



HAL
open science

”L’usage, le monde et ma propre experience ne m’ont que trop appris” : Lire Anne-Therese de Lambert

Nadège Landon

► To cite this version:

Nadège Landon. ”L’usage, le monde et ma propre experience ne m’ont que trop appris” : Lire Anne-Therese de Lambert. Littératures. Université de Lyon, 2020. Français. NNT : 2020LYSES025 . tel-03187811

HAL Id: tel-03187811

<https://theses.hal.science/tel-03187811v1>

Submitted on 1 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N°d'ordre NNT : 2020LYSES025

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
opérée au sein de
l'Université Jean Monnet Saint-Étienne

École Doctorale N°484
3LA Lettres Langues Linguistique Arts

Spécialité / discipline de doctorat :
Littérature et Langue françaises

Soutenue publiquement le 13/11/2020, par
Nadège LANDON

**« L'usage, le monde et ma propre
expérience ne m'ont que trop
appris »**
Lire Anne-Thérèse de Lambert

Devant un jury composé de :

M^{me} BAHIER-PORTE Christelle – Professeure, Université Jean Monnet, directrice de thèse.

M. FERRET Olivier – Professeur, Université Lumière Lyon 2, examinateur.

M^{me} GENAND Stéphanie – Professeure, Université de Bourgogne, examinatrice.

M^{me} KULESSA Rotraud von – Professeure, Université d'Augsburg, examinatrice

M. MARTIN Christophe – Professeur, Université Paris-Sorbonne, rapporteur.

M^{me} POULOUIN Claudine – Professeure émérite, Université de Rouen-Normandie, rapporteure, présidente.

Remerciements

Ma gratitude va tout d'abord à Christelle Bahier-Porte qui m'a initiée à la recherche en Master et m'a guidée, toujours avec bienveillance, confiance et exigence, tout au long du doctorat. Son apport dépasse très largement le cadre de cette thèse, qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury de la thèse, Olivier Ferret, Stéphanie Genand, Christophe Martin, Rotraud von Kulesa et Claudine Poulouin, qui ont accepté de lire mon travail.

Je remercie Fabienne Vial-Bonnaci qui a, avec moi, « tiré le premier fil de la pelote » des éditions de Lambert que je n'imaginai pas aussi fournie.

Mes remerciements vont à Antony McKenna pour tous ses conseils de lecture toujours très stimulants.

Je suis reconnaissante envers Catherine Volpilhac-Augé d'avoir partagé avec moi son savoir au sujet de Montesquieu et de m'avoir fait découvrir la lettre inédite de Fénelon à Lambert datée de 1704.

Je remercie également Mathilde Bombart et Edwige Keller-Rahbé qui m'ont accueillie dans leur séminaire « Raconter la publication (XVI^e-XVIII^e siècles) : la place des femmes » pour les échanges passionnants qui s'y tiennent et les perspectives nouvelles qu'elles ouvrent.

Merci aussi à mes collègues de l'UJM et de l'IHRIM pour leurs présences bienveillantes et leurs conseils avisés lorsque je faisais mes premiers pas dans l'enseignement supérieur et dans la recherche.

Mes remerciements chaleureux s'adressent également à mes relecteurs patients et attentifs : Carine, Éloïse, Jean-Pierre et Johanna.

Enfin, je remercie mes proches qui m'ont soutenue et encouragée pendant ces dernières années. Merci tout particulièrement à Pierre-Louis, qui a accepté, sans savoir ce qui l'attendait, de faire entrer dans sa vie Anne-Thérèse de Lambert et qui a fait preuve d'une patience infailible. Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans ses encouragements et son soutien.

Éditions de travail

L'édition de Robert Granderoute des *Œuvres* de Lambert¹ étant l'édition la plus facilement accessible aujourd'hui, il s'agira de l'édition de travail. Cependant, quelques variantes et modifications effectuées lors de l'établissement du texte doivent être rappelées : Robert Granderoute a choisi le texte de l'édition Ganeau datant de 1748² en raison du travail de relecture et de correction opéré par Fontenelle que l'« Avertissement au lecteur » mettait en avant pour justifier son originalité. En notes, il renvoie aussi au texte de l'édition Bousquet de 1747³ lorsque la version de Ganeau témoigne d'une incohérence ou d'une erreur. Néanmoins, lorsque le texte édité par Robert Granderoute ne nous semble pas judicieux ou, lorsqu'à la suite de l'édition Ganeau, il omet des remarques, des termes ou des expressions, nous nous réservons le droit de nous référer à l'édition de texte de Bousquet, à laquelle nous accordons un crédit particulier parce qu'elle a été la première édition des *Œuvres complètes* de Lambert et qu'elle publie les textes inédits que Fontenelle possédait et qu'il a lui-même envoyés à Bousquet. Il convient également de nous référer, autant que possible, aux divers états des textes publiés du vivant de Lambert, à savoir les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et les *Réflexions nouvelles sur les femmes* car ils ont été recopiés à partir de différents manuscrits et comportent des variantes dont les éditions complètes posthumes ne rendent pas compte. L'étude de ces variantes permet de concevoir un texte le plus proche possible de celui de Lambert. En outre, les lettres échangées par Lambert à ses proches et à ses contemporains méritent toute notre attention pour comprendre la femme qu'elle fut et le contexte dans lequel elle a évolué. Robert Granderoute se défend de n'avoir pas publié sa correspondance car elle mériterait une publication séparée, nous nous référerons donc dans la mesure du possible aux *Œuvres complètes* de Bousquet. Néanmoins, beaucoup d'autres lettres sont publiées dans divers recueils de correspondances ou dans les œuvres complètes des personnes avec lesquelles Lambert correspond, nous renverrons directement à ces diverses éditions en précisant la source de ces échanges. Quant à *La Femme Hermite*, nouvelle dont

¹ Madame de Lambert, *Œuvres*, texte établi et présenté par Robert Granderoute, Paris, Honoré Champion, 1990.

² *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, à Paris, chez la veuve Ganeau, 1748, 2 tomes.

³ *Œuvres de Madame de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie*, Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747.

l'attribution fait débat, il convient de se référer à l'édition de Bousquet de 1747 qui l'intégrait aux œuvres de Lambert malgré le doute de Fontenelle concernant sa maternité : Robert Granderoute a fait le choix de ne pas l'intégrer en raison de cette attribution contestée et aucune édition récente n'en rend compte.

Liste des abréviations

Madame de Lambert, <i>Œuvres</i> , texte établi et présenté par Robert Granderoute, Paris, Honoré Champion, 1990.	<i>Œuvres</i> , 1990.
<i>Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie</i> , à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747	Bousquet, 1747
<i>Œuvres de Madame la Marquise de Lambert</i> , à Paris, chez la veuve Ganeau, 1748	Ganeau, 1748
<i>Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie</i> , Troisième édition originale ; augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles Pièces, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1750	Bousquet, 1750
<i>Homère en arbitrage</i> , Paris, Chez Pierre Prault, 1715	HA
<i>Avis d'une mère à sa fille</i>	AFe
<i>Avis d'une mère à son fils</i>	AFs
<i>Traité de la vieillesse</i>	TV
<i>Traité de l'amitié</i>	TA
<i>Réflexions nouvelles sur les femmes</i>	RF
<i>Réflexions sur le goût</i>	RG
<i>Réflexions sur les richesses</i>	RR
<i>Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes lors mêmes qu'elles n'étaient plus jeunes</i>	DSD
<i>Discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment</i>	DD
<i>Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération</i>	DRC
<i>Dialogue entre Alexandre et Diogène</i>	DAD
<i>La Femme Hermite</i>	FH
<i>Psyché</i>	PS

Introduction

« Vous êtes regardée ici, Madame, comme le plus grand auteur du dix-huitième siècle¹ ». La remarque peut prêter à sourire aujourd'hui car, près de trois siècles plus tard, Anne-Thérèse de Lambert est essentiellement connue pour son célèbre salon de l'hôtel de Nevers et non comme autrice. Pourtant, lorsque Montesquieu lui adresse ce compliment en 1728, les *Avis d'une mère à sa fille et à son fils*, qui, depuis quelques années, circulaient en manuscrits dans le monde, viennent d'être publiés et connaissent un succès certain au point d'être salués à Gratz, où Montesquieu séjourne alors. Les louanges que ce dernier adresse à ce moment à la marquise renseignent également sur le statut qu'elle détient dans le monde. Montesquieu, élu quelques mois plus tôt à l'Académie française, grâce notamment au soutien de la « faction lambertine² », a néanmoins été froidement accueilli par ses condisciples, ce qui l'a poussé à entreprendre un voyage à travers l'Europe. Les louanges convenues dans le cadre d'une correspondance mondaine sont donc nourries du sentiment de reconnaissance envers la mondaine célèbre qui jouit d'un certain pouvoir auprès des institutions et qui l'a vivement soutenu. Ces propos soulignent donc à la fois la légitimité littéraire de Lambert, son statut et la réputation qu'elle a dans les divers cercles mondains, littéraires et politiques qu'elle côtoie mais aussi à travers l'Europe cultivée. Pourquoi alors un oubli relatif de Lambert en tant qu'autrice au profit d'une représentation souvent caricaturale et encore persistante de femme mondaine, simple hôtesse de salon ?

Un statut paradoxal

Si Lambert est une femme célèbre de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, plusieurs paradoxes estompent son crédit et participent d'une certaine minimisation de sa place dans l'histoire littéraire et l'histoire des idées. Son statut d'autrice est en effet souvent délaissé et on lui reconnaît plus volontiers celui de femme de salon. Cette

¹ Lettre de Montesquieu à Lambert, à Gratz, fin juillet 1728, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*. 3. *Œuvres diverses, morceaux rejetés de l'Esprit des Lois et des Lettres persanes, extraits de lectures annotés, correspondance, appendices et tables*, publiées sous la direction de M. André Masson, Paris, Nagel, 1955, p. 905.

² Lettre de D'Olivet à Bouhier, le 11 décembre 1727, dans Bouhier, *Correspondance littéraire du président Bouhier*, Saint-Étienne, PUSE, 1987, tome IX, p. 116. Nous reviendrons sur cette appellation, sur les tensions présentes au sein de l'Académie française et sur la position de Lambert vis-à-vis de cette institution.

réputation ambiguë tient à plusieurs aspects dont la tradition historiographique est aujourd'hui encore dépendante.

Une attitude ambiguë

La conduite d'Anne-Thérèse Marguenat de Courcelles (1647-1733), devenue la marquise de Lambert après son mariage avec Henri de Lambert, occasionne, de son vivant, une ambivalence quant au statut à lui accorder. Fontenelle, dans l'éloge funèbre de son amie, résume bien l'attitude de cette dernière vis-à-vis de ses écrits :

Elle s'amusoit volontiers à écrire pour elle seule, et elle voulut bien lire ses écrits à un très petit nombre d'amis particuliers ; car quoiqu'on n'écrive que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres, sans s'en douter. Elle fit plus, elle laissa sortir ses papiers de ses mains, sous les serments les plus forts qu'on lui fit de la fidélité la plus exacte. On viola les sermens ; des auteurs ne crurent point qu'une modestie d'auteur pût être sincère ; ils prirent des copies qui ne manquèrent point d'échapper. Voilà les *Avis d'une Mère à son Fils*, les *Avis à sa Fille* imprimez, et elle se croit déshonorée. Une femme de condition faire des livres ! Comment soutenir cette infamie !³

Fontenelle rend compte de l'ambiguïté entretenue par Lambert elle-même : elle construit un statut officiel d'« écrivain »⁴, comme si elle n'écrivait que pour elle, tout en faisant circuler librement ses textes dans le monde, à condition qu'ils ne soient pas publiés. Pourtant, le ton quelque peu ironique adopté suggère qu'il s'agit d'une attitude convenue qu'il conviendra d'interroger car elle constitue le premier paradoxe fondateur de son statut : il n'était pas bienséant pour une femme aristocrate d'écrire et de faire montre d'une ambition littéraire, mais, dans le même temps, l'écriture constituait un loisir mondain et féminin à la mode, pourvu qu'elle reste cantonnée à une pratique personnelle, voire solitaire, ou à une activité collective de divertissement. Officiellement, Lambert se défend toujours d'avoir construit une œuvre, particulièrement lorsque les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et les *Réflexions nouvelles sur les femmes* sont publiés⁵. Néanmoins, sa demande d'un privilège, pour empêcher formellement toute publication non souhaitée, alimente encore le trouble face à son ambition littéraire et au statut qu'elle octroie à ses différentes productions :

Voici une liste de tous les ouvrages de Madame la Marquise de Lambert. Elle craignait fort l'impression ; et comme il courait beaucoup d'écrits sous son nom, vrais ou faux,

³ Fontenelle, « Abrégé de la vie de Madame la Marquise de Lambert », *Mercure de France*, août 1733, p. 1846-1847.

⁴ Nous employons ce terme au sens barthésien, selon la différence que « l'écrivain accomplit une fonction, l'écrivain une activité », Roland Barthes, « Écrivains et écrivains », *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1991, p. 147.

⁵ *Avis d'une mère à son fils. Et à sa fille*, à Paris, chez Étienne Ganeau, 1728 ; *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, à Paris, chez François Le Breton pere, 1727.

dont quelques-uns auraient pu faire des effets désagréables, elle s'avisa de demander un privilège pour tous les Ouvrages qu'elle voudrait bien avouer, en cas qu'ils parussent ; non qu'elle eût dessein de les publier elle-même mais afin de pouvoir désavouer hautement, et avec un bon titre à la main, ceux qui ne seraient pas contenus dans l'exposé de son privilège.⁶

Pourtant, la liste des œuvres que fournit le privilège pose question : un certain nombre de textes restent encore inconnus aujourd'hui quand d'autres écrits, retrouvés après sa mort et publiés dans les œuvres complètes posthumes⁷, n'ont jamais été reconnus. Le corpus reste donc incertain et ouvert : les œuvres que la marquise assumait côtoient des productions hétérogènes : correspondance, textes conçus dans la mondanité tels que des portraits et une fiction dont elle ne parle jamais. Si l'action de Lambert pour se protéger de la publication est bien à l'origine d'un nouvel écueil lorsqu'on cherche à étudier son œuvre, il conviendra néanmoins d'analyser cette attitude paradoxale, qui, en compliquant l'appréhension du corpus, renseigne sur sa manière de composer et sur le sens qu'elle accordait à l'écriture.

Une « femme auteure »

À mesure que Lambert était commentée et évaluée, une expression, investie parfois d'une dimension laudative, s'est développée : il s'agit de « la femme-auteure » qui permet d'associer l'activité littéraire au genre féminin de l'autrice, au point que ce dernier devient une qualité essentielle pour juger des œuvres. Mais cette qualification est aussi devenue un obstacle pour la lecture de Lambert dans le sens où l'écriture ne pourrait être que le reflet de la féminité de celle qui compose. Autrement dit, le genre féminin primerait sur toute autre considération littéraire. Deux traditions critiques se font face, comme le rappelle Michèle Barth-Cao-Danh, dans son introduction à *La philosophie cognitive et morale d'Anne-Thérèse de Lambert*⁸. Les « Anciens » selon sa dénomination – qui fait aussi écho au débat contemporain auquel Lambert a participé –, lui refusent tout intérêt, en avançant des arguments empruntés à la critique anti-féministe. Ils ne la jugent qu'en regard des canons littéraires qu'ils ont contribué à inventer en érigeant la littérature masculine en modèle : ils soulignent sa culture et son érudition pour mieux insister sur son manque d'originalité et son incapacité à faire

⁶ Fontenelle, lettre à Vernet du 10 septembre 1744, dans *Œuvres complètes*, t. III, éd. Alain Niderst, Paris, Fayard, 1989, p. 304-305.

⁷ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie*, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747.

⁸ Michèle Barth-Cao Danh, *La philosophie cognitive et morale d'Anne-Thérèse de Lambert (1647-1733), la volonté d'être*, New-York, Peter Lang, 2002

œuvre personnelle⁹, Michèle Riot-Sarcey résume le point de vue de cette tradition historiographique : « les femmes – en particulier – sont traditionnellement perçues comme des reproductrices des discours d’autrui [...] les paroles de femmes [...] deviennent paroles d’emprunt, jugement qui permet de nier l’existence du sujet-femme qui parle¹⁰ ». En réaction à cette première tendance critique, les « Modernes » exploitent, au contraire, la dimension féminine de Lambert et cherche à y déceler une pensée revendicatrice et féministe avant l’heure, en se servant, notamment, des méthodes des *gender studies* qui ont, à plusieurs égards, ouvert de nouvelles perspectives fondatrices pour l’étude des autrices, mais qui créent pour Lambert un biais dont il faut avoir conscience. Si les *gender studies* ont, au XX^e siècle, permis de découvrir des œuvres méconnues et ont enrichi la lecture qui en était habituellement faite, leurs méthodes circonscrivent l’étude de Lambert à une pensée du féminin qui, bien qu’elle soit importante dans son œuvre, ne doit cependant pas occulter sa démarche dans son ensemble. Martine Reid déplore ainsi le fait que les femmes sont systématiquement considérées comme des voix dissidentes : « La plupart des femmes auteurs du XVIII^e siècle ont été étudiées et éditées de la même façon ou peu s’en faut : on a dit qu’elles militaient pour l’égalité, qu’elles étaient attentives à leur condition et s’en plaignaient, qu’elles étaient naturellement pré-féministes¹¹ ». Autrement dit, le danger d’une telle étude est d’ériger la femme étudiée en « femme forte » et héroïque, capable de mener à elle-seule tous les combats pour les femmes¹².

Ces deux traditions ont indéniablement permis, dans une certaine mesure, de faire redécouvrir Lambert, mais elles ont aussi contribué à minimiser sa place dans l’histoire littéraire et l’histoire des idées, la cantonnant à un rang d’autrice mineure, en marge du champ littéraire influent.

⁹ Robert Granderoute, « Madame de Lambert et Montaigne », dans *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, juillet-décembre 1981, n° 7-8, p. 97-106 et « De ‘l’éducation des filles’ aux ‘Avis d’une mère à sa fille’ : Fénelon et Madame de Lambert », dans *Revue d’histoire littéraire de la France*, 1987, n° 1, p. 15-30 ; Roger Marchal, « Deux paraphrases de Madame de Lambert », dans *Le génie de la forme, mélanges de langue et littérature offerts à Jean Mourot*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1982, p. 257-266.

¹⁰ Michèle Riot-Sarcey, « Les sources du pouvoir : l’événement en question », *Les cahiers du Griff*, 37/38, 1988, p. 36.

¹¹ Martine Reid, « Introduction », de M.-I. Corbí Sáez, M.-Á. Llorca Tonda et Á. Sirvent Ramos (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle, Nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 16.

¹² Florence Lotterie développe cette idée à propos des femmes philosophes, dans *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 20. La tentation peut en effet être grande car il serait flatteur de travailler sur une « femme forte ». Il convient néanmoins de toujours restée attachée au contexte dans lequel Lambert a écrit pour essayer de toujours la placer à son juste rang, sans la doter de prérogatives fantaisistes.

Une femme de salon

Le statut de « femme-auteure » s'est surtout trouvé déconsidéré en raison des approches biographiques qui se sont imposées, dès le XIX^e siècle. D'abord, sa vie entre deux siècles – née en 1647, elle a connu le long règne de Louis XIV, son enfance a été bercée par le libertinage érudit du XVII^e siècle dont son beau-père Bachaumont est un représentant et qui lui a permis de développer une grande culture, depuis les textes de l'Antiquité jusqu'à la philosophie nouvelle et cartésienne – elle est souvent considérée comme une femme du XVII^e siècle, « attardée » au sein du nouveau siècle, attachée à des habitudes désuètes et donc sans intérêt littéraire pour le XVIII^e siècle pendant lequel elle compose la majeure partie de ses textes. Ensuite, ces approches biographiques ont fait la part belle à l'engagement mondain de Lambert. On l'a peu à peu restreinte dans un rôle d'hôtesse de salon, propre à servir et à accompagner les grands hommes et auteurs qui pensent à ses côtés¹³. Cette perspective, bien ancrée dans la tradition critique, frappe de discrédit l'ensemble des femmes de salon :

À s'en tenir à l'image transmise par l'histoire littéraire française, en effet, l'idée qu'une femme ait pu participer à la *philosophie des Lumières* est une incongruité, du moins hors des fonctions utilitaires ou secondaires. Mme de Lambert, Julie de Lespinasse, ou Louise d'Épinay, n'y figurent encore souvent qu'au titre d'hôtesse de salon.¹⁴

Cette représentation de l'hôtesse de salon, dont le sexe contribue déjà à la dévaluer dans un champ très masculin, participe d'une conception des salons qui les considère comme des lieux périphériques de la littérature, qui restent en marge de celle-ci et dont les femmes sont invariablement à l'écart. La minimisation du rôle des femmes dans ces cercles de sociabilité, est appuyée par des représentations ambiguës, voire caricaturales des salons eux-mêmes. Dans la tradition historiographique, une image du salon tend peu à peu à le présenter comme un lieu dépolitisé, arraché à ses attaches sociales où ne s'organise qu'une littérature futile et des divertissements mondains¹⁵. Pourtant, cette

¹³ Victor du Bled, « Les salons du XVIII^e siècle. Madame la marquise de Lambert », dans *La Nouvelle Revue*, 1898, n° 110, p. 261-285 ; Emmanuel de Broglie, « Les Mardis et les Mercredis de la Marquise de Lambert », dans *Le Correspondant : revue mensuelle : religion, philosophie, politique*, n° 143, 10 avril 1895, p. 140-162 et 319-345 ; Marguerite Glotz et Madeleine Maire, *Salons du XVIII^e siècle*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1949 ; Serge Grand, *Ces bonnes femmes du XVIII^e. Flâneries à travers les salons littéraires*, Paris, Pierre Horay, 1985.

¹⁴ Laurence Vanoflen, « Introduction. Le genre et la philosophie des Lumières », dans L. Vanoflen (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classiques-Garnier, 2020, p. 9.

¹⁵ Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome IV, Paris, Garnier, 1927 ; J. HELLEGOUARC'H (dir.), *L'esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Garnier, 2000 ; Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, 2002.

conception entre en contradiction avec une autre appréciation, celle de l'hôtel de Nevers considéré comme le lieu où souffle un esprit nouveau et moderne. Cette idée séduisante contient pourtant un paradoxe qui dessert encore Lambert : très souvent, le salon de Lambert est considéré comme le berceau de l'Encyclopédie¹⁶, comme le lieu où naquit l'esprit des Lumières, donnant l'impression, selon une méthode téléologique discutable, que le salon n'a trouvé une raison d'être qu'en regard des événements qui lui sont postérieurs.

En dépit de ces catégories qui ont enfermé Lambert dans un statut d'autrice mineure, en marge de la grande littérature, la deuxième moitié du XX^e siècle a été l'occasion d'études qui ont peu à peu mis en lumière des faits saillants de sa pensée ou de sa vie. Elles l'ont ainsi érigée en modèle pour quelques littérateurs de la génération suivante, ce qui permet de la replacer dans un contexte intellectuel stimulant qu'elle a contribué à enrichir. Frédéric Deloffre la considère comme la fondatrice de la « néopreciosité » qu'il étudie comme une caractéristique de Marivaux¹⁷. Si cette notion peut susciter des réserves, Deloffre a le mérite d'aborder Lambert comme une figure centrale du contexte qui a participé à l'élaboration de l'œuvre de Marivaux. En outre, il a, le premier, daté l'ouverture de son salon et, faute d'indication plus précise sur les débuts des réceptions de la marquise, il convient d'envisager à sa suite son commencement, rue de Richelieu, en 1693 avant qu'il ne déménage à l'hôtel de Nevers en 1698 où il acquiert peu à peu sa renommée¹⁸. Jean Sgard étudie Lambert comme l'une des inspiratrices de Prévost¹⁹ ; Laurent Versini reprend le concept d'« honnêteté » tel qu'il a été conceptualisé par Lambert pour expliquer la pensée de Laclos²⁰. Enfin, Roger Marchal, dans sa thèse *Madame de Lambert et son milieu*, publiée en 1991²¹, a proposé une biographie très détaillée grâce à un dépouillement minutieux des archives²² et il offre une étude sociologique et historique complète de la vie de Lambert sur laquelle

¹⁶ Suzanne Delorme, « Le Salon de la Marquise de Lambert, berceau de l'Encyclopédie », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1951, tome 4, n° 3-4, p. 223-227.

¹⁷ Frédéric Deloffre, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage, étude de langue et de style*, Paris, Les Belles Lettres, 1955.

¹⁸ *Ibid.*, p. 504.

¹⁹ Jean Sgard, *Prévost romancier*, Paris, Librairie José Corti, 1968.

²⁰ Laurent Versini, *Laclos et la tradition*, « Essai sur les sources et la technique des *Liaisons dangereuses* », Paris, Klincksieck, 1968.

²¹ Roger Marchal, *Madame de Lambert et son milieu*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* n° 289, 1991.

²² Les archives concernant Lambert (BNF Z Thoisy-215 ; BNF Z Thoisy-219 ; MC/ET/LVIII/563/G ; MC/ET/V/181) ont été parfaitement exploitées par Roger Marchal. Leur consultation n'a pas apporté d'éléments nouveaux qui pourraient justifier de revenir sur la biographie de la marquise.

nous ne reviendrons pas. Nous nous proposons, en revanche, d'étudier Lambert à partir de ses œuvres, qui témoignent, en dépit des dénégations bienséantes évoquées plus haut, d'une véritable ambition littéraire.

Redécouvrir Lambert

Des méthodes nouvelles efficaces

Les approches nouvelles qui permettent de réévaluer l'importance du contexte et de prendre la mesure des enjeux politiques et des tensions entre les différents champs et les diverses institutions qui façonnent nécessairement les productions littéraires, permettent de sortir des biais qui ont conduit à la minimisation systématique de la marquise. En croisant les approches sociologiques, historiques, philosophiques et littéraires, les études culturelles ont notamment mis en avant la porosité entre les questions politiques et sociales et les réflexions d'ordre philosophique, littéraire et esthétique auxquelles elles sont intimement liées²³. Ces approches ont aussi permis d'expliquer le rôle des femmes en les replaçant dans une histoire sociale et une histoire des idées qui ne se restreignent pas uniquement à l'histoire officielle des grands hommes telle qu'elle a été inventée dès le XIX^e siècle. Dans cette perspective, la récente étude collective, *Femmes et littérature*, parue en mars 2020²⁴, retrace l'histoire culturelle de la littérature écrite par les femmes en offrant un large panorama depuis le Moyen-Âge pour rappeler la place qu'elles ont toujours occupée dans le champ littéraire. Dans la même logique, la publication de dictionnaires entend donner à chaque femme qui a marqué son temps sa place véritable dans l'histoire²⁵. Mais, plus largement, les études sur les femmes d'Ancien Régime se sont multipliées à propos de

²³ Isabelle Brouard-Arends, « Qui peut définir la femme de lettres ? De la salonnière à la femme de lettres, intégration et exclusion, une dialectique complexe », dans R. Marchal (dir.), *Vie des salons et activités littéraires de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2001, p. 95-103 ; Isabelle Brouard-Arends, « Trajectoires de femmes, éthique et projet auctorial, Mme de Lambert, Mme d'Épinay, Mme de Genlis », dans *Dix-huitième siècle*, n° 36, 2004, p. 189-196 ; Antoine Lilti, « La femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIII^e siècle », dans N. Racine, M. Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Édition Complexe, 2004, p. 85-100, Antoine Lilti, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

²⁴ M. Reid (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, 1*, Paris, Gallimard, « folio essais », 2020.

²⁵ H. Krief et V. André (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015 ; B. Didier, An. Fouque, M. Calle-Gruber (dir.), *Le Dictionnaire universel des créatrices*, <https://www-dictionnaire-creatrices-com.acces.bibliotheque-diderot.fr>.

thèmes variés tels que l'éducation²⁶, la lecture et l'écriture²⁷ et ont permis de réévaluer leur rôle au sein des champs intellectuels et philosophiques de leur époque²⁸. Ces diverses contributions qui permettent encore de s'affranchir des traditions littéraires trop figées, offrent des perspectives nouvelles et des méthodes plus à même de comprendre la singularité de Lambert au sein de son époque.

Mondaine et écrivaine, une double qualité fondatrice

Pour prendre la mesure du rôle de Lambert au sein du champ littéraire et pour comprendre son statut singulier de mondaine qui ose prendre la plume, il reste primordial de partir de sa légitimité en tant que femme de salon. Il est communément admis que l'espace de la vie mondaine et intellectuelle pour les femmes d'Ancien Régime est restreint au salon, souvent considéré comme l'espace du féminin, dans le sens où les femmes imposeraient leurs idées et leurs goûts et influeraient considérablement, par ce biais, le champ littéraire. En ce sens, loin de l'idée que le salon serait un espace de valorisation et d'émulation littéraires plus ouvert aux travaux des hommes que des femmes, les productions féminines sont elles aussi jugées par les salons et les différents phénomènes de sociabilité qui construisent une opinion publique véhiculée ensuite auprès d'un public plus large. Pour Lambert qui est à la fois hôtesse de salon et autrice, comment ce rapport à l'opinion se faisait-il ? Quelle réception recevaient ses œuvres ? Qu'est-ce que cela engage pour son écriture et pour son statut ? Quelle stratégie développe-t-elle encore face à ce lectorat mondain, mi-privé, mi-public ? En effet, il nous semble que ce double statut a imposé à Lambert une stratégie discursive d'évitement et de modestie face à sa vocation littéraire pour correspondre aux

²⁶ I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007 ; Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976 ; Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, Classiques Essais, 2005 [1993].

²⁷ I. Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003 ; Rotraud von Kulessa, « La femme auteur dans la critique littéraire du 18^e siècle », dans M. Cook et M.-E. Plagnol-Diéval (dir.), *Critique, critiques au 18^e siècle*, p. 295-308 ; Dena Goodman, *Becoming a woman. In the age of letters*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 2009 ; Joan Hinde Stewart, *The Enlightenment of age. Women, letters and growing old in eighteenth-century France*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010 ; Adeline Gargam, *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Paris, Honoré Champion, 2013.

²⁸ M.-I. Corbi Sáez, M.-A. Llorca Tonda et Án. Sirvent Ramos (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle, Nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016 ; M. Reid (dir.), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011 ; H. Krief, M.-E. Plagnol-Diéval, M. Crogiez-Labarthe, É. Flamarion (dir.), *Femmes des Lumières, Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018 ; L. Vanoflen (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classiques-Garnier, 2020.

conventions de la mondanité. Mais, dans le même temps, il l'a autorisée à une écriture plus personnelle, plus ambitieuse pour lui permettre de débattre, dans une relation d'équilibre et d'égalité, avec les auteurs qu'elle fréquentait car, comme elle le révèle elle-même, sa pratique d'écriture et sa pensée découlent directement du « commerce du monde²⁹ »: « l'usage, le monde et ma propre expérience ne m'ont que trop appris³⁰ ». Ce n'est donc plus l'hôtesse qui écoute et débat sur le ton de la conversation avec les écrivains qu'elle reçoit, mais c'est l'autrice, l'intellectuelle qui présente sa pensée et sa philosophie au salon. Notre démarche consiste ainsi à déceler la singularité de Lambert en prenant en considération ce double statut de mondaine et d'autrice : elle a su être à la fois une mondaine distinguée, une hôtesse brillante et une écrivaine renommée, dépassant toutes les bienséances qui l'obligeaient.

Lambert, une intellectuelle au sein d'un contexte stimulant

La période comprise entre 1690 et 1730, qui correspond à l'époque pendant laquelle la marquise a écrit l'ensemble de ses textes et a été la plus active dans les différents cercles de sociabilité et auprès des institutions, a longtemps été dévaluée, comme si elle n'avait aucun intérêt propre après le grand siècle et le Classicisme, si ce n'est préparer la voie au siècle des Lumières. Depuis Frédéric Deloffre qui déplorait le fait qu'il s'agissait d'« une époque négligée, comme le sont ordinairement les époques de transition³¹ », le tournant du siècle a été reconsidéré comme une période autonome, aux critères et aux spécificités qui lui sont propres³². Les changements politiques et les infléchissements de l'économie vers un cadre de plus en plus bourgeois entraînent un désir de renouveler la société. L'espace social lui-même a été reconfiguré, en raison d'une prise de conscience de l'importance de l'individu et de l'intimité : on s'intéresse de plus en plus à la question du bonheur individuel et de la place que chacun et chacune peut avoir au sein du monde. Enfin, les questionnements philosophiques issus du cartésianisme, déterminants pour la période et particulièrement pour Lambert, rencontrent dans le même temps le sensualisme et les philosophies anglaises et écossaises qui offrent de nouvelles perspectives pour étudier l'humain. Enfin, la

²⁹ Lambert, *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Œuvres, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 220.

³⁰ Lambert, *Traité de l'amitié*, *ibid.*, p. 168.

³¹ Frédéric Deloffre, *op. cit.*, p. 500-501.

³² Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1963. A. Gaillard (dir.), *L'année 1700*, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004, J. Dagen et Ph. Roger (dir.), *Un siècle de deux ans : les XVII^e et XVIII^e siècles : continuités et discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004.

deuxième Querelle des Anciens et des Modernes a également permis d'enrichir les réflexions d'ordre littéraire de propos esthétiques et de questionnements philosophiques plus larges. La tradition a longtemps raconté que la réconciliation entre Anne Dacier et Houdar de La Motte a eu lieu le mardi, chez la marquise. Mais, si les témoignages ne semblent pas valider cette hypothèse séduisante, l'engagement de Lambert dans le camp des Modernes ne fait pas de doute : son œuvre se fait l'écho des idées Modernes en cours d'élaboration.

Dans ce contexte stimulant et forte de la mondanité et de la sociabilité dans laquelle elle circule habilement, la marquise réussit à fonder une réflexion sur cette sociabilité qu'elle étudie de l'intérieur et qui nous semble être une notion capitale pour l'étude de son œuvre, selon trois perspectives. La sociabilité permet d'abord d'embrasser plusieurs notions clés en débat à l'époque, que Lambert étudie et met en lumière : il s'agit notamment de la civilité, la politesse, la réputation, la gloire, l'amitié sur lesquelles elle développe ses propres théories face à ses contemporains, tels que Buffier, Saint-Pierre, Sacy, Montesquieu avec lesquels elle échange particulièrement. Ensuite, par le biais de la sociabilité, les morales mondaine, religieuse et philosophique se trouvent associées. Robert Mauzi rappelait en effet que la notion de bonheur, qui devient centrale au XVIII^e siècle, contraint le penseur à se préoccuper de l'ordre social tout en s'imprégnant de préceptes philosophiques³³. Dans cette veine, Lambert emploie un vocabulaire économique et juridique pour enrichir ses idées relevant de la philosophie cartésienne et morale. En ce sens, la morale présentée par Lambert doit être envisagée comme une étude des mœurs et non pas considérée dans un sens prescriptif, que retiennent seulement les critiques du XIX^e siècle. Mais, il ne faudra pas uniquement concevoir la marquise dans le sillage des moralistes du XVII^e siècle car la morale se dote à cette époque d'autres objectifs qui, loin de l'image fixiste de l'humain, cherche à offrir à chacun et chacune le moyen de se perfectionner et d'exister dans son individualité³⁴. Certes, elle connaît parfaitement ses prédécesseurs qu'elle cite régulièrement et avec lesquels elle entre en dialogue – Montaigne, Pascal, Descartes, Malebranche, La Rochefoucauld, La Bruyère – mais, ce faisant, elle construit une véritable pensée personnelle et aboutie. Enfin, le concept de sociabilité qui se construit peu à peu entre le XVII^e siècle, encore attaché à la notion de civilité qui se délite

³³ Robert Mauzi, *L'idée du bonheur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1969.

³⁴ Daniel Acke, « Sagesse et connaissance de soi chez les moralistes de la 1^e moitié du XVIII^e siècle : l'originalité de Vauvenargues », dans *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, PUSE, 2009, p. 373-385

pourtant, et le XVIII^e siècle, qui cherche à reconfigurer les opportunités de gloire et de réputation du fait de la décadence de la morale héroïque et des nouveaux enjeux de la société, inscrit la réflexion de Lambert dans un débat de l'époque et la place au centre de l'histoire des idées. Dans cette perspective, les concepts traditionnellement jugés de féminins doivent être abordés au regard des réflexions plus générales portées par les intellectuels de l'époque. Par exemple, Katharine Hamerton, dans « A feminist voice in the enlightenment salon : Madame de Lambert on taste, sensibility, and the feminine mind³⁵ », a entrepris d'étudier la réflexion de Lambert sur la sensibilité, notion spontanément jugée de féminine, comme un mélange de cartésianisme³⁶ et de la pensée de l'*honnête*, qui, depuis le XVII^e siècle, englobe un discours et une pratique autour de la politesse raffinée aristocratique et du bon goût mondain. Cette analyse nous semble tout à fait pertinente et permet d'une part de replacer Lambert dans un contexte intellectuel foisonnant et, d'autre part, d'éviter le piège de la connotation de genre. C'est selon cette optique que nous retravaillerons les notions d'imagination, de goût, de sentiment pour définir une pensée qui ne faisait pas le partage entre idées féminines et idées sociales. En effet, analyser les interrogations que porte Lambert sur les femmes sans les intégrer à la question de la société civile aussi bien qu'à celle du bonheur contribue encore à disperser la pensée de Lambert dans deux vocations qui semblent inconciliables.

Perspective d'études

Pour redécouvrir et lire Lambert, nous avons d'abord voulu comprendre comment le nom de Lambert s'est peu à peu doté de valeurs et de représentations qui ont certes d'abord permis que la marquise soit reconnue comme une femme illustre de son temps mais qui ont ensuite minimisé son rôle dans l'histoire littéraire, l'histoire des idées et l'histoire culturelle, en la renfermant dans son genre et en la reléguant dans un rôle subalterne dans le champ intellectuel et à un rang d'écrivaine mineure, en marge de la littérature officielle et masculine. Ce travail historiographique fonctionnant comme une table rase des représentations et des préjugés contraignants, il s'agira ensuite de comprendre réellement, au cœur des œuvres, les stratégies éditoriales et énonciatives qu'a adoptées la marquise pour construire peu à peu un statut singulier : forte de son

³⁵ Katharine Hamerton, « A feminist voice in the enlightenment salon : Madame de Lambert on taste, sensibility, and the feminine mind », dans *Modern Intellectual History*, Cambridge, Cambridge University Press, 7, 2, 2010, p. 209-238.

³⁶ Le cartésianisme de Lambert doit ainsi être étudié : elle a lu Descartes, Malebranche et s'est inspirée de leur méthode et de leur foi en la raison pour développer ses propres idées.

rang de mondaine et d'aristocrate célèbre, elle prend la plume et fonde une écriture personnelle, propre à penser le monde dans lequel elle vit. Ainsi se construit peu à peu une réflexion sur le monde et les conditions pour accéder au bonheur au sein de la société : si Lambert n'a jamais prétendu fonder un système de pensée, une œuvre homogène et cohérente, ses textes construisent néanmoins un véritable parcours intellectuel, pleinement en phase avec les débats et l'esprit qui caractérise les premières décennies du XVIII^e siècle.

Première partie.
Une réputation en héritage

Les représentations paradoxales au sujet de la marquise encore aujourd'hui véhiculées sont le résultat de différentes traditions critiques et historiographiques. Si elles ont le mérite de donner à lire Lambert selon des logiques différentes, souvent complémentaires, elles ont également élaboré des critères d'analyse qui manquent parfois de nuances et elles ont imposé des lectures partielles, parfois partiales, de la marquise et de son œuvre. Lambert, la première, a participé à cette construction en refusant catégoriquement le statut de femme de lettres, tout en assumant une attitude paradoxale face à son activité littéraire. Mais ce statut s'est encore complexifié à mesure que ses écrits étaient découverts et publiés : l'histoire de la publication fonde un premier biais, donnant une légitimité paradoxale à l'autrice et à son œuvre. Les contemporains ont aussi contribué à façonner des images partiales de la marquise : les témoignages renseignent sur sa place dans la société et sur sa réputation mais ils doivent toujours être pris avec précaution car ils sont intégrés dans des logiques d'éloges, de rivalité, ou d'émulation, qui peuvent nous échapper aujourd'hui. Enfin, la tradition historiographique, depuis le XVIII^e siècle, fonde des méthodes qui approfondissent sans cesse la connaissance que nous avons de la marquise et, dans le même temps, participe à une certaine minoration de Lambert en tant qu'autrice en raison des infléchissements successifs : l'œuvre, d'abord primordiale, a été évincée par la figure de la « femme auteure »¹, minimisée ensuite par la mondaine, femme de salon. Cette dernière sera elle-même supplantée par le salon, qui a tendance à devenir un objet autonome.

Il est ainsi nécessaire de déconstruire ces traditions et d'analyser avec prudence les différentes sources, toujours sujettes à caution, pour en comprendre les logiques et les fondements : ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions prendre ensuite la

¹ En raison de l'attitude même de la marquise et des débats qui ont marqué l'histoire littéraire sur les femmes, il est délicat de nommer son statut.

D'abord, les catégories d'écrivain(e), d'auteur(e) étant interdites pour les femmes à l'époque, et celle de « femme de lettres » étant hautement satirique, je propose d'utiliser l'expression de « femme de plume » pour décrire l'activité d'écriture conçue dans tout le paradoxe qui constitue la situation des femmes : cette activité n'est pas purement divertissante ou mondaine – dans ce cas, le concept barthésien d'« écrivain » serait opérant – mais Lambert revendique une certaine vocation littéraire, tout en acceptant de rester en marge du champ littéraire qui n'autorise en son sein officiel et institutionnalisé que les hommes des lettres, auteurs ou écrivains masculins.

Ensuite, lorsqu'il s'agit d'étudier le statut octroyé par la critique, il convient également d'être prudente : pour ce faire, je prends le parti de choisir plusieurs expressions : les termes « autrice » et « écrivaine » sont pris dans leur sens général et objectif de personne qui compose des ouvrages littéraires (j'ai choisi de féminiser ces fonctions pour ne pas contribuer à minimiser la place des femmes dans l'histoire culturelle) ; la « femme auteure » permet d'interroger la fonction auteure quand le féminin et le genre sont au centre de la réflexion, mais elle ne doit pas être confondue avec la catégorie de « femme-auteur », inventée au XIX^e siècle par une tradition misogyne, qui déniait aux femmes toute influence au sein de la littérature. Enfin, la « femme de lettres » est employée de manière positive comme féminin de l'homme de lettres, lorsque le statut littéraire de Lambert est accepté.

mesure du contexte dans lequel elle a pris la plume et de l'importance de ses activités littéraires et mondaines, sans les filtres qui minimisent son rôle dans la société et la littérature.

Chapitre 1.

Une autrice sans œuvre, une œuvre sans autrice ?

L'œuvre de Lambert telle qu'elle est établie aujourd'hui est une construction *a posteriori* qui s'explique essentiellement par des logiques éditoriales et historiographiques. Or, considérer les textes de la marquise comme constituant une œuvre complète contribue à donner une image fautive de l'autrice et de son œuvre car Lambert ne se définissait pas comme une femme de lettres et elle n'envisageait pas ses productions écrites comme une œuvre littéraire, construite et aboutie. Pourtant, les textes retrouvés dans ses papiers après sa mort ont formé un *corpus* publié ; mais peut-on faire œuvre de tout ? Cette question a été largement débattue par les différents éditeurs, ce qui les a conduits à hiérarchiser les textes, selon une logique qui ne rend pas compte de la pratique d'écriture de la marquise et qui a fini par dénaturer son œuvre. Il est donc primordial de comprendre le contexte de diffusion et d'édition des textes et de distinguer les pratiques et les choix qui ont eu cours et qui ont contribué à fixer l'œuvre de Lambert dans une perspective qui n'était pas la sienne. Cette démarche permettra de définir le *corpus* d'étude et de circonscrire les œuvres selon une logique qui correspond au plus près à celle de l'autrice.

I. L'expérience de la publication

En dépit de la modestie que Lambert affiche vis-à-vis de sa pratique d'écriture, trois de ses compositions sont publiées de son vivant : il s'agit des *Avis d'une mère à son fils*, des *Avis d'une mère à sa fille* et des *Réflexions nouvelles sur les femmes*. Elles circulaient auparavant dans le monde car leur autrice est aussitôt reconnue malgré l'anonymat des ouvrages. Compte tenu des réactions voire des critiques qu'ils suscitent, elle est obligée d'adopter une attitude de défense vis-à-vis des textes et du statut d'écrivaine qu'on lui attribue en vertu des règles de bienséance imposées aux femmes. Ses réactions peuvent pourtant interroger : ne s'agit-il pas uniquement d'une posture de modestie et de dépréciation pour préserver sa réputation et sa légitimité en tant que femme, aristocrate et mondaine ? Son attitude est en effet ambiguë car elle encourage la circulation de ses textes manuscrits tout en refusant catégoriquement une diffusion plus large : « Mais vous ignorez que depuis longtems j'ai fait l'impossible pour n'être pas imprimée. Je respecte et redoute le public ; je n'ai jamais voulu d'autres spectateurs qu'un très petit nombre d'amis estimables : voilà mon théâtre : nous autres femmes nous ne sommes faites que pour être ignorées¹ ». Pourtant, la publication l'oblige à composer avec ce statut d'autrice car ses œuvres ont connu un véritable succès de librairie. Les différentes rééditions ou les multiples éditions proposées au public prouvent en effet l'intérêt qu'on portait de son vivant à ses compositions.

A. Les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*

1. Une publication suspecte

En 1726, le texte des *Avis d'une mère à son fils* paraît dans le périodique *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire de M. de Salengre*² sous le nom *Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire*. Le texte ne passe pas inaperçu et suscite des commentaires qui prouvent que le manuscrit circulait dans le monde. Le 14 décembre 1726, Jean Bouhier exprime ses doutes quant à la maternité de l'œuvre auprès de Mathieu Marais : « Le volume des *Mémoires de littérature* que je vous ai indiqué, mérite d'être vu, quand ce ne serait que par un discours de Madame de L., que je crois

¹Lettre de Lambert à Monsieur ****, dans *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747, p. 410.

²*Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire*, dans *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire*, tome II, partie II, à Paris, Chez Simart, 1726, p. 265-317.

être la marquise de Lambert, à son fils sur la gloire³ ». À cette remarque, il reçoit comme réponse : « Je [...] chercherai le livre où est le discours de Mme de L., qui est une des caillettes de Fontenelle ; j'ai vu autrefois d'elle une *instruction* à son fils en MS. Je le reconnâtrai bien et verrai si c'est la même chose⁴ ». Montesquieu adresse une lettre à Lambert dans laquelle il semble l'encourager à accepter cette publication :

On vous a fait un vol, Madame, dont je ne sais si vous serez aussi contente que le public. Je vous dirai naïvement que votre ouvrage a fait ici la fortune qu'il mérite, qu'il y est regardé comme un chef d'œuvre et infiniment au-dessus de ce que les personnes de votre sexe ont jamais fait. Vos critiques même les plus injustes sont vos plus zélés admirateurs.⁵

Le choix du texte et la manière dont il a été édité ont également appelé des commentaires. Le 8 décembre 1726, la *Bibliothèque française* fustige le texte imprimé :

La seconde partie du 2. Tome de la *Continuation des Memoires de Litterature & d'Histoire* paroît. Il y a à la tête une Lettre de Madame la Marquise de Lambert à son fils. Les avis qu'elle lui donne, portent un caractere de politesse & de dignité qui charme. Mais prenez y garde, la copie dont on s'est servi pour l'impression est pleine de méprises & de bévûes. Je vous ai envoyé cette pièce, que j'ai transcrite d'après l'original de cette spirituelle Dame. Je compte que vous en ornerez votre journal de janvier.⁶

Le tome suivant du périodique reproduit le texte mentionné en l'intitulant, comme son prédécesseur, « Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire »⁷, et il est précédé d'un autre commentaire concernant le manuscrit publié dans les *Continuations des Mémoires* :

Cependant quoique le Public ait justement applaudi à une instruction finement tournée, l'illustre Dame, qui en est l'auteur, l'a trouvée si défigurée qu'elle s'est à peine reconnue. Nous avons été assez heureux que de trouver une copie fidele du manuscrit ; nous esperons que le public nous saura gré de la lui communiquer.⁸

³ Lettre de Jean Bouhier à Mathieu Marais, *Correspondance littéraire du président Bouhier*, Saint-Etienne, PUSE, 1987, tome IX, p. 107.

⁴ Lettre de Marais à Bouhier, *ibid.*, p. 111.

⁵ Montesquieu, *Œuvres complètes*, Tome 18, *Correspondance 1, avant 1700- mars 1731*, Oxford, Naples, Rome, Voltaire Foundation, *Istituto Italiano per Gli Studi Filosofico, Istituto delle Enciclopedia Italiana*, 1998, p. 287.

⁶ *Bibliothèque française*, Amsterdam, J.-F. Bernard, tome VIII, novembre-décembre 1726, article XI, p. 337-338.

⁷ *Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire*, dans *Bibliothèque française, op. cit.*, tome IX, première partie, 1727, p. 29-69. Roger Marchal mentionne cette parution dans une note de bas de page et la considère comme une simple contrefaçon de la *Lettre* publiée par Desmolets. Il semblerait que le privilège du roi pour l'édition parisienne et le lieu d'édition à Amsterdam pour ce périodique l'aient trompé. Les établissements des textes étant différents, la deuxième édition ne peut être une simple contrefaçon.

⁸ *Ibid.*, p. 14.

À la suite de cette deuxième publication et compte tenu des réactions et de l'intérêt que le public lui porte, le libraire Étienne Ganeau s'attache à en faire un ouvrage. Il obtient le 23 septembre 1727 l'approbation du censeur Blanchard pour le manuscrit intitulé *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et un privilège le 27 septembre, que Lambert cherche à supprimer⁹. N'ayant pu obtenir gain de cause, elle se tourne vers le libraire et, en vain, s'efforce de racheter l'édition complète. Elle relate sa démarche dans une lettre adressée à Claude Buffier :

Rien n'est plus vrai que, depuis dix ans, j'ai fait l'impossible pour empêcher l'impression d'un manuscrit que j'avois prêté à un ami, & que l'on a trouvé à sa mort. M. Ganeau libraire, vous dira que j'ai voulu acheter l'édition : il a eu la bonne foi de ne vouloir pas recevoir mon argent, parce qu'il en avoit beaucoup débité. J'ai résisté à tous mes amis qui vouloient le faire imprimer, & sur tout à Mr. de La Riviere, à qui l'on doit beaucoup de déférence pour son mérite & ses vertus.¹⁰

Les commentaires de Lambert interrogent : la mention de dix ans prouve que les manuscrits des *Avis* circulaient dans le monde depuis longtemps et étaient loués au point qu'on cherchait à les publier. L'explication du manuscrit trouvé à la mort d'un ami et imprimé à ce moment semble relever d'un lieu commun pour désengager toute responsabilité : elle se présente en victime d'une publication qu'elle refusait catégoriquement, son honneur est donc sauf et, dans le même temps, elle n'accuse personne autour d'elle¹¹. Pourtant, les remarques concernant La Rivière mises en relation avec une lettre de ce dernier datée du 20 février 1728 semblent confirmer le rôle de celui-ci dans la publication des *Avis d'une mère à sa fille*, inédits dans l'édition de Ganeau :

Je vous rens, Madame, le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. [...] Il y a plus de trente ans que cet ouvrage est fait ; il y a une personne de votre connoissance qui y a eu quelque part dans le tems qu'on y travailloit : il n'est imprimé que depuis peu ; ce n'est plus qu'au public qu'on l'adresse : il se trouvera toujours des filles & des garçons. Ainsi ces Avis seront toujours nécessaires. J'ai aidé au parti qu'on a pris de les imprimer. Rien n'est plus nécessaire & plus négligé que l'éducation des demoiselles¹².

Les commentaires de La Rivière soulignent à la fois sa contribution dans l'élaboration du texte trois décennies plus tôt et sa participation dans l'impression récente. Il se décrit

⁹ Roger Marchal mentionne cette démarche en citant le mss français, de B.N. 21955, f°97, constitué des registres officiels qui rendent compte de la demande de suppression du privilège, dans *Madame de Lambert et son milieu*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC n° 289, 1991, p. 173.

¹⁰ Lettre de Lambert à Buffier, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 392.

¹¹ Certains commentateurs pensaient à tort à Sacy. Son décès ayant eu lieu le 26 octobre 1727, les dates ne correspondent pas.

¹² Henri-François de La Rivière, lettre à Madame du ***, le 20 février 1728, *Lettres choisies de M. de La Rivière, gendre de M. le comte de Bussi-Rabutin, avec un abrégé de sa vie, et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père...*, Paris, Chez Debure l'aîné, 1751, p. 24-25.

en acteur de premier plan qui semble effacer le rôle même de Lambert : il peut donc avoir fourni le manuscrit à Ganeau et il est possible que la marquise ait soutenu cette action puisqu'elle n'exprime aucun ressentiment envers lui quand elle le cite dans sa lettre. Ce faisant, elle a toujours respecté la bienséance en restant extérieure à cette démarche de publication.

En revanche, la première parution en 1726 des *Avis d'une mère à son fils* n'avait suscité aucun commentaire de la part de la marquise. Le texte publié anonymement dans les *Continuations des Mémoires de Littérature et d'Histoire* est accompagné d'une note précisant que « ce manuscrit a été communiqué par Monsieur le Chevalier de Saint-Jory¹³ ». Roger Marchal pense que la responsabilité de ce dernier n'est qu'une fable inventée pour disculper Montesquieu¹⁴. Ce dernier aurait offert le manuscrit au Père Desmolets, l'éditeur et le fondateur du périodique, avec qui il était en relation. Pour Roger Marchal, les remerciements que Montesquieu adresse à Lambert le 29 juillet 1726 justifient sa responsabilité dans cette publication : « J'ai reçu le manuscrit que vous avez eu la bonté de m'envoyer »¹⁵. Mais, cette lettre ne peut constituer une preuve efficace car le manuscrit dont il est question ne semble pas correspondre à celui du texte publié¹⁶. Montesquieu a connaissance des *Avis d'une mère à son fils* depuis le mois de juin, comme le révèle la lettre que Berthelot de Duchy lui envoie le 29 juin 1726¹⁷ : « Je n'ai trouvé le trait d'histoire de M. de Lambert dans aucun livre imprimé, obligez moi de m'envoyer l'extrait du manuscrit duquel vous l'avez tiré¹⁸ ». Il serait donc surprenant qu'il attende presque deux mois pour remercier si froidement la marquise si elle lui avait réellement envoyé une de ses compositions. En effet, le partage de manuscrits était conçu comme un cadeau fait pour assurer les liens entre gens du monde et la politesse exigeait des remerciements très chaleureux qui louaient la qualité de l'écrit¹⁹. Montesquieu ne semble d'ailleurs pas avoir trahi la marquise car leur relation est restée

¹³ *Continuation des Mémoires, op. cit.*, p. 317.

¹⁴ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 163-164.

¹⁵ Montesquieu, *Œuvres complètes*, Tome 18, *op. cit.*, p. 246.

¹⁶ Je remercie Catherine Volpillac-Augier pour ses explications, ses éclaircissements et ses arguments sur le rôle de Montesquieu dans cette histoire de publication qui me permettent de nuancer l'hypothèse de Roger Marchal.

¹⁷ Montesquieu, *Œuvres complètes*, Tome 18, *op. cit.*, p. 211. Cette lettre est une réponse à une lettre de Montesquieu aujourd'hui perdue datant du 13 juin 1726.

¹⁸ *Ibid.*, p. 224.

¹⁹ Au contraire, ces remerciements très plats semblent plutôt accuser simplement la réception d'un manuscrit envoyé par Lambert et que Montesquieu attendait, dans un contexte où les lettres se perdaient souvent.

des plus amicales et il n'était pas dans son intérêt de prendre le risque de froisser son amie à un moment où son élection à l'Académie française dépendait étroitement d'elle.

Il est finalement impossible de discerner avec certitude le responsable des publications, d'autant moins que plusieurs personnes peuvent avoir œuvré à ces parutions. Il existe en effet deux versions des *Avis d'une mère à son fils* publiées dans des journaux, une autre dans l'édition de 1728 de Ganeau, qui peuvent confirmer la présence de plusieurs manuscrits divergents.

2. Description des éditions

Les éditions des *Avis d'une mère à son fils* ont été établies, comme le notait déjà le contributeur de la *Bibliothèque française*, à partir de copies différentes du manuscrit.

Une première édition du texte paraît en 1726 dans les *Continuations des Mémoires de Littérature et d'Histoire*, à Paris, chez Simart, sous le titre « Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire ». Cette publication a reçu l'approbation et le privilège du roi. Une autre version paraît, sous le même nom, quelques mois plus tard dans la *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, à Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, en 1727. Il convient de noter deux types de variantes significatives entre ces deux versions²⁰. Tout d'abord, des différences concernent les noms, les références et les explications des faits d'armes de l'époux et du beau-père de Lambert. Ce dernier était en effet intervenu pour régler une crise entre deux maréchaux mais les deux textes ne présentent pas les mêmes protagonistes ni la même réaction de Jean de Lambert :

Les Maréchaux de Gassion & de la Ferté, qui commandoient, s'étant brouillez, leur démêlé divisa l'armée : les deux partis alloient se charger, lorsque votre Grand-Pere, qui n'étoit alors que Maréchal de Camp, plein de cette confiance et de cette autorité que donne le zèle du bien public, ordonna aux troupes de la part du Roi de ferrer ; & déclara qu'il tueroit celui qui n'obéiroit pas. Le Roi a sçu cette action.²¹

Au siège de Gravelines les Maréchaux de Gassion & de la Meilleraye qui commandoient, s'étant brouillez, leur démêlé divisa l'armée : les deux partis alloient se charger, lorsque votre Grand-Pere, qui n'étoit alors que Maréchal de Camp, plein de cette confiance & de cette autorité que donne le zèle du bien public, ordonna aux troupes de la part du Roi de s'arrêter. Il leur défendit de reconnoitre ces Messieurs pour

²⁰ Les différences qui concernent des expressions divergentes mais synonymes et l'usage distinct des personnes grammaticales – utilisation systématique des pronoms personnels de la deuxième personne du pluriel pour la version de 1726 et usage récurrent de la première personne du pluriel dans le texte de 1727 – n'offrent que peu d'intérêt.

²¹ *Continuation des Mémoires, op. cit.*, p. 272-273.

leurs Généraux. Les troupes lui obeirent. Les Maréchaux de la Meilleraye & de Gassion furent obligez de se retirer. Le Roi a sçu cette action.²²

À la suite de cette explication, un paragraphe est d'ailleurs présent uniquement dans la version de 1727 et renforce l'acte héroïque de Jean de Lambert :

Au siège de Gravelines, Monsieur de Castelnaut entra par l'attaque où commandoit votre Grand-Pere : aussi lorsque le Maréchal, peu d'heures avant sa mort, reçut le bâton, il dit qu'en l'état où il étoit cette marque d'honneur lui seroit très inutile, et qu'il valoit bien mieux récompenser M. D. L.²³

Ensuite, la différence notable entre ces deux versions réside dans la présence, dans la version de 1727 uniquement, d'arguments personnels, qui, dans leur expression, rappellent les conseils donnés dans les *Avis d'une mère à sa fille*. Il s'agit, d'une part, de phrases qui condamnent la société :

Que vos liaisons soient avec des personnes au-dessus de vous ; par là, vous vous accoutumez au respect & à la politesse. Avec ses égaux on se néglige ; l'esprit s'assoupit. Je ne sai si on peut esperer de trouver des amis à la Cour. (p. 43)

Qu'on trouve de peuple à la Cour ! (p. 44)

Les jeunes gens ont des sociétés ; rarement ont-ils des amis : les plaisirs les unissent, & les plaisirs ne sont pas des liens dignes de l'amitié. (p. 51).

D'autre part, ces arguments, mêlés à des explications ou des précisions plus nombreuses, encouragent son fils à développer une morale personnelle et sensible, loin des préjugés habituels :

Par les Grâces de Dieu aux hommes, & par le culte des hommes à Dieu. Les âmes élevées ont pour Dieu des sentimens, & un culte à part, qui ne ressemble point à celui du peuple ; tout part du cœur & va à Dieu. (p. 40)

Puisque notre bonheur ne dépend que de la maniere de sentir. (p. 64)

L'attention aux malheurs les rapproche, & les tient presens à l'âme. Une résistance inutile retarde l'habitude qu'elle contracteroit avec son état (p. 67)

Ayez, s'il est possible, une étendue d'esprit qui vous fasse regarder les accidens comme prévus & connus (p. 68).

Il semblerait que l'édition de 1727 soit plus complète. Il est néanmoins difficile d'expliquer ces différences : s'agit-il de deux versions du même texte qui aurait été modifié par Lambert ; ces écrits reposent-ils sur des copies, plus ou moins fautives, du manuscrit original ; les éditeurs auraient-ils modifié des paragraphes et supprimé des arguments qui semblent moins correspondre à l'éducation des jeunes hommes ?

²² *Bibliothèque française, op. cit.*, p. 34-35.

²³ *Ibid.*, p. 35.

L'édition de Ganeau paraît en 1728 sous le titre *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*²⁴. Malgré un titre qui diffère des deux premières versions, Ganeau reprend dans une large part la version donnée dans la *Bibliothèque française*. Mais quelques expressions ou tournures de phrases sont différentes entre la version de Ganeau et les deux versions précédentes, qui, pour ces variantes, correspondent²⁵. L'édition Ganeau par ailleurs ne reprend pas certains arguments énoncés dans les deux premières versions tels que : « Enfin, si la probité & la bonté avoient pris une forme humaine, elles auroient pris celle de votre Pere²⁶ » ou « l'idée de l'honneur renferme trois choses : le sentiment de ce que l'on vaut, l'amour de son devoir, & le désir d'être estimé : voilà ce que la vraie gloire inspire, & à quoi l'on peut la connoître²⁷ ». Elle développe, au contraire, des phrases qui étaient absentes dans les deux textes précédents : « tout le monde vous contestera votre bonheur²⁸ », « [...] par vos foiblesses qui vous mêlent avec eux ; que la justice arrête les mouvemens de votre orgueil qui vous en sépare²⁹ » ou « Approchez-lés de vous, si vous êtes grand, au lieu de les abaisser³⁰ ». Ces différences semblent confirmer que le manuscrit obtenu par Ganeau était différent des deux autres écrits, bien que plus ressemblant avec le texte de 1727. Cela corroborerait les propos tenus dans la *Bibliothèque française* sur les erreurs et le manuscrit fautif ayant servi à l'élaboration du texte des *Continuations des Mémoires*. En revanche, ces trois établissements du texte témoignent certainement de la présence d'au moins trois manuscrits, recopiés du manuscrit original et rien ne permet de le distinguer. Mais ils confirment l'importante circulation des écrits de Lambert qui devaient être recopiés, pour être diffusés encore plus largement.

²⁴ Madame de Lambert, *Avis d'une mère à son fils. Et à sa fille*, à Paris, chez Étienne Ganeau, 1728. En raison de l'approbation et du privilège du roi accordés en septembre 1727, Roger Marchal considère que l'édition date de 1727, l'ouvrage étant certainement sorti dans les derniers jours de décembre, et que la date de 1728 fait illusion (*op. cit.*, p. 173). Cette indication est difficile à confirmer ou à infirmer ; en revanche, nous l'envisagerons toujours comme une édition de 1728, pour éviter des confusions avec la parution en 1727 dans la *Bibliothèque française* qui lui est sans aucun doute antérieure.

²⁵ Par exemple, « admirent » est remplacé par « estiment » (*Continuation des Mémoires, op. cit.*, p. 300, *Bibliothèque française, op. cit.*, p. 56, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Ganeau, 1728, p. 64) ou « que vous haïssez » devient « qui vous haïssent » (*Ibid.*, p. 302, *Ibid.*, p. 57, *Ibid.*, p. 66).

²⁶ *Continuation des Mémoires, op. cit.*, p. 277, *Bibliothèque française, op. cit.*, p. 38.

²⁷ *Ibid.*, p. 313 et p. 66.

²⁸ Lambert, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Ganeau, 1728, *op. cit.*, p. 52.

²⁹ *Ibid.*, p. 77.

³⁰ *Ibid.*, p. 78.

En outre, deux versions de l'édition de 1728 de Ganeau qui semblent à première vue identiques circulent³¹. Il s'agit certainement de deux émissions, produites par Ganeau lui-même, qui, compte tenu de l'entreprise de Lambert pour racheter toute l'édition et devant le succès de l'œuvre, fournit une deuxième édition, qui passe plus inaperçue qu'une deuxième édition, pour ne pas heurter la marquise. En effet, le périodique *Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps concernant quelques nouvelles de Littérature et autres remarques curieuses*, publié par Ganeau, annonce en janvier 1728 la publication des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et signale en novembre 1728 une nouvelle édition du même volume :

Avis d'une mère à son fils & à sa fille. Nouvelle Edition. Chez Etienne Ganeau, rue S. Jacques, aux armes de Dombes, Vol. in-12, ce livre dont le public a si bien reçu la première édition, a été revû avec soin ; on n'a rien épargné dans cette édition, tant pour le papier, que pour l'impression : ce Livre se vend 2 Liv. relié.³²

Leurs pages de titre semblent, à première vue, identiques mais il est intéressant de noter que pour l'édition que j'appellerai « doublon » la date semble abîmée³³. Il ne s'agit pas d'une simple copie dont des volumes auraient été mal imprimés mais d'une autre émission car, si le texte est le même entre les deux versions de 1728, la mise en page est différente³⁴.

En 1729, Jean-Frédéric Bernard, l'éditeur de la *Bibliothèque française*, publie les *Lettres sur la véritable éducation. Par Madame de Lambert*, à Amsterdam³⁵. L'Avertissement du Libraire revient sur le titre choisi : il considère que le terme

³¹ Pour comparaison, les deux versions peuvent être consultées à la Bibliothèque municipale de Lyon qui les a numérisées et mises en ligne :

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001101476518#

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001101476526#

³² *Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps concernant quelques nouvelles de Littérature et autres remarques curieuses* (1717-1776), Paris, chez Ganeau, janvier 1728, p. 42 et novembre 1728, p. 337.

³³ Selon les volumes consultés, à la place de la date parfaitement lisible M.DCC.XXVIII, il semble être écrit M.DCC.CCV.II comme s'il s'agissait d'un point irrégulier ; le premier I semble effacé sur la moitié supérieure ; ou le caractère de ce premier I semble plus fin que les autres chiffres. J'ai comparé le volume détenu par la BM de Lyon et deux versions numérisées sur lesquelles est apposé le tampon du *Museum Britannicum* et du *Taylor Institute of Oxford*.

³⁴ Par exemple, dans l'édition « doublon », les signatures comportent des différences, répertoriées sur tous les volumes dont la date de la première page est faussée : à la place du H, correctement orthographié dans l'édition « normale », apparaît dans l'édition « doublon » un A (Lambert, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Ganeau, 1728, p. 89), et la numérotation dans l'édition « normale » est ainsi faite : A-Aij-Aiij-Aiij jusqu'à la fin de l'ouvrage alors que dans l'édition « doublon », cette numérotation est de rigueur sauf pour les lettres L, N, P et R qui se présente ainsi : L-Liv. Par ailleurs, l'édition « normale » présente une erreur de page : la page 86 est notée 68 alors que la pagination n'est pas fautive dans l'édition « doublon ».

³⁵ *Lettres sur la véritable éducation, par Madame la Marquise de Lambert*, à Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, 1729.

« Conseil » est usé et « celui d'*Avis* que lui a donné l'éditeur de France ne pique pas assez le goût des lecteurs étrangers³⁶ ». Le substantif « Lettre » reprend d'ailleurs le titre donné par les deux éditions de 1726 et de 1727 qui sont rappelées dans cet avertissement. Le libraire affirme que le Père Desmolets avait obtenu une copie par un « magistrat illustre », qui pourrait tout à fait désigner Montesquieu, et que la publication dans la *Bibliothèque française* y est « plus correcte et en meilleur ordre »³⁷. Selon une logique publicitaire et une concurrence déloyale, il défend l'édition de 1727, sans mentionner la nouvelle édition de Ganeau, qu'il semble, néanmoins, suivre. Si la pagination diffère de cette dernière pour les *Avis d'une mère à son fils*, le texte y est semblable ; les *Avis d'une mère à sa fille* sont reproduits à l'identique et cette édition reproduit également l'approbation du censeur Blanchard.

L'œuvre a eu un tel succès que Ganeau publie trois autres éditions : la deuxième en 1729, la troisième en août 1733 accompagnée d'un nouveau privilège du roi accordé en août 1733 et la quatrième en 1739³⁸.

B. Les *Réflexions nouvelles sur les femmes*

1. L'histoire des premières éditions

Les *Réflexions sur les femmes* ont connu un succès en librairie similaire à celui des *Avis*, mais aucun témoignage ne renseigne sur la présence de copies de manuscrits qui auraient circulé parmi les proches de la marquise avant leur publication. Choisy devait certainement posséder un manuscrit, d'après la lettre de Lambert dans laquelle, pour se disculper d'avoir écrit, elle précise que l'écriture de cette composition répond à une commande : « Voilà, mon cher Abbé, le petit ouvrage que vous m'avez fait faire³⁹ ». L'impression aurait été réalisée à partir du texte retrouvé dans les papiers de Choisy, après sa mort, le 2 octobre 1724. Mais l'explication du manuscrit trouvé à la mort d'un ami puis édité sans le consentement de son autrice relève du même procédé de justification que celui de la publication des *Avis*⁴⁰ : l'entourage de la marquise est innocenté et elle reste elle-même bienséante. Le libraire François Le Breton reçoit une approbation par le censeur Lancelot le 16 novembre 1727 et un privilège du roi le 26

³⁶ *Ibid.*, non paginé.

³⁷ *Ibid.*, non paginé.

³⁸ Cette quatrième édition n'est qu'une simple réédition de 1733 : seule la page de titre change.

³⁹ Lettre de Lambert à Choisy, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 371.

⁴⁰ Le manuscrit trouvé à la mort d'un ami était la justification avancée par Lambert pour la publication des *Avis*, dans la lettre à Buffier, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 392.

novembre 1727 et il publie les *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, à Paris, en 1727⁴¹. Malgré l'anonymat de cet ouvrage, Lambert se dit importunée par cette édition et achète tous les volumes pour la supprimer. Elle décrit sa démarche à Bouhier, dans une lettre datée du 8 janvier 1728 : « Le livre dont vous me parlez Monsieur m'a donné bien du chagrin, j'ai fait l'impossible pour qu'il ne fût pas imprimé, il me coûte 100[#] pour retirer une toute petite brochure⁴² ». Le 28 janvier 1728, Bouhier, informé de cette action par la marquise elle-même, semble pourtant dire que le texte a circulé : « On me mande qu'il y a une critique du livre de Mme de Lambert intitulée : *l'art de faire l'amour métaphysiquement*. Si cela est, je vous condamne à la lire, et à me dire ce que vous en pensez⁴³ ». La réponse de Marais, au contraire, suggère que l'ouvrage circule très difficilement à Paris mais il suscite déjà du mépris en raison du titre ironique qui se moque de l'expression « métaphysique d'amour » employée par la marquise :

Je n'ai point vu le livre de *l'Art d'aimer métaphysiquement*. Je crois que c'est seulement le titre que l'on a donné malignement au dernier ouvrage de la Marquise, où elle a pris le parti des femmes et a prêché l'amour platonique ; c'est un petit livret qui est devenu très rare et qu'elle a retiré des mains du libraire. M. Fleutelot l'a lu, et vous en parlera mieux que moi⁴⁴.

Si le rachat de toute l'édition des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* a été un échec, celui-ci semble avoir eu plus de succès. La marquise précise en effet à Buffier : « Tout le monde sait que j'ai acheté toute l'édition d'un autre manuscrit⁴⁵ ». Dans une lettre datée du 20 février 1728, La Rivière distingue bien les deux parutions car les deux démarches concomitantes de Lambert étaient souvent confondues et il avance une raison qui l'aurait poussée à empêcher l'édition de son ouvrage :

Ce n'est pas pour retirer les exemplaires de ce petit livre, que Madame de Lambert a donné sept cens livres au libraire ; mais pour un autre, qui est intitulé *Avis aux femmes* : elles se sont gendarmées contre ce petit ouvrage, et ont essayé de lui donner un ridicule ; c'est pour cela que mon amie lui a ôté son cours : elle m'envoya avant-hier le manuscrit, avec prière de le lui rendre pour le jeter au feu, ce qui a été exécuté⁴⁶.

⁴¹ *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, à Paris, chez François Le Breton pere, 1727.

⁴² Lettre manuscrite de Lambert à Bouhier, dans *Correspondance du président Jean Bouhier*, 13 vol. Bibliothèque nationale de France. Départements des manuscrits, volume IV, Cote : Français 24412, ff. 254-256.

⁴³ Lettre de Bouhier à Marais, à Dijon, le 28 janvier 1728, *op cit.*, tome IX, p. 208.

⁴⁴ Lettre de Marais à Bouhier, à Paris, le 8 février 1728, *ibid.*, tome IX, p. 211.

⁴⁵ Lettre de Lambert à Buffier, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 392.

⁴⁶ Lettre de La Rivière à ***, le 20 février 1728, dans *Lettres choisies...*, *op. cit.*, p. 25-26.

En 1736, La Rivière revient encore sur cette entreprise, dans une lettre adressée à l'abbé Papillon : « J'en fis tant de honte à Mad. De Lambert, qu'elle donna deux cens écus à l'Imprimeur pour en retirer les exemplaires⁴⁷ ». Cette démarche est expliquée par le souci de la réputation de Lambert qui pouvait être souillée par ce « ridicule » et la « honte » d'être publiée. Mais l'attitude de La Rivière face aux *Réflexions nouvelles sur les femmes* est très différente de celle qu'il adopte vis-à-vis des *Avis* et il se fait ici plus critique envers une œuvre à laquelle il n'a pas participé.

Le geste de Lambert a provoqué un effet contraire à celui escompté et a suscité un vif intérêt, ce que raconte la *Bibliothèque française* en 1728 :

Cet ouvrage manuscrit étant tombé entre les mains d'un particulier il crut devoir le faire imprimer. Comme il est rempli d'expressions précieuses & de sentiments romanesques, Madame de Lambert a acheté l'édition entière, ce qui a rendu cette brochure si rare, que les curieux l'ont achetée une pistole.⁴⁸

L'action de Lambert est donc équivoque : elle surveille de près sa réputation car son statut de femme aristocrate l'oblige à rester modeste et bienséante mais, ce faisant, elle jette la lumière sur son œuvre et avoue dans la même temps la maternité. L'engouement suscité par cette démarche pousse le *Mercure de France* à publier des extraits de l'ouvrage en annonçant l'édition de François Le Breton⁴⁹. L'anonymat est préservé car l'auteur y est présenté comme masculin⁵⁰. L'intérêt pour cet ouvrage entraîne d'autres éditions. En 1729, paraît une *Métaphisique d'amour, par Madame la Marquise de L***, à la Haye, chez Gausse et Néaulme⁵¹, qui rappelle, dans un avis au lecteur, l'édition de 1727 et la suppression de la plupart des exemplaires par « la modestie de l'Auteur ». Il y est, par ailleurs, affirmé que cette édition ne ressemble pas à celle de Paris, qui « a été faite sur une mauvaise copie » mais, qu'au contraire elle s'appuie sur « un manuscrit authentique, qui a été communiqué mystérieusement par un des meilleurs amis de Madame la Marquise de L**, et qui nous a été envoyé⁵² ». Il s'agit certainement d'une édition pirate sous un faux nom de libraire. En effet, les libraires « Gosse et Néaulme » publiaient beaucoup et étaient fort connus en France : en revanche, jamais le patronyme

⁴⁷ *Ibid.*, p. 309.

⁴⁸ *Bibliothèque française, op. cit.*, tome XI, 1728, p. 342-343.

⁴⁹ *Mercure de France*, à Paris, chez Guillaume Cavelier, la veuve Pissot, Jean de Nully, Janvier 1728, p. 129-132.

⁵⁰ L'édition de François Le Breton est bien annoncée avec la mention « par une dame de la Cour » mais c'est le pronom personnel masculin qui désigne l'auteur : « il a trouvé des auteurs respectables », p. 129.

⁵¹ *Métaphisique d'amour*, par Madame la Marquise de L**, à La Haye, chez Gausse et Néaulme, 1729.

⁵² *Ibid.*, non paginé.

« Gosse » n'est écrit avec le digramme [au]. La même année, une traduction prise en charge par Lockman et qui donne le nom de l'autrice paraît à Londres⁵³. Saint-Hyacinthe, qui vit à Londres à cette époque, a dû envoyer un exemplaire à Lambert qui lui écrit, le 29 juillet 1729 :

Quant aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie, j'eus un cruel chagrin lorsqu'on les imprima. Je crus les anéantir en achetant toute l'édition ; cela n'a fait qu'augmenter la curiosité. [...] Si j'avois su que messieurs les Anglais eussent honoré un si médiocre écrit de l'impression, je vous l'aurois envoyé tel qu'il est ; craignant moins ce qui se peut dire dans un païs étranger que le bruit qui se fait autour de moi. [...] Vous voulez bien, Monsieur, que je vous prie de faire mes remerciemens au Traducteur. Quoique je sois très fâchée que cela soit connu, je ne puis m'empêcher de lui savoir bon gré du cas qu'il paroît faire d'un si médiocre ouvrage.⁵⁴

Les propos de Lambert semblent valider l'idée que son attitude de modestie et de dépréciation envers la publication est une stratégie de défense, faite pour assurer sa réputation : à Londres, où aucune règle ne l'oblige, elle peut se montrer plus enthousiaste envers la publication.

En 1730, deux éditions paraissent à Londres, sous le nom du libraire Coderc⁵⁵. Ce nom désigne encore un faux nom et des éditions pirates qui seraient en réalité des éditions parisiennes⁵⁶. En effet, les seules éditions prises en charge par Coderc, outre ce texte de Lambert, ne portent que sur la religion, thème peu apte à susciter l'approbation des censeurs français⁵⁷. Une épître destinée à Madame la Marquise de Saint-Aulaire est insérée en début d'ouvrage « pour [la] prier très humblement d'obtenir de Madame la Marquise de Lambert le pardon qu'[il] la supplie de [lui] accorder d'avoir publié ces *Réflexions*⁵⁸ ». La préface précise l'histoire des publications précédentes et indique comment l'éditeur a œuvré pour éditer son texte :

Il avoit été imprimé à Paris en 1727, sur une copie du manuscrit ; & comme cette édition s'étoit faite à l'insçu de Madame la Marquise de Lambert, elle en fit acheter tous les exemplaires dans le dessein de les supprimer. Mais par bonheur quelques-uns ayant échappé à cette précaution, on en eut un sur lequel on fit une traduction anglaise, & je

⁵³ *New reflexions on the Fair sex, written originally in french, by the celebrated Marchioness de Lambert, author on Advice from a mother to her son and daughter, translated into English by J. Lockman*, Londres, N. Prevost, 1729.

⁵⁴ Lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 423.

⁵⁵ *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, à Londres, chez Coderc, 1730 et *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, Nouvelle Édition corrigée, à Londres, chez Coderc, 1730.

⁵⁶ C'est ce qu'indique Émile Weller dans le *Dictionnaire des ouvrages français portant de fausses indications des lieux d'impression et des imprimeurs, depuis le XVI^e siècle jusqu'aux temps modernes*, Leipzig, Guillaume Engelmann, 1864, p. 92.

⁵⁷ En revanche, selon Roger Marchal, le libraire Coderc serait un « libraire spécialisé dans ce genre d'ouvrages », *op. cit.*, p. 176.

⁵⁸ *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Londres, Coderc, 1730, non paginé.

fus assez heureux pour en trouver un autre dans un voyage que je fis l'année dernière à Paris. Mes premiers soins, à mon retour en Angleterre, furent de le faire imprimer. La dernière feuille étoit sous presse lorsque, trouvant M. de S. Hyacinthe, je lui dis que je lui porterai le lendemain un petit livre dont il seroit bien content. [...] Dès-que je lui eus nommé le livre, il en parut bien aise par rapport à soi & par rapport au public, & fâché par la crainte qu'il eut que je n'eusse fait une chose désagréable à Madame la Marquise de Lambert. Je répondis à M. de S. Hyacinthe que j'en serois au désespoir, mais je le priai de considérer que puis-qu'on en avoit fait une traduction, il falloit qu'il y en eût d'autres exemplaires que le mien, dont quelqu'un s'en serviroit sans doute pour en donner une nouvelle Edition.⁵⁹

La préface invente une anecdote avec Saint-Hyacinthe pour suggérer qu'il a pris en charge cette édition et qu'il s'en justifie aux yeux de son amie.

Ces éditions, très convoitées par les lecteurs, ont attiré l'attention des journalistes qui ont commenté les manuscrits publiés. Le *Journal des savants*, en novembre 1730, présente ainsi les éditions de La Haye et de Londres : « Les deux titres qu'on vient de lire, annoncent le même Ouvrage, avec cette différence, que l'édition de La Haye, quoique défectueuse, est faite sur un manuscrit infiniment moins fautif que celle de Londres⁶⁰ ». Pourtant, ces éditions sont présentées comme des copies des exemplaires préservés de la première édition que Lambert a rachetée : « Malgré cette précaution deux exemplaires ont échappé à la modestie de Madame de Lambert. L'un a passé à La Haye, l'autre a passé en Angleterre, où M. Lockman l'a traduit en anglois et où Pierre Coderc l'a imprimé dans sa langue primitive⁶¹ ». Ce sont sans doute ces nouvelles éditions que commente Marais à l'automne 1730 : « Je ne sais ce que Desmaizeaux veut me dire qu'il m'envoie une brochure de Mme de Lambert⁶² » et Bouhier essaie d'identifier le texte :

La brochure de Mme de Lambert est apparemment celle qu'on imprima furtivement à Paris il y a deux ans, et dont elle fit racheter presque tous les exemplaires, pour environ cent pistoles, qu'elle donna à l'imprimeur. Mais il y en avait déjà quelques uns de débités. J'en ai une copie manuscrite.⁶³

Marais lui répond en affirmant qu'il s'agit bien des *Réflexions sur les femmes* et précise : « Le livre de Madame de Lambert se vendait cet été dans les cafés de Paris⁶⁴ ». Les deux hommes commentent la diffusion des œuvres et informent sur les conditions matérielles de cette diffusion.

⁵⁹ *Ibid.*, non paginé.

⁶⁰ *Journal des savants*, Paris, Chez Chaubert, novembre 1730, p. 686.

⁶¹ *Ibid.*, p. 686.

⁶² Lettre de Marais à Bouhier, à Paris, le 23 octobre 1730, *ibid.*, tome XI, p. 26.

⁶³ Lettre de Bouhier à Marais, à Dijon, le 30 octobre 1730, *ibid.*, tome XI, p. 27.

⁶⁴ Lettre de Marais à Bouhier, à Paris, le 8 novembre 1730, *ibid.*, tome XI, p. 29.

Les diverses sources rendent compte d'exemplaires différents qui auraient servi à l'impression de ces éditions. En revanche, un doute persiste : s'agit-il de manuscrits distincts qui auraient permis d'imprimer plusieurs textes ou sont-ce les exemplaires conservés après le rachat de la première édition par Lambert et qui auraient été imprimés différemment par les éditeurs ? Les diverses versions du texte incitent pourtant à considérer qu'au moins deux manuscrits existaient. En effet, ces différences modifient parfois le sens général du texte et Lambert a commenté elle-même certains changements. Il est donc important de comparer ces différentes éditions, pour essayer de retrouver un texte original et pour comprendre comment elles ont pu conduire à des interprétations fautives sur le texte.

2. Les textes édités : description et comparaison

a. Le titre

La première édition du texte propose le titre *Réflexions nouvelles sur les femmes*, repris ensuite par les éditions londoniennes de Coderc et par Lockman, dont la traduction est littérale. En revanche, l'édition à La Haye donne *Métaphysique d'amour* et explique dans l'« Avis du Libraire » que le titre de l'édition parisienne « n'est pas le vrai titre de l'ouvrage⁶⁵ ». Or, toutes les éditions postérieures ont préféré le premier titre choisi. Si Lambert emploie bien dans les dernières phrases de son texte l'expression « métaphysique d'amour », il semble peu judicieux de la choisir comme titre dans le sens où cette métaphysique d'amour n'est le thème que de la deuxième partie de l'écrit : la première consiste en une défense des femmes et porte sur des domaines plus larges et variés concernant leur vie. Ce titre a d'ailleurs engagé les critiques à concevoir cet ouvrage comme un écrit précieux et sentimental. L'expression étant très connotée, elle dessert de fait l'œuvre.

b. Composition des éditions, stratégies éditoriales

Les différents éditeurs des *Réflexions nouvelles sur les femmes* intègrent des pièces liminaires, pour justifier leur démarche d'édition et pour louer le volume qu'ils offrent aux lecteurs, ce qui renseigne sur le contexte de publication de ces divers volumes.

⁶⁵ *Métaphysique d'amour*, *op. cit.*, non paginé.

La première édition de 1727 prise en charge par Le Breton n'offre qu'une pièce liminaire intitulée « Au lecteur », qui est en réalité un paragraphe du texte de Lambert, absent dans cette édition. L'édition pirate de 1729 sous le nom de « Gousse et Néaulme » présente un « Avis du libraire » dans lequel il justifie son édition et accuse le texte précédent d'erreurs et de défauts. Cet avis participe d'une stratégie éditoriale qui cherche à présenter son texte comme le meilleur puisqu'il s'appuierait sur un manuscrit complet et juste, mais il ne renseigne pas véritablement sur les manuscrits et les établissements du texte présenté. La démarche de John Lockman dans les pièces liminaires de la traduction anglaise relève d'une stratégie différente dans le sens où le texte en anglais ne convoite pas les lecteurs français. Il présente une épître dédicatoire à la duchesse de Manchester et se place ainsi sous le patronage d'une figure influente. La préface qu'il compose tend à justifier le texte choisi et sa traduction.

Les deux éditions datées de 1730 et publiées sous le nom de Coderc, à Londres, méritent d'être présentées séparément car elles affichent de nombreuses différences. La première apparaît dès la page de titre et permet de distinguer deux versions, bien que ces pages de titre utilisent les mêmes typographies et la même présentation. L'une d'entre elles annonce que « le prix est de douze sols » à la même place que la précision « Nouvelle édition corrigée » pour l'autre. Le renseignement sur le coût rappelle le prix de « quinze sols » affiché sur la page de titre de l'édition parisienne. Cette stratégie éditoriale qui annonce la parution d'une nouvelle édition du même texte, à prix réduit par rapport à la première édition parisienne, renforce l'idée que Coderc à Londres est une fausse adresse, éditée à Paris, pour des lecteurs français⁶⁶. Le volume comporte une épître dédicatoire à madame de Saint-Aulaire, la fille de la marquise, la lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe datée du 29 juillet 1729 au sujet de la traduction que ce dernier lui avait envoyée, un avis « Au lecteur » qui est le même que celui présenté dans l'édition parisienne de 1727 et, à la fin du volume, une liste d'*errata*. Si la page de titre ne mentionne pas le nom de Lambert, à la manière de la première édition de 1727, toutes les pièces liminaires décrivent le contexte de publication depuis la première parution. Cela participe sans doute d'une autre stratégie d'édition pour susciter l'intérêt des lecteurs : en fournissant des détails des manœuvres pour la publication des *Réflexions nouvelles sur les femmes* sans l'autorisation de Lambert puis ses réactions a

⁶⁶ Sur la page de titre de l'exemplaire que j'ai pu consulter, le nom « Coderc » avait été découpé. Il s'agit de l'exemplaire détenu par la Bibliothèque municipale de Lyon qui donne ces informations sur la notice du livre : « Fausse adresse ? Le nom de Coderc a été découpé au titre en rouge et noir et à la fin de l'épître dédicacé ».

posteriori, cette édition encourage autant l'engouement pour le scandale provoqué par le rachat des volumes par Lambert que celui pour le livre lui-même. Quant à l'autre version qui indique qu'il s'agit d'« une nouvelle édition corrigée », elle offre les mêmes pièces liminaires, auxquelles s'ajoutent une épître de Madame de Vatry à Madame de Lambert, qui loue les mérites de sa destinataire, et un « Envoi », qui est en réalité la lettre que Lambert avait adressée à Choisy en lui envoyant le manuscrit des *Réflexions sur les femmes*. En revanche, cette édition présente un faux-titre que l'autre édition n'avait pas et les *Errata* n'y figurent pas⁶⁷. Cette absence s'explique par le fait que les textes publiés dans ces deux éditions diffèrent.

c. Comparaison des textes des *Réflexions nouvelles sur les femmes*

Des variantes du texte des *Réflexions nouvelles sur les femmes* existent. Le texte de 1727 édité à Paris par Le Breton constitue la première version, à partir de laquelle la traduction et l'édition londonienne de « douze sols » de 1730 ont été établies. L'édition de 1729 de La Haye établit une deuxième version sur laquelle s'est appuyée la « nouvelle édition corrigée » de Londres. Les variantes et les différences décelées entre ces textes rendent compte des choix des éditeurs.

La première distinction entre ces deux versions a été dévoilée par Lambert elle-même. Elle ne commente qu'une seule fois le texte tel qu'il a été publié, à propos de la traduction que Saint-Hyacinthe lui avait envoyée. Elle déplore dans une lettre à son ami le fait que cette traduction s'est appuyée sur une version édulcorée : « le manuscrit sur les femmes est si défiguré qu'on ne sait ce que c'est : on a ôté le commencement et la fin⁶⁸ ». La version sans ces paragraphes apparaît dans l'édition parisienne de 1727, dans la traduction de Lockman et dans l'édition londonienne à « douze sols ». En revanche, ces paragraphes figurent dans l'édition de 1729 de La Haye et dans la « nouvelle édition corrigée » de Coderc de 1730. Le premier paragraphe fonctionne comme une sorte de préambule qui défend les romancières et critique le fait qu'elles sont jugées ridicules. Ce ridicule est le point de départ de l'argumentation de Lambert. Elle veut prouver qu'il

⁶⁷ La notice de ce volume présentée par la B.M. de Lyon explique la composition de ce livre : « 2f.-in-8 ont été ajoutés avant et après le titre, le premier contient le faux-titre, le 2^e une épître en vers de Mme Vatry ». L'ajout de ces feuillets donne l'impression à tort que les deux versions sont identiques. Le premier feuillet contenant les pièces liminaires est identique, en revanche les autres feuillets comportant le texte sont différents, en témoignent les signatures : une édition présente les signatures de la sorte : « A2-A3 ; B-B3, ... » quand celles de l'autre se composent ainsi : « A-Avi ; ... ». Il s'agit bien de deux éditions différentes.

⁶⁸ Lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 423.

est la cause de la dépravation des mœurs, qui ne serait donc en aucun cas à mettre sur le compte des femmes. Or, en l'absence de ce paragraphe dans trois éditions, le texte débute sans cet avertissement et s'ouvre *ex abrupto* sur des arguments forts. Le dernier paragraphe que Lambert mentionne dans sa lettre est absent de la traduction, mais il est présent sous une autre forme dans l'édition parisienne de 1727 et dans celle de douze sols de Londres : leur « avis au lecteur » constitue en réalité le dernier paragraphe du texte. Lambert revenait à la toute fin de son discours sur sa méthode d'écriture et sur le plan qu'elle avait choisi, ce qui a sans doute poussé l'éditeur à le déplacer au début de l'ouvrage. Comme le soulignait Lambert, l'absence de ces deux paragraphes dénature le texte.

Au-delà de ces différences très visibles aux seuils du texte, les deux versions connaissent de nombreuses variantes. Outre l'utilisation de nombreuses tournures de phrases ou d'expressions différentes⁶⁹, l'édition de La Haye et la nouvelle édition de Londres comportent des phrases ou des propositions absentes des autres versions. Il s'agit notamment d'éclaircissements : « Elles ont senti que les hommes ne les honoraient plus comme autrefois : car la pudeur a des droits naturels sur le respect des hommes ; pour leur plaire ; elles ont pris tous leurs goûts ; mais elles se méprennent...⁷⁰ », « il l'a placé sur les femmes, et non sur les hommes, il en rend raison⁷¹ », « galanterie qui ôte tout ce lustre, et cette fleur d'innocence qu'il est si doux d'arracher »⁷², « enfin tout se plaint, elles manquent à l'amour et sont infidèles à la gloire⁷³ », « les passions délicates s'accroissent et s'augmentent toujours⁷⁴ ». Ces formules sont parfois des interventions engagées : « (car il faut un peu penser à leur défense.)⁷⁵ ». Néanmoins, la nouvelle édition de Londres de 1730 s'éloigne parfois de son modèle, souvent à propos des noms ou des patronymes : « Lybie » est écrit à la place de « Lydie », « Don Guichot », au lieu de « Don Quichotte »⁷⁶. Il pourrait s'agir d'erreurs ou de maladresses de la part de l'éditeur. En revanche, cette édition fournit

⁶⁹ Par exemple, les éditions de La Haye et de Londres proposent « Ne faut-il pas que la parole, et la reconnaissance défendent [...] » (La Haye, p. 33 ; Londres, p. 49) alors que celles de Paris et de Londres écrivent : « la morale et la reconnaissance ne défendent point [...] » (Paris, p. 46 ; Londres, p. 45).

⁷⁰ La Haye, p. 5 ; Londres, p. 6-7.

⁷¹ La Haye, p. 22 ; Londres, p. 33. Les autres éditions proposent seulement : « il ne l'a pas placé chez les hommes. »

⁷² La Haye, p. 36 ; Londres, p. 53.

⁷³ La Haye, p. 36 ; Londres, p. 54.

⁷⁴ La Haye, p. 44 ; Londres, p. 70.

⁷⁵ La Haye, p. 8 ; Londres, p. 11.

⁷⁶ Londres, p. 3 et 4.

plusieurs anecdotes à la suite d'une citation du Tasse, qui ne figurent dans aucune autre édition :

Une dame qui a paré la Cour par son esprit et par ses grâces alloit plus loin ; elle ne passoit pas à ses amans de désirer, & quand elle s'en appercevoit, elle disoit : *Il désire, il ne m'aime plus, & cessoit de les voir.*

Une ambassadrice d'Espagne en France disoit ; « les Dames Françaises sont bien malheureuses, elles ont peu de temps à jouir du plaisir d'aimer, & d'être aimées. On leur demande pour plaire, ce qui ne dépend plus d'elles, qui est la jeunesse & les graces. Ce n'est pas la même chose à présent en Espagne, disoit-elle, nous sommes assez heureuses ayant épuré l'amour, de jouir long-temps de ses douces illusions. Ce ne sont pas les corps qui aiment, ce sont les ames. Saint-Evremond connoissoit bien ces sortes d'unions, l'amour, disoit-il, dans les commencemens se nourrit de peu, rien de si épuré qu'une passion naissante, leur plaisir approche de ces joyes que l'on nous fait espérer en l'autre vie. Ces langueurs secrètes, ces mouvemens, ces extases des ames passionnées, & ces détachemens de la matière, & les sens ne font leur fonction que par habitude. Les esprits qui les animent sont tous dans l'objet, notre ame a une vie séparée, elle jouit seule de ces véritables plaisirs, la personne aimée emporte avec elle tout ce que nous avons de spirituel. C'est alors que les volontés & les pensées se concertent, & que les âmes s'unissent & se confondent. Les deux sexes seroient bien heureux, si ayant conduit ces sentimens à leur perfection, ils pouvaient en jouir tout le temps de leur vie »⁷⁷.

Il est intéressant d'insérer ces réflexions car elles participent de la définition des sentiments et de l'amour que Lambert développe dans ce discours. Ce paragraphe supplémentaire prouverait-il la présence d'un troisième manuscrit, néanmoins très proche de celui fourni pour la publication de La Haye ?

Ces variantes semblent rendre compte de l'existence d'au moins deux manuscrits distincts. L'éditeur de La Haye qui affirme dans sa préface que son texte s'appuie sur un « manuscrit authentique », fourni par un ami de Lambert, et les dires de la marquise à propos de la version erronée de la traduction vont dans le même sens, à savoir que l'édition de La Haye, complétée de la « nouvelle édition corrigée » de Londres doit être préférée pour retrouver, au plus près, le texte de Lambert.

C. Publication commune des *Avis* et des *Réflexions nouvelles sur les femmes*

Face au succès des différents ouvrages publiés, Pierre Humbert, libraire à Amsterdam, entreprend leur publication commune sous le nom *Réflexions nouvelles sur les femmes et Lettres sur la Véritable éducation, par Mad. La Marquise de Lambert*⁷⁸.

⁷⁷ Londres, p. 65-68.

⁷⁸ *Réflexions nouvelles sur les femmes et lettres sur la véritable éducation par Mad. La marquise de Lambert*, à Amsterdam, chez Pierre Humbert, 1732.

La date de cette édition semble être 1732, selon toutes les éditions consultées. Néanmoins, le périodique intitulé la *Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne et des Pays du Nord* rend compte en 1730 des « Livres nouveaux et autres qui se trouvent à Amsterdam, chez Pierre Humbert » et il y mentionne les « Réflexions nouvelles sur les femmes et Lettres sur la véritable éducation par la *Marquise de Lambert*. 12. 1730⁷⁹ » puis, dans la même rubrique, en 1732, il annonce les « Réflexions nouvelles sur les femmes ; et Lettres sur la véritable éducation par la *Marquise de Lambert*. Nouvelle édition revue avec soin, & a laquelle on a ajouté ce qui manquait aux Editions précédentes. 12. 1732⁸⁰ ». Le périodique, publié chez le même éditeur que cet ouvrage, semble indiquer que deux éditions ont vu le jour en 1730 et en 1732 ; cependant, l'édition de 1730 n'est mentionnée nulle part ailleurs ni référencée dans les bibliothèques et l'édition de 1732 n'indique pas qu'il s'agirait d'une deuxième édition.

L'avertissement du libraire participe de la stratégie éditoriale habituelle en faisant valoir les mérites de sa propre édition sur les précédentes, louant le texte des *Réflexions sur les femmes* qu'il publie et en mentionnant une « personne de mérite » pour servir de caution à son édition :

Quelque imparfaites qu'ayent été les éditions précédentes, elles ont été extrêmement bien reçues du public : ainsi on a lieu de se flater que celle-ci le sera encore davantage, puisqu'on a eu le bonheur de recouvrer le commencement & la fin de cet excellent petit ouvrage, qui manquoient aux autres éditions. On en est redevable à une personne de mérite, à qui j'en témoigne ici avec plaisir ma reconnoissance.⁸¹

Il précise également qu'il ajoute les *Lettres sur la véritable éducation* « pour en faire un volume raisonnable », son édition favorise donc le texte des *Réflexions sur les femmes*. En effet, les pièces liminaires ne renvoient qu'à ce texte. La Préface de l'édition de « douze sols » de Londres y est reproduite, ainsi que la lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe. La lettre de cette dernière à Choisy y figure également et l'avertissement au lecteur souligne le fait que « cette lettre paraît ici pour la première fois ». Or, la « nouvelle édition corrigée » de Londres l'avait aussi insérée dans ces pièces liminaires. Cela semble donc signifier que Humbert ignorait cette édition et que, de ce fait, sa première édition, antérieure ou contemporaine à la « nouvelle édition corrigée » de Londres, peut dater de 1730. Pour l'établissement du texte des *Réflexions nouvelles sur*

⁷⁹ *Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne et des Pays du Nord*, Amsterdam, chez Pierre Humbert, t. IX, 1730, p. 1.

⁸⁰ *Ibid.*, t. XXIV, 1732, p. 1.

⁸¹ *Réflexions nouvelles sur les femmes et lettres sur la véritable éducation par Mad. La marquise de Lambert*, *op. cit.*, non paginé.

les femmes, le texte choisi est celui de l'édition de 1727 de Le Breton ou l'édition de « douze sols » de Londres, auxquelles ont été ajoutés le premier et le dernier paragraphe du texte des éditions de La Haye de 1729 ou de la nouvelle édition de Londres de 1730⁸². En ce qui concerne les *Avis*, le titre choisi *Lettres sur la véritable éducation* renvoie à la version de Jean-Frédéric Bernard à Amsterdam en 1729. Le texte est d'ailleurs copié sur cette version qui avait elle-même repris le texte des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* publiés par Ganeau en 1728⁸³.

En dépit du refus manifeste de publier ses œuvres, trois écrits de la marquise sont édités de son vivant et circulent activement dans le monde en raison de l'intérêt que leur portent les contemporains. Adrienne Le Couvreur s'enquiert auprès d'un correspondant anonyme M. B***, le 18 octobre 1728 : « N'avez-vous pas eu la bonté de vous charger du livre de Mad. De Lambert ?⁸⁴ ». La curiosité envers les œuvres de la marquise est toujours aussi importante, même après sa mort, car Françoise de Graffigny, dans une lettre du 19 octobre 1738 adressée à Devaux, raconte ses occupations et ses ennuis pendant son séjour à Commercy⁸⁵ et énonce en passant qu'« il y a cependant un gros cahier de Md. De Lambert que je voudrais bien voir. Elle [Mme de Stainville] dit qu'il n'est pas imprimé. Ce n'est peut-être pas vrai, car en honneur elle ne sait rien ni ne connaît rien⁸⁶ ».

Mais les démarches et les réactions de la marquise vis-à-vis de la publication sont ambiguës et son statut reste singulier : elle refuse catégoriquement d'être considérée comme une autrice ou une femme de lettres mais elle entretient l'intérêt que ses contemporains portent à ses productions et elle encourage sa réputation d'intellectuelle. Ce faisant, elle promeut implicitement un autre type d'autrice, relevant davantage de la femme de plume. Les choix éditoriaux, auxquels Lambert ou ses amis ont pu participer sans aucune certitude, entretiennent cette ambiguïté. Le succès évident

⁸² Le dernier paragraphe de ces éditions ne correspond pas à l'identique à l'« Avis » au lecteur des éditions de 1727 et de 1730. Ce sont bien les variantes des éditions de La Haye et de Londres qui ont été choisies.

⁸³ Les textes publiés par Ganeau en 1729 comportent quelques variantes minimales par rapport à ceux de 1728 : les textes édités à Amsterdam en 1729 s'appuyaient essentiellement sur la version de 1728 et les textes publiés par Humbert correspondent tout à fait à cet établissement des textes. Il est donc certain que l'éditeur n'a pas consulté la deuxième édition de Ganeau, plus récente, ce qui valide encore une publication dès 1730.

⁸⁴ Adrienne Le Couvreur, lettre à Monsieur B*** le 18 octobre 1728, dans *Lettres*, éd. G. Monval, Paris, Plon, 1892, p. 161.

⁸⁵ Il semblerait qu'en octobre 1738 Graffigny serait à Commercy auprès de Mme de Stainville, selon la préface de *Correspondance de Madame de Graffigny*, Oxford, Voltaire Foundation Taylor Institution, 1985, tome 1, p. XXXVI.

⁸⁶ Lettre de Graffigny à Devaux, le 19 octobre 1738, dans *ibid.*, p. 96.

des différentes éditions de son vivant a en outre poussé les différents éditeurs à publier ses œuvres complètes, après sa mort.

II. La fabrique d'une œuvre

Les textes de Lambert, pour l'essentiel, ont été retrouvés et rendus publics après sa mort, au cours des éditions successives. Il convient donc de reprendre ces différentes parutions pour en avoir une vue d'ensemble et comprendre les divers enjeux de la publication. Cet état des lieux permet, d'une part, de prendre la mesure de la complexité de l'histoire éditoriale des œuvres de Lambert. Il rend compte, d'autre part, des principes éditoriaux des libraires qui ont peu à peu fixé une œuvre à l'origine fragmentaire et dispersée et l'ont érigée en œuvre littéraire, assurant dans le même temps une reconnaissance à leur autrice.

A. La publication dans des recueils

1. Le rôle de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe joue un rôle important dans la découverte et la diffusion des œuvres. Il réside en France à partir de 1731 et au moins jusqu'à la mort de la marquise en 1733, séjour pendant lequel il a sans doute fréquenté le salon de cette dernière dont il était ami. Il aurait pris possession de ses manuscrits, à cette occasion, et Voltaire considère qu'il s'agit d'un vol. Mais cette accusation, liée à un différend entre les deux hommes, nous incite à être prudents. Il conspu ainsi à plusieurs reprises Saint-Hyacinthe qui aurait abusé de sa générosité pendant leurs séjours respectifs à Londres et qui aurait critiqué plusieurs de ses œuvres sans raison. Face à ce vif ressentiment, Voltaire essaie de détruire la réputation de ce dernier en rappelant ses fautes. Il l'accuse ainsi dans une lettre à Berger d'avoir « escroqué la réputation d'auteur de ce petit livre [*Mathanasius*], comme il a volé Mme. Lambert. Infâme escroc et sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs et de son esprit⁸⁷ ». Il répète cette accusation à Helvétius : « Je sais seulement qu'il a volé en dernier lieu feu [*sic*] Mme de Lambert, et que ses héritiers en savent des nouvelles⁸⁸ », et auprès de Levesque de Pouilly : « les héritiers de Mme Lambert ne se sont pas tus et j'ai des lettres des personnes les plus respectables et de la plus haute considération qui après avoir assisté souvent M. de Saint-Hyacinthe l'ont

⁸⁷ Voltaire, lettre à Berger, le 16 février 1739, dans *Correspondance* II (janvier 1739-décembre 1748), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1977, p. 101.

⁸⁸ Voltaire, lettre à Claude-Adrien Helvétius, le 21 mars 1739, dans *ibid.*, p. 159.

reconnu et ont fait succéder la plus violente indignation à leurs bontés⁸⁹ ». Ces accusations jettent donc le trouble sur les textes de Lambert car, s'il s'agit d'un vol, rien ne permet de connaître la valeur qu'elle leur accordait. Pourtant, la détention par Saint-Hyacinthe des écrits de la marquise constitue la première étape de leur diffusion posthume.

Le premier texte à être publié est le *Traité de l'amitié*, inséré dans le *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié, La politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et le cœur*, paru en 1736, à Paris chez la Veuve Pissot⁹⁰. La participation de Saint-Hyacinthe dans cette entreprise ne fait aucun doute, et la lettre qu'il adresse à Charles Pacius de La Motte renseigne sur son rôle dans la publication de ces deux éditions :

Je ne sais pas s'il est parvenu jusques à vous un petit livre que je fis imprimer à Paris sous le titre de *Divers écrits sur l'amour et l'amitié, sur la volupté et la politesse, La théorie des sentimens agréables et des pensées détachées* du feu marquis de Charost. [...] Cela n'empêcha pas qu'il ne s'en fit deux éditions en quatre mois de temps. En effet le livre a été trouvé charmant, j'en puis parler avec éloge n'y ayant que deux pièces de moi et toute le reste venant de bonne main.⁹¹

Deux éditions paraissent chez la veuve Pissot⁹² et une autre sous une fausse adresse à Bruxelles chez François Foppens^{93 94}. Le recueil se compose essentiellement de textes

⁸⁹ Voltaire, lettre à Lévesque de Pouilly, le 27 février 1739, dans *ibid.*, p. 126.

⁹⁰ *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et le cœur*, édité par Saint-Hyacinthe, Paris, chez la Veuve Pissot, 1736.

⁹¹ Lettre de Saint-Hyacinthe à Charles Pacius de La Motte, à Amsterdam le 27 juin 1742, dans *Bulletin SHPF*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, LXI^e année, 1912, p. 65.

⁹² J'ai pu consulter, en outre, une autre édition qui présente la même page de couverture que les éditions de la veuve Pissot : en revanche, la pagination et les signatures suivies sont faites sans aucune logique et les textes sont parfois modifiés. Il semblerait qu'il s'agisse d'une copie fautive qui ne renseigne pas sur les éditions mais qui confirme néanmoins le succès du Recueil.

⁹³ François Foppens (imprimeur-libraire prétendu (17.-17..)) est un « pseudonyme qui, sous la fausse adresse de « Bruxelles, entre 1736 et 1790 au moins, dissimule des impressions françaises, probablement parisiennes », indique le site http://data.bnf.fr/16193654/francois_foppens/ [consulté le 13 novembre 2017].

⁹⁴ Il s'agit de deux éditions différentes. Les pages de titre sont identiques : seules changent l'adresse de l'éditeur pour la version de Foppens et la vignette centrale pour la deuxième édition de la veuve Pissot. La première édition parisienne ainsi que l'édition de Foppens comportent un faux titre et affichent les mêmes vignettes, au début de chaque nouvelle section. En revanche, l'édition bruxelloise se termine à la page 228 alors que les autres éditions présentent deux textes supplémentaires. Les seules différences entre les deux éditions parisiennes résident dans les vignettes, une erreur de pagination (la deuxième édition indique fautivement la page 220 alors qu'il s'agit de la page 286) et les signatures qui divergent : Les signatures de ces deux éditions suivent la même logique A-Avi. Il faut noter que la signature de la première édition parisienne s'arrête à Kij puis reprend normalement de L jusqu'à O. Kij correspond à la dernière signature de l'édition de F. Foppens. Il semblerait, dans ce cas, que l'édition parisienne que j'ai consultée se terminait d'abord sur le même texte que celle de F. Foppens et que quatre feuillets ont été rajoutés par la suite pour présenter le même texte que la deuxième édition. La deuxième édition parisienne présente ainsi des signatures poursuivant la même logique tout au long du volume : A-Avj jusqu'à M-Mvj puis N-Nij, dont le feuillet est plus court que dans le reste du livre. Cette analyse est confortée par le fait que dans la première édition que j'ai consultée, l'approbation et le privilège du roi

anonymes qui ont pu, pour certains, être attribués sans difficulté : une « dédicace à son altesse royale Monseigneur Prince de Galles, recherché pour être le protecteur du recueil » et une « *Lettre à Madame la Duchesse de **** », toutes deux composées par Saint-Hyacinthe ; le « *Traité de l'amitié* par Mme la marquise de *** » qui est sans nul doute la marquise de Lambert ; la « *Question sur la Politesse*, résolue par Mme l'Abbesse de F*** », c'est-à-dire Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevault ; la *Conversation sur la volupté* rédigée par Saint-Hyacinthe ; « *Agathon. Dialogue sur la Volupté*, par Monsieur R*** », attribué à Monsieur Rémond ; la « *Théorie des sentimens agreables où l'on établit les principes de la Morale*, Par Monsieur de P*** », qui est avec certitude Lévesque de Pouilly ; la « *Lettre à Monsieur l'abbé T*** » de Saint-Hyacinthe et les *Réflexions de M. le Marquis de ****, sur l'esprit et le cœur, écrites par le marquis de Charost. Le *Traité de l'amitié* de Lambert paraît donc pour la première fois dans ce recueil dont la logique et la cohérence semblent thématiques : toutes les pièces insérées dans ce recueil portent sur les relations sociales, en lien avec des interrogations sur la morale et les sentiments⁹⁵.

La genèse de cette édition semble confirmer les accusations de vol par Voltaire. Saint-Hyacinthe vivait dans le plus grand dénuement et était accablé de dettes. Il essayait donc à tout prix de vendre des manuscrits pour les faire éditer, dans le seul dessein d'en recevoir une contribution financière. La lettre qu'il adresse à Charles Pacius de La Motte est ainsi envoyée dans cet unique but. Ce dernier était un des correcteurs d'imprimerie de Hollande parmi les plus réputés de la première moitié du XVIII^e siècle et il était célèbre, auprès des auteurs, pour sa capacité à négocier en leur faveur avec les éditeurs⁹⁶. Saint-Hyacinthe lui annonce donc qu'il détient un certain nombre de manuscrits qu'il aimerait voir imprimer rapidement en raison de sa situation économique catastrophique et pressante : « J'ai ici deux coffres pleins de Ms qui viennent de bonne main, un bon office que vous pourriez me rendre, Monsieur, serait de me trouver quelques libraires qui voulut les imprimer⁹⁷ ». C'est à ce sujet qu'il énonce

ont été insérés après la dédicace – c'est-à-dire à la fin du premier feuillet comportant les éléments liminaires du livre, alors que dans la deuxième édition, ils sont à la toute fin du volume, selon l'usage.

⁹⁵ J'ai étudié la composition du recueil et le travail éditorial de Saint-Hyacinthe dans un article : « Saint-Hyacinthe, auteur-compileur », à paraître dans la revue *Pratiques & formes littéraires 16-18. Cahiers du Gadges*, 2020.

⁹⁶ Bruno Lagarrigue, « La correspondance inédite de Charles Pacius de La Motte (1667 ?-1751) : source remarquable pour l'histoire du livre et du journalisme de la première moitié du XVIII^e siècle », *Lias*, Amsterdam, *Holland University Press*, vol. 17 n°2, 1990, p. 147-162.

⁹⁷ Lettre de Saint-Hyacinthe à Charles Pacius de La Motte, à Amsterdam le 27 juin 1742, dans *Bulletin SHPF*, *op. cit.*, p. 64.

le titre du *Recueil de divers écrits*, publié en 1736, car il espérait pouvoir le faire rééditer facilement ou même comptait amorcer des éditions de volumes similaires, formant une même collection, avec des textes qu'il possédait :

On m'a dit que le livre n'a pas été réimprimé en Hollande. Vous pourriez proposer, Monsieur, de le faire. J'en enverrai un exemplaire revu avec exactitude et l'auteur de la *Théorie des sentiments* ayant depuis retravaillé cet ouvrage j'écrirai pour l'avoir et je sais que c'est à présent un morceau très considérable. Le libraire ne payera rien de ce qui ne sera qu'imprimé et je lui enverrai de quoi faire un second et même un troisième volume de Pièces qui ne seront pas moins intéressantes, par exemples :

Le Factum de M. de la Rivière au sujet de son mariage avec Mme la marquise de Coligni, fille de Bussy Rabutin, ce qui est admirablement écrit.

Les lettres de cette marquise à M. de la Rivière.

D'autres lettres de M. de La Rivière à Mme la Marquise de Lambert et autres, tant en vers qu'en prose. Ce qui est absolument inconnu ou du moins connu de deux ou trois personnes.

Des dissertations de M. de la Rivière sur l'Amour.

Une lettre d'Héloïse à Abélard du même.

Divers petits traités et lettres de feue Mme la Marquise de Lambert.⁹⁸

Cette lettre constitue les prémices de l'édition du *Recueil de pièces fugitives, de différens auteurs sur des sujets interessans*⁹⁹, publié à Rotterdam, chez François Bradshaw, en 1743. Après une première partie consacrée aux textes de La Rivière, la deuxième partie donne des textes inédits de la marquise : la *Femme Hermite*, les *Lettres à Madame de Saint-Hyacinthe*, et à *Madame la Supérieur de la Magdelaine [sic] de Tresnel sur l'éducation d'une jeune demoiselle*, les *Réflexions sur la différence qu'il y a de la considération à la réputation*, le *Dialogue sur l'égalité des biens*, le *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*, les *Réflexions sur la Délicatesse d'esprit et de sentiment*, et plusieurs lettres adressées à Monsieur l'abbé ***, à Madame de *** sur son mariage ainsi qu'un échange épistolaire entre Fénelon, Sacy et Lambert composé de cinq lettres. Il s'agit de lettres et de courts traités dont les manuscrits ont sans doute été conservés dans les papiers de Lambert et que Saint-Hyacinthe a rassemblés après sa mort. Pourtant, le nom de ce dernier n'apparaît jamais dans le volume et Levesque de Burigny est désigné comme l'éditeur. En revanche, le périodique *Le Fantasque*¹⁰⁰ dont Saint-Hyacinthe est le fondateur et l'unique auteur des articles, qui paraît durant vingt semaines en 1745, consacre de nombreuses pages à ce volume. Il fait en effet l'éloge de

⁹⁸ *Ibid.*, p. 65.

⁹⁹ *Recueil de pièces fugitives, de différens auteurs sur des sujets intéressans*, édité par Levesque de Burigny, A Rotterdam, chez François Bradshaw, 1743.

¹⁰⁰ *Le Fantasque P.D.F. Non Fumum ex fulgore sed ex fumo dare lucem*, (24 mai 1745- 4 octobre 1745), Amsterdam, Jean-François Du Sauzet, 20 numéros.

la publication du *Recueil de pièces fugitives* qu'il a encouragée : il invente une fiction dans laquelle un colporteur lui vend plusieurs œuvres nouvellement sorties des presses hollandaises ou parisiennes mais il dénigre tous les volumes de ce lot, sauf ce *Recueil* et il s'arrête longuement sur la *Femme Hermite* en proposant au lecteur un débat sur la morale du personnage féminin. Il cherche de la sorte à susciter la curiosité du lecteur pour le recueil dans son ensemble et, en particulier, pour ce texte inédit, en en faisant une publicité marquée. Cette action semblerait conforter l'idée qu'il a contribué à sa publication. Finalement, les accusations de larcin dont il fait l'objet l'ont sans doute incité à charger Lévesque de Burigny de la publication de ce recueil. Elles expliquent sans doute aussi le faux nom et la fausse adresse du libraire qui a pris en charge l'édition : il n'existe pas de François Bradshaw à Rotterdam et ce recueil est la seule occurrence de son nom.

2. La *Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur*

Le texte du *Traité de l'amitié* publié en 1736 dans le *Recueil de divers écrits* a certainement été repris dans la *Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur*¹⁰¹. En effet, le quatrième tome de cette collection de douze volumes contient la *Comtesse de Mortane*, de Catherine Durand mais publiée anonymement, le *Traité de l'Amitié* par la Marquise de Lambert, la *Nouvelle Astrée* par l'abbé de Choisy, la *Comtesse de Tende* par la Marquise de La Fayette et les *Mémoires du Comte de Grammont*, par Antoine Hamilton. Cette édition est intéressante pour les auteurs et les titres qui accompagnent le *Traité* de Lambert. Il s'agit de courtes fictions qui sont écrites par des femmes pour certaines d'entre elles ou par un proche ami de Lambert : Choisy. Ce recueil range donc le texte de Lambert dans un type d'œuvres destinées aux femmes et aux loisirs superficiels, les romans et les nouvelles ayant toujours mauvaise presse.

Cette édition, datant de 1737 est prise en charge par Jean Néaulme, à Amsterdam¹⁰² et une deuxième édition paraît en 1741, qui présente les mêmes textes auxquels s'ajoutent un sixième texte intitulé « Malice de l'amour, poème ». En 1758, une autre édition est publiée par Marc-Michel Rey portant le même nom et contenant

¹⁰¹ *Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur*, tome quatrième, La Haye, chez Jean Néaulme, 1737.

¹⁰² Eric Weller, dans *Dictionnaire des ouvrages français, ...*, *op. cit.*, p. 102, considère que cette édition porte un faux nom et une fausse adresse et qu'il s'agit en réalité d'une édition de Rouen.

les mêmes titres. Ces rééditions témoignent donc d'un succès certain de ce type d'ouvrages.

B. Les Œuvres complètes

En 1747, paraît la première édition des *Œuvres complètes* de Lambert. À partir de ce moment, deux éditeurs principalement rivalisent pour présenter des volumes toujours plus complets et des textes inédits et, en ce sens, ils contribuent à rassembler les différents textes de Lambert : il s'agit de Bousquet et de Ganeau dont les démarches éditoriales méritent d'être analysées. Les autres éditions sont surtout des copies ou des éditions pirates.

1. La genèse des éditions

Marc-Michel Bousquet publie le premier les *Œuvres complètes* de Lambert en 1747¹⁰³. Ganeau ne donne son édition qu'en 1748¹⁰⁴, malgré les approbations et les privilèges du roi qu'il reçoit en juin et en juillet 1747. Cette chronologie étonne parfois les critiques dans le sens où Ganeau¹⁰⁵ est souvent qualifié d'« éditeur officiel » de Lambert et qu'il aurait mérité, de ce fait, d'être le premier éditeur. Cette qualité lui est accordée, à tort, en raison de ses éditions du vivant de Lambert des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et de sa présence, en tant que professionnel, lors de l'inventaire de sa bibliothèque après son décès¹⁰⁶. Mais, Lambert n'a jamais montré ouvertement sa volonté d'être publiée, en ce sens, elle n'a pu avoir un éditeur officiel.

La publication en 1743 du *Recueil de pièces fugitives* consacré en grande partie à des textes inédits de Lambert et l'engouement du public pour ceux-ci ont certainement engagé Bousquet à entreprendre l'édition des œuvres complètes de la marquise. En effet, elle était déjà en préparation en 1744, peu de temps après l'édition du *Recueil*, comme en témoigne la lettre de Fontenelle à Jacob Vernet dans laquelle il transmet pour Bousquet les titres des œuvres de Lambert qu'il connaissait :

Voici une liste de tous les ouvrages de Madame la Marquise de Lambert. Elle craignoit fort l'impression ; et comme il couroit beaucoup d'écrits sous son nom, vrais ou faux,

¹⁰³ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie*, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747.

¹⁰⁴ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, à Paris, chez la veuve Ganeau, 1748, 2 tomes.

¹⁰⁵ C'est notamment l'argument de Roger Marchal et de Robert Grandroute qui se rapporte à Ganeau en raison de son caractère plus officiel pour éditer les œuvres de Lambert.

¹⁰⁶ Inventaire après décès d'Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, veuve de Henri de Lambert, Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, MC/ET/LVIII/563/G.

dont quelques-uns auroient pu faire des effets désagréables, elle s'avisa de demander un privilège pour tous les Ouvrages qu'elle voudroit bien avouer, en cas qu'ils parussent ; non qu'elle eût dessein de les publier elle-même mais enfin de pouvoir désavouer hautement, et avec un bon titre à la main, ceux qui ne seroient pas contenus dans l'exposé de son privilège. C'est la liste de cet exposé que je vous envoie pour M. Bousquet, copiée par moi-même sur le privilège en parchemin, que M. le Marquis de Lambert son fils, Lieutenant général des armées du Roi, m'a communiqué¹⁰⁷.

Fontenelle et Vernet se connaissaient depuis le séjour parisien de Vernet en 1720¹⁰⁸ et il semblerait qu'après un long moment de silence, Vernet ait repris contact avec Fontenelle, ce que suggère la lettre de ce dernier datée du 25 juillet 1744 : « J'apprends avec un extrême plaisir, Monsieur, que vous vous souvenez encore de moi [...] »¹⁰⁹. Ce nouvel échange épistolaire est sans doute l'occasion pour Vernet d'interroger Fontenelle à propos des œuvres de Lambert pour le compte de Bousquet. En effet, le commentaire de Fontenelle : « J'oubliais de vous dire que je connois en aucune façon *La femme Hermite*¹¹⁰ » renseigne sur la manière dont l'édition des œuvres complètes a été entreprise. Ce texte étant inconnu de Fontenelle, le fait qu'il le cite suggère que son destinataire l'avait interrogé à ce sujet dans une lettre précédente. Or, cette nouvelle n'a été rendue publique que dans le *Recueil de pièces fugitives*. Bousquet entreprend donc son édition par rapport aux textes déjà publiés et surtout en regard de cet ouvrage dernièrement paru. Il reproduit tous les écrits déjà publiés sous le nom de Lambert auxquels il ajoute des inédits qu'il a pu récolter.

Cette édition, telle qu'elle a été conçue, devient donc la référence pour les éditions postérieures, qu'elles s'élaborent en réaction contre celle-ci ou qu'elles la copient.

2. Les différentes éditions

a. Les éditions de Marc-Michel Bousquet

La première édition prise en charge par Marc-Michel Bousquet paraît à Lausanne en 1747 sous le nom d'*Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*¹¹¹. La page de titre indique que ces œuvres ont été « rassemblées pour la première fois. On y a

¹⁰⁷ Fontenelle, lettre à Vernet du 10 septembre 1744, dans *Œuvres complètes*, t. III, éd. Alain Niderst, Paris, Fayard, 1989, p. 304-305.

¹⁰⁸ La biographie de Vernet et le rôle qu'il joue dans les éditions du XVIII^e siècle sont étudiés dans la thèse de Gargett Graham, *Jacob Vernet, Geneva and the philosophes*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC*, n° 321, 1994. Le *Dictionnaire historique de la Suisse* renseigne également sur le personnage.

¹⁰⁹ Fontenelle, lettre à Vernet du 25 juillet 1744, *op. cit.*, p. 302.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 306.

¹¹¹ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, Bousquet, 1747, *op. cit.*

joint diverses Pièces qui n'ont point encore paru ». Les pièces liminaires sont composées d'une épître dédicatoire à Madame Ester Herff, épouse de Jean-Jacques Sinner, conseiller souverain de la Ville et République de Berne, ancien Baillif de Lausanne, de « l'abrégé de la vie de Madame la Marquise de Lambert », écrit par Fontenelle à l'occasion de la mort de la marquise et initialement publié dans le *Mercure de France* du mois d'août 1733¹¹², un avertissement du libraire et la table des ouvrages contenus dans ce volume. Les *Avis d'une mère à son fils puis à sa fille* ouvrent le livre. Les textes reprennent entièrement ceux des *Avis d'une mère à son fils. Et à sa fille*, édités par Ganeau en 1728, comme l'avertissement du libraire l'indique :

Je n'ai point suivi l'exemple du Libraire d'Amsterdam, qui, dans son édition de 1732 contenant seulement trois articles, a jugé à propos, sans que j'en aye pu comprendre le but, d'intituler *Lettres sur la véritable éducation* les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, j'ai crû qu'il falloit laisser les choses telles que l'Auteur les avoit données, & qu'elles furent imprimées à Paris, en y ajoutant cependant les corrections qui y ont été faites depuis¹¹³.

Ensuite, est inséré le *Traité de l'amitié* emprunté au *Recueil de divers écrits*. Le *Traité de la vieillesse, à mademoiselle sa fille*, est, quant à lui, un inédit de cette édition. La suite du volume est constituée de *Réflexions diverses*. Il s'agit d'abord des *Réflexions nouvelles sur les femmes* qui reproduisent le texte proposé par l'édition londonienne de « douze sols » de 1730 auquel ont été ajoutés les premiers et derniers paragraphes des autres éditions. Deux autres inédits composent cette section : les *Réflexions sur le goût* dont une note explique que « Quoique ces Réflexions soient en partie une répétition de ce qui est contenu dans les pag. 183-185 des Réflexions sur les femmes ; on a crû que cet inconvénient était moindre, que de se donner la liberté de retrancher quelque chose dans les Manuscrits qui ont été fournis¹¹⁴ » et les *Réflexions sur les richesses*. Un court texte inédit intitulé « *Psyché, en grec, âme* » poursuit le volume avant une nouvelle section consacrée à des « Portraits de diverses personnes » anonymes qui sont en réalité les portraits de Saint-Aulaire, de Mlle de Launay, de Sacy et de Fontenelle. Les textes composant la suite de l'ouvrage sont issus du *Recueil de pièces fugitives, de différens auteurs sur des sujets intéressans* publié en 1743, bien que les titres aient été en partie modifiés : ce sont, pour la plupart, des changements de catégorie des écrits, le terme *Discours* étant souvent donné à la place de *Réflexions*. Il s'agit du *Dialogue entre*

¹¹² Bernard de Fontenelle, « Abrégé de la vie de Madame la Marquise de Lambert », *Mercure de France*, *op. cit.*, août 1733, p. 1843-1848.

¹¹³ *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. xx.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 214.

Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens, du *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*, du *Discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment*, du *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* et de la *Femme Hermite, nouvelle nouvelle*. Enfin, le volume se clôt sur des lettres diverses : la « lettre à Mr l'Abbé de Choisy en lui envoyant les *Réflexions sur les femmes* », publiée dans la « nouvelle édition corrigée » de Londres datée de 1730, les lettres parues dans le *Recueil de pièces fugitives*, à savoir la lettre à Madame la Supérieure de la Magdeleine de Tresnel sur l'éducation d'une jeune demoiselle, les lettres échangées entre Fénelon, Sacy et Lambert au sujet des manuscrits de Lambert, puis de la mort de Monseigneur le Duc de Bourgogne, les lettres adressées à Monsieur l'abbé *** et à Madame de *** sur son mariage et la lettre à Mr de St Hyacinthe concernant la traduction des *Réflexions sur les femmes*, publiée dans les deux éditions londonienne de 1730. En revanche, d'autres lettres inédites sont publiées, adressées à Monsieur **** et à Madame ****, une lettre de La Rivière à Lambert et sa réponse ainsi qu'une lettre de La Rivière à Saintcot. Trois lettres de Lambert destinées à Buffier concernant la querelle d'Homère sont également introduites. La première est une copie, fautive, d'une lettre publiée en 1715 dans l'ouvrage intitulé *Homère en arbitrage*¹¹⁵ qui était constitué de deux lettres de Buffier et d'une lettre de Lambert au sujet de la dispute sur Homère entre La Motte et Anne Dacier. En revanche, deux autres lettres de Lambert sur ce même sujet sont inédites. Le volume se ferme sur une table des matières. Le libraire a ainsi accompli un véritable travail éditorial critique en composant cette première édition des œuvres complètes, très riche.

Cette première édition est suivie d'une « seconde édition » en 1748¹¹⁶. Elle n'est en réalité qu'une simple émission dans le sens où les cahiers qui constituent les textes sont identiques à ceux de l'édition de 1747 : les signatures, les textes, les pages sont strictement les mêmes. Seul le premier cahier composé de la page de titre et des pièces liminaires a été modifié car un deuxième avertissement du libraire y a été introduit et les signatures ont été modifiées.

¹¹⁵ Claude Buffier, Anne-Thérèse de Lambert, *Homère en arbitrage*, Paris, Chez Pierre Prault, 1715.

¹¹⁶ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie*, Seconde édition, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1748.

En revanche, la « troisième édition » constitue bien une nouvelle édition car elle est « augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles pièces »¹¹⁷. Il est communément admis que cette édition date de 1751 ; or, Silvio Corsini comptabilise une autre édition de 1750¹¹⁸. Ces deux éditions de 1750 et de 1751 sont strictement identiques : la seule différence réside dans la date de l'édition sur la page de titre. Il s'agit donc de deux émissions de la même édition. Le premier cahier y est différent des deux autres éditions antérieures car un troisième avertissement est inséré à la suite des deux précédents et les pages des pièces liminaires ne correspondent pas à celles des deux autres éditions. Les cahiers constituant les textes semblent de prime abord identiques, sauf le dernier dont les signatures sont T2-6. Les quatre suppléments que la page de titre annonce sont ajoutés à la toute fin du volume, après la table des matières et dans le dernier cahier. Trois d'entre eux sont des reproductions de textes déjà publiés. Ce sont deux épîtres écrites par Madame Vatry adressées à Madame de Lambert. La première a paru pour la première fois dans les pièces liminaires de l'édition de 1748 de Ganeau et la deuxième, dans la « nouvelle édition corrigée » de Londres des *Réflexions nouvelles sur les femmes* de 1730 et reprise dans l'édition de 1748 de Ganeau. Une lettre de Lambert à Madame de Saint-Hyacinthe est recopiée certainement de l'édition de 1748 de Ganeau qui reproduisait la lettre déjà présente dans le *Recueil de pièces fugitives* de 1743 mais que les premières éditions de Bousquet omettaient. Seul un texte est un inédit : *Placet à Pline*¹¹⁹. Bousquet ne fait pas d'autres éditions ou rééditions du fait certainement de la dissolution de sa maison d'édition en 1757.

b. Les éditions de Ganeau

La veuve Ganeau, qui a repris le travail d'édition à la mort de son époux Étienne Ganeau, reçoit deux approbations du censeur Maunoir le 18 mai 1747 et du censeur Blanchard le 23 septembre 1747 pour la publication de deux tomes et un privilège du roi le 20 juin 1747 mais le livre n'est débité qu'en 1748, sous le titre des *Œuvres de*

¹¹⁷ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, Troisième édition originale ; augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles Pièces, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1750 [1751].

¹¹⁸ Silvio Corsini, « Vingt-cinq ans d'édition et d'imprimerie à Lausanne au siècle des Lumières : le libraire Marc-Michel Bousquet, 1736-1761 », dans Silvio Corsini (dir.), *Livres et lecteurs en terre vaudoise : une histoire à écrire*, Lausanne, Antipodes, SVHA, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, « Revue historique vaudoise », n° 120, 2012, p. 23-52. Cette édition n'est jamais référencée par les bibliothèques mais j'ai pu la consulter dans une collection privée.

¹¹⁹ Ce texte n'est jamais intégré dans les éditions de Ganeau. Robert Grandroute ayant choisi cet éditeur pour l'établissement du texte des *Œuvres de Madame de Lambert* de 1990, il n'a pas non plus publié ce texte, qui n'a jamais été réédité depuis 1748.

*Madame la Marquise de Lambert*¹²⁰. Cette édition affiche dès la page de titre sa spécificité face à la première édition de Bousquet en indiquant « Nouvelle édition ». Dans le premier tome, les pièces liminaires sont composées d'un avertissement du libraire, de la table des ouvrages contenus dans ce volume, l'« Abrégé de la vie de Madame la Marquise de Lambert », tiré aussi du *Mercure de France* du mois d'août 1733 et d'une épître de Madame Vatry à destination de Lambert, dans laquelle elle loue cette dernière. Ce volume s'ouvre sur le *Traité de l'amitié*, qui reprend le même texte que celui du *Recueil de divers écrits*, et sur le *Traité de la vieillesse*, ces deux écrits proposent le même texte que l'édition de Bousquet et les rares variantes entre eux résident dans des erreurs qui sont corrigées dans leurs éditions postérieures¹²¹. Viennent ensuite les *Réflexions nouvelles sur les femmes* qui sont précédées d'une épître, inédite, de Mme de Vatry à Lambert. Le texte choisi est celui, comme dans l'édition de Bousquet, des *Réflexions sur les femmes* de l'édition londonienne de « douze sols » de 1730¹²² accompagné des deux paragraphes manquants. Elles sont suivies des *Réflexions sur le goût* qui donnent la même note que l'édition Bousquet, et les *Réflexions sur les richesses*. Les textes suivants sont exactement les mêmes que les textes qui closent l'édition de Bousquet : l'établissement des textes et l'ordre d'apparition dans le volume sont à l'identique. Il faut néanmoins noter que cette édition insère la lettre que Lambert a adressée « à Mme de Saint-Hyacinthe en lui envoyant un écrit à Madame la Supérieure de la Magdeleine de Tresnel, sur l'éducation d'une jeune demoiselle » que la première édition de Bousquet avait omise, et qui était pourtant publiée dans le *Recueil de pièces fugitives*. Le deuxième tome, quant à lui, contient les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*. Le texte correspond strictement à celui de l'édition des *Avis* de Ganeau de 1729¹²³. En ce sens, l'édition présentée en deux volumes lui permet de reprendre l'établissement de son édition de 1729 sans changement, selon une logique de rentabilité. Seules les pages de titre ont été modifiées, ce qui lui a certainement fait gagner du temps dans la course à la publication entreprise contre Bousquet.

¹²⁰ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, à Paris, chez la veuve Ganeau, 1748, 2 tomes.

¹²¹ Dans l'édition Ganeau de 1748, une phrase manque « mais nous ne voulons pas nous en tenir là » (dernier paragraphe de la p. 63) par rapport à l'édition de Bousquet (p. 162) et cette même édition écrit « le dernier acte » (p. 66) à la place du « premier acte » (p. 163), erreur que note l'avertissement de la troisième édition de Bousquet datée de 1750.

¹²² Une seule variante apparaît dans le texte de Ganeau par rapport aux éditions de Londres et de Bousquet : il écrit « ne s'arrêtent jamais » (p. 120) au lieu de « ne sentent jamais » dans les autres éditions (p. 49 et p. 199), il s'agit sans doute d'une erreur.

¹²³ Entre la première édition de 1728 et la deuxième de 1729 des *Avis d'une mère à sa fille*, quelques variantes et quelques corrections apparaissent et sont reproduites dans cette édition de 1748.

L'avertissement du libraire explique par ailleurs que cette publication en deux volumes permet aux lecteurs qui possèdent déjà les *Avis* de ne pas l'acheter une deuxième fois, tout en soulignant que « ceux qui n'en seront pas pourvus le trouveront séparément chez la Veuve Ganeau, qui débite la quatrième édition de celles que feu son mari et elle en ont données¹²⁴ ». Bien que les textes édités ici ressemblent beaucoup à ceux de Bousquet, Ganeau a bien construit une édition qui lui est propre car les compositions des volumes ne correspondent pas, les choix de la ponctuation, des majuscules et de l'accentuation ne sont pas les mêmes¹²⁵ et les tables des matières sont différentes. Par ailleurs, l'originalité de cette édition réside dans le fait que deux inédits sont introduits, à savoir les deux épîtres de Mme de Vatry. En outre, le texte a été relu par Fontenelle et l'attribution de la *Femme Hermite* à Lambert est mise en cause pour la première fois :

Si le Sr. Bousquet avoit fait son édition sous les yeux de Mr. de Fontenelle, il n'auroit pas joint aux véritables *Œuvres* de Madame de Lambert la nouvelle intitulée *la Femme Hermite*. Ce respectable savant lui auroit appris qu'il ne connoissoit point cette Pièce pour un Ouvrage de cette illustre Dame, & qu'elle ne pouvoit pas lui être attribuée, du moins dans l'état où elle est.¹²⁶

Une autre édition paraît en 1751 et la page de titre rend compte du changement dans la librairie de Ganeau et de l'association établie depuis 1748 car elle indique « chez Ganeau, Bauche fils, D'Houry fils, libraires »¹²⁷. L'édition a complètement été refondue car les textes ne sont plus présentés de la même manière. Ainsi le premier tome inclut-il les mêmes pièces liminaires que la première édition, les deux *Avis*¹²⁸, les *Traité de l'amitié et de la vieillesse*, les *Réflexions sur les femmes et sur le goût*. Dans l'esprit des lecteurs et des commentateurs, ces écrits sont peu à peu considérés comme les œuvres les plus importantes et les plus réussies de Lambert. Les choix éditoriaux imposent donc une construction critique qui détermine une certaine lecture. Le deuxième tome présente tous les autres textes. Une autre émission de cette version voit

¹²⁴ *Œuvres*, Ganeau, 1748, *op. cit.*, « Avertissement du libraire ». En revanche, la mention de la « quatrième édition » interroge car quatre éditions avaient déjà paru : 1728, 1729, 1734 et 1739. Tout comme les éditions de 1734 et de 1739, cette édition de 1748 recopie, sans changement, l'établissement du texte de 1729.

¹²⁵ Pour exemple, le texte de Bousquet se présente ainsi : « Il n'y a que deux tems dans la vie, où la Vérité [...]. Dans le tems des passions, la Vérité nous abandonne. » (p. 1), « célèbres » (p. 2) alors que l'édition de Ganeau donne « Il n'y a que deux tems dans la vie où la vérité [...]. Dans le tems des passions la vérité nous abandonne. », « celebres » (p. 2). (C'est moi qui souligne).

¹²⁶ « Avertissement du libraire » des *Œuvres*, Ganeau, 1748, *op. cit.*, p. ij-ijj.

¹²⁷ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, Nouvelle édition, à Paris, chez Ganeau, Bauche fils, d'Houry fils, 1751.

¹²⁸ En ce sens, le paragraphe de l'« avertissement du libraire » argumentant sur le choix de publier les *Avis* séparément a été supprimé.

le jour en 1761 : il s'agit du même volume que celui de 1751, seule la page de titre a été mise à jour, pour la date et le nom des libraires dont l'association a encore évolué¹²⁹.

c. Les éditions pirates

Dès la publication de l'édition de Bousquet en 1747, des éditions pirates sont publiées et ont cours tout au long du siècle.

Ainsi, en 1747, sont imprimées les *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, à Amsterdam, aux dépens de la Compagnie¹³⁰ dont le lieu et l'éditeur révèlent bien l'édition pirate. La page de titre indique que les œuvres sont « rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru, avec un abrégé de sa vie ». Cette édition comporte de nombreuses similitudes avec l'édition de Bousquet et il semblerait que seuls quelques cahiers diffèrent. Les pièces liminaires, la table des ouvrages et la table des matières sont de simples copies ; la majeure partie des textes est composée de la même manière et les signatures de leurs cahiers correspondent. Il s'agit bien d'une édition pirate qui ne fournit qu'une copie de l'édition de Bousquet. D'autres rééditions sont imprimées par la suite « aux dépens de la Compagnie », à Amsterdam, en 1750¹³¹, en 1758, et en 1766¹³². Il semblerait que l'édition de 1750 ne soit qu'une émission de l'édition de 1747 puisqu'elle comporte le même nombre de pages dans le même format que cette dernière¹³³. L'édition de 1758 dont la page de titre indique « Nouvelle édition augmentée » reprend essentiellement l'établissement du texte de l'édition de Bousquet de 1751 et insère les quatre suppléments donnés par Bousquet et de la même manière, c'est-à-dire à la toute fin de l'ouvrage, après la table des matières. L'avertissement au libraire présenté est, en revanche, différent dans le sens où le début reprend celui de l'édition de Bousquet de 1747 mais la fin correspond à l'avertissement de l'édition de 1748 de Ganeau. Compte tenu du format et du nombre de pages similaires à ceux de l'édition de 1758, l'édition de 1766 est certainement une simple émission de cette dernière.

¹²⁹ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, Nouvelle édition, à Paris, chez Ganeau, Bauche fils, V^e David J^e, 1761.

¹³⁰ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie*, à Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1747.

¹³¹ Je n'ai pu consulter cette édition, moins disponible dans les bibliothèques.

¹³² Je n'ai retrouvé cette édition dans aucun catalogue de bibliothèque : les indications que j'avance sont donc reprises des informations présentées par Roger Marchal ou Robert Grandroute.

¹³³ Les deux volumes ont 452 pages chacun.

En 1748, paraît une autre édition des *Œuvres complètes* sous le titre d'*Avis d'une mère à son fils et à sa fille, et autres ouvrages de Madame la Marquise de Lambert*. Elle aurait été imprimée à la Haye par Jean Néaulme¹³⁴. Or, il s'agit d'une édition française publiée sous faux nom et fausse adresse¹³⁵, ce que l'avertissement du libraire de l'édition de Bousquet de 1751 dénonce avec virulence :

Une seule observation qu'on voudra bien me permettre sur celle qu'en a faite un Libraire de Lion en 1748, finira cet avertissement ; c'est que bien loin que ce Libraire en ait agi avec la même bonne foi que Mad. Ganeau, qui avoit un droit sur cet ouvrage & non pas lui, il me ravit l'honneur d'avoir le premier rassemblé (comme je l'ai fait avec beaucoup de peine) les *Œuvres de Mad. De Lambert*, & le donne tout entier au Sr. Jean Néaulme Libraire de la Haye, qui n'en avoit aucune connoissance. Il a préféré ce nom étranger au sien, ce qu'il n'auroit surement pas fait s'il savoit imiter dans sa profession Mrs De la Roche, Duplain & autres de ses Confreres de Lion, qui se distinguent en donnant des Ouvrages corrects et parfaitement bien imprimés.¹³⁶

Il s'agit d'une copie fautive de l'édition de 1747 de Bousquet¹³⁷. Une autre édition pirate peut être citée encore pour insister sur le succès des œuvres complètes de Lambert¹³⁸ : il s'agit de celle de 1764, par Conrad Henry Stagé, à Auguste¹³⁹. C'est une fausse adresse car le libraire Conrad Henri Stagé était un libraire installé à Augsbourg. Cette édition reprend intégralement l'édition de Bousquet de 1751.

3. La concurrence des libraires

Les éditions de Bousquet et de Ganeau, concurrentes, cherchent à se démarquer l'une de l'autre et à renforcer leurs qualités respectives face aux multiples copies. Les « Avertissements du Libraire » qui ouvrent leurs volumes sont donc l'occasion de

¹³⁴ *Avis d'une mère à son fils et à sa fille. Et autres ouvrages de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, à La Haye, chez Jean Néaulme, 1748.

¹³⁵ La place des signatures révèle en effet une pratique française et non pas hollandaise.

¹³⁶ « Avertissement du Libraire de Lausanne, pour cette troisième Edition », *Œuvres...*, Bousquet, 1751, *op. cit.*, p. X-XI.

¹³⁷ Elle reprend exactement la même organisation des textes et la même table des ouvrages et certains cahiers sont intégralement repris, ce qui implique que les textes et les pages correspondent parfaitement. En revanche, certains cahiers ont été imprimés différemment et les pages ne correspondent plus. Or, les textes ont été recopiés littéralement sans souci des pages indiquées. Par exemple, la note concernant les *Réflexions sur le goût* est reproduite intégralement : « (* Quoique ces Réflexions soient en partie une répétition de ce qui est contenu dans les pag. 183-185 des *Réflexions sur les femmes* [...] » (p. 73) mais les pages correspondantes des *Réflexions sur les femmes* sont aux pages 42 à 44. Cet exemple démontre bien que la copie des textes a été faite de manière littérale et sans modification.

¹³⁸ D'autres éditions pirates ont été publiées par la suite : elles semblent peu intéressantes car elles reproduisent les mêmes éditions et elles sont plus difficiles à consulter. Je n'ai donc pas pu faire une analyse pour toutes ces éditions.

¹³⁹ *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, nouvelle édition originale, revue, corrigée et augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles pièces, à Auguste, chez Conrad Henry Stagé, 1764.

dévoiler les stratégies éditoriales des deux éditeurs, de défendre leur projet et d'attaquer celui de leur concurrent, tout en minimisant l'intérêt des éditions pirates.

Les avertissements des deux premières éditions de Bousquet exposent avant tout la démarche de l'éditeur dans le but d'attirer l'intérêt des lecteurs. Celui de 1747 s'ouvre d'abord sur un refus revendiqué de faire l'éloge de Lambert, qui, dans une logique de prétérition, loue l'esprit de la marquise et la qualité de ses œuvres. Cette entrée en matière permet d'énoncer aussitôt l'objectif que s'est donné Bousquet, à savoir rassembler les œuvres de Lambert :

Le public leur a déjà rendu la justice & la louange qu'ils méritent ; il ne desiroit autre chose par rapport à eux, que d'en voir publier un plus grand nombre & rassemblés. Je me suis donc appliqué à le satisfaire à cet égard, & à me satisfaire moi-même, en me procurant l'honneur d'imprimer des œuvres de cette importance, si estimées & en effet si estimables.¹⁴⁰

Il met ensuite en évidence le soutien de Fontenelle dans sa recherche des écrits inédits, ce qui lui donne une certaine légitimité et une caution intellectuelle :

Pour donner du relief à mon Edition, il fallait avoir des pieces qui n'eussent point encore paru. Je me suis adressé pour cet effet à l'Illustre Monsieur de Fontenelle, l'ami particulier de feu Madame de Lambert, qui, se prêtant à mes vuës, a tiré de son cabinet & me remit à Paris, celles de ces pièces qu'il a crû mériter l'impression ; & par surcroit de bonheur, il veut bien me permettre que je le dise ici.¹⁴¹

Il lance ensuite un appel aux lecteurs qui détiendraient d'autres œuvres de Lambert dans le but de fournir une édition future plus complète, grâce à l'ajout d'inédits : il encourage ainsi une sorte de spéculation sur les textes de Lambert, qui peut entraîner un intérêt pour l'œuvre, et, ce faisant, pour sa future édition. Mais cette démarche implique une difficulté pour définir le *corpus* car elle rassemble une œuvre disparate, constituée de textes construits et aboutis, de lettres, de portraits et de documents plus personnels voire d'ordre domestique ou intime sans logique et sans hiérarchie. Fontenelle avait bien conscience de cette difficulté lorsque dans sa lettre à Vernet, il s'exclame : « pourvu cependant que le style soit le même que celui des Ouvrages incontestables ; car autrement on mettroit ce qu'on voudroit sous les titres que je vous annonce¹⁴² ». Il termine enfin en se justifiant d'avoir introduit trois lettres qui ne sont pas réellement de Lambert mais qui la concernent, pour deux d'entre elles, et, pour la dernière, parce qu'elle « [lui] a paru si belle¹⁴³ ».

¹⁴⁰ *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. XIX.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. XIX.

¹⁴² Fontenelle, lettre à Vernet du 10 septembre 1744, dans *op. cit.*, p. 305.

¹⁴³ *Ibid.*, p. XX-XXI.

L'avertissement du libraire de sa deuxième édition datant de 1748¹⁴⁴ participe de cette même logique vis-à-vis du lecteur car il remercie Jean-Baptiste Joseph Pouhat de Tallans, avocat à Besançon, membre du magistrat de la ville, pour l'envoi de deux pièces inédites de Lambert, tout en attisant la curiosité de ses lecteurs :

Je ne les ai pas jointes à cette nouvelle édition, pour ne pas faire tort à ceux qui ont la première, en les engageant d'acheter deux fois la même chose, ou de se passer des augmentations, mais dans l'esperance où je suis d'acquérir d'autres ouvrages de cette illustre dame, je me propose de donner alors ces nouveaux traités rassemblés en un second volume, le plutôt [*sic*] qu'il me sera possible.¹⁴⁵

Il prépare de la sorte le succès d'une prochaine édition augmentée en annonçant déjà, dans une logique de réclame, des inédits.

L'avertissement du libraire de l'édition de 1748 de la veuve Ganeau révèle les relations concurrentielles entre les deux libraires et rend compte de son dépit, voire de sa colère, d'avoir été devancée par Bousquet. Elle débute donc son propos en justifiant son entreprise par rapport à ce dernier, tout en rappelant la manière dont son concurrent a entrepris son édition. Après cette entrée en matière rendant justice à Bousquet, elle critique l'ouvrage de ce dernier pour mieux louer le sien :

Ce respectable savant [Fontenelle] lui auroit appris, qu'il ne connoissoit point cette piece [la *Femme hermite*] pour un ouvrage de cette illustre dame, et qu'elle ne pouvoit pas lui être attribuée, du moins dans l'état où elle est. On l'auroit volontiers retranchée de ce recueil, si l'on n'avoit craint les insinuations qui pourroient être répandues, que cette pièce ne s'y trouve pas, à cause qu'elle n'a pû passer à l'approbation.¹⁴⁶

Les réflexions qu'elle développe sur la *Femme Hermite* suggère bien que son édition a été mise en œuvre par rapport à celle de Bousquet et qu'elle cherche à faire une œuvre aussi complète que celle de son prédécesseur. Elle ne prend ainsi pas le risque d'être jugée inférieure à Bousquet en supprimant des pièces que les lecteurs attendraient. Dans cette logique, elle revient sur la lettre de La Rivière à Saintot que Bousquet avait précédemment intégrée dans son édition : elle ne la laisse dans son propre ouvrage que pour donner au public le loisir de juger de la qualité de cette pièce, et ce faisant, elle revendique implicitement une œuvre aussi complète que celle de son rival. Elle termine son discours en affirmant la supériorité de son texte, compte tenu de la relecture de Fontenelle : « Le principal avantage de ce recueil sur celui de Lausanne, et sur les copies qui en ont paru dans les provinces, c'est que Mr. de Fontenelle s'est donné la

¹⁴⁴ *Œuvres...*, Bousquet, 1748 *op. cit.*

¹⁴⁵ *Œuvres...*, Bousquet, 1748, *op. cit.*, p. XX-XXI.

¹⁴⁶ *Œuvres...*, Ganeau, 1748, *op. cit.*, p. iij.

peine de parcourir l'exemplaire sur lequel on a travaillé, et d'y corriger quelques fautes assez considérables¹⁴⁷ ». Elle effectue une sorte de surenchère par rapport à Bousquet qui se targuait d'avoir reçu le soutien de Fontenelle pour rassembler les textes : Ganeau ici se félicite d'avoir compté sur Fontenelle pour l'établissement des textes.

La réponse de Bousquet dans l'avertissement de la troisième édition participe de cette même logique concurrentielle. Après avoir reproduit son premier avertissement publié en 1747 et celui de son rival, il défend dans un nouvel avertissement son édition : « Je prends la liberté de l'annoncer sur le titre, pour originale, parce qu'en effet, c'est moi le premier qui ai eu l'honneur d'en donner un recueil au public en 1747, lequel a d'abord été réimprimé en plusieurs endroits¹⁴⁸ ». Il revient sur l'édition et les propos tenus par Ganeau en 1748 en construisant d'abord une relation courtoise et en saluant la qualité du travail de son rival. Il reprend ensuite les remarques concernant la *Femme Hermite* en acceptant les arguments avancés par le libraire parisien et en justifiant ses propres erreurs :

Madame la Veuve Ganeau avoit le privilège des *Avis d'une mere à son fils et à sa fille*, il étoit naturel qu'elle imprimât le reste ; je la remercie même des sentimens d'équité et de modération qu'elle fait paroître à mon égard. Elle a raison sur la remarque qu'elle fait au sujet de la *Femme hermite*. Quand je la reçus mon Edition étoit avancée, & je n'étois plus à portée de consulter Mr. de Fontenelle : je me contentai des assurances qui me furent données d'ailleurs, qu'on attribuoit cette piece à Mad. de Lambert.¹⁴⁹

Après avoir sacrifié aux règles de politesse et de courtoisie attendues, il défend et fait valoir son édition en dévoilant les nouveautés qu'il a ajoutées et notamment un inédit « qui ne se trouve que dans [s]a presente troisieme edition, par conséquent autant complete, et même supérieure à celle de Paris, faite sous les yeux de Mr. de Fontenelle¹⁵⁰ ». Il tire aussi profit du fait que son rival publie deux tomes alors qu'il n'en édite qu'un seul en louant le prix bon marché de son édition : « J'ajouterai en ma faveur, que je publie en un seul volume de grosseur raisonnable, plus que ne contiennent les 2 volumes de Paris, & par conséquent à la moitié du Prix¹⁵¹ ». Après avoir discuté et argumenté longuement sur l'avantage que son édition dispose sur sa rivale, il conclut en dénigrant toutes les autres éditions, inférieures.

La rivalité entre ces deux libraires ne fait pas de doute à la lecture des avertissements des libraires des éditions successives. Leurs stratégies éditoriales pour

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. v.

¹⁴⁸ *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. IX.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. IX.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. X.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. X.

attirer le lecteur construisent alors une œuvre complète et imposent des lectures qui influenceront sur les diverses lectures critiques.

C. Les traductions, un succès à l'étranger

Les *Réflexions nouvelles sur les femmes* sont traduites en 1729¹⁵², peu de temps après leur première publication en français et cette traduction influence considérablement les éditions ultérieures en français. En ce sens, cette traduction a un statut particulier. Le succès de cette œuvre est tel qu'à eu lieu à Londres une deuxième édition en 1737 intitulée *The philosophy of Love or New reflexions on the Fair sex*¹⁵³ ; le titre a été partiellement modifié mais le texte est exactement le même.

En revanche, toutes les traductions des œuvres de Lambert n'ont pas eu ce retentissement, bien qu'elles aient été nombreuses et qu'elles renseignent sur la notoriété de Lambert et la fortune de ses œuvres à l'étranger. Tout d'abord, compte tenu du succès des *Avis*, ces textes connaissent les premiers des traductions. En 1728, paraissent ainsi des extraits des *Avis d'une mère à son fils* dans un recueil destiné à l'apprentissage des langues¹⁵⁴. Le texte intitulé *Letter from the Marchioness de Lambert to her son* est constitué de tous les conseils qu'adresse Lambert à son fils mais la partie qui raconte les exploits du père et du grand-père et les présente en modèles n'y figure pas. L'année suivante, en revanche, paraît un ouvrage intitulé *Advice from a mother to her son and daughter*, qui traduit les textes établis par l'édition des *Avis* de Ganeau de 1728¹⁵⁵, auxquels s'ajoutent une dédicace de William Hatchett à la comtesse de Gainsborough et une préface du traducteur. Cet ouvrage connaît une deuxième édition sous le nom un peu différent de *New-Year's Gift being Advice from a mother to her son and daughter*, imprimé en 1731 à Dublin¹⁵⁶ et une troisième édition en 1737¹⁵⁷ qui

¹⁵² *New reflexions on the Fair sex...*, London, 1729, *op. cit.*

¹⁵³ *The Philosophy of Love or New reflexions on the Fair sex, written originally in french, by the celebrated Marchioness de Lambert, author on Advice from a mother to her son and daughter, translated into English by J. Lockman*, Londres, John Hawkins, 1737.

¹⁵⁴ *A Letter from the Marchioness de Lambert to her son*, dans *Compendious Way of teaching Antient and Modern Languages, Formerly Practiced by the Learned Tanaquil Faber*, Londres, Printed for W. Meadows, at the Angel in Cornhill, 1728.

¹⁵⁵ *Advice from a mother to her son and daughter, written originally in french by the Marchioness de Lambert and just publish'd with great Approbation at Paris*, Londres, Tho. Worall, 1729.

¹⁵⁶ *New-Year's-Gift, being, Advice from a mother to her son and daughter, written originally in french by the Marchioness de Lambert and just publish'd with great Approbation at Paris*, Dublin, S. Powell, 1731.

¹⁵⁷ *Advice of a mother to her son and daughter, written originally in French by the celebrated Marchioness de Lambert, author of The Philosophy of Love, or new Reflexion on Fair Sex ; and printed*

reprend le nom initial : l'établissement du texte reste le même, seule la préface a été actualisée. Une traduction des *Avis* en allemand est également publiée à Leipzig en 1729¹⁵⁸. Elle est peut-être encouragée par Montesquieu qui a introduit les *Avis* auprès d'une population germanophone. En effet, en mai 1728, il sollicite l'abbé d'Olivet pour lui envoyer les *Avis* à Vienne : « si vous pouvez m'envoyer deux exemplaires des *Conseils* de Mme de Lambert, & deux autres des *Eloges* du Czar et de M. Newton, vous me ferez plaisir. Je voudrais leur faire voir ces ouvrages, et je serois bien aise de leur donner bonne opinion de notre France¹⁵⁹ ». Deux mois plus tard, il raconte à Lambert la fortune de son œuvre :

Vous êtes regardée ici, Madame, comme le plus grand auteur du dix-huitième siècle. Votre livre y a eu un succès étonnant. M. de Berkentin, envoyé de Danemark à Vienne, me dit hier qu'il voulait le traduire en allemand ; il n'est embarrassé que de certains noms qui n'ont pas dans la langue allemande une signification si étendue que dans la françoise, comme *bienséance*, *homme de mérite* et autres. Je lui ai conseillé de se servir des mots qu'il trouvera et de mettre une note à la marge¹⁶⁰.

La traduction en allemand semble donc avoir été soutenue par Montesquieu, qui a agi, dans ses voyages, pour répandre les œuvres de la marquise. À la fin du siècle, enfin, la vogue des recueils d'écrits pédagogiques permet d'autres traductions des *Avis* de Lambert, publiées à plus grande échelle : entre 1790 et 1794 paraissent des volumes *The young gentleman's library parental monitor*¹⁶¹ et *The young lady's parental monitor*¹⁶² à Londres, Dublin, Édimbourg et Philadelphie. Par ailleurs, les *Avis d'une mère à sa fille* servent, dans cette même logique pédagogique, à un projet d'étude de langue allemande, en 1799, avec la parution bilingue des *Avis d'une mère à sa fille, en allemand et en français. Avec une traduction interlinéaire de l'allemand, propre à*

at Paris A. D. 1727 and at that Time translated by Mr. Tho Card, the third edition, Londres, John Hawkins, 1737.

¹⁵⁸ *Der Madame von Lambert Gedanken von der Aufferziehung und einem tugendhafften Leben, In zweyen Schreiben an ihren Sohn und ihre Tochter entworffen. Aus dem Französischen übersetzt von einem Mitgliede der Deutschen Gesellschaft zu Leipzig*, Leipzig, Bey Bernhard Christoph Breitkopf, 1729.

¹⁵⁹ Lettre de Montesquieu à d'Olivet, le 10 mai 1728, à Vienne, dans Montesquieu, *Œuvres complètes. 3. Œuvres diverses, morceaux rejetés de l'Esprit des Lois et des Lettres persanes, extraits de lectures annotés, correspondance, appendices et tables*, publiées sous la direction de M. André Masson, Paris, Ed. Nagel, 1955 p. 892.

¹⁶⁰ Lettre de Montesquieu à Lambert, à Gratz, fin juillet 1728, dans *Ibid.*, p. 905.

¹⁶¹ *The young gentleman's library parental monitor*, London, Joseph Wennman, 1790, [nouvelle édition : London, Hartford, 1792].

¹⁶² *The young lady's library parental monitor*, London, Joseph Wennman et Dublin, Graisberry and Campbell, 1790, [nouvelles éditions : Edinburgh, J&J. Fairbairn and A. Guthrie, 1793 ; Philadelphia, R. Fowell, 1794].

*faciliter l'étude de cette langue*¹⁶³. La vocation pédagogique de cet écrit est donc redoublée par une entreprise d'enseignement des langues : les jeunes filles apprenant l'allemand recevaient deux leçons simultanées en lisant cet ouvrage.

La parution des œuvres complètes entraîne, en outre, leur traduction très rapidement : *The works of Marchioness de Lambert* sont ainsi publiées à Dublin en 1752¹⁶⁴. Elle semble reprendre l'édition de Ganeau de 1748 dans le sens où elle reproduit la lettre que Lambert a envoyé à Mme de Saint-Hyacinthe alors qu'elle n'était pas présente dans l'édition Bousquet. Néanmoins, toutes les lettres présentes dans les éditions en français ne figurent pas dans cette traduction. Le succès semble avoir été au rendez-vous car elle a connu une réédition en 1756 à Londres¹⁶⁵ et une nouvelle édition en deux volumes en 1769 à Londres et reproduite à Dublin en 1770¹⁶⁶ : ces deux tomes traduisent la troisième édition de Ganeau de 1751 car la composition des deux volumes est identique à celle de cette dernière. En parallèle de ces traductions en anglais, une édition en allemand est publiée à Frankfort et Leipzig en 1750¹⁶⁷. En revanche, il a fallu attendre 1781 pour qu'une première traduction soit publiée en Espagne ; il s'agit des œuvres complètes de Lambert auxquelles ont été retirés les portraits et les lettres¹⁶⁸. Une traduction des *Avis d'une mère à sa fille* avait été entreprise par Fernando Zoraya en 1774 mais elle n'avait pas reçu l'autorisation d'être publiée¹⁶⁹.

Enfin, la publication en un volume des traductions des *Traité de l'amitié et de la Vieillesse*¹⁷⁰ peut être évoquée car cette traduction a donné à ces textes une fortune

¹⁶³ *Avis d'une mère à sa fille, en allemand et en français. Avec une traduction interlinéaire de l'allemand, propre à faciliter l'étude de cette langue*, Paris, chez H. Agasse, Imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n°18, an VIII de la République, 1799.

¹⁶⁴ *The works of Marchioness de Lambert (With a number of Genuine Letters that passed between her and archbishop of Cambrai, Author of Telemachus, Mons. Rivière, Madam Tresnel and other the most eminent persons of the Age and several other Pieces never fore printed.)*, Dublin, R. Wilson, 1752.

¹⁶⁵ *The works of Marchioness de Lambert*, Londres, William Owen, 1756.

¹⁶⁶ *The works of Marchioness de Lambert, a new edition from the French, in Two volumes*, Londres, William Owen, 1769, [nouvelle édition : Dublin, J. Potts, 1770].

¹⁶⁷ *Sämtliche Schriften der Frau Marquisin V. Lambert, nebst bengefügtten Lebens-Lauf, aus dem Französischen in das Teutsche übersetzt*, Frankfurt und Leipzig, in der Knoch : und Eslingerischen Buchhandlung, 1750.

¹⁶⁸ *Obras de la Marquesa de Lambert, traducida del Frances por Doña Maria Cayetana de la Cerda y Vera, Condesa de Lalaing*, Madrid, D. Manuel Martin, 1781.

¹⁶⁹ L'article de Mónica Bolufer, « Una ética de la excelencia : Cayetana de la Cerda y la circulación de Madame de Lambert en España », dans *Cuadernos de Historia Moderna*, 2015, 40, p. 241-264, rend compte des différentes entreprises de traduction et de la réception de Lambert en Espagne tout au long du XVIII^e siècle.

¹⁷⁰ *Essays on friendship and Old-Age, by the Marchioness de Lambert, translated from the French, by a lady, with an Introductory letter to William Melmoth, Esq*, Londres, J. Dodsley ; Dublin, S. Price, W. and H. Whitestone, Seater, Walker, Jenkin, W. Wilson, R. Cross, White, Parker, and P. Byrn, 1780.

plus grande à l'étranger qu'en France puisqu'ils n'ont été publiés en langue française que dans des recueils ou dans les œuvres complètes.

Les différentes traductions renseignent donc sur la réception et la manière dont Lambert était lue car les textes traduits sont les œuvres complètes et les écrits publiés de son vivant. Par leur traduction tardive en volume, les *Traité de l'amitié et de la vieillesse* rejoignent les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et les *Réflexions nouvelles sur les femmes* pour constituer les textes qui seront considérés comme des textes de premier plan par les lecteurs futurs.

Les éditions successives et la manière dont elles sont prises en charge influent sur la façon dont les œuvres sont lues et jugées, bien que leur hiérarchisation, guidée par des enjeux financiers, ne soit pas une garantie de légitimité. Les choix des éditeurs éclairent d'ailleurs la réception des œuvres de Lambert. Ils ont en effet influé sur les lectures qu'on pouvait faire, renforçant l'image de la mère éducatrice avec les nombreuses publications des *Avis* et celle de la défenseuse des femmes grâce au succès en librairie des *Réflexions sur les femmes*.

III. Un corpus hétérogène

Les choix éditoriaux et l'historiographie ont imposé une hiérarchie entre les œuvres qui commande encore les lectures des œuvres de Lambert. La publication du vivant de Lambert des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et des *Réflexions nouvelles sur les femmes* leur a donné un statut d'œuvres majeures. Celle du *Traité de l'amitié* en 1736 lui a conféré un statut particulier par rapport à l'ensemble des autres œuvres découvertes de manière posthume, comme si le fait d'être publié avant les autres textes lui apportait une sorte de légitimité. Le *Traité de la vieillesse* est lui aussi promu œuvre majeure, sans explication évidente : sa première parution est tardive. Il semblerait que le titre « traité » relevant d'un genre sérieux, codifié et valorisé contribue à son crédit. Pourtant, le *Traité de la vieillesse* ne figure pas dans la liste des œuvres que la marquise reconnaît et il est impossible de savoir si ce titre est de son fait. Les autres textes composant les œuvres posthumes ont, en revanche, reçu des jugements négatifs et continuent d'interroger. Roger Marchal se méfie ainsi de la méthode de Saint-Hyacinthe et de Fontenelle pour rassembler les textes et composer les œuvres complètes : « Ils ont cependant, pour des raisons qui nous échappent, laissé passer dans les éditions qu'ils ont procurées, des éléments hétéroclites, et ont mêlé de simples paraphrases à des essais originaux¹⁷¹ ». Les écrits posthumes ont ainsi toujours été discrédités, qu'ils soient considérés comme inférieurs ou que leur maternité soit mise en doute¹⁷².

Lire Lambert aujourd'hui nécessite donc plusieurs précautions pour comprendre l'œuvre et pour retrouver la logique et la méthode qui ont guidé sa composition. La marquise ne se considérant pas comme une écrivaine, elle n'a pas voulu reconnaître un corpus bien délimité. Il est dès lors impossible pour nous de circonscrire réellement son œuvre, qui, de ce fait, reste ouverte¹⁷³. Il convient en outre de ne pas chercher à

¹⁷¹ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 177.

¹⁷² Des manuscrits des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, pourtant connus à l'époque, ont été retrouvés dans les papiers de Boulainvilliers à sa mort et des extraits ont d'abord été publiés en étant présentés comme des productions de ce dernier (voir Geneviève Menant-Artigas, « Boulainvilliers et Madame de Lambert », dans *SVEC*, 219, 1982, p. 147-151). Les textes non publiés et non reconnus par leur auteur sont toujours problématiques et cette confusion nous contraint à la prudence.

¹⁷³ Néanmoins, il ne convient pas non plus d'attribuer à Lambert des œuvres qui ne sont pas d'elle, sous prétexte que les œuvres correspondent aux genres habituels ou aux thématiques familiales de Lambert. Ainsi, le texte *Conseils à une amie* a été attribué à tort à Lambert alors qu'il est de Madeleine Darsant de Puisieux. La publication de ce texte date de 1749 mais une édition pirate de 1750 l'attribuait déjà à Lambert (*Conseils importants à une amie*, par Madame la marquise de Lambert, à La Haye, chez les Freres Westins, et se vend à Genes, chez Giraud et Albert, 1750). Cette édition a certainement induit en erreur Milagros Palma qui intègre ces *Conseils* à son édition des textes de Lambert qui traitent des

hiérarchiser ces textes car cela implique un point de vue qui risque de fausser la compréhension de sa pratique littéraire. La lecture doit alors tâcher de coïncider, dans la mesure du possible, avec le contexte d'écriture des œuvres¹⁷⁴. Pour ce faire, je propose une typologie selon trois types d'œuvres, aux logiques spécifiques et qui permettent, tout de même, de définir un *corpus*¹⁷⁵.

A. Des œuvres abouties et assumées par Lambert

La publication des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et des *Réflexions nouvelles sur les femmes*¹⁷⁶ a contraint Lambert de reconnaître ces trois œuvres, qui deviennent, dans l'esprit de tous et avant sa mort, ses trois grandes œuvres. À celles-ci, s'ajoutent celles qu'elle ne désavouerait pas si elles étaient publiées. En ce sens, elles sont considérées comme abouties et possèdent une certaine qualité littéraire selon leur autrice. Il s'agit des œuvres inscrites dans la liste qu'elle fournit lors de la demande de privilège :

Liste de tous les Ouvrages que feu Madame la Marquise de Lambert reconnaissait pour être d'elle.

1. Traité de l'amitié.
2. Dialogue sur l'égalité des biens et des maux.
3. Portrait de M. de M.
4. Deux lettres sur Homère au P. Buffier, Jésuite.
5. Lettre sur la mort de M. le Duc de Bourgogne.
6. Conseils pour l'éducation d'une jeune demoiselle.
7. Discours à l'Académie Française.
8. La naissance de la Coquetterie.
9. Fable de Psyché.
10. Suite du Roman de ...
11. Tableau de Philostrate.

femmes (dans *Réflexions nouvelles sur les femmes 1727*, préface de Milagros Palma, Paris, « Côté-femmes éditions », 1989, p. 126-230).

¹⁷⁴ Le contexte d'écriture de beaucoup de textes reste néanmoins obscur et il est impossible de proposer des dates de création précises pour plusieurs œuvres. Roger Marchal, dans sa thèse *Madame de Lambert et son milieu*, p. 186-188, a proposé des dates, selon les informations contenues dans les textes. Cette méthode nous semble très efficace et les dates proposées très justes. Nous nous référons donc aux dates qu'il a données.

¹⁷⁵ Définir le *corpus* de Lambert nous permet aussi de préciser nos éditions de référence pour chacun des écrits.

¹⁷⁶ L'édition de référence pour ces trois œuvres sera *Œuvres*, texte établi et présenté par Robert Grandroute, Paris, Honoré Champion, 1990 : *Avis d'une mère à son fils*, p. 43-77 ; *Avis d'une mère à sa fille*, p. 95-134 ; *Réflexions nouvelles sur les femmes*, p. 214-237. Toutefois, les textes publiés du vivant de Lambert ont été recopiés à partir de différents manuscrits et comportent des variantes dont les éditions complètes posthumes ne rendent pas compte. Nous avons donc procédé à un travail de comparaison entre les diverses variantes pour essayer de concevoir un texte le plus proche possible de celui composé par Lambert.

12. Dissertation sur l'amour.¹⁷⁷

Elles sont pour la plupart reconnaissables. Il s'agit du *Traité de l'amitié*¹⁷⁸, du *Dialogue sur l'égalité des biens*, aujourd'hui connu sous le nom plus complet de *Dialogue entre Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens*¹⁷⁹. Le Portrait de M. de M. désigne sans doute celui de Houdar de La Motte¹⁸⁰. Les deux lettres sur Homère sont les lettres qu'elle adresse à Buffier lorsqu'ils ont essayé ensemble de mettre fin à la querelle sur Homère entre La Motte et Anne Dacier et qui ont été envoyées au courant de l'année 1715¹⁸¹. La *Lettre sur la mort de M. le Duc de Bourgogne*¹⁸² désigne la lettre qu'elle fait parvenir à Sacy en février 1712. Les *Conseils pour l'éducation d'une jeune demoiselle*¹⁸³ renvoient sans aucun doute à la *Lettre pour Madame la Supérieure de la Magdeleine de Tresnel sur l'éducation d'une jeune demoiselle*, et la *Dissertation sur l'amour* se rapporte certainement au *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*¹⁸⁴. La *Fable de Psyché*¹⁸⁵ porte le même titre aujourd'hui.

En revanche, les autres titres insérés dans le privilège sont inconnus. La *Naissance de la coquetterie* peut-elle désigner les *Réflexions sur les femmes* ou les *Réflexions sur la Délicatesse d'esprit et de sentiment*? Cela semble peu probable puisque seule une occurrence du terme de « coquetterie » apparaît dans le premier texte et le mot est absent dans le deuxième. Le titre *Discours à l'Académie française* interroge dans le sens où seuls les académiciens pouvaient prononcer un tel discours. Lambert aurait-elle écrit un discours pour un académicien qu'on ignorerait? Quant au *Tableau de Philostrate*, ce titre rappelle un ouvrage répertorié dans l'inventaire après décès de sa bibliothèque : il s'agit du *Tableau de Philostrate*, traduit et commenté par Blaise de

¹⁷⁷ Fontenelle, *op. cit.*, p. 305-307.

¹⁷⁸ *Traité de l'amitié*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 155-170.

¹⁷⁹ *Dialogue entre Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 303-310.

¹⁸⁰ Portrait de M. de La Motte, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 273-276.

¹⁸¹ Lettres de Lambert à Buffier, dans Bousquet, 1747, p. 381-391. Une seule de ces deux lettres avait été publiée dans *Homère en arbitrage*, *op. cit.* Il convient d'étudier ces lettres en regard de celles de Buffier puisque, ensemble, elles constituent une réflexion pertinente et aboutie. La première lettre de Lambert sera citée à partir du texte d'*Homère en arbitrage*, *op. cit.*, car il s'agit de la première édition et la lettre est plus complète. Pour la deuxième, il faudra se référer à l'édition de 1747 de Bousquet.

¹⁸² Lettre sur la mort de M. le Duc de Bourgogne à Sacy, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 393-399.

¹⁸³ Lettre à Madame la Supérieure de la Magdeleine de Tresnel, sur l'éducation d'une jeune demoiselle, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 373-380.

¹⁸⁴ *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 317-325.

¹⁸⁵ *Psyché*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 266.

Vigenere¹⁸⁶. Lambert aurait-elle écrit une glose ou une analyse personnelle de ce livre ? Enfin, la *Suite du roman de ...* demeure une référence obscure.

Cette liste renseigne sur les pratiques d'écriture de Lambert : la présence de lettres privées ou semi-privées et du portrait de La Motte rend compte des occupations mondaines et politiques de la marquise qui interfèrent sur sa production écrite. Il est ainsi impossible aujourd'hui de distinguer efficacement les lettres qui ne sont destinées qu'à un cercle privé des écrits qui utilisent une forme épistolaire mais dont l'objectif est d'être lu par un plus grand nombre.

B. Des textes de la mondanité

Puisque certaines œuvres légitimées renforcent la dimension sociale et mondaine de la pratique d'écriture de la marquise, tous les textes qui ont été écrits dans le cercle de la mondanité doivent intégrer notre *corpus*.

D'une part, Lambert s'est conformée à la mode des portraits en réalisant celui de quelques amis. Outre celui de La Motte qu'elle assume et qu'elle a réalisé à la demande de son ami : « Monsieur de la Motte me demande son portrait¹⁸⁷ », elle a composé ceux de M. de Sacy¹⁸⁸ et de M. de Fontenelle¹⁸⁹, auxquels s'ajoutent des portraits non identifiés qui seraient ceux de Saint-Aulaire¹⁹⁰ et de Mademoiselle de Launay¹⁹¹, selon la notice de Robert Grandroute qui introduit les portraits dans l'édition de 1990. Le « portrait de Mademoiselle » semble bien être celui de Mlle de Launay car les circonstances malheureuses rappelées correspondent bien à la vie de cette dernière¹⁹². Le portrait de Saint-Aulaire est moins évident dans le sens où ce portrait avait été identifié comme étant celui de La Rivière en 1751¹⁹³. Pourtant, compte tenu de l'amitié très solide que la marquise a entretenue toute sa vie avec Saint-Aulaire et les relations plus difficiles avec La Rivière, il semblerait en effet que Saint-Aulaire soit ici la personne honorée. Par ailleurs, le portrait de Sacy doit être rapproché du panégyrique

¹⁸⁶ Inventaire après décès, *op. cit.* Roger Marchal dans sa thèse considère que l'ouvrage précis qu'elle possédait était *Les Images, ou Tableaux de platte peinture*, Paris, 1614, in-folio.

¹⁸⁷ Portrait de La Motte, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 273.

¹⁸⁸ Portrait de Mr. de S., *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 283-286.

¹⁸⁹ Portrait de Mr. de F., *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 287-289.

¹⁹⁰ Portrait de Mr. De..., *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 277-278.

¹⁹¹ Portrait de Mademoiselle de..., *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 279-282.

¹⁹² Les phrases suivantes semblent en effet renvoyer au décès de la mère supérieure qui l'avait prise en affection et à la misère dans laquelle elle est tombée par la suite : « élevée dans les bras d'une mère qui l'aimait trop pour ne la pas gâter » (p. 280) et « sa situation ayant changé, elle s'est trouvée aux prises avec sa mauvaise fortune » (p. 281).

¹⁹³ *Lettres choisies de M. de La Rivière*, *op. cit.*, p. 36-39.

qu'elle a offert à la mort de ce dernier au *Mercure de France*¹⁹⁴. En effet, le journal publie un portrait de Sacy en octobre 1727, que Marais et Bouhier commentent dans plusieurs lettres, jusqu'au moment où le nom de l'auteur leur est révélé : « On me mande que la M. de Lambert est auteur de l'éloge de Sacy qui a été mis dans le *Mercure*. Je m'en étais douté¹⁹⁵. » Marais répond ainsi : « Mme de L a donc fait *l'Éloge* de Sacy, elle en est bien capable et cela ressemble fort à *l'Instruction* pour son fils¹⁹⁶ ».

D'autre part, les lettres que Lambert envoie et reçoit rendent compte de l'importance de la sociabilité et de la mondanité dans la vie et dans la pratique d'écriture de Lambert¹⁹⁷. Toutes les lettres retrouvées¹⁹⁸ n'indiquent pas clairement les destinataires ou les dates de composition, mais elles permettent de définir les sujets importants aux yeux de la marquise et révèlent sa manière d'agir dans le monde. Tout d'abord, les lettres constituent un espace de réflexion et de débat dans lequel elle reprend les réflexions entreprises dans ses œuvres, les augmente ou les développe. Les lettres échangées avec l'abbé de Saint-Pierre au moment où il est à la Cour¹⁹⁹, ou la lettre adressée à Madame***²⁰⁰ traitent par exemple de la retraite et questionnent son importance pour le bonheur individuel. Elle adresse même une lettre à Huet²⁰¹ pour discuter de son traité *Sur l'origine des romans* et elle se permet d'y défendre le goût des femmes. Dans la même logique, deux lettres peuvent être lues ensemble : il s'agit d'une lettre qu'adresse Fontenelle à Lambert²⁰² et une lettre de Lambert à Sacy intitulée « Placet à Pline²⁰³ » et qui discutent du factum de Sacy concernant une discorde entre les époux Pomereu : Sacy était l'avocat de M. Pomereu dans une affaire qui l'opposait à

¹⁹⁴ Panégyrique de Sacy, dans *Mercure de France*, *op. cit.*, octobre 1727, p. 2352-2354.

¹⁹⁵ Lettre de Bouhier à Marais, le 1^{er} décembre 1727, dans *Correspondance littéraire*, *op. cit.*, p.184.

¹⁹⁶ Lettre de Marais à Bouhier, le 5 décembre 1727, *Ibid.*, p. 186.

¹⁹⁷ Par souci de clarté, un tableau récapitulatif de toutes les lettres rassemblées est inséré en annexe.

¹⁹⁸ Robert Grandroute, dans son introduction, indique qu'il n'a publié aucune lettre dans son volume des œuvres de Lambert. Il se justifie en disant, à juste titre, que la correspondance mériterait un deuxième volume à part, *op. cit.*, p. 30. Nous nous reportons donc dans la mesure du possible à Bousquet, 1747, bien que peu de lettres de ou à la marquise aient été rassemblées dans les œuvres complètes.

¹⁹⁹ La seule lettre de Lambert conservée dans cet échange est la « Lettre de Lambert à l'abbé*** », Bousquet, 1747, p. 416-422. En revanche, trois lettres de l'abbé de Saint-Pierre à Lambert sont publiées dans Charles Irenée Castel de Saint-Pierre, *Ouvrages de Morale et de politique*, Rotterdam, chez Jean Daniel Beman, 1741, t. XVI, p. 166-174.

²⁰⁰ Lettre à Mme***, Bousquet, 1747, p. 411-414.

²⁰¹ Lettre de Lambert à Huet, dans *Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721). Lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc. extraites de la correspondance de Huet*, par Charles Henry, Paris, Hachette, 1879, p. 29-30.

²⁰² Lettre de Fontenelle à Lambert, le 1^{er} janvier 1707, dans Fontenelle, *op. cit.*, p. 149-152.

²⁰³ « Placet à Pline. De Madame de Lambert à Mr. de Sacy, au sujet des factums contre Madame de P. » Bousquet, 1750, p. 454-456.

son épouse concernant une infidélité. Sacy avait rédigé un factum pour défendre M. Pomereu mais Lambert, furieuse de la manière dont les femmes sont traitées, réagit à cet écrit et fait la défense des femmes dans une longue lettre²⁰⁴. Il s'agit d'un thème qu'elle ne cessera d'approfondir dans ses œuvres. De manière plus pragmatique, les lettres peuvent aussi révéler l'intérêt que la marquise portait à la circulation de ses textes et à leur diffusion dans les cercles de sociabilité : c'est le cas notamment de la lettre adressée à Choisy lors de son envoi des *Réflexions sur les femmes*²⁰⁵ et de celle écrite à Mme de Saint-Hyacinthe lorsqu'elle lui fait parvenir sa lettre sur l'éducation de sa petite fille²⁰⁶. Une série de lettres rend également compte de sa réaction face à la publication de ses œuvres : ce sont des lettres à Monsieur ***²⁰⁷, à Buffier²⁰⁸, à M. de Saint-Hyacinthe²⁰⁹ et à Bouhier²¹⁰. Cette dernière datée du 8 janvier 1728 énonce aussi des questions d'ordre politique telles que l'élection de Montesquieu à l'Académie française et des problèmes personnels dans sa terre de Saint-Bri en Bourgogne. Dans la même logique, les échanges entre Fénelon, Sacy et Lambert entre janvier 1710 et 1714²¹¹ concernent d'abord la lecture et la diffusion des *Avis d'une mère* à ses enfants mais ils se dotent peu à peu d'une dimension politique, traitant de leurs relations et de leurs cercles d'influence. Mais une lettre très formelle de Fénelon adressée à Lambert le 10 août 1704 permet peut-être de dater leur rencontre et le début de leur relation²¹². Dans la même veine, la lettre que Lambert adresse à Bouhier le 17 novembre 1727²¹³ concernant la mort de Sacy et ses vœux de voir Montesquieu lui succéder à l'Académie renseigne sur les échanges politiques et la qualité de stratège de Lambert. Une autre lettre adressée à Madame de *** sur son mariage²¹⁴ dévoile les coutumes mondaines de politesse et d'hommage. Si de nombreuses lettres rendent compte de l'aspect politique de la vie de Lambert, il ne faut pas traiter ces lettres comme s'il s'agissait simplement

²⁰⁴ Cette lettre fera l'objet d'une étude approfondie dans la troisième partie.

²⁰⁵ Lettre de Lambert à Choisy, Bousquet, 1747, p. 371-372.

²⁰⁶ Lettre de Lambert à Mme de Saint-Hyacinthe, Ganeau, 1748, p. 243-245.

²⁰⁷ Lettre de Lambert à Monsieur***, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 410-411.

²⁰⁸ Lettre de Lambert à Buffier, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 392-393.

²⁰⁹ Lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe, p. 422-426.

²¹⁰ Lettre manuscrite de Lambert à Bouhier, le 8 janvier 1728, dans *Correspondance du président Jean Bouhier*, *op. cit.*, ff. 254-256. Elle est reproduite en annexe.

²¹¹ Certaines lettres sont insérées dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 399-409. En revanche, toutes les lettres sont reproduites dans Fénelon, *Correspondance, Les dernières années : 1712-1715*, Genève, Paris ; Droz, Honoré Champion, 1999, tome XVI.

²¹² La lettre, inédite, est publiée en fac-similé dans un catalogue de vente : <http://catalogue.drouot.com/index.jsp?id=94510>, consulté le 10 octobre 2018. Elle est reproduite en annexe.

²¹³ Lettre de Lambert à ***, dans « À travers les autographes », *RHLF*, Paris, Armand Colin, 1916, tome 23, p. 249-250.

²¹⁴ Lettre de Lambert à Madame ***, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 415-416.

de documents ou de témoignages sur les relations de Lambert. En effet, la correspondance entre la Duchesse du Maine, Lambert et La Motte à partir de l'été 1726 et pour plusieurs mois²¹⁵ révèle bien les rivalités entre les deux cercles mondains et les stratégies des deux femmes pour défendre leurs prérogatives ; elle n'en révèle pas moins la qualité littéraire des épistoliers. Outre ces lettres écrites par Lambert, il est intéressant d'étudier celles que lui envoie La Rivière²¹⁶ et qui justifient le rôle de Lambert dans la société mondaine ou celle de Fontenelle du 7 octobre 1717²¹⁷ dans laquelle il se plaint de son absence de Paris. Enfin, un échange entre Montesquieu et Lambert²¹⁸, commencé à partir de 1724 et qui se termine à la mort de la marquise, permet de comprendre comment les relations mondaines se créent, suggère l'évolution de leurs relations et reprend toutes les thématiques abordées dans la correspondance de Lambert. Plusieurs perspectives complémentaires doivent être prises en compte pour comprendre le *corpus* épistolaire et mondain, qui fera pleinement partie de notre étude : il renseigne sur les relations mondaines et politiques de Lambert, il développe ses idées et ses réflexions, tout en éclairant ses pratiques d'écriture.

C. Des ouvrages personnels

Certaines œuvres, découvertes après la mort de la marquise, semblent plus difficiles à classer car elle ne les a pas intégrées dans la liste des œuvres légitimes. Ce sont en effet des textes argumentatifs, qui témoignent d'un travail constant de définition et de réflexion de la part de Lambert : le *Traité de la vieillesse*²¹⁹, le *Discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment*²²⁰ et les *Réflexions sur les richesses*²²¹. S'ajoutent aussi deux écrits, certainement composés en regard d'autres textes : les *Réflexions sur le*

²¹⁵ Lettres de la Duchesse du Maine, de La Motte et de la Marquise de Lambert, dans Anne Louise Bénédicte de Bourbon-Condé du Maine, Pauline de Grignan de Simiane, *Lettres de Madame la duchesse du Maine et de Madame la marquise de Simiane*, Paris, L. Collins, 1805, p. 4-103.

²¹⁶ Lettres de La Rivière à Lambert, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 425-430.

²¹⁷ Fontenelle à Lambert, lettre du 7 octobre 1717, dans Jean Sareil, « Trois lettres inédites de Fontenelle », dans *Dix-huitième siècle*, Paris, Garnier, 1973, n° 5, p. 205-210.

²¹⁸ Lettres de Montesquieu et de Lambert dans Montesquieu, *Œuvres complètes. 3. Œuvres diverses, morceaux rejetés de l'Esprit des Lois et des Lettres persanes, extraits de lectures annotés, correspondance, appendices et tables*, publiées sous la direction de M. André Masson, Paris, Ed. Nagel, 1955 et dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, tome 18, *Correspondance I, avant 1700-mars 1731*, Oxford, Naples, Rome, Voltaire Foundation, Istituto Italiano per Gli Studi Filosofico, Istituto delle Enciclopedia Italiana, 1998 et tome 19, *Correspondance 1731-1747*, Lyon, Paris, ENS éd., Classiques Garnier, 2014. Aucune édition ne présente l'intégralité de leur échange, il convient donc de circuler entre ces différentes éditions.

²¹⁹ *Traité de la vieillesse*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 181-197.

²²⁰ *Discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 331-332.

²²¹ *Réflexions sur les richesses*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 257-262.

goût²²² reprennent, amplifient voire corrigent certains arguments avancés dans les *Réflexions nouvelles sur les femmes* et le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*²²³ correspond à *De la considération et de la réputation* de Montesquieu²²⁴. Le témoignage de Montesquieu, rédigé après la mort de la marquise, rend compte de la pratique d'écriture de cette dernière et du contexte général propre au débat :

Il y a environ vingt-cinq ans que je donnai ces réflexions à l'Académie de Bordeaux. Feu Mme la marquise de Lambert, dont les grandes et rares qualités ne sortiront jamais de ma mémoire, fit l'honneur à cet ouvrage de s'en occuper. Elle y mit un nouvel ordre, et, par les nouveaux tours qu'elle donna aux pensées et aux expressions, elle éleva mon esprit jusqu'au sien. La copie de Mme de Lambert s'étant trouvée après sa mort dans ses papiers, les libraires, qui n'étaient point instruits, l'ont insérée dans ses ouvrages, et je suis bien aise qu'ils l'aient fait, afin que, si le hasard fait passer l'un et l'autre de ces écrits à la postérité, ils soient le monument éternel d'une amitié qui me touche bien plus que ne ferait la gloire.²²⁵

Or, la « Pensée » de Montesquieu, alors qu'il souhaitait rendre hommage à son amie, suscite la méfiance des critiques qui interrogent ces deux textes et leur paternité. La publication tardive du traité de Lambert les incite d'ailleurs à considérer l'écrit de la marquise comme une simple copie du discours de Montesquieu. Edme Cougny, par exemple, entreprend de montrer que ces deux ouvrages n'en font qu'un, dans un article de 1878²²⁶. Mais il envisage à la suite de la *Bibliothèque française* que le texte de Lambert n'est qu'un « écho du traité [de Montesquieu], écho parfois fidèle, le plus souvent incertain et un peu confus²²⁷ ». Il justifie cette idée en interprétant le texte de Lambert comme un résumé du traité de Montesquieu qu'elle aurait fait de mémoire en y mêlant des développements et des commentaires de sa façon car elle aurait été frappée de la justesse, de la finesse des observations et de leur utilité pour la conduite de la vie. Ce texte serait donc de simples notes personnelles. Au contraire, l'Avant-propos de l'éditeur de *Deux opuscules de Montesquieu*, publié en 1891, refuse de trancher quant à la paternité ou la supériorité d'un des deux textes : « Il ne nous appartient pas de dire lequel des deux écrits est supérieur à l'autre, nous serions trop aisément accusé de

²²² *Réflexions sur le goût*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 239-241.

²²³ *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 337-341.

²²⁴ Montesquieu, « De la considération et de la réputation », dans *Œuvres complètes*, texte présenté et annoté par Roger Caillois, Paris, La Pléiade, Gallimard, 1949, p.120-125.

²²⁵ Montesquieu, *Mes pensées*, V, « De la considération », n° 128 dans *Ibid.*, p.1004.

²²⁶ Edme Cougny, « Montesquieu et Madame de Lambert : petite question de propriété littéraire », dans *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise* 2, 1878, p. 235-252.

²²⁷ *Ibid.*, p. 251.

partialité²²⁸ », bien qu'il termine son propos en dévoilant sa préférence pour celui de Montesquieu. André Masson, quant à lui, parle d'un « innocent plagiat²²⁹ » et, dans la même logique, Roger Marchal s'étonne de la publication : « les éditeurs ont-ils considéré que l'ordre nouveau conçu par l'auteur donnait à cette pièce un caractère original justifiant une publication ?²³⁰ ». Il n'accorde donc aucune valeur à ce texte, ainsi qu'aux *Réflexions sur le goût* qu'il interprète comme une simple paraphrase d'un paragraphe des *Réflexions nouvelles sur les femmes* et qui, de surcroît, ne seraient que « des concepts anciens élaborés par le Chevalier de Méré et que Mme de Lambert avait consignés dans ses cahiers de note, en vue de les réutiliser un jour²³¹ ». En revanche, pour Sheila Mason, il est difficile de considérer le texte de Lambert comme un plagiat de celui de Montesquieu car il s'agit d'une « refonte radicale de la substance originale exécutée par la marquise » et elle conclut en avançant l'idée d'une « paternité partagée »²³². Cette expression traduit l'idée générale véhiculée à propos des écrits de Lambert car, selon Roger Marchal, « les papiers de la marquise de Lambert contenaient eux aussi des copies, parfois anciennes, et des écrits composés avec la collaboration des hôtes du salon²³³ ». Il est néanmoins impossible de le lire comme un simple plagiat ou une simple reconfiguration car Lambert reprend les arguments de son ami mais elle les présente de telle sorte qu'elle modifie l'idée générale et l'argument principal pour composer une réflexion personnelle²³⁴. Cette pratique d'écriture est d'ailleurs celle des *Réflexions sur le goût* qui développe et modifie des arguments des *Réflexions sur les femmes* mais les adapte au nouveau texte, consacré à la définition du goût, sujet à la mode à propos duquel Lambert prend le temps de développer sa propre conception.

Le fait que ces textes n'ont pas été légitimés peut finalement être interprété de deux manières. Ces productions peuvent être simplement le résultat provisoire d'une pensée en cours d'élaboration : elles seraient ainsi la trace d'une réflexion non aboutie que Lambert n'a pas souhaité ou n'a pas pu développer. Elles peuvent être aussi le produit d'une réflexion personnelle, développée et aboutie mais elles n'auraient été

²²⁸ *Deux opuscules de Montesquieu*, publiés par le Baron de Montesquieu, Bordeaux, G. Gounouilh, 1891, p. 46.

²²⁹ Montesquieu, *Œuvres complètes*. 3. éd. Nagel, *op. cit.*, p. 202.

²³⁰ Roger Marchal, *op. cit.*, 1991, p. 256.

²³¹ *Ibid.*, p. 255.

²³² Sheila M. Mason, « Une attribution à revoir : Madame de Lambert, Montesquieu, et sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération », dans Philippe Baron, Dennis Wood et Wendy Perkins (dir.), *Femmes et littérature, Colloque des Universités de Birmingham et de Besançon*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 872, 2003, p. 208.

²³³ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 255.

²³⁴ Ces textes et leur modalité d'écriture seront analysés en détail dans la deuxième partie.

envisagées que comme des écrits de travail, sans recherche de style ou de composition particulière. Elles permettent à la fois de mieux cerner la pensée de Lambert et sa méthode de travail.

D. Une œuvre de fiction

La *Femme Hermite*²³⁵ est une autre œuvre que Lambert n'a pas revendiquée. Elle ne serait pas assumée en raison du genre de la nouvelle auquel elle appartient. Ce genre était décrié à l'époque et il aurait été encore plus déshonorant pour une femme noble et mondaine d'avouer ce type de pratique d'écriture. Dès sa parution dans les *Œuvres complètes* éditées par Bousquet en 1747, elle suscite des doutes quant à sa maternité. Fontenelle ayant avoué ne pas connaître ce texte, la veuve Ganeau, dans l'avertissement de sa propre édition, s'insurge de la présence de ce texte dans l'édition de son concurrent :

Si le Sr. Bousquet avoit fait son édition sous les yeux de Mr. de Fontenelle, il n'auroit pas joint aux véritables *Œuvres* de Madame de Lambert la nouvelle intitulée *la Femme Hermite*. Ce respectable savant lui auroit appris qu'il ne connoissoit point cette Piece pour un Ouvrage de cette illustre Dame, & qu'elle ne pouvoit pas lui être attribuée, du moins dans l'état où elle est.²³⁶

À sa suite, Claude-François Lambert dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*²³⁷ refuse la maternité de Lambert du fait qu'il s'agit d'une œuvre de fiction. La critique, après eux, a fait preuve de méfiance envers ce texte : par exemple, Robert Grandroute a refusé de le publier dans ses œuvres complètes de 1990²³⁸. Les arguments qu'ils avancent pour refuser cette œuvre sont l'ignorance de Fontenelle à son sujet et le fait qu'il s'agit d'une fiction, comme le résume Dolores Jiménez qui décrit la *Femme Hermite* comme un « texte inattendu s'il en est puisqu'il s'agit d'une fiction, une nouvelle nouvelle comme l'indique le sous-titre, et qu'il pose des problèmes d'attribution²³⁹ ». Lambert n'ayant écrit que des œuvres dites morales, elle ne pourrait avoir écrit une œuvre de fiction. D'autre part, Lambert aurait exprimé beaucoup de

²³⁵ *La Femme Hermite*, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 285-367. Nous utiliserons systématiquement cette graphie pour le titre de la nouvelle, pour correspondre au titre donné au XVIII^e siècle. En revanche, lorsque nous parlerons du personnage éponyme, nous utiliserons la graphie avérée : « ermite ».

²³⁶ « Avertissement du libraire », *Œuvres*, Ganeau, 1748 p. ij-ijj.

²³⁷ Claude-François Lambert, « Anne-Thérèse de Lambert », dans *Histoire littéraire du Règne de Louis XIV*, Paris, Prault, T. III, 1751, livre 9, p. 87-92.

²³⁸ Madame de LAMBERT, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 30.

²³⁹ Dolores Jiménez, « À propos de *La Femme Hermite*, nouvelle nouvelle, de Madame de Lambert : un romanesque sentimental au carrefour des XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Quaderns de filologia. Estudis Literaris*. Valencia, Universitat de Valencia, 1995, n° 1, p. 459.

défiance envers les romans, mais cet argument ne semble pas convaincant. La seule occurrence dans son *corpus* d'une telle réserve est :

La lecture des romans est plus dangereuse : je ne voudrais pas que l'on en fit un grand usage ; ils mettent du faux dans l'esprit. Le roman, n'étant jamais pris sur le vrai, allume l'imagination, affaiblit la pudeur, met le désordre dans le cœur ; et, pour peu qu'une jeune personne ait de la disposition à la tendresse, hâte et précipite son penchant. Il ne faut point augmenter le charme ni l'illusion de l'amour ; plus il est adouci, plus il est modeste, et plus il est dangereux.²⁴⁰

Or, il s'agit d'un lieu commun dans les traités d'éducation consacrés aux jeunes filles et ce paragraphe est une paraphrase de Fénelon²⁴¹, qu'elle reprend pour servir de caution à sa propre pensée. En outre, la marquise adresse une lettre à Huet pour le remercier de lui avoir envoyé une nouvelle édition du *Traité des origines des romans*²⁴². Elle y regrette une dégradation du goût littéraire, manifeste dans la mode des contes et la dépréciation du roman qu'elle appréciait :

Je voudrais bien que vous le [le sexe] puissiez guérir du mauvais goût qui règne à présent. Ce sont les contes qui ont pris la place des romans : puisqu'on nous bannit, Monseigneur, du pays de la raison et du savoir, et qu'on ne nous laisse que l'empire de l'imagination, au moins faudroit-il rêver noblement, et que l'esprit et les sentimens eussent quelque part à nos illusions. Vous permettez les romans, et vous les autorisez par votre exemple ; vous en avez fourni un modèle dans celui que vous eûtes la bonté de nous lire. Ce n'est pas la fiction seule qui y plaît, c'est l'agréable ; et nous avons une grande disposition à préférer l'illusion agréable au vrai ennuyeux. Redressez, Monseigneur, les goûts qui s'égarerent ; apprenez-nous à penser, même à sentir, comme du temps de madame de la Fayette, qui a laissé de si parfaits modèles. On n'a qu'à vous lire et à vous imiter pour rappeler la délicatesse et le bon goût qui nous quittent.²⁴³

Dans la même logique, elle avoue, dans son privilège, avoir écrit la *Suite d'un roman*, qui, s'il est perdu aujourd'hui, confirme néanmoins son intérêt pour la fiction. Elle aurait donc très bien pu composer une nouvelle. La *Femme Hermite* doit être étudiée comme une œuvre de Lambert dont le genre est différent des autres compositions mais dont la thématique – la place des femmes dans la société – et le style d'écriture correspondent à son esthétique.

²⁴⁰ Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 112. Désormais, les références seront entre parenthèses, précédées de *AFe*.

²⁴¹ Fénelon, *De l'éducation des filles*, chapitre XII, « Suite des devoirs des femmes », dans *Œuvres*, Tome 1, édition de Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983.

²⁴² Roger Marchal considère, à juste titre, que cette lettre a été envoyée pour remercier Huet d'avoir fait parvenir à Lambert la 8^e édition du *Traité des Origines des romans*, 1 vol., in-12, Paris, J. Mariette, 1711.

²⁴³ Lettre de Lambert à Huet, in *Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721). Lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc. extraites de la correspondance de Huet*, par Charles Henry, Paris, Hachette, 1879, p. 29-30.

L'œuvre de Lambert est le produit d'une construction *a posteriori* qui a cherché à uniformiser des textes aux statuts divers. Pourtant, ses écrits sont le résultat de pratiques variées et répondent à des logiques particulières, qui, si elles font la difficulté des textes donnés à lire, en sont aussi la spécificité. Le *corpus* doit donc être considéré tel qu'il est, ouvert et parfois incertain. Envisager ainsi l'ensemble des textes permet d'analyser une pratique d'écriture étroitement imbriquée dans les activités mondaines et la sociabilité. Il convenait donc de revenir sur les différentes étapes de l'écriture de Lambert, de la diffusion des textes, de leur publication pour comprendre les motifs des débats concernant leur maternité, leur légitimité et les hiérarchies qui dominent entre eux. Plusieurs constats peuvent donc être présentés et peuvent constituer les fondements de l'étude du *corpus* lambertin, tel que nous l'avons défini. La marquise, refusant l'idée d'auteur, n'a jamais contribué à faire de ses textes une œuvre à part entière et a rendu difficile leur lecture, bien qu'elle ait participé à leur diffusion en manuscrits, selon une logique liée à la mondanité. Il s'agit d'un paradoxe essentiel dans sa démarche qui doit rester au centre des analyses des postures énonciatives et intellectuelles de l'autrice. Les écrits disparates doivent dans le même temps être toujours envisagés selon l'intention et l'objectif qui primaient à leur création : il convient de ne pas juger le style de compositions inabouties qui n'étaient pas censées sortir des documents privés ; en revanche ces textes permettent de mieux cerner la démarche de Lambert, la construction de sa pensée pour renforcer les idées qu'elle a exprimées dans les œuvres qu'elle a assumées. Enfin, la diffusion des textes en manuscrits et les éditions, composées à partir de textes incertains, rendent impossible le repérage d'un texte original. Il faut donc composer avec les différents états du texte pour analyser, au plus près, les œuvres.

Chapitre 2.

Le crédit de la marquise en son temps

La biographie de Lambert est connue et plusieurs périodes de sa vie peuvent être distinguées : sa jeunesse et l'éducation que lui a offerte son beau-père Bachaumont, son mariage avec Henri de Lambert et sa vie à Luxembourg lorsqu'il a été nommé gouverneur de la ville, son veuvage et les années de procès intenté contre sa mère et son beau-père pour recouvrer l'héritage dont ils ont essayé de la spolier et enfin, en possession de toute sa fortune, sa vie parisienne en femme mondaine. Cette dernière partie de sa vie qui se déroule vraisemblablement des années 1690 jusqu'à sa mort en 1733 est la plus connue en raison de sa notoriété : aristocrate renommée, mondaine influente, elle recevait chez elle le mardi et le mercredi une assemblée de gens de lettres et de gens du monde. Si de nombreux témoignages rendent compte de ses activités mondaines et du crédit qu'elle détenait dans la société et s'ils racontent le cérémonial et les habitudes des rendez-vous qu'elle présidait, des interrogations perdurent : aucune information ne permet de savoir réellement quand elle a commencé de recevoir chez elle¹ et comment ces réceptions s'organisaient réellement, du fait notamment d'un nombre limité de sources objectives et parce que les témoignages des contemporains participaient toujours de logiques de mondanité ou de tractations politiques qui renvoient forcément une image partielle et partielle de Lambert. Ces habitudes mondaines et les rivalités entre cercles de sociabilité dénaturent également les témoignages qu'offrent les diverses réactions face à son activité littéraire et à ses œuvres. Mais les comptes rendus des périodiques, complémentaires de ces témoignages, construisent peu à peu sa réputation de femme auteure et permettent de prendre la mesure de l'intérêt que les contemporains portaient à ses œuvres de son vivant. Les différents témoignages constituent des sources utiles pour comprendre l'influence de la marquise dans la société et les réseaux dans lesquels elle évoluait, mais il s'agit de comprendre leurs mécanismes pour saisir la complexité des représentations de Lambert qu'ils construisent.

¹ La date d'ouverture du salon de Lambert reste en débat. Frédéric Deloffre, le premier, a daté cette ouverture en 1693 et il conçoit le déménagement à l'hôtel de Nevers en 1698 comme le début de la célébrité du salon, dans Frédéric Deloffre, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage, étude de langue et de style*, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 504.

I. Des témoignages précieux

Les témoignages sur la vie de Lambert et sur la lecture de ses œuvres sont variés et reposent sur des logiques diverses de sociabilité. Ils constituent un premier biais dont il faut avoir conscience pour prendre la mesure de son crédit en tant que femme du monde et pour saisir l'intérêt réel qu'on lui portait en tant qu'autrice : ce sont en effet des sources intéressantes pour comprendre son rôle et sa place dans le monde, à condition de les manier avec prudence.

A. Variété et partialité des sources

La marquise de Lambert est un personnage en vue dans la société de son temps : réputée, elle a du crédit dans la bonne société et dans les cercles mondains et ses écrits suscitent l'intérêt de ses contemporains. Cette influence et cette renommée ont pour corollaire de nombreux témoignages sur sa vie, ses diverses relations, ses pratiques dans le monde et ses activités d'écriture, qui rendent compte à la fois de sa célébrité, de son importance en tant que femme influente et puissante et de ses fréquentations. Elle est ainsi régulièrement mentionnée dans des périodiques², dont la spécialité est notamment d'évoquer les nouvelles mondaines. Ce sont principalement le *Mercure galant*, les deux *Nouveaux Mercures* et le *Mercure de France*³. Ils étaient destinés surtout à l'amusement et aux divertissements d'un public mondain et cultivé. Lambert figure dans leurs chroniques mondaines et militaires ou dans les rubriques des « Nouvelles étrangères et celles de France » qui concernent entre autres les mariages, les naissances, les morts des personnes influentes et réputées dans la société. Un autre type de témoignages rend compte quant à lui des fréquentations de Lambert et dévoile la manière dont elle était jugée par ses contemporains : ce sont les *Mémoires* et les *Journaux* dont les auteurs fréquentaient souvent Lambert mais qui écrivaient de manière autonome leurs souvenirs et racontaient leur vie selon leur point de vue. Les *Mémoires* respectifs du président Hénault⁴ et du marquis d'Argenson⁵, tous deux amis de la

² Les périodiques traitant des œuvres de Lambert seront abordés séparément car ils relèvent de logiques et d'enjeux particuliers.

³ *Mercure galant*, Paris, chez Barbin & Loyson, 1672-1710 ; *Nouveau Mercure, dédié à son Altesse Serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes*, Trévoux, Paris, Chez Jacques Estienne et Ganeau, 1708-1711 ; *Nouveau Mercure*, Paris, plusieurs éditeurs, 1717-1721 ; *Mercure de France, dédié au Roi*, Paris, plusieurs éditeurs, 1724-1778.

⁴ Charles-Jean-François Hénault, *Mémoires du président Hénault*, Paris, Hachette, 1911.

marquise, informent à la fois sur ses ouvrages et sur sa vie mondaine. Les *Mémoires* de Madame Staal de Launay⁶ et le *Journal du Marquis de Dangeau*⁷ renseignent aussi sur l'influence de Lambert et sur ses pratiques mondaines, bien qu'ils n'entretiennent pas les mêmes relations avec elle : Staal de Launay la fréquentait régulièrement quand rien ne permet d'assurer une relation régulière entre Dangeau et Lambert. À ce genre de textes, peuvent être ajoutées les « nouvelles à la main » qui, selon la définition de François Moureau, sont des « recueils manuscrits d'articles donnant des informations d'actualité selon l'ordre chronologique⁸ », tels que le *Journal de Paris* de Mathieu Marais⁹. Les correspondances échangées entre Bouhier et Marais ou D'Olivet¹⁰ ou les lettres écrites par La Rivière donnent des éclaircissements sur les pratiques et les relations de Lambert comme elles informent sur son statut de femme de plume.

D'autres documents renseignent également sur les cercles de connaissance de Lambert et sur ses activités mondaines mais ils énoncent des représentations biaisées dans le sens où elle a contribué à leur création et ils sont, de ce fait, sujets à caution. Il s'agit principalement de lettres qui traitent de son rôle dans la société ou des réactions que suscitent le partage et la lecture de ses compositions mais qui lui sont souvent adressées ou qu'elle a elle-même rédigées, telles que les lettres qu'elle a échangées avec la duchesse du Maine, La Motte ou celles que lui envoyaient Montesquieu, Buffier ou Fénelon. Les propos de Fénelon, au sein des échanges avec Lambert et Sacy, traduisent ainsi le respect et la volonté d'entretenir des rapports cordiaux. Dans une lettre adressée à Sacy, Fénelon loue d'abord Lambert : « Jugez, Monsieur, par l'impression que cet ouvrage fait sur moi, ce que je pense de cette digne Mere¹¹ », puis poursuit en adressant des remerciements à la marquise : « Je vous serai très obligé si vous voulez lui dire combien je suis reconnoissant de la bonté qu'elle a eue, d'agréer que vous me confiassiez cet écrit¹² ». Cette deuxième phrase révèle bien que les louanges énoncées

⁵ D'Argenson, *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV*, Paris, chez M^{me} V^e Jules Renouard, 1859.

⁶ Marguerite-Jeanne Cordier Staal de Launay, *Mémoires 1684-1750*, texte établi par Clémence Muller, Clermont-Ferrand, Paleo, Sources de l'histoire de France, 2003.

⁷ Philippe de Courcillon Dangeau, *Journal du Marquis de Dangeau*, t. XVI (1715-1716), Paris, Firmin Didot frères, 1859.

⁸ François Moureau, « Pour un dictionnaire des nouvelles à la main », dans H. Durantou, P. Rétat (dir.), *Le journalisme d'Ancien Régime : questions et propositions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 21.

⁹ Mathieu Marais, *Journal de Paris*, Saint-Étienne, PUSE, 2004.

¹⁰ Jean Bouhier, *Correspondance littéraire du président Bouhier, op. cit.* : lettres de D'Olivet, tomes III à IV ; lettres de Marais, tomes VIII à XIII.

¹¹ Lettre de Fénelon à Sacy, le 12 janvier 1710, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 401.

¹² *Ibid.*

dans la première participent d'une rhétorique attendue dans le cadre d'une correspondance cordiale et déterminée par des enjeux politiques¹³. Ce problème de subjectivité concerne aussi les poèmes de circonstance de Saint-Aulaire, Mlle de L'Héritier ou Mme Vatry par exemple¹⁴, qui lui sont dédiés. Ils rendent bien compte des fréquentations et de l'influence de Lambert mais ils donnent forcément une image laudative de la marquise, conforme aux logiques mondaines des dédicaces et des louanges¹⁵.

En outre, ces témoignages proposent tous des images orientées de Lambert, dans le sens où ils sont pris en charge par ses réseaux d'amitié ou au contraire d'inimitié et font preuve de partialité. Ainsi, les cercles qui lui sont hostiles dénigrent la femme, ses fréquentations, le cercle d'habitues qu'elle recevait chez elle et ses écrits, en employant des termes ironiques ou en usant d'expressions railleuses. D'Olivet appelle Lambert « la Vieille¹⁶ ». Marais la raille avec virulence lorsqu'il la qualifie de « caillette de Fontenelle¹⁷ » et qu'il désigne son salon¹⁸ de « chaste réduit¹⁹ ». Le terme de « caillette »²⁰ semble avancer l'idée de relations frivoles, fondées sur le caractère léger et superficiel de la marquise. L'adjectif « chaste », employé ironiquement, qualifie, dans une expression antithétique, le substantif « réduit »²¹, qui renforce, quant à lui, la dimension divertissante et superficielle de l'assemblée de Lambert. La Rivière, qui en veut à Lambert d'avoir pris ses distances avec lui, la juge en tout aussi mauvaise part : il

¹³ Roger Marchal analyse ainsi l'échange épistolaire entre Fénelon, Lambert et Sacy comme un prétexte pour consolider les liens entre l'hôtel de Nevers et le cercle autour de Fénelon et du duc de Bourgogne, dans *op. cit.*, p. 162.

¹⁴ Ces poèmes de circonstance sont néanmoins d'origine incertaine car on ne les retrouve que dans des sources secondaires : les vers de Saint-Aulaire sont repris par Cideville (1754, p. 224), dont le texte est manuscrit mais qui est repris dans « *Traits, notes et remarques* de Cideville », Alain Niderst, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Paris, PUF, 70^e Année, N° 3 (Mai-juin 1970), p. 455-471 ; l'épître au sujet de Mme de Lambert par Mlle L'Héritier se trouve dans *Le Nouveau Mercure*, *op. cit.*, mai-juin 1708, p. 47-49 ; l'épître de Mme Vatry paraît pour la première fois dans les *Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour*, Nouvelle Édition corrigée, à Londres, chez Coderc, 1730.

¹⁵ Les diverses lettres et les poèmes de circonstance adressés à Lambert sont traités tels des sources et des documents permettant de connaître Lambert dans son contexte et selon les représentations que ses contemporains donnaient d'elle. En outre, les lettres échangées par Lambert contribuent à saisir ses fréquentations : elles ne sont pas prises en considération pour approfondir les représentations de Lambert, véhiculées par les autres canaux, car elles sont trop partiales et elles participent à la création de l'image et de l'*ethos* que Lambert donne d'elle-même.

¹⁶ Lettre de D'Olivet à Bouhier, le 11 décembre 1727, dans Bouhier, *op. cit.*, tome III, p. 116.

¹⁷ Lettre de Marais à Bouhier, le 30 décembre 1726, dans *Ibid.*, tome IX, p. 111.

¹⁸ Le terme de « salon » est évidemment anachronique pour l'époque : nous empruntons cependant ce terme par facilité pour désigner le cercle des habitués de Lambert qui se réunissaient chez elle et leurs activités.

¹⁹ Lettre de Marais à Bouhier, le 19 novembre 1727, dans Bouhier, *op. cit.*, tome IX, p. 176.

²⁰ Le terme « caillette », dont le sens figuré et imagé n'apparaît dans le dictionnaire de l'Académie française que dans la troisième édition de 1740, signifie « une femme frivole et babillarde ».

²¹ Selon le dictionnaire de l'Académie française de 1694, le réduit désigne notamment « un lieu où plusieurs personnes ont accoutumé de se rendre pour converser, pour jouer et pour se divertir ».

insinue qu'elle s'est mise à recevoir chez elle les gens du monde et les gens de lettres les plus en vue dans le seul but d'être célèbre dans le monde mais qu'elle ne comprenait rien aux conversations qui s'y déroulaient :

Tout d'un coup il lui prit une tranchée de bel esprit : elle ne voulut plus voir que des personnes d'érudition ; elle les brigua, elle les mendia, elle en forma chez-elle un bureau ; se contentant de la science d'autrui, & ne cherchant que la réputation d'une femme d'un mérite à part, & distinguée des personnes de son sexe.²²

Après avoir vécu cinquante ans dans une simplicité noble & lumineuse, elle tomba dans la maladie du bel-esprit, dont je n'ai jamais pû la guérir. [...] Elle présidoit à des dissertations, où elle n'entendoit rien ; ce ridicule m'ennuya si fort, que je la quittai comme une malade abandonnée des Médecins²³.

Il participe de la sorte à la critique systématique qui ostracise les femmes savantes et puissantes, qu'il intensifie par la métaphore de la maladie. Mais ce dénigrement découle certainement d'un vif ressentiment envers celle qu'il a, selon ses dires, aidée à composer les *Avis* et qui, en retour, ne l'aurait pas remercié. Ainsi Marais, Bouhier, D'Olivet et La Rivière restent-ils railleurs envers Lambert du fait des rivalités, voire des jalousies existantes vis-à-vis de son cercle. Fontenelle, dans son *Éloge* de Lambert, rappelle les critiques qu'elle a essuyées de son vivant et suggère bien que des sortes de cabales ont été montées contre elle et ont pu l'affecter :

Aussi ceux qui avoient leurs raisons pour trouver mauvais qu'il y eût encore de la conversation quelque part, lançoient-ils, quand ils le pouvoient, quelques traits malins contre la maison de Madame de Lambert ; et Madame de Lambert elle-même, très-délicate sur les discours et sur l'opinion du Public, craignoit quelque fois de donner trop à son goût : elle avoit le soin de se rassurer, en faisant réflexion que dans cette même maison, si accusée d'esprit, elle y faisoit une dépense très-noble, et y recevoit beaucoup plus de gens du monde et de condition, que de gens illustres dans les lettres.²⁴

À l'inverse, ses amis ou les personnes qui cherchaient à être reçues chez elle sont élogieux à son sujet et les termes hyperboliques concernant ses mérites doivent toujours être lus selon la logique de compliments propres aux sociétés mondaines. L'Épître que Mme Vatry dédie à la marquise rend bien compte de cette méthode, où, pour louer l'esprit et le cercle de cette dernière, elle n'hésite pas à la déifier :

Minerve aussi, comme autrefois,
Les honore de sa présence :
Paris est le séjour dont elle a fait le choix :
Elle a d'une Mortelle, emprunté l'apparence ;
Mais la Divinité paroît dans ses discours.

²² Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 10 juin 1736, dans *op. cit.*, p. 287-288.

²³ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 11 septembre 1736, *ibid.*, p. 310.

²⁴ Fontenelle, « Éloge de Mme la Marquise de Lambert », dans *Œuvres complètes*, t. v, *Théâtre et autres textes*, éd. Alain Niderst, Paris, Fayard, 1993, p. 535.

L'aimable, l'exquise Sagesse,
Près d'Elle se trouve toujours :
Dans ses beaux yeux, dans son air de Noblesse,
On voit que de Minerve elle a reçu le jour :
Tu trouveras la Déesse entourée
D'esprits divins, dont elle est adorée :
Apprends qu'en ce rare séjour,
Sous le nom de Lambert, Minerve tient sa Cour.²⁵

Mais ces louanges, toutes partiales qu'elles soient, permettent aussi de rendre compte de la popularité et de l'importance accordées à Lambert : on ne fait la cour qu'aux personnes influentes.

Les témoignages contemporains de Lambert ou des premières publications de ses œuvres sont en ce sens nécessairement partiels et partiaux car ils participent des menées politiques et des jeux de pouvoir à l'intérieur des milieux aristocratiques, mondains et politiques. Ils n'en sont pas moins précieux car ils permettent surtout d'identifier les cercles d'amitié de Lambert, les réseaux qu'elle entretenait et cela contribue bien à comprendre son rôle dans le monde.

B. Un réseau mondain important

Les lettres que Lambert envoie ou reçoit et les témoignages extérieurs permettent de reconstituer les réseaux et les fréquentations de Lambert²⁶. Plusieurs niveaux de relations existent, des simples connaissances aux véritables amitiés et ils permettent de mieux la cerner dans les sociétés mondaines, intellectuelles et de pouvoir. D'abord, certaines personnes sont mentionnées et semblent graviter autour du cercle de la marquise mais peu de choses sont connues concernant les relations réellement entretenues : l'abbé Pierre-Joseph Alary, qui fut sans aucun doute un proche de sa fille²⁷, est une fréquentation de Lambert, comme l'indique la lettre qu'elle envoie à M. *** : « J'avais prié M. Alary de vous faire de ma part de très sincères

²⁵ Mme Vatry, « Épître à Madame de Lambert par Madame Vatry », dans *Œuvres...*, Ganeau, 1748, *op. cit.*, p. XXIII-XXIV.

²⁶ Il convient, cependant, de ne prendre en compte que les écrits et les documents qui donnent des noms précis et qui rendent compte des fréquentations avérées de Lambert. En effet, la tradition historiographique, dès le XIX^e siècle, a créé une sorte de mythe autour de Lambert et des amis qu'elle aurait eus, en proposant souvent une pléthore de noms sans avancer les moindres sources prouvant ces amitiés. Nous voulons éviter le piège d'un réseau fictif en mentionnant simplement les personnes dont des témoignages certains prouvent la présence aux côtés de la marquise.

²⁷ Les rumeurs disent qu'ils auraient été amants, et à la mort de Mme de Saint-Aulaire, Lambert aurait accusé Alary d'avoir volé sa fille. Marais rend compte de cela dans une lettre à Bouhier : « Je ne sais quel bruit se répand contre l'abbé Alary d'un dépôt de cinquante actions qu'il avait à Mme de Saint-Aulaire et qui ne se retrouve plus. La savante marquise en fait de grandes plaintes et il en pourrait bientôt paraître quelque *Lamentabile carmen* », (lettre du 28 octobre 1731, dans Bouhier, *op. cit.* tome IV, p. 267).

remerciemens ; mais cela ne suffit pas à ma reconnaissance²⁸ », sans qu'on ne connaisse réellement le cadre de leur relation. Le Marquis de Dangeau évoque un bal donné chez Lambert dans son *Journal* : « Il y eut un fort beau bal l'après-dînée chez madame la marquise de Lambert, qui finit à dix heures du soir²⁹ » mais, en dépit de sa présence à ce rendez-vous mondain, rien ne renseigne sur une fréquentation plus régulière. Ce témoignage révèle l'abondance des relations au sein de la mondanité parisienne même si elles sont impossibles à dénombrer. En outre, elle entretenait un commerce épistolaire avec un certain nombre de correspondants – Saint-Pierre, la Supérieure de la Magdeleine de Tresnel, Mr et Mme Saint-Hyacinthe³⁰ – mais les lettres retrouvées ne permettent pas de renseigner sur une relation plus familière. Il faudrait mentionner Bouhier dans cette liste, tout en lui assignant un statut particulier, compte tenu des lettres qu'il échange régulièrement avec Marais et D'Olivet et dans lesquelles il dénigre ouvertement la marquise. Pourtant, ils échangent tous les deux des propos courtois et de circonstance comme le révèle une réponse qu'elle adresse à ce dernier : « Je vous suis bien obligée, monsieur, de la part que vous voulez bien prendre à deux événements bien différents pour moi. La joie que m'a donné l'heureux accouchement de Mme de Beuvron ne me dédommage pas de la perte que j'ai faite de M. de Sassy³¹ ». Lambert sacrifie aussi à la tradition des louanges, comme le révèle l'ouverture d'une lettre de 1728 : « Ce n'est pas Monsieur pour satisfaire a l'usage que jay l'honneur de vous Ecrire au Commencement de cette année, c'est au Tribu du Cœur, et des sentiments, et pour vous remercier de toutes vos politesses, et vous souhaite tout le Bonheur que vous méritez³² ». Sa lettre enchaîne sur un service qu'elle demande à son destinataire : « vous mofrez Monsieur vos services, si obligeamment que je ne feray pas difficulté de les axepter.³³ ». Elle lui demande alors d'intervenir en sa faveur dans un conflit qu'elle a en Bourgogne, à propos de sa terre de Saint-Bris. Elle sollicite donc l'aristocrate connu dans la région et suffisamment puissant pour arranger ses affaires : « Come ma terre de St Bry releve du Roy, nous avons le Besoin de ses Mrs la, je vous serois très obligée si

²⁸ Lettre de Lambert à Monsieur***, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 410.

²⁹ Dangeau, *op. cit.*, le jeudi 20 février 1716, p. 324.

³⁰ Il s'agit des correspondants irréguliers de Lambert, mentionnés dans le premier chapitre lors de la présentation du *corpus* de lettres. À ces destinataires nommés, devraient s'ajouter les correspondants anonymes dont on n'a pas retrouvé l'identité.

³¹ Lettre de Lambert à Bouhier, dans « À travers les autographes », *RHLF*, Paris, Armand Colin, 1916, tome 23, p. 249.

³² Lettre manuscrite de Lambert à Bouhier, janvier 1728, dans *Correspondance du président Jean Bouhier, 13 vol.* Bibliothèque nationale de France. Départements des manuscrits, volume IV, Cote : Français 24412, ff. 254-256.

³³ *Ibid.*

vous voulies ordonné aquelqun de vos gens de faire chercher dans le tude de se procureur sil nyaurait point de titres de vostre maison³⁴ ». Lorsqu'il s'agit de leurs terres en province, l'entraide entre aristocrates était de rigueur et les inimitiés liées aux réseaux mondains et parisiens semblaient être effacées.

Lambert entretenait, enfin, des relations familiares ou intimes dont les témoignages rendent compte précisément : une lettre adressée à Sacy s'achève sur la confirmation des liens qui les unissent : « vous savez [...] avec quel attachement je suis à vous³⁵ ». La conclusion d'une lettre à La Motte relève de l'épanchement des sentiments : « Monsieur, c'est vous dire ce que je pense & ce que je sens, que de vous assurer que je vous aime & vous estime infiniment³⁶ ». Ces témoignages sont primordiaux : l'amitié affichée relève aussi bien d'enjeux éthiques que d'enjeux littéraires et politiques³⁷. En effet, revendiquer son amitié permet de dévoiler à la fois le réseau mondain auquel on appartient et l'importance qu'il recouvre au sein de la sociabilité en général. Par exemple, Fontenelle se plaint auprès de son amie de son absence de Paris qui perturbe les habitudes mondaines et qui l'oblige à reconstruire un réseau ailleurs :

J'ai bien envie de savoir comment se sera passé votre voyage, vous l'avés entrepris bien courageusement, et je crains que vous n'ayés pas autant de courage pour le retour, quoi que je n'aye pas l'imagination trop disposée au finesse [*sic*], je sens que vous ne reviendrés point à la Saint Martin ni a la fin de Novembre, et je voi la pluspart de vos amis qui pensent de même, votre retour est bien souhaité puisque tout le monde le croit si éloigné. chaque Mardi me couste un soupir, après quoi il faut pourtant bien aller disner quelque part.³⁸

La lettre suggère ainsi l'importance pour les mondains d'une proximité géographique et d'une fréquentation régulière des mêmes sphères mondaines. Les lettres d'Adrienne Lecouvreur éclairent ainsi l'amitié qui l'attache à Lambert et révèlent dans le même temps d'autres fréquentations de la Marquise :

Mr le Marechal de Besons et Mad. De Lambert, m'ont occupée tous ces jours. Vous voyés qu'au moins je ne vous préfere que d'anciens et respectables amis [...] Je me suis engagée à aller passer l'autre semaine chés Mad. La Marquise de Lambert à Clamar, où elle alla hier après avoir dîné chés M. le Marquis de Lassay.³⁹

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Lettre de Lambert à Sacy, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 399.

³⁶ Lettre de Lambert à La Motte, dans La Motte, *Lettres de Monsieur de La Motte, de la duchesse du Maine et de la marquise de Lambert*, s.l., 1754, p. 29.

³⁷ Delphine Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 152.

³⁸ Lettre de Fontenelle à Lambert du 7 octobre 1717, dans Jean Sareil, *op. cit.*, p. 206.

³⁹ Adrienne Le Couvreur, lettre à Monsieur B***, le 18 octobre 1728, *op. cit.*, p. 160.

Le maréchal de Besons et le marquis de Lassay pourraient être des proches de Lambert, sans que leurs noms n'apparaissent ailleurs. Adrienne Lecouvreur mentionne également le fait qu'elle accompagnait la Marquise dans ses séjours à Clamart, où elle était reçue par la duchesse du Maine, comme le rappelle aussi les lettres échangées entre Lambert, La Motte et la duchesse du Maine. Des liens entre les trois femmes peuvent donc avoir eu lieu et un réseau de femmes mondaines et célèbres semble même avoir existé, selon le périodique les *Nouvelles littéraires* de 1718 : « Mme. la Duchesse Du Maine a établi une Académie de Femmes savantes, dans laquelle Mesdames Dacier, Lambert, l'Héritier, &c. ont été reçues⁴⁰ ». En parallèle de ces réseaux, une lettre que la duchesse du Maine adresse au Mardi de Lambert mentionne les habitués dont elle souhaite attirer l'attention : il s'agit de Bragelonne, La Motte, Fontenelle, Mongault, Mairan, auxquels il faut ajouter Staal de Launay qui a montré la lettre à l'assemblée⁴¹. En outre, d'autres habitués rendent compte de leur présence dans les réunions chez Lambert. Buffier débute une lettre à cette dernière en mentionnant l'activité du salon à laquelle il semble avoir pris part : « Ce qui fut dit, & ce qu'on lût hier chez vous, Madame m'a renouvelé une pensée qui m'étoit venuë longtemps auparavant⁴² ». D'Argenson révèle dans ses *Mémoires* qu'il faisait partie des proches de Lambert et était reçu à l'hôtel de Nevers les jours de réception, tout comme Hénault qui explique, dans ses *Mémoires*, qu'il était invité par Lambert et rappelle une liste d'habitués, cités pour la plupart par la duchesse du Maine, auxquels il faut ajouter Sacy. Saint-Aulaire énonce lui-même son appartenance à cette assemblée dans une épître pour Lambert dans laquelle il loue son amie tout en vantant les réceptions de Lambert qu'il rejoint après un long séjour à la Cour de Sceaux :

Je suis las de l'esprit, il me met aux courroux ;
 Il me renverse la cervelle
 Lambert je vais chercher un asile chez vous,
 Entre La Motte et Fontenelle.⁴³

Saint-Aulaire ici semble rendre compte d'une rivalité, ou du moins d'un fonctionnement différent, entre la Cour de Sceaux tenue par la duchesse de Maine et l'Hôtel de Nevers animé par Lambert. Mais il révèle aussi les relations qu'entretenaient les différents réseaux ou cercles d'influence entre eux. La marquise encourageait ainsi les liens avec

⁴⁰ *Nouvelles littéraires*, Amsterdam, Henri du Sauzet, t. VII, 1718, p.122.

⁴¹ Lettre de la duchesse du Maine au Mardi, *Lettres de Monsieur de La Motte, ..., op. cit.*, p. 5.

⁴² Buffier, Lambert, *Homère en arbitrage, op. cit.*, p. 3.

⁴³ Vers de Saint-Aulaire, dans « *Traits, notes et remarques de Cideville* », *op. cit.*, p. 460.

le cercle de la duchesse du Maine, proche des grands et de la Cour. Elle n'hésite en effet pas à acheter une maison à Clamart pour se rendre plus facilement à la Cour de Sceaux⁴⁴. Dans cette même logique, elle loue, dès 1698, un appartement à l'hôtel de Nevers⁴⁵ pour mieux renforcer ses liens avec le duc et la duchesse de Nevers, et elle rapproche, grâce à cette proximité géographique, ses liens aristocratiques de ses relations littéraires et savantes puisqu'elle va recevoir son cercle à l'hôtel de Nevers. Elle entretenait, par ailleurs, des liens cordiaux et suivis avec Fénelon, comme en témoignent les lettres échangées avec lui, pour assurer des relations amicales avec le cercle autour du Duc de Bourgogne que ce dernier fréquentait. Il convient peut-être de signaler, tout en faisant preuve de prudence, que de nombreux intimes de Lambert avaient fondé, ou fréquentaient simplement, l'Entresol, qui était un lieu de diffusion des nouvelles idées politiques : il s'agit notamment d'Alary, Saint-Pierre, Hénault, D'Argenson, Montesquieu, Bragelonne qui fréquentent de près ou de loin Lambert. L'importance d'une autre institution puissante pour Lambert et son réseau ne fait en revanche pas de doute : il s'agit de l'Académie française car Lambert fréquentait de nombreux Académiciens et participait activement aux débats qui précédaient les élections.

Lambert, présentée comme une personnalité importante, était donc au centre d'un cercle d'influence qui attirait de nombreuses personnes, mondaines ou aristocrates, et ce cercle était lui-même au centre d'un plus grand réseau.

⁴⁴ Il y est fait mention dans la liasse vingt-huit des papiers, dans l'inventaire après décès, *op. cit.*

⁴⁵ Le 8 mars 1698, Lambert acquiert à titre viager une partie de l'hôtel de Nevers. Les contrats sont répertoriés dans la liasse vingt-sept des papiers de l'inventaire après décès.

II. Une réputation solide

Ces divers témoignages, malgré leur partialité, renseignent sur le crédit de la marquise au sein de la société mondaine et sur l'intérêt qu'on porte à ses œuvres. Lambert est ainsi représentée selon deux profils différents : la femme du monde réputée et la femme auteure. Ces deux faces pourtant complémentaires pour cerner réellement son rang dans la société mondaine et dans le contexte littéraire sont souvent décrites séparément, comme si elles étaient déjà antinomiques.

A. Une femme du monde

Lambert connaît, de son vivant, une sorte de célébrité grâce aux assemblées littéraires et mondaines qu'elle réunit chez elle chaque semaine. Néanmoins, ce rôle d'hôtesse n'est pas le seul qu'on lui donne et ses contemporains lui accordent volontiers plusieurs statuts dans lesquels elle semble briller – aristocrate et mondaine à la mode, femme cultivée, protectrice des hommes de lettres et des académiciens. Ces différents statuts révèlent bien qu'elle bénéficie d'une certaine autorité.

1. Une aristocrate dans le monde

Les cercles aristocratiques et parisiens sont un objet qui suscitent la curiosité de tous les contemporains : il est en effet de bon ton de connaître les histoires et les anecdotes des gens du monde, illustres et parfois proches des hautes sphères du pouvoir, pour créer une sorte de connivence aristocratique ou mondaine dans les cercles qui gravitent autour d'eux. Les jeunes gens cultivés et mondains se plaisent ainsi à lire les rubriques des nouvelles mondaines et parisiennes qui fleurissent dans les périodiques. Dans cette logique, Lambert est régulièrement mentionnée dans le *Mercure galant* au sujet des nouvelles militaires et des chroniques mondaines. Le nom Lambert apparaît très souvent dans ce périodique et dans ceux qui lui ont succédé pour rendre compte des faits d'armes d'Henry de Lambert, son époux, entre 1682 et 1686, alors qu'il était Lieutenant général des Armées du Roi, puis gouverneur de Luxembourg⁴⁶. Dans la continuité, en 1708, son fils, brigadier, est évoqué dans la chronique du siège de Tortose

⁴⁶ *Mercure galant*, *op. cit.*, juillet 1682, p. 314 ; novembre 1683, p. 240 ; octobre 1684, p. 26-30 ; juin 1685, p. 97 ; septembre 1685, p. 238 ; décembre 1685, p. 82, août 1686, p. 179-185. *Nouveau Mercure Galant I*, *op. cit.*, octobre 1677 (t. VIII), p. 139 et 146-147 ; novembre 1677 (t. IX), p. 129.

auquel il a participé⁴⁷. Les mentions de son époux puis de son fils dans les chroniques des périodiques contribuent à donner à la marquise une légitimité dans la société aristocratique et à effacer ses origines contestables⁴⁸. Les récits des exploits de son époux pris en charge par les périodiques permettent aussi, pour la lecture que nous faisons aujourd'hui, de contextualiser les faits que rapporte Lambert dans ses *Avis d'une mère à son fils* et de prendre conscience de l'importante accordée à ces faits militaires par la société parisienne, toujours curieuse des actualités militaires françaises.

Plus généralement, les périodiques mentionnent Lambert et sa famille dans leurs carnets blancs et roses. Les mariages de ses enfants, les naissances qui en découlent et les baptêmes qui suivent sont donc toujours annoncés⁴⁹. Ces informations démontrent bien l'importance de la marquise de Lambert et de sa famille, qui méritent l'attention des périodiques. En outre, ces gazettes ont beaucoup de succès car les contemporains se tiennent informés des nouvelles mondaines par les périodiques : cela permet, aux Provinciaux ou aux Parisiens absents un temps des réseaux parisiens, de rester informés de la vie mondaine et de rester proches des réseaux à la mode. Montesquieu, en voyage en Italie, félicite dès le 9 novembre 1728 Lambert pour la naissance de ses arrière-petits-fils qui a eu lieu le 22 septembre : « J'ai lu dans les gazettes des choses admirables de madame de Beuvron⁵⁰ ». Montesquieu se doit de féliciter la marquise pour cette naissance, pour lui prouver qu'il lui reste attaché, même en voyage à l'étranger : il entretient ainsi son amitié en montrant à la marquise qu'elle conserve tout son intérêt.

Dans une autre logique, Bouhier et Marais, malgré leur dédain affiché envers Lambert, ne cessent de commenter les événements de sa vie. Dans son journal, Marais rapporte le vendredi 12 janvier 1725 le mariage de son fils :

Cette nuit, du jeudi au vendredi, s'est mariée Mme de Locmaria, veuve d'un homme de qualité de Bretagne, au marquis de Lambert qui l'aimait depuis longtemps. Elle lui donne une belle maison à Paris et la jouissance de 25000 livres de rente. Il est fils de

⁴⁷ *Mercurie galant*, *op. cit.*, juillet 1708, p. 310 et sq. *Nouveau Mercure 1*, *op. cit.*, juillet-août 1708, p. 42. *Nouveau Mercure 2*, *op. cit.*, septembre 1719, p. 194 ; novembre 1719, p. 205.

⁴⁸ Sa belle-famille appartenant à la noblesse d'épée, les faits d'armes des hommes de cette lignée permettent de faire oublier les frasques de sa mère, qui selon les rumeurs, auraient coûté la vie à M. de Courcelles, son époux et père de la marquise, mort par dépit amoureux. Tallémant des Réaux les raconte dans *Historiettes*, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1961, tome II, p.390-394.

⁴⁹ Le *Mercurie galant* indique le mariage de sa fille et du marquis de Saint-Aulaire, en février 1704, p. 265. Le *Mercurie de France* rapporte notamment le mariage de sa petite fille, le 7 février 1725 ; le baptême de son arrière-petit-fils, le 4 octobre 1727 ; le décès de sa fille, le 14 juillet 1731 ; puis sa mort en août 1733.

⁵⁰ Lettre de Montesquieu à Lambert, le 9 novembre 1728, de Gênes, dans Montesquieu, *Œuvres complètes 3*, Nagel, *op. cit.*, p. 922.

Mme de Lambert, ce bel esprit qui protège les beaux esprits du nouveau style et qui en tient académie chez elle. Elle ne voulait pas que son fils l'épousât, parce qu'elle veut avoir de sa race qui n'est pas trop bonne. [...] Mme de Locmaria a été une des plus aimables femmes de la cour et a eu bien des amants, sans son mari qui la prend pour femme parce qu'il est las de l'aimer : on les croyait mariés depuis cinq ou six ans, mais tous ces mariages secrets ne sont que des prétextes pour coucher ensemble, et, à la fin, un vrai mariage vient, et on n'y couche plus⁵¹.

Outre les moqueries envers les mariés, ce témoignage renseigne sur le mécontentement de la marquise envers ce mariage. À la lumière des commentaires de Marais, la lettre à Mme de *** dans laquelle Lambert la félicite pour son mariage nouvellement célébré pourrait en réalité être adressée à Marie Angélique Renée de Larlan de Kercadio de Rochefort, veuve du marquis de Locmaria. Elle débute ainsi : « N'ayant pu, Madame, avoir l'honneur de vous voir, & ma mauvaise santé me retenant à la campagne, permettez-moi de vous faire ici mes complimens sur une alliance aussi illustre, & si digne de vous⁵² ». La mention de sa mauvaise santé permet de dater ce mariage à la fin de la vie de Lambert, ce qui pourrait correspondre à la date du mariage de son fils. Forte de sa réputation solide de femme vertueuse, elle se permet ensuite de développer une réflexion d'ordre moral tout en jugeant le passé de sa destinataire : « Vous portez un nom, madame, qui étoit autrefois un peu brouillé avec la pudeur ; mais vous allez le raccommoier avec la modestie, vous qui savez si bien en soutenir les droits⁵³ ». Après cette remarque quelque peu irrévérencieuse, elle continue en donnant des conseils d'équilibre et de modération dans le mariage grâce à une métaphore filée comparant le mariage et l'amour à des dieux païens. Ces conseils moraux se terminent par des injonctions à bien se comporter dans le mariage, au nom du bonheur et de la vertu :

Assurez leur union, Madame ; serrez leurs nœuds ; coupez les ailes à l'Amour. Séparément ils perdent tout leur prix ; & l'hymen ne peut être heureux, quand l'amour ne l'est pas : de leur intelligence dépendent vos beaux jours. Qu'ils coulent, ces heureux jours, dans l'innocence & dans la paix ! Que n'espère-t-on pas, Madame, d'une personne comme vous, élevée dans des principes si purs, & endoctrinée par la vertu même !⁵⁴

Après avoir mis en garde la jeune mariée, Lambert termine ses conseils sur un point positif pour ne pas blesser sa destinataire. Elle conclut sa lettre par une formule de politesse qui, à première vue, fonctionne comme une louange : « Si je faisais des vers, vous auriez madame, une belle épitalame [*sic*] ; mais je n'ai que des souhaits à vous

⁵¹ Mathieu Marais, *op. cit.*, p. 804.

⁵² Lettre de Lambert à Mme de ***, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 415.

⁵³ *Ibid.*, p. 415.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 415-416.

offrir⁵⁵ ». Elle lui présente la possibilité d'être louée en vers, selon une pratique tout à fait récurrente dans les milieux mondains, mais cela n'est présenté que dans l'ordre de l'irréel et la négation restrictive tend à dénigrer les souhaits qu'elle accepte d'envoyer. Cette formule de courtoisie finale semble pleine d'ironie et révèle en effet le désaccord de Lambert pour ce mariage qu'elle ne voit pas d'un bon œil et elle n'hésite pas à envoyer une lettre de félicitations teintée de mépris. Le ton méprisant et moralisateur et la fin irrévérencieuse de la lettre pourraient tout à fait convenir à une belle-fille qu'elle n'approuvait pas. Des lettres échangées entre Bouhier et Marais informent d'ailleurs sur la suite de ce mariage. Marais écrit ainsi le 14 mars 1730 : « À propos, on dit Mme de Lambert grosse. Apollon sera le parrain de l'enfant » et Bouhier lui répond : « Que voulez-vous dire par la grossesse prétendue de Mme de Lambert qui a 80 ans passés ? »⁵⁶. Outre le comique qui découle de cette méprise grossière – la marquise a été confondue avec l'épouse de son fils –, cet échange rend bien compte de son importance dans les réseaux aristocratiques et mondains parisiens : sa vie est commentée, dans les journaux ou les échanges privés. Lambert est donc une aristocrate en vue qu'il faut connaître si on veut avoir une chance d'être introduit dans la bonne société parisienne.

2. Une mondaine influente et puissante

Lambert, aristocrate célèbre, est par ailleurs décrite comme une mondaine influente et puissante dans le monde. Elle avait en effet du crédit⁵⁷ et les témoignages qui révèlent son influence sont nombreux. Elle accepte par exemple de rendre service à un gentilhomme que Saint-Hyacinthe lui recommande :

Je n'ai vu qu'une fois le gentilhomme que vous me recommandez : il a toujours été à Versailles, & moi malade, ou à la campagne. Tout ce qu'il nous montre ici est trouvé extrêmement beau. Je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi : il me paroît très honnête homme.⁵⁸

Elle entretient ainsi des relations fondées sur des services entre amis, qui confirment le pouvoir qu'elle détient et renforce sa réputation. Dans ses *Mémoires*, Staal de Launay, alors lectrice et confidente de la duchesse du Maine, raconte longuement sa déconvenue

⁵⁵ *Ibid.*, p. 416.

⁵⁶ Lettre de Marais à Bouhier, le 14 mars 1730, p. 223 et lettre de Bouhier à Marais, le 21 mars 1730, p. 226, dans Jean Bouhier, *op. cit.*, tome IX.

⁵⁷ L'inventaire après décès répertorie un grand nombre de prêts qu'elle a accordés à différentes personnes, aristocrates parisiens ou provinciaux, et à diverses institutions religieuses (liasses première à dix-sept des papiers). Ces prêts révèlent ainsi que Lambert avait un crédit important, financier et moral, en raison de la confiance qu'on lui accordait et de la réputation qu'elle en avait acquise.

⁵⁸ Lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 424.

suite à la conspiration de Cellamare avortée, et Lambert y est mentionnée à plusieurs reprises pour l'aide qu'elle lui a apportée. Au début de l'affaire, alors qu'elle ignore encore ce qui se passe, elle raconte qu'elle a été réveillée en pleine nuit, par une inconnue qui la renseigne sur l'affaire :

Elle me dit que sa maîtresse m'envoyait donner avis que madame la duchesse du Maine allait être arrêtée cette nuit ; qu'elle le savait par une voix si sûre qu'on n'en pouvait douter. Ce discours me réveilla tout à fait ; je lui fis plusieurs questions sur des particularités qu'elle ignorait. Je n'en tirai rien de plus : je sus seulement qu'elle était envoyée par la marquise de Lambert, à qui j'étais fort attachée, et qui l'était infiniment aux intérêts de madame la duchesse du Maine, quoiqu'elle ne fût pas dans sa confiance sur cette affaire.⁵⁹

Et lorsqu'elle se retrouve en prison, Lambert joue de son pouvoir pour atténuer ses peines :

M. Leblanc sortit pour faire avertir quelque autre prisonnier qu'ils voulaient voir. M. d'Argenson, seul avec moi, me demanda fort gracieusement si j'étais bien traitée, et me fit voir que c'était son intention ; d'où je jugeai que je lui avais été recommandée de bonne part. En effet, la marquise de Lambert avait témoigné à une personne qui avait beaucoup de crédit sur lui, de ses amies à elle, tout l'intérêt qu'elle prenait à moi.⁶⁰

Le témoignage de Staal de Launay renseigne sur Lambert et sur ses actions dans la société : elle était proche de la duchesse du Maine mais ne s'est en aucun cas engagée dans l'affaire politique qui a contribué à discréditer cette dernière. Elle était suffisamment proche du pouvoir pour connaître, dès le début de l'affaire, le danger dans lequel étaient les familiers de la duchesse. Elle a donc profité de ses connaissances pour aider Staal de Launay qui semble être innocente et qui a été condamnée seulement parce qu'elle faisait partie du cercle des intimes de la duchesse du Maine. La générosité dont fait preuve Lambert, couplée à son crédit, est à plusieurs reprises mentionnée. Montesquieu, dans une lettre adressée à Lady Mary Wortley Montagu, à Londres en 1731, recommande, une jeune danseuse française nouvellement arrivée à Londres, que la marquise protège : « cest pour le benefit de M^{lle} Sallé, elle ma este beaucoup recomandee par Monsieur de fontenelle et madame la marquise de lambert⁶¹ ». La Rivière, dans une lettre à Mlle Cléménhot rappelle une autre de ces actions charitables, auprès d'une dame de Dijon, certainement Mme Créancé, qu'elle a aidée, lorsque cette dernière s'est retrouvée dans une situation fâcheuse : « elle étoit comme abandonnée de sa fille, qui lui refusoit une subsistance ; et sans feue Mad. de Lambert qui la retira chez

⁵⁹ Staal de Launay, *op. cit.*, p. 131.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 144.

⁶¹ Lettre de Montesquieu à Lady Mary Wortley Montagu, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, t. 18, Voltaire Foundation, *op. cit.*, p. 422.

elle, je crois qu'elle seroit demeurée sur le pavé⁶² ». Mais Mme de Créancé s'est toujours sentie redevable puisque La Rivière ajoute qu'elle a continué à rendre visite à sa bienfaitrice, en dépit de l'humeur chagrine et des attitudes quelque peu cavalières de cette dernière :

Depuis plusieurs années elle alloit fort souvent à pied, malgré les mauvais tems, rendre des devoirs à Mad. de Lambert, qui demouroit dans une autre extrémité de Paris : elle avoit des sécheresses, des aigreurs & des inégalités à en essuyer ; elle venoit quelquefois se plaindre à moi la larme à l'œil : elle sçait bien que j'en ai fait de reproches à Mad. de Lambert.⁶³

La Rivière insinue donc que Lambert était capable d'actes très généreux, sa fortune et son crédit dans le monde lui permettant de rendre des services et d'accomplir des actions charitables, mais qu'elle se comportait en grande dame mondaine, capricieuse et blessante, envers les personnes qui ne suscitaient pas son intérêt et son respect.

Quoi qu'il en soit, Lambert est toujours peinte comme une femme réputée et à la mode. En effet, Adrienne Lecouvreur, actrice adulée, dans une lettre datée du 5 mai 1728, se plaint des réactions de nombreuses femmes qu'elle ne fréquente pas et qui se montrent jalouses : « Ne voyés-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit une autre, et qu'il faut savoir du grec pour lui plaire ? », 'Elle va chez Mme de Lambert, dit une autre, cela ne vous dit-il pas le mot de l'énigme ?'⁶⁴ ». La comédienne fustige les accusations de pédanterie qui la visent et qui condamnent aussi Lambert, dans le sens où elle ne recevait pas n'importe qui chez elle. Ces rumeurs rejoignent les remarques de La Rivière concernant l'attitude de Lambert vis-à-vis de Mme de Créancé qui n'était pas bien reçue. Mais ces accusations de pédanterie ne viennent pas assombrir la réputation de femme distinguée et savante qu'elle a déjà en 1708, comme le souligne le *Nouveau Mercure* : « Tout le monde connoît le merite de Madame de Lambert, & le goût distingué qu'a cette Marquise pour le Sçavoir & les belles Lettres⁶⁵ ». Cette description accompagne « l'Épître de Mademoiselle L'Héritier » qui loue Lambert et fait d'elle, dans un ton hyperbolique, une nouvelle Uranie, surnom qui aurait été le sien parmi ses proches comme le précise une note de bas de page du *Nouveau Mercure*⁶⁶. Après la déification proposée par Mme Vatry dans son poème dédié à la marquise, cette dernière est peinte sous les traits d'une Muse. L'Héritier ne cesse ainsi de louer le réseau

⁶² Lettre de La Rivière à Mlle Cléménhot, le 16 août 1734, dans La Rivière, *op. cit.*, p. 173.

⁶³ *Ibid.*, p. 176.

⁶⁴ Lettre d'Adrienne Lecouvreur à M. ***, le 5 mai 1728, dans Adrienne Lecouvreur, *op. cit.*, p. 153.

⁶⁵ *Nouveau Mercure*, *op. cit.*, mai-juin 1708, p. 44.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 47.

puissant et littéraire de Lambert dans un poème qui dévoile les qualités de cette dernière mais que la poétesse affirme ne pas vouloir lui accorder, dans un jeu constant de prétérition :

Je pouvois dans ces Vers fort naturellement
Peindre la sçavante Marquise,
Que l'Esprit et le Cœur parent si noblement,
Que le Parnasse solemnise,
Que l'Amitié caracterize, [...]
Mais je n'ai point tracé ce Portrait si charmant.⁶⁷

Lambert, en mondaine célèbre et influente, est donc décrite telle une femme intransigeante qui, certes, se sert de son influence pour aider les autres mais qui conserve aussi ses prérogatives et n'accepte aucune concession quant à son cercle de familiers, composés de mondains et surtout de gens savants et lettrés.

3. L'hôtesse du Mardi, un cercle réputé

Les proches de Lambert, qui ont l'honneur de se réunir chez elle, à l'hôtel de Nevers, rendent compte de deux assemblées différentes, qui répondent à des logiques qui leur sont propres et qui s'organisent selon des habitudes strictes. Le Président Hénault explique que la première accueillait les gens de lettres et la deuxième, plus relâchée, recevait les gens du monde :

C'était le rendez-vous des hommes célèbres : Fontenelle, l'abbé Mongault, Sacy, etc. [...] on y lisait les ouvrages prêts à paraître. Il y avait un jour de la semaine où l'on y dinait ; et toute l'après-midi était employée à ces sortes de conférences académiques ; mais le soir la décoration changeait ainsi que les acteurs. Mme de Lambert donnait à souper à une compagnie plus galante ; elle se plaisait à recevoir les personnes qui se convenaient ; son ton ne changeait pas pour cela ; et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. J'étais des deux ateliers : je dogmatisais le matin et je chantais le soir.⁶⁸

Pour lui, ces deux assemblées se réunissaient le même jour, alors que d'autres rapportent que deux jours étaient fixés : le mardi et le mercredi. Si la duchesse du Maine et Montesquieu louent volontiers le Mardi dans des lettres adressées à la marquise, ce dernier évoque aussi le mercredi lorsqu'il dit en post-scriptum d'une lettre du 30 avril 1728 : « parles en au mercredi ce jour nest pas moins heureux que lautre quand on peut en jouir⁶⁹ », tout comme le marquis d'Argenson : « j'oillais

⁶⁷ *Ibid.*, p. 45-46.

⁶⁸ Hénault, *op. cit.*, p. 120-121.

⁶⁹ Lettre de Montesquieu à Lambert, le 30 avril 1728, de Vienne, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, t. 18, Voltaire Foundation, *op. cit.*, p. 325.

régulièrement dîner [chez elle] tous les mercredis qui étoient un de ses jours⁷⁰ ». Le mercredi semble donc être le jour de réception pour les gens du monde, mais peu d'informations circulent sur sa réelle organisation. Il est évident néanmoins que ces rendez-vous étaient connus et qu'on aimait rapporter des anecdotes qui s'y étaient déroulées. La *Bibliothèque française* raconte l'aventure d'un enfant prodige, adopté par le duc et la duchesse du Maine : « Mr l'Abbé Sallier, l'ayant interrogé sur la Langue Hébraïque chez Madame la Marquise de Lambert, fut très satisfait de ses réponses, & j'ai été informé qu'il en avait fait des éloges en divers endroits⁷¹ ». Cette anecdote montre que ces réunions étaient le lieu où des expériences surprenantes se déroulaient, renforçant l'idée que les réunions de Lambert étaient un espace agréable et à la mode et qu'elles imposaient aux convives de faire preuve d'esprit.

Au contraire, le « Mardi », présenté sous la plume des habitués de ce jour comme une métonymie de la société de gens de lettres qui se réunissent chez elle, suggère que ces derniers avaient déjà conscience de son institutionnalisation. Le mardi était donc un lieu d'échanges et de rencontres littéraires et philosophiques, tel que le raconte D'Alembert :

Cette dame rassemblait chez elle plusieurs célèbres écrivains, à la tête desquels étaient Fontenelle et La Motte, et qui unissaient la philosophie aux charmes de la littérature, l'urbanité aux talents, l'estime réciproque à la rivalité. [...] On croyait au contraire, et on avait le bonheur de l'éprouver à chaque instant auprès de madame de Lambert, qu'une femme honnête, délicate et sensible, pleine d'âme, d'esprit et d'agrémens, était le lien et le charme le plus doux d'une société si heureusement assortie, rare assemblage de savoir et de grâces, de finesse et de profondeur, de politesse et de lumières.⁷²

Lambert est ainsi présentée en femme hôtesse modèle, réunissant toutes les qualités intellectuelles et mondaines, mais aussi en fédératrice. Fontenelle renforce cette idée lorsqu'il exprime auprès de la marquise son intérêt pour ces rendez-vous et l'importance qu'il leur accorde, lors d'un séjour prolongé de cette dernière en Bourgogne qui rend impossible ces réunions à Paris :

Je sens que vous ne reviendrés point à la St Martin ni a la fin de Novembre, et je voi la plupart de vos amis qui pensent de même, votre retour est bien souhaité puisque tout le monde le croit si éloigné. Chaque Mardi me couste un soupir, après quoi il faut pourtant bien aller disner quelque part. j'ai fait un Leibnitz qui aurait eu bien besoin d'un Mardi

⁷⁰ D'Argenson, *op. cit.*, p. 128.

⁷¹ *Bibliothèque française, op. cit.*, 1732, t. XVIII, p.139.

⁷² D'Alembert, « Éloge de Sacy », dans *Œuvres complètes*, Tome troisième, 1^e partie, Paris, A. Belin, 1821, p. 67-68.

où il eust été ressassé, mais faute de cela il n'ira peut-être rien qui vaille ; s'il ne réussit pas, je m'en prendrai à vous, pourquoi alliés-vous en Bourgogne ?⁷³

Le mardi était donc l'occasion de « sorte de conférences académiques » dans lesquelles on discutait des œuvres nouvellement écrites car « on y lisait les ouvrages prêts à paraître ». Lambert représente ainsi une caution intellectuelle pour les auteurs : si une œuvre est saluée par le salon, elle devrait l'être aussi par le monde plus généralement. Néanmoins, cette spécificité est peu commentée dans les lettres que Lambert échange et l'enjeu littéraire de la mondanité est surtout rendu visible dans les systèmes de dédicaces. Ainsi, deux habitués du salon dévoilent leur réseau littéraire en dédiant leurs œuvres à Lambert : Sacy écrit une longue épître dédicatoire à Lambert dans son *Traité de l'Amitié*⁷⁴ et La Motte rend hommage à Lambert en offrant sa fable « Les deux chiens⁷⁵ » à son amie. Si la dédicace rend hommage à Lambert en tant qu'amie dans deux textes louant les vertus de l'amitié et les qualités de leur amie, elle fait également la promotion du salon qui a été l'occasion de débats qui ont nourri la réflexion des auteurs et ont contribué à leurs œuvres. Cela participe aussi d'un processus de légitimation de l'auteur lui-même qui se présente dans un réseau littéraire à la mode et réputé pour son bel esprit. Il convient peut-être aussi d'envisager ce système de promotion en dehors du salon et des rencontres physiques du Mardi. Ainsi Fontenelle, en 1707, écrit-il à Lambert : « Les *Odes* de la Motte paraissent avec un applaudissement merveilleux. Sans vanité, j'en suis presque aussi aise que si je les avais faites. J'ai bien envie que vous les ayez lues. Apparemment M. de Sainte-Aulaire (sic) vous les a envoyées⁷⁶ ». Si la lettre semble dire que Lambert n'a pas participé personnellement à la création ou au jugement de ce recueil, Fontenelle montre le lien qui le lie avec La Motte et Saint-Aulaire dans la création de cette œuvre. Le succès du livre est alors envisagé comme un succès collectif, en témoigne le sentiment de satisfaction de Fontenelle. Plusieurs lettres de Lambert corroborent cela, celle adressée à Morville renseigne sur la lecture que les auteurs font de leurs œuvres : « Souvent [Montesquieu] nous apporte des manuscrits de sa façon, infiniment approuvés par MM. De Fontenelle et de La Motte⁷⁷ » et celle qu'elle envoie à Buffier suggère aussi que le Mardi devenait un espace où on

⁷³ Lettre de Fontenelle à Lambert, le 7 octobre 1717, dans Jean Sareil, *op. cit.*, p. 206.

⁷⁴ Louis de Sacy, *Traité de l'amitié*, Paris, Ve Claude Barbin, 1703.

⁷⁵ Antoine Houdar de La Motte, *Fables nouvelles avec un discours sur la fable*, Paris, G. Dupuy, 1719.

⁷⁶ Lettre de Fontenelle à Lambert du 1^{er} janvier 1707, dans Fontenelle, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, tome IX, p. 151.

⁷⁷ Lettre de Lambert à Morville, le 5 août 1726, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*. 3. éd. Nagel, *op. cit.*, p. 1538.

échangeait les lettres et les correspondances : « je n'ai pû répondre plutôt [sic] à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne voulant le faire qu'après avoir montré votre Dissertation à nos amis⁷⁸ ». Cette dernière fonction est confirmée par une lettre de Montesquieu, adressée certainement à Saint-Aulaire :

Je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous remercier des offices que vous avez eu la bonté de me rendre auprès de monsieur le cardinal et je crois vous devoir uniquement une lettre aussi obligeante que celle que je recus hier au soir de sa part et que j'auray l'honneur de vous montrer chez madame de Lambert ou j'iray après dîner.⁷⁹

Le Mardi devient donc le lieu où s'échangent les lettres et où se concluent certaines affaires d'importance. En outre, les activités intellectuelles du Mardi sont institutionnalisées au point que La Rivière, farouche opposant de ces assemblées, rend compte de leurs pratiques à l'abbé Papillon : il s'agit d'un « bureau d'esprit », expression récurrente sous sa plume, dans lequel des « savantes dissertations » étaient organisées. La Rivière, outre la critique de « bel esprit » en vigueur et la moquerie envers l'hôtesse qui devait « n'entend[re] rien », fustige surtout l'inconséquence de telles dissertations et des pensées qui se développent : « elle passait sa vie avec de ces Philosophes, mais qui d'ordinaire se dédisent, quand il est nécessaire de penser juste⁸⁰ ». Quelques mois avant la mort de Lambert, La Rivière s'en prend aux assemblées qu'elle organise : « Si vous voulez donner congé aux prétendus amis que votre état fatigue, il ne tiendra qu'à vous que je les remplace tous par l'assiduité de mes soins. [...] Ce n'est plus la saison de ces dissertations qui ne portent à rien qu'à des choses qui passent⁸¹ ». En critiquant l'intérêt de ces réunions, aux yeux d'une amitié qui lui semble plus solide, il révèle bien qu'elle a conservé cette habitude des réceptions jusqu'à la fin de sa vie.

4. La protectrice des académiciens et des Modernes

Le Mardi est constitué avant tout d'une assemblée de gens de lettres, qui discutent de leurs créations et qui jugent des nouvelles œuvres⁸². C'est dans cette logique que le Mardi de Lambert est réputé pour agir sur l'Académie française et

⁷⁸ Lettre de Lambert à Buffier, dans *Homère en arbitrage*, *op. cit.*, p. 20-21.

⁷⁹ Lettre de [Montesquieu au marquis de Saint-Aulaire ?], le 25 juin 1727, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, Tome 18, Voltaire Foundation, *op. cit.*, p. 315.

⁸⁰ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 12 juillet 1735, dans La Rivière, *op. cit.*, p. 205.

⁸¹ Lettre de La Rivière à Lambert, le 30 janvier 1733, *ibid.*, p. 138-139.

⁸² Contrairement à de nombreux espaces mondains et littéraires, le Mardi ne se propose pas de créer des pièces littéraires, construites en commun. La seule production qui en découle serait ainsi la correspondance échangée entre la duchesse du Maine et le Mardi, Lambert et La Motte mais cette production reste marginale et n'est pas réellement prise en charge par le Mardi.

notamment pour les élections des nouveaux académiciens. À la mort de Lambert, son influence sur l'Académie ne fait plus de doute, comme le suggère Mlle de Bar dans une lettre à l'abbé Piron qui explique que la mort de Lambert rend l'Académie « orpheline⁸³ ». Mais son autorité, vis-à-vis de l'institution, s'est construite peu à peu, grâce notamment au Mardi, qui devient le refuge des Académiciens⁸⁴. En effet, en 1706, une lettre de M. Le Verrier au duc de Noailles suggère que Lambert commençait à s'intéresser aux élections, sans qu'elle n'ait de réel pouvoir :

Il s'agissait, Monsieur, de remplir la place qui vaquait à l'Académie par la mort de M. l'abbé Testu. J'ai vu dix-huit voix assurées pour M. de Mimeure, qui n'a point fait la moindre démarche pour les avoir, et qui n'en sait encore rien. Deux dames, extrêmement de ses amies, l'ont empêché d'être élu : l'une, c'est madame Croissy, qui s'est mis en tête, à la prière de madame de Lambert, de faire élire M. le marquis de Saint-Aulaire ; l'autre, c'est madame de Ferriol, que j'ai toujours vue soumise à madame de Croissy, comme une de ses filles, et qui cependant n'a rien oublié pour faire tomber cette place à M. l'abbé Dubos, auteur du manifeste de M. de Bavière. Il n'eut hier que trois voix, et M. de Saint-Aulaire fut élu. Je vous laisse à penser, monseigneur, quel est le triomphe de madame de Croissy.⁸⁵

Mais, peu à peu, Lambert et son cabinet sont devenus un passage obligé pour tout auteur souhaitant entrer à l'Académie : « Il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française », rappelle ainsi Hénault dans ses *Mémoires*⁸⁶. Ainsi, en 1727, lorsque Montesquieu est élu, les réactions de Marais et de Bouhier rendent bien compte de l'importance de la marquise auprès des académiciens et de son pouvoir pour influencer sur les élections : « L'abbé d'Olivet vous contera par quelle porte le P. Montesquieu est entré *in nostro docto corpore*. Il en a toute l'obligation à la case lambertine. Elle est furieusement de crédit parmi nos frères.⁸⁷ », dit Bouhier à Marais et ce que confirme D'Olivet : « La faction Lambertine avait si fort prévalu qu'il n'y avait sur les rangs que le président gascon⁸⁸ ». D'Olivet rend compte d'ailleurs des stratégies mises en place pour gagner : Mongault, chef de file des Académiciens, et intime de Lambert, organise des dîners, pour rapprocher et lier les académiciens sur lesquels ils peuvent compter lors de l'élection : « Et même j'étais si peu suspect que M. l'abbé Mongault, ayant ramassé

⁸³ Lettre de Mlle Bar à Alexis Piron, dans *Œuvres inédites de Piron (prose et vers). Accompagnées de lettres, également inédites, adressées à Piron par MMlles Quinault et de Bar*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859, p. 78.

⁸⁴ La Rivière explique ainsi dans la lettre du 11 septembre 1736 adressée à l'abbé Papillon que Lambert « établit un bureau pour des Académiciens », dans La Rivière, *op. cit.*, p. 310.

⁸⁵ Lettre de Le Verrier au Duc de Noailles, le 30 juillet 1706, dans *Œuvres de Boileau Despréaux, avec un commentaire par M. de Saint-Surin*, t. IV, Correspondance, Paris, J.J. Blaise, 1821, p. 503-504.

⁸⁶ Hénault, *op. cit.*, p. 120.

⁸⁷ Lettre de Bouhier à Marais, le 30 décembre 1727, dans Bouhier, *op. cit.*, tome IX, p. 200.

⁸⁸ Lettre de D'Olivet à Bouhier, le 11 décembre 1727, dans Bouhier, *op. cit.*, tome III, p. 116.

tous les principaux amis du Gascon, commensaux de la vieille, j'ai été du dîner »⁸⁹. D'Olivet, pourtant un rival du groupe des lambertins, s'est vu proposer les mêmes récompenses que les fidèles. Lambert devient donc la protectrice des académiciens et c'est dans les assemblées réunies autour d'elle le mardi que s'organisent les futures élections. Bouhier en a bien conscience, lorsqu'il conseille à Marais, de se rapprocher d'elle et de devenir l'un de ses intimes, s'il veut avoir des chances un jour d'être reçu à l'Académie :

Toute votre modestie mal placée, Monsieur, ne m'empêchera pas de vous solliciter à nous aider pour le projet dont vous êtes instruits, et de crier jusque sur les toits s'il le faut que le sénat académique ne saurait faire un meilleur choix. Je le mandai encore ces jours passés à M. de Valincour et à notre ami l'abbé d'Olivet, avec lesquels je suis le plus en relation. Mais je voudrais que vous devinssiez un peu lambertin, et cela ne vous sera pas difficile. La Marquise a perdu en Sacy son conseil et son bon ami. Vous l'en dédommageriez avec usure. Pensez-y, je vous en conjure. Comme il n'y a présentement rien de vacant, cela paraîtrait moins affecté. Il me semble que Mme de la Mésangère est de ses amies. Il pourrait bien adroitement lui laisser entendre que vous avez envie de lui faire votre cour et je suis certain qu'elle recevra très bien la chose.

A propos de la Marquise, je viens de recevoir son livre que Ganeau a imprimé. Comme j'ai déjà vu *l'Avis à son fils*, j'ai d'abord jeté les yeux sur *l'Avis à sa fille*, et j'y ai vu de très jolis endroits. La fin entre autres m'en a paru très bien. Quelques louanges sur cet ouvrage, qui en mérite assurément, pourraient tout naturellement procurer l'entrevue dont je viens de vous parler, et que je souhaite ardemment.⁹⁰

Il est envisagé que D'Olivet fasse sa cour auprès de Lambert, notamment en louant les *Avis* qui viennent d'être publiés : les éloges à propos des œuvres fonctionnent comme des laissez-passer pour entrer dans le cercle mondain. Mais les échanges entre Marais et Bouhier révèlent aussi l'enjeu des rivalités entre eux et le réseau de Lambert. L'assemblée qui s'organise chez Lambert est favorable aux Modernes. Bouhier et Marais, fervents opposants des Modernes et proches des Anciens, ne cessent ainsi de fustiger Lambert, son assemblée du mardi et ses amis pour ridiculiser leurs ennemis et rivaux. À propos d'une lecture de la fable de *Tithon et de l'Aurore* de Moncrif, Marais dit : « cela sent trop l'antiquité et nos modernes veulent du nouveau et ce nouveau est abominable⁹¹ » et concernant la rumeur d'une querelle entre Alary et Lambert, il raconte que « La savante marquise en fait de grandes plaintes et il en pourrait bientôt paraître quelque *Lamentabile carmen* ; mais non, c'est à la manière des anciens et ce sera plutôt quelques couplets à la moderne⁹² ». Mais ils ne sont pas les seuls à rendre compte de l'engagement moderne de Lambert. Les Mémoires de Staal de Launay

⁸⁹ *Ibid.*, p. 116.

⁹⁰ Lettre de Bouhier à Marais, le 2 janvier 1728, dans Bouhier, *op. cit.*, tome IX, p. 202.

⁹¹ Lettre de Marais à Bouhier, le 19 novembre 1727, dans *ibid.*, p. 176.

⁹² Lettre de Marais à Bouhier, le 28 octobre 1731, dans Bouhier, *op. cit.*, tome XI, p. 267.

racontent la proposition de mariage que M. Dacier lui a faite et les arguments que lui a donnés Lambert pour que son amie refuse :

Il est vrai que madame de Lambert, toute *moderne*, peut-être par dégoût d'un chef du parti opposé, me peignit comme fort triste la vie que je mènerais avec M. Dacier. Que ferez-vous, me dit-elle, d'un homme tout hérissé de grec ? et quel cas fera-t-il de vous, qui n'en savez pas un mot ?⁹³

La marquise a donc mené ses tractations politiques partout et elle a cherché à rendre la faction des Modernes plus importante à l'Académie : c'est ainsi qu'elle a eu un pouvoir assuré en son sein et que ses protégés ont reçu plus de crédit et de réputation ; l'adjectif « lambertin », sous la plume de ses rivaux, rend bien compte de la puissance et de l'influence de Lambert dans les réseaux littéraires et académiques.

Aristocrate célèbre et influente, la marquise a pu sans difficulté imposer dans le Paris mondain ses assemblées ; mais c'est surtout le Mardi qui suscite de l'intérêt. Institutionnalisé en espace littéraire, il devient un véritable lieu de jugement des œuvres et un passage obligé pour tout auteur qui voulait être reçu à l'Académie française. Lambert s'est donc doté d'un pouvoir certain dans cette institution, entièrement masculine : l'hôtesse que fustige La Rivière est donc aussi une fine stratège qui avait des pouvoirs politiques plus étendus qu'il ne croyait.

B. Une femme auteure

Des témoignages permettent de distinguer, dès le vivant de Lambert et immédiatement après sa mort, les différentes attitudes des lecteurs et les idées véhiculées à son sujet. Ces divers témoignages sont précieux aujourd'hui pour comprendre le contexte et la réception première des œuvres ainsi que les logiques et les habitudes de lecture de l'époque. Ils fonctionnent, dans le même temps, comme des sortes de clefs de lecture qui, si elles façonnent l'image de Lambert transmise *a posteriori*, conditionnent aussi la réception contemporaine des œuvres. Autrement dit, les écrits étaient échangés dans les divers cercles mondains ou au-delà et provoquaient de ce fait des sortes d'intrigues ou de réseaux d'influence ; en cela, ce que nous lisons comme de simples témoignages aujourd'hui contribuaient déjà à infléchir la réception et à construire une certaine représentation de Lambert en femme auteure.

⁹³ Staal de Launay, dans *op. cit.*, p. 238-239.

1. Un style précieux et mondain

Le style de la marquise est qualifié de précieux sous la plume de nombreux commentateurs. D'Argenson, qui loue souvent les œuvres de Lambert, reconnaît en effet cette singularité, qu'il tâche de minimiser en insistant sur la justesse et l'expressivité du vocabulaire : « on y trouve quelque affectation de précieux dans les termes ; ils sont cependant justes et expressifs, quoique parfois néologiques et trop figurés⁹⁴ ». Le style précieux devient le sujet préféré des rivaux et des ennemis de Lambert pour dévaluer ses œuvres et ses qualités littéraires. Ils le jugent communément de ridicule, artificiel et apprêté. La Rivière ne cesse de critiquer la dimension précieuse du style lambertin en filant une métaphore des pierres précieuses et des diamants à facettes : « c'est un petit ouvrage embrouillé, dont on ignore le dessein, c'est un clinquant qui ne ressemble pas même à de l'or⁹⁵ », « elle en fit des diamans à facettes, qui brillent aux yeux des personnes qui se contentent de l'art, aux dépens de la nature⁹⁶ ». Ce mépris semble s'appuyer sur son ressentiment envers Lambert qui aurait rédigé les *Avis d'une mère à son fils* grâce à ses propres conseils et à son aide mais qui ne lui aurait pas rendu justice : « je lui avois fourni des moëllons pour cet édifice ; elle en a voulu faire des pierres précieuses et des diamans à facettes⁹⁷ » Ce faisant, La Rivière loue l'écriture et le style de l'abbé Papillon, son correspondant, en comparaison de celui de la marquise qu'il dénigre :

Je sçais quelqu'un qui lui avoit prêté des sentiments ; elle en a fait des épigrammes en prose, & des diamans brillants, qui éblouissent un lecteur qui ne sçait pas, comme vous, que bien écrire, c'est écrire simplement, clairement et noblement ; qu'il faut à un Auteur de l'inquiétude pour les choses, mais un simple soin pour les paroles.⁹⁸

Pourtant la critique est ambiguë car le style de Lambert reposerait à la fois sur une préciosité exacerbée, marquée par l'image du brillant et du clinquant, qui serait trop apprêtée, travaillée, superficielle et sur un usage de la langue peu littéraire, relevant de l'éloquence : « elle n'avoit pas comme vous un style aisé et littéraire ; le sien consistoit en phrases nombreuses & périodiques, plus propres à la chaire et au barreau, qu'à l'agrément de la société⁹⁹ ». Cette contradiction sous-entend un paradoxe car cette éloquence propre à la chaire et au barreau qui compose un « ouvrage [...] froid et

⁹⁴ D'Argenson, *op. cit.*, p. 163.

⁹⁵ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 11 septembre 1736, dans *op. cit.*, p. 309.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 311.

⁹⁷ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 27 juin 1735, dans *ibid.*, p. 192.

⁹⁸ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 10 juin 1736, dans *ibid.*, p. 291.

⁹⁹ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 11 septembre 1736, dans *ibid.*, p. 309-310.

ridicule¹⁰⁰ », s'oppose à l'esprit mondain, brillant et fin dont la marquise est une représentante. Les nombreux dénigrements de La Rivière envers son ancienne amie illustrent à la fois son ressentiment de n'avoir pas été remercié pour son aide dans l'écriture des *Avis* et d'avoir été évincé du cercle de Lambert qu'il juge trop précieux, trop mondain et trop moderne. Mathieu Marais utilise d'ailleurs les mêmes qualificatifs que La Rivière : « c'était bien le précis de tout ce que notre langue peut avoir de plus affecté et de plus précieux¹⁰¹ ». Cette critique semble être l'apanage des rivaux du cercle lambertin, comme si dénigrer des écrits, au nom d'un style précieux, était la meilleure manière de refuser à l'autrice une qualité littéraire. La préciosité du style ainsi fustigée permettait en effet de dénigrer les œuvres jugées mondaines, superficielles, à l'inverse des écrits littéraires, sérieux et savants au style simple et efficace. Voltaire poursuit cette dépréciation lorsqu'il compare Émilie du Châtelet qu'il considère comme une savante avec Lambert : « Je tâcherai du moins de m'éloigner autant des pensées de Mme de Lambert, que le style vrai et ferme de Mme du Châtelet s'éloigne de ces riens entortillés dans des phrases précieuses, et de ces billevesées énigmatiques¹⁰² ». Mais, en 1757, dans son *Essai sur l'histoire générale*, il loue Lambert en parlant de son « style agréable¹⁰³ ».

La critique du style apprêté et précieux est souvent accompagnée de celle de « bel esprit ». La Rivière déplore, par exemple, le 20 février 1728 : « il n'y a de défauts dans ces écrits que d'y employer trop d'esprit. Les lecteurs ne veulent point être étonnés : l'admiration les rabaisse et l'amour-propre s'en offense ; pour leur plaire il faut se contenter de bien penser, & d'écrire raisonnablement¹⁰⁴ », critique qu'il renouvelle en 1735 « à force de vouloir briller, elle s'est exposée à la censure des gens qui ne veulent admirer que la raison et le bon sens¹⁰⁵ ». La manière dont La Rivière décrit Lambert et la qualifie de bel esprit est significative des dissidences dans le monde des belles lettres à l'époque. En réalité, un « bel esprit » désigne souvent un écrivain, mondain, défini par sa légèreté, sa superficialité, son tour d'esprit et son agrément dans

¹⁰⁰ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 10 juin 1736, dans *ibid.*, p. 290.

¹⁰¹ Mathieu Marais, *op. cit.*, p. 804.

¹⁰² Lettre de Voltaire à Nicolas-Claude Thieriot, dans *Correspondance* I (décembre 1704-décembre 1738), *op. cit.*, p. 743.

¹⁰³ Voltaire, notice de Lambert, dans *Essai sur l'histoire générale. Œuvres de M. de Voltaire*, Tome 22, Paris, Michel Lambert, 1757, p. 242.

¹⁰⁴ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 20 février 1728, dans *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁵ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 27 juin 1735, dans *ibid.*, p. 192.

sa conversation¹⁰⁶. Il évolue dans le monde et dans la société brillante et polie de son temps mais il n'est ni un homme de lettres dont le caractère professionnel est primordial, ni un philosophe qui cherche à améliorer le monde¹⁰⁷. Selon cette définition¹⁰⁸, le bel esprit, pour ces critères de délicatesse, d'esprit, de légèreté et de superficialité, est rapproché régulièrement des précieuses et des femmes qui écrivent. Ainsi, les réflexions et les remarques de La Rivière sur le « bel esprit » participent du même dénigrement systématique de Lambert que celui qui visait son style précieux : elle est perçue comme une précieuse, bel esprit, selon le critère premier qui est qu'elle est une femme. C'est bien ce qu'il précise dans sa lettre à l'abbé Papillon du 12 juillet 1735 : « je n'oubliai rien pour lui sauver le ridicule attaché à la profession de Bel-esprit, surtout parmi les femmes¹⁰⁹ ».

Le style permet ainsi de juger de Lambert et de présenter son écriture selon des catégories toutes faites, objets de mépris et de satire. En effet, les témoignages qui insistent sur les qualités féminines et précieuses de l'écriture de Lambert contribuent largement à la desservir car, le style précieux renvoyant à une écriture désuète et artificielle, Lambert serait incapable d'écrire avec naturel et ne serait propre qu'à développer des sujets féminins. Néanmoins, cette dimension satirique et moqueuse la situe, dans le même temps, dans une lignée ou plutôt un groupe : celui des Modernes. En effet, les critiques envers le bel esprit, les femmes et la préciosité se concentrent généralement sur les mêmes cibles et sont l'apanage des Anciens. En ce sens, les railleries de La Rivière, Marais et Bouhier essentiellement, qui sont dans le camp des Anciens, traduisent aussi un conflit littéraire plus large et suggèrent bien que Lambert

¹⁰⁶ Le *Dictionnaire de l'académie française* de 1694 propose une définition : « on appelle beaux esprits, ceux qui se distinguent du commun par la politesse de leurs discours et de leurs ouvrages ».

¹⁰⁷ La définition du bel esprit dans le contexte du XVIII^e siècle est analysée par Carole Dornier dans l'article « 'Bel esprit' et spécificité du littéraire au XVIII^e siècle », dans Alain Goulet, *Le littéraire qu'est-ce que c'est ?*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 45-57.

¹⁰⁸ Marivaux propose une définition du bel esprit et, en Moderne, le réhabilite en l'associant à la finesse et à une manière de penser : « Le bel esprit, en un mot, est doué d'une heureuse conformation d'organes, à qui il doit un sentiment fin et exact de toutes les choses qu'il voit ou qu'il imagine ; il est entre ses organes et son esprit d'heureux accords qui lui forment une manière de penser, dont l'étendue, l'évidence et la chaleur ne font qu'un corps : je ne dis pas qu'il ait chacune de ces qualités dans toute leur force : un si grand bien est au-dessus de l'homme ; mais il en a ce qu'il en faut pour voler à une sphère d'idées, dont non seulement les rapports, mais la simple vue passe le géomètre. », *Lettres sur les habitants de Paris, Journaux et Œuvres diverses*, Paris, Garnier, 1988, p. 34. Voltaire donne lui aussi une définition, dans l'article « gens de lettres » : « Un homme de lettres n'est pas ce qu'on appelle un *bel esprit* : le bel esprit suppose moins de culture, moins d'étude, et n'exige nulle philosophie ; il consiste principalement dans l'imagination brillante, dans les agréments de la conversation, aidés d'une lecture commune », dans *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 19, *Dictionnaire philosophique* III, Paris, Garnier, 1879, p. 253.

¹⁰⁹ Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 12 juillet 1735, dans *op. cit.*, p. 205.

était partie prenante des discussions contemporaines sur les belles lettres. Il nous faudra revenir sur cette question primordiale.

2. « Un cœur de mère », une morale féminine

La représentation de Lambert en femme vertueuse est véhiculée très rapidement parmi ses contemporains. Le premier à louer cet aspect est Fénelon, lorsqu'il envoie à Sacy ses impressions concernant la lecture du manuscrit des *Avis d'une mère à son fils* en 1710 :

Je viens de faire aujourd'hui cette lecture avec un grand plaisir. Tout m'y paroît exprimé noblement, & avec beaucoup de délicatesse : ce qu'on nomme esprit y brille partout ; mais ce n'est pas ce qui me touche le plus. On y trouve du sentiment avec des principes : j'y vois un cœur de Mere sans faiblesse. L'honneur, la probité la plus pure, la connaissance du cœur des hommes, regnent dans ce discours.¹¹⁰

Si cette lettre fonctionne comme un éloge de Lambert pour fortifier les relations amicales avec le cercle lambertin, le vocabulaire employé par Fénelon est néanmoins révélateur de l'image qu'il se fait de son écriture et de son caractère : il souligne la dimension morale de Lambert qui devient à ses yeux un modèle de vertu, comme il l'indique ensuite : « Je ne serois peut-être pas tout à fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui ; mais nous nous raccommoderions bien-tôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue & modérée¹¹¹ ». Fénelon envisage donc, dès 1710, Lambert comme une femme respectable, aux principes assurés et à la vertu sans faille. Il accepterait même de débattre avec elle sur son programme d'éducation pour son fils, ce qui suggère qu'il accordait du crédit à la pensée de Lambert, dans un domaine ouvert aux femmes puisqu'elles étaient autorisées à rédiger des traités d'éducation.

Mais les *Réflexions nouvelles sur les femmes* ont suscité plus de réflexions que les *Avis* et la question des femmes et de leurs devoirs semble préoccuper davantage les contemporains. Les remarques de Lambert dans ce texte vont en effet à l'encontre de la tradition et heurtent parfois les consciences, elle fait donc l'objet de vives critiques. Dans une lettre adressée à l'abbé Papillon le 10 juin 1736, La Rivière présente d'abord les revendications de Lambert concernant les aptitudes des femmes pour les sciences : « elle prétend que les femmes ne sont pas moins propres, aux sciences que les hommes ;

¹¹⁰ Lettre de Fénelon à Sacy, le 12 janvier 1710, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 399-400.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 400.

elle y mêle des discours sur l'amour¹¹² ». Mais il ne s'associe pas à ses idées, comme le révèle l'emploi du verbe « prétendre » et ces dernières sont très vite dépassées et évincées par sa description de l'amour féminin, sujet qui semble, selon lui, plus adapté aux femmes. Les réflexions de Bouhier et de Marais, développées en 1730, lors de la deuxième édition des *Réflexions nouvelles sur les femmes*, participent de la même idée. Bouhier justifie l'écriture de cet opuscule : « C'est une espèce de manifeste pour les dames savantes, où elle fait l'apologie de celles qui ont fait des romans honnêtes. Cet écrit fut composé autrefois pour justifier quelques nouvelles galantes qui furent faites alors pour divertir feu Madame¹¹³ ». Mais la réponse de Marais le réduit à un écrit de femmes sur l'amour et condamne les idées avancées par Lambert : « Elle ne s'en tient pas à l'éducation des femmes dans les sciences, elle veut de l'amour et du platonisme. Idée fautive et contre la nature¹¹⁴ ». Dans une autre lettre, Marais interroge la morale qui y est présentée en s'offusquant d'un compte-rendu élogieux qu'un journal a fait des *Réflexions sur les femmes* : « je n'aime pas qu'il ait loué la lettre de Mme de Lambert sur les femmes, comme un petit chef d'œuvre de morale. Une dame de beaucoup d'esprit me disait le dernier jour que ce petit chef d'œuvre ne pouvait faire des femmes que des P. et des précieuses¹¹⁵ ». Le mépris manifeste dans cette phrase de Marais suggère que l'écrit de Lambert sur les femmes n'a pas fait l'unanimité. Ses revendications pour que les femmes sortent de leur passivité ou sa typologie des femmes face à l'amour ne semblent pas tout à fait conformes aux idées et aux pensées de l'époque, car elles allaient à l'encontre des bienséances. Néanmoins, ce genre de critique est minoritaire.

Les différents témoignages après sa mort célèbrent la valeur de sa morale et la qualité de ses écrits : Fontenelle dans son éloge funèbre loue les « mérites des ouvrages, la beauté du style, la finesse et l'élévation des sentiments, le ton aimable de la vertu qui y règne partout¹¹⁶ », D'Argenson explique que « ses ouvrages contiennent un résumé complet de la morale du monde et du temps présent le plus parfait »¹¹⁷, Hénault s'exclame qu'« elle est connue par quelques pièces de morale, qui ont fait estimer son

¹¹² Lettre de La Rivière à l'abbé Papillon, le 10 juin 1736, dans *op. cit.*, p. 290.

¹¹³ Lettre de Bouhier à Marais, à Dijon, le 30 octobre 1730, dans dans Bouhier, *op. cit.*, tome XI, p. 27.

¹¹⁴ Lettre de Marais à Bouhier, à Paris, le 8 novembre 1730, *ibid.*, p. 29.

¹¹⁵ Lettre de Marais à Bouhier, le 4 mai 1731, *ibid.*, p. 134.

¹¹⁶ Fontenelle, « Éloge de Mme la Marquise de Lambert », dans *Œuvres complètes*, tome 5, *Théâtre et autres textes*, Paris, Fayard, 1993, p. 536.

¹¹⁷ D'Argenson, *op. cit.*, p. 164.

talent pour écrire, la délicatesse de son esprit et sa connaissance du monde¹¹⁸ », Voltaire conclut que ses écrits contiennent une « morale utile¹¹⁹ ». Après sa mort, Lambert est surtout vue comme une femme de grande qualité, à la morale et à la vertu exemplaires. Elle est donc prise pour un modèle pour ses qualités personnelles dont l'écriture rend compte. Cette dimension, tout à fait positive, est néanmoins réductrice dans le sens où elle n'est pas vraiment considérée comme une autrice à part entière mais seulement comme une femme qui fait partager ses valeurs morales.

Les témoignages de son époque sont finalement représentatifs des pensées et des idées véhiculées à cette époque sur les femmes qui écrivaient. Qu'ils soient empreints d'admiration, d'amitié ou d'affection ou au contraire qu'ils dévoilent du mépris, des dissidences et des rivalités, tous ces documents révèlent bien que Lambert est avant tout jugée comme une femme qui ose prendre la plume, mais qui conserve des spécificités féminines telles que la préciosité du style, la délicatesse, la vertu et la morale. Joan DeJean, dans un article général intitulé « L'écriture féminine : sexe, genre et nom d'auteur au XVII^e siècle » expliquait que depuis La Bruyère et notamment ses propos dans le chapitre « Des femmes » des *Caractères*, l'image d'un lien essentiel entre les femmes et un certain type d'écriture s'était imposée, comme si la femme écrivait de façon automatique, selon son sentiment, sa délicatesse et son « essence » féminine. Joan DeJean conclut ainsi : « Une telle image, malgré ses intentions élogieuses, sert avant tout à cantonner 'les femmes' dans leur condition de femmes, sans leur laisser la liberté nécessaire de devenir écrivain, du moins d'une façon autre que celle qui est prescrite par le stéréotype¹²⁰ ». En effet, Lambert n'échappe pas à ces lieux communs dans les témoignages laissés par ses contemporains ; c'est un aspect sur lequel il nous faudra revenir longuement car elle s'en empare aussi pour les détourner et s'y soustraire.

¹¹⁸ Hénault, *op. cit.*, p. 120.

¹¹⁹ Voltaire, notice de Lambert, dans *Essai sur l'histoire générale*, *op. cit.*, p. 242.

¹²⁰ Joan DeJean, « L'écriture féminine : sexe, genre et nom d'auteur au XVII^e siècle », dans *Littératures classiques*, Paris, Klincksieck, n° 28, automne 1996, p. 144.

III. Une reconnaissance littéraire dans les périodiques

Les périodiques ont joué un grand rôle dans la connaissance que le public avait de Lambert¹²¹. Ils ont ainsi participé à la célébrité de ses œuvres et l'ont érigée en femme de lettres. Nombreux sont en effet des « journaux littéraires », à savoir des « périodiques où l'on présente l'analyse ou la critique des livres imprimés, que ce soit des traités théologiques, des ouvrages historiques, des livres de sciences, des romans, des pièces de théâtre ou des recueils de poésie¹²² ». Ils annoncent ainsi les nouvelles parutions et offrent aux lecteurs un premier contact, indirect, avec l'œuvre nouvellement publiée. Mais les articles exposent le point de vue des journalistes, qui est davantage un travail d'interprétation et de reformulation de l'œuvre. En annonçant, décrivant, commentant et jugeant ses œuvres, les journaux littéraires ont donc contribué à façonner une certaine image de Lambert en femme auteure.

A. Les enjeux éditoriaux des périodiques

Le fonctionnement et les habitudes de publication des périodiques répondent à des logiques particulières qui influent considérablement sur le contenu des différents tomes publiés. Certaines informations historiques et techniques sur les périodiques renseignent ainsi sur les tendances et les enjeux qui dépassent les objectifs de recension et de comptes rendus des œuvres et qui dominent toutes leurs parutions et la manière dont les lecteurs les lisent.

Les activités des périodiques dépendent étroitement de leur organisation et des relations entre les journalistes et les éditeurs. La structure la plus commune implique qu'un groupe de journalistes assez nombreux, et souvent qualifié de « société de gens de lettres », rédige le contenu quand un ou des éditeurs successifs, selon la durée d'existence du périodique, prennent en charge la publication. Le *Journal des savants*¹²³ fonctionne de cette manière. Cette pluralité de personnes engagées dans le projet

¹²¹ Nous adoptons les analyses et les descriptions des périodiques de Jean Sgard qui définissait le périodique comme « tout ouvrage imprimé qui prétend, grâce à une publication échelonnée dans le temps, rendre compte de l'actualité », dans la préface du *Dictionnaire des journaux*, (1600-1789), édition électronique revue, corrigée et augmentée, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr>.

¹²² Cette définition est celle de Marianne Couperus dans l'article « La terminologie appliquée aux périodiques et aux journalistes », dans M. Couperus, *L'étude des périodiques anciens*, Colloque d'Utrecht, Paris, A.-G. Nizet, 1972.

¹²³ *Journal des savants*, (1665-1778), Paris, in-8^e, plusieurs éditeurs.

encourage deux tendances : l'impartialité permise par des débats et des rédactions collectives et une érudition plus large grâce à des journalistes dont les connaissances et les spécialités embrassent de nombreux domaines. La première orientation est assumée par le *Journal littéraire*¹²⁴. Il est en effet rédigé par une société de gens de lettres qui engage successivement comme éditeurs Johnson, puis Gosse et Néaulme et enfin Swart et Van Duren. Cette organisation collective leur permet de revendiquer une impartialité dans leurs comptes rendus car ils présentent leurs articles comme les fruits de discussions communes. Pour appuyer cette position, tous les articles sont rédigés à la première personne du pluriel qui prend bien la signification d'un « nous » collectif et anonyme. Le dessein de la *Bibliothèque française*¹²⁵, quant à elle, est de ne parler que des éditions et des articles qui en valent la peine, selon l'avis de l'ensemble des journalistes. Cette dimension collective et cette organisation collégiale leur permettent de discerner, de manière plus efficace, les sujets intéressants et d'en proposer un article érudit.

Cependant, s'il est très fréquent que les préfaces des périodiques affirment leur volonté d'impartialité et d'érudition, des stratégies éditoriales vont à l'encontre de la neutralité des journalistes et de l'objectivité des articles. D'une part, certains journalistes ont une conception très précise du périodique qu'ils veulent rédiger, ils assument donc les fonctions de directeurs et de rédacteurs et l'éditeur qu'ils engagent ne s'occupe que de l'impression du texte. Par cette organisation, une seule personne, ou un groupe très étroit de rédacteurs, entreprend toutes les rédactions. Le point de vue du périodique est donc personnel et le lecteur est dépendant d'une orientation assumée du journal. La *Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants*¹²⁶ est ainsi prise en charge par François Bruys qui choisit les thématiques abordées et les journalistes qui écrivent à ses côtés. D'autre part, le périodique peut être sous la dépendance d'un libraire qui l'édite et qui engage des gens de lettres. Le fonctionnement de la *Bibliothèque raisonnée*¹²⁷ représente bien cette logique : seuls les noms des éditeurs, Wetstein & Smith, sont visibles quand les directeurs, fondateurs et journalistes restent anonymes, ce qui consiste en une publicité pour les éditeurs

¹²⁴ *Journal littéraire*, (1713-1737), La Haye, plusieurs éditeurs.

¹²⁵ *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, (1723-1746), Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard et Henri du Sauzet, 42 volumes.

¹²⁶ *Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants*, « Par une société de Gens de lettres », janvier-septembre 1730, La Haye, chez Chrétien Van Lom, 3 tomes.

¹²⁷ *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, (1728-1753), Amsterdam, chez les Wetstein & Smith, 50 volumes.

puisqu'ils sont présentés comme les seuls acteurs de la publication. Cette logique peut prendre d'autres formes indirectes et surtout moins visibles : les périodiques font la publicité des ouvrages parus chez leur éditeur tout en semblant faire un compte rendu objectif de ces livres car « les libraires qui éditent un journal en profitent souvent pour recommander leurs propres éditions quand elles viennent de paraître ou quand elles s'écoulent difficilement »¹²⁸. Ainsi, le *Journal de Trévoux*¹²⁹ et la *Suite de la clef*¹³⁰, tous deux édités par Étienne Ganeau, fonctionnent comme des journaux publicitaires pour son propre compte car ils commentent et louent bien plus les livres qui sortent des presses de ce dernier que les autres éditions. Ils rendent régulièrement compte des nouvelles parutions de Lambert chez Ganeau¹³¹ et leurs recensions précisent l'adresse du libraire qui les vend. L'annonce de la mort de Lambert devient même un prétexte pour faire la réclame pour Ganeau : « Tout le monde sait que c'est cette dame qui a composé les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, qui se vendent chez Etienne Ganeau, et que le public a reçus avec empressement¹³² ». La *Bibliothèque germanique*, selon la même pratique publicitaire, annonce les *Réflexions nouvelles sur les femmes* et la publication commune de ce texte avec les *Avis* que son éditeur, Pierre Humbert, a prises en charge¹³³. Ce fonctionnement est aussi celui des *Lettres sérieuses et badines*¹³⁴, publiées à La Haye, par Van Duren car les comptes rendus proposés sont très souvent des publicités pour des éditions nouvelles auxquelles Van Duren a participé : il relaie par exemple la parution de ces deux ouvrages chez Pierre Humbert et précise surtout que les livres se vendent chez J. Van Duren¹³⁵. Des journalistes participent parfois activement à plusieurs périodiques et créent de la sorte d'autres réseaux d'influence et de dépendance car ils imposent de manière plus large leurs points de vue à divers lecteurs. C'est le cas notamment de Saint-Hyacinthe qui écrit

¹²⁸ Marianne Couperus, « Les conditions matérielles de publication du *Glaneur* », dans M. Couperus (dir.), *L'étude des périodiques anciens*, op. cit., p. 65.

¹²⁹ Le *Journal de Trévoux* dont le véritable nom est *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux Arts. Recueillis par l'ordre de son Altesse Serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes*, (1701-1767), Trévoux, plusieurs éditeurs, 878 volumes.

¹³⁰ *Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps concernant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses* (1717-1776), Paris, chez Ganeau.

¹³¹ *Ibid.*, novembre 1728, p. 337 ; mars 1748, p. 236 ; août 1751, p. 93 ; septembre 1751, p. 178. Il arrive aussi que le journal fasse la liste d'ouvrages qui n'ont pas été assez vendus et qui restent dans le fonds de livres du libraire : c'est le cas notamment dans le volume de septembre 1737 qui rappelle les « *Avis d'une Mère à son fils & à sa fille*, par Madame la Marquise de Lambert, in-12 », p. 196.

¹³² *Ibid.*, juillet 1733, p. 155.

¹³³ *Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne et des Pays du Nord*, Amsterdam, chez Pierre Humbert, t. XIX, 1730, p. 1 et t. XXIV, 1730, p. 1.

¹³⁴ *Lettres sérieuses et badines, sur les ouvrages des savants, et sur d'autres matières*, (1729-1740), La Haye, chez Jean Van Duren, 9 tomes.

¹³⁵ *Ibid.*, t. VII, 1732, p. 212.

abondamment dans l'*Europe savante*¹³⁶, le *Journal littéraire* et le *Fantasque*. Il est le fondateur et directeur de l'*Europe savante* et l'unique rédacteur du *Fantasque*, son influence et son point de vue y sont donc dominants par rapport au *Journal littéraire* dont il n'est qu'un journaliste régulier. Il affirme être l'ami de Lambert, il n'est donc pas étonnant qu'il ait régulièrement rendu compte des activités et des œuvres de cette dernière. Par ailleurs, des gens de lettres tels que Justus Van Effen et Pierre Desmaizeaux sont des contributeurs réguliers des *Nouvelles littéraires*¹³⁷, publiées de 1715 à 1720, et du *Journal littéraire* édité de 1713 à 1737. Les parutions de ces périodiques étant contemporaines, ces journalistes ont pu imposer leur point de vue à des lecteurs car leurs discours sont plus représentés que celui d'un journaliste qui ne contribue qu'à un titre.

Les lieux des éditions, dépendants des libraires, renseignent également sur les orientations et les tendances des périodiques. Deux lieux ou sphères sont largement représentés : Paris et la Hollande. Les journaux parisiens – le *Mercur de France*, le *Journal des savants*, la *Suite de la clef* auxquels il faut ajouter le *Journal de Trévoux* car Étienne Ganeau, son libraire s'est installé à Paris bien que le lieu d'impression reste Trévoux – rendent compte essentiellement des éditions parisiennes et officielles, ayant obtenu des privilèges et des approbations du roi. En revanche, les autres périodiques, publiés à La Haye et à Amsterdam, relaient deux types de parution principalement : celles qui sont prises en charge à l'étranger, et notamment en Hollande, ou qui affichent simplement une adresse à l'étranger pour éviter la censure française et celles qui constituent des éditions pirates ou des copies. Les articles publiés dans ces périodiques hollandais s'intéressent par ailleurs à une aire géographique plus large que les éditions parisiennes. L'objectif des *Nouvelles littéraires* publiées à La Haye puis à Amsterdam est de rendre compte du panorama européen des nouvelles littéraires ; la *Bibliothèque française* éditée à Amsterdam affirme sa volonté de présenter les textes publiés en France mais aussi les œuvres en français imprimées à l'étranger. La démarche de la *Bibliothèque germanique* puis de la *Nouvelle Bibliothèque germanique*¹³⁸, toutes deux publiées à Amsterdam, est intéressante dans le sens où elles ne rendent compte des publications littéraires et des nouvelles culturelles que d'Allemagne, de Hollande, de

¹³⁶ *Europe savante*, (1718-1719), La Haye, Alexandre de Rogissart, 12 volumes.

¹³⁷ *Nouvelles littéraires*, (1715-1720), La Haye, puis Amsterdam, chez Henri du Sauzet, 11 volumes.

¹³⁸ *Nouvelle Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse, & des Pays du Nord*, (1746-1759), Amsterdam, chez Jean Schreuder et Pierre Mortier, 25 volumes.

Suisse et de Pologne et leurs journalistes sont implantés dans différentes villes de ces pays d'où ils envoient leurs articles.

En outre, si de nombreux périodiques voient le jour tout au long du XVIII^e siècle, tous n'ont pas connu le succès : certains ont vite disparu après quelques volumes édités, et d'autres ont été publiés avec une périodicité moins importante que prévue. Certains ne sont imprimés que quelques mois : la *Critique désintéressée* ne publie que trois tomes pendant un an, l'*Europe savante*, mensuel, ne connaît que douze volumes en une année d'existence. D'autres existent un peu plus longtemps mais leur périodicité étant trimestrielle, peu de volumes sont publiés : c'est le cas des *Nouvelles littéraires*, du *Nouvelliste du Parnasse*¹³⁹, des *Lettres sérieuses et badines*, des *Continuations des mémoires de Littérature et d'Histoire*. Ces périodiques informent donc sur les lectures qui pouvaient être faites de Lambert mais leurs opinions n'ont pas pu infléchir le jugement des lecteurs, peu nombreux à les lire. Certains périodiques connaissent un succès plus conséquent et durable dans le sens où ils ont des lecteurs réguliers pendant plus de vingt ans : il s'agit de la *Bibliothèque française*, la *Bibliothèque germanique*, la *Nouvelle Bibliothèque germanique* et la *Bibliothèque raisonnée*. Enfin, certains journaux ont eu un crédit important parmi les lecteurs. Ils sont mensuels et ont été publiés plus de cinquante ans : c'est le *Mercur de France*, le *Journal de Trévoux*, la *Suite de la clef* et le *Journal des savants* auquel Lambert était elle-même abonnée¹⁴⁰. Les journaux, dont les publications sont plus constantes et durables, ont sans aucun doute largement participé à véhiculer une certaine représentation de Lambert.

Enfin, les périodiques qui traitent de Lambert sont essentiellement des journaux littéraires au sens strict, c'est-à-dire que leurs objectifs consistent à annoncer les nouvelles parutions dans tous les domaines littéraires, scientifiques, culturels et érudits et à décrire et commenter les textes publiés. Il convient néanmoins de distinguer le *Mercur de France* dans ce champ des journaux littéraires puisqu'il s'agit d'un mensuel d'informations générales sur les actualités mondaines, diplomatiques, artistiques et scientifiques qui cherche à apporter divertissement, amusement et instruction pour un public mondain, généralement jeune et féminin. Le contenu littéraire ne constitue donc qu'une part des textes qui y sont imprimés. Mais, à mesure que le périodique est publié, la place consacrée aux nouvelles littéraires est de plus en plus importante et le *Mercur*

¹³⁹ *Nouvelliste du Parnasse, ou Réflexions sur les Ouvrages Nouveaux* (1730-1732), Paris, chez Chaubert, 4 tomes en 3 volumes.

¹⁴⁰ Inventaire après décès, *op. cit.*

de France essaie de séduire un public plus cultivé, en se spécialisant peu à peu sur les actualités essentiellement littéraires et artistiques. C'est dans cette démarche qu'il rend compte des œuvres de Lambert¹⁴¹. Le nom des journaux spécifiquement littéraires renseigne déjà sur cette spécialité : les titres commençant par les termes « journal » ou « bibliothèque » ont pour dessein de rendre compte des nouvelles littéraires. Ils cherchent à instruire leur public des nouvelles parutions en leur offrant des comptes rendus et des extraits des ouvrages convoqués. Le public recherché est donc essentiellement un public cultivé et curieux. Mais certains journaux revendiquent, en outre, des domaines de prédilection ou des tendances pour attirer un certain type de lectorat. *L'Europe savante* se définit comme un journal rendant compte des ouvrages érudits et vise par là un public étroit et instruit, capable de s'adonner aux sciences. La *Bibliothèque raisonnée* se concentre essentiellement sur des ouvrages de savants de l'Europe protestante et assume le fait qu'elle ne s'intéresse que de manière marginale aux livres de fiction. Ces journaux rendent compte des écrits de Lambert, ses pensées sont donc jugées propices à une réflexion savante. Enfin, le *Nouvelliste du Parnasse* est singulier parmi les journaux littéraires : il n'est jamais qualifié de « journal » mais simplement de « périodique à feuilles¹⁴² » par les contemporains du fait de sa spécialité dans les belles-lettres uniquement et cette spécificité est revendiquée par le *Nouvelliste du Parnasse* lui-même lorsqu'il refuse de faire du journalisme car « un Nouvelliste du Parnasse ne doit pas être un Gazetier ; il doit penser, juger et raisonner¹⁴³ ». En revanche, cette singularité est intéressante pour Lambert : le fait que ses œuvres soient analysées et commentées dans ces journaux rend bien compte qu'elle était envisagée comme une femme de lettres dont la valeur littéraire ne fait pas de doute.

B. La présentation des œuvres de Lambert

Les journaux littéraires remplissent différentes fonctions : ils ont pour vocation d'informer le lecteur, de le divertir et de faire la promotion des nouvelles parutions. Ils

¹⁴¹ Les titres qui se rapprochent du *Mercure de France* restent concentrés sur les actualités mondaines, seul ce dernier s'est ouvert aux contenus plus érudits. Néanmoins, il ne faut peut-être pas trop schématiser : le *Mercure de France* (1724-1778) est le seul qui était encore diffusé quand les œuvres de Lambert ont commencé à être publiées, les autres périodiques n'avaient plus cours à ce moment : *Mercure galant* (1672-1710), *Nouveau Mercure galant* (1677-1678), *Mercure galant, suppléments* (1680-1709), *Nouveau Mercure* à Paris (1708-1711) et à La Haye (1717-1721). Cette spécificité plus érudite et le fait qu'il soit le seul à aborder Lambert comme une femme de lettres et non pas comme une simple mondaine reposent donc certainement sur sa longévité.

¹⁴² Marianne Couperus, « La terminologie appliquée aux périodiques et aux journalistes », *op. cit.*

¹⁴³ *Nouvelliste du Parnasse*, *op. cit.*, t. 1, lettre 12, p. 278.

doivent informer de l'existence matérielle du livre nouvellement publié et ils rendent compte des ouvrages parus, en les décrivant, en les reformulant et en les jugeant. Dans ce cadre, les œuvres de Lambert sont régulièrement commentées et les lecteurs sont informés de l'activité littéraire de la marquise.

Les journaux littéraires comportent, dans chaque volume, une section de recension qui répertorie les nouvelles éditions : le titre, l'auteur, le format, l'éditeur constituent les informations essentielles. Les œuvres de Lambert recensées sont essentiellement celles publiées de son vivant : à savoir les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, sans qu'aucune édition ne soit mise en avant¹⁴⁴ et les *Réflexions nouvelles sur les femmes* dont la traduction et l'édition de 1730 de Coderc à Londres sont largement mentionnées¹⁴⁵. Une seule occurrence de l'édition de Pierre Humbert apparaît dans la *Bibliothèque germanique*. En ce qui concerne les *Œuvres complètes*, seules les éditions parisiennes de Ganeau sont répertoriées dans l'ensemble des journaux, sauf pour la *Nouvelle Bibliothèque germanique* qui ne recense que l'édition de Bousquet du fait de sa spécialisation dans les nouvelles littéraires de Suisse, de Hollande et des pays étrangers. Les recensions rendent compte des œuvres majeures de Lambert, mais les *Réflexions sur les femmes* sont plus largement référencées que les *Avis*, qui ont, quant à eux, été plus largement diffusés en manuscrits. Les éditions officielles et parisiennes sont favorisées dans ces inventaires car ce sont surtout les périodiques publiés à Paris qui consacrent une section au recensement des nouvelles éditions. Cela renforcerait aussi l'idée que les *Réflexions nouvelles sur les femmes* qui seraient publiées à Londres en 1730 par Coderc sont en réalité une édition parisienne que les journaux français relaient comme toute édition française.

Ces recensions qui fournissent des informations uniquement matérielles sont complétées par des présentations plus détaillées qui rendent compte du livre, le décrivent, le résumant et en donnent parfois des extraits. Ces articles donnent ainsi un bon aperçu de l'œuvre aux lecteurs et leur permettent de prendre connaissance efficacement de son contenu. Deux logiques dominent dans ces présentations : elles informent sur les rivalités entre les éditions en participant eux-mêmes à ces pratiques concurrentielles et elles imposent des points de vue sur les œuvres.

¹⁴⁴ *Suite de la clef*, op. cit., nov 1728, p. 337 ; *Bibliothèque raisonnée*, op. cit., janvier, février, mars 1729, dernière page, non paginé.

¹⁴⁵ *Mercur de France*, op. cit., mai 1729, p. 966 ; *Journal des savants*, op. cit., 1730, p. 686 ; *Critique désintéressée*, op. cit., 1730, t. 1, p. 244 ; *Journal de Trévoux*, op. cit., juillet 1729, p. 1331.

Les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et les *Réflexions nouvelles sur les femmes* ont connu des publications successives qui ont fait débat dans le sens où les choix des textes et les manières dont ils étaient édités étaient différents. Les journaux qui relaient les nouvelles éditions de ces œuvres renseignent donc surtout sur l'histoire des publications et décrivent les éditions car les textes publiés, étant eux-mêmes connus, n'avaient pas besoin d'être commentés. La présentation des nouvelles éditions de textes consiste surtout en une défense des pratiques des éditeurs, mêlée à une accusation contre leurs concurrents, selon une logique de publicité éditoriale. Par exemple, le *Journal littéraire* de 1729 qui annonce la publication des *Lettres sur la véritable éducation, par madame de Lambert* à Amsterdam chez Jean-François Bernard se concentre d'abord sur les publications précédentes des textes et termine son propos par :

Nous croions qu'il suffit d'avoir indiqué cette nouvelle Edition, & qu'il seroit superflu de donner l'extrait d'un ouvrage, assez court & assez bon pour être lû tout entier, & déjà suffisamment conny par les Editions qui ont précédé celle-ci. Nous remarquerons seulement, que le libraire y a ajouté un petit avertissement, dans lequel il nous apprend entre autres choses, que tout l'ouvrage a été rendu public *sans la participation* de Madame de Lambert, & qu'il croit que cette *espece de larcin* n'est point désagréable aux Auteurs¹⁴⁶.

Le *Journal littéraire* loue ici l'œuvre en annonçant qu'il n'a pas besoin de le faire, dans une logique de prétériton puis il commente l'avertissement inséré dans cette nouvelle édition qui présente la publication comme la conséquence d'un vol de manuscrit, montrant que cette convention est acceptée sans qu'elle ne soit réellement prise au sérieux : cela engage donc Lambert en tant qu'autrice et l'oblige à accepter ce statut.

Les commentaires au sujet des *Réflexions sur les femmes* alimentent, quant à eux, le climat de scandale autour de la publication et participent au renchérissement de pièces nouvelles et de justifications pratiqué par les différentes éditions du texte. Ainsi, l'annonce des différentes éditions publiées en 1730 par le *Journal des savants* de novembre de la même année adopte une logique de légitimation qui rappelle celle adoptée dans les avertissements des ouvrages édités car il se place sous la garantie d'un ami de la marquise et insère une lettre de cette dernière qui circule dans le monde et qui rend compte de l'histoire du texte :

Les efforts que cette Dame a faits pour supprimer l'edition de Paris, nous a fait craindre de lui déplaire, & contre notre ordinaire nous avons communiqué cet extrait à un de ses amis particuliers. Il nous a non-seulement assuré qu'elle en seroit très contente, mais il nous a encore demandé d'y ajouter la lettre suivante qui court manuscrite dans le public

¹⁴⁶ *Journal littéraire, op. cit.*, 1729, p. 441-442.

& qu'elle avoue. Elle l'adressa à feu M. l'abbé de Choisy en lui envoyant ces réflexions manuscrites.¹⁴⁷

Ce faisant, les journaux participent aux rivalités entre les éditeurs et défendent ainsi leur propre éditeur. L'article de septembre 1748 du *Journal de Trévoux* qui annonce la publication des *Œuvres complètes* de Lambert¹⁴⁸ prise en charge par Ganeau fonctionne de la même façon : hormis les remarques générales sur le génie de Lambert, tout le propos se concentre sur les nouveautés de cette édition et sur sa qualité par rapport aux éditions précédentes et concurrentes.

Les articles qui annoncent les nouvelles parutions s'engagent, parfois, à résumer les idées des textes et s'appuient souvent sur de larges extraits, qui permettent au lecteur de découvrir le contenu de l'ouvrage. En revanche, les extraits publiés et la manière dont ils sont présentés révèlent des choix partiels, qui construisent des représentations stéréotypées de la marquise. Par exemple, le *Journal littéraire* de 1730 qui commente les *Réflexions sur les femmes* explique qu'il « retranscri[t] quelques endroits qui fassent juger de l'exécution »¹⁴⁹. Les extraits choisis se concentrent sur certaines thématiques telles que la pudeur, la sensibilité, l'imagination des femmes, l'amour et les plaisirs féminins ; ils donnent l'impression que Lambert alimente les préjugés sur les femmes. Cela minimise sa démarche revendicatrice et contribue à la catégoriser comme femme auteure ou autrice pour les femmes.

Une dernière catégorie d'articles offre des critiques subjectives de l'œuvre de Lambert car la présentation et le résumé de ses textes sont très souvent accompagnés d'opinions, allant de l'éloge à la réprobation. Cette fonction de critique littéraire est renforcée du fait des dialogues et des échanges entre les journaux. Par exemple, la *Critique désintéressée* encourage les autres périodiques à faire œuvre de critique puisqu'elle répond à leurs articles et donne son avis : à propos des *Réflexions sur les femmes*, elle reprend la critique du *Journal littéraire* en jugeant qu'« on y voit briller le discernement des journalistes, dans le choix des pensées qu'ils ont tirées de ce livre. Tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est d'y paroître trop avares de leurs réflexions, & de n'avoir peut-être pas été assez exacts dans celle qui termine cet extrait¹⁵⁰ ». Elle fustige ainsi le fait que l'article qu'il commente ne se constitue que de longs extraits et semble dénigrer les arguments de Lambert sans construire une véritable réflexion. Le

¹⁴⁷ *Journal des savants*, op. cit., novembre 1730, p.688.

¹⁴⁸ *Journal de Trévoux*, op. cit., septembre 1748, p. 2074-2076.

¹⁴⁹ *Journal littéraire*, op. cit., t. XV, 1730, p. 254 et sq.

¹⁵⁰ *Critique désintéressée*, op. cit., t. III, 1730, p. 20-21.

journaliste termine son propos en défendant Lambert et l'utilité de ses pensées qui a été mise en doute par le *Journal littéraire*. Dans le même tome, il revient sur le jugement qu'a porté le journaliste des *Lettres sérieuses et badines* en louant l'éloge de Lambert que ce dernier avait écrit :

On voit avec plaisir que l'auteur, dans sa dixhuitième lettre, rend justice à la beauté & à la solidité de l'ouvrage de Madame la Marquise de Lambert, intitulé *Réflexions sur les femmes*. [...] Je souscris volontiers à cet éloge, & s'il était possible d'y ajouter quelque chose, je le ferois.¹⁵¹

Les œuvres de Lambert sont donc régulièrement citées et commentées dans les journaux littéraires : ces derniers recensent les publications de ses textes, les donnent à lire par extraits, commentent les différentes éditions et les jugent. Lambert est donc connue du public et des lecteurs de son temps. Elle est même présentée comme une figure d'autorité littéraire ; en témoignent notamment les journaux qui la convoquent pour faire la critique d'un auteur qu'elle surpasse : « Il semble que Madame la Marquise de Lambert a traité le même sujet à peu près sur le même ton, mais d'une manière bien plus fine & plus délicate¹⁵² » ou lorsque le journaliste cite une réflexion de Lambert pour asseoir son argument à propos du texte qu'il commente.

C. Les représentations de Lambert

Les journalistes s'accordent pour présenter la marquise comme une autrice digne d'être lue. Néanmoins, une différence de traitement apparaît selon que sont commentés les *Avis*, les *Œuvres complètes* ou les *Réflexions nouvelles sur les femmes* : les journalistes sont en majeure partie élogieux pour les premiers ; en revanche, les *Réflexions sur les femmes*, qui traitent des femmes et de leurs difficultés à être reconnues comme personnes cultivées et érudites, ont suscité des réprobations qui révèlent tout le paradoxe d'être une femme auteure à cette époque.

1. Lambert, « spirituelle dame », « d'une rare vertu »

Les premiers articles sur Lambert apparaissent lors des premières publications des *Avis d'une mère à son fils* puis lors des éditions communes des *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*. La critique est unanime pour saluer cette « spirituelle dame¹⁵³ ». Elle reçoit de nombreux éloges qui se concentrent essentiellement sur ses qualités et sa

¹⁵¹ *Critique désintéressée*, op. cit., t. III, 1730, p. 59, 60.

¹⁵² *Journal de Trévoux*, op. cit., janvier 1749, p. 149.

¹⁵³ *Bibliothèque française*, op. cit., t. VIII, 1726, p. 337.

personnalité : elle est « une dame d'une rare vertu et d'un grand savoir¹⁵⁴ » et elle a un « caractère de politesse et de dignité qui charme¹⁵⁵ ». Le fait qu'elle ait pris la plume est également loué : « elle le fit avec cette élégance et cette politesse qui est propre aux personnes spirituelles qui vivent à la Cour¹⁵⁶ ». Mais, au-delà de la mère éducatrice, image qui subsistera à travers les siècles, c'est sa vocation de moraliste qui apparaît et ses réflexions sont vues comme des leçons utiles pour quiconque veut agir avec vertu et sagesse : « en parlant à son fils et à sa fille, cette dame donne d'excellents avis aux personnes de l'un et de l'autre sexe qui veulent remplir les devoirs de la religion et de la vie civile¹⁵⁷ ». Ses écrits sur l'éducation deviennent des modèles pour tout traité d'éducation. Le *Journal des savants*, en mai 1740, rend compte de la parution d'un nouvel écrit sur l'éducation des filles et regrette la multiplication de ce genre de textes qui sont pour la plupart inutiles et redondants. En revanche, il salue Lambert qui devient un modèle de réussite du genre : « Parmi les ouvrages de ce genre, personne n'ignore le mérite de celui [...] de l'illustre Madame de Lambert intitulé : *Avis d'une mère à sa fille*¹⁵⁸ ». À la suite de la parution des *Avis*, son talent ne fait pas de doute. Ainsi, pour annoncer un compte rendu à propos des *Réflexions sur les femmes*, le *Journal littéraire* débute par : « Pour faire l'éloge de ces réflexions, il suffira de dire qu'elles sont de Madame de Lambert et dans le même goût que ses Lettres sur l'éducation¹⁵⁹ ». Lambert apparaît comme une figure d'autorité dans des périodiques à succès : les idées qu'ils développent à son sujet sont donc largement diffusées.

2. L'image paradoxale de la femme auteure

Si l'ensemble des journalistes salue les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* au début des comptes rendus des *Réflexions nouvelles sur les femmes*, ce dernier texte ne fait pas l'unanimité. Une critique misogyne virulente représentée par le *Journal des savants*, le *Journal littéraire* et la *Bibliothèque raisonnée* s'oppose à la défense de Lambert prise en charge par la *Critique désintéressée* qui répond de manière directe à certains de leurs arguments et par les *Lettres sérieuses et badines*.

La *Bibliothèque raisonnée* mêle des éloges à un dénigrement systématique de l'écriture d'une femme. Le journaliste complimente l'ouvrage qui « est tout plein

¹⁵⁴ *Suite de la clef, op. cit.*, janvier 1728, p. 42.

¹⁵⁵ *Bibliothèque française, op. cit.*, 1726, p. 337.

¹⁵⁶ *Suite de la clef, op. cit.*, 1728, p. 42

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵⁸ *Journal des savants, op. cit.*, mai 1740, p. 833.

¹⁵⁹ *Journal littéraire, op. cit.*, 1730, p. 253.

d'esprit, de feu, de sentiments et de délicatesse¹⁶⁰ », qualités plus souvent reconnues aux femmes, et termine cet éloge en regrettant l'excès de délicatesse qui a poussé Lambert à écrire une métaphysique d'amour qu'il décrie ensuite. Un paradoxe alimente cette critique qui hésite entre la louange de l'érudition de l'ouvrage et le mépris envers son autrice :

Ce petit livre est d'ailleurs orné d'érudition, d'un grand nombre de belles sentences que la justesse de l'application fait passer sans rien gêner à la légèreté du style. On ne peut jeter les yeux sur cet ouvrage sans faire cet aveu tant répété qu'il n'appartient qu'aux dames d'écrire de la sorte¹⁶¹.

Cet argument qui réduit les mérites du texte à une qualité féminine rend bien compte de l'image paradoxale des femmes dans le monde littéraire : le journaliste entreprend une critique de l'autrice qui opère de la même façon que le dénigrement des femmes de lettres par les hommes qu'elle récuse dans son ouvrage. Les idées qu'elle exprime semblent, sous la plume de cet homme de lettres, peu efficaces et hors de la réalité : « Il suffira de dire qu'elles sont pleines d'un sens exquis, et qu'elles feraient honneur aux philosophes les plus abstraits¹⁶² ». Le terme « philosophe » est pris en mauvaise part et Lambert ne peut être qualifiée que de philosophe abstraite, incapable d'avancer des idées concrètes et utiles à la société. Cet argument est largement exploité par le *Journal des savants* et le *Journal littéraire* qui insistent, au-delà du plaisir que cette œuvre peut procurer, sur la morale dangereuse et impossible à suivre : « elle a donc imaginé une métaphysique d'amour, qui vraisemblablement fera autant de plaisir à lire qu'elle coûterait de peine à pratiquer¹⁶³ » et « la morale nous en paraît d'autant plus dangereuse qu'on la débite d'une manière plus vive et plus agréable¹⁶⁴ ». Ces deux journalistes assument ensuite leur refus d'analyser le texte. Le premier se concentre alors sur le manque de structure et d'organisation de ce propos qui l'empêche de faire une « analyse exacte, parce que ce sont des pensées détachées, qui de proche en proche, ont conduit Mme de Lambert¹⁶⁵ » et il souligne l'abstraction des idées et l'écriture dilettante d'une femme qui ne s'occupe à rien de solide. Le deuxième reconnaît ne pas vouloir commenter un écrit de femme : « Nous aurions peut-être lieu de faire quelques autres remarques, mais il y aurait peu de politesse à vouloir examiner dans toute leur rigueur

¹⁶⁰ *Bibliothèque raisonnée, op. cit.*, 1730, p. 387.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 388-389.

¹⁶² *Ibid.*, p. 390.

¹⁶³ *Journal des savants, op. cit.*, 1730, p. 686.

¹⁶⁴ *Journal littéraire, op. cit.*, 1730, p. 261.

¹⁶⁵ *Journal des savants, op. cit.*, 1730, p. 687.

philosophique les réflexions d'une dame¹⁶⁶ ». Lambert est donc définie comme une femme auteure dont la principale qualité est d'être une femme au style plaisant et agréable à lire, mais à qui on refuse le statut de moraliste ou de philosophe. C'est contre ce dénigrement que s'élève la *Critique désintéressée* qui répond au *Journal littéraire* :

Il me semble que les journalistes confondent la rigueur philosophique, avec ce qu'on peut appeler rigueur misanthropique. Car la philosophie n'enseigne pas une vertu hérissée et sauvage. Elle n'est pas ennemie des plaisirs légitimes, ni même des passions, quand elles sont bien réglées. De sorte qu'il faudrait être excessivement misanthrope pour censurer les réflexions de Madame de Lambert.¹⁶⁷

Ce périodique défend Lambert en acceptant pour elle les statuts de philosophe et de moraliste lorsqu'il affirme l'utilité de ses leçons : « Ce dessein est certainement louable. On pourrait blâmer l'illustre auteur qui l'a formé, s'il était inutile ou qu'elle l'eut mal exécutée. Or je soutiens que le dessein de Madame de Lambert est très utile à tous égards¹⁶⁸ ». Le *Nouvelliste du Parnasse* développe la même idée en justifiant l'intérêt de ce « petit ouvrage plein d'une morale sensée et délicate » qui traite d'une « matière sérieuse »¹⁶⁹. La défense de Lambert est encore plus soutenue dans les *Lettres sérieuses et badines*. Le journaliste rapporte ses arguments, les discute et les développe pour suggérer qu'elle aurait pu aller plus loin encore. Il avoue ainsi qu'« [il] ne trouve ni moins de solidité de raisonnement, ni moins de beauté d'expression dans ce que la marquise de Lambert écrit touchant les avantages qu'on accorde au beau sexe sur le [leur], l'imagination, le goût pour juger des choses d'agrément, la sensibilité », tout en ajoutant « qu'il ne se peut rien de mieux pensé ni de tourné plus délicatement et que le bon sens ne parle nulle part avec plus d'esprit et de grâce¹⁷⁰ ». Cette critique insiste sur les qualités d'écriture et sur le style qui est souvent jugé « féminin » tout en lui conférant des mérites fréquemment qualifiés de « masculins », à savoir le bon sens et le raisonnement. Enfin, le journaliste compare Lambert à Montaigne qu'il cite. Elle est donc, sous sa plume, une moraliste et une écrivaine légitime.

Les arguments contre les *Réflexions sur les femmes* dévoilent la misogynie de la société car les critiques virulentes attaquent aussi bien l'autrice que les réflexions du texte qui défendent les femmes contre des pratiques masculines. Ces journaux qui condamnent Lambert et les *Réflexions sur les femmes* ont connu un grand succès alors

¹⁶⁶ *Journal littéraire, op. cit.*, 1730, p. 261.

¹⁶⁷ *Critique désintéressée, op. cit.*, 1730, p. 22.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 21-22.

¹⁶⁹ *Nouvelliste du Parnasse, op. cit.*, 1731, p. 21-22.

¹⁷⁰ *Lettres sérieuses et badines, op. cit.*, t. III, 1730, p. 317.

que ceux qui les défendaient et qui insistaient sur ses qualités stylistiques et sur sa morale vertueuse ont été peu lus. Les lecteurs du XVIII^e siècle ont donc surtout accès à une critique largement misogyne et ces idées au sujet de Lambert, femme auteure incapable de philosopher avec raison et d'avancer une morale utile, seront largement diffusées dans la critique des siècles à venir, et notamment celle du XIX^e siècle.

3. Une écrivaine reconnue

Si les *Réflexions sur les femmes* ont cristallisé tous les débats sur le statut à accorder à Lambert, les comptes rendus des *Œuvres complètes* lui octroient le statut de femme de lettres. Sa qualité de femme est toutefois toujours soulignée et le paradoxe de la femme qui écrit semble toujours aussi vivace sous la plume des journalistes. La *Suite de la clef* loue ainsi la nouvelle édition de 1751 :

Ce livre est du nombre de ceux qu'on lit plus d'une fois et toujours avec le même plaisir. La dame respectable, qui en est l'auteur, réunissait les qualités trop souvent séparées du cœur et de l'esprit. Elle a peint la vertu qu'elle connaissait avec les couleurs qui la rendent aimables.¹⁷¹

Les qualités du cœur, féminin, et de l'esprit, masculin, étaient donc réunies chez Lambert, ce qui semble faire sa singularité pour une femme auteure. Néanmoins, le traitement de la vertu, qui est une propriété jugée féminine, renforce sa dimension féminine : elle a su peindre la vertu de sorte qu'elle paraisse enviable. Si la *Nouvelle Bibliothèque germanique* rappelle d'abord que l'auteur est une femme, elle lui accorde les qualités propres à faire de bons livres : « il y a longtemps que Madame la Marquise de Lambert est en possession de toute la gloire due à une dame, qui pense et qui écrit avec toute la délicatesse et toute la solidité qui caractérisent les plus excellents ouvrages¹⁷² ». La gloire lui est accordée car elle a été capable d'écrire des ouvrages dignes de mérite.

Finalement, Lambert est reconnue comme une femme de lettres influente. Le mécontentement du journaliste du *Journal de Trévoux* à propos d'une œuvre anonyme qui compare la poésie et l'éloquence des auteurs le suggère bien : « il dégrade presque tous nos héros littéraires pour mettre M. de Voltaire au premier rang. Corneille, Racine, la Fontaine, Boileau, Rousseau, la Motte, M. de Fénelon, Madame de Lambert, etc. sont

¹⁷¹ *Suite de la clef*, op. cit., septembre 1751, p. 178.

¹⁷² *Nouvelle Bibliothèque germanique*, op. cit., t. v, juillet, août, septembre 1748, p. 90.

dépouillés de leurs lauriers¹⁷³ ». Lambert fait partie du panthéon des héros littéraires au milieu du XVIII^e siècle.

Les journaux littéraires du XVIII^e siècle avaient donc pour vocation de rendre compte de la vie littéraire et intellectuelle pour leurs lecteurs curieux. Outre les conflits d'intérêts et les logiques publicitaires des grands éditeurs qui publiaient à la fois des ouvrages et des périodiques, l'étude des articles traitant de Lambert informe sur la manière dont elle était lue au XVIII^e siècle. Les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et les *Réflexions sur les femmes* sont les œuvres les plus commentées et les *Œuvres complètes*, si elles sont bien recensées, ont donné lieu à peu de critiques. Les deux ouvrages publiés de son vivant ont suscité des réflexions intéressantes pour comprendre comment l'image de Lambert en tant que femme de lettres s'est développée et s'est fixée dans l'imaginaire collectif. Elle apparaît d'abord comme éducatrice et comme femme, se consacrant à des écrits pour les femmes. Toutefois, certains lui accordent le statut de philosophe et de moraliste et invitent ainsi, dès le XVIII^e siècle, à sortir des préjugés de genre.

¹⁷³ *Journal de Trévoux*, *op. cit.*, novembre 1749, p. 2347.

La marquise acquiert une réputation solide au long de sa vie. L'influence qu'elle détient parmi ses contemporains et dans les différents cercles de sociabilité ou réseaux ne font pas de doute, en témoignent notamment les deux logiques qui priment dans les témoignages. D'une part, les éloges et les flatteries à son sujet, selon une habitude mondaine de politesse et de courtoisie, suggèrent son importance : il fallait être de ses amis si l'on voulait intégrer le monde, son salon ou certaines institutions. D'autre part, le mépris et les moqueries dont elle est la cible révèlent son crédit et celui de la coterie lambertine : ses ennemis, et notamment les Anciens, se devaient de critiquer voire d'affaiblir le pouvoir de celle qui, acquise à la cause des Modernes, augmentait leur autorité dans le champ littéraire et particulièrement à l'Académie française. Les nombreux commentaires sur ses textes rendent compte également de son influence : sa réputation de femme intellectuelle poussait ses contemporains à lire ses écrits et à s'informer sur toutes ses activités littéraires. Pourtant, ses œuvres sont toujours analysées en regard de son statut de femme auteure et c'est son genre qui prime dans les jugements littéraires. Les témoignages de ses contemporains ont donc contribué à créer une image équivoque de femme forte et influente, quand il s'agit de rendre compte de son importance en femme du monde et de salon, mais délicate, précieuse et vertueuse lorsque ses œuvres sont analysées. Il s'agit d'un premier paradoxe dans le statut qu'on lui octroie et ce paradoxe continuera de s'intensifier car les différentes approches critiques et les diverses traditions historiographiques construisent peu à peu une image kaléidoscopique de Lambert qui, en se concentrant seulement sur certains traits, détruit peu à peu son unité et tend alors à minimiser son rôle dans l'histoire culturelle et des idées.

Chapitre 3. L'invention de Lambert par la critique

Lambert est un objet d'étude intéressant car elle permet à la fois d'interroger les espaces de sociabilité, les réseaux intellectuels et l'histoire des idées. Selon les époques, les approches critiques se concentrent sur des aspects différents qui permettent de saisir plus efficacement son rôle dans le contexte littéraire, social et culturel du début du XVIII^e siècle. Pourtant, peu à peu, l'historiographie a imposé deux images de Lambert, celle de la femme de salon et celle de la femme de lettres, qui se sont désolidarisées, donnant l'impression qu'il s'agissait de deux traits inconciliables. Ce paradoxe, créé et entretenu par les diverses traditions historiographiques, devient néanmoins constitutif de Lambert elle-même dans les études qui lui sont consacrées. En ce sens, à mesure qu'elle est analysée, sa place dans l'histoire est minimisée car elle n'est étudiée qu'à partir d'un de ses aspects singuliers qui sert l'étude générale mais la dévalue peu à peu : son statut de femme auteure discrédite son œuvre qui est toujours en marge des canons littéraires, sa place d'hôtesse de salon est supplantée par le salon lui-même et elle appartient à une époque d'entre-deux siècles, très souvent méprisée. Si les diverses approches critiques suivent des logiques différentes, parfois contradictoires, et qu'elles constituent des biais dont il faut avoir conscience pour éviter les représentations stéréotypées qu'elles véhiculent, elles ont néanmoins permis d'imposer Lambert comme figure de l'histoire littéraire et les différentes méthodes qui les développent ont permis de saisir la complexité du contexte dans lequel elle évolue.

I. Lambert au service de l'histoire littéraire

À la mort de Lambert en 1733, le Marquis D'Argenson s'épanche à propos de l'amie qu'il vient de perdre et fait son éloge, en soulignant notamment la qualité de son œuvre : « c'est un livre à relire toujours¹ ». Il présente Lambert comme une écrivaine et fait de la sorte la publicité de ses œuvres, encore peu connues et peu lues. En 2001, les propos de Jean Haechler ont encore la même teneur : « La marquise de Lambert a insufflé dans le public un esprit nouveau dont ses ouvrages sont le reflet ; très courts, d'une haute tenue, charmants à lire, ils mériteraient d'être mieux connus² ». Deux siècles et demi après la mort de Lambert le constat d'Haechler est le même que celui d'Argenson : Lambert n'est toujours pas lue, son œuvre est en partie oubliée. Il apparaît ainsi que la figure de la marquise en tant que femme de lettres a été victime d'une déconsidération à travers le temps et que l'histoire littéraire l'a peu à peu entraînée dans un oubli relatif. Les œuvres de Lambert ont connu de nombreuses éditions tout au long du XVIII^e siècle, ce qui suggère bien qu'on s'intéressait à son œuvre et qu'elle était respectée en tant qu'autrice. Mais, dès le XIX^e siècle, elle a été peu à peu oubliée, le statut d'auteur lui étant même parfois refusé. Aujourd'hui, Lambert en tant qu'écrivaine est victime de représentations stéréotypées qui touchent aussi bien son écriture que ses œuvres. Pour expliquer ce constat, il convient de reprendre pas à pas l'histoire littéraire telle qu'elle s'est construite et d'étudier la manière dont des traditions historiographiques se sont imposées et ont prescrit certaines représentations : ce n'est qu'en prenant conscience des biais qui touchent les études qui lui sont consacrées que nous pourrons sortir de l'image persistante de la femme auteure, toujours en marge des canons littéraires, qui la dessert encore.

A. L'histoire de la critique

Selon les époques, chaque moment historiographique s'est concentré sur un aspect de l'œuvre ou de la femme. Il convient donc de décrire le fonctionnement, les méthodes et les changements au sein de la critique dans une perspective chronologique, pour bien cerner la manière dont les lectures sur Lambert se sont peu à peu construites.

¹ D'Argenson, *op. cit.*, p. 127. Dans les *Remarques en lisant*, n° 1209, il aurait également dit à propos de l'édition de 1748 chez Ganeau : « Livre à lire continuellement », expression que nous n'avons pas retrouvée mais qui est citée par le *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, tome I, Paris, chez M^{me} V^e Jules Renouard, 1859, p. 163.

² Jean Haechler, *Le règne des femmes, 1715-1793*, Paris, Grasset, 2001, p. 58.

Cette étude, envisagée par grandes époques, cherche à concevoir une évolution globale de ces lectures sur le long terme et à comprendre comment peu à peu se sont imposées des idées voire des lieux communs, indépendamment de l'intérêt intrinsèque de telle ou telle étude ponctuelle.

1. Une femme auteure reconnue au XVIII^e siècle

Dans une volonté de compilation des savoirs, de nombreux dictionnaires ou anthologies sont écrits tout au long du siècle. Ils ont pour objet la littérature et répertorient les auteurs célèbres, certains s'attachent particulièrement aux femmes illustres, selon une approche biographique et historique. Dès les années 1750, Lambert est abordée dans ces deux dimensions : elle est une femme célèbre et une autrice illustre, depuis le succès qu'ont connu les diverses éditions des *Œuvres complètes*. Ces dictionnaires s'appliquent à étudier principalement les XVII^e et XVIII^e siècles, mais certains, notamment lorsqu'ils se consacrent aux figures féminines, font un panorama historique bien plus large : Lambert fait donc partie, à leurs yeux, des femmes qui ont marqué l'histoire de France.

Elle est très souvent décrite selon les opinions communément admises par ses contemporains dont les témoignages sont parfois repris dans ces anthologies. Par exemple, la remarque de Fontenelle dans son éloge funèbre concernant « le mérite de ces ouvrages, la beauté du style, la finesse et l'élévation des sentimens, le ton aimable de la vertu qui y règne par-tout³ » est reprise intégralement, sans que la source ne soit citée, par des auteurs tels qu'Alletz ou Aublet de Maubuy⁴. Les mêmes critiques éculées concernant une spécificité de l'écriture féminine sont alléguées : elle est « la femme du monde qui [a] écrit avec plus de délicatesse⁵ », « on ne peut [lui] reprocher que des négligences dans le style & un ton qu'il fallait un peu plus rapprocher de la nature⁶ ». Les propos de La Croix et de La Porte résument bien les critères généralement adoptés pour étudier l'écriture des femmes et leur style, selon des concepts de délicatesse et de finesse d'esprit, prétendument propres aux femmes :

³ Fontenelle, « Éloge de Mme la Marquise de Lambert », dans *op. cit.*, p. 536.

⁴ Pons-Augustin Alletz, « Madame la marquise de Lambert », dans *L'esprit des femmes célèbres du siècle de Louis XIV, et de celui de Louis XV, jusqu'à présent*, Paris, Pissot, 1768, t. II, p. 35 ; Jean-Zorobabel Aublet de Maubuy, « Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, Marquise de Lambert », dans *Les Vies des femmes illustres et célèbres de la France*, Paris, Grangé et Dufour, 1764, t. IV, p. 271.

⁵ Pons-Augustin Alletz, *op. cit.*, p. 34.

⁶ Antoine Sabatier de Castres, « Lambert, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, Marquise de » *Les Trois Siècles de la littérature française ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1773*, t. II, Amsterdam, De Hansy, 1774, p. 252.

Son stile charmant n'est pas toujours exact ; mais on voit que ce sont des fautes échappées à la vivacité d'une femme de beaucoup d'esprit. Il y a aussi quelque fois, mais rarement du précieux. Il n'est guère possible de n'y pas tomber, quand on a dans l'esprit autant de finesse, & dans le cœur autant de délicatesse qu'en avoit cette femme illustre.⁷

Néanmoins, ces derniers regrettent le comportement de Lambert qui a sacrifié à la tradition en refusant d'écrire publiquement :

La Marquise de Lambert eut, pendant un temps, la faiblesse d'esprit de croire qu'une femme de condition ne pouvoit faire des Livres sans se deshonor. [...] Cette fausse délicatesse étoit d'autant plus condamnable, que du tems même de Madame de Lambert, l'étroite & obscure prison, dans laquelle nos peres imbéciles renfermoient le beau sexe, étoit rompue, & que les femmes cueilloient déjà autant de lauriers que de myrthes.⁸

Cette réaction rend certainement compte d'un changement dans les mœurs au cours du XVIII^e siècle au sujet des femmes et de leur liberté d'écrire : Lambert est jugée comme l'une des dernières autrices à avoir accepté l'idée qu'une femme ne pouvait prétendre prendre la plume sans être ridiculisée. La qualité féminine de son écriture est constamment louée et cela participe, aux yeux des auteurs, d'un véritable éloge, sans discrimination pour la marquise qui est vue comme « l'ornement de son sexe et de son siècle⁹ » ou pour les femmes en général, tel que Voltaire le suggère lorsqu'il dit que « le nombre des dames, qui ont illustré ce beau siècle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain¹⁰ ». Cependant, le statut des femmes de lettres reste ambigu et pour louer davantage Lambert, les auteurs n'hésitent pas à l'opposer aux autres femmes auteures : Voisenon nuance ainsi son propos pour que sa louange ne soit pas prise en mauvaise part : « elle étoit une femme de beaucoup d'esprit ; ce qui est bien plus difficile que d'être une femme bel-esprit¹¹ », Aublet de Maubuy vante son esprit et sa raison qu'elle se serait efforcée de développer pour combler son manque de beauté¹² et Alletz la distingue des autres femmes car elle a « plus de solidité pour le fond des matières, & [est] d'un caractère plus mâle qu'aucune personne de son sexe¹³ ».

⁷ Jean-François La Croix et Joseph de La Porte, « Madame de Lambert », dans *Histoire littéraire des femmes françaises ou lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, Paris, Lacombe, 1769, tome second, Lettre IV, p. 106.

⁸ *Ibid.*, p. 75.

⁹ Claude-François Lambert, *op. cit.*, p. 87.

¹⁰ Voltaire, notice de Lambert, dans *Essai...*, *op. cit.*, p. 242-243.

¹¹ Voisenon, « La Marquise de Lambert », dans *Anecdotes littéraires, historiques et critiques, sur les auteurs les plus connus, dans Œuvres complètes*, t. IV, Paris, chez Moutard, 1781, p. 78.

¹² Aublet de Maubuy, *op. cit.*, p. 244-245.

¹³ Pons-Augustin Alletz, *op. cit.*, p. 34.

Outre le caractère féminin toujours souligné, la grande nouveauté dans la manière de décrire Lambert réside dans le statut de moraliste ou de philosophe que les différents auteurs lui accordent : elle est un « philosophe aimable, qui seme de fleurs la route dans laquelle il veut faire marcher ses Disciples ; qui s'attache moins aux frivoles définitions des vertus, qu'à les inspirer en les faisant connoître par leurs agréments¹⁴ ». Sa vertu, déjà objet de louange chez ses contemporains, devient une force qui lui a permis de faire comprendre les mœurs de son temps et d'inciter ses lecteurs à suivre les bonnes mœurs : « Les jeunes personnes qui voudront se former le cœur et l'esprit, ne sauroient trop se nourrir de la lecture de ses ouvrages¹⁵ ». Elle est donc une moraliste aux qualités littéraires indéniables, qui a su mettre à profit ses qualités féminines tout en développant des facultés masculines :

Ce qui la frappait le plus, c'étoit ordinairement des réflexions sur le cœur humain ; mais elle s'appliquoit en même tems à leur donner un tour d'expression ingénieux. Par là elle acquit insensiblement l'habitude de penser profondément, de s'énoncer dans un ton sentencieux, de se former un style noble, pur, élégant, plein de grâces, semé de toutes les richesses de notre langue.¹⁶

La fin du XVIII^e siècle présente donc Lambert comme une écrivaine complète qui a su tirer profit de sa féminité tout en développant une pensée qui s'est peu à peu érigée en modèle pour ses lecteurs.

2. Le déclassé de la « femme-auteur » au XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, Lambert est une autrice connue et réputée, comme le rappelle Auger dans la notice qu'il lui réserve : « Je ne ferai pas l'analyse des ouvrages de Mme de Lambert ; tout le monde les connaît et les a lus avec intérêt¹⁷ ». Ainsi est-elle encore largement citée dans des anthologies ou étudiée dans divers articles et les critiques suivent le même principe que ceux du siècle précédent, à savoir que son écriture est essentiellement féminine. Néanmoins, deux courants semblent s'opposer dans la manière de la considérer. D'une part, une tradition misogyne se met en place et dénie à toute femme l'originalité ou la capacité d'être un auteur complet. Suard, le premier de cette lignée, compose en 1804, un article « Des femmes qui ont écrit et de Madame de Lambert en particulier » dans lequel il décrit des femmes écrivains, uniquement pour

¹⁴ Jean-François La Croix et Joseph de La Porte, *op. cit.*, p. 77-78.

¹⁵ Antoine Sabatier de Castres, *op. cit.*, p. 252.

¹⁶ Pons-Augustin Alletz, *op. cit.*, p. 34.

¹⁷ Louis-Simon Auger, « Madame de Lambert », dans *Mélanges philosophiques et littéraires*, tome 1, Paris, chez Ladvocat Libraire, 1828, p. 98.

les présenter en contre-modèles, faits pour dissuader toute femme qui voudrait prendre la plume : « il n'y a pas de milieu pour elles entre le succès et le ridicule ; il n'est pas même toujours bien sûr que le succès de leurs ouvrages sauve leur personne du ridicule attaché pour elles à la publicité¹⁸ ». D'autre part, une autre pratique cherche, au contraire, à rendre hommage aux femmes qui ont écrit et qui sont constamment discréditées, à la manière du périodique britannique *Bentley's Miscellany* qui a une entrée *Popular French Authoress of the Seventeenth century* dans laquelle il cherche à sauver de l'oubli Lambert¹⁹. Mais cette tradition est surtout développée par des autrices, elles-mêmes victimes du dénigrement systématique envers les femmes. Louise Colet, dans l'« Essai sur les ouvrages de Madame de Lambert » qui fait office de préface à une des éditions des *Œuvres complètes*, rappelle que le discrédit des femmes auteures était déjà important à l'époque de la marquise, mais sa défense a surtout pour but de compléter l'histoire littéraire qu'elle juge injuste et lacunaire en l'absence des œuvres faites par les femmes :

Ces femmes, et celles qui dans les siècles suivants eurent comme elles le goût des lettres, nous ont laissé des pages immortelles ; des pages qu'aucun homme n'aurait pu écrire comme elles, car ces pages sont l'expression des sentiments mêmes que les femmes seules peuvent éprouver, et partant exprimer avec vérité. De là vient que l'intelligence créatrice des femmes est incontestable ; que nier leur talent d'écrire, c'est nier leur faculté de sentir, l'un dérivant naturellement de l'autre.²⁰

Cet argument révèle néanmoins la difficulté de défendre les autrices. Dans la même perspective, Félicité de Genlis cherche à leur rendre hommage dans son ouvrage *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrice des lettres et comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres* mais la manière dont elle décrit Lambert – à savoir « cette femme, si distinguée par son esprit et par sa raison supérieure²¹ » – révèle bien qu'elle doit d'abord justifier sa valeur en tant que personne et sa supériorité intellectuelle avant de procéder à une présentation de ses œuvres. Mais, de toute évidence, les qualités féminines priment à toute présentation de Lambert, dont on loue la beauté des sentiments, et de son œuvre, toujours qualifiée

¹⁸ Jean-Baptiste-Antoine Suard, « Des femmes qui ont écrit et de Madame de Lambert en particulier », dans *Mélanges de littérature*, Paris, Dentu, 1804, [An 13], Tome IV, p. 252.

¹⁹ « *Popular French Authoress of the Seventeenth century*, Madame de Lambert », dans, *Bentley's Miscellany*, jan, n° 31, Londres, Richard Bentley, 1852, p. 565-571.

²⁰ Louise Colet, « Essai sur les ouvrages de Madame de Lambert », dans *Œuvres morales de Madame de Lambert*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1843, p. 12.

²¹ Félicité de Genlis, « Madame la Marquise de Lambert », dans *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrice des lettres et comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. 250.

d'agréable. Auger retient en effet sa dimension agréable et la qualité de sa personne qui lui permettent, dans le même temps, de lui refuser le statut d'écrivain respectable : « Elle est du nombre des auteurs que le public apprécie avec équité. On ne lui donne un rang éminent ni parmi les moralistes, ni parmi les écrivains ; mais on lit avec intérêt ses ouvrages, on retient plusieurs de ses pensées, et l'on aime sa personne²² ». Dans la même logique, Compayré dénie à Lambert le statut d'éducatrice car les *Avis d'une mère à son fils* et *à sa fille* n'ont, selon lui, aucune dimension sérieuse et il la qualifie de moraliste dans le sens où ses textes ne se rapporteraient qu'aux usages de la société et de la mondanité, offrant selon une perspective genrée, un « art de réussir à l'usage des hommes » et un « art de plaire, à l'adresse des femmes » : « Mme de Lambert, d'ailleurs, doit compter moins parmi les femmes pédagogues que parmi les moralistes. Elle a écrit des réflexions élégantes et fines sur les vertus sociales et les convenances mondaines, plutôt qu'elle n'a composé de véritables traités d'éducation²³ ». Dès lors, la critique du XIX^e siècle, à l'image de l'opinion de Suard, se concentre principalement sur les sentiments que Lambert développe, sur la dimension agréable de son écriture et sur son expérience et n'interroge jamais le sens de ses textes ou sa philosophie :

On a lu des ouvrages plus approfondis que les siens : mais je n'en connais point qui me pénètrent d'une plus douce lumière, qui me fassent sentir plus pleinement, plus abondamment, selon les expressions de Mme de Lambert elle-même, *ces joies sérieuses qui ne font rire que l'esprit*, et ces plaisirs que procure la rencontre d'une idée juste, d'un sentiment naturel, exprimé d'une manière neuve et frappante, où l'on semble ne trouver qu'un résultat de ses propres réflexions.²⁴

Lambert est donc toujours présentée selon les mêmes lieux communs misogynes par la critique du XIX^e siècle. C'est donc à partir de ce moment que Lambert est considérée comme une « auteure mineure » et que le succès de ses œuvres sera moindre. Lescure résume bien le statut amoindri qu'on lui prête : « demi-auteur, demi-galante, demi-philosophe, telle nous apparaît Mme de Lambert²⁵ ». Aux yeux de cette critique, elle ne peut donc être ni écrivain, ni philosophe, ni moraliste mais elle reste la femme-auteur qui a pris la plume pour être agréable à ses lecteurs et les distraire avec de beaux sentiments.

²² Auger, *op. cit.*, p. 105.

²³ Gabriel Compayré, « Madame de Lambert », dans *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, Paris, Hachette, 1879, t. V, p. 375.

²⁴ Suard, *op. cit.*, p. 260.

²⁵ Adolphe de Lescure, *Les Femmes philosophes*, Paris, E. Dentu, 1881, p. 19.

3. Une écriture « du manque » au XX^e siècle

L'histoire critique du XX^e siècle vis-à-vis de Lambert est quelque peu paradoxale car elle a contribué à une connaissance plus approfondie de Lambert, tout en lui conservant un statut de femme auteure en marge de la littérature composée par les hommes. Le désintérêt qui a débuté au milieu du XIX^e siècle s'est prolongé durant tout ce siècle au point qu'elle est dorénavant classée parmi les auteurs mineurs, voire marginaux ; pourtant, des critiques se sont régulièrement intéressés à son œuvre puisque tous ses textes, mêmes les moins connus et ceux qui étaient souvent dénigrés par la critique antérieure, sont désormais étudiés²⁶.

En raison de la tradition historiographique héritée du XIX^e siècle, la critique du XX^e siècle a longtemps été méfiante à l'égard des productions féminines. La littérature prise en charge par des femmes auteures est ainsi jugée de « littérature du manque », comme le rappelle Béatrice Slama, car une femme qui écrit ferait nécessairement preuve d'un manque d'imagination, de logique, d'objectivité, de pensée métaphysique, de composition, d'harmonie, de perfection formelle²⁷. Lambert est perçue selon cette perspective générale. Robert Granderoute, qui entreprend pourtant une édition critique en 1990, résume bien l'opinion générale : « L'œuvre ne se dresse pas comme une puissante création originale, madame de Lambert n'est pas une de ces 'âmes à génie'²⁸ ». La Perrière, plus tôt dans le siècle, s'occupe de Lambert mais la dimension biographique semble davantage l'intéresser car ses œuvres sont pour lui le résultat d'un long travail et de nombreux efforts pour essayer de donner le change aux amis qu'elle recevait dans son salon : « Tout ce fatras qui ne valait pas l'impression donne à penser que son goût était naturellement faible en matière de style et que ce n'est qu'un travail assidu et les conseils de ses amis qui lui ont permis d'écrire ce qui, chez elle, mérite

²⁶ Par exemple, Dolores Jiménez étudie *La Femme Hermite*, dans art. cit. ; Roger Marchal analyse les portraits dans « Gouverner, se gouverner dans les portraits écrits par la Marquise de Lambert », dans V. Bubenicek et R. Marchal (dir.), *Gouvernement des hommes, gouvernement des âmes*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007 ; Corrado Rosso s'intéresse au *Dialogue entre Alexandre et Diogène* dans « Madame de Lambert et le spectre de la méritocratie », dans *Mythe de l'égalité et rayonnement des lumières*, Pise, Ed. Libreria Goliardica, 1980 et Joan Hinde Stewart au *Traité de la vieillesse* dans « Le *De senectute* de Madame de Lambert », dans U. Kølving et I. Passeron (dir.), *Sciences, musiques, Lumières : mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire, Publications du Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002.

²⁷ Béatrice Slama, « 'De la littéraire féminine' à 'l'écrire-femme'. Différence et institution » dans *littérature* 69 (1988), p. 53.

²⁸ Robert Granderoute, « Introduction » à Madame de Lambert, *Œuvres, op. cit.*, p. 7.

vraiment les suffrages de la postérité²⁹ ». Dans la même perspective, Lambert est souvent vue comme une femme sans talent, qui n'aurait écrit que pour aider ses amis à développer leurs idées et leur style. Les nombreux débats à propos de la légitimité de son *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*, en comparaison du texte de Montesquieu qui n'est jamais contesté prouvent bien cette idée générale. De la même manière, Benedetta Craveri avance un argument similaire à propos de Marivaux, véritable protégé de Lambert : « Dépourvue du génie de Marivaux dont elle avait pressenti l'imminence, et s'étant arrêtée elle-même au seuil de sa révolution stylistique, Mme de Lambert traçait au grand écrivain la marche à suivre »³⁰. Elle est donc toujours considérée comme étant en deçà des écrivains qu'elle côtoie. Cette analyse est corroborée par les nombreux articles qui n'étudient Lambert qu'en regard d'autres auteurs masculins, amis qu'elle fréquentait ou modèles littéraires qu'elle aurait voulu égaler. Robert Granderoute, dans son article, « De 'l'éducation des filles' aux 'Avis d'une mère à sa fille' : Fénelon et Madame de Lambert »³¹, s'intéresse ainsi aux échos entre Lambert et Fénelon dans leurs deux écrits sur l'éducation féminine. Il débute sa réflexion en citant deux critiques antérieures : « elle doit beaucoup à Fénelon [...] encore plus qu'elle ne le dit, même plus qu'elle ne le pense³² » et « elle a subi fortement l'influence de Fénelon³³ ». Il confirme ces opinions avec une remarque de Lambert tirée de sa correspondance : « J'ai trouvé dans *Télémaque* les préceptes que j'ai donnés à mon fils ; et dans l'*Education des filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne. [...] Je n'ai de mérite que d'avoir su choisir mon maître et mes modèles³⁴ ». La rhétorique de Lambert relève pourtant davantage de l'éloge de celui qui avait bien voulu lire son texte et face auquel elle se devait d'incarner une figure courtoise et modeste et ne peut être lu comme un véritable aveu d'influence. Pourtant Robert Granderoute ne fait pas cas de ces pratiques mondaines car il accorde plus de crédit aux propos de ses prédécesseurs et toute son analyse repose sur l'idée que Lambert a construit son écrit en reprenant à son compte les pensées formulées par Fénelon. L'exemple le plus

²⁹ Henri La Perrière, *Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert (1647-1733) : sa vie, son salon, ses œuvres*, Troyes, au siège de la Société académique, 21, rue du Musée, 1935, p. 43-44.

³⁰ Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002, p. 286.

³¹ Robert Granderoute, « De 'l'éducation des filles' aux 'Avis d'une mère à sa fille' : Fénelon et Madame de Lambert », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1987, n° 1, p. 15-30.

³² Octave Gréard, *L'éducation des femmes par les femmes. Études et portraits*, Paris, Hachette, 1887, p. 213.

³³ Jeannette Geffriaud-Rosso, *Études sur la féminité aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Pise, Editrice Libreria Goliardica, 1984, p. 75.

³⁴ Lettre de Lambert à Fénelon, janvier 1710, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 402.

significatif de ce dénigrement systématique de la pensée de Lambert vis-à-vis des auteurs masculins, qui correspondent plus aux canons littéraires érigés par la tradition historiographique, est l'étude proposée par Marc Lorrain en 1922 à propos de Lambert et de Vauvenargues³⁵ :

Bien que la marquise de Lambert eût pu facilement être la grand-mère de Vauvenargues, puisque deux générations les séparaient, l'œuvre de celle-là ne prend son plein sens qu'après l'œuvre de celui-ci dont, par une sorte d'illusion à distance, elle semble d'avance être l'écho. Cela n'ôte rien, au contraire, à l'originalité de cet esprit féminin, mais lui donne un plus grand relief, que la comparaison soutenue entre la grande dame et le soldat philosophe, seuls moralistes, au sens propre du terme, que nous ait légués le XVIII^e siècle.³⁶

Dans ces propos, Lorrain cherche à rendre hommage à Lambert et, pour lui, la meilleure des louanges consiste à la comparer à un homme, même si cela est anachronique. Cette façon de la considérer dans une dépendance intellectuelle vis-à-vis des écrivains masculins entraîne une autre dévaluation de sa pensée. Ayant vécu entre le XVII^e et le XVIII^e siècles, elle est en effet souvent étudiée comme une autrice qui reprend les idées du siècle finissant et qui a du mal à s'accoutumer au nouveau siècle ; elle est ainsi qualifiée d'auteure « attardée »³⁷ qui reste attachée à une période de transition, elle-même dévaluée. Ainsi Catherine Daniélou consacre-t-elle un article à la morale de Lambert qu'elle étudie à la lumière des moralistes de la fin du XVII^e siècle et en particulier de Nicole parce qu'elle cherche à l'inscrire dans la période de transition entre l'âge classique et le siècle des Lumières³⁸. Faute d'être lue comme une autrice à part entière, Lambert est analysée simplement comme le témoin d'une époque, sans aucune idée neuve et originale. Jean-Pierre Zimmerman lui refuse ainsi le qualificatif d'« imagination créatrice » car elle est à ses yeux le « reflet fidèle, parfois un peu atténué du courant d'idée³⁹ » de son époque.

Dès lors, selon la tradition historiographique prégnante tout au long du siècle, Lambert, dans les articles qui lui sont consacrés, reste une autrice mineure et sans singularité. Par son statut de femme qui écrit, elle est présentée comme une femme qui

³⁵ Sainte-Beuve avait déjà exprimé l'idée qu'« on croirait qu'elle a d'avance emprunté [des pensées] aux moralistes qui l'ont suivie » et avait cité Vauvenargues en passant dans « Lundi 9 juin 1851, Madame de Lambert et Madame Necker », dans *Causeries du lundi*, tome IV, Paris, Garnier, 1927, p. 231. Lorrain en avait fait l'argument principal de son article.

³⁶ Marc Lorrain, « Deux moralistes : Mme de Lambert et Vauvenargues », dans *Revue mondiale*, volume 147, du 1^{er} mars au 15 avril 1922, p. 424.

³⁷ C'est notamment le terme qu'emploie pour la désigner Marc Lorrain, *ibid.*, p. 424.

³⁸ Catherine Daniélou, « L'amour-propre éclairé : Madame de Lambert et Pierre Nicole », dans *PFSC*, 1995, n° 42, p. 171-183.

³⁹ Jean-Pierre Zimmermann, « La morale laïque au commencement du XVIII^e siècle. Madame de Lambert », dans *RHLF*, 24, 1917, p. 52.

regarde en arrière, si elle s'inspire des idées de ses prédécesseurs, ou qui est le témoin des idées de son temps, sans qu'elle n'ait pu elle-même développer ses idées. Les articles qui interrogent la dimension morale de Lambert usent abondamment de ces arguments qui permettent de la classer comme une moraliste, mais une moraliste qui ne se distingue que par la reprise d'idées passées. Pourtant, ces analyses, si elles manquent parfois de nuances, ont permis de situer Lambert dans un contexte de pensée, en révélant les lectures qui l'ont marquée : ils ont ainsi permis d'ériger Lambert en femme cultivée et en intellectuelle, qui se montre capable de discuter avec ses prédécesseurs et ses contemporains et d'avancer sa propre pensée. Juger de son manque d'originalité et de son style d'écriture semble donc désormais inopportun pour comprendre sa place dans l'histoire des idées. Au contraire, il est intéressant de replacer Lambert dans le contexte de son époque, à l'image de l'article pionnier d'Ellen Mc Niven Hine, « Madame de Lambert, her sources and her circle : on the threshold of a new age », qui montre que la marquise est au centre des débats qui façonnent la pensée moderne⁴⁰.

4. Une femme subversive et féministe aux XX^e et XXI^e siècles

Face à la tradition historiographique qui minimise l'œuvre de Lambert en raison de son sexe et parce qu'elle ne ferait pas partie intégrante du canon littéraire, qui a pourtant été érigé par cette même tradition, une autre pratique critique s'est construite en contrepoint et prend en bonne part sa dimension féminine. Loin d'être le simple témoin dépassé des idées de son temps, elle devient l'initiatrice d'une pensée revendicatrice et féministe avant l'heure. Cette méthode, propre aux *gender studies* et prise en charge par une critique essentiellement féminine et nord-américaine, cherche à montrer l'originalité de la pensée de Lambert en accentuant la dimension subversive de sa pensée. Ginette Kryssing-Berg, dans « La Marquise de Lambert ou l'ambivalence de la vertu »⁴¹, s'attache à faire une lecture critique et démystificatrice des écrits de Lambert, à partir du concept de « vertu » considéré essentiellement comme l'apanage des femmes, pour montrer qu'elle conteste l'idéologie et la tradition dominantes. Cependant, elle reste elle-même dans un paradoxe car elle développe les pensées revendicatrices de Lambert après avoir, dans une première partie, décrit sa biographie et l'avoir montrée comme une maîtresse de maison dont le rôle se cantonne à accueillir les

⁴⁰ Ellen Mc Niven Hine, « Madame de Lambert, her sources and her circle : on the threshold of a new age », dans *SVEC*, t. CII, Paris, J. Touzot, 1973, p. 173-190.

⁴¹ Ginette Kryssing-Berg, « La Marquise de Lambert ou l'ambivalence de la vertu », dans *Revue romane*, 17, 1982, p. 35-45.

grands littérateurs. Outre l'ambiguïté de cette étude, cette méthode comporte deux limites pour l'étude de Lambert en tant que femme de lettres. D'abord, considérer la dimension féminine de son œuvre et étudier les concepts jugés spontanément féminins, même pour les réévaluer, contribuent à circonscrire sa réflexion dans une pensée du féminin. En cela, Lambert reste attachée à une littérature mineure de femmes. Ensuite, lire son œuvre comme dissidente et lui donner une valeur revendicatrice impliquent parfois de déplacer sa réflexion hors de l'histoire littéraire et du contexte dans lequel elle a conçu ses idées. En ce sens, cette approche, qui s'est en partie développée pour contrevenir à l'histoire littéraire et aux canons fixés depuis le XIX^e siècle, ne rend pas véritablement compte de l'histoire. Cette démarche nous semble donc problématique dans le sens où la perspective féministe a tendance à considérer systématiquement les textes de femmes comme des voix dissidentes, ce que rappelle Martine Reid : « La plupart des femmes auteurs du XVIII^e siècle ont été étudiées et éditées de la même façon ou peu s'en faut : on a dit qu'elles militaient pour l'égalité, qu'elles étaient attentives à leur condition et s'en plaignaient, qu'elles étaient naturellement pré-féministes⁴² ». Lambert n'échappe pas à cette conception et elle apparaît encore comme une autrice mineure et marginale par rapport aux auteurs du canon. Ces études, certes militantes et parfois anachroniques, ont toutefois contribué au renouveau des études sur Lambert en la prenant vraiment au sérieux et en s'intéressant à la lettre du texte : elles ont permis de dépasser l'idée désuète d'une écriture féminine, fondée sur la délicatesse et un style singulier.

B. Le filtre des catégories

Aujourd'hui, les études sur Lambert relèvent encore peu ou prou de cet héritage critique et de la considération portée aux auteurs féminins de l'Ancien Régime. Ses œuvres considérées comme majeures contribuent d'ailleurs à la circonscrire dans ces lectures stéréotypées : les *Réflexions sur les femmes* renforcent le lieu commun de la femme qui écrit dans un style féminin et sur des thématiques essentiellement féminines et les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* la contraignent dans un rôle de mère éducatrice et dans un statut de moraliste. Ces catégories, souvent rigides voire artificielles, ont contribué à minimiser les écrits de la marquise et son statut d'autrice.

⁴² Martine Reid, « Introduction », de M.-I. Corbí Sáez, M.-Á. Llorca Tonda et Á. Sirvent Ramos (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle, Nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 16.

Pourtant, elles sont dans le même temps fondatrices de la démarche de Lambert : l'éducation et la défense des femmes sont des thématiques autorisées pour les femmes qui osent prendre la plume car elles se doivent d'interroger les mœurs et la morale en général pour rester dans les bornes de la bienséance et des conventions. Il convient de faire la part entre ce qui relève encore de préjugés misogynes et discriminants et les spécificités de l'écriture de la marquise ou du contexte historique pour que ces catégories d'analyse deviennent éclairantes pour comprendre la pratique d'écriture de Lambert.

1. Une femme auteure, nouvelle précieuse

Tout au long de l'histoire littéraire, Lambert est toujours et d'abord définie selon son sexe, considéré comme *essentiel*. Autrement dit, son genre féminin détermine, aux yeux des traditions historiographiques successives, son statut d'autrice et donc son écriture et ses œuvres.

L'écriture dite « féminine » est habituellement analysée selon plusieurs pôles⁴³, tous convoqués pour traiter de Lambert, qui en devient même un modèle. Elle semble d'abord se définir selon un style qui serait inhérent aux femmes. Cet argument est particulièrement utilisé pour désigner les femmes qui écrivent pendant l'Ancien Régime : à cette époque, elles étaient déterminées par des règles auxquelles elles devaient se conformer si elles voulaient avoir un espace de liberté dans lequel écrire sans être jugées ou critiquées. Or, la critique *a posteriori* a fait de ces contraintes des spécificités stylistiques de l'écriture des femmes, sans prendre en compte le contexte dans lequel ces habitudes se sont développées. Dans cette perspective, Lambert écrivait selon « un mélange de sensibilité et de raison qui nous captive et nous émeut⁴⁴ ». À partir de cet *a priori* qui fonctionne comme un argument d'autorité, le style de Lambert est défini selon les stéréotypes traditionnels : il est agréable, doux, propre à émouvoir et rend compte de la beauté des sentiments. Ensuite, l'écriture « féminine » semble se fonder sur des thèmes, qui seraient plus propres aux femmes qu'aux hommes : il s'agit de la maternité, de l'amour, de la sensibilité principalement. Si l'amitié et l'amour sont particulièrement traités par la critique étant donné l'importance de ces thématiques dans

⁴³ Les arguments concernant l'étude de l'écriture féminine dans sa généralité sont empruntés à l'introduction d'Adélaïde Cron de *Mémoires féminins de la fin du XVII^e siècle à la période révolutionnaire. Enquête sur la constitution d'un genre et d'une identité*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2016.

⁴⁴ Louise Colet, *op. cit.*, p. 14.

la pensée de Lambert, la défense des femmes est le sujet le plus commenté à toutes les époques, selon l'idée exprimée dans l'éloge de Guairaud : « On pourrait dire aussi que c'est un extrait de tout ce qui a jamais été dit et écrit de plus solide et de plus fin, de plus profond et de plus naturel, de plus vrai et de plus ingénieux sur les femmes »⁴⁵. La manière dont la thématique des femmes est abordée par la critique suggérerait donc que les femmes seraient les seules à pouvoir parler des femmes ou alors qu'elles ne seraient aptes qu'à développer cet objet. Mais, cette démarche dans l'analyse de l'écriture féminine de la marquise entraîne plusieurs difficultés. Elle donne des représentations de Lambert qui ne correspondent pas toujours à ses écrits : ces thématiques dites féminines sont caractéristiques de certains textes mais elles s'insèrent dans une logique plus large, et se concentrer essentiellement sur celles-ci réduit la portée de ses écrits. En outre, ces discours sur le style féminin ou sur l'écriture des femmes se veulent essentiellement descriptifs mais les représentations sur Lambert femme auteure et sur son œuvre qui en découlent deviennent en réalité prescriptives et la condamnent à rester dans la catégorie des écrits de femmes et pour les femmes.

En accord avec cette écriture dite « féminine », qui engage à étudier le style et les thématiques selon un angle essentiellement féminin, l'histoire littéraire a proposé d'analyser Lambert selon les catégories de la préciosité puis de la néo-préciosité. Néanmoins, ces dernières semblent l'enfermer dans des critères et des analyses peu aptes à rendre compte de sa singularité, qui continuent de véhiculer des représentations stéréotypées.

La préciosité, d'abord, n'est pas une catégorie nouvelle pour définir Lambert puisque ses détracteurs ou ses rivaux l'employaient déjà. Il s'agissait essentiellement à l'époque d'une sorte de sobriquet satirique pour ridiculiser la démarche littéraire de Lambert et pour discréditer ses écrits. Or, au cours du XX^e siècle, elle a de nouveau fait surface pour qualifier Lambert, selon deux dimensions principales qui définissent traditionnellement la catégorie des précieuses, à savoir la recherche d'un style singulier – propre à rendre compte de leurs interrogations sur le cœur humain, les passions, les sentiments et la morale – et la défense des femmes – selon un idéal féministe qui dicte de nouvelles règles de la galanterie à partir des femmes et qui revendique leurs droits au savoir et à la liberté. Le style de Lambert est depuis toujours critiqué en raison de son

⁴⁵ Guairaud, « Sur les *Avis d'une mère à sa fille*, par Madame de Lambert », *Le Spectateur français au XIX^{ème} siècle, ou Variétés morales, politiques et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques*. 5^e année, Paris, Librairie de la Société Typographique, 1808, p. 270.

manque de naturel, comme le rappelle Sainte-Beuve qui condamne le défaut d'« affecter continuellement l'analyse, d'aimer les phrases à plusieurs membres et à compartiments, qui forcent l'esprit à saisir des rapports complexes⁴⁶ ». Ce style jugé ampoulé et plein de néologismes confirme donc, selon les critiques du XX^e siècle, la comparaison de Lambert avec les précieuses⁴⁷. La défense des femmes qu'opère Lambert dans ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, accompagnée d'une apologie de l'amour et d'une réflexion sur l'amour idéal, rejoint encore les spécificités des précieuses. Dans cette logique, des critiques ont lu les propos de Lambert comme une allusion prouvant son appartenance au mouvement des précieuses :

Il y avait autrefois des maisons où il était permis de parler et de penser ; où les Muses étaient en société avec les Grâces. On y allait prendre des leçons de politesse et de délicatesse : les plus grandes Princesses s'y honoraient du commerce des gens d'esprit. Madame Henriette d'Angleterre, qui aurait servi de modèle aux Grâces, donnait l'exemple. Sous un visage riant, sous un air de jeunesse qui ne semblait promettre que des jeux, elle cachait un grand sens et un esprit sérieux. Quand on traitait ou qu'on disputait avec elle, elle oubliait son rang, et ne paraissait élevée que par sa raison. Enfin l'on ne croyait avancer dans l'agrément et dans la perfection qu'autant qu'on avait su plaire à Madame. Un hôtel de Rambouillet, si honoré dans le siècle passé, serait le ridicule du nôtre.⁴⁸

Pourtant, les éloges que donne à lire Lambert dans ce texte sont surtout ceux de femmes de salon et non pas de précieuses et il semblerait plus judicieux de les lire comme une défense *pro domo* qui permet à Lambert de légitimer son propre salon à un moment où le pouvoir des femmes dans le monde était tenu en suspicion. Ensuite, la description élogieuse d'Henriette d'Angleterre qui est parfois lue comme l'éloge d'une précieuse par une précieuse est en réalité constituée de paraphrases de l'*Éloge funèbre* d'Henriette d'Angleterre par Bossuet⁴⁹. Or, ce dernier n'est jamais qualifié de précieux seulement parce qu'il fait l'éloge d'une femme qui aurait pu être précieuse. Enfin, insister sur un héritage de précieuse pour comprendre Lambert contribue encore à la définir comme une autrice attardée, une précieuse qui serait restée attachée aux pensées et aux idées de

⁴⁶ Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 233-234.

⁴⁷ Frédéric Deloffre, *op. cit.*, Roger Marchal, *op. cit.*, et Linda Timmermans dans *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, Classiques Essais, 2005 [1993] qualifient par exemple Lambert de précieuse.

⁴⁸ Lambert, *Réflexions nouvelles sur les femmes*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 217-218. Désormais, les références seront entre parenthèses, précédées de *RF*.

⁴⁹ Les propos de Bossuet sont ainsi : « Elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame » (p. 166) ; « Ainsi sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris », (p. 167) ; « Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison » (p. 184-185), dans Bossuet, *Oraisons funèbres*, Paris, Garnier, 1961.

cette préciosité terminée. Elle est donc constamment qualifiée de femme du XVII^e siècle qui aurait des difficultés à évoluer avec son temps, ce que résume l'opinion de Paul Rousselot dans son *Histoire de l'éducation des femmes en France* : « Mme de Lambert est donc, dans le premier tiers du dix-huitième siècle, un exact représentant du dix-septième siècle ; cette cartésienne est aussi quelque peu précieuse, elle regarde le passé avec plus de complaisance que le présent⁵⁰ ». En outre, aucun document factuel ne permet de montrer avec certitude le lien de Lambert avec les précieuses, même si elle a sans aucun doute admiré cette génération de femmes qui l'a précédée et dont elle a été dans une certaine mesure héritière. Son admiration est donc surtout « livresque et relèv[e] plus de l'idéal que de l'expérience vécue », résume à juste titre Roger Marchal⁵¹. Par ailleurs, la préciosité est une catégorie qui a été fortement dévaluée dans la deuxième partie du XX^e siècle, elle est aujourd'hui sujette à caution⁵² et elle correspondrait davantage aux femmes du XVII^e siècle dont Lambert ne faisait pas partie. C'est peut-être cet anachronisme qui a incité Frédéric Deloffre à inventer une nouvelle catégorie qui correspondrait davantage aux premières décennies du XVIII^e siècle : la « préciosité nouvelle »⁵³ qu'il crée d'abord à partir du style et des œuvres de Marivaux, bien qu'il envisage le salon de Lambert comme l'espace dans lequel cette néo-préciosité s'est inventée.

La néo-préciosité, à la suite de la préciosité, semble également définir un combat en faveur des femmes, une éthique morale et amoureuse et un style nouveau et recherché, mais sa singularité résiderait surtout dans le lien que la langue, les lettres et les arts néo-précieux entretiennent avec le contexte historique dans lequel ils naissent : « l'esprit et la langue à la mode vers 1720-1730 peuvent donc définir ce mouvement qui a été patiemment préparé : la nouvelle préciosité, c'est le reflet dans la littérature du style de vie de la Régence et des premières années du règne de Louis XV⁵⁴ ». Roger

⁵⁰ Paul Rousselot, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, Didier, 1883, p. 434.

⁵¹ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 104.

⁵² Aujourd'hui, la catégorie de préciosité est supplantée par celle de galanterie, étudiée notamment par Delphine Denis, *op. cit.*, et Alain Viala, *La France galante : essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, PUF, 2008. Néanmoins, Myriam Dufour-Maître défend encore la préciosité et s'attache à la définir dans *Les Précieuses, naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, collection poche « Champion Classiques Essais », 2008, [1999] ou dans « Oublier les *Précieuses* ? Critique d'une catégorie critique (1999-2009) », dans M. Reid (dir.), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011.

⁵³ Frédéric Deloffre, *op. cit.*, 1955.

⁵⁴ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 481.

Marchal, à la suite de la définition de Frédéric Deloffre, se propose d'analyser Lambert et son œuvre à partir de cette nouvelle catégorie :

On observe que la carrière de Mme de Lambert s'inscrit presque idéalement dans les limites historiques et idéologiques définies ici. Ses ouvrages sont élaborés entre 1700 et 1725 : ils reflètent donc l'évolution des idées et des goûts imposée par le changement de règne. [...] Comme les précieuses, aussi, elle se passionne pour les questions de morale ; elle aime disserter, analyser, et surtout elle aime écrire. Mais il y a plus. Mme de Lambert prend la parole au nom des femmes, et adapte le féminisme des moralistes cartésiens au goût du jour. Elle élabore même un manifeste précieux sur la condition féminine, qui peut passer pour son œuvre la plus originale. Elle y exalte la parfaite amitié, recommande au beau sexe d'épurer le sentiment amoureux et s'intéresse à une épistémologie du cœur. Elle se montre sensible aussi aux questions de style, et s'efforce d'allier l'élégance de la langue mondaine qu'elle maîtrise parfaitement au brillant de l'esprit précieux. Mme de Lambert, au nom d'une éthique qu'inspire l'idéal de la gloire et de l'honnêteté, mène un combat en faveur de la dignité de la femme, en se forgeant un style adapté aux goûts de sa classe et de son époque. C'est sous cette triple forme : féminisme, métaphysique d'amour, accomplissements du style, que se manifeste chez elle l'esprit néo-précieux⁵⁵.

Néanmoins, Frédéric Deloffre a construit la notion de néo-préciosité à partir du salon de Lambert et, dans une certaine mesure, à partir de Lambert elle-même : les caractéristiques que note Roger Marchal correspondent donc parfaitement mais logiquement à cette dernière ; l'étude de Lambert en néo-précieuse n'aide pas à étudier son originalité mais la restreint davantage dans une catégorie faible qui se compose à partir d'elle et de Marivaux. La néo-préciosité de Lambert serait, par ailleurs, assurée par le fait qu'elle a développé une « métaphysique d'amour », en parallèle de la construction de la « métaphysique du cœur » par Marivaux. Lambert a elle-même inventé l'expression qui la désigne, lorsqu'elle justifie ses *Réflexions nouvelles sur les femmes* : « j'ai cherché si on ne pouvait point se sauver des inconvénients de l'amour, en séparant les vices des plaisirs, et jouir de ce qu'il a de meilleur. J'ai donc imaginé une métaphysique d'amour : la pratiquera qui pourra » (*RF*, p. 237). Au contraire, l'expression qui décrit l'œuvre de Marivaux est surtout employée par ses détracteurs pour se moquer de son analyse du cœur et de son style, jugé trop ampoulé. Le rapprochement du « marivaudage » et du « lambertinage » semble encore renforcer leur néo-préciosité. Ces deux termes sont à l'origine deux néologismes inventés par leurs contemporains : le terme « lambertinage » a été formé par Mathieu Marais en 1727 pour se moquer de la faction des Lambertins et du réseau très organisé autour de Lambert⁵⁶ et

⁵⁵ *Ibid.*, p. 482.

⁵⁶ lettre de Marais à Bouhier du 19 novembre 1727, dans Bouhier, *op. cit.*, p. 176.

le vocable « marivaudage » apparaît en 1739 sous la plume de Françoise de Graffigny⁵⁷. Or, ces expressions sont devenues, sous la plume des critiques, des concepts efficaces pour analyser les pratiques et l'écriture des deux auteurs⁵⁸. Mais ces concepts ont d'abord été construits dans une logique satirique et de dénigrement : en faire des caractéristiques essentielles des deux auteurs renforcent donc la dévaluation systématique et les préjugés les concernant. En outre, ces comparaisons semblent surtout fonctionner à partir d'un rapprochement lexical et encouragent une sorte de substitution constante et possible entre Lambert et Marivaux, dont les écrits, les styles et les pensées semblent alors interchangeables. Pourtant, ces catégories sont devenues des étiquettes pratiques pour analyser Marivaux ou Lambert, qui continuent d'être exploitées, en témoignent les propos de Benedetta Craveri :

La phrase de Madame de Lambert procède par touches successives de couleurs, ajoutant nuance après nuance, afin d'obtenir une précision d'analyse ignorée de la langue classique, un objectif que seul atteindra Marivaux, avec une inventivité, une subtilité et une liberté stylistique qui allaient scandaliser les puristes et mériter le qualificatif railleur de *marivaudage*.⁵⁹

Elle cherche à analyser le style de Lambert selon une recherche particulière, propre à l'étude du cœur humain ; mais la comparaison qu'elle fait avec Marivaux participe encore d'un dénigrement de Lambert face à l'auteur reconnu et faisant désormais partie du canon littéraire.

Finalement, si ces critères développés *a posteriori* semblent parfaitement adaptés à Lambert, certains indices prouvent bien qu'il s'agit d'une catégorie inventée par la critique et, de fait, qu'elle ne peut être efficace pour distinguer sa singularité. Mais surtout, expliquer la néo-préciosité par rapport à la première préciosité accentue l'idée qu'elle serait une pâle copie d'un concept passé, et déjà problématique. Il

⁵⁷ Françoise Rubellin montre que Françoise de Graffigny a la première inventé le terme de marivaudage dans une lettre datée du 12 mai 1739 adressée à Devaux alors qu'on a longtemps cru à tort que Diderot avait inventé ce mot en 1760, « Sur l'apparition du mot 'marivaudage' et de l'expression 'tomber amoureux' », dans C. Gallouët et Y. G. Schutter (dir.), *Marivaudage. Théories et pratiques d'un discours*, Voltaire Foundation, 2014.

⁵⁸ F. Deloffre fait ainsi du marivaudage un concept clef pour comprendre la langue et la morale de Marivaux, dans *op. cit.*, p. 8 et Marchal présente le lambertinage comme une « éthique » et un style néo-précieux dans les deuxième et troisième parties de sa thèse. Néanmoins, Catherine Gallouët rappelle que le marivaudage reste une notion dangereuse : « L'ouvrage de Frédéric Deloffre a restitué la vraie valeur de la préciosité marivaudienne, mais il n'a pas réussi tout à fait à séparer l'auteur étonnamment moderne, et même dangereusement innovateur, qu'était Marivaux d'une réputation qui le diminue », dans « Introduction », *Marivaudage. Théories et pratiques d'un discours*, *op. cit.*, p. 5. Ce collectif se propose ainsi d'élargir le concept du marivaudage, à la suite de la remise en question de la notion, opérée notamment par Jean Goldzink, « Qu'est-ce que le marivaudage ? » et Jean-Paul Sermain, « Le 'marivaudage', essai de définition dramaturgique », dans *Coulisses 34*, Besançon, Théâtre universitaire de Franche-Comté, 2006, p. 95-105 et p. 107-122.

⁵⁹ Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 286.

convient donc, pour reprendre les œuvres de Lambert selon leurs caractéristiques premières, d'abandonner ces catégories qui restreignent ces auteurs et cette époque dans des représentations trop étroites, bien qu'elles aient pu d'abord leur donner une sorte d'existence alors qu'ils étaient peu connus dans l'histoire littéraire.

2. La mère éducatrice

Lambert est surtout connue et étudiée selon le prisme de la mère éducatrice, en raison du succès des *Avis d'une mère à son fils* et *à sa fille*, ses ouvrages encore aujourd'hui considérés comme les plus complets, les plus efficaces et les plus réussis. L'image d'éducatrice est encore très commentée compte tenu d'un vif intérêt de la deuxième partie du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle pour l'éducation sous l'Ancien Régime, et particulièrement pour l'éducation des filles ou pour le savoir des femmes⁶⁰. Pourtant, le XIX^e siècle qui avait également beaucoup commenté les deux traités d'éducation a créé des représentations de Lambert en mère éducatrice qui se sont imposées et qui ont infléchi les lectures faites au XX^e siècle⁶¹. Les propos de Lambert étaient lus avec entrain, mais on ne lui accordait que trop peu de crédit en raison de la rhétorique de modestie mise en avant dès le début des *Avis d'une mère à son fils* : « Ce ne sont point des leçons sèches, qui sentent l'autorité d'une mère ; ce sont des avis que vous donne une amie, et qui partent du cœur »⁶². Certains critiques ont lu ces déclarations comme un aveu de faiblesse car la mise en avant du cœur contribuerait à détruire toute intervention de la raison et rendrait superficielles et inintéressantes les réflexions énoncées ensuite. Un autre lieu commun sur la figure de Lambert éducatrice hérité du XIX^e siècle perdure : elle est envisagée comme modèle de la femme parfaite, vertueuse et sage, en raison de sa volonté de s'ériger en modèle, comme l'exprime la phrase conclusive des *Avis d'une mère à sa fille* : « je vous donne des armes contre moi, et je vous permets d'en user, si vous voyez que j'ai les vices opposés aux vertus que je vous recommande ; car les conseils sont sans autorité, dès qu'ils ne sont pas soutenus

⁶⁰ Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976 ; Linda Timmermans, *op. cit.* ; I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

⁶¹ Nadine Bérenguer s'attache aux lectures faites tout au long du XIX^e siècle des manuels d'éducation de quatre figures féminines importantes pour l'éducation au XVIII^e siècle et montre qu'il s'agit désormais de représentations plus contraignantes que d'analyses efficaces, dans « Lambert, Puisieux, Leprince de Beaumont, Epinay and the legacy of their educational manuals in the nineteenth century », dans *SVEC*, 2007, 6, Oxford, Voltaire Foundation, p. 179-207.

⁶² Lambert, *Avis d'une mère à son fils*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 43. Désormais, les références seront entre parenthèses, précédées de *AFs*.

par l'exemple » (*AFe*, p. 134). Une autre image de Lambert en mère éducatrice qui s'est généralisée est celle d'une fine observatrice du monde :

Il y a dans ces excellents conseils une sagesse, une connaissance du monde, une finesse et une sagacité d'observation, qui en rendront toujours la lecture de la plus grande utilité à la jeunesse. Les pères, les mères et les instituteurs doivent à Madame de Lambert une véritable reconnaissance, et d'autant plus que nul homme de lettres n'aurait pu faire, et avec cette précision, un ouvrage qui demandait une étude si approfondie du monde.⁶³

Pourtant, cette qualité soulève un problème car les critiques regrettent l'éducation trop genrée qu'elle offre à ses enfants :

On est frappé quand on compare son *Avis d'une mère à son fils* et son *Avis d'une mère à sa fille* de constater que cette femme, de bonne culture, ouverte à la « philosophie », adopte des pédagogies différenciées selon le sexe, conservant des idées les plus traditionalistes. Le garçon est destiné à la gloire et aux emplois publics, la fille doit faire siennes la modestie et la réserve.⁶⁴

Lambert fait preuve d'un respect des conventions en proposant une éducation différente selon le sexe de ses enfants mais les *Avis* sont souvent vus comme paradoxaux⁶⁵ et l'ambivalence face au féminisme dont elle fait preuve dans les *Réflexions nouvelles sur les femmes* décontenance : « la dénonciation de certains usages et de l'absence d'éducation féminine, par exemple, est tempérée par l'invitation à se conformer aux règles sociales, même dans leur imperfection⁶⁶ ». Les études, souvent issues des *gender studies*, regrettent en effet le manque de féminisme et de revendications des *Avis d'une mère à sa fille* ; pourtant, comme nous le montrerons, c'est en raison des contraintes sociales qui pèsent sur les femmes et de sa connaissance approfondie du monde que Lambert enjoint sa fille à respecter les convenances sociales, très prescriptives pour les femmes. Le prisme du féminisme semble donc parfois dévaluer la dimension sociale et politique des écrits de Lambert.

Insister sur l'objectif des *Avis* qui est de rénover l'éducation aristocratique traditionnelle l'attache forcément à son rôle domestique de femme et de mère. Néanmoins, les différentes lectures, qui s'infléchissent les unes par rapport aux autres, contribuent peu à peu à approfondir l'image de Lambert mère éducatrice et elles

⁶³ Genlis, *op. cit.*, p. 252.

⁶⁴ Marcel Bernos, *Femmes et gens d'Église dans la France classique. XVII^e-XVIII^e siècle*. Paris, Cerf, 2003, p. 165.

⁶⁵ Ce sont notamment les lectures de Karen Green dans *A history of women's political thought in Europe, 1700-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 68-69 et d'Adeline Gargam dans *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, 2 tomes, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 488 et sq.

⁶⁶ Nadine Bérenguier, *L'infortune des alliances : contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle*, dans *SVEC*, 329, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 318.

permettent de rendre compte de la complexité de sa pensée, à condition qu'elles soient étudiées de manières complémentaires : la marquise se sert de son statut de femme et de mondaine, s'empare des conventions morales et sociales pour développer une réflexion personnelle sur l'éducation et sur la vie en société plus complexe qu'elle n'y paraît à première vue.

3. La moraliste

Le deuxième statut le plus solide accordé à Lambert est celui de moraliste, bien qu'il ait engagé certaines représentations sur son écriture et sur son œuvre et qu'il ait contribué à minimiser sa pensée. Pourtant, ce statut lui a été octroyé, au XIX^e siècle, non sans débat. Longhaye, à la fin du siècle, tranche ainsi : Lambert « mérite aussi une place parmi les moralistes » bien qu'elle soit « toute pleine de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Fénelon⁶⁷ ». Mais, le statut de moraliste implique, pour beaucoup de critiques, un lien avec le XVII^e siècle qui contribue encore à l'image d'une « femme attardée » dans son siècle, bien que cette représentation entre régulièrement en contradiction avec l'idée qu'elle est la première femme du XVIII^e siècle à prendre la parole. Compayré exprime bien cette ambiguïté car il définit Lambert comme « un des types les plus achevés de ce que les mœurs du dix-septième siècle comportaient de raisonnable et d'aimable, dans leur double caractère d'élévation morale et de sage liberté » tout en précisant que « Mme de Lambert est le premier écrivain qui ait fortement revendiqué les droits de son sexe à l'instruction. Par là, elle appartient au dix-huitième plus qu'au dix-septième siècle⁶⁸ »⁶⁹. Le deuxième paradoxe dans la représentation de Lambert en tant que moraliste réside dans le rapprochement entre la définition du moraliste et son statut de femme. Elle est qualifiée de moraliste car elle traite des mœurs de son temps et parce qu'elle a une connaissance parfaite du monde. Or, en raison de sa condition de femme et particulièrement de femme du monde, elle ne semble pouvoir, aux yeux de la critique, voir le monde qu'à hauteur de son expérience de femme : « les *Réflexions sur les femmes* sont moins un ouvrage de moraliste que la

⁶⁷ Georges Longhaye, « Les cercles littéraires », dans *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*. Tome IV, *Les écrivains hors rang : Sévigné, Maintenon, Saint-Simon. Tableau de la fin du siècle*, Paris, V. Retaux et fils, 1896, p. 250.

⁶⁸ Gabriel Compayré, *op. cit.*, p. 37.

⁶⁹ Dans la même veine, le fait que Lambert soit qualifiée de moraliste implique aussi un dénigrement des idées qu'elle exprime dans ses œuvres : comme tout moraliste, elle dialogue beaucoup avec d'autres auteurs et cela est parfois considéré comme la marque d'un manque d'idées ou d'originalité.

chronique d'un cœur spirituel⁷⁰ ». Cette idée semble confortée par les remarques de Lambert qui jalonnent ses textes et qui participent d'une posture de modestie : « Voici ce que le loisir de ma solitude m'a fait penser sur ce sujet⁷¹ ». Lambert, femme du monde et moraliste, est donc vue comme un exemple parmi tant d'autres de gens du monde qui cherchent à être moralistes tout en ne présentant rien de nouveau pour l'étude des mœurs. J.-P. Zimmermann décrit ainsi cette pratique générale et il présentera même Lambert comme le modèle de cette mode :

Rien n'est créé que le choix et l'assemblage des matériaux dans ces petits ouvrages ; tout y est vérifié. On voit donc quel est le rôle, très important, de l'expérience dans la formation de la morale des honnêtes gens. Elle ne sert pas à découvrir des vérités ignorées, mais à entraîner l'adhésion de l'esprit à des vérités connues, à les vivifier, à les rajeunir, tout en les colorant de cette nuance personnelle, qu'ont les choses éprouvées et vécues.⁷²

Finalement, un paradoxe, qui repose moins sur Lambert que sur les représentations véhiculées à son sujet, domine dans le statut de moraliste qu'on lui accorde : la condition de femme et de mondaine semble, dans l'esprit des critiques, être un frein pour prendre la plume, exprimer des idées originales et intéressantes sur la société et les mœurs. Or, c'est précisément cette expérience du monde qui devrait légitimer son autorité comme moraliste – La Rochefoucauld, La Bruyère ou Marivaux par exemple sont des moralistes reconnus car ils observent le monde qu'ils fréquentent et qu'ils connaissent parfaitement. Mais, le problème pour Lambert est que son statut de femme de salon, souvent déconsidéré, dévalue son autorité de femme du monde et elle est souvent jugée incapable d'observer efficacement la société et d'en rendre compte efficacement.

L'œuvre de Lambert a été peu à peu éclipsée par l'image de la femme qui osa prendre la plume et se confronter aux différentes critiques dont étaient victimes les femmes auteures. Mais sa condition de femme, mise constamment en avant, a entraîné des lectures de son œuvre, empreintes de lieux communs sur un style prétendument féminin et sur des thématiques propres aux femmes. Ces premières opinions et observations ont été très vite développées par les différents critiques qui ont construit des représentations stéréotypées autour de sa condition de femme auteure et des

⁷⁰ Paul Hoffmann, « Madame de Lambert et l'exigence de dignité », dans *Travaux de Linguistique et de littérature*, 1973, vol. 11, p. 24.

⁷¹ Lambert, *Traité de l'amitié, Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 155. Désormais, les références seront entre parenthèses, précédées de *TA*.

⁷² Jean-Pierre Zimmermann, art. cit., p. 52.

catégories telles que la préciosité, ou la néo-préciosité, la mère éducatrice dans lesquelles elle est circonscrite. Ainsi a eu lieu rapidement une dévaluation de Lambert et, de fait, un oubli relatif de ses textes : elle est désormais classée parmi les auteurs mineurs, peu dignes d'être lus. Pourtant, ces catégories ont été exploitées par la marquise elle-même qui avait bien conscience qu'une femme se devait de minimiser son écriture et la borner dans des cadres d'une écriture féminine ou dans celles de la mondanité si elle voulait continuer à être libre d'écrire. Il convient donc de reprendre, sans préjugé, les lectures des œuvres selon les logiques qui étaient les siennes et le contexte à partir duquel elle s'est exprimée pour prendre une plus juste mesure de sa place dans le paysage littéraire contemporain.

II. L'Hôtel de Nevers, un salon recomposé par l'histoire

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on constate un désintérêt pour le rôle de Lambert dans la mondanité et pour son salon, au profit de son statut de femme de lettres. Seuls quelques éléments biographiques sont parfois relatés dans les anthologies dans lesquelles Lambert est mentionnée : l'événement le plus commenté est ainsi le fait que Bachaumont a pris en charge son éducation, et il n'est jamais question des assemblées du mardi ou du mercredi qu'elle présidait. L'intérêt pour son statut de femme de salon a commencé au XIX^e siècle, au moment où les historiens ont cherché à construire une histoire littéraire, une histoire sociale et une histoire des mentalités propres à créer une sorte d'histoire de France conçue comme un roman national. Le salon est devenu une catégorie centrale de ce projet, propre à penser l'histoire des mentalités et l'histoire des idées sous l'Ancien Régime. Il est en effet une construction historiographique qui a érigé le cérémonial et les pratiques mondaines en réalités capables de rendre compte des évolutions et des changements dans la société. C'est dans cette logique qu'apparaît l'acception du terme « salon » pour désigner les réunions mondaines et littéraires régulières et les gens qui s'y réunissaient. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le « salon » signifiait simplement une « pièce dans un appartement, qui est ordinairement plus grande et plus ornée que les autres », voire « une pièce qui ne sert ni de cabinet, ni de chambre à coucher, où l'on peut se réunir »⁷³. Mais le terme s'est peu à peu doté d'un sens figuré dû à un infléchissement synecdoctique et désigne la bonne compagnie et les gens du monde qui se réunissent dans cette pièce, de manière régulière et selon un cérémonial convenu. Dans cette perspective et compte tenu de l'engouement pour les salons en général au XIX^e siècle, celui présidé par Lambert a été lui aussi l'objet de nouvelles études, selon des dimensions et des problématiques qui s'éloignent des représentations véhiculées par ses contemporains et qui construisent de nouvelles perspectives pour comprendre son rôle au sein de la mondanité.

⁷³ Dictionnaire de l'Académie française, 5^e édition, 1798.

A. L'histoire des salons : l'invention d'un mythe historiographique

Au cours du XIX^e siècle, les salons d'Ancien Régime sont peu à peu conçus comme des modèles pour cette construction nationale et idéale. Ils deviennent « des artefacts historiographiques »⁷⁴, c'est-à-dire qu'ils sont décrits comme la manifestation concrète de l'idée que les historiens se font de l'époque et de la société qu'ils entendent étudier. Trois idéaux et trois lectures différentes se sont imposées à partir du XIX^e siècle : le salon aristocratique civilisateur, le salon fondateur d'une nouvelle littérature créée à partir de la conversation et enfin le salon comme nouvel espace public et politique⁷⁵. Ces types de lecture permettent d'envisager les salons comme des réalités sociales, propres à rendre compte de la complexité de la société.

1. La création d'un héritage civilisateur

Lors de la Restauration, une nostalgie s'installe vis-à-vis des formes de sociabilité de l'Ancien Régime et c'est dans cette atmosphère que le terme « salon » apparaît pour désigner l'espace mondain où se réunissait une société idéale et courtoise, vue comme le garde-fou de toutes les décadences et de tous les désordres des mœurs de la société. Le salon devient un modèle pour la civilisation, dans le sens où il aurait accueilli des sociétés mondaines, lettrées et courtoises qui n'existeraient plus dans le monde et qu'il aurait détenu un rôle civilisateur pour toute la société. Dans cette perspective, Pierre-Louis Røederer considère le salon de la marquise de Rambouillet comme le salon inaugural de cette fonction civilisatrice et le modèle de la civilisation idéale d'Ancien Régime : « Dans ce que nous avons vu de la cour, se présentent les premières causes qui durent déterminer madame de Rambouillet à se tenir éloignée de ce foyer de discorde et de scandale, à se confiner chez elle et à s'y former une société

⁷⁴ J'emprunte cette expression à Nicolas Schapira dans *Un professionnel des lettres au XVIII^e siècle : Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 225.

⁷⁵ Pour ce bilan historiographique, je me suis beaucoup aidé des études sur les salons et des états de la critique élaborés par Nicolas Schapira et Antoine Lilti, notamment Schapira et le sous-chapitre « La question piégée des salons », dans *op. cit.*, p. 227-236 et « Écrivains et élites urbaines au XVII^e siècle : peut-on se passer du modèle du salon ? », dans K. Béguin, O. Dautresme, *La ville et l'esprit de société*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2013, p. 17-32 ; Antoine Lilti, « Les salons d'autrefois : XVII^e ou XVIII^e siècle ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 28-29 | 2002, URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1032> ; DOI : 10.4000/ccrh.1032 et *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

habituelle⁷⁶ ». Le salon devient un outil central pour comprendre à la fois l'histoire sociale et l'histoire de la littérature au XVII^e siècle selon l'idée qu'il a engagé le progrès conjoint des mœurs et de la littérature. De toute évidence pour Rœderer, le salon de Rambouillet, instauré par une hôtesse qui prône la civilité, la politesse et les bonnes mœurs, est un espace de rencontre dont la composition sociale mixte entre aristocrates, roturiers, gens du monde et gens de lettres favorise les échanges et les productions écrites. Pour justifier cette approche, il lit les compositions littéraires issues des salons et les témoignages de leurs habitués comme des sources impartiales et ne les envisage jamais comme des pratiques mondaines et littéraires qui exploitent des logiques d'éloge et d'admiration⁷⁷. À sa suite, les salons sont constamment analysés selon une méthode faisant preuve d'une grande érudition mais aussi de fantaisie peu objective. Bien que les sources ne soient pas nombreuses, le XIX^e siècle a réussi à exploiter un bon nombre de textes, encore manuscrits, et a contribué à redécouvrir de nombreux inédits, mais, dans le même temps, un témoignage singulier est lu comme la preuve intangible d'une pratique sociale et est extrapolé pour que les salons deviennent les manifestations de la société idéale qu'ils veulent reconstruire, selon une scénographie inventée de toute pièce. Rœderer n'étudie pas le salon de Lambert puisqu'il termine son étude avec les décennies 1680 mais il engage ses successeurs à le considérer dans la même veine : « La société polie allait se propager dans celle de la marquise de Lambert⁷⁸ ». Les critiques essaient à sa suite de doter les salons du XVIII^e siècle de la même fonction civilisatrice que ceux du XVII^e siècle, abondamment commentés. Louis de Loménie, en 1864, refuse de considérer les salons comme de purs divertissements précieux et frivoles car, pour lui, l'histoire des salons au XVIII^e siècle correspond à une période importante de l'histoire de la civilisation du point de vue du raffinement social⁷⁹. Victor du Bled entreprend l'étude du salon de Lambert selon la même démarche :

Les salons du XVIII^e siècle seront ce qu'ils furent au début : des écoles de civilisation, où l'art de la causerie, le loisir des grandes existences produisent, grâce aux femmes, une incomparable douceur de vivre, où la métaphysique du sentiment, la science de l'amour et de ses nuances infinies restent en somme la principale question. [...] Ce sont les

⁷⁶ ⁷⁶ Pierre-Louis Rœderer, *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, Paris, Didot frères, 1835, p. 20.

⁷⁷ Pour exemple, il analyse le palais de Cléonine, dans le *Grand Cyrus* de Madeleine de Scudéry, comme l'illustration objective de l'Hôtel de Rambouillet, p. 19.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 471.

⁷⁹ Louis de Loménie, « De l'influence des salons sur la littérature du XVIII^e siècle », dans *Revue des cours littéraires*, Paris, Germer Baillière, 26 décembre 1863, n°4, p. 37.

salons qui tirent encore le meilleur parti de la nature humaine, en enseignant la décence, la réserve, la politesse.⁸⁰

Dans cette logique, Lambert est considérée comme l'héritière de la marquise de Rambouillet et son salon serait même sciemment inspiré de l'hôtel de Rambouillet :

Ce qui demeure incontestable à nos yeux, c'est que, bien que hanté de l'ombre d'Arthénice, et par trop entiché de la préciosité, le salon de la marquise de Lambert fut le sanctuaire de ce qui demeurait du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées, et bientôt des pudeurs révoltées par les licences de langage et de mœurs de la Régence.⁸¹

Mais, à vouloir expliquer les réceptions de Lambert selon le même point de vue que celui utilisé par Rœderer pour l'hôtel de Rambouillet, les critiques développent une fiction autour de Lambert et de ses habitués. Elle rassemblerait de la même manière que la marquise de Rambouillet une société mixte et cultivée qu'elle s'évertuerait à policer, selon des mœurs douces. Dans cette perspective, les critiques proposent souvent une longue liste – impossible à vérifier – des habitués de l'hôtel de Nevers pour prouver que Lambert réunissait bien une société parfaite et harmonieuse entre nombreux gens de lettres et bon nombre d'aristocrates⁸².

Elle aurait eu ainsi pour objectif de proposer à ses proches un espace préservé, loin de la déchéance et de la décadence des mœurs caractéristiques de la Régence et rejoindrait son modèle qui, selon Rœderer, s'était érigé pour sauver la société des travers de la Cour. Cette analyse est pourtant justifiée dans une certaine mesure par le témoignage de Fontenelle qui rappelle que « c'était la seule [maison], à un petit nombre d'exception près, qui se fût préservé de la maladie épidémique du jeu⁸³ ». Cet argument, repris à l'excès, est devenu un *topos* dans l'étude du salon de Lambert : sa singularité résiderait dans l'esprit vertueux qui est systématiquement opposé aux divertissements des autres espaces mondains :

Attentive à la tenue des propos et délicate dans le choix de ses hôtes, elle recevait plus de gens de la haute société que de personnages célèbres dans le monde des lettres. Dans son salon si réputé d'esprit, elle élimine les distractions qu'elle estime insipides comme

⁸⁰ Victor du Bled, « Les salons du XVIII^e siècle. Madame la marquise de Lambert », dans *La Nouvelle Revue*, 1898, n° 110, p. 262-263.

⁸¹ Adolphe de Lescure, *op. cit.*, p. 11.

⁸² Par exemple, deux auteurs proposent deux listes, différentes, mais très abondantes : Charles Giraud, « Le salon de M^{me} de Lambert », dans *Journal des savants*, février 1880, p. 112-127 et Emmanuel de Broglie, « Les Mardis et les Mercredis de la Marquise de Lambert », dans *Le Correspondant : revue mensuelle : religion, philosophie, politique*, n° 143, E. Wilson (dir.), 10 avril 1895, p. 140-162 et 319-345. Ces listes donnent l'impression que Lambert a su créer une société importante, qui a su rivaliser avec la Cour et qui a imposé son style et ses mœurs dans toute la bonne société parisienne.

⁸³ Fontenelle, « Éloge de Mme la Marquise de Lambert », dans *op. cit.*, p. 535.

le jeu qui sévit tant à la cour de Louis XIV comme la vulgarité, les excès et les turpitudes qui apparaissent avec la Régence.⁸⁴

Le salon de Lambert continue d'être analysé comme un exemple parfait de la civilité et de la politesse. Linda Timmermans envisage encore le salon de Lambert à partir de l'influence de l'hôtel de Rambouillet :

La marquise de Lambert, qui créa son salon vers 1693, rue de Richelieu, avant de s'installer à l'hôtel de Nevers en 1698, entendait renouer avec la tradition inaugurée par la marquise de Rambouillet : son salon sera en effet le premier qui retrouvera le même éclat.⁸⁵

Et il est fréquent aujourd'hui encore de citer les salons en général⁸⁶ et le salon de Lambert en particulier comme un espace préservé, instaurant le bon ton et la délicatesse :

Avec Mme de Lambert, la civilisation mondaine illustre une fois encore sa vocation utopique : en créant son salon et en élaborant méticuleusement le rituel de celui-ci, comme d'ailleurs l'avaient fait les grandes dames qui l'avaient précédée, elle tournait le dos au monde réel et en dessinait un autre au diapason de ses aspirations personnelles. Par cette dialectique constante entre réalité et idéal, entre conformisme aveugle et esprit critique, la sociabilité allait revigorer son élan vital et actualiser ses modèles jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.⁸⁷

Le salon de Lambert reste donc, dans l'imaginaire collectif, l'espace idéal qui lutte contre la société jugée décadente. Si cette étude, devenue topique, caricature un peu l'atmosphère qui régnait à l'hôtel de Nevers, elle a néanmoins contribué à analyser le salon selon une perspective civilisatrice intéressante dans la mesure où le salon repose bien sur des principes idéaux, voire idéalistes, de politesse et de civilité qui peu à peu érigent une sociabilité nouvelle.

2. L'art de la conversation ou l'invention de la littérature dans les salons

La méthode et la lecture de Rœderer sur les salons sont reprises mais infléchies par Sainte-Beuve notamment. Il envisage les salons comme des objets à part entière de l'histoire littéraire et il accorde à leurs hôtes un rôle important sur la vie littéraire de leur époque. La conversation est au fondement de cette lecture car les entretiens, les

⁸⁴ Jean Haechler, *op. cit.*, p. 33-34.

⁸⁵ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 103.

⁸⁶ Emmanuel Bury déplore ainsi, au début de son étude, le fait qu'on envisage toujours la sociabilité mondaine et les salons selon une description euphorique et idéalisée, dans « Les salons à l'époque classique », dans A. Montandon (dir.), *Les espaces de la civilité*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1995.

⁸⁷ Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 286.

correspondances et les portraits écrits et pris en charge par des littérateurs qui fréquentent les salons sont considérés comme les représentations des conversations orales, développées dans le cadre des salons. Autrement dit, la conversation est conçue comme le modèle de la littérature française qui se construit entre le XVII^e et le XVIII^e siècle et le salon devient le lieu par excellence où elle se forme. Cette lecture étaye l'idée d'un génie national, propre au roman national que les historiens sont en train de créer, dans la mesure où la conversation, commune à tous les gens du monde et des lettres, rendrait compte des qualités de l'esprit français. Néanmoins, cette méthode est problématique car le salon devient l'espace même de l'activité littéraire et, en ce sens, il est dépolitisé et arraché à ses attaches sociales : le salon n'est perçu que comme un pur salon littéraire et la confrontation entre aristocrates et gens de lettres semblent aplanies et les enjeux de distinction et les jeux de pouvoir effacés. Le rôle de la littérature dans la sociabilité mondaine est de surcroît surestimé puisque Sainte-Beuve envisage une équivalence entre l'espace social qu'est le salon, l'activité littéraire que serait la conversation mondaine et les gens de lettres qui l'entretiendraient⁸⁸. Mais, malgré les ambiguïtés de cette méthode, le concept de « salon littéraire » semble désormais légitime et tout salon dont les témoignages louent la qualité des conversations et la présence d'hommes de lettres illustres est qualifié de littéraire. En 1947, Roger Picard défend encore cette lecture littéraire en dotant les salons d'une influence sur la culture nationale :

Les salons littéraires... sujet frivole et hors de saison, diront peut-être quelques esprits chagrins ou superficiels. Ils auront tort. Les salons littéraires ont été, du XVII^{ème} siècle jusqu'à nos jours, l'une des réalités composantes de la société française ; ils ont été pour la formation du goût littéraire et des idées morales de la France, pour le développement et la diffusion de sa culture l'un des instruments les plus efficaces en même temps que les plus souples.⁸⁹

Par ailleurs, cette représentation du salon a connu un regain d'intérêt dans les années 1980 avec la théorie de Marc Fumaroli qui fait de la conversation la matrice de la littérature française. Pour lui, la conversation est à la fois une pratique sociale qui « s'enracine dans l'espace apolitique de l'*otium* lettré et aristocratique, où le raffinement du langage permettrait une rencontre harmonieuse entre élites sociales et intellectuelles et l'élaboration d'un art de vivre national » et un genre littéraire, conçu « comme genre

⁸⁸ Antoine Lilti développe les problèmes de méthode de Sainte-Beuve dans un paragraphe intitulé « Sainte-Beuve et la fixation du canon », dans *op. cit.*, p. 34 et sq.

⁸⁹ Roger Picard, *Les Salons littéraires et la société française, 1610-1789*, New-York, Brentano's, 1943, p. 11.

des genres de la littérature française », comme le rappelle Antoine Lilti⁹⁰. Dans cette logique, les salons sont entièrement réduits à l'activité de la conversation et à un cadre abstrait et dépolitisé⁹¹.

Sainte-Beuve, qui développe d'abord son analyse d'après les lectures faites par Rœderer et la première tradition historiographique, cite le salon de la marquise en exemple de cette nouvelle histoire littéraire : « Madame de Lambert, au milieu du débordement de la Régence, ouvre chez elle un asile à la conversation, au badinage ingénieux, aux discussions sérieuses⁹² ». Puis, il insiste sur l'importance du salon pour l'Académie française et il définit l'Hôtel de Nevers comme la nouvelle école pour la littérature, la langue et le style. Pourtant, les critiques ne s'entendent pas sur le crédit à accorder au salon de Lambert : certains la voient comme l'initiatrice d'une nouvelle façon de penser et d'agir et d'autres la circonscrivent dans un espace abstrait et inutile du fait de cette prééminence de la littérature. Sainte-Beuve semble donner un pouvoir littéraire au salon de Lambert car « Madame de Lambert incontestablement commence et donne le ton à l'époque nouvelle⁹³ » ; Lescure la désigne comme la première femme « à être une puissance sociale, littéraire, académique⁹⁴ » grâce à son salon. En revanche, le père Tavernier lui refuse cette influence car « elle n'a joué dans le monde aucun rôle politique, a vécu de cette vie honorable et pure⁹⁵ ».

Néanmoins, l'Hôtel de Nevers occupe une place singulière parmi les salons dits littéraires en raison de ses liens étroits avec l'Académie française et du crédit de Lambert parmi les Académiciens. En reprenant l'expression d'« antichambre » employée pour la première fois par le Président Hénault, Edmond et Jules Goncourt rappellent que « ce fut elle qui eut la première l'honneur et l'adresse de faire de son salon l'antichambre de l'Académie⁹⁶ ». Cette expression est d'ailleurs devenue un qualificatif très fréquent pour désigner la position du salon de Lambert auprès de l'Académie. Au XX^e siècle, son rôle dans l'évolution de la littérature ne fait donc plus de doute mais ce pouvoir semble toutefois cantonné à la seule littérature :

⁹⁰ Antoine Lilti, *op. cit.*, p. 51.

⁹¹ Cette lecture est encore parfois proposée, notamment dans J. Hellegouarc'h (dir.), *L'esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Garnier, 2000 ou par Benedetta Craveri, *op. cit.*

⁹² Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 217.

⁹³ *Ibid.*, p. 223.

⁹⁴ Adolphe de Lescure, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁵ Père Tavernier, « Étude sur Madame de Lambert et sur Madame de Staël », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix*, Aix-en-Provence, chez Marius Illy, imprimeur de l'Académie, tome IX, 1878, p. 242.

⁹⁶ Edmond et Jules Goncourt, *La femme au dix-huitième siècle*, Paris, Flammarion, 1982, p. 356.

Le bon et bel usage de la langue est l'une des preuves de l'esprit, un des principaux critères de sa supériorité. En étroite coopération avec l'Académie, le salon de Mme de Lambert est un véritable vivier où les gens de lettres prennent le « bel air » de la langue auprès des nobles et des femmes du monde, et en échange alimentent leur conversation. C'est là que les réputations littéraires sont mises à l'essai, avant d'être consacrées par l'Académie. Supérieure de l'école du monde, mère de l'Église littéraire, Mme de Lambert perpétuera son autorité de fait jusqu'à sa mort, en 1723 [sic], pendant près d'un demi-siècle.⁹⁷

Marc Fumaroli analyse le salon de Lambert selon sa théorie de la conversation et il l'érige en modèle de salon littéraire : c'est dans les conversations de l'Hôtel de Nevers que gens du monde et gens de lettres construiraient, l'air de rien, la nouvelle langue et le nouveau style propres aux premières décennies du XVIII^e siècle. Lambert, dans cette logique, est investie d'un rôle primordial, à la tête d'une nouvelle religion littéraire, comme en témoigne les métaphores : « supérieure de l'école du monde, mère de l'Église littéraire ».

Sainte-Beuve a donc inauguré une autre tradition historiographique qui fait du salon le lieu exemplaire où se développe la conversation et l'espace idéal dans lequel naît la littérature française. Cette représentation du salon d'Ancien Régime persiste et le salon de Lambert, dans cette dimension, est régulièrement qualifié de salon purement littéraire, offrant un espace de réflexions et de divertissements loin des préoccupations politiques et sociales du monde. Cette tradition a néanmoins été corrigée, au cours du XX^e siècle, par la sociologie du champ littéraire. Les salons littéraires sont désormais étudiés en tant qu'ils sont des lieux de médiation où les gens de lettres côtoient des mondains ou des gens influents, dans le but notamment de recevoir des protections et des gratifications. Les salons permettent donc aux auteurs un soutien financier mais leur donnent aussi l'opportunité d'avoir des premiers lecteurs pour leurs œuvres⁹⁸. Envisager le salon de Lambert comme un salon littéraire permet à la fois de prendre la mesure de son importance dans les productions littéraires de l'époque et de son influence dans l'organisation du champ littéraire en train de se construire.

3. Les salons du XVIII^e siècle : un nouvel espace politique

Une nouvelle approche critique accorde un pouvoir plus grand aux salons en les érigeant en espaces publics, détenant un pouvoir politique. Elle se fonde sur une

⁹⁷ Marc Fumaroli, « La Conversation », dans Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de Mémoire, III-Les Frances*, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des Histoires, 1992, t. 2, p. 706.

⁹⁸ C'est notamment la lecture des salons du XVII^e siècle que fait Alain Viala dans *Naissance de l'écrivain, sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, les Éditions de Minuit, 1985.

opposition et une rupture radicale entre les salons du XVII^e et ceux du XVIII^e siècle : les premiers, davantage analysés par les deux premières traditions historiographiques, sont jugés purement aristocratiques et futiles alors que les seconds apparaissent éclairés dans le sens où ils sont vus comme les lieux de diffusion des Lumières :

Les salons du XVIII^e siècle n'ont pas été de petits mondes étriés et factices, comme l'hôtel de Rambouillet. Largement ouverts à la vie du dehors, ils sont devenus vers le milieu du siècle le centre intellectuel de la France. C'est toute l'histoire des idées et du goût à cette époque qui se reflète dans ces conversations frivoles ou graves, plus graves à mesure que de plus redoutables problèmes se posent et que 1789 approche.⁹⁹

Cette lecture contribue toutefois, dans une certaine mesure, à caricaturer les salons en en faisant des « artefacts historiographiques ». Daniel Gordon reprend l'idée d'une sociabilité idéale, fondée sur une égalité illusoire, des salons du XVII^e pour montrer que cette égalité triomphe surtout au XVIII^e siècle et nuance, de fait, la perspective : les hommes de lettres et les aristocrates se côtoient selon un nouveau schéma de distinction, non plus fondé sur le rang mais sur l'esprit¹⁰⁰. Le rôle des femmes, et notamment des hôtes des salons, a ainsi été reconsidéré : les salons sont le lieu de débats philosophiques ou sociétaux dans lesquels les femmes jouent un rôle de médiation en poliçant les échanges grâce à la politesse et les règles qu'elles imposent dans leurs réunions et en évitant tout conflit entre philosophes ou littérateurs¹⁰¹. Cette méthode semble plus en adéquation avec la réalité sociale de la sociabilité d'Ancien Régime car elle essaie d'expliquer les relations entre gens du monde et gens de lettres à partir d'une dimension politique et non plus purement idéaliste. Elle semble de ce fait pouvoir rendre compte des jeux de pouvoir et des enjeux sociaux qui se développaient lors des réunions dans les salons. Toutefois, elle se développe à partir d'idées issues des traditions historiographiques sujettes à caution. Accepter l'idée d'une rupture entre les salons du XVII^e et ceux du XVIII^e siècle engage en effet une conception chronologique et schématique de l'histoire qui circonscrit les époques dans des cadres et des caractéristiques inventés *a posteriori* et qui ne sont pas forcément propres à la période et

⁹⁹ Marguerite Glotz et Madeleine Maire, *Salons du XVIII^e siècle*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1949, p. 25.

¹⁰⁰ Daniel Gordon, *Citizens without sovereignty : equality et sociability in French thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton university press, 1994.

¹⁰¹ Jürgen Habermas est considéré comme le fondateur de cette pensée, que reprend à son compte Dena Goodman dans *The Republic of letters : a cultural history of the French Enlightenment*. Daniel Roche explique le rôle d'Habermas et l'importance de la sociabilité chez ses héritiers, tels que Daniel Gordon et Dena Goodman dans « République des lettres ou royaume des mœurs : la sociabilité vue d'ailleurs », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 43, avril 1996, p. 293-306.

à toute la société qui la compose. L'hôtel de Nevers est ainsi considéré comme l'un des initiateurs de cette égalité :

La marquise de Lambert (1647-1733) peut revendiquer à juste titre la création du premier salon en date du XVIII^e siècle qui inaugure les relations entre le monde aristocratique et le monde intellectuel, où les habitués de la cour de Versailles rencontrent les milieux artistiques et littéraires.¹⁰²

Jean Haechler étudie le salon de Lambert comme le lieu où les écrivains ont eu pour la première fois une place et un rang respectables : « C'est sans doute dans ce salon que pour la première fois également, l'homme de lettres, à l'abri de toute humiliation de classe, se sentit enfin caressé, respecté, et craint¹⁰³ ». Dans cette perspective, le salon de Lambert est le lieu où se développent les idées philosophiques nouvelles, où les nouvelles règles sociales fondées sur la distinction et l'esprit se mettent en place, car les gens de lettres deviennent des penseurs du monde qui donnent à entendre aux gens du monde et aux hommes proches du pouvoir les idées nouvelles. Si cette approche critique exagère le rôle du salon en le dotant de pouvoirs très importants, capables de rivaliser avec la Cour, elle est cependant intéressante car elle permet de repolitiser le salon et elle lui donne une réalité plus sociale.

Si ces différentes approches ont créé parfois des images ou des catégories un peu caricaturales, par exemple l'opposition entre les XVII^e et XVIII^e siècles, elles ont cependant permis de considérer les salons selon des enjeux variés : littéraire, social, politique notamment qui offrent au salon de la marquise des perspectives intéressantes pour en comprendre l'importance, à condition que ces enjeux soient analysés de manière complémentaire.

B. Le salon de Lambert, la création *a posteriori* d'un objet d'étude

Plus qu'un exemple ou un modèle pour asseoir des arguments sur les salons en général, celui de Lambert est devenu lui-même un objet d'étude, au point que le statut d'hôtesse de salon de Lambert a contribué à minimiser sa réputation de femme de lettres. Lambert, mondaine célèbre et puissante, est donc étudiée au sein de son salon, qui est lui-même largement analysé, du fait de son ancrage chronologique entre les deux siècles et de sa longévité. Néanmoins, des infléchissements semblent avoir

¹⁰² Jean Haechler, *op. cit.*, p. 31.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 58.

constamment lieu dans le sens où, peu à peu, la femme, hôtesse du salon, est vue comme un simple faire-valoir de son salon qui devient de plus en plus autonome et que les critiques dotent *a posteriori* de caractéristiques et d'objectifs précis, propres à renforcer son importance au sein de l'histoire.

1. Le mythe de la parfaite hôtesse

Lambert reste une figure importante dans l'histoire du début du XVIII^e siècle mais cette importance est peu à peu relativisée. L'image de la marquise en tant qu'animatrice de salon persiste mais, dans le même temps, on oublie son rôle véritable et sa qualité de mondaine puissante : subsiste surtout une image fantasmée d'hôtesse de salon, propre à raconter le décorum et les anecdotes rendant compte du cérémonial des assemblées.

Elle est d'abord réduite à sa fonction d'hôtesse et de maîtresse de maison. En raison de la tradition de la critique littéraire du XIX^e siècle qui honnit les femmes auteures, un modèle de femme est créé en contrepoint des femmes de lettres d'Ancien Régime : il s'agit de l'hôtesse parfaite du salon, caractérisée par son élégance, sa discrétion en société et son caractère vertueux et modeste. Cet idéal, propre pourtant au XIX^e siècle et parfois loin de la réalité du XVIII^e siècle qu'il entend décrire, s'impose largement et continue d'être exploité. En 1949, dans un ouvrage qui propose un bilan des études sur les salons d'Ancien Régime, Marguerite Glotz et Madeleine Maire rappellent qu'« un salon, est au XVIII^e siècle, une petite cour présidée par une dame au moins un peu mûre », ayant fait preuve d'abnégation en raison de « l'ambition mondaine qui rend la plupart d'entre elles capables de sacrifier si continûment leur liberté et parfois leurs goûts personnels » pour ouvrir un salon¹⁰⁴. Elles décrivent ensuite les maîtresses de maison selon leur autorité morale, composée de vertu, d'altruisme, de générosité et du souci éloquent du bien public, qui est accentuée par leur âge. Lambert, dont la célébrité du salon a commencé quand elle était sexagénaire, figure comme l'un des exemples typiques de ce modèle de maîtresse de maison, assez âgée et réputée pour ses qualités morales et sa vertu. De manière générale, la marquise est décrite selon le modèle parfait de la femme mondaine qui reçoit chez elle et qui reste modeste face aux hommes de lettres qu'elle accueille. Cette modestie est souvent expliquée en raison de l'idée communément admise que les femmes aristocratiques auraient eu besoin des salons pour s'éduquer et se cultiver :

¹⁰⁴ Marguerite Glotz et Madeleine Maire, *op. cit.*, p. 13.

Les salons constituèrent donc pour toutes ces femmes de la bonne société de véritables livres ouverts. Les salonnières et leurs convives féminines purent y orchestrer ou écouter les conversations intellectuelles et mondaines ; prêter une oreille attentive aux lectures d'œuvres nouvelles ; prendre part à la bataille philosophique ou aux divertissements et activités littéraires ; participer aux expériences de physique expérimentale ; enfin, observer la fermentation des idées politiques. Une élite de femmes fortunées put ainsi s'approprier un savoir hétéroclite et non académique, et se constituer une culture personnelle moderne et élargie.¹⁰⁵

Selon ce lieu commun, les femmes qui reçoivent chez elles, conscientes de l'importance du salon dans leur processus d'indépendance, font montre de modestie et restent à leur place d'hôtesse pour continuer à attirer le monde chez elles sans blesser la bienséance. Dans cette logique, Lambert est présentée comme une « femme d'un rare esprit et d'une exquise délicatesse¹⁰⁶ », qui fait montre d'indépendance en ouvrant son salon, bien qu'elle reste toujours dans le cadre de la modestie imposée aux femmes :

Ce salon, un peu rigide et prétentieux, il faut l'avouer, avait grand besoin d'être égayé par la présence de femmes aimables. La titulaire du bureau d'esprit avait abdicqué toute prétention aux hommages amoureux. D'un tact exquis, possédant l'art des nuances et sachant s'effacer à propos pour faire briller les autres, Mme de Lambert jouissait de l'absolue liberté d'esprit indispensable à toute maîtresse de maison accomplie.¹⁰⁷

Lambert est surtout décrite comme un modèle de « distinction »¹⁰⁸, qui tient de sa capacité à se composer une place à part dans la culture et l'érudition présentes dans son salon et à affirmer son goût pour le savoir et l'esprit :

Puisqu[e Fontenelle] est, avec Lamotte, l'idole du salon de la marquise, il me semble que le succès et l'éclat de ce salon marquent une étape dans l'évolution de la femme française. Le temps n'est plus où la femme se désintéresse des questions positives ; elle passe de la docilité indifférente ou de la soumission superstitieuse à la curiosité de plus en plus éveillée, à l'intelligence vive et souple des matières les plus arides ou les plus graves, quitte à verser presque fatalement dans l'indépendance plus ou moins affichée.¹⁰⁹

Cette image correspond à celle véhiculée sur les femmes et sur le rôle qu'elles ont pu jouer dans l'Ancien Régime, comme le rappelle J. Haechler :

Les femmes ont régné. Elles n'ont pas dominé les hommes ouvertement ; elles les ont influencés après les avoir subjugués. Leur volonté s'est manifestée sans fracas et sans faire sentir son poids ni dévoiler les fins poursuivies. Les femmes du XVIII^e se sont aussi

¹⁰⁵ Adeline Gargam, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁶ Charles Giraud, art. cit., p. 114.

¹⁰⁷ Mary Summer, « Le salon de la Marquise de Lambert (1710-1733) », *Quelques salons de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, L.-Henry May, [s.d.], p. 17.

¹⁰⁸ C'est la singularité de Lambert que notent Marguerite Glotz et Madeleine Maire, dans *op. cit.*, p. 14.

¹⁰⁹ Robert Leroi, « Un salon au XVIII^e siècle, La Marquise de Lambert », dans *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, Le Havre, imprimerie H. Migaux, 1899, Deuxième trimestre p. 135.

imposées par leur éducation, leur culture, leur esprit, presque toujours supérieurs à ceux des hommes.¹¹⁰

Néanmoins, ce rôle important mais dissimulé et toujours atténué par la modestie qu'on exige des femmes est lui-même restreint dans la manière de présenter Lambert : elle devient peu à peu un simple faire-valoir des grands auteurs qu'elle fréquentait et qu'elle recevait, sans qu'on ne s'intéresse réellement à son attitude dans la société et à son pouvoir dans les différents réseaux qu'elle dominait. Cette perspective est similaire à celle d'Henri de La Perrière qui regrette le fait que Sainte-Beuve ne se soit intéressé qu'au talent et aux œuvres de Lambert et il affirme au contraire que sa biographie est ce qui importe le plus au regard de l'importance qu'elle a eu envers ses amis et hommes de lettres célèbres :

La marquise de Lambert n'est intéressante que parce qu'elle a tenu une place toute spéciale dans le mouvement des idées en France pendant un quart de siècle, mais précisément à cause de l'influence qu'elle eut sur des hommes comme Montesquieu, Fontenelle ou Marivaux, n'est-il pas légitime que la curiosité s'éveille de tous les détails que l'on peut glaner sur elle, n'est-il pas tentant de la replacer dans le cadre naturel de sa famille, de sa province, de ses intérêts ?¹¹¹

Ce genre d'approche très biographique se concentre davantage sur les faits anecdotiques ou les événements exceptionnels qui ne révèlent en rien le véritable rôle joué par Lambert. Au contraire, il tend à reproduire ou plutôt à réinventer une scénographie des assemblées réunies à l'hôtel de Nevers, selon les traditions de l'histoire littéraire et de l'histoire des idées qui se sont imposées au XIX^e siècle. Le salon de Lambert est donc régulièrement convoqué à partir d'anecdotes ou de portraits qui cherchent à reproduire le cérémonial du salon. Serge Grand n'hésite ainsi pas à reprendre des méthodes du XIX^e siècle, dans *Ces bonnes femmes du XVIII^e, Flâneries à travers les salons littéraires*, paru en 1985, lorsqu'il invente entièrement une saynète dialoguée dans laquelle Lambert, accompagnée d'un fidèle domestique, prépare son salon pour l'arrivée de ses nombreux habitués du mardi dans le but uniquement de prouver qu'elle est « soigneuse, méticuleuse jusqu'à l'excès »¹¹². Dans cette logique, il est courant de faire la liste des hommes mondains et des écrivains célèbres et influents qui fréquentaient le salon de Lambert. Cela participe d'abord d'une reconnaissance de l'importance de la marquise car, pour les recevoir et les attacher à son salon, il fallait bien qu'elle soit digne de leur

¹¹⁰ Jean Haechler, *op. cit.*, p. 17.

¹¹¹ Henri La Perrière, *op. cit.*, p. 9.

¹¹² Serge Grand, *Ces bonnes femmes du XVIII^e. Flâneries à travers les salons littéraires*, Paris, Pierre Horay, 1985, p. 29-30.

esprit et de leur intelligence¹¹³. Cependant, cette façon de la présenter repose essentiellement sur des hypothèses et cela conduit à limiter Lambert dans son rôle d'hôtesse, en deçà des hommes qu'elle fréquentait et servant uniquement de faire-valoir pour leurs propres activités, ou alors de simple réceptacle de leurs créations et idées nouvelles. La Querelle des Anciens et des Modernes semble ainsi avoir été réglée par le salon et par l'assemblée qui s'y réunissait, Lambert n'ayant qu'un rôle de médiatrice : « Au point de vue littéraire il suffira de rappeler qu'elle a joué avec modération et élégance le rôle d'arbitre entre les Anciens et les Modernes dans leur querelle et que c'est dans son salon, quartier général des Modernes, que s'est dessinée leur victoire¹¹⁴ ». La description de Lambert oscille ainsi régulièrement entre des arguments issus de la critique misogyne propre au XIX^e siècle qui lui dénie toute intelligence et toute capacité à comprendre les conversations qui se développaient chez elle et l'admiration envers son habileté d'hôtesse d'assemblées aussi réputées qu'étaient le mardi et le mercredi.

Un autre discrédit vis-à-vis du rôle de Lambert en tant que femme de salon peut être mentionné : la célébrité de l'Hôtel de Nevers ne semble due qu'à la présence de la duchesse du Maine, selon E. de Broglie : « ce fut surtout lorsque la petite cour de Sceaux, ayant à sa tête la fantasque duchesse du Maine, eut fait irruption dans le mardi, qu'il devint l'asile des Grâces, pour parler comme un des habitués du lieu »¹¹⁵. Lambert ne semble pouvoir exister que par rapport à – ou plutôt en opposition avec – son amie et rivale et son salon semble n'avoir été réputé qu'en raison de la présence de la duchesse, princesse et proche des Grands. Or, cette analyse ne repose que sur les lettres que la duchesse du Maine a envoyées au Mardi pour indiquer son souhait d'en faire partie et rien ne prouve qu'elle y a été reçue. Pourtant, cette idée demeure, comme en témoigne l'étude de Jean Viguerie en 2007 qui affirme que Lambert n'a ni « la beauté, ni l'autorité, ni l'intelligence brillante » de la duchesse du Maine mais elle a « une profonde vie intérieure et, dès sa jeunesse, des connaissances très étendues »¹¹⁶. Si des rivalités entre les deux cercles ont pu exister, rien ne justifie des rivalités entre les deux

¹¹³ Roger Marchal propose ainsi une liste des habitués de Lambert, reprenant les noms avancés dans l'histoire littéraire et suggérant des noms des personnes susceptibles de fréquenter Lambert du fait de leurs fréquentations communes et du crédit que ces personnes avaient dans le monde ou le champ littéraire, en annexe de sa thèse, *op. cit.*, p. 763-765.

¹¹⁴ La Perrière, *op. cit.*, p. 33.

¹¹⁵ Emmanuel de Broglie, art. cit., p. 140-162 et 319-345.

¹¹⁶ Jean de Viguerie, *Filles des Lumières, femmes et sociétés d'esprit à Paris au XVIII^e siècle*, Bouère, D. M. Morin, 2007, p. 21.

femmes mais cela contribue encore à dévaluer leur rôle, réduit à des querelles de femmes.

Finalement, le fait de limiter Lambert dans son rôle d'hôtesse implique que peu à peu lui soient déniées son importance intellectuelle et son influence sur le salon qu'elle anime. Au contraire, elle devient la femme typique d'Ancien Régime qui s'éduque grâce au salon qu'elle a pourtant créé et qu'elle anime. Cette représentation pousse d'ailleurs les critiques à se désintéresser de l'animatrice du salon pour mieux se concentrer sur le salon, comme s'il s'agissait d'un fait autonome.

2. Un salon remarquable ou l'art de la chronologie contrarié

Les diverses études sur le salon de Lambert sont toutes, peu ou prou, influencées par les traditions historiographiques initiées au XIX^e siècle. De ce fait, l'implantation chronologique du salon de Lambert, à cheval entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, pose problème : les deux siècles ont été analysés selon des spécificités qui leur seraient propres et qui étaient rendues possibles par l'idée d'une rupture entre les siècles. Les interprétations au sujet du salon de Lambert varient donc selon que les critiques envisagent son ancrage au XVII^e ou plutôt au XVIII^e siècle et la difficulté pour dater l'ouverture du salon contribue à ce flottement. E. et J. Goncourt s'attachent davantage à l'idée que le salon de Lambert « conservait les traditions du dix-septième siècle » car il était « tenu par une femme qui continuait la doctrine morale du passé »¹¹⁷. Mais cette interprétation d'un salon désuet, attaché aux valeurs du siècle passé, est peu exploitée. Au contraire, pour répondre à l'idée qu'il se situe dans un espace chronologique particulier propre à l'entre-deux siècles, il est analysé comme un espace de transition, rendant compte de la rupture qui s'opère avec le changement de siècle. Gonzague de Reynold exploite cette idée : « c'est chez elle, d'ailleurs, dans son salon, que la transition s'accomplit, ou plutôt qu'on la voit s'accomplir¹¹⁸ ». Mais le critique, encore empreint de l'idéologie misogyne, suggère que la transition se réalise uniquement dans le salon, qui semble doté d'autonomie face à son hôtesse. Ch. Giraud est plus nuancé lorsqu'il évoque « ce salon célèbre où brilla une société qui fit transition entre le XVII^e et le XVIII^e siècle¹¹⁹ ». Il explique le changement opéré à l'Hôtel de Nevers par la présence,

¹¹⁷ Edmond et Jules Goncourt, *op. cit.*, p. 356.

¹¹⁸ Gonzague de Reynold, « Madame de Lambert et son salon », dans *Le XVII^e siècle, Le classique et le baroque, suivi de trois études sur Malherbes, Molière, Mme de Lambert*. Montréal, Éditions de l'arbre, 1944, p. 275.

¹¹⁹ Charles Giraud, *op. cit.*, p. 112.

aux côtés de Lambert, de Fontenelle, considéré comme l'un des initiateurs de l'esprit moderne. Néanmoins, cette idée que le salon serait le lieu où la transition s'est effectuée est assez vite dépassée dans le sens où l'analyse du salon de l'entre-deux siècles est évincée par l'idée qu'il est, au contraire, le premier salon du XVIII^e siècle qu'on dote d'une spécificité au sein du siècle naissant : « La première société d'esprit est celle de la marquise de Lambert. [...] Elle est la première en date des sociétés d'esprit parisiennes. Elle inaugure la pratique des jours marqués¹²⁰ ». Jean de Viguierie l'analyse selon l'idée d'une primauté qui ouvrirait la voie aux autres salons du XVIII^e siècle. Néanmoins, cette lecture engage d'autres analyses du salon qui posent plusieurs problèmes méthodologiques. Il est constamment analysé selon l'idée que les salons du XVIII^e siècle ont eu une importance politique capitale, notamment grâce aux idées philosophiques qu'ils ont contribué à développer. Partant de là, le salon de Lambert se voit affublé d'objectifs construits *a posteriori*, selon une méthode téléologique, tels que préparer le siècle des Lumières ou annoncer l'Encyclopédie. L'article de Suzanne Delorme, paru en 1951, témoigne de l'évolution de la pensée et des arguments sur le salon de Lambert puisqu'elle reprend d'abord l'idée communément admise que le salon est à cheval entre les siècles :

Elle appartient au XVII^e siècle, étant née en 1647 ; et, vers la cinquantaine, choquée de la licence qui sévit au déclin du règne de Louis XIV, elle se met en tête de tenir un salon où elle fera régner le bon ton, les bienséances, le bon goût, où l'on pourra discuter entre « honnêtes gens » et « honnêtes femmes » de sujets littéraires, philosophiques et même scientifiques.¹²¹

Puis elle réfute peu à peu cet argument initial et présente le salon comme l'exemple même de la modernité en train de s'inventer et de la naissance de l'esprit critique propre au XVIII^e siècle :

C'est chez Mme de Lambert, avec des hommes tels que Fontenelle, La Motte, Montesquieu, qui, selon les termes de d'Alembert, « nous ont appris à n'être point la dupe de l'autorité et à secouer le joug de cette superstition pusillanime presque aussi commune dans les Lettres que dans la Religion », c'est dans ce salon où Fontenelle préside encore en effigie à de savantes discussions, que l'*Encyclopédie* naquit en esprit.¹²²

Le salon est de plus en plus interprété comme le premier salon du siècle qui ouvre la voie à l'Encyclopédie ou qui prépare les Lumières : « Mme de Lambert et Mme de

¹²⁰ Jean de Viguierie, *op. cit.*, p. 21.

¹²¹ Suzanne Delorme, « Le Salon de la Marquise de Lambert, berceau de l'*Encyclopédie* », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1951, tome 4, n° 3-4, p. 223.

¹²² *Ibid.*, p. 227.

Tencin présid[e]nt à un type nouveau de conversation intellectuelle et prépar[e]nt les représentants du beau monde au débat des Lumières¹²³ ». Dans cette perspective, le salon est doté d'une fin en soi, mais il s'agit d'une lecture téléologique, se servant de l'histoire future pour expliquer le passé et pour donner au salon un objectif décisif. Roger Marchal, à la suite de plusieurs lectures, analyse le salon comme le bastion d'idées nouvelles : « les idées des lambertins sur la société, le bonheur, le progrès ont parfois conservé un caractère plus abstrait, plus utopique, qui permet aussi de voir dans le salon de l'hôtel de Nevers, un 'berceau de l'Encyclopédie'¹²⁴ ». Il développe alors son questionnement sur le rôle du salon et rend compte des préoccupations des chercheurs dans cette perspective :

L'un des enjeux importants de l'enquête sur le salon de la marquise de Lambert vise à le situer par rapport au premier mouvement des Lumières. Fut-il exclusivement un cercle littéraire et précieux, indifférent au progrès des idées philosophiques, ou a-t-il, au contraire, contribué à leur diffusion ? Les conclusions de nos prédécesseurs oscillent entre ces deux positions, en déguisant le problème sous des termes un peu différents, qui reviennent à apprécier la fidélité de la marquise de Lambert à la tradition et son attachement aux valeurs du passé. Deux attitudes extrêmes sont définies par A. Adam pour qui les salons « furent sans influence » sur le mouvement philosophique, et par S. Delorme qui, [...] définit le salon de l'hôtel de Nevers comme un 'berceau' de l'Encyclopédie.¹²⁵

La mise au point de Roger Marchal impose des précautions méthodologiques, sans doute, mais incite aussi à replacer le salon dans son temps et non selon une téléologie : il a en effet été un laboratoire d'idées mais il ne peut être vu comme le berceau de l'Encyclopédie. Il convient au contraire de l'analyser en regard de la modernité qui se construit, selon les spécificités de l'époque entre 1690 et 1730 que l'on connaît de plus en plus¹²⁶.

Finalement, les points de vue avec lesquels Lambert et son salon sont étudiés participent d'un infléchissement constant. En raison des traditions qui se sont imposées entre le XIX^e et le XX^e siècle, des représentations de plus en plus précises, voire contraignantes, ont circonscrit Lambert et son salon dans des cadres de l'anecdote ou dans des domaines très précis. Pourtant, en dépit de leurs excès, ces lectures permettent

¹²³ Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 11.

¹²⁴ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 235.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 240.

¹²⁶ De nombreuses études contribuent à connaître cette époque : Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1963 [1961], A. Gaillard (dir.), *L'année 1700*, Actes du colloque du Centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700), Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 30-31 janvier 2003, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004, Ch. Bahier-Porte et Cl. Poulouin (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015.

aussi de lire Lambert selon des perspectives variées et complémentaires, à condition de ne pas les prendre comme vérité définitive mais comme invitation à la réflexion sur un phénomène complexe. Le genre féminin de la maîtresse de maison, largement commenté et érigé en critère d'interprétation par certaines traditions historiographiques, ne peut pas disparaître totalement de l'analyse du salon : en effet, le paradoxe de la féminité, bien qu'il ait été accentué *a posteriori*, existait déjà et Lambert avait bien conscience qu'il fallait qu'elle compose avec lui car il imposait des règles de bienséance qui obligeaient les femmes mondaines et aristocrates. Lambert a agi en mondaine, mais loin de se réduire à une attitude futile d'hôtesse parfaite, c'est bien ce statut qui lui a permis d'acquérir un crédit important dans la société de gens d'esprit et de lettres. La lecture du salon de Lambert comme pur salon littéraire participe aussi d'une réalité que Lambert exploitait puisqu'elle cherchait personnellement à développer son crédit dans le champ littéraire et elle développait sciemment la dimension littéraire de ses assemblées. Enfin, le salon a initié des réflexions nouvelles qui, si elles n'ont pas préparé les Lumières comme nous l'entendons aujourd'hui, ont bien contribué à préparer le siècle à la modernité et à ouvrir les esprits aux idées nouvelles. Ces perspectives deviennent ainsi précieuses, à la lumière des nouvelles méthodes des études culturelles et de l'histoire sociale qui renseignent davantage sur les pratiques et les enjeux du salon, relevant à la fois de la sociabilité, de la littérature et de la politique.

Conclusion. Lambert aujourd'hui : un paradoxe fondateur

Les études culturelles ont suscité un regain d'intérêt pour les femmes d'Ancien Régime dans le sens où elles encouragent les études sur les pratiques culturelles ou intellectuelles traditionnellement jugées dissidentes, mineures ou à la marge. Elles cherchent ainsi à opérer une sorte d'analyse qui unit la force du « culturel », le poids des instances de pouvoir et les différentes pratiques, sociales, intellectuelles, littéraires, philosophiques ou artistiques : les femmes aristocrates, mondaines et autrices d'Ancien Régime sont enfin pensées à partir du contexte dans lequel elles évoluaient et par rapport aux pouvoirs et à leurs homologues masculins. La situation des femmes à l'époque relève à la fois d'un paradoxe et d'un contexte défavorable à toute pratique littéraire. D'une part, le champ littéraire étant en train de se structurer grâce à la création d'institutions littéraires, l'homme de lettres acquiert peu à peu un statut et une reconnaissance, mais, la « femme de lettres » n'existe pas et ne peut prétendre à une légitimité au sein du champ littéraire. D'autre part, si les femmes étaient reconnues en tant que femmes mondaines, situation tout à fait normale et légitime pour des aristocrates, toute activité littéraire leur était interdite. Ce statut délicat et les contraintes qui pèsent sur les femmes entraînent plusieurs paradoxes avec lesquels les femmes doivent composer et expliquent l'attitude contradictoire qu'elles adoptent envers leurs pratiques littéraires, qu'il convient d'analyser sans préjugé :

Une étude approfondie des postures auctoriales est donc indispensable pour rectifier des minorations systématiques. Car si les auteures jouent, à l'occasion, consciemment, des contraintes qui pèsent sur leur écriture, les postures qu'elles adoptent, en entérinant parfois leur exclusion du « public », sont souvent prises au pied de la lettre par les critiques modernes.¹

Le statut de femme mondaine, souvent maîtresse d'un salon, semble être le plus paradoxal pour une femme qui voudrait prendre la plume. A. Lilti, dans « La femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIII^e siècle »², interroge en effet les contraintes qui obligeaient les femmes à choisir entre la réputation mondaine nécessaire à l'existence de leurs salons et les possibles ambitions intellectuelles qu'elles nourrissaient. Pour ce faire, il rappelle que les femmes s'octroyaient un espace de

¹ Laurence Vanoflen, « Introduction. Le genre et la philosophie des Lumières », dans L. Vanoflen (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classiques-Garnier, 2020, p. 16.

² Antoine Lilti, « La femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIII^e siècle », dans Nicole Racine, Michel Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Édition Complexe, 2004, p. 85-100.

liberté, distingué fortement de la sphère privée et domestique et de la sphère publique réservée aux affaires politiques et culturelles institutionnalisées. Cet espace intermédiaire limitait de fait leur ambition littéraire si elles voulaient être reconnues en tant qu'hôtesse de salon. Adeline Gargam, en s'appuyant sur les analyses d'A. Lilti rappelle tout le paradoxe qui réside dans ce statut : si l'écriture est une partie intégrante des loisirs de la mondanité, elle n'est en rien une « activité principale mais un passe-temps inscrit dans la sociabilité mondaine ou lettrée³ » :

La plupart des femmes du monde répugnaient donc à faire acte de leur auctorialité. Elles écrivaient, mais confinaient cette activité à l'espace salonnier. Leurs écrits n'étaient pas destinés à être publiés, mais seulement à être lus en collectivité, sinon à être représentés en société.⁴

Les femmes mondaines sont tenues d'écrire pour être reconnues dans l'espace de la mondanité mais leur activité littéraire doit être minimisée. Isabelle Brouard-Arends parle d'une « dialectique complexe » à propos des femmes dans le sens où il est difficile de « déterminer avec précision les conjonctions ou les disjonctions entre les deux pôles occupés par un même sujet » : « la relation existant entre la salonnière et la femme de lettres mérite d'être sondée afin de déterminer avec plus de précisions les similitudes et les divergences dans les activités, les fonctions sociales et intellectuelles, les représentations qui en sont proposées »⁵ :

Le salon est le lieu d'expression, ou du moins, de représentation d'une présence féminine dans la société mondaine, celle-ci est gouvernée par les codes de la mondanité encore largement fondés sur le respect des bienséances. Comment une « honnête femme » peut être femme de lettres ?⁶

I. Brouard-Arends insiste sur le déni d'auctorialité qui, plus qu'un choix des femmes, est une contrainte qui leur est imposée. En effet, les phénomènes de sociabilité de l'époque, à savoir les salons, la conversation, les réseaux de correspondance constituent une forme d'opinion publique primordiale si l'on veut être intégré dans ce monde. Mais il s'agit d'espace d'extériorisation et de valorisation plus largement ouverts aux hommes qu'aux femmes. Ces dernières sont plutôt amenées à prendre davantage part dans les phénomènes de sociabilité que dans les créations littéraires et les activités

³ Adeline Gargam, *op. cit.*, p. 204.

⁴ *Ibid.*, p. 205.

⁵ Isabelle, Brouard-Arends, « Qui peut définir la femme de lettres ? De la salonnière à la femme de lettres, intégration et exclusion, une dialectique complexe », dans R. Marchal (dir.), *Vie des salons et activités littéraires de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2001, p. 95.

⁶ *Ibid.*, p. 96.

intellectuelles car « les hommes de lettres, de leur côté, ont souvent un discours condescendant sur la production écrite de leurs homologues féminins⁷ ». En outre, le rôle des femmes dans les belles lettres est souvent réduit à un rôle de soutien de la production littéraire, notamment parce qu'elles stimulent la production littéraire grâce à leurs recommandations et à leurs aides financières. Les femmes étant évincées du champ littéraire et placées dans les marges de la production littéraire, elles se contentent de la place qu'on leur accorde. Lambert devient même le modèle de cette attitude :

Mme de Lambert appartient à cette lignée de femmes, aristocrates, conscientes du rôle social et intellectuel qu'elles ont dans la société de leur temps mais qui ne veulent pas déroger aux impératifs de leur classe et qui, si elles s'octroient la liberté d'écrire, restent dans les limites de la bienséance imposant une morale et un style aristocratique.⁸

Lambert ne cesse d'affirmer son refus de faire œuvre et insiste sur les bienséances et les conventions qu'elle s'attache à respecter. En ce sens, ce sont bien les difficultés liées au contexte historique et culturel qui imposent aux femmes une attitude paradoxale vis-à-vis de leur œuvre et de leur pratique littéraire. Mais I. Brouard-Arends refuse de se contenter de cette attitude bienséante : elle envisage Lambert comme le modèle, ou du moins la représentation même des femmes qui s'arrogent une liberté nouvelle, à l'intérieur même des bornes fixées par les conventions :

Nous pouvons considérer que M^{me} de Lambert appartient à une catégorie de femmes dont le positionnement est aux marges de l'entrée en littérature, caractéristique d'une évolution à venir : si elle adopte une posture classique, conforme aux règles de la bienséance, elle n'en laisse pas moins apparaître des indices de fracture.⁹

Sa méthode d'analyse cherche ainsi à comprendre ces « indices de fracture » et « les motifs qui ont gouverné une prise de parole en un temps où les impératifs d'une vie mondaine et les contraintes liées au milieu aristocratique sont des obstacles à l'expression d'un discours individuel¹⁰ ». Elle part ainsi du principe qu'écrire et publier consistent en un véritable engagement personnel audacieux dont les femmes d'Ancien Régime ont conscience. Paradoxalement, leur hardiesse et leur liberté s'expriment dans le respect affiché des conventions à l'intérieur des œuvres qu'elles s'autorisent à écrire. I. Brouard-Arends énonce ainsi, à propos de Lambert et de Félicité de Genlis :

⁷ Isabelle Brouard-Arends, « De l'auteur à l'auteure, comment être femme de lettres au temps des Lumières ? », dans N. Racine et M. Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Édition Complexe, 2004, p. 74.

⁸ *Ibid.*, p. 77-78.

⁹ *Ibid.*, p. 78.

¹⁰ Isabelle Brouard-Arends, « Trajectoires de femmes, éthique et projet auctorial, Mme de Lambert, Mme d'Épinay, Mme de Genlis », dans *Dix-huitième siècle*, n° 36, 2004, p. 189.

« L'observation lucide portée par ces femmes de lettres ne les a pas conduites à se taire, leur audace se révèle dans un habile ajustement entre respect de l'ordre social et affirmation de la légitimité de leurs propos¹¹ ». Elle continue ainsi, à propos de Lambert, de Genlis et de Louis d'Épinay :

L'analyse des conduites de ces trois femmes de lettres, définies comme telles *a posteriori* en ce qui concerne Mme de Lambert et Mme d'Épinay, révèle que leur production s'inscrit dans des discours socialement autorisés, en accord avec les règles de la bienséance, sans prétention à rivaliser avec l'homme de lettres. Elles revendiquent toutes trois le caractère pragmatique (à visée éducative) de leur écriture. Cette affirmation est une justification et une légitimation, l'audace dans la démarche, précédemment évoquée, est ainsi jugulée. Les préjugés sont respectés, elles ne se soucient pas d'être poètes !¹²

Pour I. Brouard-Arends, la légitimation similaire de leurs œuvres suggère bien, pour ces femmes, que le contexte social dans lequel elles évoluent fonde leur pratique littéraire. Dans la même logique, Vicki Mistacco rappelle que l'apparent conformisme de Lambert à la modestie et son consentement aux bienséances exigées pour les femmes ne sont en réalité qu'une stratégie habile pour faire passer ses audaces¹³.

Ces différentes approches invitent à lire Lambert affranchie de toutes les lectures traditionnelles qui la cantonnaient dans une écriture bienséante de femme. Dès lors, ce paradoxe inhérent à son statut de femme aristocrate et de mondaine qui prend la plume, plus qu'une difficulté pour Lambert à assumer son rôle, doit aussi être envisagé comme un argument même de son écriture. L'énonciation personnelle et morale qu'elle revendique, les genres pratiqués sont intimement liés à une expérience de la mondanité qui ne se réduit pas au témoignage d'un monde révolu, méprisé ou idéalisé, mais construisent une œuvre et une pensée originales qu'il convient de mettre en lumière.

¹¹ Isabelle Brouard-Arends, « Mutations culturelles et champ littéraire : *gender* et genre romanesque au XVIII^e siècle », dans L. Capdevila, S. Cassagnes, M. Cocaud, D. Godineau, Fr. Rouquet, J. Sainclivier (dir.) *Le genre face aux mutations, Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 144.

¹² Isabelle Brouard-Arends, « Trajectoires de femmes ... », art. cit., p. 196.

¹³ Vicki Mistacco, « Anne-Thérèse de Lambert », dans *Les femmes et la tradition littéraire. Anthologie du Moyen Âge à nos jours, Première partie : XII^e-XVIII^e siècles*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2006, p. 494-509.

Deuxième partie.
Le masque et la plume

La défense pour les femmes d’Ancien Régime de se cultiver et de faire œuvre est un *topos* fondateur dont rendent compte le positionnement du public et ses attentes à l’égard de la femme auteure et de ses créations littéraires. Lambert, comme toutes les femmes de sa génération, a accepté cet interdit – ses aveux d’humilité et de modestie et son refus d’être publiée en témoignent. Mais elle s’est dans le même temps octroyé une liberté d’expression et de pensée grâce à la mondanité qui lui a permis de façonner une légitimité de biais qui, si elle repose sur une rhétorique modérée de femme respectable, fonde également une autorité de femme cultivée et pensant par elle-même, loin de la posture auctoriale qui serait décriée. Autrement dit, ce paradoxe initial a imposé à Lambert une stratégie discursive d’évitement et de modestie face à sa vocation d’autrice mais, dans le même temps, il l’a poussée à une écriture plus personnelle, plus ambitieuse pour lui permettre de débattre, dans une relation d’équilibre et d’égalité, avec les auteurs qu’elle fréquentait dans le monde.

Le concept de mondanité, espace de représentations artificielles et de conventions, lieu ambigu, est particulièrement complexe. La mondanité est un type de « sociabilité », notion qui a fait l’objet d’une conceptualisation importante. La sociabilité désigne d’abord « la capacité des êtres humains à vivre paisiblement sans l’intervention continuelle d’un pouvoir souverain¹ » : elle se fonde donc sur la participation volontaire des différents acteurs et sur des pratiques de convivialité ou d’échange qui créent des réseaux amicaux ou intellectuels. Maurice Agulhon, le premier, l’a érigée en outil historiographique², dans le but d’étudier les enjeux sociaux, politiques ou culturels attachés à des pratiques faiblement institutionnalisées mais soutenues par des processus de politisation permanents et par des négociations incessantes entre individus. La mondanité, quant à elle, peut être définie à partir de ses pratiques propres, qui la distinguent des autres types de sociabilité. C’est d’abord par une confrontation avec le pouvoir souverain et la Cour qu’elle se détermine car ces pratiques opèrent une redéfinition des élites sociales, reconfigurent les relations individuelles non plus par rapport à un rang ou une hiérarchie, mais par rapport à des valeurs élitistes, morales, esthétiques, voire philosophiques. Elle prend racine à Paris et

¹ Daniel Gordon, « Le principe de dématérialisation. Sociabilité et circulation au XVIII^e siècle », dans Kaufmann Laurence et Guilhaumou Jacques, *L’invention de la société, Nominalisme politique et science sociale au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. EHESS, 2003, p. 77.

² Maurice Agulhon a d’abord utilisé la notion de sociabilité dans son livre *Sociabilité méridionale* (Aix-en-Provence, la Pensée universitaire, 1966) pour définir les associations provinciales. La notion n’a été d’abord que secondaire dans la recherche en histoire puis elle a été affinée dans *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse* (Paris, recherche sur les civilisations, 1986). Le concept, ainsi pensé, a pris de l’importance par la suite.

dans les lieux à la mode mais elle ne se limite pas à un espace circonscrit car elle se caractérise surtout par des échanges entre différents espaces et par les relations entre individus et « sociétés » délimitées. Ces concepts sont primordiaux car, érigés en outils historiographiques, ils permettent en effet de comprendre comment se construisent des phénomènes sociaux mais également intellectuels et, de fait, d'interroger la manière dont les idées se forment et se développent. Dans cette logique, Stéphanie Genand et Claudine Poulouin rappellent l'intérêt d'une telle étude :

Posant la question de la capacité des idées à traverser l'espace social, J. Champion relève que sont déterminantes les formes de sociabilité intellectuelle qui, en privilégiant tantôt l'échange intime, amical et rationnel, tantôt la mise en place de réseaux d'hommes et de femmes aux convictions semblables ou les échanges entre les hommes et les femmes de pouvoir, jouent comme autant de moyens de projeter les idées éclairées dans des publics différents et jusqu'au cœur de la machine politique. En conséquence, si les idées sont susceptibles de faire évoluer les opinions et les mœurs, non tant à cause de leur cohérence intrinsèque qu'à cause de leur efficacité auprès du lecteur ou de l'auditeur, s'imposerait un modèle « dialogique » et non plus « téléologique » du changement intellectuel et culturel.³

Partant de ces principes et de ces méthodes, nous envisageons d'opérer une confrontation dynamique entre la posture de la marquise dans la vie sociale et culturelle, son activité intellectuelle et sa production littéraire, pour mieux cerner la singularité de la femme et de l'œuvre, car il est désormais impossible de séparer le statut de femme du monde et celui d'autrice : Lambert est une mondaine dont l'écriture occupe une place capitale et qui lui permet de cultiver sa réputation d'intellectuelle ; et, inversement, elle peut assumer son œuvre en tant qu'elle est une femme du monde reconnue, célèbre et respectée. Les deux statuts étudiés ensemble permettent ainsi de comprendre comment elle a imposé une « identité sociale » qu'elle a habilement construite à partir de ses relations mondaines et des échanges avec les différentes instances qui dominent le monde. Ce n'est qu'après avoir saisi ce premier enjeu que nous pourrions appréhender la démarche qui a permis à Lambert d'inventer une voix singulière, faisant autorité pour dialoguer avec ses contemporains en toute légitimité et pour fonder une pensée cohérente sur le monde.

³ Stéphanie Genand et Claudine Poulouin, « Introduction », dans St. Genand et Cl. Poulouin (dir.), *Parcours dissidents au XVIII^e siècle. La marge et l'écart*, Paris, Desjonquères, 2011, p. 13.

Chapitre 4. Une femme peut en cacher une autre

La correspondance participant pleinement de la sociabilité, elle est un observatoire privilégié de l'expérience de la mondanité de la marquise. Les lettres rendent compte de la manière dont elle cherchait à se représenter auprès de ses relations et suggèrent le pouvoir qu'elle prétendait exercer dans les sociétés mondaines. Selon cette double perspective, la correspondance peut être envisagée, à la suite d'Anna Jaubert comme un genre « éthique », dans le sens où *éthique* serait, d'une part, l'adjectif correspondant à l'*ethos*, c'est-à-dire à l'image qu'on construit de soi par le discours, et qu'il renverrait, d'autre part, à un ensemble de règles morales formées par un groupe¹. Les lettres permettent ainsi à Lambert de construire une identité sociale au sein de la mondanité et lui offrent l'opportunité de concevoir et d'afficher des valeurs qu'elle partage avec ses contemporains.

Elle a sans nul doute entretenu une correspondance suivie avec plusieurs personnes, en dépit des nombreuses lettres perdues qui rendent impossible une étude systématique de ses relations. Pourtant, suivre un commerce épistolaire sur plusieurs années renseigne bien sur les enjeux de sociabilité qui sont déterminants dans le monde et sur les stratégies énonciatives que Lambert met en place auprès d'un même locuteur. Les relations épistolaires qu'elle entretient avec Fénelon et Montesquieu sont caractéristiques : les liens avec Fénelon sont tissés selon une logique et des enjeux plutôt politiques et la relation qui se construit avec Montesquieu est emblématique des rapports qu'entretiennent les femmes mondaines influentes et les gens de lettres à l'époque. Les lettres qu'elle a échangées avec Buffier, dans une logique de publicité assumée puisque *Homère en arbitrage* a été publié en 1715, au cœur de la Querelle d'Homère dont il est précisément question, relèvent d'une scénographie mondaine propre à créer un débat dont les enjeux multiples dépassent la simple mondanité et engagent à la fois la conception du champ littéraire et des questions d'ordre intellectuel et philosophique. Enfin, la correspondance entre la duchesse du Maine, La Motte et Lambert, qui dure plusieurs mois si ce n'est plusieurs années, s'organise autour d'une

¹ Anna Jaubert, « La correspondance comme genre éthique », dans *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], <http://journals.openedition.org/aad/985>.

logique de négociations et de jeux mondains qui témoignent d'un conflit de préséance entre deux espaces à la mode. Les lettres semblent devenir, pour les locuteurs, des faire-valoir assumés des instances mondaines. L'étude précise de ces échanges permet de comprendre comment les discours et les énonciations ne cessent de se reconfigurer à mesure que le commerce épistolaire avance et selon la place que chacun des locuteurs réussit à s'octroyer. Ces correspondances permettent ainsi de mieux prendre la mesure des démarches opérées par Lambert pour s'inventer un statut au sein des cercles de la mondanité et pour s'imposer en femme d'esprit influente, capable de dicter ses principes et ses valeurs².

² Dans cette perspective, voir Jürgen Siess qui « propose d'analyser la pratique épistolaire, en considérant que l'écriture est ici constituée non par des sentiments mais par des mots, des actes de parole, des éléments verbaux repris aux discours les plus divers, mais aussi que cette écriture contient en elle la possibilité de produire des effets dans le champ culturel de l'époque », dans Jürgen Siess, *Vers un nouveau mode de relations entre les sexes. Six correspondances de femmes des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 14.

I. L'*ethos* ne fait pas la femme

L'identité est avant tout une construction sociale, en constante redéfinition, selon l'image de soi qu'on projette dans les interactions sociales³. Cette présentation de soi est le résultat de la construction rhétorique d'un *ethos* qui s'adapte au discours, à la situation d'énonciation et au locuteur auquel on s'adresse. L'*ethos*, dans le sillage de la tradition aristotélécienne de la rhétorique est, selon Dominique Maingueneau, « une notion discursive, il se construit à travers le discours, ce n'est pas une 'image' du locuteur extérieure à la parole », de ce fait, il est « foncièrement lié à un processus *interactif* d'influence d'autrui » ; il désigne donc « une notion foncièrement *hybride* (socio/discursive), un comportement socialement évalué, qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication précise, intégrée elle-même dans une conjoncture socio-historique déterminée »⁴. Les interrogations de Ruth Amossy sur cette notion permettent en outre de prendre la mesure des enjeux sociaux de cette construction rhétorique :

L'*ethos* est-il le fruit d'une stratégie sciemment mise en place par le locuteur pour persuader l'autre ou le résultat des contraintes qui pèsent sur tout énonciateur dans des cadres sociodiscursifs donnés ? En d'autres termes, le sujet parlant est-il libre d'élaborer une image de soi qui correspond aux visées de son choix ou endosse-t-il, souvent à son insu, celle que lui imposent les règles et les rites de l'échange social ?⁵

Ainsi envisagé, l'*ethos* permet de rendre compte des paradoxes qui régissent les attitudes de Lambert dans la société : une femme aristocrate et mondaine ne peut prétendre être autrice et, de fait, une autrice ne peut légitimer son œuvre auprès du public sans être taxée de ridicule. Pourtant, la correspondance qu'elle entretient est l'occasion pour elle de configurer une identité, ou du moins une image d'elle-même dans l'interaction avec ses différentes fréquentations et dans le cadre des relations mondaines. Il convient, néanmoins, de distinguer les lettres familières et privées des lettres écrites dans le but d'être lues dans le cadre semi-public de la mondanité. À ces lettres, s'ajoutent, sans qu'on puisse les identifier clairement, les lettres dites privées,

³ Ruth Amossy, à la suite d'Erving Goffman, perçoit « l'identité non comme une donnée préexistante qui se manifeste ou se dissimule dans la performance face à l'autre, mais comme quelque chose qui se construit dans l'interaction même », dans Ruth Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, « l'interrogation philosophique », 2010, p. 27. Elle analyse les concepts théorisés par Erving Goffman, *La mise en scène dans la vie quotidienne 1. La Présentation de soi*, Paris, Édition de Minuit, 1973.

⁴ Dominique Maingueneau, « L'*ethos*, de la rhétorique à l'analyse du discours », 2002, <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/textes.html>, p. 7.

⁵ Ruth Amossy, *op. cit.*, p. 41.

qui, après une première lecture par le destinataire premier, sont offertes en lecture à un groupe constituant une sphère semi-privée. Envisager les lettres selon leur destinataire permet d'une part d'étudier le travail discursif du locuteur et d'autre part de comprendre cette construction sociale de l'identité. Puisque la lettre forme un discours adressé à un destinataire dans une situation d'énonciation précise, le locuteur procède toujours à un travail rhétorique propre à élaborer son identité aux yeux de son destinataire, quelle que soit la lecture qui en est faite. Mais les destinations multiples, dans un cercle plus large, révèlent bien que la présentation de soi dans le cadre épistolaire participe d'une sorte de mise en scène de soi qui, de fait, contribue à construire une figure publique reconnue. Dans ses diverses lettres, la marquise se présente en effet selon les conventions qu'on impose aux femmes et respecte les rôles qu'on leur assigne. Cependant, elle compose en arrière-plan une image d'elle en intellectuelle, loin de l'image de la femme passive et déférente qu'on lui prête d'abord et qu'elle met en scène elle-même. En ce sens, elle propose un *ethos* paradoxal, composant une attitude de façade conforme aux règles et à l'opinion, et se présentant, dans le même temps, en femme, en mondaine, en intellectuelle tout à la fois. Si elle refuse d'assumer explicitement son statut d'autrice, elle se plaît néanmoins à se représenter en femme qui prend la plume et affirme ainsi subrepticement une identité sociale.

A. L'art et la manière : une bienséance spirituelle

Lambert s'efforce, d'abord, de se présenter en femme modeste auprès de ceux avec lesquels elle correspond. Dès l'ouverture des lettres qu'elle adresse à Buffier à l'occasion de la Querelle d'Homère, elle se place dans une posture d'infériorité par rapport à son destinataire masculin : « vous me faites trop d'honneur de me juger digne de décider sur des matières si graves. Je sçai demeurer à ma place. Je ne dois que vous écouter et me taire⁶ » et « si je n'ai point répondu juste aux questions que vous m'avez faites, c'est que je n'ai jamais pensé à combattre contre vous ; nos armes ne seraient pas égales⁷ ». Elle met en avant son refus de considérer sa pensée avec sérieux et attend l'approbation masculine avant de se prononcer sur une question littéraire. Lambert se conforme ainsi aux conventions qui exigent des femmes de la modestie et de l'humilité. En ce sens, elle construit son identité sociale, ou du moins l'identité qu'elle veut bien

⁶ Lettre de Lambert à Buffier, *Homère en arbitrage*, Paris, Chez Pierre Prault, 1715, p. 20-21. Les pages seront désormais mentionnées entre parenthèse et précédées de la mention *HA* pour préciser l'ouvrage.

⁷ Lettre de Lambert à Buffier, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 384-385.

présenter à ses destinataires, à partir de l'« *ethos* préalable » qui la détermine. Ruth Amossy définit en effet :

L'« *ethos* préalable » comme l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi [...]. Il comprend la représentation sociale qui catégorise le locuteur, sa réputation individuelle, l'image de sa personne qui dérive d'une histoire conversationnelle ou textuelle, son statut institutionnel et social⁸.

Pour Lambert comme pour toutes les femmes mondaines de l'époque, l'« *ethos* préalable » est avant tout dominé par les conventions et les bienséances auxquelles elles ne doivent pas déroger si elles veulent être intégrées dans la société mondaine. Dans ce cadre et en raison de sa réputation de femme de salon, Lambert se dit incapable de soutenir un débat avec ses correspondants, d'autant plus qu'ils sont des hommes et des intellectuels reconnus. Selon la même logique, elle se plaît à construire une démarche relevant à la fois de la prudence avec laquelle une femme doit composer et de la modestie qu'on lui impose, dans ses écrits dissertatifs, comme dans les *Avis d'une mère à sa fille* : « Sans oser décider ni la définir, m'est-il permis de dire mon sentiment ? » (*AFe*, p. 130) ou dans les *Réflexions sur les femmes* : « si j'ose me servir des termes de Platon » (*RF*, p. 223). La présentation systématique d'elle-même en femme modeste et consciente d'une sorte d'infériorité suggère ainsi qu'elle ne veut pas déroger à son rang de femme. Elle répond aux conventions qui l'obligent à respecter un cadre relationnel défini et elle se représente selon les attendus de la société mondaine très institutionnalisée, acceptant de fait l'« *ethos* préalable » qu'on lui impose. Pour se protéger, elle accepte de se conformer à son rang pour ne pas attirer à elle le ridicule et le déshonneur qui pèsent sur les femmes qui contreviennent aux conventions. Delphine Denis donne une explication à l'attitude des femmes qui, à la fois, évoluent dans les sociétés mondaines et prennent la plume : « cette modestie, *topos* critique de la rhétorique depuis l'antiquité, peut à coup sûr être entendue comme une stratégie d'entrée dans le champ littéraire, particulièrement opératoire pour les femmes qui jouaient gros à tenter ouvertement une carrière » car, pour celles-ci :

[Le] risque [est] double en effet, sur le plan mondain, par le « déclassement » que provoquerait une rupture avec la pratique d'anonymat érigée en norme, et sur le plan littéraire, puisque le spectre de la « femme savante » ou de la « précieuse » hante encore les contemporains de Molière et même de La Bruyère⁹.

⁸ Ruth Amossy, *op. cit.*, p. 73.

⁹ Delphine Denis, *Le Parnasse galant. op. cit.*, p. 133.

Néanmoins, cette affirmation de modestie et de soumission vis-à-vis de la pensée autorisée relève d'une posture énonciative, tout à fait feinte et assumée, et participe de *topoi*. Adeline Cron¹⁰ analyse ainsi la « rhétorique de la réticence » comme une mise en scène oblique de la présentation de soi formulée par les femmes mémorialistes. Elles choisissent de présenter leur écrit comme un défaut, en raison de l'impossibilité à proclamer ouvertement la valeur de leur projet, mais ce défaut ainsi assumé peut se renverser en avantage, voire en qualité. Cette stratégie est, par exemple, développée à la fin ultime des *Avis d'une mère à sa fille*, lorsqu'elle justifie auprès de sa fille l'écriture de ces conseils, en se présentant en femme imparfaite :

Rien de plus humiliant, ma fille, que d'écrire sur des matières qui me rappellent toutes mes fautes ; en vous les montrant, je me dépouille du droit de vous reprendre : je vous donne des armes contre moi, et je vous permets d'en user, si vous voyez que j'ai les vices opposés aux vertus que je vous recommande ; car les conseils sont sans autorité, dès qu'ils ne sont pas soutenus par l'exemple. (*AFe*, p. 134)

Lambert ne peut s'ériger ouvertement en modèle pour sa fille et ne peut présenter comme infaillibles les conseils qu'elle lui adresse : elle insiste donc sur son imperfection mais l'autorisation qu'elle accorde à sa fille d'user contre elle de ses défauts, accompagnée d'une proposition hypothétique, accentue, par antiphrase, sa propre valeur. En effet, la « rhétorique de la réticence » ne doit pas se lire comme un aveu d'infériorité mais elle participe du chleuisme. La marquise use donc de l'« *ethos* préalable » comme d'un simple *ethos* de façade propre à satisfaire la bienséance mais elle le reconfigure à sa guise dans ses échanges épistolaires. Ainsi, Lambert, tout en faisant montre à son correspondant de sa capacité à se jouer des *topoi* féminins, crée des conditions effectives d'échanges et de débats. En effet, les expressions de modestie sont accompagnées, la plupart du temps, d'une affirmation d'autorité : dans deux lettres adressées à Buffier, la modestie ainsi présentée fait figure de passage obligé et précède son opinion personnelle entièrement assumée, voire revendiquée :

Pardonnez moy cette hardiesse, je ne suis que l'écho de ce que j'entens : mais je parlerai de mon chef, quand je vous dirai qu'on ne peut écrire avec plus de justesse & d'agréments. (*HA*, p. 22)

Songez-vous que je ne suis qu'une femme, dont l'esprit, si j'en avois, seroit toujours gêné par les usages, et qu'il doit se cacher sous le voile des bienséances. Mais après

¹⁰ Adélaïde Cron, « Mineur(e)s parmi les mineurs : la rhétorique de la réticence parmi les mémoires féminins », dans *Écrire en mineur au XVIII^e siècle*, Ch. Bahier-Porte et R. Jomand-Baudry (dir.), Paris, « L'esprit des lettres », Desjonquères, 2009, p. 120-135.

avoir payé le tribut que mon sexe doit à la modestie, je vous dirai que vous avez raison¹¹ ¹².

Dans cette logique, elle emploie à plusieurs reprises et auprès de plusieurs locuteurs, l'expression « débauches » pour désigner les réflexions qu'elle développe. Elle recourt à cette formule quand elle exprime une idée audacieuse qui contrevient à la bienséance et elle insiste sur sa hardiesse : « il me semble qu'avec vous, mon cher Sacy, en me mêlant de citer, je franchis les bornes de la pudeur, & que je vous fais part de mes débauches secrettes¹³ », à Buffier : « je m'enhardis avec vous, & je vous fais part de mes débauches littéraires¹⁴ », ou à Choisy : « vous seul êtes le confident de mes débauches d'esprit¹⁵ ». Cette expression devient une sorte de marqueur d'ironie pour tous les discours de modestie que Lambert énonce. Le terme, désignant un excès ou plutôt un dérèglement de l'esprit, suggère son humour : après avoir affirmé un *ethos* de femme inférieure, humble et modeste conforme aux lieux communs sur les femmes, elle affirme ce dérèglement de l'esprit, pour mieux se présenter en femme spirituelle. L'expression revendiquée d'un statut de femme relève donc davantage d'un tour de force dans l'énonciation car elle réussit à se présenter selon deux *ethoi* paradoxaux en même temps. Si l'on considère que toutes les lettres sont écrites à la fois pour son premier destinataire et pour un public plus large, relevant d'une sphère semi-privée propre aux cercles mondains qui gravitaient autour d'eux, Lambert réussit à se présenter en femme convenable et bienséante pour quiconque ne serait attaché qu'aux conventions et en même temps à s'affirmer en femme ayant de l'esprit qui s'octroie un espace de liberté. Lambert crée donc en sur-composition un *ethos* idéal de femme spirituelle. Cet *ethos* idéal, pour qu'il existe, implique forcément un destinataire qui puisse reconnaître ce double jeu : elle cherche une connivence avec celui qui serait capable de discerner l'ironie dans cet *ethos* de façade qui fonctionne comme une demande de reconnaissance. Aussi la démonstration de modestie associée à cette expression de « débauche » participe-t-elle d'une rhétorique qui dévoile par antiphrase son envie de divulguer ses idées : après avoir justifié sa « débauche », elle ordonne à

¹¹ Lettre de Lambert à Buffier, *Œuvres ...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 385.

¹² Les deux lettres de Lambert à Buffier dans *Homère en arbitrage* relèvent bien de cette rhétorique de la réticence, faite pour mieux affirmer ensuite son esprit et ses capacités intellectuelles. Nous n'entrons pas ici dans les détails de l'analyse car *Homère en arbitrage* fera l'objet d'une étude plus approfondie dans la suite du chapitre.

¹³ Lettre de Lambert à Sacy, *Ibid.*, p. 396.

¹⁴ Lettre de Lambert à Buffier, *Ibid.*, p. 385.

¹⁵ Lettre de Lambert à Choisy, *Ibid.*, p. 372.

Sacy « que cette lettre, je vous prie, ne soit que pour vous¹⁶ », elle reproche à Buffier d'avoir montré sa lettre, comme si, dans une rhétorique inverse, elle invitait à divulguer ces « débauches » littéraires et elle désigne Choisy comme l'unique confident de ses « débauches ». Ces propos ironiques cherchent donc à créer une sorte de communauté idéale, fondée sur la reconnaissance du bel esprit, qu'elle invente en arrière-plan. L'*ethos* idéal tel que Lambert le configure est une sorte d'invitation à créer à deux ou à plusieurs une distinction. Pour Anna Jaubert, « les idéaux de ceux qui tiennent la plume, pris dans l'engrenage de la confirmation réciproque, en viennent à composer des figures idéales, celles d'interactants d'un commerce privilégié entre beaux esprits, ou belles âmes¹⁷ ». Les propos qu'elle adresse à La Motte participent aussi de cette connivence, qui, ici, se construit non pas dans un échange avec le destinataire, mais dans une sorte de relation triangulaire avec la duchesse du Maine dont il est question :

Quoi, un style figuré, de l'ironie pour des Bergeres ! vous n'y songez pas, Monsieur ; je suis devenue si simple, que j'aurois pris vos louanges pour des injures, si S. A. S. par sa bonté, la plus aimable de ses qualités, ne m'avoit détrompée. Vous voyez bien qu'il nous faut des louanges moins fines & plus développées.¹⁸

Lambert se plaint de l'usage de l'ironie par La Motte en arguant qu'elle ne peut comprendre l'ironie, en raison de son double statut de femme et de bergère. Ce dernier statut qui correspond à une posture mondaine propre à la Cour de Sceaux et inventée par la duchesse du Maine se transforme ici en une preuve de sa simplicité d'esprit. Mais, dans le même temps, elle use d'ironie puisqu'en insistant sur ses faiblesses, sa modestie et son humilité, elle met sur un piédestal une autre femme, la duchesse du Maine qui l'accompagne. L'ironie relève d'un jeu qui exclut les femmes de l'ironie tout en le recréant à partir de la faculté des femmes à comprendre cette ironie.

La capacité de Lambert de composer un *ethos* singulier se dote également d'enjeux intellectuels. La lettre adressée à la supérieure de la Madeleine de Tresnel en rend compte. Elle présente, en effet, une situation d'énonciation singulière dans le sens où, s'agissant d'un échange entre femmes, la marquise n'est pas tenue de se présenter en inférieure et en modeste selon les conventions en usage. Elle porte par ailleurs sur l'éducation d'une jeune fille – sa petite-fille – élevée au couvent et est donc de l'ordre du privé. Or, Lambert se plaît dans cet échange à user des mêmes *topoi* de modestie et

¹⁶ Lettre de Lambert à Sacy, *Ibid.*, p. 399.

¹⁷ Anna Jaubert, art. cit., en ligne.

¹⁸ Lettre de Lambert à La Motte, dans Antoine Houdar de La Motte, *Lettres de Monsieur de La Motte, de la duchesse du Maine et de la marquise de Lambert*, s.l., 1754, p. 16.

de prudence. Après avoir décrit la dissertation qu'elle élabore dans la lettre comme une commande d'une tierce personne, elle se présente en inférieure par rapport à sa destinataire, comme si celle à qui elle écrivait se devait de l'aider dans cette tâche ardue : « Notre amie, Madame, me prie de donner des conseils pour l'éducation de notre petite-fille ; mais ce seroit de vous que je voudrois les recevoir. Personne n'a des lumieres plus étendues, une raison plus sure, & une pieté plus solide que vous, Madame¹⁹ ». Cette entrée en matière tient de deux démarches complémentaires : d'une part de la rhétorique de la modestie et d'autre part d'une rhétorique de la louange adressée à sa destinataire, qui permettent ensemble de configurer un *ethos* idéal de femmes intellectuelles. Lambert se montre d'abord modeste pour rendre possible une sorte de liberté et d'égalité de ton et d'idées, selon la longue tradition de l'« urbanité »²⁰. Si on considère la lettre de Lambert à la Supérieure de la Madeleine de Tresnel comme une invitation à un débat intellectuel au sujet de l'éducation des jeunes filles, l'« urbanité » prend en effet tout son sens : elle permet de créer une relation équilibrée et équitable, puisque le fait de se minimiser auprès de sa locutrice permet d'attirer à soi un sentiment d'estime et d'indulgence qui permet d'entrer avec sérénité dans un débat intellectuel. En ce sens, l'*ethos* de modestie de Lambert contribue à introduire des valeurs intellectuelles dans le cadre d'enjeux conversationnels plus larges et Lambert montre ici qu'elle ne cherche pas simplement à reconfigurer son identité de femme vis-à-vis des hommes qu'elle fréquente dans le cadre de ses relations mondaines, mais qu'elle cherche à créer une sorte de figure intellectuelle. Dans cette logique, Lambert présente sa destinataire selon des dispositions tout à fait exceptionnelles, grâce à la rhétorique de la louange, soutenue par le rythme ternaire des comparaisons de supériorité. En reconnaissant toutes ces qualités à sa correspondante, Lambert, par mimétisme, suggère qu'elle est elle-même attachée à ces valeurs. Elle compose donc une sorte de communauté idéale entre femmes intellectuelles et

¹⁹ Lettre de Lambert à la Supérieure de la Madeleine de Tresnel, *Œuvres ...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 373.

²⁰ Annick Pasternoster se propose d'étudier « la *urbanitas* comme *conditio sine qua non* de la dispute académique » dans le sens où elle permet de « crée[r] *libertas* et *aequitas*, du moment qu'elle sert à éliminer tout motif de déséquilibre entre ces interlocuteurs qui s'apprêtent à se partager une parole commune » et « un art consciemment instrumental, un art de la conversation afin d'éviter plus particulièrement le reproche d'apparaître '*ineptus*' ». Elle considère ainsi que tout dialogue a besoin d'un pacte conversationnel qui reprenne un ensemble de règles pour gérer la parole. Annick Pasternoster, « Le dialogue humaniste italien : la *urbanitas* comme projection idéale d'une épistémologie humaine » dans A. Montandon (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 79-80. L'urbanité, issue de cette *urbanitas*, participe bien de toutes ces règles tout en les insérant dans le cadre de la mondanité.

respectables, qui contribue à présenter les femmes dans une position singulière dans le champ intellectuel et social.

L'énonciation de Lambert, telle qu'elle la construit, participe d'une sorte d'invention d'un statut à part. En effet, elle assume son rang, lié à sa condition de femme, et ne déroge jamais aux conventions qui l'obligent ; néanmoins, à partir de cet « *ethos* préalable » et imposé, elle fonde un *ethos* idéal, grâce à la connivence qu'elle recherche auprès de ses interlocuteurs. Elle crée donc peu à peu une figure de femme spirituelle et intellectuelle qui recompose à la fois son identité et son statut car, en femme mondaine, elle façonne une sorte d'espace singulier où l'esprit domine.

B. La modestie : une scène inventée pour soi

La présentation de Lambert en tant qu'autrice participe, de la même manière, à cet « *ethos* préalable ». Elle ne déroge pas aux conventions sociales, très contraignantes à l'époque pour les femmes qui prenaient la plume, en restant dans une attitude très modeste et humble vis-à-vis de sa production écrite et parfois publiée. Elle concerne trois postures qu'Adeline Gargam a analysées comme des invariants de la présentation que les femmes d'Ancien Régime font de leurs œuvres : l'affirmation de l'utilité de leur production, la dénégation ou la dépréciation systématique de leur œuvre et l'aveu d'une écriture en dilettante²¹. Néanmoins, ces attitudes auxquelles Lambert se conforme, loin de correspondre à des spécificités féminines, telles qu'elles sont souvent conçues, répondent à des règles institutionnalisées par la société et les hommes. Lambert se montre en effet très respectueuse des conventions sociales et des règles qui dominent lorsqu'elle traite de son activité littéraire : elle tâche sans cesse de minimiser à la fois ses écrits et son activité d'écriture. Elle refuse, de fait, d'être envisagée comme une véritable autrice, en niant toute vocation esthétique et littéraire, mais elle insiste, au contraire, sur le *topos* du divertissement propre au loisir mondain. Dans sa réponse à la lettre que Saint-Hyacinthe lui avait envoyée concernant la traduction des *Réflexions nouvelles sur les femmes* en anglais, elle insiste sur la dimension ludique de son activité grâce au champ lexical du loisir et de l'amusement :

Quant aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & dont je vous remercie, j'eus un cruel chagrin lorsqu'on les imprima. [...] Si j'avois su que Messieurs les Anglois eussent honoré un si médiocre écrit de l'impression, je vous l'aurois envoyé tel qu'il est ; craignant moins ce qui se peut dire dans un país étranger, que le bruit qui se fait autour de moi. Je n'ai jamais pensé, Monsieur, qu'à être ignorée, & à demeurer dans

²¹ Adeline Gargam, *op. cit.*, p. 272-277.

le néant où les hommes ont voulu nous réduire. Renvoyée à moi-même, j'ai pensé à tirer de moi seule toute ma force, mes appuis et mes amusements. Les Avis que l'on a fait imprimer, je les avois faits pour moi, avant que de les faire passer à mes enfans. [...] *Je suis très fâchée* que ces amusemens de mon loisir ayent été connus par l'infidélité d'un ami à qui je les avois confiés. Vous voulez bien, monsieur, que je vous prie de *faire mes remerciemens* au traducteur. Quoique *je sois très fâchée* que cela soit connu, je ne puis m'empêcher de lui *savoir bon gré* du cas qu'il paroît faire d'un si médiocre ouvrage.²²

Elle procède ainsi à une légitimation et à une justification de son œuvre en insistant sur les caractéristiques dites féminines de l'écriture et sur la composition en dilettante. Elle revendique alors une écriture en amatrice, propre au goût mondain, loin des prétentions des doctes ou des intellectuels. Cependant, la situation d'« être ignorée » et de « demeurer dans le néant où les hommes ont voulu [la] réduire », qu'elle affirme être la sienne au moment où ses œuvres sont publiées, suggère de sa part une attitude ambiguë vis-à-vis du champ social et du public. Elle développe en effet un jeu rhétorique ambivalent : elle explique le « cruel chagrin » qu'elle a d'abord ressenti tout en avouant qu'elle se sent peu touchée par la réputation qui découlerait de la publication en Angleterre. Mais, sa réaction et les remerciements qu'elle adresse aux traducteurs prouvent bien que ce n'est qu'une conformité de façade et d'apparence. En effet, la répétition de l'expression « je suis très fâchée » fonctionne comme un marqueur d'ironie, d'autant plus que l'expression de ce sentiment est toujours suivie d'une marque de reconnaissance envers le traducteur qui a offert à son œuvre une nouvelle publicité. Lambert construit ainsi une sorte de double jeu qui lui permet à la fois de légitimer son œuvre, dans les bornes autorisées pour les femmes et de s'assumer en femme indépendante qui se joue des conventions. Dans la même perspective, elle remercie Monsieur **** pour les louanges qu'il lui a adressées : « Vous m'avez fait grace en faveur de mon sexe : j'ai surpris votre approbation. On n'attend rien de nous, et l'on ne nous demande que des agrémens ; on nous quitte du reste. Mais vous ignorez que depuis longtems, j'ai fait l'impossible pour n'être pas imprimée²³ ». Elle insiste d'abord sur la spécificité de son genre : son sexe l'oblige à remercier son locuteur pour avoir accordé de l'intérêt à un écrit qui ne devait pas être lu en raison même de son sexe. Néanmoins, l'unique objet de cette lettre est de remercier celui qui a témoigné son intérêt pour les *Réflexions nouvelles sur les femmes* qui venaient de paraître. Elle semble relever davantage d'un *ethos* mondain, loin à première vue de questions

²² Lettre de Lambert à Saint-Hyacinthe, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 423-424. C'est nous qui soulignons.

²³ Lettre de Lambert à Monsieur ****, *Ibid.*, p. 410.

littéraires : « J'avais prié M. l'Abbé Alary, Monsieur, de vous faire de ma part de très sincères remerciemens ; mais cela ne suffit pas à ma reconnaissance : vous voulez bien qu'elle passe directement de vous à moi²⁴ ». La mention d'Alary fonctionne comme un « laissez-passer » pour Lambert auprès de son destinataire qu'elle ne semble pas connaître personnellement : la marquise se sert ainsi de ses connaissances pour mieux asseoir sa réputation auprès d'un cercle plus large et en ce sens, elle insiste sur son *ethos* mondain. Mais, au-delà des justifications qu'elle développe en arguant qu'elle refusait la publication et qu'elle ne s'attendait pas à être jugée en tant qu'autrice, Lambert s'évertue à se placer dans une posture de modestie face à celui qui la loue pour mieux le louer en retour : « Mais vous seriez, Monsieur, très capable de rassurer ma timidité par votre approbation. Je suis payée au-delà de mes espérances, dès que vous voulez bien me donner une place aussi honorable dans votre estime. J'en fais tout le cas qu'elle mérite.²⁵ » Lambert se plaît, en tant que femme ayant pris la plume, à se montrer dépendante du jugement de son interlocuteur. Or, ayant été louée et estimée par ce dernier, l'insistance de Lambert sur son infériorité, usant du *topos* éculé de l'humilité féminine, renforce plutôt son esprit et sa facilité à complimenter, créant de fait une sorte d'égalité, fondée sur l'art de la louange. La justification de son activité d'écriture passe donc entièrement par une affirmation de la légitimité de son *ethos* mondain. Mais elle continue de nier catégoriquement l'idée d'une œuvre faite pour la publication : « Je respecte & redoute le public ; je n'ai jamais voulu d'autres spectateurs qu'un très petit nombre d'amis estimables : voilà mon théâtre ; nous autres femmes, nous ne sommes faites que pour être ignorées²⁶ ». Néanmoins, la métaphore théâtrale qu'elle utilise et qu'elle file pour insister sur cette destination étroite participe dans le même temps de l'invention d'un nouveau public, légitime par rapport aux conventions sociales et soumis à son autrice. En effet, ce « théâtre » renvoie d'abord à son salon, puis aux cercles de mondanité qu'elle fréquente et qui cherchent à lire son œuvre, grâce à une diffusion manuscrite. Elle sait donc pertinemment que son traité est diffusé dans l'espace du salon et, au-dehors, parmi ses habitués, en dépit des formules de bienséance qu'elle se plaît à développer. Par la métaphore théâtrale, elle suggère aussi qu'elle a conscience de l'importance du *theatrum mundi* dans la vie sociale. Elle accepte d'endosser des rôles qu'on impose aux femmes mais les configure selon ses propres

²⁴ *Ibid.*, p. 410.

²⁵ *Ibid.*, p. 410-411.

²⁶ *Ibid.*, p. 410.

valeurs et elle réussit à imposer les enjeux qui lui tiennent à cœur. Elle opère une sorte de renversement dans le sens où l'écriture, mal vue pour les femmes, devient une sorte de ressource pour renforcer sa légitimité mondaine et son *ethos* de femme spirituelle. En outre, son refus d'être considérée comme une autrice, couplé à son art de reconfigurer pour elle un public, participe à la création d'un statut à part en tant que « femme de plume ». En effet, Lambert profite de son commerce épistolaire pour se présenter en « passeuse » d'idées nouvelles ou de réflexions sur la société. Dans cette démarche, elle répond à Mme de Saint-Hyacinthe qui lui demande l'envoi d'un nouveau texte, après la lecture qu'elle a faite des *Réflexions sur les femmes* :

Vous n'êtes pas faite, madame, pour demander une chose deux fois. C'est assez de savoir que vous la souhaitez : on est payé d'avance, et avec usure, par le plaisir de vous la donner. Je n'en connaîtrais point de plus grand, si ce n'est celui de vous prévenir ; mais ce que vous voulez de moi est si peu de chose, que je croyais que la lecture, que vous avez souffert qu'on vous en fit, devait vous suffire. Je vous envoie donc, madame, ce petit écrit.²⁷

Outre les éléments de politesse habituels et l'usage du *topos* de modestie, Lambert envoie, avec plaisir, la lettre qu'elle avait auparavant adressée à la supérieure de la Madeleine de Tresnel sur l'éducation d'une jeune demoiselle. Lambert se plaît ainsi à faire elle-même circuler ses écrits, acceptant la figure d'autorité qu'on lui prête²⁸ : « Vous y verrez une grand-mère qui use de ses droits. J'espère qu'en exerçant les vôtres sur mademoiselle votre fille, elle y répondra si bien, qu'elle se rendra digne de vous²⁹ ». L'*ethos* de modestie de la femme qui prend la plume consiste donc en un respect des conventions sociales et de leur artifice mais Lambert se plaît à se légitimer avant tout en femme mondaine, voire en femme intellectuelle, pour ensuite créer pour elle une scène qu'elle maîtrise et un public qui lui est acquis. Finalement, l'expression ironique de « débauche d'esprit » que Lambert adresse à Choisy lorsqu'elle lui confie son manuscrit des *Réflexions sur les femmes* peut être lue comme une revendication de penser librement et à rebours des idées communes pour mieux s'imposer en bel esprit libre, indépendant du champ littéraire institutionnalisé. Choisy a en effet composé pour la marquise, qui l'exhortait à lui raconter sa vie, *Mémoires de madame la comtesse des Barres, à madame la marquise de Lambert*³⁰, un écrit iconoclaste dans lequel il décrit ses conquêtes féminines lorsqu'il se travestit. En contrepartie, il la sollicite pour qu'elle

²⁷ Lettre de Lambert à Mme de Saint-Hyacinthe, *Œuvres...*, Ganeau, 1748, *op. cit.*, p. 243.

²⁸ Cette lettre fait d'ailleurs partie de la liste des œuvres que Lambert avoue : elle assume ainsi la réussite de cette lettre et peut-être même une sorte de littérarité qui justifie sa circulation.

²⁹ *Ibid.*, p. 243.

³⁰ Ce texte est aujourd'hui appelé *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*.

écrive ses avis sur les femmes. Lambert, ayant conscience de déroger aux bienséances, développe les *topoi* rhétoriques pour minimiser la portée de son œuvre : elle n'a pas eu le temps de perfectionner le « petit ouvrage qu' [il lui avait] fait faire » car « des sentiments plus sérieux occupent [s]on âme, et des affaires plus importantes [s]on loisir »³¹. Elle conclut alors sa lettre par cette sollicitation : « je demande à votre amitié et à votre fidélité que ce petit écrit ne sorte jamais de vos mains : vous seul êtes le confident de mes débauches d'esprit³² ». Le terme de « débauche d'esprit » est ici encore plus significatif en comparaison des débauches dont se rendait coupable l'abbé de Choisy ; Lambert crée ainsi un effet de connivence entre eux car les débauches de l'esprit semblent être jugées aussi condamnables pour une femme que celles du corps pour un homme. Dans ce contexte, Lambert, en prenant la plume, a conscience du risque qu'elle prend vis-à-vis de la bienséance et, de ce fait, insiste sur le dilettantisme de son activité et minimise à première vue l'enjeu polémique de ses idées, pour se protéger des accusations qu'elles susciteraient. Mais, face à Choisy qui contrevient régulièrement aux bienséances, cette attitude se révèle ironique et participe d'une sorte de critique des conventions sociales. Les *Réflexions sur les femmes*, comportant une dimension satirique, dénoncent en effet le ridicule qui accable les femmes savantes et les autrices³³.

La marquise se complaît finalement dans une situation singulière car elle recherche toujours une légitimité dans le monde en tant que femme, en tant que mondaine et en tant qu'autrice mais, dans le même temps, elle jouit d'une certaine réputation dans le monde au point d'assumer le statut de femme indépendante, spirituelle et intellectuelle. Ce triple *ethos* constitue bien sa singularité car il lui permet d'assurer sa liberté et son indépendance vis-à-vis des conventions qui l'obligent pourtant. En effet, elle se présente toujours en femme consciente des règles de société auxquelles elle ne déroge jamais, mais qu'elle configure ou qu'elle interprète selon ses propres règles et selon les avantages qu'elle peut en tirer, dans les domaines à la fois mondains, sociaux, esthétiques, littéraires et philosophiques, qu'elle ne sépare jamais.

³¹ Lettre de Lambert à Choisy, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 371.

³² *Ibid.*, p. 372.

³³ Cette question sera abordée en détail dans le dernier point du chapitre suivant.

II. Jeux de pouvoir et réseau politique avec Fénelon

L'échange épistolaire entre Lambert, Fénelon et Sacy, qui a vraisemblablement eu lieu entre le mois de janvier 1710 et la mort de Fénelon, rend compte des différents enjeux du commerce épistolaire et des différentes démarches mises en place pour construire un échange durable. Sacy semble avoir été l'initiateur de cette relation épistolaire de plusieurs années entre la marquise, femme du monde célèbre et influente, et l'archevêque de Cambrai, dont la disgrâce et l'exil forcé n'effacent pas l'immense réputation parmi les beaux esprits mondains. Lambert et Fénelon se connaissaient mais rien ne permet de mesurer les liens véritables qui les unissaient avant cet échange : une seule lettre, datée du 10 août 1704, envoyée par Fénelon à la marquise, renseigne en effet sur leur relation, courtoise et très formelle :

Je reçois, Madame, avec une espece de honte la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Des louanges du prix des vôtres ne doivent point être prodiguées, et elles touchent trop mon amour-propre. Elles donnent une trop forte délectation. Permettez-moi de vous dire que je suis en peine de votre passé, et que je m'y interesse tres vivement. Je suis pour toujours avec le zèle le plus respectueux, Madame, votre très humble, et très obeissant serviteur.³⁴

La marquise semble avoir une solide réputation et Fénelon, à Cambrai, soigne cette relation. En revanche, Sacy et Lambert sont déjà des amis très proches et Sacy et Fénelon entretiennent des liens solides en tant qu'académiciens depuis l'élection de Sacy en 1701. En 1703, Sacy publie un *Traité de l'amitié*³⁵ dont l'épître dédicatoire adressée à Lambert rend compte des sentiments qui les lient et des habitudes mondaines qu'ils partagent. Il envoie d'ailleurs cet ouvrage à Fénelon³⁶ pour avoir son avis³⁷. Un sentiment de profond respect mutuel les unit par ailleurs : Sacy prononça l'éloge funèbre de Fénelon à l'Académie française. L'idée d'une affinité d'esprit préexistait donc déjà, en amont de la correspondance réelle qui se construit à partir de 1710. Néanmoins, le *corpus* des lettres est fragmentaire : le volume des *Correspondances* de

³⁴ Je remercie Catherine Volpillac-Augier qui a découvert le fac-similé de cette lettre, mise en vente par Drouot. La transcription de la lettre, encore inédite, est proposée en annexe.

³⁵ Sacy, *Traité de l'amitié*, Paris, Jean Moreau, 1703.

³⁶ Lettre de Sacy à Fénelon du 26 janvier 1703, dans François de Fénelon, *Correspondance, Les nouvelles controverses, 1703-1707*, Genève, Droz, 1990, tome XII, p. 8-9.

³⁷ Plusieurs lettres de Fénelon à Sacy témoignent de leurs échanges et du débat à ce sujet qui les a occupés pendant quelques mois : lettre du 23 mars 1703, *Ibid.*, p. 16-23 ; lettre du 10 octobre 1703, *Ibid.*, p. 72 ; lettre du 28 octobre, *Ibid.*, p. 72-73.

Fénelon mentionne l'existence notamment de deux lettres adressées à Lambert et datées du 30 janvier 1713³⁸ et du 10 août 1714³⁹ qui ont été perdues et certaines lettres de Fénelon se présentent comme des réponses à Lambert ; or, les lettres de la marquise sont inconnues. Par ailleurs, aucune lettre n'est connue après la mort du Duc de Bourgogne, qui a pu pourtant être un tournant dans les relations entre l'archevêque de Cambrai et la marquise. Ces lettres sont toutefois exemplaires de la relation qu'a pu entretenir Lambert avec Fénelon. Le commerce épistolaire au-delà des codes de la sociabilité et des échanges cordiaux révèle en outre des enjeux politiques et des rivalités entre les cercles.

A. La création d'un réseau par la correspondance

L'échange s'ouvre sur une lettre de Fénelon à Sacy, datée du 12 janvier 1710, dans laquelle il raconte qu'il vient de « lire le manuscrit de madame la marquise de Lambert, qu'[il lui a] confié » et à la fin de laquelle il remercie la principale intéressée : « Je vous serai très obligé si vous voulez lui dire combien je suis reconnaissant de la bonté qu'elle a eue d'agréer que vous me confiassiez cet écrit »⁴⁰. L'échange du manuscrit engage Fénelon à écrire et à complimenter Sacy, l'intermédiaire, ainsi que l'autrice, Lambert, selon les coutumes mondaines de la politesse. La marquise se doit en retour de répondre à l'archevêque de Cambrai pour le remercier des éloges qui lui sont adressés. Le manuscrit fonctionne comme un moyen fort utile pour envoyer, en toute légitimité, des lettres aux personnes qui ne font pourtant pas partie de son réseau initial. Entre 1704, date de la première lettre retrouvée, et 1710, quand s'engage cet échange, il semblerait que la marquise et l'archevêque n'aient entretenu aucun lien : le manuscrit a ici une fonction très utilitaire, envoyé pour initier un échange épistolaire. Une fois que Lambert a remercié Fénelon pour ses compliments au sujet des *Avis d'une mère à son fils*, ce dernier lui répond :

Je devais déjà beaucoup, madame, à M. de Sacy, puisqu'il m'avait procuré la lecture d'un excellent écrit ; mais la dette est bien augmentée, depuis qu'il m'a attiré la très obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ne pourrais-je point enfin, madame, vous devoir à vous-même la lecture du second ouvrage ?⁴¹

³⁸ François de Fénelon, *Correspondance...*, tome XVI, *op. cit.*, p. 129.

³⁹ *Ibid.*, p. 383.

⁴⁰ Lettre de Fénelon à Sacy du 12 janvier 1710, François de Fénelon, *Correspondance...*, tome XIV, *op. cit.*, p. 193-194.

⁴¹ Lettre de Fénelon à Lambert du 2 février 1710, dans *Ibid.*, p. 203.

Le terme « dette » exprime la réalité des relations mondaines : recevoir des compliments d'un mondain oblige à répondre selon les exigences mondaines de la politesse et des compliments. Fénelon, en ce début de relation épistolaire, utilise donc la logique du don et de l'échange matériel d'ouvrage pour entretenir le lien et accroître l'intérêt que Lambert lui porte en lui demandant directement de partager avec lui les *Avis d'une mère à sa fille*. La marquise, cependant, ne se précipite pas et ne répond pas tout de suite à la sollicitation de Fénelon, puisque cet envoi n'est mentionné que dans une lettre datée de mai 1711⁴², plus d'un an après cette requête. Pourtant, les liens ont été maintenus : elle adresse une lettre de vœu, aujourd'hui disparue, à l'archevêque au début de l'année 1711. La réponse de Fénelon rend compte de l'intérêt des deux protagonistes à conserver un échange :

Je ressens, Madame, comme je le dois, les marques de bonté dont vous m'honorez. Je ne compte sur aucun autre mérite que sur celui d'une reconnaissance parfaite. Que ne puis-je ajouter à cette bonne volonté quelque preuve de la sincérité avec laquelle je suis rempli de tous les sentiments qui vous sont dûs ! Les souhaits que je fais pour vous par rapport à la nouvelle année sont grands.⁴³

Les marques appuyées de politesse montrent une stratégie des deux parts pour conserver ce lien. La courte lettre de Fénelon du 7 mai 1711 prouve que le don de manuscrit est vu comme le moyen le plus utile pour créer des liens :

Je ne méritais point, Madame, un remerciement pour avoir écrit deux mots selon mon cœur. Tout ce qu'on pense de respectueux pour votre personne vous est dû. Mais je dois un vrai remerciement à M. de Sacy qui m'a assuré de nouvelles marques de votre bonté, et qui m'engage à vous renouveler les assurances du respect avec lequel je serai pour toujours votre très humble et très obéissant serviteur⁴⁴.

Fénelon joue ici avec les conventions des remerciements en répétant deux fois ce terme, une première fois pour souligner le caractère illusoire et artificiel des remerciements envoyés en réponse à une simple lettre mondaine et une deuxième fois pour accentuer sa reconnaissance d'avoir reçu, de la part de Sacy, le manuscrit qu'il souhaitait. Néanmoins, une simple allusion, dans une logique de sous-entendu, suffit à rendre compte de l'échange matériel de l'écrit de Lambert. Malheureusement, ni la réponse de Lambert, ni la lettre de Fénelon exprimant ses réactions de lecture ne nous sont parvenues. Il faut donc se contenter des marques de politesse et de reconnaissance vis-à-vis d'un échange qui reste pour l'heure seulement matériel.

⁴² Lettre de Fénelon à Lambert du 7 mai 1711, dans *ibid.*, p. 370.

⁴³ Lettre de Fénelon à Lambert du 20 janvier 1711, dans *ibid.*, p. 320.

⁴⁴ Lettre de Fénelon à Lambert du 7 mai 1711, dans *ibid.*, p. 370.

Ce commerce épistolaire se construit donc autour de trois figures, fondant une sorte de « relation triangulaire » telle que la nommait Roger Marchal⁴⁵. Le rôle de Sacy dans cet échange est singulier dans le sens où il se présente d'abord comme un intermédiaire entre Fénelon et Lambert, qui, par bienséance, ne faisait pas circuler elle-même ses œuvres. La marquise rappelle, dans un jeu antithétique, les conventions interdisant aux femmes toute activité littéraire : « je n'aurais jamais consenti, Monseigneur, que M. de Sacy vous eût montré les occupations de mon loisir⁴⁶ » et affiche une modestie et un dénigrement de son œuvre, la réduisant à une seule activité de loisir, propre à la société mondaine. Par-là, elle contraint son interlocuteur à ne pas entrer dans des débats littéraires ou philosophiques mais à rester dans des échanges purement mondains qui s'intéressent aux belles lettres sur un ton qui se veut toujours enjoué. Les remerciements, par allusion, pour le deuxième envoi doivent être certainement lus selon cette logique. Néanmoins, cet échange, placé sous le signe de la mondanité, est surtout le moyen de créer un réseau entre le cercle de Lambert et le réseau de Fénelon, ce qui fait dire à Roger Marchal que l'envoi des *Avis d'une mère à son fils* n'est qu'« un prétexte à resserrer les liens entre l'Hôtel de Nevers et le milieu de Fénelon »⁴⁷. La première lettre que Lambert envoie à Fénelon suggère cette ambition car elle termine sa missive en se mettant en scène dans son cercle mondain : « Nous sommes ici dans une société très unie sur la sorte d'admiration que nous avons pour vous. Combien de fois, dans nos projets de plaisir, nous sommes-nous promis de vous aller porter nos respects !⁴⁸ ». Le passage d'un « je » à un « nous » et l'adverbe « ici », fonctionnant comme un déictique, construisent un espace partagé par Lambert et son cercle dans lequel Fénelon est présent en raison de l'admiration qu'il suscite. La phrase exclamative et la locution « combien de fois » créent une sorte de récurrence qui accentue l'admiration et qui prouve un lien solide avec Fénelon. La lettre comble ainsi une absence en intégrant Fénelon à la société de Lambert. Il répond de la même façon au jeu de l'absence :

Je n'oserais me flatter d'aucune espérance d'avoir l'honneur de vous voir en ce pays, dans un malheureux temps, où il est le théâtre de toutes les horreurs de la guerre ; mais dans un temps plus heureux, une belle saison pourrait vous tenter de curiosité pour cette

⁴⁵ Roger Marchal, *Madame de Lambert et son milieu*, op. cit., p. 162.

⁴⁶ Lettre de Lambert à Fénelon du janvier 1710, dans *Correspondance*, t. XIV, op. cit., p. 194.

⁴⁷ Roger Marchal, op. cit., p. 162.

⁴⁸ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] janvier 1710, dans *Correspondance*, t. XIV, op. cit., p. 195.

frontière. Vous trouveriez ici l'homme le plus touché de cette occasion, et le plus empressé à en profiter.⁴⁹

Mais, sous la plume de Fénelon, l'absence est intensifiée par l'allusion à la guerre qui fait rage près de Cambrai, avec l'expression « théâtre de toutes les horreurs de la guerre », et qui rend impossible toute visite auprès de lui. Cela accentue donc son sentiment d'exil par rapport au salon de Lambert qui ne peut que lui donner des marques de respect.

B. Des rivalités entre les lignes

Le commerce épistolaire s'organise autour de l'échange de manuscrits. Il convient donc, pour entretenir le lien que les scripteurs viennent de créer, de débattre sur le manuscrit. Néanmoins, Lambert, par sa posture de femme mondaine modeste qui refuse d'être assimilée à une autrice, oblige Fénelon à user de stratégies pour parler de l'œuvre sans la juger. Deux dimensions sont privilégiées : la discussion autour d'une culture commune et d'intérêts littéraires partagés, créant ainsi une société de bel esprit, et la présentation de soi en homme ou femme respectant les bonnes mœurs, établissant de la sorte une communauté d'honnêtes gens.

Sur le plan littéraire, Fénelon, dans sa première lettre, loue le texte de Lambert, comme il est attendu dans ce genre de lettres de remerciements : « Tout m'y paraît exprimé noblement et avec beaucoup de délicatesse » et il finit son éloge en flattant l'autrice elle-même : « Jugez, Monsieur, par l'impression que cet ouvrage fait sur moi, ce que je pense de cette digne mère »⁵⁰. Mais la dimension littéraire est ici minimisée puisqu'il s'agit simplement de louer le style d'expression de la marquise et la personne qui a pris la plume. Il laisse le texte de Lambert dans l'espace de la mondanité, comme elle le souhaite, et respecte les bienséances. En revanche, dans cette lettre, il loue Sacy en tant qu'auteur et essaie de construire avec lui une sorte de communauté d'écrivains : « En lisant cette instruction, je me suis souvenu du Panégyrique de Trajan, que vous m'avez fait relire avec tant de plaisir en français. » La traduction du *Panégyrique de Trajan* n'est pas nouvelle puisqu'elle a sans doute été publiée en 1709 mais Fénelon ne manque pas de louer Sacy sur ses ouvrages passés. Il termine sa lettre en lui témoignant sa curiosité pour ses travaux en cours :

⁴⁹ Lettre de Fénelon à Lambert du 2 février 1710, dans *ibid.*, p. 203.

⁵⁰ Lettre de Fénelon à Sacy du 12 janvier 1710, dans *ibid.*, p. 193-194.

Peut-on vous demander ce que vous faites maintenant aux heures que vous dérobez aux occupations publiques ?
« Quid nunc te dicam facere in regione Pedana ?
Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat ? »⁵¹

Fénelon montre ainsi à Sacy son intérêt pour ses compositions et lui rappelle les échanges qu'ils avaient eus concernant ses travaux précédents. Les vers latins d'Horace qu'il cite lui permettent ainsi de créer une sorte de communauté entre hommes de lettres, savants, et par-là, il écarte Lambert de cette relation : selon les bienséances en vigueur, une femme mondaine n'avait pas à connaître le latin. Néanmoins, la marquise répond, dans sa lettre de février 1710 à la lettre que Fénelon avait adressée à Sacy, prouvant que le commerce se faisait bien dans un cercle plus large : Fénelon parlait des « louanges que Pline donne à son empereur⁵² » et elle se plaint, dans une logique mondaine de l'antithèse, des louanges qu'il a faites à son propos en convoquant elle aussi Pline : « Le reproche que Pline faisait à son siècle, et qu'on pourrait avec assez de justice faire au nôtre, ne tombera point sur moi. Il dit que, *depuis qu'on méprise la vertu, on néglige la louange*⁵³ ». Elle affirme ainsi, en faisant preuve d'esprit et de culture antique, qu'elle est à la hauteur de la communauté d'esprit qu'il a construite avec Sacy : étant capable de répondre à ses louanges en s'appuyant sur sa culture antique, elle l'oblige à l'intégrer à sa communauté.

La morale, par ailleurs, permet de créer une sorte d'affinité entre les interlocuteurs. Fénelon loue les mérites de la composition de Lambert et c'est bien la morale, dans le sens des bonnes mœurs, et l'utilité des conseils de la mère à son fils qui « [le] touch[ent] le plus. On y trouve du sentiment avec des principes ; [il] y voi[t] un cœur de mère sans faiblesse. L'honneur, la probité la plus pure, la connaissance du cœur des hommes, règnent dans ce discours⁵⁴ ». Les réponses de Lambert sont de deux ordres. D'abord, elle minimise ses qualités et les vertus qu'il a lues dans les *Avis* en se plaçant sous son patronage :

Je n'aurais jamais consenti [...] que M. de Sacy vous eût montré les occupations de mon loisir, si ce n'était vous mettre sous les yeux vos principes, et les sentiments que j'ai pris dans vos ouvrages. Personne ne s'en est plus occupé, et n'a pris plus de soin de se les rendre propres. Pardonnez moi ce larcin, Monseigneur ; voilà l'usage que j'en ai su faire. Vous m'avez appris que mes premiers devoirs étaient de travailler à former l'esprit et le cœur de mes enfants. J'ai trouvé dans *Télémaque* les préceptes que j'ai

⁵¹ *Ibid.*, p. 195. La citation latine est d'Horace, *Épîtres*, I, IV, v. 2-3.

⁵² *Ibid.*, p. 195.

⁵³ Lettre de Lambert à Fénelon, [?] février 1710, *ibid.*, p. 203.

⁵⁴ Lettre de Fénelon à Lambert du 12 janvier 1710, dans *ibid.*, p. 194.

donnés à mon fils, et dans l'*Éducation des filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne. Je n'ai de mérite que d'avoir su choisir mon maître et mes modèles.⁵⁵

Si j'avais quelque chose de bon, quelque tour dans l'esprit, quelque sentiment dans le cœur, c'est à vous, Monseigneur, que je le devrais, c'est vous qui m'avez montré la vertu aimable, et qui m'avez appris à l'aimer, pénétrée de vos bontés et d'admiration pour vos vertus.⁵⁶

En effet, elle fait preuve de modestie en ne reconnaissant pas toutes les qualités qu'il a soulignées dans ses œuvres mais, au contraire, en les lui attribuant en retour. Roger Marchal analyse cela comme un aveu de la part de Sacy et de Lambert de « leur appartenance à l'école de vertu créée par le précepteur du Duc de Bourgogne⁵⁷ ». Par-là, elle retourne les louanges vers celui qui les a d'abord énoncées, selon une logique de politesse assez éculée. En procédant de la sorte, elle crée une communauté fondée sur le partage des valeurs et des principes les meilleurs qui soient. Ensuite, elle mentionne les louanges qu'il a avancées à son sujet et dévoile, dans le même temps, leur artifice : « quel danger, Monseigneur, pour l'amour-propre, que des louanges qui viennent de vous ! Je les tournerai en préceptes ; elles m'apprennent ce que je dois être, pour mériter une estime qui ferait la récompense des plus grandes vertus⁵⁸ ». Dans la lettre de janvier 1710, elle se place encore sous son autorité en acceptant l'idée qu'elle est son inférieure et qu'elle se doit de lui ressembler. Mais, dans la lettre de février de la même année, elle fait mine d'être contrariée : « M. de Sacy, Monseigneur, m'a traitée en personne faible, il a cru que, pour me soutenir, j'avais besoin de louanges, et qu'en me montrant celles que vous me prodiguez, c'était un engagement à me les faire mériter⁵⁹ ». Elle montre ainsi qu'elle n'a pas besoin de louanges et que la rhétorique habituellement servie pour engager à se comporter bien ne fonctionne pas avec elle : « Mais comme ce qui part de vous ne peut être un piège, loin de me gêner, elle m'a fait un effet tout contraire ; elle m'a très sincèrement humiliée, et je sais que vous louez en moi, non ce qui y est, mais ce qui devrait y être⁶⁰ ». Elle se plaint des pratiques codifiées en insinuant qu'elle vaut mieux que cela parce qu'ensemble ils ont dépassé les relations mondaines habituelles et superficielles. Ainsi, en jouant avec les coutumes mondaines, elle fait preuve d'esprit et révèle qu'au-delà de la morale et des bonnes

⁵⁵ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] janvier 1710, dans *ibid.*, p. 194-195. Cet extrait sera analysé dans le chapitre suivant non plus selon la logique épistolaire qui la commande mais comme une rhétorique de légitimation d'un statut de femme auteure.

⁵⁶ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] février 1710, dans *ibid.*, p. 203.

⁵⁷ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 164.

⁵⁸ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] janvier 1710, dans *ibid.*, p. 195.

⁵⁹ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] février 1710, dans *ibid.*, p. 203.

⁶⁰ *Ibid.*

mœurs qu'ils ont en commun, elle est à la hauteur d'un échange intellectuel. Étant un esprit digne de Fénelon, elle se permet alors de répondre à un commentaire qu'il a fait à propos de son œuvre. Elle réengage la discussion dans le domaine littéraire en débattant avec lui et en s'octroyant la meilleure façon de penser. Fénelon disait ainsi à Sacy : « Je ne serais peut-être pas tout à fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui ; mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue et modérée ». ⁶¹ Elle s'empresse de lui rétorquer :

J'ai la hardiesse de croire que je penserais comme vous sur l'ambition ; mais les mœurs des jeunes gens d'à présent nous mettent dans la nécessité de leur conseiller, non pas ce qui est le meilleur, mais ce qui a le moins d'inconvénients ; et ils nous forcent à croire qu'il vaut mieux occuper leur cœur et leur courage d'ambition et d'honneurs, que de hasarder que la débauche s'en empare. ⁶²

Lambert, d'abord par politesse et en usant du *topos* de l'infériorité féminine, se place du côté de Fénelon et lui donne raison quant au désaccord qu'il avait souligné. Mais la suite de son propos, sans s'engager dans l'énonciation et en restant dans la généralité d'un « nous » qui peut correspondre à tout un chacun, suggère qu'elle connaît mieux la société et les mœurs de son époque. Elle justifie son propos : elle n'a peut-être pas raison du point de vue de la morale absolue, mais elle a composé son écrit pour être utile et pour aider son fils. En ce sens, elle a su se montrer plus habile que Fénelon dont les *Aventures de Télémaque* lui ont valu la disgrâce et qui se sont révélées moins utiles. La lettre suivante semble donner le point final du débat, mais se formule dans une autre tonalité : elle loue encore le mérite de Fénelon mais elle lui rappelle, dans le même temps, sa situation d'exilé :

Combien de fois, dans la calamité publique, dans de si grands malheurs, si bien sentis, et d'autres si justement appréhendés, avons-nous dit avec de vos amis : Nous avons un sage dont les conseils pourraient nous aider. Pourquoi faut-il que tant de mérite et tant de talent soit inutile à la patrie ? Ce ne sont point des louanges, c'est un sentiment ; ce sont les expressions d'un cœur qui vous est respectueusement dévoué. ⁶³

Si elle use encore du *topos* de la politesse en insistant sur les sentiments vrais qui ne sauraient être de simples louanges, elle insinue aussi que Fénelon, extérieur à la société, est « inutile ». Dès lors, sa déférence envers lui masque à peine l'affirmation de son propre pouvoir dans la société.

⁶¹ Lettre de Fénelon à Sacy, janvier 1710, dans *ibid.*, p. 194.

⁶² Lettre de Lambert à Fénelon de [?] janvier 1710, dans *ibid.*, p. 195.

⁶³ Lettre de Lambert à Fénelon de [?] février 1710, *ibid.*, p. 204.

Ce pouvoir n'est en effet plus à démontrer, comme le souligne Fénelon, dans une lettre du 17 janvier 1712. Il commence à minimiser ses propres qualités dans une logique de politesse pour, ensuite, mieux louer les mérites de la marquise qui a aidé une voisine. Il semblerait que ce soit la Comtesse d'Oisy pour qui elle a obtenu, auprès du Roi, le paiement d'une gratification pour les dommages que les terres de son époux avaient subis en raison des fourrages effectués par les armées du Roi sur celles-ci pendant les dernières campagnes militaires⁶⁴ :

Je suis vivement touché, Madame, de l'honneur que vous me faites, de me prévenir si obligeamment. Pour moi, je n'ai aucun mérite à être occupé de ce qui vous regarde, car une dame de votre voisinage m'a fait depuis peu une grande impression dans le cœur, en me mandant avec quelle générosité vous l'avez soulagée dans ses embarras. Je vois bien que les vertus les plus nobles et les plus estimables dans la société ne sont point pour vous de belles idées, et que vous les mettez fort sérieusement en pratique dans les occasions.⁶⁵

Fénelon reconnaît ici les qualités de Lambert en tant que femme de pouvoir, qui a suffisamment de crédit auprès du Roi pour l'inciter à aider ses connaissances, et loue ses mérites personnels qui la poussent à agir pour faire le bien. En ce sens, elle réunit désormais la vertu telle qu'il la célébrait et l'ambition telle qu'elle l'affirmait. Cette dernière lettre, écrite avant la mort du Duc de Bourgogne, traduit la situation plus favorable de Lambert alors que Fénelon, exilé et toujours en marge des milieux influents, est un simple témoin extérieur de ce qui se passe.

C. La mort du duc de Bourgogne : des enjeux politiques ?

En tant qu'ancien précepteur du duc de Bourgogne, qui devait être l'héritier de Louis XIV s'il n'était mort avant lui, Fénelon conservait sans nul doute du crédit auprès de ce dernier. Le cercle de Lambert se serait ainsi rapproché de Fénelon pour se lier à la société qui gravitait autour du futur roi. Pour Roger Marchal, les lambertins se préparaient, avec la mort prochaine du roi vieillissant, à devenir les conseillers du prince et de ses ministres car ils étaient convaincus que les milieux intellectuels de la ville auraient un rôle à jouer une fois que le duc de Bourgogne serait au pouvoir⁶⁶. Néanmoins, aucune mention du duc dans les lettres antérieures à sa mort et aucun autre document issu du cercle des lambertins ne permet de confirmer cette idée. Seules les lettres échangées à l'occasion du décès prématuré du duc, le 18 février 1712, peuvent

⁶⁴ Ce sont les explications et le nom donnés dans les notes de François de Fénelon, *Correspondance, Les dernières années, 1712-1715*, commentaires, tome XVII, Genève, Droz, 1999, p. 15.

⁶⁵ Lettre de Fénelon à Lambert du 17 janvier 1712, *ibid.*, p. 13.

⁶⁶ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 235-237.

fournir des preuves de leur intérêt pour le pouvoir. Il s'agit de la lettre de Lambert à Sacy qui est un long développement autour de la mort du duc et qui donne à lire le portrait du roi idéal, et d'un billet de Fénelon adressé à la marquise le 3 mars 1712⁶⁷. Il est une réponse à une lettre perdue que Lambert lui avait adressée, comme elle l'indique à Sacy lorsqu'elle lui dit qu' « [elle] vien[t] d'écrire à M. de Cambrai. Quelle perte pour lui et pour ses amis⁶⁸ ». Le billet de Fénelon témoigne de sa tristesse et de son dépit face à la nouvelle qui détruit toutes ses chances d'être de retour en grâce et à Paris :

Dieu pense, Madame, tout autrement que les hommes. Il détruit ce qu'il semblait avoir formé tout exprès pour sa gloire. Il nous punit : nous le méritons. Je serai le reste de ma vie, avec le zèle et le respect le plus sincère, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.⁶⁹

C'est en chrétien, qui accepte les punitions de Dieu, qu'il répond à son interlocutrice. Mais il ne développe pas et ferme toute possibilité d'échange. Au contraire, Lambert se montre expansive dans la lettre qu'elle adresse à Sacy. Cette lettre, au style riche et passionné, rend compte des pensées de Lambert sur la réalité du pouvoir et de la gouvernance : la mort du duc de Bourgogne semble n'être qu'un prétexte pour développer des réflexions politiques, le nom du défunt n'apparaissant d'ailleurs jamais. C'est en ce sens qu'elle est qualifiée de « magnifique lettre-manifeste » dans les notes de la *Correspondance* de Fénelon⁷⁰.

Elle débute avec un style passionné : « Quel événement, Monsieur ! comment ceux qui l'ont vû ont-ils pu le soutenir ! Moi, qui ne fais que d'en entendre le récit, j'en suis accablée de douleur⁷¹ ». Par la rhétorique de la douleur et dans un processus de dramatisation, elle met immédiatement en scène des sentiments intenses : la mort du duc de Bourgogne ayant fait grand bruit dans le monde, il n'était pas besoin d'annoncer le sujet de la lettre. Elle fait ainsi part de son chagrin et donc du lien qu'elle a avec le Prince, en se plaçant sur le même plan que Fénelon : « Je pleure le malheur public, & le mien particulier ; & je regrette la portion de bonheur qui m'échappe. Je viens d'écrire à M. de Cambrai. Quelle perte pour lui & pour ses amis ! que de gloire leur est moissonnée ! » (p. 393-394). Elle procède par degrés pour créer une sorte de société

⁶⁷ Lettre de Fénelon à Lambert du 3 mars 1712, dans *Correspondance*, tome XVI, *op. cit.*, p. 26.

⁶⁸ Lettre de Lambert à Sacy, dans Lambert, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 393-394.

⁶⁹ Lettre de Fénelon à Lambert du 3 mars 1712, dans *Correspondance*, tome XVI, *op. cit.*, p. 26.

⁷⁰ François de Fénelon, *Correspondance, Les dernières années, 1712-1715*, commentaires, tome XVII, Genève, Droz, 1999, p. 25.

⁷¹ Lettre de Lambert à Sacy, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 393. Pour alléger les notes, les pages de la lettre sont notées entre parenthèses dans le corps du texte, dans ce paragraphe.

unie par le malheur de la mort du duc de Bourgogne, passant du général – le public – au particulier qui se compose d’abord d’elle-même et qui englobe ensuite Fénelon et ses amis. Par-là, elle montre son intérêt pour la politique et révèle peut-être ses ambitions passées de se rapprocher du cercle organisé autour de celui qui aurait dû être le prochain roi. S’ensuit un portrait élogieux du défunt, en tant qu’il aurait été un roi parfait : « Que n’attendoit-on pas d’un prince élevé dans des maximes si pures, si bien instruit des justes bornes qu’on doit mettre à l’autorité » (p. 394) : les participes passés « élevé » et « instruit » montrent qu’elle commence par un éloge de l’éducation du prince et donc de son précepteur. L’usage de l’adverbe intensif « si » à deux reprises et l’emploi des adjectifs « pures » et « justes » propres à la morale prônée par Fénelon accentuent le mérite de l’éducation reçue. La suite du paragraphe insiste sur la mesure de la personnalité du prince « qui ne se permettoit rien, parce que tout lui étoit permis, qui n’auroit usé de la puissance que pour faire du bien ! Tout ce qui étoit injuste lui paraissoit impossible » (p. 394). Le polyptote de « permettre » avec le jeu sur l’actif et le passif et l’antithèse entre les adverbes « rien » et « tout » accentuent l’idée d’un juste milieu dont il savait se doter. Par leur construction avec le préfixe antonymique « in », les adjectifs « injuste » et « impossible » s’invalident eux-mêmes et renforcent donc l’idée d’une justesse. Le paragraphe se termine alors sur l’idée qu’il aurait été un roi parfait car il aurait d’abord cherché à servir l’état et ses sujets, sans se préoccuper de lui-même : « il n’auroit pas pris la royauté pour lui, mais pour les autres ; persuadé qu’il se devoit à l’Etat, et que la Royauté ne lui étoit que prêtée ; digne enfin de commander aux hommes, parce qu’il savoit obéir à Dieu » (p. 394). Si la suite immédiate de la lettre développe une nouvelle effusion de sentiments face à la douleur et au deuil, Lambert revient très vite sur ses réflexions sur le pouvoir. Elle déplore, sur un ton nostalgique, les coutumes et les mentalités qui prévalent : « Il venoit dans un tems où la soumission à la Religion semble être devenue la honte de l’esprit et de la raison ; où l’on est confondu avec le peuple dès que l’on croit en Dieu ; où l’honnêteté des anciens tems est devenue le ridicule du nôtre » (p. 394). Mais la critique du temps présent, qu’elle développera ensuite dans les *Réflexions sur les femmes*, lui permet de louer la personnalité du prince, opposée aux habitudes en vigueur dans la société du temps : « Pour lui, il croyoit que la Religion étoit le premier honneur du monde. Il mettoit la délicatesse & la bienséance dans les bonnes mœurs. Qui se connoissoit mieux que lui en vraye gloire ? Il la faisoit consister à rendre les hommes heureux » (p. 394-395). Peindre le portrait du prince lui permet aussi de dresser le portrait idéal du futur

gouverneur, tel qu'elle l'imagine, et de la sorte de développer les qualités qu'elle juge primordiales pour celui qui sera au pouvoir. La lettre fait ainsi écho à l'ode « Le Devoir » de La Motte⁷², ce qui suggère que le cercle qui gravite autour de la marquise questionne cette vraie gloire. Honneur, délicatesse, bienséance, bonnes mœurs et vraie gloire sont des concepts importants dans la pensée de Lambert qu'elle met au service de la gloire nouvelle, pour laquelle elle milite, qui n'est plus fondée sur l'ancienne gloire militaire mais sur le bonheur et l'intérêt d'autrui :

Sa première passion étoit l'amour des Peuples et de l'Etat, comme celle d'Alexandre et de Cesar étoit pour la gloire & la domination Il avoit déplacé la gloire du monde : il ne la mettoit pas à répandre des fleuves de sang, à faire taire les loix & à faire gemir le peuple. Il croyoit qu'il valoit mieux rendre les hommes heureux, que de les assujettir pour les rendre miserables. Sa raison, éclairée à la lumiere de la vérité, avoit éclipsé tous ces faux préjugés. C'est pourtant cette gloire qui fait la désolation publique, que la Renommée porte & celebre, que les Poètes chantent, & que l'Histoire consacre. (p. 395)

Elle déplore encore les valeurs du temps, prône un adoucissement des mœurs, au nom du bien public et de l'état et condamne ainsi les guerres menées pour la succession d'Espagne. Ensuite, elle se consacre à l'amitié, thème qui l'a beaucoup intéressée et qui a permis à Sacy de débattre avec Fénelon. Une anecdote rapprochant Sacy du duc de Bourgogne lui permet alors de montrer que ce dernier s'attachait aux mêmes questions sur la société qu'eux et érige Sacy en figure d'autorité :

Mais, que ne perdez-vous pas en particulier, cher Sacy ! Je vais vous apprendre un fait qui vous regarde, & que peut-être ne savez-vous pas. J'avois un Ami auprès du Prince qui, pénétré de ses vertus, m'en parloit souvent. Il m'a dit, qu'un jour en sortant de son cabinet où il avoit lu votre *Traité de l'Amitié*, il lui dit : « je viens de lire un livre qui m'a fait sentir le malheur de notre état : nous ne pouvons esperer d'avoir d'Amis ; il faut renoncer au plus doux sentiment de la vie ». Il sentoit, cher Sacy, le besoin de l'amitié. [...] Il auroit eu des amis, et il ne les auroit pas pris parmi ses flateurs. C'est l'amitié qui, auprès des princes, est le guide de la vérité. (p. 395-396)

Une sorte d'affinité élective entre Sacy et le duc est ainsi créée, par-là la marquise insinue que le premier aurait pu devenir un proche ami du prince et aurait pu le guider. Elle passe ensuite à des réflexions religieuses dans une tonalité chrétienne très proche des propos de Fénelon dans son billet. La suite de la lettre relève davantage de l'éloge funèbre, dans lequel elle loue les qualités du Prince, à savoir sa religion, son « amour

⁷² La Motte, dans « Le Devoir, *ode au Roy* », développe les mêmes idées: il peint d'abord la figure idéale du pouvoir : « Je peins cette ame plus qu'humaine./ Sur qui la Raison souveraine/ Exerce toujours son pouvoir / Et d'un cœur qu'instruit la Prudence/ Cette héroïque indifférence/ Que Détermine le Devoir » (p. 90) avant de déplorer les passions des grands hommes, fondées sur les victoires militaires et qui vont à l'encontre du bonheur des peuples, dans *Odes de M. de La Motte, avec un Discours sur la Poésie en général & sur l'Ode en particulier*, Seconde édition augmentée de moitié, Paris, Grégoire Dupuis, 1719, p. 89-93.

pour les lettres », le « calme de son cœur », la « sagesse » et sa perfection, avant de terminer sur une envolée lyrique :

Il nous a prouvé que ce sont les vertus & l'amour du Peuple qui savent donner une grande renommée ; & quand on sait se placer dans le cœur des hommes, on sait s'assurer une place dans la posterité la plus reculée. Quel plus digne éloge, que des regrets sinceres, et quelle pompe funebre plus magnifique, que les larmes et la douleur universelle ! (p. 397)

Cette effusion et ce désespoir lui permettent alors de critiquer l'amour-propre des grands, détruit inexorablement par la mort. Elle développe donc le lieu commun de l'égalité des humains face à la mort pour louer encore la mesure du prince : « nous perdons un maître dont le joug étoit léger ; il savoit qu'il étoit homme, & qu'il commandoit à des hommes : ainsi sa mort est en pure perte pour nous » (p. 398).

Tout au long de la lettre, Lambert ne cesse ainsi, à travers l'éloge du prince défunt de déplorer la perte de l'espoir d'avoir un meilleur roi. Elle montre ainsi l'intérêt qu'elle porte pour les affaires politiques en tant qu'elles influent nécessairement sur la vie quotidienne des sujets, ce qui est le centre de ses réflexions. Hormis l'allusion d'une affinité d'esprit entre Sacy et le Duc qui aurait dû engager ce dernier à faire du premier son ami et conseiller, il est impossible de définir avec cette lettre des éventuelles tractations antérieures des proches de Lambert auprès du cercle du duc de Bourgogne pour se placer en conseillers de l'état. Toutefois, cette lettre fonctionne comme un « manifeste » : Lambert avait réfléchi longuement à la gouvernance qu'il faudrait pour remplacer le pouvoir absolu de Louis XIV. C'est peut-être dans cette perspective qu'il faut lire les enjeux politiques des relations entre la société lambertine et les cercles proches de Fénelon.

III. Mondaine et moderne dans la Querelle d'Homère

La Querelle d'Homère ne se limite pas à une dispute entre érudits, comme ce fut le cas pour la première Querelle des Anciens et des Modernes, mais, au contraire, elle semble aussi se développer « loin des éclats académiques⁷³ » et connaît un vif succès dans les années 1715-1716 auprès du public mondain⁷⁴. Dans ce cadre, Lambert a parfois été qualifiée de médiatrice du débat, en raison de son salon présenté comme l'un des hauts lieux de la dispute et parce que la Querelle s'est cristallisée autour des figures d'Antoine Houdar de La Motte, son fidèle ami, et d'Anne Dacier, pour laquelle la marquise a affiché son estime et son respect à plusieurs reprises⁷⁵. La publication en 1715 d'*Homère en arbitrage*⁷⁶ a pu renforcer cette idée de médiatrice puisque l'ouvrage se présente sous la forme d'un échange de lettres entre Buffier et Lambert, dont l'objectif affiché est la réconciliation entre La Motte et Dacier : si les correspondants ne sont pas nommés dans la publication, leur identité ne fait aucun doute pour les contemporains⁷⁷. Pourtant, ce projet semble un échec : « il s'agit en somme d'un livre qui n'a eu aucun écho et nous ne saurions ici accuser l'opinion publique d'une erreur de jugement⁷⁸ ». En effet, l'entreprise de Buffier est jugée de « médiocre tentative de conciliation⁷⁹ » car « il s'y prit le plus gauchement du monde, accordant à La Motte des éloges dithyrambiques, à Homère de plus grands encore, et finalement ne pouvant plaire ni aux Anciens, ni aux Modernes, ni ... au bon sens⁸⁰ ». Noémi Hepp précise ainsi :

Le titre de l'ouvrage, la part qu'y a prise la Marquise elle-même, nous permettent de croire avec Sainte-Beuve que Mme de Lambert eût été fort heureuse de faire de son

⁷³ Geneviève Cammagre, « De l'avenir des Anciens. La polémique sur Homère entre Mme Dacier et Houdar de La Motte », dans *Littératures classiques*, 2010/2, n°72, p. 145.

⁷⁴ Le *Journal littéraire*, *op. cit.*, propose un long dossier consacré à la Querelle d'Homère en 1715, t. VI, p. 382-485 puis t. VII, p. 261-306 et il rapporte la réconciliation d'Anne Dacier et d'Houdar de La Motte, grâce à l'action de quelques amis, en 1716, t. VIII.

⁷⁵ Outre le portrait élogieux qu'elle dresse de Dacier dans cet échange (p. 23), elle témoigne de l'estime et du respect qu'elle lui porte dans les *Réflexions sur les femmes*, *op. cit.*, p. 219-220.

⁷⁶ *Homère en arbitrage*, Paris, Chez Pierre Prault, 1715.

⁷⁷ Les *Nouvelles littéraires* I, *op. cit.*, rendent compte, en 1715, de la publication : « Le P. Buffier Jésuite a fait imprimer deux de ses Lettres et une de Made. Lambert au sujet de la Querelle d'Homère, sous le titre d'*Homère en arbitrage*, in 12. », p. 341, et en offre des extraits, p. 353-368 du t. I.

⁷⁸ Noémi Hepp, *Homère en France au XVIII^e siècle*, Paris, C. Klincksieck, 1968, note 270, p. 693.

⁷⁹ L'expression est de Françoise Létoublon dans la chronologie de la Querelle, dans F. Létoublon, C. Volpillac-Auger (dir.), *Homère en France après la Querelle (1715-1900)*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 13.

⁸⁰ Noémi Hepp, *op. cit.*, p. 693.

salon le cadre d'une réconciliation solennelle entre les deux partis. Mais elle n'eut pas ce bonheur, il était réservé à Valincour.⁸¹

Or cet échange de lettres est la seule source qui rende compte de l'implication de la marquise dans la Querelle. Loin de chercher à réconcilier les adversaires du débat, cet échange épistolaire constitue une sorte de reproduction – de réécriture – de la Querelle d'Homère dans les bornes de la mondanité fixées par la marquise. En échangeant des lettres à propos de la Querelle d'Homère, Buffier et Lambert savaient pertinemment que leur correspondance serait lue dans les milieux mondains qu'ils fréquentaient et Buffier avait peut-être déjà en tête l'idée d'une publication. Cette conscience d'une lecture collective les amène à opérer un travail énonciatif constant. Ce projet mené à deux voix implique, d'une part, une mise en scène textuelle propre à la dispute et nécessite, d'autre part, une sorte de configuration discursive entre eux pour définir leur place dans l'échange, pour modeler l'image qu'ils veulent renvoyer auprès du public et pour inventer une posture singulière de disputeurs. En d'autres termes, chaque lettre est une représentation de soi dans la Querelle d'Homère. Cet échange de lettres, loin d'être une simple correspondance entre deux individus, doit donc être lu comme une sorte d'orchestration énonciative du débat, propre à fournir une lecture mondaine et moderne de la Querelle. L'échange est constitué, dans son intégralité, de quatre lettres mais la publication d'*Homère en arbitrage* ne comporte que les deux lettres de Buffier et la première lettre de Lambert⁸². Dans ses deux lettres, Buffier se présente toujours de la même manière : en homme qui cherche à raisonner. Il ne déroge jamais à son objectif qui est de trouver un moyen de mettre fin au débat en montrant que ce dernier se fonde sur des principes faux qui entraînent des questions irréconciliables. Au contraire, la posture de Lambert change considérablement entre sa première lettre, présentée au public en 1715, et la deuxième lettre, publiée pour la première fois en 1747 : dans la première, elle traite d'abord de la question en mondaine et refuse sciemment de traiter des questions de fond alors que, dans la seconde, elle entre dans la dispute, argumente avec son correspondant et donne à lire, de la sorte, une véritable dispute intellectuelle.

⁸¹ *Ibid.*, p. 704. Comme elle le précise, Sainte-Beuve avance la même analyse dans « Lundi 9 juin 1851, Madame de Lambert et Madame Necker », *op. cit.*, p. 237.

⁸² La deuxième lettre de Lambert se trouve dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 384-391.

A. Une dispute mondaine

Lambert ne cesse de se représenter en mondaine, voire de se limiter à ce rôle de femme de salon dans les échanges avec Buffier. Mais, la mondanité, loin d'être une simple posture sociale, est en réalité une modalité d'écriture, voire un argument pour imposer plus librement ses idées et sa manière de penser.

L'échange épistolaire semble d'abord mettre en scène un espace mondain, comme s'il s'agissait d'une reproduction des débats qui ont lieu à l'intérieur des cercles mondains et parmi les gens du monde. Dans chacune des lettres semble se jouer en effet une sorte d'orchestration des dialogues et des discussions qui ont cours dans l'assemblée réunie autour de Lambert : « on demandoit chez vous, s'il n'étoit pas contre la nature qu'un homme eut un long entretien avec un cheval & moi je demandois s'il étoit plus conforme à la nature de parler aux arbres » (*HA*, p. 12-13). Buffier déclare, dès la première lettre, continuer et reprendre les discussions du salon, pour alimenter et faire avancer le débat. La correspondance construit donc, par le discours, une sorte de mise en scène mondaine, créant par là une *scène d'énonciation*, selon la définition de Dominique Maingueneau :

En parlant de « scène d'énonciation », on met l'accent sur le fait que l'énonciation advient dans un espace *institué*, défini par le genre de discours, mais aussi sur la dimension *constructive* du discours, qui se « met en scène », instaure son propre espace d'énonciation.⁸³

Selon ce concept qui détourne une métaphore théâtrale et qui ne se réduit pas à la situation de communication, toujours extérieure au discours lui-même, le texte est analysé comme « la trace d'un discours où la parole est mise en scène »⁸⁴. De la sorte, les deux correspondants mettent en scène un dialogue qui ne cesse de se référer au salon de Lambert avec lequel ils discutent en différé. Buffier ouvre, en effet, la toute première lettre de l'échange en situant la conversation à l'intérieur du salon : « Ce qui fut dit, & ce qu'on lût hier chez vous, Madame, m'a renouvelé une pensée qui m'étoit venuë longtemps auparavant » (*HA*, p. 3). La construction de la phrase opère un jeu de représentation puisque Buffier y est subordonné au salon : ce dernier, en position de sujet, a rendu possibles l'élaboration et la présentation de la pensée du premier, en

⁸³ Dominique Maingueneau, « Scène d'énonciation » dans P. Charaudeau et D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2005, p. 515.

⁸⁴ Sirio Possenti, « Notes sur l'importance du concept de scène d'énonciation », dans J. Angermüller et G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 117-123.

fonction d'objet. Cependant, la fin de la phrase, grâce à l'opposition des adverbes temporels, met en avant son esprit dont l'idée s'est élaborée bien avant ce qui s'est joué au salon la veille. L'ouverture de la lettre faisant la part belle au salon rend compte de deux enjeux importants pour la dispute. D'une part, le salon de Lambert est présenté comme un lieu primordial de la discussion autour de la Querelle entre La Motte et Dacier ; d'autre part, Buffier, qui recherche la publicité en publiant le texte au moment même où la Querelle fait rage, se présente avant tout en fin penseur capable de disputer et en un habitué de l'espace à la mode. Néanmoins, le salon, présenté comme la scène d'énonciation à l'intérieur de l'échange épistolaire, est quelque peu reconfiguré par Lambert, à l'intérieur de ses propres lettres. La première lettre qu'elle écrit, après les formules attendues de modestie et d'humilité féminines, débute ainsi : « Je n'ai pu répondre plutôt à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne voulant le faire qu'après avoir montré votre Dissertation à nos amis ; ils l'ont trouvée parfaitement bien » (*HA*, p. 20-21). La marquise construit ici un *ethos* de femme mondaine, entourée d'amis mais, dans le même temps, elle évince Buffier de ce cercle mondain : elle retarde la réponse qu'elle aurait pu lui faire pour montrer à ses habitués du salon cette lettre et pour proposer alors une réponse qui serait collective. Cette assemblée s'est ainsi réunie sans Buffier qui ne fait donc pas partie de ses fidèles et qui ne peut, de fait, prétendre être de ceux qui œuvreront dans la Querelle, au nom du Mardi. Par-là, elle engage non seulement son cercle mondain dans son discours mais elle rend aussi possible le débat et des confrontations d'opinions avec Buffier : puisqu'il n'est pas un habitué ou un ami proche, elle n'est pas tenue d'accepter et de suivre ses pensées, à l'intérieur de l'échange épistolaire et donc publiquement. La fin de la lettre confirme cette mise en scène de l'espace mondain par la marquise : l'invitation qu'elle adresse à Buffier révèle qu'il n'est pas un habitué qui aurait un laissez-passer permanent chez elle : « Quand vous viendrez dans ce quartier, faites moi l'honneur d'entrer chez moi, je vous en épargnerais la peine si les longs voyages en carrosse ne m'étoient pas défendus ; nous conférerons ensemble sur ce qui se peut faire pour un si grand dessein » (*HA*, p. 24). Elle accepte ainsi de débattre avec lui et d'envisager une médiation opérée ensemble mais elle ne le présente jamais à l'intérieur de sa scène mondaine. Ce faisant, elle montre ses prérogatives sur l'espace mondain qu'elle anime et sur les débats qui s'y développent et elle procède à une sorte de reconfiguration de la Querelle, en l'orientant à l'intérieur de la communauté mondaine fidèle à la cause moderne. Béatrice Guion

analyse la Querelle selon des stratégies modernes, qui rendent bien compte du travail de mise en scène de Lambert :

Il n'est pas anodin de relever que ce salon fut l'un des fers de lance des Modernes lors de la Querelle d'Homère : la redéfinition des règles de la polémique tient aussi au changement du public auquel on s'adresse. Alors que les savants humanistes ne reconnaissaient comme arbitres de leurs disputes que leurs pairs, les Modernes prennent à témoins les honnêtes gens : la Querelle des Anciens et des Modernes se caractérise aussi par un élargissement du public traditionnel des querelles littéraires. [...] Cette adresse à un public élargi n'entraîne pas seulement la valorisation des valeurs mondaines, mais aussi une modification des stratégies : la polémique selon les Modernes passe aussi par la sollicitation de réseaux, réseaux mondains, réseaux des périodiques, réseaux institutionnels que l'on s'emploie à consolider.⁸⁵

Lambert, face à Buffier, se montre d'abord au milieu d'une assemblée mondaine attachée à la cause moderne, mais elle crée, en parallèle, un réseau plus large en intégrant, à l'intérieur de son discours, des personnes extérieures au débat. Elle ouvre ainsi sa deuxième lettre en se plaignant de Buffier : « Je vous dois des reproches d'avoir montré [ma lettre] à M. l'abbé d'Auvergne et à M. de Caderousse : c'est me citer au tribunal de la délicatesse & du bon goût⁸⁶ ». Sans évoquer d'abord la Querelle, elle crée une nouvelle scène d'énonciation constituée autour des valeurs mondaines et fonde alors un réseau plus large qui puisse participer au débat. En ce sens, elle affirme son objectif pour la Querelle : il s'agit d'en faire une dispute mondaine, touchant un public large, loin de la querelle d'érudits. C'est peut-être en ce sens qu'il faut aussi comprendre le *post-scriptum* de cette lettre : « PS : je vous prie de ne pas montrer ma lettre à Mad. Dacier, & de n'en donner copie à personne. Je me fie encore à vous : vous ne m'avez manqué qu'une fois » (Bousquet, p. 391). Par antiphrase, elle pourrait suggérer à Buffier de divulguer sa lettre : plus elle sera lue, plus grande sera la publicité de la querelle. Lambert crée bien une scène d'énonciation mondaine qui fonctionne à deux niveaux : d'abord elle se représente au sein de son cercle mondain, partageant les mêmes valeurs, ensuite elle cherche à élargir le public de cette dispute en encourageant son destinataire à divulguer ses lettres.

La scénographie mondaine se met ainsi au service du débat et devient même un argument utile pour imposer des principes et des valeurs dans la dispute, notamment en vue de la publication. Dans sa première lettre, Lambert se plaît à traiter la querelle en

⁸⁵ Béatrice Guion, « 'Une dispute honnête' : la polémique selon les Modernes », dans *Revue Littératures classiques*, n°59, 2006, p. 172.

⁸⁶ Lettre de Lambert à Buffier, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 365. Les pages seront désormais notées entre parenthèses et précédées de la mention de Bousquet, pour préciser l'édition, dans cette partie consacrée à *Homère en arbitrage*.

mondaine, s'affichant incapable d'argumenter avec Buffier sur le fond de la question pour mieux avancer les valeurs qu'elle cherche à imposer. Elle commence par critiquer le fait que les disputes intellectuelles offensent toujours les bons sentiments, en dépassant les bornes de la bienséance et de la courtoisie : « les querelles d'érudition vont toujours trop loin, l'esprit seul devrait être de la partie sans intéresser l'âme & les passions » (*HA*, p. 22-23). Les querelles d'érudition ne s'en tiennent pas à des principes purement intellectuels et à des arguments savants, dominés par l'esprit et la raison : au contraire, elles se développent selon des logiques passionnelles, outrées et déraisonnables. Lambert souligne ici toute la contradiction des conventions et des stéréotypes de son époque : en effet, les femmes sont souvent traitées d'êtres passionnels et déraisonnables alors que les hommes sont spontanément jugés en êtres raisonnables et équilibrés. Or, ici, elle opère un double renversement car elle montre que les querelles d'érudition, menées par des hommes du fait de l'interdiction pour les femmes de se cultiver, sont l'occasion d'un débordement des passions et elle révèle, par son attitude, que les femmes peuvent se montrer plus mesurées et plus raisonnables, même lorsqu'elles sont dominées par le cœur⁸⁷. Elle cherche, dès lors, à participer à la querelle en respectant une éthique et une conduite logique et harmonieuse. Elle montre ensuite sa civilité et son urbanité en défendant les deux opposants en tant que personnes. Elle s'éloigne donc du domaine de la passion pour montrer, en toute connaissance de cause, que La Motte comme Dacier sont des êtres respectables qu'il faut toujours considérer avec estime :

Il y a assez longtems que les intéressez sont sur la scène, il y a toujours à perdre dans des querelles aussi poussées : j'aime M. de la Mothe & j'estime infiniment Madame Dacier, nôtre sexe lui doit beaucoup, elle a protesté contre l'erreur commune qui nous condamne à l'ignorance ; les hommes autant par dédain pour nous que par supériorité nous ont interdit tout sçavoir ; Madame Dacier est une autorité qui prouve que les femmes en sont capables, elle a sçû associer l'érudition & les bienséances, car à present on a déplacé la pudeur, la honte n'est plus pour les vices & les femmes ne rougissent plus que du sçavoir ; enfin elle a mis l'esprit en liberté qu'on tenoit captif sous ce préjugé ; elle seule nous maintient dans nos droits : par reconnoissance pour l'une, par amitié pour l'autre, voyons si nous ne pouvons point les rapprocher, le tems, ce me semble y est propre. (*HA*, p. 23-24)

Lambert ne s'attarde pas sur La Motte car ses sentiments d'amitié suffisent à montrer le respect qu'elle lui porte. Au contraire, elle argumente plus longuement en faveur de Dacier. Elle affirme l'estime qu'elle lui accorde et défend ainsi la cause des femmes.

⁸⁷ Il s'agit d'ailleurs d'un argument central de la pensée de Lambert en ce qui concerne les femmes et qui se dote d'enjeux à la fois sociaux, éthiques, philosophiques et esthétiques, sur lesquels nous reviendrons.

Anne Dacier est en effet un modèle pour toutes les femmes, dans le sens où elle s'est imposée dans un domaine qui leur était habituellement interdit : l'érudition. Ce propos semble *a priori* contradictoire car, en reconnaissant les qualités personnelles de Dacier, il est, à la fois, une défense *pro domo* en tant que femme qui défend une femme et une concession à l'égard du camp opposé, l'érudition qu'elle admire étant l'apanage revendiqué des Anciens. En réalité, cette défense participe d'une logique de promotion des valeurs mondaines. Lambert souligne que l'érudition et la culture ne sont pas exclusives aux hommes mais que tout être humain est capable de les développer. Dans le même temps, elle se fait l'accusatrice des Anciens qui ne respecteraient pas cette légitimité au savoir pour tous. Par ailleurs, elle montre qu'elle sait respecter les valeurs et les qualités de chacun, quand bien même la personne n'a pas les mêmes valeurs qu'elle : elle affirme donc la supériorité des principes des mondains qui peuvent se défaire des préjugés de la dispute pour respecter autrui. Dans cette logique, elle propose, dans sa deuxième lettre, de faire la part entre Dacier et Homère que cette dernière défend. En effet, s'il convient de ne pas tomber dans le domaine des passions pour juger de la Querelle, il ne faut pas confondre les protagonistes de la dispute et les causes qu'ils soutiennent :

Quoique Mad. Dacier sacrifie ses propres intérêts à la passion qu'elle a pour lui, je n'en croirai pas son amour ; & je suis persuadée que sa traduction est très fidele. D'ailleurs, j'ai trouvé dans Mad. Dacier beaucoup d'esprit, une raison ferme & solide : ainsi il faut toujours la séparer d'Homere, comme M. de La Motte a toujours séparé Homere de son poëme. Il convient que, dans le tems que l'art n'étoit pas né, Homere n'avoit pas d'exemple pour se guider, qu'il tire tout de lui, & qu'il marche seul, sans rival & sans modele : mais il ne trouve pas son poëme parfait, & la mesure du beau ne le dédommage pas des défauts qu'il y trouve. (Bousquet, p. 389-390)

Lambert, par des règles mondaines de l'honnêteté et de la politesse, épargne donc Dacier mais condamne Homère. Ses valeurs mondaines lui permettent d'avancer deux arguments, propres à montrer la supériorité des Modernes. D'une part, elle sait épargner son opposant et reconnaître ses qualités littéraires et spirituelles et elle rend caduques toutes les accusations contre la personnalité d'un des disputeurs. D'autre part, elle affirme les défauts d'Homère, qui est le seul sujet de la Querelle.

Par ailleurs, la marquise signale que la dispute qui oppose personnellement Dacier et La Motte est traitée selon les mêmes principes mondains par le public, et elle suggère ainsi que ce sont les principes les plus justes et les plus appropriés pour dénouer la Querelle. Les deux opposants ne partagent pas du tout les mêmes règles de la dispute et leur conduite est quelque peu opposée : « Madame Dacier s'est soulagé le cœur par le

grand nombre d'injures qu'elle lui a dites, le public rit & applaudit à M. de La Motte, car il faut convenir qu'il a l'esprit aimable & delicat » (*HA*, p. 24). C'est bien en Moderne et en mondain que La Motte agit puisqu'il se comporte avec politesse et amabilité, ce dont le public lui sait gré, alors que Dacier est moquée en raison de son agressivité envers son rival. Ces comportements ainsi décrits révèlent des représentations tout à fait stéréotypées des deux camps, comme le rappelle Béatrice Guion : « Les Modernes ne contestent pas seulement les méthodes de l'érudition, mais aussi des attaques *ad hominem* trop agressives, auxquelles ils opposent une conception de la dispute régulée par les codes mondains⁸⁸ ». Dans la même logique, Buffier essaie de policer l'attitude de Dacier :

J'entendis l'autre jour avoüer à un des plus déclarez partisans de Madame Dacier, que si elle avoit différé plus long-tems à imprimer son livre, *des causes de la corruption du gout*, son imagination ne lui auroit plus fourni les termes que l'on a regardez comme des injures : ce n'est point là précisément ce qu'elle vouloit dire, c'est un peu d'enthousiasme qui lui est échappé. (*HA*, p. 41)

En s'appuyant sur l'autorité d'un partisan de Dacier, il montre que les injures qu'elle a lancées à La Motte sont dues à un enthousiasme trop vif et qu'on ne saurait lui en tenir rigueur. Elle n'a peut-être pas montré la même qualité que La Motte, « qui d'ailleurs se possède plus qu'un autre dans la dispute » (*HA*, p. 41), mais cet excès de passion ne peut lui être reproché. Finalement, Buffier préfère finir son argumentation sur la qualité de leur dispute, par rapport aux querelles habituelles :

D'ailleurs M. de La Motte & Madame Dacier ont l'un et l'autre beaucoup de bon esprit & de bel esprit, beaucoup de réputation très-bien fondée, beaucoup d'amis estimables par leur mérite, ou respectables par leur rang. Ils ont soutenu leur dispute avec plus de recherches curieuses, plus d'agrément de stile et plus de vrais succez qu'aucun de ceux qui avoient traité le même sujet. Ils l'ont épuisé chacun de leur côté, ils s'y s'ont portez avec un zele qui ne s'est point épargné, mettant en œuvre d'une part toute la vivacité & de l'autre toute la fine raillerie que le Public pouvoit souhaiter. (*HA*, p. 43-44)

La querelle qui les anime est présentée selon des critères tout à fait mondains : ils ont fait preuve de bel esprit, de qualités esthétiques et ont su donner un spectacle vif et intéressant pour le public. En ce sens, Buffier termine son propos en analysant la dispute comme un spectacle, offert au public, et confirme l'idée d'une scénographie de la dispute, qui convient bien au cercle mondain :

Reste donc à eux de ranimer les anciens sentimens d'estime qu'ils ont conçûs l'un pour l'autre & qu'ils se doivent mutuellement. C'est le meilleur dénouement de la scène

⁸⁸ Béatrice Guion, art. cit., p. 157.

amusante, instructive & spirituelle qu'ils ont bien voulu donner, & dont les gens d'esprit & les gens de lettres doivent leur avoir beaucoup d'obligation. (HA, p. 44)

Enfin, Buffier, en acceptant les principes mondains, vide la querelle de ses enjeux intellectuels : « Les idées qu'on attache aux mots, aux tours, aux figures, aux métaphores, aux allégories des langues ne peignent & n'expriment que ce qu'a établi une institution arbitraire : c'est *badiner* que d'en disputer⁸⁹ » (HA, p. 15). Buffier confirme l'idée que cet échange épistolaire et la Querelle sur Homère seraient avant tout les manifestations d'une occupation mondaine, propre à soutenir des valeurs à la fois mondaines et modernes.

La querelle telle qu'elle est conçue par Lambert, puis par Buffier, rejoint bien des valeurs mondaines et leur échange, plus qu'une véritable réconciliation entre Dacier et La Motte, se fait une sorte de promotion des valeurs d'honnêteté, de politesse et de bel esprit, propres au camp des mondains et des modernes. Lambert, en refusant d'entrer d'abord dans les questions idéologiques proposées par Buffier, a donc placé la réflexion du côté d'un pragmatisme, qui se construit dans le cercle de la mondanité, forgeant par-là « une éthique mondaine⁹⁰ », propre à dominer les rapports interhumains car elle se fonde sur la culture des honnêtes gens, la tradition des conversations sérieuses favorables au dialogue et à l'échange. Elle réalise, en effet une véritable performance : elle déplace la Querelle sur un terrain plus favorable aux Modernes, aux yeux du public et elle permet alors de rejouer la Querelle sans animosité, tout en reprenant des arguments clés et des réflexions très sérieuses.

B. Réorienter la polémique

Au fil de l'échange et selon les lettres, les deux locuteurs endossent des postures singulières, qui renforcent l'idée d'une mise en scène de la dispute. Le concept de *posture*, plus que le simple *ethos* ne relevant que de la rhétorique, « inclu[t] [une] dimension rhétorique (textuelle) et actionnelle (contextuelle)⁹¹ » et, en ce sens, il permet d'étudier à la fois le discours et l'attitude sociale puisqu'il désigne « la présentation de soi, les conduites publiques en situation littéraire et l'image de soi donnée dans et par le

⁸⁹ C'est nous qui soulignons.

⁹⁰ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 224-225

⁹¹ Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, p. 17.

discours⁹² ». Jérôme Meizoz définit ainsi la posture d'auteur : « loin de reproduire simplement les contraintes objectives pesant sur l'auteur, la posture rejoue sa position et son statut dans une *performance* (discours et conduite) qui se veut souvent un repositionnement dans le champ littéraire⁹³ ». Le travail discursif opéré par Lambert prend tout son sens à l'aune de ce concept si la portée de ce dernier est élargie pour correspondre au contexte du XVIII^e siècle : ce n'est pas ici le simple positionnement du locuteur dans le champ littéraire qui importe mais c'est surtout celui de l'être social qui prend la plume au sein du champ social de la mondanité. En ce sens, c'est d'un point de vue méthodologique que le concept est efficace car il embrasse la pratique discursive, la conduite sociale et l'image de soi reconfigurée dans le discours. En outre, l'échange épistolaire entre Buffier et Lambert avait vocation à être rendu public : le discours des locuteurs peut tout à fait être conçu comme une performance textuelle visant à recomposer leurs images véhiculées dans la société mondaine. Si la posture de Buffier varie peu, Lambert se plaît à se montrer sous diverses facettes ; en ce sens, elle paraît se jouer des conventions pour mieux affirmer sa voix et se légitimer comme femme mondaine et intellectuelle.

Dès le début de l'échange, Buffier se place immédiatement dans une voie médiane, propice à engager la réconciliation des opposants :

Pour se déterminer dans la dispute entre M. de La Mothe & Madame Dacier, il faudroit commencer par bien démêler l'état de la question : ayez la bonté, Madame, de juger de mes reflexions sur ce point ; j'auray l'honneur de vous les proposer d'autant plus volontiers, qu'elles contribuëront, si je ne me trompe, à rapprocher les deux parties, en montrant qu'ils ne sont pas si opposées [*sic*] qu'on le croit, & peut-être qu'ils le croient eux-mêmes. (*HA*, p. 3)

Outre la déférence pour Lambert dont il témoigne, les premiers arguments de sa lettre s'attachent à comprendre la querelle : en analysant les ressorts de la dispute pour en dévoiler le fondement, il se présente en intellectuel et donne, en miroir, une image de Lambert en intellectuelle puisqu'il l'implique dans son projet de réconciliation. Il ne cesse ainsi de développer une image de lui en médiateur :

Ayez la bonté, Madame, de m'aider à découvrir ce que je cherche icy ; dès que nous y serons parvenus la dispute sur Homere sera au même tems terminée : mais ce qui s'est passé recemment chez vous, ne peut-il pas convaincre que la dispute est intarissable & que par-là même il la faut ou qu'on la peut tarir. (*HA*, p. 12)

⁹² Jérôme Meizoz donne une définition de la « posture d'auteur » dans l'atelier de fabula (article paru en automne 2017 : http://www.fabula.org/atelier.php?La_posture_d%27auteur).

⁹³ *Ibid.*

La répétition, au sein de sa lettre, de l'expression « ayez la bonté, Madame » suggère qu'il cherche à construire une posture à deux, impliquant nécessairement Lambert dans son projet : sans l'aide et l'engagement de la marquise, il ne pourra pas réussir. Son objectif est de montrer que la dispute n'a pas de fondement solide, bien au contraire, elle repose sur des problèmes inconciliables qu'il ne s'agit pas de résoudre mais de défaire pour encourager les opposants à se réconcilier :

Je ferois un écrit aussi long pour le moins que ceux des combatans, si j'entreprendois de montrer comment la plupart des articles contestez se rapportent à l'un des deux chefs que j'ay dit, ou à un goût arbitraire, ou à l'impossibilité de décider la question. Si la chose ne vous ennuyoit point Madame, je pourrois dans la suite vous en apporter des preuves plus détaillées ; mais enfin le peu que j'ay eu l'honneur de vous insinuer, suffira peut-être pour montrer que la question n'est pas encore fort en état d'être décidée, d'autant plus qu'elle renferme une fourmilliere de petites questions qui demandent chacune leur décision particulière avant la décision generale ; cependant nous pouvons sçavoir gré aux deux partis qui ont pris l'occasion de dire des choses ingénieuses & qui ne nuiront point, ce me semble, à la reputation ni de Madame Dacier ni de M. de la Mothe & moins encore à celle d'Homere. (*HA*, p. 19-20)

En promettant d'écrire un manuscrit aussi long que ceux des belligérants pour tâcher de les réconcilier, Buffier se présente en intellectuel en train de construire sa pensée. Dans le même temps, il engage Lambert à lui répondre, comme si sa participation à ces questionnements pouvait lui permettre en retour de développer davantage sa réflexion et de consolider son autorité. Mais, il adopte aussi une attitude condescendante vis-à-vis de la marquise puisqu'en suggérant qu'elle serait ennuyée par ce genre de débat, il peint d'elle une image de femme moins passionnée que lui pour cette question, et moins compétente pour la résoudre.

La réponse de Lambert semble, à première vue, un acquiescement au cliché véhiculé d'abord par Buffier : « Vous me faites trop d'honneur de me juger digne de décider sur des matieres aussi graves que celles que vous me proposez, je sais demeurer à ma place, je ne dois que vous écouter & me taire » (*HA*, p. 20), se complaisant dans une posture essentiellement mondaine et féminine. Mais, la « place [dans laquelle elle] sait demeurer » peut aussi bien être celle d'une femme dans laquelle Buffier l'y restreint que celle de maîtresse de salon dans lequel Buffier n'a précisément pas sa place. Elle enchaîne en effet par la mention de ses habitués auxquels elle a montré la lettre précédente de Buffier (*HA*, p. 20-21). Elle donne d'abord l'impression de prendre la plume en tant que simple représentante de son assemblée et l'idée d'une écriture collective rend bienséant le fait qu'elle réponde à des questions d'ordre littéraire. Mais, dans le même temps, elle répond à la perfidie de Buffier en se représentant en maîtresse

de salon dans lequel elle entend chaque semaine des conversations savantes. Elle insiste ensuite sur cette logique collective puisqu'elle se contente de citer d'abord La Motte et Dacier, les deux protagonistes, puis des auteurs faisant autorité :

M. de La Mothe dit qu'il rend justice à Homere, mais qu'il ne le croit pas toujours divin. [...] Cependant M. de Cambray dit qu'Homere porte le sceau de l'humanité, qui est de n'être pas sans imperfection. Madame Dacier est bien éloignée de penser comme S. Augustin qui dit qu'il est agreablement frivole, elle qui lui donne les qualitez les plus respectables. (p. 21-22)

Elle fait d'abord preuve de modestie en s'effaçant derrière les arguments de personnes ayant autorité dans l'espace public. Il pourrait s'agir d'une posture typiquement féminine et mondaine, dans le sens où elle ne se représente qu'en médiatrice, en passeuse d'idées, et qu'elle répète les idées d'autrui sans les juger. Mais, la suite de sa lettre suggère une ironie à l'égard de cette posture car elle s'en moque tout en la revendiquant :

Pardonnez moy cette *hardiesse*, je ne suis que *l'écho* de ce que j'entens : mais je parlerai *de mon chef*, quand je vous dirai qu'on ne peut écrire avec plus de justesse et d'agrément que vous le faites, il regne dans tout ce que vous écrivez une Logique qui porte la clarté & l'évidence ; [...] vous me faites penser [*sic*] hautement et vous élevez mon ame aux plus grand desseins. (*HA*, p. 22)⁹⁴

Lambert fait preuve d'ironie en jouant avec les termes dénotant à la fois une liberté, une autorité et même une attitude irrévérencieuse. La *hardiesse* désigne, d'une part, le fait de ne citer que des personnalités ayant une grande autorité face au public et donc de n'être que l'écho de ce qu'elle entend et lit et, d'autre part, les idées qu'elle avance concernant l'interprétation d'Homère. Or, il était convenu et bienséant qu'une femme ne fasse que citer les propos des autres : cette *hardiesse* revendiquée n'a donc rien d'audacieux, si ce n'est qu'elle s'amuse ouvertement de la posture de femme qu'elle endosse, pour mieux présenter ensuite ses propres idées : cette première *hardiesse* doit donc cacher celle plus audacieuse de penser par soi-même sur des sujets subtils et philosophiques. Elle affirme, ensuite, s'octroyer une liberté quand elle juge le style de son interlocuteur. L'expression « de mon chef » est intéressante dans le sens où, en plus de l'idée de liberté, elle implique aussi l'idée d'une autorité assumée, voire revendiquée. Ce jeu sur ces termes renforce le jeu de rôle que Lambert exerce : elle se comporte en femme mondaine modeste selon les bienséances puisqu'elle refuse de débattre des questions de fond et d'œuvrer dans une dimension intellectuelle et elle n'assume sa parole que lorsqu'il s'agit de juger du style d'écriture épistolaire, liberté qui était

⁹⁴ C'est nous qui soulignons.

pourtant de bonne grâce octroyée aux femmes. Elle se conforme alors dans la posture de femme modeste : « Je n’entreprends pas d’éclairer l’esprit, c’est vôtre affaire ; mais je voudrais bien réunir les cœurs, je suis conciliante, aidez-moi, unissons nous pour un si grand projet » (*HA*, p. 22). Elle se fait médiatrice de la querelle, tout en donnant l’impression à Buffier qu’elle lui concède la dimension intellectuelle, se réservant la prérogative sur le cœur et les sentiments, selon les préjugés donnant aux femmes la primauté du cœur. Sa première réponse construit ainsi une posture stéréotypée de femme mondaine qui refuse de s’impliquer dans un débat qui serait trop intellectuel, pour, en filigrane, se représenter davantage en intellectuelle bien plus fine que son interlocuteur.

Buffier s’oppose à cette posture et à ce jeu mondain, dans la réponse qu’il adresse à la marquise :

Il y a quelques jours, Madame, que je me donnay l’honneur de vous écrire, afin de m’aider par votre réponse à éclaircir le vray état de la question courante : je ne suis plus en ces termes, je cherche maintenant à démêler la question pour obtenir une nouvelle réponse de vous : celle que vous avez bien voulu me faire, me paroît au dessus des éclaircissemens mêmes dont il s’agit : vous me permettrez seulement d’en excepter les choses trop obligantes que vous me dites : elles pourroient me donner de la vanité, si je n’étois accoutumé au langage de la littérature. (*HA*, p. 25)

Buffier se trouve dans l’obligation de reconfigurer leur discussion en refusant le traitement mondain opéré par Lambert et les formules mondaines de politesse et de louange qu’elle lui a adressées. Par-là, il suggère qu’il a compris l’ironie de la marquise. Il reconfigure donc le débat sur le plan intellectuel, en cherchant à affiner sa pensée : « Cependant, Madame, je présume de plus en plus qu’il n’est pas si difficile de rapprocher les deux partis, en distinguant exactement les articles sur lesquels ils different » (*HA*, p. 26). Il cherche à impliquer la marquise dans cette démarche en lui demandant de juger, non pas de son style, mais de sa réflexion : « ayez la bonté, Madame, de me dire si mes reflexions sont justes » (*HA*, p. 27). De la sorte, il essaie de faire oublier sa maladresse première, faisant de Lambert son égale dans la dispute ; mais, son insistance pour qu’elle accepte de s’engager intellectuellement dans le débat suggère aussi que sa réputation de femme intellectuelle la précède et il ne se laissera plus convaincre par une posture de façade que Lambert affiche.

La réponse de la marquise s’ouvre sur une justification quant aux éloges qu’elle avait adressés à Buffier sur son style. Ce dernier les ayant analysés comme une convention et une posture construite manquant de naturel et de spontanéité, elle se sent obligée d’affirmer sa bonne foi :

Quand je vous ai dit ce que je pensois sur votre maniere d'écrire, ce n'est point louange, c'est un sentiment, c'est connoissance de ce que vous valez. Vous êtes agaçant, mon R. P. Si je n'ai point répondu aux justes questions que vous m'avez faites, c'est que je n'ai jamais pensé à combattre contre vous : nos armes ne seroient pas égales. Songez-vous de plus que je ne suis qu'une femme dont l'esprit, si j'en avois, seroit toujours gêné par les usages, et qu'il doit se cacher sous le voile des bienséances. Mais, après avoir payé le tribut que mon sexe doit à la modestie, je vous dirai que vous avez raison [...]. (*HA*, p. 384-385)

D'une part, elle justifie sa posture de mondaine en affirmant sa sincérité face aux louanges qu'elle lui a adressées mais, d'autre part, elle accentue encore le rôle de femme qu'elle avait endossé. Elle fait encore preuve d'ironie pour se jouer des conventions : elle accomplit ainsi une sorte de jeu de prétérition en affirmant son manque d'esprit tout en le présentant caché sous les bienséances. Mais cette ironie et cette posture de femme s'affichent, cette fois, dans un rôle de façade, comme l'indique l'expression « payer le tribut » dans la phrase suivante. La métaphore économique qui désigne une exigence morale pour les femmes révèle sa capacité à se jouer, avec esprit, des conventions et des catégories de la société. Elle continue de la sorte : « Mais je m'aperçois que je cite ; je vous en demande pardon : je m'enhardis avec vous, et je vous fais part de mes débauches littéraires » (*HA*, p. 385). L'expression « débauches littéraires » dévoile encore l'humour de Lambert : le fait de citer semble désormais proscrit alors que c'était la seule activité intellectuelle qu'elle se permettait au début de leur échange. Elle dénonce ainsi une autre convention imposée aux femmes : elles ne se doivent que de répéter ce que d'autres pensent et formulent, mais cette activité témoigne, dans le même temps, de leur culture ; or, l'érudition féminine était mal vue dans la société. L'expression ainsi employée par Lambert insiste donc sur cette érudition qu'elle revendique.

En ce sens, Lambert se plaît bien à créer une relation égalitaire avec Buffier mais elle le fait en mettant en scène son respect total pour les conventions et les bienséances. Elle construit donc une posture affichée et assumée de femme mondaine qui ne contrevient pas aux conventions, mais elle use dans le même temps d'ironie et d'humour, pour construire, au-delà, une relation plus complexe, fondée sur l'esprit et le savoir. Elle se place, dès lors, dans une posture de surplomb vis-à-vis de Buffier qui ne semble pas maîtriser aussi bien les postures mondaines et les jeux d'esprit.

C. Une pensée résolument moderne

Homère en arbitrage rejoue la Querelle car Buffier et Lambert reprennent les différents arguments qui ont été avancés par les différents belligérants mais les présentent systématiquement selon une lecture acquise à la pensée moderne, inventée et développée dans les cercles mondains qu'ils fréquentent. Avant eux, le champ de la Querelle d'Homère s'était déjà élargi par rapport à celui de la première Querelle des Anciens et des Modernes, en raison d'une meilleure connaissance d'Homère, à laquelle la traduction d'Anne Dacier avait contribué et qui dépasse le cercle des érudits. Néanmoins, l'échange épistolaire accentue encore le traitement mondain et « grand public » des idées modernes et c'est dans cette logique qu'il faut lire la posture affichée de Lambert qui fait de la mondanité un véritable enjeu de la Querelle.

La démarche de Buffier a pour but de discerner les fondements de la Querelle : pour ce faire, il interroge l'esprit général du débat, examine la méthode des disputeurs, analyse leurs arguments, jugeant ainsi de la validité des critères qui soutiennent la dispute. Son approche est moderne car elle répond à une logique cartésienne qui s'est peu à peu imposée dans la pensée de l'époque : il refuse en effet tout argument d'autorité qui pourrait rendre stérile la réflexion ; au contraire, il opère un véritable travail de l'esprit et de discernement et cherche à évincer les préjugés et les croyances qui dominaient pourtant le débat. L'argumentation de Buffier repose d'abord sur l'idée que l'objet sur lequel se fonde la Querelle est complexe et donc difficilement envisageable dans son ensemble :

Quand donc on me demande, s'il faut être pour Homere ou contre lui, j'ay recours d'abord à la maxime de Logique apportée au sujet de la division⁹⁵, qu'on ne doit presque rien énoncer absolument & en general d'aucun objet *complexe*, c'est-à-dire, d'un objet qui peut se considerer par diverses faces » (*HA*, p. 4).

Il énonce, dès le début de l'échange, sa méthode qui se veut rationnelle et juste. Il démontre ainsi la nécessité de traiter du sujet de manière relative dans le sens où l'objet traité contient à la fois des défauts et des qualités :

Ainsi regardant Homere par les défauts dont il n'est pas exempt, comme Madame Dacier en convient après Horace qui la [*sic*] dit expressément par ces mots *que le bon Homere s'endort quelque fois*, par cet endroit, je ne suis point pour Homere ; mais en le

⁹⁵ La « Maxime de Logique » sur la division semble être, selon Buffier, une maxime bien définie, qui n'est plus aussi évidente aujourd'hui. Il semblerait que cela renvoie à la logique de Port Royal : *La Logique ou l'art de penser*, d'Arnault et de Nicole, s'intéresse, par exemple, à la complexité des objets, en tâchant notamment de définir la division et la définition des choses (Partie II, Chapitre XV). La maxime dont il est question ici pourrait relever de cette logique, sans que nous en soyons certaine.

regardant par la vivacité & la fécondité de son imagination, par la facilité & l'agrément de sa narration & par d'autres semblables endroits que M. de La Motte reconnoît & admire alors je suis pour Homere. (*HA*, p. 4-5)

Dans la logique habituelle de la dispute, Dacier défend Homère et La Motte le critique ; néanmoins, il leur arrive de concéder que l'argument contraire à leur idée soit vrai. Buffier se sert donc ici de ces concessions pour donner la preuve que l'œuvre d'Homère ne peut se prendre en une part seulement mais qu'elle contient tout à la fois des qualités et des défauts. Partant de ce principe tout à fait logique et sur lequel Dacier et La Motte sont d'accord, il refonde le débat, ou du moins la question qui l'anime, et fait bien de la relativité le centre de la nouvelle démarche qu'il compte approfondir : « ce n'est donc point un état de question assez net, ce me semble, que de démontrer en general s'il faut être pour Homere ou contre Homere, la question seroit plus précise en demandant si les beautés d'Homere l'emportent sur ses défauts » (*HA*, p. 5). Il exprime la nécessité de procéder à une définition des critères de jugement et à leur hiérarchie : « afin de décider la question prise en ce sens-là, il faudrait auparavant être convenu précisément de tous les endroits qui sont ou beautés ou défauts & de leur degré de perfection ou d'imperfection » (*HA*, p. 5). Mais, si cette démarche est théoriquement idéale pour réussir à réconcilier les opposants dans le débat, Buffier convient qu'en pratique des problèmes de définition rendent impossible un jugement équitable. D'abord, le genre épique auquel appartiennent les œuvres homériques n'est pas caractérisé par des critères valides et justes car la définition dépend elle-même des œuvres d'Homère. Puisqu'il est présenté comme le premier véritable auteur d'épopée, il est souvent perçu comme le modèle du genre ; en ce sens, chaque nouveau poème épique sera forcément considéré comme inférieur à lui. Or, sans règle fixée, seule l'antériorité justifie cette approche. Buffier démontre que la tradition opère une sorte de critère qui n'a pourtant aucun fondement rationnel et efficace, reprenant ici un argument essentiel de La Motte contre les époux Dacier et Le Bossu. Le genre mérite donc d'être circonscrit, selon une méthode plus appropriée :

Peut-être pourroit-on proposer la question sous un autre jour qui l'éclairceroit un peu plus, sçavoir si le tout pour le tout il s'est trouvé des Poèmes Epiques qui fussent plus généralement estimez ou plus accomplis, par exemple, que l'Iliade d'Homere ; sur quoi il me semble qu'on ne sçauroit guère faire entrer en comparaison dans ce qu'on est convenu d'appeller Poème épique, que l'Enéide de Virgile, la Jerusalem du Tasse & si l'on veut l'Iliade de M. de La Motte. (*HA*, p. 6-7)

Buffier propose de ne plus juger sur une œuvre seule mais de la confronter à une série d'ouvrages appartenant au même genre. Il peut ainsi énoncer le défaut de ce débat qui

est de ne pas avoir de règles esthétiques précisément énoncées pour juger l'œuvre d'Homère. En effet, le traité qui pourrait définir les règles du poème épique ne fait pas l'unanimité en raison de ses arguments trop partisans et ne peut faire preuve d'autorité :

Ou bien enfin faut-il uniquement & universellement sans restriction & sans appel s'en tenir au Traité du P. le Bossu sur les règles du Poème Epique ? Madame Dacier le juge ainsi ; M. de La Motte n'en convient pas : je connois des gens de beaucoup d'esprit de l'un & de l'autre sentiment. (*HA*, p. 10)

En reprenant les défauts et les insuffisances des critères du débat et en montrant que tout n'est que relatif, Buffier en vient à poser la question centrale qui révèle bien que le débat est inutile, voire stérile. Il s'agit du sens même de la perfection :

Qu'est-ce que d'être parfait ? Est-ce être au goût de Madame Dacier ou au goût de M. de La Motte ? Est-ce être au goût des Anciens ou des Modernes, du plus grand nombre ou du meilleur goût ? Mais sur quel point particulier se trouvera manifestement réuni le plus grand nombre ? C'est ce que je ne vois pas encore, dès que l'on me le fera voir, je veux bien y deferer ; de même où sont ceux qui sont universellement reconnus pour être du meilleur goût ? Qu'on me les montre & sans deliberer je me range de leur parti. (*HA*, p. 11-12)

Buffier remarque donc avec pertinence que la perfection ne peut exister et qu'elle est soumise à la notion de goût, relative et arbitraire par essence. La question ne peut être réglée dans les termes dans lesquels elle est posée.

Au-delà de cette démarche, Buffier s'engage alors à analyser les arguments, selon une conception de l'histoire propre à l'esprit moderne et liée à la notion de progrès. Il s'agit du projet de lire les textes antiques selon un regard historique, qui a été avancé par Perrault avant de devenir un argument important des Modernes durant la Querelle d'Homère, que La Motte exploite bien : l'Antiquité est désormais perçue comme « un état archaïque de l'humanité et des arts », il convient donc de couper le « lien d'allégeance à l'égard des œuvres grecques et latines censées atteindre une perfection qui échappât au temps »⁹⁶. Dans la même logique, Lambert condamne l'idolâtrie dont fait preuve Dacier à l'égard d'Homère lorsqu'elle évoque « le culte que lui rend Madame Dacier » (*HA*, p. 21). Elle reprend ainsi l'argument moderne et la métaphore religieuse déjà développée notamment chez Perrault, Fontenelle, La Motte et Marivaux. Buffier va plus loin encore car il réussit à imposer l'idée d'un progrès historique, au nom d'un esprit moderne fondé sur le discernement et non plus sur les passions :

⁹⁶ Jean-Paul Sermain, « Perrault, Marivaux et les quatre pièges des Modernes au XVIII^e siècle », dans Christelle Bahier-Porte et Claudine Poulouin (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 102.

[Madame Dacier] semble partout également trouver Homère tout divin, & lui rendre ainsi, dit-on, une sorte de culte ; M. de La Motte nous a appris très-sensément, & très-ingénieusement, en justifiant ce qu'il avoit dit dans son Ode sur Homère⁹⁷, combien il faut rabattre des idées pompeuses conçûes sur un sujet, dont on est extraordinairement plein, en prose comme en vers : dans ce que l'on a fort au cœur, on entame insensiblement l'entousiasme, on dit plus qu'au fond on ne voudroit dire dans la précision d'un discours exact (*HA*, p. 40-41).

L'idolâtrie de Dacier à l'égard d'Homère constitue un paradoxe : elle concède parfois que *l'Illiade* a des défauts mais elle présente tout de même Homère en auteur parfait, presque divin ; elle suggère que ses passions évincent son esprit critique et la rendent incapable de discerner avec justesse, au contraire de La Motte. Cette confrontation permet à Buffier d'exprimer les deux façons d'envisager le débat qui relèvent, d'une part, d'une pensée toute « Ancienne » qui se conforme à la tradition et à l'idée d'un passé idéal et, d'autre part, d'un esprit plus raisonnable, plus mesuré, capable de discerner avec rigueur les arguments. Cette distinction entre Dacier et La Motte, bien que Lambert ni Buffier ne se permettent de juger, révèlent leur propre manière de penser acquise aux théories modernes. Cependant, Buffier se sert de cette pensée progressiste de l'histoire pour montrer l'erreur du camp moderne à vouloir nécessairement juger les œuvres et les hiérarchiser, car, pour lui, le progrès historique n'entraîne pas nécessairement un progrès esthétique et littéraire. Ce nouvel argument revient sur un problème essentiel de la Querelle au sujet du relativisme historique et du progrès, mais il reprend la thèse des Anciens, largement exploitée par Boileau et Longepierre. Au contraire, La Motte, après Perrault, conçoit l'idée que le seul fait d'être nés au XVII^e ou au XVIII^e siècle rend leurs œuvres meilleures que celles écrites dans l'Antiquité. Puisque chaque époque dépend d'un contexte historique et de conventions littéraires qui lui sont propres, il est impossible, selon Buffier, de juger une œuvre au XVIII^e siècle si elle lui est antérieure : « en effet [la dispute] se trouvera dépendre toujours, si je ne me trompe & comme je l'ai insinué, ou d'un gout arbitraire de nations, de personnes & de coutûmes différentes ou de choses sur lesquelles nous ne sommes nullement à portée de juger » (*HA*, p. 12). Cet argument repose alors sur l'idée moderne que « la beauté et le goût sont relatifs à tout l'état de la civilisation », c'est-à-dire que les œuvres de l'esprit sont forcément solidaires de la civilisation dans laquelle elle se

⁹⁷ « L'Ombre d'Homère », dans *Ode de M. de la Motte de l'Académie française, avec un discours sur la Poésie en général et sur l'Ode en particulier*, Troisième édition augmentée de plusieurs ouvrages, Grégoire Dupuis, 1711, 2 vol., in-12, p. 170-175.

développe⁹⁸. Pour mieux se faire comprendre, il compare les conventions esthétiques de l'Antiquité et du genre épique avec celles de la poésie contemporaine : il ne conçoit pas que l'entretien avec un rocher, tel que le fait l'ode ou l'élégie de son temps, soit plus logique qu'un entretien avec un cheval, une fois que ces dialogues sont sortis de leurs contextes générique et culturel : « Quand la mode, la coutume, & le gout seront passez d'avoir un entretien si judicieux avec les rochers, que diront les critiques dans l'avenir de nos pieces de poésie & du sens commun que nous y mettons » (*HA*, p. 13). Buffier insiste donc sur la différence entre le contexte d'écriture et le contexte de lecture, montrant par là que l'argument moderne du progrès historique ne peut s'élargir aux conventions littéraires :

Chaque langue, chaque nation a ses tours, ses figures, ses allegories particulieres pour exprimer les pensées & peindre les sentimens : pour en goûter l'agrément & en saisir le vray, il ne faut que se monter, pour ainsi dire, au point de vûë, ou si l'on veut au point du goût de ces nations & de leur langue : si l'on prétend qu'une nation entiere & de gens qui d'ailleurs ont évidemment de l'esprit et du sens, n'est pas dans le bon goût, c'est retomber, ce me semble, dans la dispute, si une langue est plus belle que l'autre. (*HA*, p. 14-15)

Il conclut alors à propos d'Homère : « Il auroit fallu être de son tems pour en bien mesurer la force, l'étendue ou la justesse » (*HA*, p. 16).

Mais si Buffier cherche toujours à polir les arguments des uns et des autres pour montrer qu'ils ne sont pas nécessairement contradictoires, Lambert se plaît au contraire à reprendre les questions qui font débat dans la dispute pour l'obliger à argumenter encore et à alimenter toujours plus la Querelle. Elle reprend à son compte les interrogations de La Motte qui demandent « si les Dieux d'Homere n'avalissent pas l'idée qu'on doit avoir de la Divinité ? Si ses Heros doivent servir de models » (*HA*, p. 21). Selon l'idée que le contexte particulier d'écriture ne peut être effacé, Buffier assure que le paganisme de l'époque d'Homère ne saurait être compris selon la logique chrétienne de leur temps :

Les Dieux que represente Homere avalissent, dit-on, la Divinité ; mais dans quel esprit l'avalissent-ils ? ce n'est pas dans ceux d'aujourd'hui, éclairez des plus pures lumieres de la raison & de la religion ; ils ont une idée plus vile des fausses divinitez que n'en peuvent fournir tous les Poètes payens dans les passions grossieres, & les contradictions manifestes qu'ils attribuent à leurs Dieux : tout cela est-il évident, que de les leur avoir attribuez, ce soit un deffaut dans Homere ? il est demeuré dans le sistème confus, impertinent, & si l'on veut, manifestement extravagant des fables ; mais nos Poètes d'aujourd'hui qui ont l'esprit le plus judicieux & le plus pénétrant, n'y seroient-ils point

⁹⁸ Christophe Martin, « Pensée moderne et conscience de l'historicité : un enjeu de la Querelle des Anciens et des Modernes », dans Ch. Bahier-Porte et Cl. Poulouin, *Écrire et penser en moderne*, op. cit., p. 213.

demeurés eux-mêmes, s'ils eussent été au temps d'Homère ? admirons ici en passant avec respect & reconnaissance, l'obligation que nous avons au christianisme ; ne fut-ce que par le rapport aux lumières naturelles, sortis par son moyen des monstrueuses ténèbres du paganisme qui enveloppoient le genre humain. (*HA*, p. 27-29)

Si le vocabulaire employé par Buffier renseigne encore sur sa croyance en un progrès de l'humanité et de l'histoire et sur son statut de père jésuite lorsqu'il utilise une métaphore de la lumière pour évoquer le christianisme alors que la religion païenne est taxée de « vile » et de « grossière », il insiste bien sur l'impossibilité de juger selon la même logique la religion chrétienne et le paganisme, en raison des contextes d'écriture différents. Il exprime ainsi une pensée moderne, mais, dans le même temps, et au nom de la modernité, il contredit l'argument généralement avancé par les Modernes en refusant que le contexte de lecture prime sur celui de l'écriture.

La question des héros permet en revanche à Lambert de suggérer que le progrès dans l'humanité et la connaissance d'un temps plus civil et courtois rendent plus difficile le plaisir que procurerait la lecture d'Homère : « Il me semble que nos Héros d'à présent gâtent un peu les Héros d'Homère. [La Motte] convient que s'il était venu dans des temps aussi avancés et aussi polis que les nôtres, il aurait été un Poète parfait ; il rend justice à son génie » (*HA*, p. 21). La démarche de Lambert est moderne selon plusieurs logiques : d'abord, elle construit sa pensée à partir de l'idée moderne du progrès de l'humanité ; elle refuse ensuite de dénigrer Homère car l'auteur ne se résume pas à son œuvre qu'elle n'affectionne pas et surtout parce qu'elle se représente en femme juste et modérée qui sait reconnaître les qualités dont il fait preuve. Mais elle témoigne, dans le même temps, de sa préférence pour les œuvres de son époque car elle cherche un pur plaisir esthétique de la lecture et ce sont les livres contemporains, dont le contexte lui est connu et agréable, qui la touchent. Cultivée et lettrée, elle sait aussi se faire le chantre d'une lecture moderne et non-érudite. La réflexion de Lambert entraîne cependant une série de questions dans la réponse que lui adresse Buffier. Il s'agit pour lui de définir le véritable héros, selon différents critères qui lui permettent peu à peu de valider l'existence de deux types de héros : les héros épiques répondant à un héroïsme guerrier et les nouveaux héros, correspondant aux valeurs sociales, composées au cours du XVII^e siècle, qui témoignent davantage d'urbanité, de politesse et de bonnes manières. Il donne alors une réponse sans équivoque : « dans cette variété si grande, pouvons-nous prononcer hautement contre les Héros d'Homère, à cause qu'ils sont gâtés dans notre imagination, par l'idée que nous nous formons de nos Héros d'aujourd'hui » (*HA*, p. 38). La notion d'imagination est importante car Homère est rétrospectivement mal

jugé seulement à cause d'une opinion, fondée sur aucun critère rationnel. Buffier ici suggère qu'une telle lecture anachronique, loin de l'esprit rationnel et modéré loué par les Modernes, ne peut en aucun cas faire figure d'argument d'autorité car l'objectif que s'était fixé Homère au moment où il écrivait mérite d'être jugé : « Cependant si Homère a atteint son but, qui étoit de rapporter les idées, les imaginations, le goût et la religion de son tems, ou si l'on veut d'orner, d'embellir, de relever, dégayer, tout cela par des fictions usitées, alors voudroit-on assurer que ce soit là manifestement un défaut ? » (*HA*, p. 32-33). Il va plus loin en disant qu'Homère aurait pu tout autant être choqué par les nouvelles conventions littéraires de leur époque :

Si Homère avait vû dans l'avenir les manieres de nos jours, peut-être n'auroit-il pas trouvé moins de ridicule & de bizarrerie que nous en trouvons dans les Heros de son siecle ; il n'auroit pas dû passer condamnation sans entrer dans nos modes & dans nos goûts, ne lui devons-nous point la même justice ? (*HA*, p. 39)

Une fois que Buffier a suffisamment démontré l'invalidité d'une telle lecture, toute moderne qu'elle soit, il affirme avec force que finalement la lecture d'Homère peut être jugée uniquement selon le goût personnel de tout un chacun. Or, le goût étant essentiellement arbitraire, il est impossible de trouver un argument efficace : « Il s'agiroit alors d'un détail qui ne finiroit point, & d'une estimation des choses, qui n'auroit pour regle, la plupart du temps, qu'un goût arbitraire ou des suppositions qu'on ne pourroit vérifier » (*HA*, p. 5-6). Buffier ne cesse ainsi d'affirmer que tout est question de goût, fondé sur le libre examen de chacun : « la décision dépendra toujours, comme je me le suis figuré d'abord, ou d'un goût arbitraire, ou de choses surquoi nous ne sommes point assez à portée de juger. » (*HA*, p. 27). En ce sens, les questions littéraires et esthétiques ne trouveront jamais de réponse : « Les idées qu'on attache aux mots, aux tours, aux figures, aux metaphores, aux allegories des langues ne peignent & n'expriment que ce qu'a établi une institution arbitraire » (*HA*, p. 15). Dès lors, la fin de la dernière lettre de Buffier s'affirme comme une conclusion de la querelle. Pour lui, il faut cesser de disputer car personne ne peut avoir raison :

Je suis donc persuadé comme vous, Madame, que M. de La Mothe & Madame Dacier peuvent en seureté de conscience se tenir presentement quitte à quitte ; ils conviennent tous deux dans l'essentiel, sçavoir qu'Homère est un des plus grands genies du monde & qu'il a fait le premier une sorte de Poème auquel nul autre, le tout pour le tout, n'a jamais été préféré ou préférable ; tous deux trouvent des défauts dans Homère peut-être l'un plus, l'autre moins ; la difference du plus au moins ayant bien la mine d'être arbitraire, ce n'est plus un vray sujet de dispute. (*HA*, p. 42)

En effet, les arguments et les questionnements sur la définition du goût et sur les règles poétiques sont d'importance mais il ne saurait leur trouver de réponses.

Néanmoins, Lambert a à cœur de continuer le débat ; c'est pourquoi elle rédige une deuxième lettre en 1715, en réponse à celle de Buffier : elle s'y présente en fine disputeuse qui confronte avec raisonnement et méthode ses idées avec celles de son correspondant. En effet, cette lettre s'organise en deux temps : une argumentation contre les idées présentées par Buffier puis une présentation de son propre avis. La première partie de la lettre, la plus longue au demeurant, consiste ainsi à reprendre, point après point, les arguments développés par Buffier. Chaque paragraphe débute par une référence à son interlocuteur : « Je vous dirai que vous avez raison », « Vous dites aussi », « Vous dites, mon R. P. », « dites-vous » (Bousquet, p. 385-386). Son discours forme une sorte de réponse à un interlocuteur présent textuellement : elle instaure donc un dialogue à l'intérieur de son propos, pour mieux relancer le débat. Lambert s'approprie les arguments de son opposant pour les contrer ou pour les reconfigurer selon sa propre vision de la Querelle, dans des logiques énonciatives diversifiées qui lui permettent peu à peu de s'imposer dans la dispute. Par exemple, elle cite les propos de Buffier pour les rejeter ensuite, comme si l'argument de son correspondant dépassait les limites possibles de la dispute :

Vous dites, mon R. P. que les plus hautes extravagances dans un système reçu tiennent lieu de principes qui ne se revoquent point en doute, & qui ne se mettent point en question. Je glisse sur les conséquences qu'on peut tirer d'un pareil principe : elles seroient bien sérieuses. (Bousquet, p. 386)

Ce paragraphe ne contient que deux phrases. La première a pour sujet « vous », laissant ainsi la parole à son adversaire. La deuxième, à la première personne, fonctionne comme une prétérition : en annonçant « glisser » sur les conséquences, comme si elle refusait de s'y engager, elle montre aussi sa capacité à tirer les conséquences philosophiques d'un postulat grave, voire dangereux. C'est donc ce danger d'un tel principe qu'elle souligne lorsqu'elle le reprend pour le réfuter publiquement. Elle reconfigure alors la dispute dans une approche moins périlleuse, ce qui lui permet d'entrer dans une véritable confrontation pour donner son avis sur la Querelle, voire pour invalider l'argument de son contradicteur :

Vous dites aussi avec M. de La Mothe, que le dessein de la Poésie est de plaire, et que pour plaire il falloit suivre la mythologie reçue, et ne pas faire un Poème sur un plan philosophique inconnu. Je suis persuadée que, pour la Poésie, on ne peut se passer des idées de l'antiquité, des Muses, d'Apollon, de Venus, et de toute sa famille. Si les dieux du paganisme ne sont faits que pour réjouir notre imagination et pour embellir la poésie,

ils ne doivent pas être l'objet d'un culte sérieux. Par exemple, en parlant de la colère de Jupiter contre la laideur de Vulcain, vous nous dites fort plaisamment, que pour l'en punir, il donne à ce pauvre diable de Dieu un coup de pied qui le rend boiteux pour le reste de ses jours éternels. Cela est assez plaisant ; mais cela n'est pas divin. (Bousquet, p. 386)

Dans ce paragraphe, elle débute, comme de coutume, par une citation de Buffier, qui se conformait à la pensée de La Motte. Elle accomplit un pas de côté dans la phrase suivante, donnant son avis sur l'importance de la mythologie dans la poésie. Puis, elle énonce l'idée que l'usage de la mythologie dans la poésie est « plaisant » et ornemental, mais les dieux représentés ne relèvent en aucun cas de la divinité. Or, cette phrase exprimée reprend, sans indice énonciatif, la position de Boileau alors qu'Anne Dacier voit dans les dieux d'Homère des attributs du Dieu chrétien : de la sorte, elle fait se confronter deux Anciens, pour mieux rendre inopérante la rivale de La Motte, puis elle justifie cette pensée en prenant un exemple issu de l'argumentation de Buffier. Finalement, Lambert a repris des idées exprimées par plusieurs acteurs de la Querelle pour aller plus loin que ce que ne faisait Buffier dans sa lettre : elle développe l'idée d'une reprise de la mythologie dans une dimension essentiellement esthétique, faite pour plaire et pour rendre agréable la lecture. Cela permet de conforter la position moderne de La Motte : il a raison de reprendre la mythologie tout en la rendant agréable aux lecteurs du XVIII^e siècle, et, par-là, il agit en véritable poète. La condamnation de l'écriture d'Homère, incapable de dépasser la réalité, reprend la même idée : « Pour les Heros, *Homere les a peints, dites-vous, comme ils étoient, & non point comme ils devoient être.* Il n'est donc que peintre, et il est demeuré seulement dans l'imitation. » (Bousquet, p. 386-387). La marquise semble citer Buffier, mais elle reprend surtout un argument de La Motte pour qui un poète n'est pas un historien ou un peintre recherchant à retranscrire une vérité mais il doit embellir la réalité. Mais, de la sorte, elle charge davantage Homère puisqu'elle fait dévier son argument qui n'est plus contre le manque d'imagination d'Homère mais contre sa grossièreté :

Quoi ! son esprit n'a pû s'élever à quelque chose de plus parfait que ce qu'il voyoit ? Mais si ses idées l'ont mal servi, son cœur ne pouvoit-il l'instruire ? Il ne faut point de modes pour les vertus du cœur. Quoi ! Le pardon des ennemis, ou plutôt se venger par des bienfaits ; l'humanité, la générosité ; vertus qui ont été connues dans les tems les plus reculés, & qui appartiennent aux ames élevées, si Homere les avoit senties, il les auroit prêtées à ses Héros. (Bousquet, p. 387)

Elle reprend un argument de La Motte en rappelant ici qu'Homère ne connaissait pas les vertus qu'il a pourtant cherché à prêter à ses héros. Mais la rhétorique péremptoire dont

elle use mime, d'une part, un débat oral grâce à la répétition du pronom exclamatif « Quoi » et à l'accumulation de phrases exclamatives et interrogatives, et, d'autre part, représente son sentiment outré face à l'insensibilité d'Homère. En effet, Lambert ne compte pas souligner un état grossier de mœurs comme le font habituellement les Modernes, mais elle s'offusque du fait qu'un être ne puisse sentir dans le cœur ces vertus car, pour elle, le plus important est bien la capacité individuelle et intime à les sentir. Peu à peu, elle affirme son point de vue et elle s'appuie sur la notion d'arbitraire avancée précédemment par Buffier. Elle la confronte à la question du beau dont il est nécessairement question pour juger d'une œuvre :

Vous réduisez toutes ces questions, mon R. P. dans un pyrrhonisme bien fondé, et tout devient arbitraire. La plupart de ces disputes tombent sur des choses sur lesquelles nous ne sommes point à portée de juger. Mais où prendre des juges du beau et du parfait ? le beau est réel, il n'est pas imaginaire. Si vous attachez l'idée du beau à la grandeur, à la nouveauté et à la diversité, Homère peut être beau. (Bousquet, p. 388)

D'abord, Lambert concède qu'Homère peut être beau selon la définition classique qui rattache le beau à la grandeur, voire à la diversité. Elle fait néanmoins une distorsion à cette définition en ajoutant la « nouveauté » qui tient davantage d'une idée moderne. Mais elle circonscrit le débat à l'intérieur du jugement personnel et des sentiments de chacun, ce qui lui permet de développer une conception très moderne : « Mais si vous voulez que le parfait reveille en nous des sentimens agréables, qui intéressent le cœur, Homere n'est pas beau pour moi, car il m'ennuye » (Bousquet, p. 389). Elle oriente en effet le propos : le beau n'est plus assimilé au sublime, mais au parfait. Nous sommes loin du ravissement ou du transport évoqué par Boileau et les Anciens lorsqu'il s'agissait pour eux de définir la beauté. Surtout, le beau se doit d'être « agréable » et de toucher, il concerne donc un rapport immédiat entre le cœur et l'objet, qui passe par les sentiments. En ce sens, Homère ne la touche pas, il ne suscite aucun sentiment en elle, ce qui la pousse à dire qu'elle ne le trouve pas beau. Une distinction est ainsi faite entre la beauté agréable qui relève du plaisir sensible et une beauté faite de règles qui frappe la raison mais qui ne suscite aucun sentiment dans le cœur : « Il y a cependant des auteurs qui ne reveillent en nous aucun sentiment agréable, & à qui pourtant on ne peut refuser son estime : ils plaisent à l'esprit, sans que le sentiment soit de la partie. Homere peut être dans ce rang, je me prends à lui seul de l'ennui qu'il me cause » (Bousquet, p. 389). En dépit de toutes les qualités qu'on puisse souligner, Homère est ennuyeux et il n'a rien d'agréable et de plaisant, c'est pourquoi la marquise le trouve mauvais poète. Lambert conclut donc son réquisitoire contre Homère par une condamnation sans

concession, appuyée par la répétition de l'ennui qu'elle ressent à sa lecture : « Homère n'est pas beau pour moi, car il m'ennuie », « Je me prends à lui seul de l'ennui qu'il me cause » (Bousquet, p. 389). C'est donc en femme, reprenant le cliché qui lui avait servi ironiquement de caution d'autorité au début de l'échange, qu'elle résume son opinion : elle insiste sur son incapacité à penser tout en dévoilant avec ironie la force de son sentiment et de son aversion pour Homère : « Je ne me mêle pas de décider. J'ordonne à ma petite raison de se taire ; mais mon sentiment est mutin & indépendant. Je ne vous dirai donc pas ce que je pense : imaginez-vous que je ne pense rien ; mais je sens, & je ne sens rien d'agréable quand je lis Homère » (Bousquet, p. 390). Si ces propos font d'abord écho à ceux de La Motte, sans qu'il ne soit mentionné, elle continue son plaidoyer en le défendant personnellement : « On attaque vivement M. de La Mothe sur son poème. J'en viens de lire les vers que je vous envoie, avec lesquels je le justifie. [...] Avec de pareils vers, on ne peut avoir tort » (Bousquet, p. 390-391). Elle n'argumente pas réellement en faveur de La Motte mais elle se contente de citer ses vers et d'affirmer catégoriquement leur justesse et leur légitimité, rendant de fait impossible une contre-attaque. Elle se livre alors, avant les formules conclusives de politesse, à une fine ironie, renvoyant Buffier à son rôle de médiateur et à son incapacité à réconcilier les belligérants : « Mais ne songez-vous donc point, mon R. P., au raccommodement que nous avons espéré ? » (Bousquet, p. 391). Après avoir affirmé sa position, tout en évitant soigneusement d'être attaquée, elle rappelle donc à Buffier son projet et lui signale, par-là, qu'elle ne cherche pas la réconciliation mais plutôt la victoire des Modernes.

L'échange épistolaire entre Buffier et Lambert s'appuie sur une scénographie mondaine assumée pour élaborer une dispute à la fois mondaine et intellectuelle. La scénographie se met en effet au service du débat : elle en gomme les aspérités mais peut aussi en relever les enjeux profonds. Buffier et Lambert construisent donc une démarche singulière dans laquelle ils rendent compte de la construction d'une pensée moderne qui s'élabore à partir des valeurs mondaines qui la sous-tendent. Néanmoins, ils répondent à deux attitudes différentes. Lambert se place en Moderne qui défend les Modernes, tout en faisant preuve de nuance, et Buffier révèle surtout les idées modernes qui prennent peu à peu racine dans le système de pensée de leur époque : le progrès, la relativité et la liberté d'expression et de pensée. En ce sens, *Homère en arbitrage* relève davantage de la conquête de la raison moderne. Leur échange participe dès lors d'un

projet à la fois mondain et moderne qui est de rendre plus accessibles les réflexions intellectuelles. *Homère en arbitrage*, publié en 1715 à un moment capital de la Querelle, renseigne bien sur leur désir de participer à « l'invention d'un public pour la littérature⁹⁹ », dont la Querelle entre La Motte et Dacier est l'une des étapes importantes¹⁰⁰. Marie-Pascale Pieretti renforce cette analyse :

Ce nouveau public inventé et invité à participer à l'évaluation de la littérature incluait un nombre croissant de lectrices qui commencèrent à exercer un impact plus grand sur les événements de l'actualité littéraire. Il est donc peu surprenant que deux écrivains mineurs, Dacier et La Motte, tous deux dans une position d'interprètes et de lecteurs de textes canoniques, soient devenus les protagonistes d'un débat public sur le rejet ou l'inclusion de nouvelles valeurs dans la production littéraire.¹⁰¹

Il semble tout à fait pertinent de situer la composition de Buffier et de Lambert dans cette démarche car, en se présentant en lecteurs et médiateurs de la Querelle d'Homère, et en justifiant les postures de La Motte et de Dacier, pourtant opposées, ils construisent une posture idéale de lecteurs et juges de la nouvelle littérature qui se forme et s'élabore dans les cercles mondains qu'ils fréquentent.

⁹⁹ Joan de Jean, *Ancients against Moderns : Culture Wars and the Making of a Fin de Siècle*, Chicago University of Chicago Press, 1997, p. 28.

¹⁰⁰ La Querelle du Cid en était la première étape : il s'agissait en effet de faire du public, surtout mondain, une instance de légitimation de la littérature moderne. Cette instauration d'un public plus large et mondain a été analysée par Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

¹⁰¹ Marie-Pascale Pieretti, « L'*Iliade* d'Anne Dacier. Les enjeux d'une lecture érudite », dans Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 281-290.

IV. Un entre soi mondain et littéraire : Lambert et Montesquieu

Lambert a joué un rôle capital dans la vie littéraire de Montesquieu : son élection à l'Académie française en 1728 est entièrement due aux tractations de la marquise et son implantation dans le champ mondain, politique et littéraire de la capitale, est en grande partie due aux rencontres des acteurs des Belles-Lettres et des personnes influentes au sein du Mardi. Leur rencontre est pourtant énigmatique : Fontenelle, Saint-Pierre, Mairan de Dortous ou La Force auraient pu les présenter¹⁰². Rien ne permet d'assurer que Fontenelle connaissait Montesquieu avant que ce dernier ne rejoigne le Mardi. Si La Force était le protecteur de l'Académie de Bordeaux et fréquentait dans ce cadre Montesquieu, aucune source ne permet d'assurer qu'il fréquentait la marquise. Quant à Saint-Pierre et Mairan de Dortous, aucune information ne vient confirmer réellement leur implication dans cette rencontre. Seules des suppositions peuvent être avancées concernant le cadre réel de leur fréquentation. Les lettres que Lambert et Montesquieu échangeaient constituent, en revanche, un témoignage intéressant de leur relation dans le sens où elles dévoilent comment la correspondance s'est nouée et quelles ont été les stratégies énonciatives des locuteurs pour créer un lien de plus en plus familier, alimenté par la recherche de la distinction. En effet, depuis la première lettre conservée datée de 1724 jusqu'à la dernière du 26 décembre 1728, une véritable évolution a eu lieu. Si la première lettre de 1724 fonctionne seule et fonde la naissance de leur relation, deux autres moments apparaissent. Les échanges entre le 29 juillet 1726 et la fin de cette même année à l'occasion de la campagne pour que Morville devienne le nouveau protecteur de l'Académie de Bordeaux, à la suite du décès de La Force, montrent une relation tout à fait courtoise et révèlent le crédit de Lambert dans cette tractation. Cette période se termine car Montesquieu vient séjourner à Paris, où il s'empresse de rejoindre le salon de la marquise. Une autre phase importante dans leur

¹⁰² Ces auteurs sont souvent mentionnés comme pouvant être à l'origine de leur rencontre sans aucune preuve. Ainsi, dans une note accompagnant la première lettre que Montesquieu adresse à Lambert datée de 1724, Fontenelle est présenté comme celui qui a « sans doute » introduit Montesquieu dans le salon (Montesquieu, *Œuvres complètes*, t. 18, *op. cit.*, p. 104). Roger Marchal considère que La Force, premier protecteur de l'académie de Bordeaux, a fait entrer Montesquieu chez Lambert (*op. cit.*, p. 263, note 169). Catherine Volpillac-Auger émet l'hypothèse que Dortous de Mairan puisse être celui qui a rendu possible leur rencontre (*Montesquieu*, Paris, Folio biographies, 2017, note 48, p. 316). L'Académie française envisage que Saint-Pierre les a présentés (<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/charles-de-secondat-baron-de-montesquieu>).

relation correspond au voyage de Montesquieu à travers l'Europe pendant lequel il ne cesse d'écrire à Lambert, dans un ton plus amical et intime suggérant l'évolution dans leur relation. Ces trois étapes manifestent donc à la fois le parcours d'un auteur provincial, d'abord assez peu réputé dans les milieux à la mode à Paris et qui convoite une mondaine influente pour s'y faire connaître, et l'influence de Lambert dans les différents espaces de pouvoir. Les lettres conservées à ce sujet sont surtout écrites par Montesquieu et l'étude de son discours et de son énonciation quand il s'adresse à la marquise renseigne bien sur l'identité sociale de cette dernière telle qu'elle est véhiculée par les différentes représentations qu'il construit à l'intérieur du commerce épistolaire.

A. Séduire Lambert

La première lettre de Montesquieu adressée à Lambert est une courte lettre, polie et sans effusion. Il ne fait pas sa cour sous forme de louanges et d'éloges, comme on a l'habitude de le voir dans les échanges mondains. Au contraire, il semble compter essentiellement sur l'effet que ses *Lettres persanes* feront sur sa destinataire : « Voici, Madame, quelques *Lettres persanes* Vous voyez que j'emploie toute sorte de moyens pour surprendre votre estime ; c'est qu'il n'y a personne dans le monde à qui j'aie plus l'ambition de plaire ¹⁰³ ». Ces *Lettres persanes*¹⁰⁴ fonctionnent comme une monnaie d'échange : on imagine en effet qu'il cherche à attirer l'attention de Lambert et peut-être même celle du Mardi qu'il convoite. Il s'agit d'un don important dans le sens où il réfutait encore officiellement la paternité de ce roman. En lui montrant qu'il veut bien partager avec elle un secret et en lui donnant à lire un extrait de l'œuvre qui fait grand bruit à Paris, il crée une sorte de communauté intellectuelle avec la marquise. Il est de ce fait en train de procéder à une campagne pour séduire Lambert, comme le révèle la suite de la phrase avec « toute sorte de moyens pour surprendre votre estime » et le superlatif relatif qui met l'accent sur son « ambition de plaire ». Le terme « estime » suggère qu'il cherche à créer une communauté entre eux, qui se fonderait sur une égalité de sentiments, liée à ses valeurs personnelles. Si Montesquieu ne fait aucun éloge de la

¹⁰³ Lettre de Montesquieu à Lambert de 1724, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, Voltaire Foundation, t. 18, *op. cit.*, p. 104.

¹⁰⁴ Le roman de 1721 était connu en 1724 et il semble peu probable que Montesquieu ait cherché à séduire Lambert avec une œuvre qu'elle connaissait sans aucun doute. Il semblerait qu'il s'agisse plutôt de lettres écrites au sein du projet des *Lettres persanes* qui seraient encore inédites. C'est certainement les huit lettres qui seront publiées en 1745 par Thémiseul de Saint-Hyacinthe. Il les a sans doute retrouvées dans les papiers de Lambert à sa mort et il a cherché à les publier dans un but lucratif, selon la même logique que la publication qu'il a faite des textes de Lambert. (Élisabeth Carayol, « Des *Lettres persanes* oubliées », dans *RHLF* n°65 (1965), p. 17.

marquise, il montre, grâce à ses lettres et par les termes choisis, qu'il fonde leur relation sur une égalité intellectuelle qui n'a pas besoin de louanges mondaines et artificielles. Ce sera à Lambert de juger de sa qualité personnelle par la lecture des *Lettres persanes* qu'il lui envoie. Néanmoins, la réponse de cette dernière n'est pas connue : si un débat a eu lieu au sujet de ce manuscrit, aucune source ne nous est parvenue. La lettre de Montesquieu datée du 29 juillet 1726 renseigne peut-être sur ces *Lettres persanes* car Lambert les lui aurait renvoyées : « J'ai reçu le manuscrit que vous avez eu la bonté de m'envoyer »¹⁰⁵. Le manuscrit en question ne peut en aucun cas être un texte de la marquise qu'elle offrirait à Montesquieu, en raison de l'absence de remerciements et de louanges que la logique mondaine imposait lors d'un partage de manuscrit. Ce ne peut donc être qu'un renvoi d'un manuscrit qui a déjà fait l'objet de remerciements, comme ce fut le cas pour les *Lettres persanes*. Lambert n'exprime aucun avis à leur sujet car la lettre est envoyée deux ans après le don des *Lettres persanes* par Montesquieu et parce qu'il est évident qu'ils avaient déjà commencé une relation plus personnelle en 1726.

B. Morville, protecteur de l'Académie de Bordeaux

En 1726, près de deux ans après la lettre qui accompagne l'envoi des *Lettres persanes*, Montesquieu prie Lambert de l'aider dans la quête d'un nouveau protecteur de l'Académie de Bordeaux. Le Duc de La Force, le premier protecteur de l'Académie, créée en 1712, vient de décéder et Morville a été choisi pour le remplacer. Montesquieu « [a] été chargé de prier [Lambert] de le pressentir là-dessus¹⁰⁶ ». Pour ce faire, il lui envoie deux lettres datées du même jour : une officielle qu'elle peut remettre à Morville lorsqu'elle lui adressera la demande et une plus personnelle, révélant qu'ils entretenaient déjà une relation plus intime. Les deux lettres s'ouvrent sur la « bonté » de la marquise à laquelle l'académicien se réfère pour qu'elle accepte la requête qu'il lui fait. La lettre officielle s'adresse davantage à Morville qu'à Lambert dans le sens où elle s'attache à le louer tout en lui expliquant le rôle et l'importance de l'Académie de Bordeaux qu'il ne connaît peut-être pas. La lettre débute par des éloges relevant d'une rhétorique convenue : « Nous souhaiterions fort que ce titre convînt à M. de Morville, non pas à cause des grandes places qu'il occupe, mais en vérité à cause de sa valeur

¹⁰⁵ Lettre de Montesquieu à Lambert du 26 juillet 1726, dans *Œuvres complètes*, Voltaire Foundation, t. 18, *op. cit.*, p. 246. C'est cette lettre qui a induit R. Marchal en erreur au sujet de la publication des *Avvis*. Elle a déjà été exploitée dans le chapitre précédent.

¹⁰⁶ Lettre de Montesquieu à Lambert du 29 juillet 1726, *ibid.*, p. 245.

intrinsèque¹⁰⁷ ». Mais d'autres éloges apparaissent en filigrane lorsqu'il prie Lambert de l'aider et qu'il met l'accent sur son pouvoir : « Nous vous demandons, M. de Morville, & que vous nous fassiez voir que vous aimez les gens de lettres » ou « Pardonnez, Madame, si nous vous intéressons dans nos affaires ; ce serait un nouvel honneur pour nous de recevoir un pareil protecteur, si illustre, de votre main¹⁰⁸ ». Lambert est présentée comme proche des gens de lettres et comme celle qui construit les alliances et les associations entre institutions, écrivains et beaux esprits. Pour Morville, cela flatte son rang dans le sens où il est présenté comme un proche de celle-ci et comme un homme appréciant tout autant les gens de lettres. Montesquieu s'attache ensuite à décrire plus précisément l'Académie, ses fonctions, ses actions et ses attributs :

Vous savez, Madame, ce que c'est que l'Académie de Bordeaux ; plusieurs de ses sujets ont l'honneur d'être connus de vous ; il y en a plusieurs autres que vous ne connaissez pas, très dignes de votre estime et même de vos mardis. Nous avons été fondés par des lettres patentes du feu Roi, nous avons donné de bons sujets aux académies de Paris, nous distribuons des prix sur des sujets de physique, qui paraissent avoir encouragé les savants, enfin c'est un établissement que notre amour pour la science a formé et que le même amour a soutenu.¹⁰⁹

Les activités et les prix que l'Académie a mis en place sont très sérieux, mais il préfère commencer par citer les liens qu'entretiennent certains membres avec le Mardi, comme si la fréquentation de Lambert servait de caution intellectuelle à ces personnes et de légitimité à l'académie qu'ils composent. Ainsi l'énonciation de cette lettre est-elle très officielle voire protocolaire car Lambert apparaît non pas comme une destinataire mais comme un argument de la recevabilité de cette demande : Montesquieu et l'Académie ayant la chance d'être connus de Lambert, ils ont forcément une valeur littéraire et intellectuelle. Cette idée est d'autant plus justifiée par la lettre qui l'accompagne : « J'ai pensé que vous auriez la bonté de lui écrire, & j'ai même fait ma lettre de manière que vous puissiez l'envoyer, si vous le juger à propos¹¹⁰ ». Cette lettre plus personnelle ne développe pas la requête de l'Académie : après cette phrase, il explique simplement : « Je souhaiterais fort pour le bien d'une société que j'aime & où je trouve mes amis comme mes confrères que la choses réussît¹¹¹ ». La fin de la lettre s'occupe davantage des regrets du président d'être absent du Mardi et des sentiments d'amitié qu'il entretient avec sa destinataire. Ces deux lettres prouvent bien la réputation de la

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 245.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 245.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 245.

¹¹⁰ Lettre de Montesquieu à Lambert du 29 juillet 1726 (2^e lettre), dans *ibid.*, p. 246.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 246.

marquise auprès des institutions intellectuelles et le pouvoir qu'elle détient dans le monde.

La lettre qu'elle adresse à Morville, datée du 5 août 1726, participe du même jeu de séduction et de légitimation des différentes personnes concernées. Elle s'ouvre d'abord sur des éloges convenus :

Le mérite, Monsieur, a ses charges & vous en allez convenir ; il faut s'il vous plaît, que vous acceptiez la place de protecteur de l'Académie de Bordeaux. Dès qu'il se forme une assemblée de gens de lettres & d'esprit, on ne la croit pas dignement remplie si vous n'êtes à la tête & les Gascons, qui pensent si hautement, ne croient pas leur gloire satisfaite si vous ne leur accordez votre protection.¹¹²

Elle le loue en intensifiant les idées de « mérite », de dignité et de gloire qui sont des qualités hautement recherchées dans le monde. L'ouverture de la lettre fonctionne comme une stratégie de séduction pour rendre plus attentif Morville à la demande qu'elle énonce, de la part de Montesquieu. S'ensuit alors un éloge de ce dernier :

C'est un homme de beaucoup d'esprit, l'auteur des *Lettres Persanes*, quoi qu'il n'en convienne pas ; je ne sçais si vous avez eu le temps de les lire, mais il y en a de si fines, si profondément pensées, qu'elle vous feroit un grand plaisir, souvent il nous apporte des manuscrits de sa façon infiniment approuvée par MM. de Fontenelle et de La Motte.¹¹³

En présentant Montesquieu, elle loue aussi son salon qui reçoit des auteurs brillants et qui prend part à l'élaboration des manuscrits qui y sont lus pour être jugés. Elle crée aussi une communauté d'esprit, qui semble n'avoir été possible que par l'existence de son salon, avec notamment Fontenelle et La Motte dont les réputations ne sont plus à faire. Elle termine alors sa requête sur un éloge ambigu, dans le sens où elle crée, pour elle-même, une posture centrale qui oblige presque Morville à accepter cette requête : « À mesure que votre gloire s'étend & que votre mérite fait du bruit, mon amour-propre s'en remercie ; j'ai été la première à sentir votre mérite naissant, sur lequel j'ai formé des présages de votre grandeur future que vous remplissez heureusement¹¹⁴ ». Elle se présente comme l'initiatrice de la carrière et du mérite de Morville et, en ce sens, elle l'oblige moralement à accepter la requête, comme s'il s'agissait d'une dette qu'il avait envers elle. Il s'empresse alors de répondre puisque Montesquieu reçoit une lettre de la marquise datée du 15 août 1726 qui l'informe de sa réponse. Elle lui adresse la lettre qu'elle avait envoyée à Morville et qui fonctionne comme un éloge indirect : lui mettre

¹¹² Lettre de Lambert à Morville, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*. 3, Nagel, *op. cit.*, p. 1537.

¹¹³ *Ibid.*, p. 1538.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 1538.

sous les yeux les louanges qu'elle a faites à Morville à propos de Montesquieu qui le présentent comme un fidèle du Mardi remplace tous les compliments qu'elle pourrait lui adresser. Cela lui permet aussi de resserrer les liens entre le Mardi et l'Académie de Bordeaux à laquelle la lettre sera certainement lue. Elle affirme d'ailleurs son pouvoir en dictant les actions futures de l'Académie et de Montesquieu : « apparemment, l'Académie de Bordeaux lui fera une députation en forme, & vous en serez chargé. J'espère donc que nous aurons bientôt le plaisir de vous revoir¹¹⁵ ». Il n'avait encore jamais été question de la députation mais Lambert assure déjà que Morville sera bien accueilli. Les relations qui vont se tisser entre l'Académie et ce dernier doivent nécessairement être bonnes, car Lambert a engagé sa réputation dans ce rapprochement et elle ne voudrait pas qu'elle en ressorte froissée. Mais surtout, elle oblige Montesquieu à venir en personne à Paris : en lui apportant son aide, elle le contraint à assumer ses obligations mondaines en venant dans ses assemblées. Lambert, n'ayant pas reçu de réponse à cette lettre, lui écrit à nouveau le 28 octobre 1726 et ses éloges sont plus ostensibles, comme si elle tâchait d'entretenir les bonnes relations : « je vous mandois la réception que M. de Morville avoit faite à votre lettre que je lui avois donnée de votre part, tout le bien qu'il m'a dit de vous, l'envie qu'il a que vous soyez son confrère ; enfin je lui ai trouvé les sentimens tels que vous pouvez les souhaiter¹¹⁶ ». Elle termine sa lettre en se plaçant dans un statut de femme d'importance, qui trouve les talents : « Je suis ravie, Monsieur, que vous fassiez sur tous les gens de mérite la même impression que vous avez faite sur moi, cela flatte mon amour-propre & mon discernement¹¹⁷ ».

Finalement, cet échange de lettres concernant la protection de l'Académie de Bordeaux par Morville atteste de la place de Lambert et de la manière dont elle affirme son pouvoir. En effet, en acceptant d'aider l'Académie de Bordeaux, elle l'oblige à lui être redevable et dans le même temps elle oblige Morville car, sans elle, il n'aurait peut-être pas reçu cette distinction. Elle s'assure ainsi la fidélité de son réseau tout en tâchant de l'élargir. Elle veille à ce que l'association entre Morville et Montesquieu fonctionne puisqu'elle s'est engagée personnellement dans cette démarche. Lorsque ce dernier est en voyage, elle se permet de lui rappeler les règles de politesse qu'il doit à Morville : « Vous devez des complimens à M. de Morville sur la mort de M. son père, qui lui a

¹¹⁵ Lettre de Lambert à Montesquieu du 26 juillet 1726, *ibid.*, p. 853-854.

¹¹⁶ Lettre de Lambert à Montesquieu du 28 octobre 1726, dans *ibid.*, p. 865.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 865.

laissé très-peu de bien ¹¹⁸». Dans cette correspondance, la manière dont Montesquieu la considère et la façon dont elle s'assure la préséance sur l'association entre Morville et l'Académie de Bordeaux la place dans une posture de femme influente, dans le champ des belles lettres et des institutions.

C. La conquête de l'intime

Outre cet échange très politique, le commerce épistolaire entre Montesquieu et Lambert rend compte de l'évolution de leur relation : se mettent peu à peu en place des motifs récurrents révélant à la fois l'estime et les sentiments d'amitié qu'ils ont l'un pour l'autre et le loisir que procure la relation épistolaire.

Dès 1726, il est toujours question du Mardi, comme si la condition de leur relation épistolaire était bien la présence de Montesquieu dans l'assemblée. En effet, ce dernier rappelle son intérêt pour le Mardi, en créant une sorte de lamentation due à l'absence du Mardi et en insistant sur les sentiments d'amitié qui l'attachent à la marquise :

Je soupire après mon retour, après les mardis, après vous, Madame, qui ornez tous les gens qui vous entourent, & je vous demande la continuation d'une amitié qui flatte mon cœur & par les endroits où il est tendre & par les endroits où il est vain, & je vous salue avec toute sorte de respect.¹¹⁹

Les lettres qu'ils échangent lorsque Montesquieu est à Bordeaux ne cessent de rappeler l'importance de sa présence dans le salon de Lambert. Montesquieu se doit d'assister régulièrement aux assemblées de la marquise pour asseoir sa réputation dans les cercles à la mode à Paris s'il veut devenir un homme de lettres influent. De son côté, Lambert a intérêt de recevoir chez elle l'auteur des *Lettres persanes* qui ont eu un vif succès à Paris. Elle se sert ainsi d'une métaphore financière de manière récurrente : « voici le temps que vous nous avez promis votre retour ; c'est contracter une obligation que de donner sa parole ; je suis une créancière impitoyable, qui vous pressera toujours de payer une pareille dette¹²⁰ ». À cette injonction de venir, il répond par l'importance du plaisir d'être du Mardi : « J'arriverai à Paris au commencement du mois prochain & il me semble, quand je m'examine, que le plaisir de vous revoir est presque le seul motif de mon voyage¹²¹ ».

¹¹⁸ Lettre de Lambert à Montesquieu du 10 décembre 1728, dans *ibid.*, p. 925.

¹¹⁹ Lettre de Montesquieu à Lambert du 29 juillet 1726, dans *ibid.*, p. 850.

¹²⁰ Lettre de Lambert à Montesquieu du 28 octobre 1726, dans *ibid.*, p. 865.

¹²¹ Lettre de Montesquieu à Lambert du 1^{er} décembre 1726, dans *ibid.*, p. 868.

L'intérêt pour les Mardis change un peu de forme lorsque Montesquieu part en voyage à travers l'Europe : il ne s'agit plus de montrer que leur relation ne tient que par la promesse de se fréquenter dans le salon de l'Hôtel de Nevers, mais l'évocation du Mardi prend un enjeu plus important pour le président. En effet, son départ en voyage coïncide presque avec son élection à l'Académie française et la réception froide qu'il a reçue de la part de ses confrères. Déçu par cet accueil, son voyage lui permet de prendre de la distance avec cette institution ; il se doit néanmoins de conserver l'amitié de ceux qui l'ont soutenu lors de l'élection mouvementée. Ainsi, ses lettres, qui sont certainement lues dans le cadre des activités mondaines de Lambert, lui permettent de se rappeler au bon souvenir des gens de lettres proches de la marquise : « Parlez de moi aux mardis, c'est-à-dire aux amis les plus chers que j'aie au monde ; parlez-en aux mercredis, ce jour n'est pas moins heureux que l'autre quand on peut en jouir¹²² ». Le superlatif encourage encore l'idée d'une communauté d'esprit. Mais, à mesure que son voyage avance, le ton change :

Mais rien de ce que j'ai vu, rien de ce que je verrai ne me consolera des mardis. Je les salue, ces heureux mardis ; je les voyois autrefois avec plaisir, à présent c'est avec jalousie. J'ai presque pensé vous écrire que je voudrais qu'on commençât à s'y ennuyer un peu & que M. de La Motte ne pût plus trouver un seul vers pour l'objet qu'il aime.¹²³

Ce jeu mondain le représentant en jaloux des activités dont il est absent révèle aussi qu'il reste informé de ce qui se passe dans le salon : la mention de La Motte rend compte de sa connaissance du badinage entre ce dernier et la duchesse du Maine¹²⁴. Dans le même temps, il cherche à faire montre de son intérêt pour les productions de chacun : « J'ai ouï parler ici, avec bien du respect, du livre de M. de Fontenelle sur les *Infinis*¹²⁵ ». Cette mention fonctionne comme un éloge de Fontenelle dont il est question à travers les frontières et Montesquieu, dans le même temps, montre à ce dernier qu'il s'intéresse à lui.

Chaque lettre de Montesquieu constitue, en outre, une variation autour du thème de l'amitié : il demande toujours à ce que Lambert lui reste fidèle en amitié et explique sur quoi se fonde son sentiment, donnant une définition de l'amitié tout en faisant l'éloge de son amie :

¹²² Lettre de Montesquieu à Lambert du 30 avril 1728, dans *ibid.*, p. 890.

¹²³ Lettre de Montesquieu à Lambert du 15 septembre 1728, dans *ibid.*, p. 911.

¹²⁴ Il s'agit d'une sorte de jeu entre La Motte et la duchesse du Maine dans lequel la duchesse impose au poète l'écriture de vers à l'intérieur de ses lettres : cette correspondance est analysée en détail dans la suite du chapitre.

¹²⁵ Lettre de Montesquieu à Lambert du 15 septembre 1728, dans *ibid.*, p. 911.

Je ne sçaurois assez, Madame, vous demander la continuation de votre amitié. Ce seroit une chose triste pour vous que vous crussiez que les sentiments tendres que j'ai pour vous fussent l'effet de ma reconnoissance. C'est le goût seul qui me détermine à vous aimer & vos bontés n'ajoutent rien.¹²⁶

Accordez-moi toujours, madame, la continuation de vos bontés. Je n'acquies ici que des amitiés passagères ; je serois bien malheureux de perdre celles qui pourroient être durables. Je suis avec un respect infini et l'attachement le plus tendre, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.¹²⁷

Je vous présente madame mes très humbles respects et je vous demande la continuation de ma fortune c'est-à-dire de votre amitié et de vos bontés.¹²⁸

La « continuation » de l'amitié, des bontés de Lambert et de la fortune de Montesquieu devient ainsi un motif récurrent des lettres du président et cette récurrence semble se transformer en jeu mondain autour de l'amitié et de cette communauté idéale qu'il fonde avec Lambert. Cette amitié n'est pas seulement un motif mondain fort topique car une véritable relation de confiance s'est établie entre eux. Lorsque Montesquieu arrive à Gênes, il s'empresse d'offrir ses services à la marquise¹²⁹ qui, en retour, lui demande de l'aide pour la duchesse de Nevers :

Vous aimez à faire plaisir ; je vais mettre la bonté de votre cœur en usage. Je vous demande le secret sur tout ce que je vais vous dire. Vous connoissez Mme la duchesse de Nevers ; elle est mon amie, & de plus très-aimable. Elle se sépare de biens avec M. son mari. Elle en a à Gênes, dont elle a très peu de connoissance. M. de Spinola, son père, en avoit beaucoup dans ce pays-là. Ce bien est resté entre les mains de M. Doria. [...] Si vous pouvez donc nous instruire en quoi consiste le bien qu'a laissé feu M. de Spinola, en quoi il consiste & comme il est administré, mais surtout sans blesser ni alarmer la délicatesse de M. Doria ; elle est entre ses mains, il faut qu'il croie qu'elle a en lui une parfaite connoissance [*sic*].¹³⁰

Montesquieu qui avait prévu d'arriver à Rome le 15 décembre devait déjà être parti de Gênes quand la lettre y arrive, mais elle permet toutefois de mesurer la confiance qu'accorde Lambert à Montesquieu. Le style de la lettre semble ici plus ampoulé que d'ordinaire : le zeugme « elle est mon amie et très aimable » ou la répétition de l'adverbe « en » qui reprend les « biens » rendent parfois moins lisible sa prose : cette demande de service semble donc avoir été faite dans l'urgence, sans véritable intérêt pour le style et sans désir de séduire son allocutaire.

Enfin, le commerce épistolaire s'intensifie dans une relation à la fois intime et mondaine avec le motif des nouvelles familiales. En effet, Montesquieu peu à peu adresse ses compliments à la famille de sa correspondante : « Agréez que j'assure ici de

¹²⁶ Lettre de Montesquieu à Lambert du 30 avril 1728, dans *ibid.*, p. 890.

¹²⁷ Lettre de Montesquieu à Lambert du 1^{er} août 1728, dans *ibid.*, p. 905.

¹²⁸ Lettre de Montesquieu à Lambert du 26 décembre 1728, dans *ibid.*, p. 926.

¹²⁹ Lettre de Montesquieu à Lambert du 9 novembre 1728, dans *ibid.*, p. 922.

¹³⁰ Lettre de Lambert à Montesquieu du 10 décembre 1728, dans *ibid.*, p. 925.

mes respects M^{me} de Saint-Aulaire ; je crains qu'il ne me soit inutile de me souvenir de M^{me} de Beuvron¹³¹ ». Les compliments adressés à la fille et à la petite fille de Lambert suggèrent ainsi que Montesquieu est un habitué du salon dans lequel elles brillaient et est devenu un familier de la marquise, au point de se soucier de la santé de ses intimes. Mais ces compliments conventionnels se transforment peu à peu en badinage mondain, propre à faire preuve d'esprit, tout en conservant les liens amicaux et en soutenant l'absence :

Épargnez-moi, je vous prie, le malheur de votre oubli. Je ne parle pas de Mme de Saint-Aulaire, car je suis sûr d'elle, c'est-à-dire de son indifférence, et parce qu'on ne s'appelle pas Tircis, on n'est bon à rien. Dispensez-moi de vous parler de Mme de Beuvron : la première fois que je la vis, je me préparai à une fidélité éternelle ; j'en ai été pour mon étalage, & le cruel comte, ce mari continuel, s'est fait aimer.¹³²

Il joue sur l'absence pour évoquer les trois femmes de la famille et surtout pour engager un badinage. Tircis, le berger de l'*Astrée*, rappelle les jeux poétiques chers à Saint-Aulaire et à Fontenelle : il participe à distance aux jeux propres à l'espace mondain du salon. L'évocation de Mme de Beuvron en femme cruelle du fait de sa fidélité à son mari est également faite pour faire sourire, dans un salon où Lambert prône les vertus. Mais surtout, ce jeu permet de marquer une préférence pour Lambert car elle est la seule à considérer Montesquieu et à lui rester fidèle quand les deux autres préfèrent les relations mondaines ou maritales.

Le voyage de Montesquieu est ainsi l'occasion pour lui, au-delà de prendre des distances avec l'institution qui l'a déçu, de renforcer les liens qui l'attachent à Lambert. Ils sont, en premier lieu, dirigés vers le salon et les proches de Lambert auxquels il fait souvent référence, pour se rappeler à eux et pour faire preuve de bel esprit mondain. Les lettres étant lues dans l'espace mondain du salon, il se devait d'exprimer son esprit et sa fidélité aux différents habitués. Mais la correspondance suggère aussi tout le respect, l'estime et l'amitié de Montesquieu pour la marquise : au-delà des conventions mondaines autour de l'épanchement des sentiments amicaux et de la volonté de créer une communauté d'esprit, fondée sur les vertus des amis, Montesquieu semble réellement attaché à la marquise qui l'a introduit dans les milieux mondains et qui l'a fait élire à l'Académie. Ainsi, dans ses *Pensées*, il écrit longtemps après la mort de Lambert un hommage à celle « dont les grandes et rares qualités ne sortiront jamais de [s]a mémoire ». A propos des écrits sur la réputation qu'ils ont rédigés, il espère « que,

¹³¹ Lettre de Montesquieu à Lambert du 1^{er} décembre 1726, dans *ibid.*, p. 868.

¹³² Lettre de Montesquieu à Lambert du 30 avril 1728, dans *ibid.*, p. 890.

si le hasard fait passer l'un et l'autre de ces écrits à la postérité, ils soient le monument éternel d'une amitié qui [l]e touche bien plus que ne ferait la gloire¹³³ », témoignant ainsi de toute sa reconnaissance envers Lambert.

¹³³ Montesquieu, *Mes pensées*, V. « De la considération », n°128 dans *Œuvres complètes*, texte présenté et annoté par R. Caillois, Paris, *La Pléiade*, Gallimard, 1949, tome I, p. 1004.

V. Cour de Sceaux et Hôtel de Nevers : un conflit de présence¹³⁴

L'échange épistolaire entre la duchesse du Maine, La Motte et Lambert peut facilement être lu comme une mise en scène littéraire des relations entre cercles mondains : la publication, à deux reprises, dans des recueils de lettres en 1754 et en 1805¹³⁵, renforce l'idée d'une valeur esthétique, comme si ce commerce épistolaire représentait un modèle du loisir et de l'art de la sociabilité mondaine. La correspondance, qui dura plusieurs mois à partir de l'été 1726¹³⁶ s'élabore, à première vue, comme un badinage mondain, apolitique, organisé autour du plaisir et du loisir. Les deux femmes entretenaient une relation intime depuis longtemps : le soutien de Lambert à la duchesse pendant sa disgrâce après la conspiration de Cellamare et son achat d'une maison près de Sceaux pour se rapprocher de la duchesse en témoignent. La cour de Sceaux présidée par la duchesse et le célèbre salon de Lambert sont par ailleurs fréquentés par les mêmes gens de lettres et mondains, bien que ces deux espaces répondent à des logiques très différentes : la Cour de Sceaux est réputée pour sa légèreté, son badinage et ses divertissements aristocratiques, alors que le Mardi de Lambert est célèbre pour ses réunions littéraires et philosophiques sérieuses. Ce commerce épistolaire qui loue le loisir mondain et le plaisir de la correspondance dévoile pourtant des rivalités entre ces deux espaces aux logiques très différentes. La convoitise affirmée de la duchesse d'être du Mardi révèle une négociation fine pour s'imposer dans le Mardi et, de fait, pour y imposer son modèle de mondanité. Mais la tournure de l'échange présente Lambert en maîtresse de l'hôtel de Nevers et renseigne sur le pouvoir qu'elle entend affirmer au sein de la mondanité.

¹³⁴ J'ai étudié cette correspondance dans un article intitulé « Badinage mondain et littéraire de la relation épistolaire entre la marquise de Lambert, la duchesse du Maine et La Motte » dans les actes du colloque « La relation épistolaire », (à paraître). Le propos était surtout d'étudier l'échange de lettres comme une reconstitution des relations des deux femmes et de leur société dans l'espace de la correspondance ; ici, c'est avant tout le pouvoir mondain de Lambert et l'importance du Mardi qui nous intéressent et c'est dans cette perspective que nous lisons la rivalité entre les deux cercles mondains, les enjeux de pouvoir qui en découlent et les négociations à l'œuvre dans les lettres.

¹³⁵ Les deux publications mettent en avant La Motte et la duchesse du Maine comme auteurs : Antoine Houdar de La Motte, *Lettres de Monsieur de La Motte, suivies d'un recueil de vers du mesme auteur, pour servir de supplément à ses Œuvres*, Paris, 1754, l'abbé Le Blanc, p. 2-73 ; *Lettres de Madame la duchesse du Maine et de Madame la marquise de Simiane*, Paris, L. Collin, 1805, p. 4-103. En revanche, cet échange n'a jamais été inséré dans les publications de la correspondance de Lambert.

¹³⁶ Les critiques proposent plusieurs durées à cette correspondance : certains pensent qu'elle n'a duré que quelques mois, se terminant à la fin de l'année 1726, d'autres estiment qu'elle a été entretenue pendant trois ans.

A. Le jeu de la mondanité

La correspondance s'ouvre dans une logique d'échange et de partage entre réseaux mondains. La première lettre de la duchesse, en voyage, est adressée à Mademoiselle de Launay¹³⁷, introduite dans le salon de Lambert. Elle lui annonce son intention de rentrer à Paris et dans le même temps dévoile sa volonté d'être du Mardi. Mais cette information d'ordre pratique semble relever d'une rhétorique propre aux louanges. Ces dernières se muent en métaphores médicales : la duchesse semble être la seule personne capable de soigner le monde d'une épidémie, due sans doute à son absence. Cette métaphore sans doute initiée par De Launay est filée avec beaucoup d'humour par la duchesse :

Vous me mandez de revenir vite, parce que la peste est à Paris. Cela est tout-à-fait tentant : il est vrai que vous ajoutez que ma présence fera cesser la contagion. Je ne me flatte pas d'être un préservatif ; je crains bien plutôt d'augmenter le nombre de pestiférés. Cependant je conviens qu'il ne seroit pas honnête de vouloir rester seule en ce monde, & en personne qui sçait vivre, je veux montrer que je sçais mourir avec le genre humain. [...] Je partirai donc le 22 [...] et je serai à Sceaux le 31 de ce mois.¹³⁸ »

Au-delà des louanges et du jeu qui en découle, dans lequel elle minimise ses qualités et ne veut pas se considérer comme le « préservatif » des maux de la société, elle avoue l'importance, pour elle, de revenir dans le monde et de reprendre ses habitudes de sociabilité. Elle se met donc en scène dans un dialogue avec le Mardi tout entier : « Comment, ma chère Launay, on fait lecture de mes lettres en plein Mardi » (p. 2). La lettre se transforme alors en divertissement du salon car elle était lue et commentée par les habitués, selon les coutumes mondaines bien établies. Au jeu de la duchesse qui se plaint de la lecture de ses lettres « à tout le monde » (p. 43), La Motte répond ainsi :

On vous a dit, Madame, que je montrais vos lettres à tout le monde. À tout le monde ! vous ne m'en soupçonnez pas. A un petit nombre de gens choisis, je vous avoue qu'il en est quelque chose ; & vous conviendrez, je crois, vous-même, que je n'ai pas pu faire autrement. (p. 47-48).

L'aveu de La Motte d'une lecture « à un petit nombre de gens choisis » crée une société d'initiés, partageant les mêmes valeurs. Dans la même logique, Lambert adresse des

¹³⁷ Mademoiselle de Launay a d'abord été la femme de chambre de la duchesse du Maine avant d'en devenir sa secrétaire et une proche amie. C'est elle qui a été emprisonnée à la Bastille en raison de ses liens étroits avec la duchesse lors de la conspiration de Cellamare et qui a été aidée par Lambert (les témoignages qu'elle a laissés à ce sujet ont été convoqués dans la première partie). Une fois le retour en grâce de tous les conspirateurs, elle retrouve sa place auprès de la duchesse et fréquente le salon de Lambert.

¹³⁸ [Antoine Houdar de La Motte], *Lettres de Monsieur de La Motte*, *op.cit.*, p. 3. (Désormais, les pages renvoient à cette édition).

louanges à la duchesse du Maine : « La langue ne se perfectionne que quand vous la parlez, ou quand on parle de vous » (p. 6), lui rappelant ainsi qu'elles partagent les mêmes valeurs mondaines, sociales et littéraires et que sa correspondance mérite d'être lue et suivie dans son salon. La duchesse répond dans les mêmes termes et, par-là, renforce l'idée d'une communauté d'esprit, propice au divertissement mondain de la correspondance :

Je n'ai rien vû de si parfait que la dernière lettre que vous avez pris la peine de m'écrire ; quoiqu'elle m'accable de douceurs & de louanges, que je ne mérite pas, je ne puis m'empêcher de lui rendre la justice qui lui est dûe ; & la vérité l'emporte sur ma modestie. (p. 9)

Les lettres de la duchesse fonctionnent ainsi comme une monnaie d'échange qui lui permet, peu à peu, de nouer un lien solide avec le salon de la marquise. Dans cette logique, elle ne cesse de louer le salon, montrant qu'elle connaît sa valeur et qu'elle partage les mêmes codes que ceux de cette société : « O Mardi respectable ! Mardi imposant ! Mardi plus redoutable pour moi que tous les autres jours de la semaine » (p. 10). La personnification du Mardi, dans une énumération qui par gradation le rend de plus en plus majestueux, rend compte de l'institutionnalisation de ces rencontres et le place dans une position de modèle, voire de maître. La réponse de La Motte, dans une rhétorique de modestie propre à la sociabilité mondaine, révèle que le but de ces louanges est avant tout la création d'une communauté d'esprit qui partage les mêmes valeurs : « En vérité, Madame, vos exclamations font trop d'honneur au Mardi. Nous ne sommes pas si merveilleux que le dit V. A. S. & je ne saurois vous voir dans l'erreur, sans me croire obligé de vous détromper » (p. 12). La Motte minimise les éloges hyperboliques que la duchesse faisait à propos du Mardi pour le descendre du piédestal qu'elle crée et pour établir une sorte d'égalité entre eux. La Motte poursuit la même volonté d'égalité, lorsqu'il présente le portrait de la duchesse :

Madame de Lambert soutenant toujours que votre portrait n'est point flatté, s'est avisée d'y ajouter de nouveaux traits plus touchans que de raison. Passe encore pour les graces et l'esprit, dont on ne sait que trop de merveilles : mais elle s'est mise à nous vanter un cœur admirable, plus tendre, plus compatissant, plus généreux que tous les autres, fait pour les sentimens & pour l'amitié, & pardessus tout, aussi constant que sensible ; et comme si elle eût eu affaire à des incrédules, elle nous l'a prouvé par les faits. (p. 35-36)

En rendant compte du portrait de la duchesse que Lambert a dressé auprès de ses habitués, La Motte énumère toutes les qualités jugées essentielles pour le commerce mondain : il feint ainsi de ne pas s'intéresser aux qualités de l'esprit sur lesquelles il

insiste pourtant par effet de préterition et s'arrête longuement sur les valeurs du cœur, qu'il amplifie pour accentuer son importance dans l'amitié. La duchesse du Maine embrasse ainsi toutes les qualités requises pour appartenir à cette communauté idéale d'« entre soi ».

Outre la création d'une société idéale d'initiés que la correspondance vient créer, le commerce épistolaire se voit peu à peu complexifié par les interconnexions et les déplacements entre les espaces mondains, comme en témoigne l'invitation de la duchesse à la marquise : « Nous serons sûrement samedi soir à Sceaux. Ne pourrais-je pas espérer, Madame, de vous y voir le même jour, ou du moins le lendemain. Ne me faites pas languir, s'il vous plaît ; je sens que je ne puis plus me passer de vous voir » (p. 9). Si l'échange se noue d'abord entre la duchesse du Maine et l'ensemble du Mardi, l'invitation que la duchesse lance à Lambert montre que les espaces mondains sont poreux et que le commerce épistolaire doit sans cesse se recomposer selon les déplacements et les séjours des uns et des autres. Le salon est suspendu pendant l'absence de sa maîtresse : « Vous n'avez écrit qu'au Mardi, Madame, & comme vous nous retenez notre présidente à Sceaux il n'y avait point de Mardi pour répondre à votre Altesse Sérénissime » (p. 11-12). Dès lors, les éloges changent de destinataires et c'est bien le cercle mondain en place qui attire toutes les convoitises : « Bon Dieu, Madame, que je suis fâché de ne pouvoir aller à Sceaux ! je vois bien que toute la semaine est Mardi dans ce pays-là » (p. 22). Les échanges mondains, qu'ils soient épistolaires ou physiques, suscitent donc une émulation dans le monde. Il s'agit en effet de toujours montrer son bel esprit et tâcher d'être toujours le plus agréable possible aux yeux des autres. Le jeu sur l'absence de Lambert, que la duchesse du Maine compose immédiatement après le départ de la marquise, rend compte de l'importance de l'esprit qu'il s'agit de toujours mettre en avant : « Il s'est fait une terrible métamorphose en moi depuis votre absence, Madame, je ne raisonne plus ; je n'écris plus ; je crois même que je ne pense plus » (p. 29). À l'inverse, La Motte se réjouit du retour de Lambert et des séances du Mardi, qui leur permet de badiner et d'échanger : « on n'y a parlé que de vous » (p. 35), dit-il à la duchesse. Ainsi la correspondance se présente-t-elle comme un plaisir et un loisir mondain, à distance et à plusieurs, qui supplée à la conversation et qui construit une communauté d'esprit et d'« entre soi ».

En revanche, cette société idéale n'a pas pour seul but le pur plaisir, car ces espaces mondains exercent des rôles politiques vis-à-vis des institutions, qui, s'ils ne sont pas tout à fait similaires, sont complémentaires. Lambert a conscience du pouvoir

de la duchesse. Dans la deuxième lettre, elle livre un éloge des habitués de son salon comme beaux esprits et une louange de la duchesse qu'elle place sur un piédestal car Fontenelle est « à [ses] genoux », La Motte « jette des poignées de fleurs sur [son] autel », l'abbé Mongault « se prosterne devant [elle] », l'abbé de Bragelonne est « reçu dans le concert de ceux qui célèbrent [ses] louanges », Mairan « vient renouveler les hommages qu'il a déjà eu l'honneur de [lui] rendre » et elle conclut : « vous voyez bien, Madame, que tous les grands hommes mettent leur gloire à vous honorer » (p. 5-6). Ces éloges ne sont pas anodins car, en louant les habitués de son salon, Lambert se place en gardienne des beaux esprits. Mais ils fonctionnent également comme un remerciement pour la duchesse du Maine envers son rôle politique et le soutien qu'elle apporte aux proches de Lambert dans les Académies : « il étoit bien juste que l'Académie qui vous doit tant, vînt à rendre à V. A. S des remerciemens en forme » (p. 6). En effet, tous les noms loués sont ceux de Modernes, et sont tous des académiciens reconnus ou en voie de l'être. Les lettres rappellent donc les liens et l'interdépendance entre ces deux cercles privés et les institutions et elles rendent compte de l'utilité pour Lambert de garder de bons contacts avec la duchesse qui peut lui être utile dans ses tractations au sujet de l'Académie.

La correspondance, ici, dévoile l'enjeu mondain de créer une sociabilité idéale, une communauté qui enrichit le réseau et le pouvoir de chacune : *a priori*, les cercles de la duchesse et de la marquise partagent les mêmes valeurs et les mêmes pouvoirs. Mais, sous cette harmonie apparente, des rivalités apparaissent.

B. Une bataille d'initiés

En ce début du XVIII^e siècle, la mondanité est conduite principalement par des femmes, à l'image de la duchesse du Maine et de la marquise de Lambert, femmes mondaines réputées et influentes. Selon Linda Timmermans, les valeurs de l'aristocratie ont été modifiées avec la Fronde : les valeurs héroïques ont perdu de leur force et les femmes en ont profité pour asseoir leur pouvoir dans les réseaux à la mode. Les espaces mondains sont donc reconfigurés par une « royauté mondaine des femmes » qui cherchent à imposer leurs préséances¹³⁹. Selon cette idée, la correspondance devient une négociation pour la duchesse et les différentes lettres révèlent que le Mardi est un cercle fermé et que Lambert reste très attachée à ses prérogatives : on ne peut entrer dans cette

¹³⁹ Linda Timmermans, *op. cit.*, p. 95-103. Elle reprend notamment cette argumentation de Marc Fumaroli.

société d'initiés qu'avec l'accord de la marquise et seulement si on a fait ses preuves en termes de bel esprit. La duchesse du Maine en a bien conscience, elle part donc à la conquête de ce Mardi et cherche à faire preuve d'esprit dans le but de se faire remarquer : « Mardi respectable ! Mardi imposant ! Mardi plus redoutable pour moi que tous les autres jours de la semaine ! » (p. 10), commence-t-elle avec emphase et hyperbole la lettre dans laquelle elle avoue sa candidature : « Mais il manque encore quelque chose à ma gloire, c'est d'être reçue à votre auguste sénat » (p. 10), après s'être placée dans une posture de modestie et de soumission en faisant l'éloge du Mardi, qui a accepté d'engager une relation épistolaire avec elle : « Je reçois avec une extrême reconnaissance la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous changez ma crainte en amour, & je vous trouve plus aimable que les Mardis gras les plus charmans » (p. 10). La relation épistolaire devient un faire-valoir littéraire et spirituel : « J'ai grand besoin de ce secours pour apprendre à écrire & à parler » (p. 10-11). Sa première lettre adressée à mademoiselle Delaunay dévoile ainsi toute son ambition et sa stratégie, sous l'apparence de jeu. La honte et le ressentiment, dans un style antiphastique, accentuent l'enthousiasme de la duchesse pour ce commerce qui s'engage. Elle fait donc de mademoiselle Delaunay son ambassadrice auprès du Mardi pour promouvoir ses œuvres et son esprit :

Comme vous êtes la dépositaire de tous mes mauvais ouvrages, je croirois vous ravir vos droits, si je manquois à vous envoyer deux malheureux Rondeaux qui sont sortis de ma stérile cervelle. Si on les lit à l'assemblée du Mardi, me voilà déshonorée en vers comme en prose. [...] Je mets ma réputation entre vos mains ; soignez-la mieux à l'avenir que vous n'avez fait par le passé. (p. 3).

Après la candidature officielle de la duchesse, la correspondance, pour cette dernière, devient à la fois une initiation au bel esprit en vogue au Mardi, et une épreuve d'entrée qui engage des discussions autour de la manière d'écrire. La Motte, désigné secrétaire du Mardi par l'assemblée et réputé pour être l'arbitre du bel esprit, devient alors le juge du concours d'entrée :

Vous n'en serez pourtant pas, Madame, & je vous en plains ; voilà ce que c'est que d'être Princesse. Mais consolez-vous, vos Lettres, vos Rondeaux, vos amusemens en seront. Nous les traiterons toujours comme de dignes associés, nous les admirerons souvent par justice & par goût, & quelquefois, pour peu qu'ils donnent prise, nous les critiquerons pour maintenir la liberté. (p. 7-8)

Sur le ton léger du badinage, La Motte annonce à la duchesse qu'elle ne peut encore prétendre à être du Mardi mais que le Salon jouera son rôle de lecteur et de critique des œuvres, qu'il exercera selon la vérité, avec lucidité et sans flatterie. La duchesse accepte

donc, dans la première lettre qu'elle adresse personnellement à La Motte, la posture de modestie et de soumission que le Mardi lui impose tout en faisant l'éloge de ses Maîtres : « J'ai grand besoin de ce secours pour apprendre à écrire & à parler ; mais il n'est nullement nécessaire pour connoître et chérir le mérite de ceux qui composent vos merveilleuses assemblées » (p. 10-11). S'engage alors un jeu sur la préséance du nom et du rang de la princesse qui ne vaut rien pour le Mardi qui cherche à inventer une sociabilité nouvelle et égalitaire, fondée sur le mérite personnel et non plus sur le rang. La Motte procède ainsi à un jeu d'inclusion et d'exclusion simultanées : il interdit à la princesse d'être du Mardi mais autorise ses œuvres à rentrer dans le cercle des initiés. Il refuse la préséance de la princesse mais crée dans le même temps une connivence par l'esprit et une égalité littéraire : « Il ne vous eût servi de rien d'être Princesse, si vos Lettres n'avoient été charmantes » (p. 7). La duchesse du Maine va plus loin dans ce jeu ; si la princesse n'est pas la bienvenue dans le cercle des lambertins, elle peut se faire bergère : « Vous voulez m'exclure en qualité de Princesse, mais ne pourrais-je pas y être admise en qualité de Bergere ? » (p. 10). La princesse témoigne d'une très bonne pratique et d'une aisance dans cette nouvelle recomposition de l'espace mondain. Le statut de bergère, qui est habituellement la représentation modèle de ses activités ludiques et aristocratiques à Sceaux, devient une stratégie pour s'imposer chez sa rivale, soulignant son habileté politique. Elle cherche ainsi à recomposer, à sa manière, les préséances habituelles du Mardi. La lettre que Lambert adresse à La Motte au sujet des qualités de la duchesse, dans ce jeu d'opposition entre son rang et son caractère exceptionnel, rend bien compte de l'efficacité politique de la duchesse :

Vous croyez que son Altesse ne viendra pas à nos Mardis ? Elle y viendra, Monsieur, pour notre gloire & à votre confusion, mais que deviendrez-vous, quand vous verrez une Princesse dont la dignité du rang a passé jusqu'au caractère : & qui ne fait jamais sentir sa supériorité, ce qui fait qu'on la lui pardonne : Quand vous joindrez à cela les grâces de la Bergere, ses conversations fines et légères, cette joie qui anime tout, cet enjouement qui n'écartera point le sérieux, que deviendra votre respect ? (p. 18-19)

La duchesse entreprend alors de détourner La Motte de son objectif et de recomposer les enjeux de leur échange. Sous prétexte que le portrait que Lambert a tracé d'elle est hyperbolique et avantageux, elle affirme qu'elle ne veut plus écrire par peur de se montrer sous un jour plus vrai mais moins favorable. Cette lettre, pleine d'esprit et d'humour, répond à l'exigence de La Motte qui se doit de juger l'esprit de sa correspondante, mais, en refusant, pour l'avenir, de s'asservir à ce jugement, elle réoriente le commerce épistolaire :

Je vous prie de croire tout ce que Madame de Lambert vous dit de moi. Certainement je ne vous désabuserai pas, ou du moins ce sera le plus tard que je pourrai. Je vais avoir grand soin de me cacher à tous les beaux esprits qui ne me connoissent pas encore, & loin de demander d'être reçue parmi vous, je me garderai bien de m'y produire, pour l'honneur de Madame de Lambert & pour le mien. Je ne sçais si je dois lui sçavoir tant de gré de ce qu'elle dit de moi. Il est vrai que j'en dois être très-flattée ; mais d'un autre côté, elle me met dans l'impossibilité de vanter son discernement, sa justesse d'esprit, sa façon d'écrire, & tant d'autres talens qu'autrefois je pouvois louer tout à mon aise ; elle me force à renoncer au commerce de tant de gens de mérite qui composent ses assemblées ; elle me réduit à ne pouvoir ni écrire, ni parler ; en un mot, en me voulant rendre une personne universelle, il se trouve qu'elle m'anéantit. (p. 20-21)

La duchesse semble ne plus accepter les codes mondains de la louange, au nom d'une vérité bafouée : elle se décrit ainsi esseulée face à la société de beaux esprits dominée par Lambert car cette dernière l'aurait représentée différemment de ce qu'elle est réellement. Ce jeu mondain sur les éloges qu'elle feint de ne pas vouloir recevoir pour renvoyer dans le même temps des compliments détournés à Lambert lui permet aussi de se placer en marge de cette société, voire en surplomb : elle indique de la sorte que les préséances imposées par Lambert ne lui conviennent pas et qu'elle ne saurait se plier à ses exigences. La Motte a perçu cette rivalité car il fait d'abord une concession à la duchesse et place le Mardi dans une posture de modestie face à elle : « Je vous assure, Madame, que le Mardi, s'il m'en veut croire, sera désormais bien modeste : il craindra votre présence autant qu'il la souhaitera » (p. 22). Après ce recadrage, d'autres négociations se mettent en place : La Motte initie alors un chantage au nom, qui, sous prétexte d'obliger la duchesse à écrire en son nom propre, met en confrontation directe la préséance du rang de la princesse et la préséance de l'esprit, qu'elle se doit d'exhiber : La Motte n'accepte d'écrire une lettre à sa destinataire que s'il reçoit en échange une lettre signée de sa propre main : « Je vous demande une grace, Madame, si vous daignez m'honorer d'un mot de réponse, ne vous en remettez point à Madame de Lambert. Il me faut une Louise-Bénédicte de Bourbon » (p. 23). Elle accepte de fait de s'engager dans ce jeu, mais régulièrement, elle rappelle qu'il s'agit bien d'une posture inventée dans l'énonciation de la lettre pour faire montre de son esprit et qu'elle n'oublie jamais les prérogatives liées à son rang :

Il me suffit pour n'avoir rien à me reprocher, de vous avertir que je ne ressemble point à la personne dont il s'agit ; & qu'ainsi elle peut penser de vos Lettres tout ce que Madame de Lambert vous a dit, sans que vous en puissiez tirer la conséquence que je pense de même. (p. 43)

En se détachant de cette posture énonciative et fictive, elle cherche à invalider les conditions mises en place dans l'épreuve d'entrée pour le Mardi : elle montre que ce jeu

d'esprit dont elle accepte les tenants ne révèle en rien sa personnalité et ne sera pas un critère valide pour savoir si elle peut bien faire partie du salon. De la sorte, elle cherche à réorienter le défi et le chantage au nom pour montrer qu'elle veut maîtriser l'échange. En retour, elle exige de La Motte l'écriture de vers, ce qui s'apparente à une revendication dans laquelle elle essaie d'affirmer une posture d'autorité. Ce dernier refuse d'abord, avec le soutien de Lambert, il se soumet finalement à la volonté de la princesse. La correspondance se termine alors davantage dans l'esprit de la Cour de Sceaux que dans la veine du Mardi puisque l'écriture en vers de pièces de circonstance correspond plus aux loisirs de la Cour de Sceaux qu'aux habitudes du Salon.

Finalement, si la duchesse accepte le refus de la préséance due à son rang de princesse et accepte les épreuves auxquelles elle est soumise pour passer l'examen d'entrée au Mardi, elle cherche à réorienter la conversation et à dicter ses propres exigences. Dès lors, ce commerce épistolaire se transforme en querelle à la fois culturelle et esthétique. La Motte, représentant le Mardi de Lambert, et la duchesse du Maine qui dicte les codes de la Cour de Sceaux cherchent à imposer leur manière de penser, les activités mondaines et les divertissements littéraires.

C. Une dispute esthétique

La correspondance expose surtout deux pratiques différentes de la mondanité : si la Cour de Sceaux et le Mardi de Lambert respectent des codes mondains identiques, les deux cercles n'ont pas les mêmes habitudes. Les différents locuteurs cherchent à affirmer la prérogative de leurs coutumes.

La Motte, au fil de la correspondance, devient la figure emblématique où se concentrent toutes les incompatibilités entre la Cour de Sceaux et l'Hôtel de Nevers : il manifeste, dans ses diverses attitudes de scripteur, les oppositions et les divergences des deux espaces mondains. Une lettre de la duchesse rend compte de la circulation simultanée de deux types de lettres : « Je viens de recevoir la réponse à la Lettre que je vous ai écrite en vous envoyant des vers, il m'en revient une à celle qu'on vous porte mardi chez Madame de Lambert » (p. 73). Ces deux circuits de lettres cités correspondent aux deux statuts de La Motte. D'une part, il est le secrétaire du Mardi et il retranscrit les réflexions élaborées en commun avec l'assemblée du Mardi : dans cette logique, il rappelle à sa destinataire qui a tendance à l'oublier qu'il parle au nom du Mardi et rapporte parfois l'opinion de madame de Lambert ou de Fontenelle. D'autre part, vers la fin de cet échange, La Motte se distancie de ce statut et entreprend d'écrire

en son nom, notamment lorsqu'il accepte le badinage imposé par la duchesse d'écrire des vers de société : « Remarquez encore, Madame, que tout ceci est écrit avant que j'aye parlé à Mme de Lambert » (p. 65) ou « Je vous ai envoyé des vers par pur besoin de vous obéir : Mme de Lambert n'y a eu aucune part » (p. 70). La Motte semble donc tiraillé entre deux conceptions mondaines et littéraires, qu'il ne parvient pas à départager. Les deux postures énonciatives qu'il adopte permettent de suivre un débat sur les pratiques mondaines et littéraires des deux femmes et de leurs espaces.

Le débat s'attache d'abord aux activités d'écriture, et notamment à la pratique épistolaire. La duchesse envisage l'écriture comme un pur loisir, un divertissement. Une de ses lettres s'ouvre sur « Je commence par vous dire, Monsieur, que je ne vous écris point » (p. 19), pour dissenter ensuite longuement sur le portrait qu'avait écrit Lambert à son sujet. Sous prétexte qu'elle n'écrira pas en raison de son incapacité à écrire telle que son amie la dépeint, elle développe une lettre pleine d'esprit et d'humour, où, avec antiphrase, elle s'amuse à partager son expérience des beaux esprits. Elle continue de la sorte pour exhiber son esprit lorsqu'elle dit plus tard : « au reste, je ne sçais pas trop comment appeller ce que je vous envoie ; ce n'est point une lettre, c'est un pot pourri, un monstre qui n'a point de forme déterminée » (p. 39). La duchesse du Maine dévoile ainsi sa conception de la correspondance : elle écrit avec une grande liberté pour le simple plaisir d'écrire et d'échanger, pour badiner et passer le temps. Au contraire, Lambert semble plutôt concevoir l'écriture comme un exercice sérieux : « On m'ordonne de vous écrire ; Monsieur, mais mon génie est aussi libertin que moi ; il ne vient pas toutes les fois que je l'appelle » (p. 27-28). Les deux femmes témoignent de deux conceptions de la correspondance : l'une à bâtons rompus comme une conversation, alors que l'autre s'engage dans une relation plus construite et travaillée. Cette difficulté d'écrire avec légèreté et de manière spontanée est aussi celle de La Motte qui avoue à la duchesse :

Vous m'écrivez en vous jouant ; vous m'en dites tant & si peu qu'il vous plaît ; [...]. Pour moi, Madame, c'est tout le contraire : je ne vous dis pas le quart de ce que je voudrais, ni comme je le voudrais. Un mot s'offre, & c'est le bon ; il faut pourtant, en dépit de la vérité, que j'en cherche un autre » (p. 45).

Ces conceptions divergentes sur la façon d'écrire correspondent aussi à des façons de considérer les occupations mondaines. Deux espaces sont confrontés et Lambert révèle leurs différences et son incapacité à se conformer à celui de la princesse, occupé à la séduction, à la délicatesse et à la galanterie :

J'abandonne ce palais de Flore plus réel que celui d'Armide ; mais il s'y fait souvent les mêmes enchantemens ; j'éprouve tous les jours sur moi l'effet du charme. Vous connoissez, Monsieur, mes souffrances et ma langueur ; tous les matins, je suis sans vie ; je vais à la toilette, un regard me ranime. Mais quel regard ! tout s'y trouve ; ce qui plaît, ce qui touche & ce qui séduit : regard qui n'a jamais porté à faux, & qui fait toujours son effet ; regard enfin que l'amour fit dans sa malice, parce qu'il défend tout ce qu'il inspire. Le croiriez-vous, Monsieur, ce sentiment fait pour le bonheur de l'humanité, en est banni ? Puis donc qu'il n'est permis de penser ni de sentir, & que l'on m'ôte toute expression, je retourne à mes Mardis, où j'aurai plus de liberté. Mais vous voulez bien que je vous dise que j'ai pris ici des leçons de délicatesse, qui me rendent très-difficile. (p. 28-29)

La marquise situe la Cour de Sceaux dans les décors du Tasse, la présentant en modèle de la galanterie et de la délicatesse. Néanmoins, derrière les enchantements d'une telle façon de vivre, la marquise déplore l'interdiction du « penser » et du « sentir », deux qualités naturelles qu'elle revendique pour les femmes dans les *Réflexions nouvelles sur les femmes* et, par-là, le manque de liberté qui y règne. Au nom de cette liberté et de son penchant pour la réflexion, elle préfère ainsi quitter cet espace où elle ne se sent pas à sa place. Pourtant, la lettre qu'elle avait précédemment envoyée à La Motte suggérait que sa présence à la cour de Sceaux modifiait les activités et les occupations. Les propos de La Motte sur Fontenelle qui avait su mettre « le goût en principes » (p. 17) ont incité la Cour de Sceaux à se livrer à un questionnement d'ordre philosophique : « Votre lettre nous a procuré une dissertation charmante sur le goût » (p. 16) car « quelqu'un n'entendoit pas bien ce que vous avez dit », lui raconte Lambert. La lettre de La Motte a ainsi ouvert un débat sur le goût, entre deux conceptions : le goût en tant qu'« il se forme sur l'expérience », « qui peut être mis en principes » et le goût « purement machinal », « qui tient aux sensations et aux sentimens » (p. 17). Ce genre de questionnement plus réfléchi est propre au Salon de Lambert et correspond moins au badinage habituel de la Cour de Sceaux. La correspondance a su entraîner des changements de pratiques conversationnelles mais dévoile dans le même temps les différences entre les deux espaces et les prérogatives auxquelles tiennent les deux femmes, dans les habitudes culturelles de leur société. Par exemple, l'exigence de la duchesse de recevoir des vers de la part de La Motte engage une réflexion sur la poésie, aussi bien en tant que genre littéraire qu'activité mondaine :

Je vais vous donner un moyen de vous en tirer : écrivez-moi en vers : vous sçavez que la poésie a de grands privilèges, & que de cette façon on dit tout ce qu'on veut : vous y aurez recours dans ce tems là où l'on ne peut vous tenir ; & les jours que vous serez plus modéré, vous m'envoyerez de la prose » (p. 50).

La Motte refuse d'écrire des vers : « Non, Madame, vous n'aurez point de vers, c'est une chose résolue » (p. 51) au nom d'un naturel et d'une véracité qu'il cherche à conserver dans la correspondance alors qu'ils n'ont pas cours dans la composition en vers : « Les vers sont le langage de la fiction ; si naturellement qu'on s'y exprime, il reste toujours contre eux un soupçon de recherche ou de badinage, qui ne m'accommoderoit point du tout auprès de vous » (p. 51-52). Pour lui, la poésie ne saurait se transformer en activité mondaine car la composition de vers est une affaire sérieuse, liée à un travail sur la forme et le rythme qui ne saurait s'improviser :

Vous pensez qu'on peut dire en vers tout ce qu'on veut ; & moi je vous soutiens qu'on n'y est le maître ni de ce qu'on veut dire, ni de ce qu'on veut ne pas dire. La rime & la mesure nous offrent souvent l'un pour l'autre : tout ce que les plus habiles y peuvent faire, c'est d'entrer en composition avec elles. (p. 52)

Il refuse ainsi catégoriquement l'idée de composer des vers de circonstance car « ce n'auroit été qu'un bout rimé de Mercure galant, qui auroit dégradé votre nom, & qui m'auroit déshonoré, moi » (p. 57). Le badinage propre à ce type de vers ne saurait convenir à un poète réputé et un académicien. La duchesse cherche à justifier la pratique mondaine des vers qui n'est pas une activité sérieuse : « À l'égard de la raison, elle n'a que faire de venir se fourer à tout ceci qui n'est pas de son ressort » (p. 59). Elle conçoit la poésie comme une poésie de circonstance, une activité mondaine par excellence, qui se veut gaie, légère, spontanée, dans l'unique but de divertir et de plaire, comme le rappelle la remarque de La Motte :

Mais-ai-je prétendu, Madame, qu'on ne pouvoit rimer à Sceaux ? Eh ! bon Dieu, qui pourroit vous empêcher là de faire des vers ? Vous y passez le tems de plaisirs en plaisirs : rien ne vous occupe assez fortement ; tout au plus quelque petit sentiment pastoral, qui ne fait que vous égayer : vous êtes dans une sérénité parfaite, & le nom de Sérénissime, dérobé aux Philosophes, a été inventé sans doute pour quelque Princesse qui vous ressembloit fort. Voilà tout ce qu'il faut pour faire des vers. Vous pouvez vous divertir, quand il vous plaira, à en faire d'excellens, je vous le conseille même, cet amusement en vaut bien un autre : mais vous sçavez, Madame, vous qui ne doutez pas de la vivacité de mon respect, que je n'ai pas les mêmes facilités. (p. 60-61)

Sous couvert d'une impossibilité, La Motte se rapproche ainsi de Lambert dans son refus d'écrire uniquement par loisir aristocratique et mondain. Au contraire, ils ne cessent d'affirmer le sérieux de l'écriture ou de la pensée qui justifie les préséances de l'esprit sur le rang et le statut des habitués du Mardi. Ainsi, la duchesse du Maine, bien qu'elle ait fait preuve de bel esprit et qu'elle ait montré sa capacité à se plier aux exigences voulues par le Mardi, n'a pas réussi à en être car elle n'a pu se départir de ses exigences aristocratiques et de sa pratique mondaine faite de badinage et de galanterie,

héritées de la société de Cour mise en place d'abord par Louis XIV. Ces caractéristiques ne conviennent pas à la société égalitaire voulue par Lambert, dont les préséances sont uniquement fondées sur les qualités littéraires, esthétiques et philosophiques. Anne Vincent-Buffault rappelle ainsi la spécificité de Lambert :

Elle fut sans doute l'une des premières femmes à tenir un salon, tel qu'on l'entend au XVIII^e siècle, hors de l'étiquette de la cour. Elle outrepassa ainsi les règles imposées par la duchesse du Maine à Sceaux, laquelle tenait encore les écrivains et les philosophes pour des utilités propres à distraire.¹⁴⁰

Roger Marchal affirmait que les rapprochements entre les deux cercles avaient été rendus possibles par affinités mondaines, plus que par affinités littéraires¹⁴¹. Cette relation épistolaire en est bien la preuve : l'entreprise de la duchesse pour venir se fondre dans l'assemblée de gens de lettres et de beaux esprits n'a pas convaincu et Lambert maintient jalousement ses prérogatives sur son tribunal en continuant de choisir scrupuleusement ses membres. Mais une interrelation entre le cercle de Lambert et celui de la duchesse est rendue possible, voire encouragée, au nom d'une sociabilité mondaine et d'une communauté idéale d'entre soi, propices aux échanges et aux services mutuels rendus. En ce sens, si nous lisons cette correspondance comme la représentation des rivalités et des jeux de pouvoir entre les deux femmes, elles revendiquent toutes deux une victoire. Si Lambert a gardé ses prérogatives sur son salon, la duchesse a attiré vers son cercle les beaux esprits parisiens et a réuni autour d'elle plusieurs mondains : elle a donc réussi à construire une cour nombreuse et mondaine, selon son désir.

¹⁴⁰ Anne Vincent-Buffault, *L'exercice de l'amitié. Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 1995, p. 196.

¹⁴¹ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 245-247.

La correspondance rend compte du travail énonciatif et rhétorique de Lambert pour configurer son *ethos* vis-à-vis de ses correspondants et pour inventer une identité sociale qui lui convienne ; autrement dit, elle recompose à sa guise le statut qui lui incombe en tant que femme aristocrate. Consciente d'être d'abord identifiée comme femme, elle s'est conformée aux conventions sociales pour se légitimer dans la société en tant que femme. Mais, loin de s'accommoder entièrement des conventions et des bienséances, elle s'est servie de sa condition féminine pour asseoir son pouvoir dans les cercles de sociabilité. Une fois son pouvoir mondain assuré, elle a élargi son influence en œuvrant auprès des instances traditionnellement fermées aux femmes : elle a ainsi engagé un pouvoir plus large que celui strictement mondain, de l'ordre du politique, du littéraire et du philosophique tout à la fois. Loin de l'image superficielle de la mondanité constituée *a posteriori* et qui en fait un espace fondé uniquement sur les divertissements, la légèreté et le badinage, Lambert a construit une posture éminemment politique de femme mondaine : amie serviable, belle âme, bel esprit cultivé et sensible aux questions littéraires, elle s'est assurée un crédit large dans diverses sphères de sociabilité.

Cependant, si la mondanité telle que Lambert la configure constitue bien une composante de son identité qu'elle recompose sans cesse, au gré des postures qu'elle endosse et des enjeux qui dominent ses échanges, c'est aussi parce qu'elle façonne son activité littéraire : ce n'est que parce que la marquise construit un réseau solide aux enjeux divers et qu'elle devient une figure d'autorité reconnue en qualité de mondaine qu'elle s'autorise à prendre la plume. En d'autres termes, sa mondanité, associée étroitement à sa féminité, est constitutive de son projet d'écriture.

Chapitre 5. Quand écrire, c'est faire

Cependant, pourquoi les ai-je écrites ? Est-ce pour moi seul ? Mais écrit-on pour soi ? J'ai de la peine à le croire.

Marivaux¹

La société assigne aux femmes de nombreuses contraintes que Lambert connaît parfaitement et dont elle s'empare pour mieux s'en affranchir : ses activités reposent sur un effort incessant pour concilier l'inconciliable, c'est-à-dire qu'elle cherche à s'affirmer en tant que femme, mondaine et intellectuelle pour créer une posture singulière mais toujours légitime. En ce sens, elle se saisit de tous les paradoxes qui incombent aux femmes dans une construction rhétorique habilement menée pour, peu à peu, imposer à la fois son statut de femme du monde et de femme de plume, tout en respectant le cadre fixé par la bienséance. Ce faisant, elle façonne à sa manière les conventions qui la contraignent et invente un espace de liberté au sein de l'écriture : elle conçoit une auctorialité singulière qui la légitime en femme de plume et, dans le même temps, elle invente un lecteur idéal, propre à comprendre sa rhétorique et ses différentes stratégies. À mesure qu'elle écrit, la marquise évolue : les représentations qu'elle donne d'elle-même changent et elle assume de plus en plus son auctorialité et sa pensée singulière au sein des débats du monde. La modération et la discrétion dont elle se fait l'apanage participent, dans les premiers textes, d'une sorte de minimisation obligée si elle veut légitimer son œuvre mais, en creux, elle fonde déjà une pensée singulière et un rapport efficace au lecteur. Son crédit de femme du monde lui permet alors de construire un rapport privilégié avec ses contemporains : le dialogue se fait modalité d'écriture et de pensée qui lui permet de s'assumer en penseuse, au sein d'une société moderne qui ne cesse d'agir et de débattre pour faire évoluer le monde. Forte d'un pouvoir mondain qu'elle ose alors affirmer, elle questionne de plus en plus la société et la place des femmes, revendiquant pour elles des libertés et une légitimité, tout en se ménageant pour elle-même une place singulière dans la tradition littéraire féminine.

¹ Marivaux, *Le Cabinet du philosophe*, dans *Journaux...*, *op. cit.*, p. 351.

I. La précaution utile

Je sais fort bien qu'il est un genre d'attaque qui peut éternellement se répéter ; ce sont toutes les insinuations qui ont pour objet de me blâmer, comme femme, d'écrire et de penser.

Germaine de Staël²

Lambert, consciente des difficultés qu'une femme rencontre quand elle ose prendre la plume, se contente, dans ses premiers textes, d'une écriture modeste, selon les critères de bienséance qui l'obligent. Elle fonde ainsi une représentation d'elle-même en femme du monde décente et en femme aristocrate modérée car, Laurence Vanoflen le rappelle, « la *discretion* reste la règle pour les femmes tout au long du siècle, d'Anne-Thérèse de Lambert, en passant par Louise d'Épinay, jusqu'à Mme Geoffrin³ ». Mais, si elle s'accommode des genres autorisés pour les femmes – à savoir les traités d'éducation ou les compositions propres à la mondanité – elle fabrique peu à peu, dans ce cadre, de nouvelles modalités d'écriture plus souples et crée notamment une figure de lecteur idéal qu'elle puise dans le cadre familial ou qu'elle invente dans un cercle mondain. Elle s'arroge ainsi des libertés qui lui permettent de façonner à son image un nouveau statut de femme penseuse et intellectuelle capable de faire entendre, au sein de la société, sa voix et ses idées.

A. Une œuvre à soi

Les *Avis d'une mère à sa fille*, ceux adressés à *son fils* et le *Traité de la vieillesse*⁴ sont les premières expériences d'écriture de la marquise et coïncident avec une période de transition dans sa vie⁵. Elle se représente dans une attitude de modestie et d'humilité, qui relève d'une rhétorique prudente faite pour correspondre aux attentes de la société vis-à-vis des femmes : elle s'engage dans un simple projet personnel et éducatif, adressé à ses enfants car « savoir, éducation et enseignement moral deviennent les triptyques d'une écriture au féminin qui se trouve ainsi conforme aux exigences de

² Germaine de Staël, *De la littérature*, Paris, GF Flammarion, 1991, p. 64.

³ Laurence Vanoflen, art. cit., p. 14.

⁴ Pour rappel, les *Avis d'une mère à sa fille* ont été composées entre 1688 et 1692, les *Avis d'une mère à son fils* entre 1695 et 1702 ; le *Traité de la vieillesse* a été rédigé entre 1700 et 1705.

⁵ L'époque de leur rédaction, entre 1688 et 1705, coïncide avec le moment où Lambert reconstruit sa vie sociale : veuve, elle affronte sa mère en procès pour recouvrer son héritage et renoue avec la richesse, elle retrouve peu à peu les habitudes d'une vie mondaine parisienne, alors que son salon n'est pas encore le célèbre rendez-vous mondain qu'elle est en train de construire.

moralisation du temps⁶ » et, ce faisant, elle revendique le « caractère pragmatique (à visée éducative) de [son] écriture⁷ ». Si elle n'est pas encore experte dans l'art de se représenter et de déjouer les conventions, elle réussit néanmoins à créer un espace de liberté à l'intérieur de ces écrits et elle parvient à leur donner une légitimité plus importante que la fonction dans laquelle elle semble de prime abord les restreindre.

Elle place d'abord son œuvre dans une tradition d'écrits familiaux. Le titre des *Avis* n'est en effet pas anodin puisque les « Avis » appartiennent à un genre de traité d'éducation, issu d'une longue pratique religieuse qui s'est peu à peu laïcisée et est devenue à la mode : au cours du XVII^e siècle, il était de bon ton pour une femme aristocrate de prendre la plume pour donner à ses enfants des conseils d'éducation⁸. Des remarques relevant de la *captatio benevolentiae* au sein des *Avis* insistent sur la dimension de formation personnelle qui confirme leur utilité :

Si par malheur, ma fille, vous ne suivez pas mes conseils, s'ils sont perdus pour vous, ils seront utiles pour moi ; par ces préceptes, je me forme de nouvelles obligations. Ces réflexions me sont de nouveaux engagements pour travailler à la vertu. Je fortifie ma raison, même contre moi, et me mets dans la nécessité de lui obéir ; ou je me charge de la honte d'avoir su la connaître et de lui avoir été infidèle. (*AFe*, p. 133)

Je m'instruis moi-même par ces réflexions : peut-être serai-je assez heureuse pour changer un jour mes préceptes en exemples. (*AFs*, p. 51)

Lambert couple en effet le devoir d'éducation avec l'importance de la morale pour soi et pour ses enfants. Cette justification est encore en vigueur au moment où les *Avis* sont publiés, près de vingt ans après leur rédaction. Dans une lettre adressée à Buffier, la marquise accentue l'héritage religieux dans lequel elle s'inscrit car elle tâche toujours de se représenter en femme bienséante n'ayant écrit que pour elle-même et dans un but pieux de réformation :

Il y a très longtemps que j'avois écrit ces *Avis*, & je l'avois fait pour *ma propre instruction* ; croyant que je devois commencer par moi, avant que de les faire passer à mes enfans. J'ai de trop bonne heure senti le besoin que les femmes avoient d'être raisonnables. De plus, un auteur de votre connaissance m'a appris, que la félicité n'étoit donnée aux hommes que par l'entremise de la vertu ; et je n'ai trouvé de bonheur véritable que dans *ma propre réformation*.⁹

Les expressions « ma propre instruction » et « ma propre réformation » soulignent l'importance de la formation et de la morale, à la fois religieuse et laïque. Le déterminant possessif accentué par l'adjectif « propre » dans ces deux expressions met

⁶ Isabelle Brouard-Arends, « De l'auteur à l'auteure... » art. cit., p. 80.

⁷ Isabelle Brouard-Arends, dans « Trajectoires de femmes... » art. cit., p. 196.

⁸ Roger Marchal, *op. cit.*, p. 483-484.

⁹ Lettre de Lambert à Buffier, *Œuvres ...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 392-393. C'est nous qui soulignons.

d'ailleurs l'accent sur le caractère personnel de l'entreprise. La saturation des marques d'énonciation de première personne rend compte d'une activité intime, presque solipsiste, dont les enfants, pourtant les véritables destinataires, sont d'abord exclus. La conclusion de sa lettre accentue encore l'idée d'une occupation personnelle : « voilà, mon R. P. ; ma confession de Foi¹⁰ » et la métaphore religieuse amplifie l'idée d'une morale personnelle. Cette présentation de l'œuvre dans le cadre de la bienséance et de la modestie voulue pour les femmes est ainsi très efficace puisque Adeline Gargam considère la marquise comme un modèle de cette attitude et un exemple pour les autres femmes :

Un nombre important de femmes, auteurs de traités de morale ou de bonne conduite, affichent la posture classique de Mme de Lambert et s'inscrivent, par conformité aux idéaux des Lumières et aux exigences de la moralisation du temps, dans la filiation de la tradition littéraire du *docere et placere*. Beaucoup se disent mues par un désir d'édification et prétendent écrire pour instruire ou éduquer moralement.¹¹

Le projet d'éducation qu'elle a développé est également légitimé grâce à la présence de Fénelon, un modèle masculin sous le patronage duquel elle se place, à qui elle a fait lire ses *Avis* et face auquel elle compose une figure d'humilité :

Je n'aurais jamais consenti, Monseigneur, que M. de Sacy vous eût montré les occupations de mon loisir, si ce n'était vous mettre sous les yeux vos principes, et les sentiments que j'ai pris dans vos ouvrages. Personne ne s'en est plus occupé, et n'a pris plus de soin de se les rendre propres. Pardonnez-moi ce larcin, Monseigneur ; voilà l'usage que j'en ai su faire. [...] J'ai trouvé dans *Télémaque* les préceptes que j'ai donnés à mon fils, et dans l'*Education des filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne. Je n'ai de mérite que d'avoir su choisir mon maître et mes modèles.¹²

La modestie de la marquise se manifeste dans le refus des louanges que Fénelon lui avait adressées et dans l'aveu d'une filiation, le terme « larcin » qui peut désigner « un passage, ou une pensée qu'un auteur prend entièrement & grossièrement d'un autre pour se l'approprier¹³ » étant significatif. Revendiquer un modèle et se placer sous la tutelle d'un auteur pour minimiser, voire déprécier, son œuvre créatrice est avant tout une stratégie rhétorique topique pour une femme qui a osé prendre la plume¹⁴. Mais, dans le même temps, cela renforce aussi sa valeur puisque son œuvre est placée dans le

¹⁰ Lettre de Lambert à Buffier, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 393.

¹¹ Adeline Gargam, *op. cit.*, p. 274.

¹² Lettre de Lambert à Fénelon de [?] janvier 1710, dans François de Fénelon, *Correspondance, Guerre, négociations, théologie, 1708-1711*, Genève, Droz, 1992, tome XIV, p. 194-195.

¹³ Dictionnaire de l'Académie française, 1^{er} édition de 1694.

¹⁴ Cela correspond ainsi à la « stratégie rhétorique donnée en gage de modestie, pour d'une part se protéger des accusations de pédantisme auprès de l'opinion, et d'autre part se prémunir d'éventuelles blessures d'amour-propre », telle qu'Adeline Gargam l'analyse, dans *op. cit.*, p. 274.

sillage d'un fort illustre modèle. En prenant la suite de Fénelon, Lambert crée aussi une sorte de discours officiel, ou du moins reconnu, selon deux perspectives : d'une part, ses *Avis* font immédiatement sens vers les traités d'éducation, et d'autre part, elle présente sa conception de l'éducation en harmonie avec les idées reconnues et convenues de l'époque. Le début et la fin des *Avis d'une mère à sa fille* sont ainsi les moments du texte qui reprennent avec le plus de fidélité les propos de Fénelon, comme s'il s'agissait d'exhiber une conformité, pour mieux ensuite créer un espace de liberté à l'intérieur de ce cadre. La première phrase de Lambert « on a dans tous les temps négligé l'éducation des filles » (*AFe*, p. 95) est une reprise du « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles¹⁵ ». Hormis les derniers paragraphes des *Avis* qui sont une justification de l'écrit adressé à sa fille et qui correspondent bien à un travail de légitimation, les derniers arguments des *Avis* donnent des conseils de perfectionnement et sont repris du prélat. Les propos de ce dernier étaient : « le service étant établi contre l'égalité naturelle des hommes, il faut l'adoucir autant qu'on le peut¹⁶ » et « Tâchez de montrer combien ces maximes sont contraires à la modestie pour soi, et à l'humanité pour son prochain¹⁷ » et la marquise reprend : « le service, étant établi contre l'égalité naturelle des hommes, il faut l'adoucir. [...] Que ces sentiments sont contraires à la modestie que vous vous devez et à l'humanité que vous devez aux autres ! » (*AFe*, p. 132-133). Mais, à l'intérieur de ce cadre référentiel, Lambert compose à sa guise son propre traité : Fénelon s'était attaché à donner aux jeunes filles une éducation pratique pour la vie domestique et des principes solides de religion ; la marquise, au contraire, compte présenter une réflexion sur les possibilités de trouver le bonheur en entrant dans le monde. Finalement, si elle reprend des idées de Fénelon et reproduit des traits stylistiques qui participent de sa légitimation, elle ne se contente pas seulement de le paraphraser car elle crée une zone de liberté au-delà de l'imitation ; en ce sens, les *Avis* ne sont pas un dialogue avec un maître mais bien une façon de s'émanciper de sa tutelle.

À l'intérieur des œuvres, la marquise s'efforce de créer une véritable relation personnelle et intime¹⁸ avec Monique-Thérèse et Henri-François grâce aux adresses

¹⁵ François de Fénelon, *De l'éducation des filles*, op. cit., p. 91.

¹⁶ *Ibid.*, p. 159.

¹⁷ *Ibid.*, p. 159.

¹⁸ La première publication des *Avis d'une mère à son fils*, du vivant de Lambert, est intitulée *Lettre d'une dame à son fils*. Bien qu'il soit impossible de savoir si ce titre est du ressort de Lambert elle-même, il participe bien de cet effort de légitimation puisqu'il crée un cadre modeste et conforme à

« mon fils » et « ma fille » récurrentes dans les *Avis*. Le *Traité de la vieillesse* use du même procédé : il se présente comme un long discours adressé à sa fille : « Ces réflexions, ma fille, qui sont à présent pour moi, seront un jour pour vous¹⁹ » Il est d'ailleurs surprenant que Lambert, dix ans à peine après la rédaction des *Avis d'une mère à sa fille* dans lesquels elle donne à cette dernière des conseils pour son entrée dans le monde, lui offre aussi des réflexions pour mieux se comporter dans la vieillesse : il s'agit bien de représenter une relation privilégiée, propice à l'épanchement et au développement de questions d'ordre intime, comme si ces textes ne regardaient que l'autrice et sa destinataire. Elle construit de la sorte une relation horizontale avec sa destinataire : « Ces réflexions sont trop fortes pour une jeune personne, et regardent un âge plus avancé ; cependant je vous en crois capable ; mais de plus c'est moi qui m'instruis » (*AFe*, p. 98). Cette adresse à un « vous » lui donne ainsi l'occasion de constituer un « nous » familial qui se fonde dans un rapport d'équivalence, voire d'égalité. Pourtant, cette énonciation intime est concurrencée par un style dissertatif, car la première personne du pluriel permet parfois d'insister sur l'effort de structuration du propos : « passons, ma fille, aux devoirs de la société » (*AFe*, p. 123) et « passons aux devoirs de la société » (*AFs*, p. 56). La répétition de cette structure utilisant les mêmes termes dans les deux œuvres adressées à ses enfants accentue son application à composer une œuvre organisée et aboutie. Son attitude est très professorale lorsqu'elle étudie et analyse le sujet qu'elle aborde ou quand elle avance des solutions aux problèmes soulevés : « examinons les devoirs de la vieillesse, le respect et la décence qui sont dus à cet âge [...]. La vie n'est pas dans l'espace du temps, mais dans l'usage qu'on en sait faire. Il faut faire un plan, et le suivre avec fermeté » (*TV*, p. 182). Elle s'attache ainsi à se montrer la plus juste possible, affichant un effort de précision ou de justification de son propos :

La honte est un sentiment dont on peut tirer de grands avantages en la ménageant bien ; *je ne parle point* de la mauvaise honte, qui ne fait que troubler notre repos, sans tourner au profit de nos mœurs ; *je veux dire* celle qui nous détourne du mal par la crainte du déshonneur. (*AFe*, p. 99)²⁰

Dans cette logique, elle s'efforce de toujours présenter ses idées de manière la plus précise et la plus efficace. Elle donne régulièrement des définitions des termes qu'elle

l'espace féminin en insistant sur la relation familiale et intime et en inventant une scénographie épistolaire.

¹⁹ Lambert, *Traité de la vieillesse*, dans *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 182. Désormais, les références seront mentionnées entre parenthèses et précédées de la mention *TV*.

²⁰ C'est nous qui soulignons.

emploi, selon une structure attributive avec le verbe *être* qui contribue à cette autorité professorale : « L'humeur est la disposition avec laquelle l'âme reçoit l'impression des objets » (*AFs*, p. 59). Toutefois, elle s'attache aussi à brouiller ses intentions, puisqu'elle rappelle : « mais je ne prétends pas faire une dissertation : je touche légèrement les devoirs de la vie civile. Je vous renvoie à votre cœur, qui vous demandera à un ami, et qui vous en fera sentir le besoin. Je laisse à votre délicatesse à vous instruire les devoirs de l'amitié » (*AFs*, p. 60-61), comme s'il s'agissait de minimiser son propos trop général. Le discours familial adressé à ses enfants s'apparente alors à un effort rhétorique pour contrebalancer la posture professorale et d'autorité qu'elle construit et pour créer, dans le même temps, une sorte d'éthique de modération. Cet équilibre entre les deux dimensions ressort dans un paragraphe des *Avis d'une mère à sa fille* qui présente un trouble énonciatif, entre discours personnel et traité adressé à un plus grand nombre :

Je vous l'ai déjà dit, ma fille, le bonheur est dans la paix de l'âme. Vous ne pourrez jouir des plaisirs de l'esprit sans la santé de l'esprit : tout est presque plaisir pour un esprit sain. Pour vivre avec tranquillité, voici les règles qu'il faut suivre. La première, de ne se pas livrer aux choses qui plaisent, de ne faire que s'y prêter [...]. La solitude aussi assure la tranquillité, et est amie de la sagesse ; c'est au-dedans de nous qu'habitent la paix et la vérité. Fuyez le grand monde, il n'y a point de sûreté ; il y a toujours quelque sentiment qu'on avait affaibli qui se réveille : on ne trouve que trop de gens qui favorisent le dérèglement [...]. Le monde communique son venin aux âmes tendres. On ne peut refuser à la nature les premiers mouvements ; mais souvent elle étend ses droits bien loin ; et quand vous revenez à vous, vous trouvez bien des sujets de repentir.²¹
(*AFe*, p. 116-117)

Les pronoms utilisés traduisent l'hésitation entre un discours de l'ordre du privé – avec les formules à la première personne impliquant la locutrice dans l'échange, les formes à l'impératif de deuxième personne du pluriel – et le traité d'ordre plus général rendu possible avec les formules impersonnelles de type « il faut » ou les ordres à l'infinitif. L'alternance, par ailleurs, des pronoms « nous » qui peuvent rendre compte d'une relation intime entre la mère et la fille et les pronoms indéfinis « on » d'ordre plus général dans lesquels Lambert s'implique néanmoins, accentue l'idée d'une mise en scène d'un échange intime, faite pour mieux persuader les divers lecteurs. Dans cette logique, il n'est pas surprenant que les *Avis d'une mère à sa fille* s'adressent d'abord à un « vous » personnel puis le propos se généralise peu à peu, convoquant « les filles » (*AFe*, p. 104), les « jeunes personnes » (*AFe*, p. 105) et enfin « les hommes » (*AFe*, p. 110). Lambert suggère qu'elle entend donner matière à penser à toute la société et

²¹ C'est nous qui soulignons.

non pas à une personne uniquement. Son texte présente d'abord une conformité apparente à un genre avant de s'en libérer selon l'idée qu'elle aura moins de mal à être entendue si elle n'affiche pas de prétention à franchir les bornes imposées à son sexe. En effet, une mère qui s'adresse avec bienveillance à son enfant offrirait des règles plus justes, plus vraies et plus convaincantes que ne le ferait un traité d'ordre général dans lequel aucune énonciation personnelle n'apparaîtrait. Lambert s'efforce alors de toujours parler en son nom et d'après son expérience. Elle présente ses propos destinés à sa fille sur un modèle d'exemplarité : « quand il vous arrive quelque chagrin, tenez la méthode suivante, je m'en suis bien trouvée » (*AFe*, p. 115). Dans la même perspective, les *Avis d'une mère à son fils* s'attachent d'abord à reprendre l'histoire d'Henri-François : « je vous donnais un régiment », « vous fîtes la campagne de Barcelone » (*AFs*, p. 45). Puis elle évoque les biographies de son père et de son grand-père, présentés comme des modèles pour le jeune homme : « voici mon fils, vos modèles » (*AFs*, p. 48). Elle insiste aussi sur son propre rôle et la place qu'elle occupe vis-à-vis de son fils : « Je ne parlerai point de ses talents pour la guerre, cela ne me convient point ». Son attitude, pleine de modération, encourage ainsi une relation de confiance : « Voici, mon fils, quelques préceptes qui regardent les mœurs : lisez-les sans peine. Ce ne sont point des leçons sèches, qui sentent l'autorité d'une mère ; ce sont des avis que vous donne une amie, et qui partent du cœur » (*AFs*, p. 43). Elle rejette toute posture de docte et refuse de se représenter en figure d'autorité qui viendrait affirmer un savoir ou prescrire une vérité trop sérieuse. Au contraire, elle invente une rhétorique filiale qui, en insistant sur l'intimité, crée une légitimité et une autorité à prendre la plume dans le sens où elle est un exemple de femme vertueuse et son époux un modèle pour son fils.

Enfin, les *Avis* se présentent d'emblée comme des traités d'éducation offerts à ses enfants qui entrent dans le monde, mais cette présentation est une mise en scène faite pour minorer son ambition : l'enjeu des textes est plus large qu'il n'y paraît à première vue et relève d'une réflexion morale, selon la définition de la morale de Furetière qui désigne la « doctrine des mœurs, [la] science qui enseigne à conduire sa vie, ses actions²² ». En effet, la marquise cherche bien à offrir une sorte d'enseignement pour perfectionner les mœurs et l'humain en général. Ses enfants sont les lecteurs idéaux d'une telle démarche car ils sont jeunes et font leur entrée dans le monde, la jeunesse étant l'âge qui a le plus besoin de conseils pour se perfectionner et réussir ses

²² Dictionnaire de Furetière, 1690.

premiers pas en société, tout en étant encore préservée des mauvaises habitudes. Lambert offre ainsi des questionnements sur la place de chacun dans le monde et l'usage récurrent de typologies prouve qu'elle ne se cantonne pas à une éducation adressée à une seule personne mais qu'elle tâche d'interroger l'humain dans son ensemble. Par exemple, dans le *Traité de la vieillesse*, elle essaie d'expliquer le comportement des femmes en les séparant selon deux types d'attitude :

Les femmes sont ou galantes ou vertueuses : ces deux caractères sont variés d'une infinité de différences ; il y a bien des nuances et des degrés dans l'un et dans l'autre. Pour celles qui sont nées sans tendresse et sans agréments, et qui n'ont fait ni reçu aucune impression, [...] Mais revenons aux femmes galantes [...] (TV, p. 183)

Ce faisant, la marquise présente un projet de « moraliste », qui correspond à la définition que Louis Van Delft propose en accord avec les définitions de « moraliste » et de « morale » de Furetière :

Ainsi, deux ans après la parution des *Caractères*, le moraliste est assez nettement perçu comme un auteur qui traite des mœurs, mais qui ne les considère pas en tant qu'observateur impartial, puisque son but est d'« enseigner ». On peut penser que cet enseignement n'a rien d'abstrait ni de spéculatif : le moraliste reste près du vécu, son propos étant de montrer au lecteur comment « conduire sa vie, ses actions ».²³

Lambert cherche à proposer une réflexion morale qui, pour être la plus précise possible, repose sur un discours de femme qui parle d'après son expérience, tout en faisant preuve de didactisme. Ainsi les *Avis* ne doivent-ils pas être lus simplement comme des traités d'éducation au sens restreint mais ils sont plutôt des traités de morale, au même titre que le *Traité de la vieillesse*.

Ces textes deviennent de véritables laboratoires d'écriture dans lesquels Lambert expérimente en même temps un art d'écrire en femme, dans les bornes de la bienséance et de la modestie imposées à son sexe, et un art du subterfuge lui offrant des libertés de penser le monde en général.

B. Une gazette mondaine

La marquise développe diverses expérimentations au sein de ses écrits pour construire une œuvre à la fois respectueuse des bienséances et efficace pour porter des réflexions. C'est le cadre de la mondanité qui lui permet cette pratique, dans le *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*. Un débat mondain est animé par une locutrice parlant à la

²³ Louis Van Delft, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982, p. 16-17.

première personne, dont les caractéristiques rappellent Lambert et qui peut en être la représentation au sein du dialogue. Il oppose essentiellement Ismène²⁴ à l'opinion commune, à propos de l'amour et selon les conditions présentées dès le titre. Ce genre de question était à la mode dans les espaces mondains depuis son déploiement dans les cercles précieux²⁵. La marquise développe une écriture mondaine, modelée sur l'art de la conversation et selon des règles de l'espace mondain qui devient le cadre d'écriture. Mais, plus qu'un moyen de légitimer l'écriture, la mondanité permet surtout une réflexion sur la sociabilité et ses codes : si la sociabilité fonde son écriture, elle constitue surtout le sujet du discours, car Lambert ne cherche qu'à écrire sur le monde pour mieux le comprendre et agir raisonnablement en son sein.

Le *Discours* commence de manière abrupte par le refus de la locutrice de débattre contre Ismène. Ce faisant, elle rassemble les conditions nécessaires au débat et se place en retrait pour se présenter en femme bienséante :

Je n'attaquerai point les opinions d'Ismène ; elle les a très délicatement et trop solidement établies pour les combattre : j'aime à penser comme elle ; et j'étais presque vaincue avant qu'elle eût parlé. Je soutiendrais donc très mal une cause que j'ai quelque intérêt à perdre ; son éloquence ne porterait point sur moi, qui suis à demi rendue.²⁶

Lambert introduit le conflit en se représentant en spectatrice, statut possible grâce à son amitié et à sa proximité avec Ismène. Elle semble annoncer qu'elle retranscrit le débat sans s'impliquer personnellement et, en ce sens, les premières lignes du discours donnent l'impression qu'elle écrit en mondaine, en amatrice qui ne raconte que ce dont elle est témoin. Elle insiste sur son *ethos* de femme modérée et respectable et s'applique à correspondre à l'éthique de modération, créée pour les femmes. Cependant, cette représentation participe d'une stratégie rhétorique puisque, dans une construction

²⁴ Roger Marchal envisage qu'Ismène serait Ninon de Lenclos, dans *op. cit.*, p. 109-110. Mais, rien ne nous permet d'affirmer que les deux femmes s'étaient connues. De plus, R. Marchal date ce texte de la fin de la vie de Ninon de Lenclos (entre 1700-1705) pour valider l'identité du personnage féminin présenté par Lambert. Nous envisageons plutôt Ismène comme une invention servant de caution intellectuelle au débat, faute de modèle dans le salon de Lambert et d'indices nous permettant de prouver son identité. Cela implique aussi une indécision dans la datation de l'écriture et nous pensons que le *Discours sur le sentiment d'une dame* est plus tardif que 1705. Selon R. Marchal, ce *Discours* et le *Traité de la vieillesse* ont été écrits dans le même intervalle chronologique. Mais, en raison de l'énonciation plus trouble et plus complexe qui se développe dans le *Discours*, il semble plus tardif car il correspond à une posture plus affirmée de Lambert en tant qu'auteurice et penseuse.

²⁵ La comtesse de Brégy publie *Cinq questions d'amour* qui participent des mêmes questionnements, dans *Œuvres galantes*, Paris, chez Jean Ribou, 1666, p. 102-113. À l'intérieur de la fiction mais dans la même logique, le duc de Nemours engage une dispute à propos du bal et de la difficulté pour un amant d'y voir la personne qu'il aime, *La Princesse de Clèves*, Paris, Le Livre de Poche, 1999, p. 83-84.

²⁶ Lambert, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 317. Les références à ce *Discours* dans la suite de cette argumentation seront notées entre parenthèses, précédées de *DS*.

asyndétique des phrases, la première personne est toujours en début de phrase et en position de sujet. Lambert se présente donc plutôt en orchestratrice du débat : « je vais la mettre aux mains avec le public, lui donner à combattre un préjugé, une opinion reçue dans tous les temps : c'est encore une victoire digne d'elle que de la détruire » (*DS*, p. 317). Un conflit rhétorique se met en place et annonce une confrontation, avec la saturation des expressions appartenant au champ lexical du combat. Ismène est d'emblée présentée comme un modèle de l'art oratoire : « je crois que mon amie a, aussi bien que la maîtresse d'Anacréon, les lèvres de la persuasion » (*DS*, p. 317). La comparaison, qui relève de l'éloge, fait allusion à l'ode XXVIII d'Anacréon « Portrait de sa maîtresse », un poème à la mode depuis la traduction et la publication en 1681 des *Poésies d'Anacréon et de Sapho* par Mlle Le Fevre, la future Anne Dacier²⁷. Le deuxième paragraphe participe encore de cette construction et place davantage Lambert au centre du débat :

Ismène a parfaitement bien établi ma proposition : elle ne l'a point affaiblie ; mais elle veut bien que je la rende, et qu'elle passe par moi. *L'usage a établi que l'amour, qui est défendu aux femmes dans tous les temps, l'est infiniment davantage dans un âge un peu avancé.* L'usage est plus fort que moi ; je n'entreprends point de le combattre, et nous avons contre nous le consentement de tous les siècles. (*DS*, p. 317)

Le terme « proposition » renforce l'idée d'un débat énoncé par Lambert, puisqu'il désigne à la fois « ce qu'on énonce par le discours sur quelque sujet que ce soit » ou « une chose proposée afin qu'on en délibère²⁸ ». Lambert donne l'impression qu'elle a proposé à ses habitués un débat dont s'est emparée bien volontiers Ismène qui a ensuite, en retour, chargé la marquise de le retranscrire par écrit. En outre, le sujet du débat est présenté en une phrase, comme pour donner au lecteur tout le contexte de la dispute pour qu'il puisse lui-même s'impliquer dans la lecture qu'il en fait. La dernière phrase du paragraphe présente Lambert en femme contrainte par les habitudes et les conventions puisqu'elle refuse de « combattre » contre « l'usage » établi. Elle donne ainsi l'impression d'accepter la condition de femme mondaine, assujettie à la bienséance et à l'éthique de modération, et de se contenter du rôle de simple témoin ; au contraire, Ismène se fait le chantre de la défense des femmes. La marquise s'applique en effet à ouvrir son discours selon les règles de la mondanité et engage son écriture dans

²⁷ Anacréon, *Le Portrait de sa maîtresse, Ode XXVIII* dans *Les Poésies d'Anacréon et de Sapho*, trad. du grec en français, Avec des Remarques par Mlle Le Fevre, Paris, D. Thierry et Barbin, 1681, p. 133-135. La traduction propose ainsi « Que ses lèvres soient comme celles de la Persuasion », p. 135. La traduction de ces poèmes a eu un succès considérable, comme en témoignent les multiples éditions : 1684, 1699, 1712, 1716 et étaient appréciées dans le monde du fait du traitement galant de l'amour.

²⁸ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{re} édition, 1694.

les pratiques de la conversation pour ensuite présenter une réflexion sur un sujet fort mondain. Ce faisant, elle s'efforce de rester, en tant que locutrice, dans un *ethos* modeste et bienséant et, dans le même temps, elle s'attache à créer une sorte de connivence avec le lecteur : en présentant le discours comme un compte rendu d'un véritable débat, elle fait de sa pratique littéraire une sorte d'imitation des espaces mondains, c'est-à-dire qu'elle ne sépare pas les instances mondaines des productions littéraires qui en découlent et cela renforce la valeur de témoignage de son propos. Dans cette logique, elle cherche aussi à séduire le public puisqu'elle élabore un texte court, facile d'accès, relevant de l'art oratoire de la conversation et qu'elle insiste sur l'actualité des questions.

Une fois cette mise en scène savamment orchestrée, les paragraphes suivants retardent encore le discours sur le sentiment d'Ismène en donnant une sorte de contextualisation du débat, mais, ce faisant, ils engagent la dispute puisqu'ils expriment les différentes idées et les préjugés du public à ce sujet. Le *Discours* devient polyphonique, donnant à entendre toutes les opinions, ce qui implique davantage le lecteur car il reste d'abord libre de juger entre les différents avis. Ce dialogisme s'ouvre sur une question assez générale à propos de la représentation véhiculée sur l'amour à travers les temps et dans les sociétés : « Sous quelle forme les poètes peignent-ils l'amour des femmes qui ont passé les premières années ? Il ne faut point se flatter ; la jeunesse est le temps des amours. [...] La règle est qu'il faut cesser d'aimer dès qu'on cesse de plaire » (*DS*, p. 317-318). La convocation des poètes insiste sur les représentations transmises, à travers les âges, qui deviennent des lieux communs et des préjugés atemporels. Mais les occurrences du verbe impersonnel « falloir », accompagnées de la principale « la règle est que... » accentuent le caractère normatif des réponses et le poids des usages et des représentations. En outre, les tournures impersonnelles et le pronom indéfini « on » renforcent encore les prescriptions imposées aux femmes : se dévoile déjà, en creux, une sorte de récrimination contre cet ordre établi. L'énonciation se trouble pour créer les conditions de cette confrontation, éveillant par là l'attention du lecteur et sollicitant sa participation interprétative :

Vous me demandez, quel terme, quel âge a-t-on marqué ? C'est aux hommes à en décider : ils sont bons juges de ce qui plaît ; il faut les en croire ; ils sentent l'effet que nous faisons sur eux ; mais ils nous ont imposé la loi d'être belles, et ne nous ont donné que cela à faire. (*DS*, p. 317-318)

Le texte devient un discours personnel qui s'adresse directement à un destinataire : le pronom « vous » semble en effet représenter des femmes indéfinies qui attendent une réponse que Lambert refuse d'énoncer pour donner la parole « aux hommes » et pour faire discuter les deux camps. Mais, elle continue en employant le pronom « nous » pour se solidariser avec les femmes et elle crée une sorte de communauté très générale mais toujours ancrée dans la situation d'énonciation. Cette polyphonie, d'abord visible dans l'usage des pronoms personnels « je », « nous » et « vous », est renforcée par la convocation de différents auteurs pour asseoir certains arguments personnels : « Ovide, qui est une autorité en amour, dit que nous cessons d'aimer dans le temps que nous l'avons appris ; et Saint-Évremond ne le défend en aucun temps. » (*DS*, p. 319-320). Les auteurs alimentent ainsi le débat et lui donnent une certaine légitimité : des hommes, réputés pour les questions d'amour ou de société, servent l'argumentation d'Ismène et des femmes. À ce moment du débat, Lambert semble acquise à l'argumentation d'Ismène qu'elle défend. Mais, à mesure que le discours progresse, les discussions évoluent et changent de perspective. Un dialogue s'établit alors entre Ismène et Lambert, qui permet d'amener la réflexion sur le monde et ses codes :

Ismène me dira : Pourquoi appeler le monde dans un mystère où il ne doit pas entrer ? Dérobez-vous à lui. Et elle conviendra que toute la galanterie extérieure doit être interdite dans ce temps-là. Saint-Évremond est de son avis. Il dit que les avantages de l'esprit se soutiennent mal dans la foule contre les grâces du corps ; qu'il faut s'en tirer ; et qu'il ne faut pas mettre les amours en vue. Mais le peut-on ? N'est-on pas toujours deviné ou soupçonné ? J'ai donc besoin du public, puisqu'il est mon juge, et que je passe en spectacle devant lui. Ismène fera plaisir à bien du monde de composer avec ce public et de le rendre plus traitable. (*DS*, p. 318-319).

La rhétorique de Lambert est fine pour renverser l'argument d'Ismène. Elle fait d'abord entendre au discours direct la voix de cette dernière en présentant son opinion sous la forme d'une question suivie d'une phrase injonctive. Cette forme d'expression orale intensifie la discussion et lui donne une dimension vraisemblable, alors que le futur de la phrase introductive révèle que cela n'est qu'une mise en scène. La convocation de Saint-Évremond qui fait figure d'autorité semble affirmer et renforcer l'avis d'Ismène, mais Lambert enchaîne par une série de questions qui, sans contredire l'argument de son amie, suggère tout de même son invalidité. Elle conclut alors en donnant sa propre interprétation, et l'utilisation de la première personne en fonction de sujet insiste sur le fait qu'elle ne parle que pour elle-même, refusant d'avancer un argument d'autorité. Elle se place alors à l'opposé de ce qu'affirme Ismène et l'exhorte ensuite à se conformer à ce public qu'elle dénigre. À ce moment, le débat est complètement

reconfiguré puisqu'il n'est plus question de la possibilité de l'amour mais bien de la nécessité de vivre avec le monde.

Dès lors, le discours interroge plutôt les conditions de l'amour au sein de la société et du monde. Lambert a donc réorienté le débat à sa manière et selon la perspective qui l'intéresse davantage : en ce sens, la spectatrice de la dispute qu'elle affirmait être au début n'était qu'un moyen de légitimer son texte pour mieux se représenter peu à peu en véritable actrice et en femme du monde qui en épouse les codes et les valeurs. L'usage du portrait, à la mode dans les cercles mondains, devient alors un moyen rhétorique pour argumenter. La démonstration d'Ismène et celle de Lambert utilisent le même portrait pour donner un exemple et justifier leur propos :

Ismène a rapporté, pour appuyer son sentiment, l'exemple d'une personne qui a conservé tous ses agréments, quoiqu'elle ait passé la première jeunesse : elle me servira aussi de preuve pour faire voir combien une femme est aimable par les qualités solides, quand elle a su les cultiver. (*DS*, p. 321)

Le portrait qu'a proposé Ismène n'était qu'un exemple mais il s'impose, dans la lecture qu'en fait Lambert, en argument d'autorité car il permet d'avancer toutes les qualités qu'elle juge nécessaires pour être dans le monde et être accepté par celui-ci :

Elle a une figure unique : c'est un assemblage de tous les agréments, un mérite assorti : son corps était fait pour loger le plus aimable esprit du monde ; et son esprit était destiné pour animer la figure la plus parfaite : cela fait la plus jolie alliance du monde. Mais elle ne s'en est pas tenue au léger mérite des agréments ; elle a su en acquérir un plus durable. [...] (*DS*, p. 322)

Ce portrait fonctionne comme un argument : l'éloge, dans une accumulation d'hyperboles et de superlatifs, correspond aux louanges qu'on attend d'un portrait mondain mais il est surtout l'occasion de rendre concrètes les qualités qu'elle attend de ses proches. Autrement dit, Lambert se sert d'une dispute qui aurait eu lieu chez elle pour mieux imposer ses règles et ses valeurs et, en ce sens, elle n'adhère pas aveuglément aux codes de la mondanité mais elle les reconfigure à sa façon. Elle accentue encore son argumentation en rapprochant ce portrait d'un exemple légendaire :

Je n'ai jamais connu une personne plus généralement approuvée : je crois qu'on lui aurait volontiers fait un procès pour la forcer à se montrer, comme la ville de Toulouse en fit un à la belle Paulo. Comme, toutes les fois qu'on la voyait en public, on se pressait pour la voir, et qu'il en arrivait des accidents, il fut ordonné par arrêt du parlement qu'elle se montrerait deux fois la semaine ; et elle satisfît à cette obligation. (p. 322)

Lambert affirme encore que le monde et la société dans son ensemble sont les seuls juges et qu'on ne peut déroger à leurs prescriptions. Elle insiste sur les valeurs qui lui

tiennent à cœur pour influencer de l'intérieur l'usage du monde, tout en continuant d'affirmer qu'elle respecte cet usage. Cela est encore renforcé par le portrait qu'elle dessine d'Ismène : il s'attache à faire un éloge de sa raison, de sa personne et de son esprit, mais il la montre trop indépendante face au monde qu'elle refuse d'intégrer :

Le public croit avoir droit de jouir comme spectateur de beaux objets ; et il aurait volontiers demandé la même chose à mon amie ; mais c'est une dette qu'elle aurait fort mal payée. Personne n'était plus propre qu'elle à parer la Cour ; elle y était née ; elle y tenait un haut rang ; sa famille y occupait les premières places. [...] Mais quoique faite pour la société, pouvant plus y mettre et plus en retirer qu'une autre, elle s'est dérobée au monde. [...] Elle n'est point répandue : jamais on ne la voit ni aux spectacles ni aux promenades publiques ; elle ne se permet pas la dissipation des femmes de ce pays-ci, qui ne saurait s'accorder avec l'exacte pudeur. Je ne sais pas si la rareté en augmente le prix ; mais je n'ai jamais connu un si aimable caractère. Ce seul exemple suffirait pour appuyer l'opinion d'Ismène, et pour faire connaître que les femmes sont plus aimables à l'âge qu'elle soutient ; mais aussi il faut convenir que cet exemple est unique, et ne fait rien pour nous. (*DS*, p. 322-323).

D'une part, en faisant l'éloge d'Ismène, Lambert met en avant toutes ses qualités qu'elles jugent primordiales, mais, d'autre part, elle regrette que son amie se refuse à être du monde : ces qualités ne sont donc finalement d'aucune utilité. Par ces portraits successifs, la marquise a procédé à un renversement rhétorique et elle s'est placée en disputeuse, aussi bien face à Ismène que face au monde. Elle a réorienté le débat en montrant que la question initiale sur l'amour des femmes ne mérite pas d'être posée si l'on oublie l'importance d'être du monde, en raison d'une liberté qui nous entraîne dans une solitude jugée ici négativement car elle implique une sorte d'isolement. Cette question doit donc être toujours posée dans le contexte de vie et vis-à-vis de l'espace qu'on fréquente. Mais ce point de vue, s'il semble d'abord s'opposer à celui d'Ismène, est surtout le moyen pour Lambert de reconfigurer le monde et de le façonner à ses valeurs : sous l'apparence d'un discours neutre et conventionnel, elle restructure les règles pour s'imposer en penseuse du monde. En ce sens, la conclusion du discours dénigre encore l'argumentation d'Ismène, au nom d'une étude en contexte :

Ismène a donné une infinité d'exemples, qu'elle a pris dans l'Antiquité, pour prouver qu'il y a des engagements heureux et durables dans l'âge qu'elle soutient. Pour moi, je n'emprunte rien du passé, je m'en tiens au présent ; et je renvoie à toutes les femmes sensibles, [...] Je m'en tiens donc à dire : que les femmes doivent s'interdire l'amour dans tous les temps ; mais infiniment davantage, quand elles ont passé la première jeunesse. (*DS*, p. 324)

Finalement, Lambert, tout en se conformant à l'éthique féminine et mondaine, révèle bien dans ce discours et dans sa conclusion sa façon de penser le monde mais aussi l'écriture : pour elle, il s'agit de « s'en tenir au présent », c'est-à-dire qu'elle

compte analyser le monde tel qu'elle peut l'observer. Cet aveu renforce sa volonté de parler en témoin d'un temps qu'elle entend modeler selon ses propres valeurs. Ce faisant, elle engage sa réflexion dans un historicisme qui est propre à la pensée Moderne : c'est donc une femme habile, qui organise ici une sorte de débat, qui n'en est pas véritablement un puisqu'elle y étudie la société grâce à une argumentation délicate qui représente tous les partis et qui n'annonce jamais de manière prescriptive une idée ; au contraire, la pensée avance à pas mesurés et le lecteur est amené à s'engager lui aussi dans l'argumentation puisqu'il a le soin parfois de conclure un argument, ce qui lui donne l'occasion de discerner lui-même ce qui relève de l'arbitraire et du préjugé. En ce sens, Lambert, loin d'être une moraliste qui prescrirait des règles, cherche plutôt à donner une réflexion ouverte qui engage chacun à penser par lui-même.

La marquise se plaît donc à se représenter en femme bienséante dans ses œuvres, mais, à l'intérieur de ces dernières, elle invente pour elle un espace de liberté qui lui permet d'aborder les sujets qui lui plaisent. Ce faisant, elle s'octroie des libertés en modelant à sa manière la rhétorique de modération et d'humilité qui semble définir l'écriture féminine et s'appuie pour cela sur une auctorialité à la fois féminine et mondaine : c'est en pensant à partir de son statut de femme mondaine, qu'elle s'octroie la liberté de réfléchir sur le monde, d'après son expérience. Sa légitimité, qui se construit peu à peu à mesure qu'elle écrit, s'affirme aussi parce qu'elle invente une figure de lecteur, aux visages multiples, mais qui sert toujours son objectif d'écriture : d'une présence familière et intime à la création d'une connivence avec un lecteur fin, Lambert crée toujours à l'intérieur de ses œuvres un espace de discussion, une sorte de dialogue qui donne l'impression qu'elle écrit non pas pour faire œuvre mais bien pour débattre et affirmer son avis sur des sujets à la mode ou des sujets questionnant le monde. Partant, l'ensemble de son œuvre se construit dans une dimension dialogique, qui loin d'être une simple modalité d'écriture, engage aussi sa manière de penser et de développer ses idées.

II. Une pensée en dialogue

Forte du statut de mondaine influente qu'elle réussit peu à peu à imposer, Lambert participe aux débats à la mode. Ce faisant, ses œuvres s'élaborent dans un dialogue constant avec ses contemporains. Ces derniers apportent à sa propre pensée une caution intellectuelle et lui permettent de se placer au centre des discussions, loin de l'image habituelle des femmes en marge des sujets sérieux qu'elles ne comprendraient pas. Mais, surtout, le dialogue permanent et ostensible dans ses écrits se fait à la fois modalité d'écriture et méthode de pensée. La réflexion de Lambert est toujours en évolution, à mesure qu'elle discute avec ses proches et qu'elle développe son propre jugement sur les sujets qui lui importent. Autrement dit, elle façonne une œuvre qui s'érige peu à peu en véritable projet moral, voire philosophique, pour penser le monde.

A. Une œuvre en partage

Si le *Traité de l'amitié* s'apparente aux *Avis* et au *Traité sur la vieillesse* dans sa présentation hybride entre écrit relevant de l'intimité et œuvre moraliste, il est surtout intéressant en raison de sa proximité avec le traité du même nom composé par Sacy : ces deux textes partent des mêmes présupposés et ont le même objectif mais ils divergent sur plusieurs points. Leur confrontation permet donc de comprendre le travail de représentation et de légitimation opéré par Lambert²⁹. Ils sont des amis proches, Sacy fréquente avec assiduité le salon de la marquise et fait partie de ses alliés dans ses intrigues politiques et ses démarches littéraires, comme en témoigne la correspondance déjà étudiée. Au regard de cette amitié, le *Traité de l'amitié* publié par Sacy en 1703 et celui composé par Lambert sont révélateurs de la manière dont les idées sont partagées sans réserve dans le cadre de l'amitié mondaine. Mais la publication du texte de Sacy lui a donné une légitimité au sein de la société alors que le texte de Lambert n'a paru qu'après sa mort, sans qu'on ne sache véritablement s'il a circulé en manuscrit de son vivant. L'œuvre de Lambert n'étant d'ailleurs pas datée avec précision, elle a suscité des doutes quant à son originalité et sa filiation avec celle de son ami³⁰, mais la

²⁹ Ce point se concentre sur la rhétorique de Lambert et sur l'importance de la représentation de soi au sein de l'œuvre. La conception de l'amitié sera abordée dans le détail dans la troisième partie car elle est un concept clef de sa théorie sur le monde et la société et sur le bonheur individuel.

³⁰ Volker Kapp rappelle la citation de René de Ceccatty : « Selon Robert Grandroute, qui daterait la rédaction de 1710, tout indique que Louis de Sacy a plutôt entendu que lu les propos de Mme Lambert sur l'amitié. Mais cela ne signifie pas que Mme de Lambert n'ait pas, en secret, déjà rédigé son essai, que Roger Marchal, lui, date plutôt de la période 1695-1702 » dans « "L'ami – un autre soi-même" »

dédicace de l'œuvre de Sacy renseigne sur le lien qui le relie à la pensée de Lambert, comme le rappelle Volker Kapp :

L'auteur y déclare dans sa dédicace qu'il doit à cette marquise « les principales idées. J'ai bien trouvé autant de Philosophie dans vos conversations, que dans les meilleurs livres ». Cet éloge correspond aux habitudes oratoires du genre épideictique, mais il se transforme en problème de philologie dès lors qu'on tient compte du fait que la date de la composition du *Traité de l'amitié* de Madame de Lambert [...] est incertaine »³¹

Analyser la réflexion de Lambert en regard de la dédicace de Sacy permet en effet de comprendre la manière dont elle aborde le sujet et conçoit sa propre réflexion.

Le *Traité* de Sacy s'ouvre sur une épître dédicatoire adressée à Lambert, dont le genre épideictique comporte un enjeu mondain et une dimension intellectuelle. Le propos débute par une rhétorique de la modération exigée notamment par les règles de la mondanité : « J'ai beaucoup hésité à vous offrir cet ouvrage. Le soin que vous avez toujours pris de cacher au public des qualitez, qu'il ne peut trop connoître, m'a long-tems retenu. Je me suis dit plus d'une fois, qu'un homme qui écrit de l'amitié, devoit plus qu'un autre respecter le goût de ses amis.³² ». Il invoque la logique de modestie imposée par Lambert dans ses relations mondaines et, ce faisant, il se représente lui-même en modèle d'ami qui respecte avant tout les exigences de ses amis et ses engagements d'amitié. Puis, il renverse la perspective et met en avant la marquise lorsqu'il loue ses capacités intellectuelles et ses divertissements et qu'il la décrit en penseuse influente : « Plus vous vous obstinez à éviter les yeux du monde, plus nous devons songer à les attirer sur vous ». Ces louanges sont alors l'occasion de reconnaître la dette qu'il a envers Lambert :

Je ne crains donc pas, Madame, de reconnoître publiquement le droit, que vous avez sur cet Ouvrage. C'est à vous, que j'en dois les principales idées. J'ai bien trouvé autant de Philosophies dans vos conversations que dans les meilleurs livres. Vous vous êtes approprié ce qu'ils ont de plus solide, & de plus délicat ; & ce que vous y mêlez du vôtre, n'en diminuë ni la beauté, ni la force. A vous entendre parler au milieu d'un petit nombre d'amis choisis, avec qui vous donnez un peu plus de liberté à votre esprit, on ne peut douter que vous n'avez sçu vous enrichir des plus estimables thrésors de l'antiquité. J'écris donc ce que souvent je vous ai ouï dire ; ce que plus souvent je vous ai vû pratiquer. Je laisse aux autres à vanter en vous les présents de la fortune : pour moi qu'elle n'éblouit point, je n'attache les yeux que sur les qualitez de l'ame. [...]

Que ne m'est-il permis sans trahir la confiance dont vous honorez quelques amis particuliers, de parler à tout le monde de ce que vous n'écrivez que pour vous ? Quelle

Un lieu commun critiqué dans *Le Traité de l'Amitié* de Louis de Sacy, la réplique fénélonienne et la doctrine de Madame de Lambert », *ThéoRèmes* [En ligne], 12 | 2018, note n° 15. R. Marchal considère en effet qu'ils sont le « fruit d'une heureuse émulation, et il est logique de les tenir pour contemporains », dans *op. cit.*, p. 192.

³¹ Volker Kapp, art. cit.

³² Sacy, *Traité de l'amitié*, n. p.

idée ne donnerois-je point tout à la fois de la beauté de votre esprit, & de la noblesse de votre ame ? Que ne penseroit-on point d'une Dame, qui sans aucun retour de gloire, sçait faire un tel usage de la vie ?³³

Cette longue citation révèle à la fois les codes auxquels Sacy se soumet et les enjeux de la réflexion de Lambert. En effet, il rappelle l'importance du salon et du cercle de la marquise et l'émulation qui y règne pour le développement de sa pensée. La logique de modestie dictée par Lambert est ici supplantée par la promotion de sa culture, son savoir et sa capacité à exprimer des idées personnelles et construites, empreintes de philosophie solide et délicate. La marquise est alors présentée comme une femme d'expérience qui se prête à la réflexion puisqu'elle agit en harmonie avec sa pensée et sa philosophie. Érigée en modèle, elle devient une figure d'autorité pour Sacy qui place sa réflexion en retrait de celle de son amie. Ensuite, la préface de Sacy explique les raisons qui l'ont poussé à prendre la plume : à la lumière de l'image qu'il véhicule à propos de la marquise, il explique qu'il cherche d'abord à donner simplement sa propre opinion, à partir de son expérience du temps présent. Ce faisant, il concède que l'amitié est un thème rebattu depuis l'Antiquité, traité par les plus grands penseurs de tous les temps. Son ouvrage n'a pas pour vocation de les concurrencer ou les remplacer mais seulement d'apporter une sorte de synthèse plus accessible pour quiconque ne connaîtrait pas l'histoire de la philosophie :

Ce serait en effet une entreprise téméraire, que d'oser joûter contre de si grands hommes ; mais c'est peut-être un dessein raisonnable que de rassembler de temps en temps quelques-unes de leurs idées répandues dans de gros volumes, & de les remettre sous les yeux de ceux qui ne connoissent point ces illustres morts, ou qui n'entretiennent que peu de commerce avec eux.³⁴

Sacy exhibe plusieurs logiques qui sont aussi celles de la marquise : une contrainte mondaine de négligence et de modération, un principe philosophico-social qui consiste à agir selon sa propre pensée, et une présentation de soi en passeur d'idées, concevant sa pratique d'écriture comme un geste utile pour ses contemporains et notamment pour le public cultivé mais non savant que forment les mondains. Cette dernière dimension est d'ailleurs réaffirmée au cours de son traité, lorsqu'il rappelle les conversations entre pairs autour de cette thématique : « j'ai ouï dire à une personne »³⁵. Cette présentation de Sacy, mise en parallèle avec le traité de Lambert, permet d'analyser la rhétorique de cette dernière selon une perspective plus large : la logique mondaine qui domine dans

³³ *Ibid.*, n.p.

³⁴ *Ibid.*, p. ii-iii.

³⁵ *Ibid.*, p. 208.

leurs propos permet de minimiser un peu le point de vue féminin habituellement étudié et qui tend à minimiser le projet de la marquise.

Si Lambert ne met pas en scène une représentation officielle d'elle-même en penseuse – Sacy l'a fait pour elle – elle respecte les mêmes valeurs que son ami et c'est à l'intérieur de son œuvre qu'elle développe une rhétorique de modération. Elle ouvre d'abord son propos en créant une sorte de conversation écrite, comme s'il s'agissait d'une réponse épistolaire et que le texte n'était fait que dans un espace familial :

Vous me devez, Monsieur, une consolation pour la perte de notre amie. J'appelle perte toute diminution dans l'amitié, puisqu'ordinairement tout sentiment qui s'affaiblit, tombe. Je m'examine à la rigueur, et je crois mettre dans l'amitié plus qu'une autre ; cependant tout échappe. Je vous prie donc de me dire sans ménagement à qui je dois m'en prendre ; car il faut que mes plaintes aient un objet ? Est-ce de moi ? est-ce de mes amies, ou des mœurs du temps ? Enfin, corrigez-moi où je manque : consolez-moi si je perds. (*TA*, p. 155).

Une conversation en cours, par le biais d'échanges manuscrits, semble se développer sur un sujet personnel. Les questions qui closent le paragraphe introducteur favorisent cette illusion de conversation et suggèrent bien que Lambert respecte, à l'intérieur de sa réflexion, les règles communes de conversation. Mais, la deuxième phrase débutant par « j'appelle » témoigne déjà d'une nouvelle posture qui s'ajoute à la rhétorique conversationnelle : il s'agit pour elle d'exprimer avec le plus de clarté possible des idées pertinentes. À partir d'un constat personnel de « la perte de [son] amie », elle déploie une réflexion plus large, qui repose en effet sur son expérience : « je m'examine ». La mise en scène discursive s'apparente plutôt à un effort rhétorique pour contrebalancer une écriture plus réflexive, voire philosophique : Lambert tâche de se représenter d'abord en femme du monde, qui ne parle que d'elle et de son expérience.

En revanche, les deux amis ne construisent pas leur pensée d'après le même présumé. Sacy affirme qu'il n'écrit à propos de l'amitié que pour offrir à ses contemporains une sorte de résumé plus abordable selon une logique mondaine qui évite le pédantisme. Lambert, au contraire, se sert des règles dictées aux femmes : la formule rhétorique « Voici ce que le loisir de ma solitude m'a fait penser sur ce sujet » qui orchestre une écriture personnelle et solitaire, ainsi que la mise en scène de son malheur, construisent une représentation de femme qui ne prend la plume que pour elle-même. Elle donne donc d'abord l'impression qu'elle cherche à se perfectionner elle-même, dans la lignée des *Avis* et du *Traité de la vieillesse*. Pourtant, peu à peu, le constat se généralise et le ton devient plus dissertatif pour afficher clairement l'objectif moral du traité :

Dans tous les temps on a regardé l'amitié comme un des premiers biens de la vie. C'est un sentiment qui est né avec nous ; le premier mouvement du cœur a été de s'unir à un autre cœur. Cependant, c'est une plainte générale : tout le monde dit qu'il n'y a point d'amis. Tous les siècles ensemble fournissent à peine trois ou quatre exemples d'une amitié parfaite. Puisque tous les hommes conviennent des charmes de l'amitié, pourquoi, dans un intérêt commun, tous ne s'entendent-ils pas, ne s'unissent-ils pas, pour en jouir ? C'est un effet du dérèglement des hommes de s'aveugler sur leurs véritables intérêts. La sagesse et la vérité en nous éclairant rendent notre amour-propre plus habile, et nous apprennent que nos véritables intérêts sont de nous attacher à la vertu, et que la vertu amène les doux plaisirs de l'amitié. Voyons donc quels sont les charmes et les avantages de l'amitié, pour les chercher ; quel est le véritable caractère de l'amitié, pour la connaître ; et quels sont les devoirs de l'amitié, pour les remplir (TA, p. 155-156)

Lambert débute par un constat général sur l'amitié et le complément circonstanciel « dans tous les temps », suivi du pronom indéfini « on », engage le propos dans la généralité. Mais, ce constat devient aussitôt pessimiste : d'abord, comme l'indique l'adverbe « cependant », une idée dysphorique vient perturber l'idée que l'amitié est un sentiment général et nécessaire. L'idée de généralité est renforcée avec la saturation des expressions désignant une totalité : « tout le monde », « tous les siècles », « tous les hommes », « tous » et une question rhétorique vient clore cette constatation pour souligner le pessimisme de ce constat. Néanmoins, très vite, Lambert annonce une solution grâce à « la sagesse et la vérité » qui permettent d'éduquer les hommes et leur apprennent à se préparer à l'amitié. Cette solution générale, théorique, voire conceptuelle, mérite donc un traitement plus concret pour être comprise de tous et c'est ce que propose le plan tripartite qui offre à lire une étude par étape : après une première étape qui fait le constat des charmes et des avantages de l'amitié, un deuxième temps annoncé par « Voyons à présent quels sont les véritables caractères de l'amitié pour la connaître » (TA, p. 159) cherche à donner une définition et, enfin, le traité se clôt sur une partie plus injonctive : « mais passons aux devoirs de l'amitié » (TA, p. 163). Son écrit se développe comme un véritable traité, qui reprend le plan tripartite convenu pour ce genre de propos³⁶. L'œuvre se dote d'ailleurs d'un caractère de plus en plus injonctif : « le premier mérite qu'il faut chercher dans votre ami, c'est la vertu » « n'espérez rien », « choisissez », « il faut songer de plus » (TA, p. 159). L'énonciation construit peu à peu une figure d'autorité : Lambert se place alors en surplomb par rapport au destinataire auquel elle s'adresse³⁷. Ce faisant, le début du traité a surtout

³⁶ Le plan tripartite est choisi dans *De Amicitia* de Cicéron et dans le *Traité de l'amitié* de Sacy, mais chacun des textes suit un ordre et un contenu singulier.

³⁷ Nous ne relevons pas toutes les phrases injonctives à la deuxième personne du pluriel car elles sont très nombreuses à partir de la page 159.

créé les conditions pour que le lecteur se sente attaché à la locutrice qui semble faire un témoignage de son expérience, dans un temps présent, et dans une modalité mondaine. La marquise invente donc une sorte de « rhétorique de lecteur³⁸ » plus large que celle imaginée dans les *Avis* et qui se cantonnait à l'espace familial car il s'agit d'un lecteur idéal contemporain et curieux de réfléchir sur la société et les coutumes en place.

Tout compte fait, la rhétorique conversationnelle fonctionne bien comme une sorte de représentation de soi, dans une logique propre à correspondre aux injonctions faites aux femmes et aux mondaines, mais Lambert s'en libère très vite et offre une véritable dissertation pour donner à penser ce sujet important et à la mode.

B. Une dispute fondatrice

La correspondance de la marquise avec l'abbé de Saint-Pierre permet de mieux comprendre l'*ethos* d'intellectuelle engagée dans la dispute qu'elle compose peu à peu, la place qu'elle se donne dans les débats contemporains et la manière dont elle construit une pensée toujours en lien avec le monde et la sociabilité. Cet échange épistolaire est ainsi représentatif de la méthode qu'elle initie à la fin du XVII^e siècle, quand elle commence d'écrire, et dont elle va user dans l'ensemble de ses productions écrites. La fréquentation de Lambert et de l'abbé de Saint-Pierre ne fait pas de doute : les trois lettres de l'abbé adressées à son amie le prouvent puisqu'elles sont écrites dans des intervalles de plusieurs années : la première est datée du 4 janvier 1697, la deuxième du 22 décembre 1703, et on ignore la date de la dernière³⁹. Néanmoins, si ces trois lettres qui traitent toutes du bonheur suggèrent qu'un débat a eu lieu entre la marquise et l'abbé tout au long de leur relation, aucune étude systématique ne peut être faite puisqu'une seule lettre de Lambert a été conservée. La date est inconnue, mais il semblerait qu'elle ait été écrite à la fin de l'année 1696 car la lettre de l'abbé du 4 janvier 1797 est une réponse aux réflexions de la marquise. Cette dernière interrogeait les conditions du bonheur, selon qu'on mène une vie raisonnable et solitaire ou qu'on ait une vie dissipée à la cour. Cette question d'ordre philosophique s'appuie sur la vie de son destinataire qui a d'abord connu une vie tranquille dans sa « cabane » du faubourg Saint-Antoine, avant qu'il ne devienne l'aumônier de Madame, la princesse

³⁸ Nous empruntons cette expression à Alain Viala dans *Naissance de l'écrivain, sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, les Éditions de Minuit, 1985, p. 10, que nous suivons pour l'étude des différents prismes qui jalonnent la création littéraire et les relations de l'auteur avec les institutions et les différents lecteurs.

³⁹ Charles Irenée Castel de Saint-Pierre, *Ouvrages de Morale et de politique*, *op. cit.*, p. 166-174 et p. 183-194.

Palatine, et qu'il parte vivre à la Cour. Se développe, dans ces deux lettres, un véritable débat entre les deux correspondants, mais la réflexion semble s'être engagée plus tôt puisque Lambert dit reprendre les arguments de son destinataire pour le contredire et que les lettres suivantes de l'abbé abordent toujours la question du bonheur. N'ont finalement été conservées que deux lettres parmi un ensemble qui devait constituer un échange intéressant pour comprendre la pensée voire la philosophie qui guident les deux correspondants ; l'évolution de la pensée des deux disputeurs, à mesure qu'ils débattent et au fil des expériences de leur vie ne peut donc être perçue. En revanche, ces deux lettres sont tout à fait intéressantes selon deux perspectives. D'une part, Lambert, dans le cadre d'un échange épistolaire qui semble privé car aucune rhétorique de publicité n'est à l'œuvre, crée un véritable *ethos* légitime au sein d'une dispute d'ordre philosophique. Elle assume ainsi son rang d'intellectuelle et se plaît à engager des débats au sujet de questions d'ordre philosophique, voire politique. D'autre part, les lettres échangées questionnent le bonheur et la vie en société : ce sont des sujets qui deviendront capitaux dans ses œuvres. Comprendre la manière dont Lambert argumente face à Saint-Pierre permet ainsi de comprendre la place qu'elle s'arrogue dans ce débat contemporain qui dépasse largement leur échange. En outre, la réponse de Saint-Pierre est vue comme un « autoportrait » du penseur engagé dans le monde et comme une « sorte de manifeste » qui exposerait, quelques années avant ses théories écrites, les bases de sa pensée de l'utilité puisqu'il y fait déjà l'« éloge de l'utilité⁴⁰ ». La modernité de la pensée de Saint-Pierre semble donc avoir eu une influence capitale sur la pensée de la marquise en pleine construction.

À l'ouverture de la lettre de la marquise, le ton semble d'abord être celui du badinage :

Je suis en société depuis long-temps avec un homme de beaucoup d'esprit & de mérite, & qui s'est montré à moi sous deux formes bien différentes. Je l'ai vu autrefois dans une grande retraite, avec une fortune médiocre, mais soutenue de principes de sagesse, & de réflexions saines. Il avoit une sagesse de communication ; je l'allois chercher dans mes troubles ; ils remettoit l'ordre & le calme dans mon ame ; il ne lui manquoit rien ; il étoit sage & heureux, mais son état ne lui a point suffi, & il est devenu homme de cour.⁴¹

Lambert se plaît à parler de son destinataire à la troisième personne, pour, à la fois, mieux louer ses qualités personnelles, et montrer son incompréhension et sa

⁴⁰ Jean-Pierre Bois, *L'abbé de Saint-Pierre : entre Classicisme et Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, p. 46.

⁴¹ Lambert, dans *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 416-417. Les références aux lettres de Lambert seront reprises entre parenthèses précédées de la mention Bousquet pour rappeler l'édition.

désapprobation face au changement de vie qu'il a entrepris. Il s'agit d'un procédé propre au badinage, en cette fin du XVII^e siècle, qui « appartient pleinement au registre mondain » et qui est « synonyme de civilité et de politesse » selon la définition que rappelle Christophe Martin :

Le badinage est devenu style de vie, qui se caractérise notamment par le souci de tourner à la plaisanterie tous les sujets, même les plus graves. Le badinage est devenu un code de la « bonne compagnie », rompue aux subtilités de cet humour à clefs, à mi-chemin entre la raillerie, la galanterie, et l'ingéniosité du bel esprit.⁴²

La lettre de la marquise débute sur le ton du badinage car la discussion est engagée par une mise à distance qui relève du trait d'humour : elle donne l'impression qu'elle ne fait que raconter une anecdote sur une personne qu'elle connaît mais qu'elle ne nomme pas. Cette accusation anonyme crée une sorte de connivence entre les deux amis car les attaques ne sont pas *ad hominem* bien que son destinataire se reconnaisse immédiatement. Ce faisant, elle l'oblige à assumer les contradictions de sa vie qu'elle se plait à désigner. En outre, en faisant l'éloge de sa vie passée, elle décrit une sorte d'idéal soutenu par la sagesse et le bonheur, qui était au fondement de leurs relations et de leur amitié. Mais, immédiatement après cette entrée en matière, elle s'engage dans le débat et elle cite les propos de son opposant :

Il prétend que la définition qui convient à un philosophe, c'est : *Un homme qui fait de son état, tout ce qu'on en peut faire pour son bonheur & pour celui des autres ; que plus vous avez de goût & de sensations agréables, plus vous avez de bonheur, parce que vous avez plus de ressources ; que ceux-là sont moins sages, qui renferment toute leur félicité dans un seul goût ; que c'est jouer trop gros jeu, & qu'il y a trop à perdre.* Mettre la sagesse à être heureux, cela est raisonnable ; cependant j'aimerois encore mieux mettre mon bonheur à être sage. Mais croire que celui-là est le plus heureux qui a le plus de sensations agréables, il me semble que c'est donner une fausse idée de la félicité. (Bousquet, 417-418)

Elle se contente d'abord de citer son ami pour mieux déconstruire ensuite sa pensée en renversant totalement sa logique : pour elle, il vaut mieux être sage pour être heureux alors qu'il prônait l'inverse. Ce faisant, elle critique sa définition qu'elle juge incomplète, voire fausse : pour elle, le bonheur ne peut se confondre avec les plaisirs ou les « sensations agréables », ces derniers n'étant que des états passagers qui ne fondent pas véritablement le sentiment. En ce sens, le bonheur est réel dans la solitude puisque rien ne le perturbe. Elle exprime ici des idées qu'elle tâchera de développer et de

⁴² Christophe Martin, « Du badinage : politique et rhétorique de la philosophie selon Fontenelle », dans « Fontenelle, l'histoire, la politique », *Revue Fontenelle*, n° 6-7, 2008-2009, p. 205.

questionner régulièrement⁴³. Après cette explication d'ordre encore général, Lambert démontre l'intérêt de cette question pour la vie de Saint-Pierre. Elle crée ainsi une posture de disputeuse, qui sait argumenter avec force et raison :

Personne ne doute que les sensations ne donnent une espèce de bonheur : (ce n'est pas de quoi il s'agit ici) il est question de comparer, pour choisir le meilleur. Je suis persuadée que Mr. l'Abbé se croit heureux à St-Cloud ; au moins qu'il a le sentiment du bonheur : mais s'il étoit également heureux dans la solitude, & qu'il y eût ce sentiment-là au même degré, il ne me paroît pas sage de quitter l'un pour l'autre ; & voici mes raisons. (Bousquet, p. 418)

Lambert se propose de comparer concrètement les deux vies que son ami a menées pour mieux envisager ce qui constitue les conditions du bonheur et elle se révèle engagée dans une pensée concrète. Les raisons qu'elle convoque ensuite sont de deux ordres. D'une part, elle insiste sur la solidarité du bonheur et de la sagesse : « je ne sépare point l'idée du bonheur de l'idée de la perfection » (Bousquet, p. 418) ; d'autre part, elle justifie le fait que le bonheur n'est pas lié aux sensations agréables dans le sens où ces dernières provoquent une dépendance et un affaiblissement de la liberté : « le bonheur que vous avez dans la vie répandue, tient à une infinité de choses ; ainsi vous avez une infinité de besoins. Plus vous avez de desirs, plus vous avez de pauvreté ; vous devenez esclave ; le sentiment de la liberté est moins vif, & s'affoiblit » (Bousquet, p. 418). Elle reprend donc les termes de son opposant, pour mieux affirmer ses propres principes :

Il ne sert de rien de dire : *J'ai plusieurs sentimens agréables, & j'ai plus de ressource.* Vous avez plusieurs sortes de besoins, et plus de pauvreté. L'on n'a jamais mis le bonheur du sage dans l'enivrement des passions ; & si Monsieur L'abbé m'assure, qu'il n'a jamais poussé ses goûts jusqu'à l'illusion ; qu'il a des goûts sages ; qu'il sait s'arrêter ; tant pis pour sa sensibilité. (Bousquet, p. 419)

Il s'agit ici d'une véritable mise en scène d'une discussion argumentative avec l'abbé de Saint-Pierre : elle s'adresse à lui en le vouvoyant pour l'engager dans le débat mais elle le désigne également à la troisième personne lorsqu'elle interroge sa vie. Cette présentation comme s'il s'agissait d'une tierce personne prise en exemple permet une étude plus générale sur le bonheur. Dans la logique du débat qui anime les deux amis, ce jeu avec les adresses est d'autant plus important qu'il s'accompagne d'une phrase à portée générale, dont le sujet impersonnel « on » accentue l'impression de vérité générale qu'elle dégage. Ainsi la citation des propos de l'abbé ne sert qu'à opérer un autre renversement radical : la « ressource » qu'il se targue d'avoir ne se constitue que

⁴³ Ces questionnements, conjoints aux débats contemporains, sont repris en détail dans la troisième partie.

de besoins et contribue à un affaiblissement et un appauvrissement du bonheur ; les passions ne peuvent donc compter comme conditions de bonheur. Après avoir critiqué les passions comme une contrainte supplémentaire qui pèse sur la possibilité du bonheur, elle enchaîne en reprenant la défense de Saint-Pierre qui prétend n'avoir jamais été dépendant de ses passions. Or, pour Lambert, cela signifie qu'il ne vit pas pleinement, qu'il se contraint et, de fait, qu'il n'est pas pleinement heureux : « je ne connois point les demi goûts ni les demi embarquemens : & il a grand tort, s'il a la force de s'arrêter, de se mettre en chemin » (Bousquet, p. 419).

Une fois qu'elle a démontré les inconvénients et les difficultés d'une vie dissipée, elle revient sur la vie tranquille : « dans la retraite, l'esprit se nourrit de vérités pures » (Bousquet, p. 419). Cette affirmation sans concession est accompagnée d'une longue série de questions rhétoriques à la forme négative, qui, par leur formulation, obligent Saint-Pierre à se ranger de son avis :

N'êtes-vous pas plus ferme dans vos *principes* ? N'êtes-vous pas plus attentif ? Et *l'attention* ne donne-t-elle pas à l'esprit plus de force, plus d'*étendue* & de *délicatesse* ? Vos sensations, puisque vous en êtes devenu le chevalier, ne sont-elles pas plus *vives* & plus *déliées* dans la solitude ? N'y a-t-il pas des plaisirs à part pour les gens délicats et attentifs ? (Bousquet, p. 419)⁴⁴

On trouve dans ces questions les concepts clefs de la pensée de Lambert. Sans les définir ni expliquer leur intérêt pour le bonheur et pour la vie en solitaire, comme s'il s'agissait de termes bien connus pour eux deux, elle s'en sert comme d'arguments infaillibles : elle montre, en ce sens, qu'elle échange et disserte avec ses amis selon les mêmes modalités et en empruntant les mêmes concepts que lorsqu'elle écrit seule. Sa démonstration est d'ailleurs intéressante car inhabituelle : elle considère que les personnes délicates et attentives ont plus de plaisir et que l'attention, la délicatesse et l'étendue sont renforcées dans la solitude. Ce faisant, elle justifie l'importance de la retraite car elle est la condition même des plaisirs : ce n'est qu'en se retrouvant face à soi-même qu'on réussit à s'attacher à des plaisirs simples et vrais, sans être soumis à des désirs et des passions futiles et extérieurs que crée la vie dissipée dans un espace tel que la cour. Ce faisant, l'argumentation s'est infléchie puisqu'il ne s'agit plus de bonheur mais bien de plaisir alors que le début de la lettre s'était attaché à bien délimiter le bonheur, en dehors des sensations et des plaisirs. La marquise s'éloigne un temps de la question du bonheur, pour ne s'intéresser qu'à la sagesse et à la perfection qui sont mises à mal dans la « vie dissipée » :

⁴⁴ C'est nous qui soulignons.

Vous perdez tous ces profits : il n'y a rien à gagner dans la vie dissipée : les erreurs deviennent contagieuses : nous avons en nous une disposition propre à l'imitation ; nous nous ployons insensiblement ; & le tempérament de l'âme se gâte comme celui du corps. Peut-on croire que l'on puisse avancer également dans le chemin de la perfection, & dans la route de la fortune ? Augmenter en sagesse et en crédit ? Cela me paroît impossible. (Bousquet, p. 419-420)

L'argumentation se dote encore du même jeu sur les pronoms : un constat dépréciatif débute le propos qui s'adresse à un « vous » mais une phrase dont le sujet est un « nous » général vient justifier la faiblesse humaine. Cet usage des pronoms participe encore du badinage car il dédouane l'abbé qui n'est pas accusé de faiblesse puisqu'il s'agit du propre de l'humain, mais, de la sorte, Lambert propose une question morale pour tous. La question suivante dont le sujet est le pronom personnel « on » renforce l'impression de vérité générale : avec la métaphore commune du chemin, elle met en opposition le duo de la perfection et de la sagesse avec celui de la fortune et de la réputation. Il s'agit de thématiques capitales dans la pensée de Lambert qu'elle interroge toujours en les confrontant aux « erreurs populaires et [aux] objets sensibles » (Bousquet, p. 420) relevant des préjugés et des sensations, et dont elle se méfie régulièrement car ils éloignent de la sagesse et bafouent les valeurs de la réputation⁴⁵. En échangeant avec l'abbé, sur un ton de badinage, Lambert introduit donc les thèmes et les sujets importants de toute sa pensée morale.

Elle imagine ensuite, pour continuer sa réflexion, une réponse que l'abbé pourrait lui avancer pour justifier son attitude. Elle confirme son *ethos* de disputeuse et elle essaie d'avoir toujours un argument d'avance sur son opposant :

Vous me direz encore, « J'ai fait un fonds de vrais biens qui ne périront point, voyons si nous ne tirerons rien de la fortune. » Quand nous cesserons d'être vains & ambitieux, nous n'aurons rien à lui demander. N'auriez-vous pas plutôt fait de mettre vos desirs au niveau de votre fortune, que votre fortune au niveau de vos desirs ? Il vous est plus aisé de vous accommoder aux choses, que les choses à vous. (Bousquet, p. 420)

Si l'abbé compte prendre en bonne part la fortune et trouver des moyens de la rendre bonne et utile, la marquise la condamne car ce ne serait que le fruit de la vanité et de l'ambition qui sont des sentiments et des passions qui assujettissent invariablement car ils poussent à vouloir ce qu'on n'a pas et à être dépendant des choses extérieures. Au contraire, elle prône plutôt une attitude qui consiste à se satisfaire de ce qu'on est. La réflexion portant sur la fortune se termine sur deux arguments et exemples. D'une part, elle exhorte l'abbé de Saint-Pierre à trouver un exemple susceptible de la contredire :

⁴⁵ Ces interrogations feront l'objet d'une étude dans la troisième partie.

« montrez-moi quelqu'un, qui en acquérant du bien, ait perdu la soif des richesses, et je m'embarquerai⁴⁶ » (Bousquet, p. 421). Lambert se montre sûre de sa démonstration. D'autre part, elle renvoie l'abbé à ses propres réflexions : « Où est le tems que vous me disiez : *Tout est trop cher au marché : la fortune ne donne rien ; elle vend tout : l'on donne des vrais biens pour des faux : cela n'est bon que pour des esclaves. Vous m'avez trop bien endoctrinée ; et je vous bats avec vos principes* » (Bousquet, p. 421). Citant son adversaire pour justifier sa propre pensée, elle semble dire à ce dernier qu'il ne pourra pas la contredire, au risque de se contredire lui-même. Elle se montre encore en train de badiner et de s'amuser à faire preuve d'esprit, mais cet esprit qui relève de la « doctrine » et des « principes » engage une réflexion très sérieuse sur le bonheur. Lambert use donc d'une rhétorique plaisante pour développer une pensée philosophique. Elle assume dorénavant son *ethos* d'intellectuelle car elle imagine un nouvel argument qui réfute par avance la nouvelle pensée que pourrait défendre l'abbé : « Vous insistez, en disant : “Je me trouve en état de faire plaisir à mes parens & à mes amis.” Quand vous aurez des opinions bien saines, et que vous pourrez guerir les maladies de l'ame, les plaisirs que vous ferez à vos amis seront bien d'un autre prix » (Bousquet, p. 421). En créant un dialogue philosophique avec son ami, elle exprime aussi une idée qui lui tient à cœur : l'amitié pour des êtres supérieurs est un sentiment et une relation sublimes, capables de tout et qui n'ont cure des intérêts et des plaisirs futiles.

La conclusion de sa lettre insiste sur sa posture de disputeuse pour mieux affirmer la préférence qu'elle accorde à une vie simple :

Enfin, je me retranche à dire, que si dans votre retraite vous étiez heureux, il falloit y rester. Vos plaisirs étoient sûrs, durables & indépendans. Que si vous n'êtes heureux à présent qu'au même degré où vous l'étiez dans votre solitude, vous y avez perdu ; parce que votre bonheur tient aux autres ; vous avez besoin d'eux, & vous êtes déchu de votre liberté. Je crois que vous ne pouvez faire un aussi bon traité avec la fortune, qu'avec la sagesse, qu'il y a toujours à perdre ; & que le mieux qui vous puisse arriver, si vous êtes renvoyé à vous même, c'est de vous retrouver comme vous étiez quand vous êtes parti. (Bousquet, p. 421-422)

Elle appelle son correspondant à répondre à son argumentation et elle se plaît à se placer dans une posture offensive d'argumentatrice impertinente qui se moque gentiment de son opposant : « Répondez à ceci, M. l'abbé, si vous le pouvez, ou si vous l'osez ; mais souvenez-vous que je ne vous attaque qu'avec vos principes, et que vous devez les

⁴⁶ L'expression très pascalienne « je m'embarquerai » est utilisée dans plusieurs textes : Lambert se montre en effet très pascalienne dans ses réflexions. Cette dimension sera traitée dans la troisième partie.

respecter autant que je les respecte » (Bousquet, p. 422). Lambert s'est exprimée en son nom et en égale face à l'abbé de Saint-Pierre pour essayer de le convaincre que le bonheur ne peut exister à la cour et dans la nouvelle vie dissipée qu'il a choisie. Elle affirme avec force des idées qui, si elles ne sont pas encore déployées, sont les principes essentiels d'une pensée qui s'affirme peu à peu dans l'ensemble de son œuvre. Cette lettre renforce l'idée que Lambert se sert du dialogue permanent qu'elle entretient avec ses proches pour asseoir sa légitimité de penseuse et pour asseoir des idées qu'elle érige peu à peu en principes.

L'abbé de Saint-Pierre lui répond dans la lettre datée du 4 janvier 1697 et il affirme, dès le début, sa préférence lorsqu'il reprend la comparaison entre les deux vies qu'il mène : « J'étois bien dans ma cabane du Faubourg St. Jaques, Madame, occupé aux siances, mais je me trouve encore un peu mieux ici dans une vie assez dissipée⁴⁷ ». La justification de sa préférence se fait sur un ton plus humble que celui adopté par la marquise car il ne cherche pas à trouver des arguments irréfutables ; au contraire, son choix repose sur des sentiments personnels : « j'ai augmenté mon bonheur de quelque chose, du moins je le crois, & aprez tout il ne m'importe si ce n'est de le sentir & de le croire, & la sorte de vie que je mène a pour moi l'agrément de la nouveauté⁴⁸ ». Il surenchérit, sans revenir aux arguments et aux principes qu'avait soulignés Lambert, tout en contredisant son argument. En effet, elle condamnait la vie dissipée au nom d'une liberté perdue ; l'abbé de Saint-Pierre, au contraire, dit préférer cette vie tout en insistant sur la liberté qu'il conserve toujours :

Une preuve c'est qu'il ne tient qu'à moi de retourner à mon premier genre de vie, mais quant à prézant, j'aime mieux celui-ci. Je dis quant à prézant. Car les gens sages n'ont garde de se donner pour goûter toujours les mêmes choses avec le même plézir ; c'est que le plézir ne dépend pas de leur volonté, mais uniquement d'une puissance invizible qui nous fait souvent sentir agréablement la nouveauté.⁴⁹

Il se montre fidèle à la définition du philosophe qui est la sienne et que Lambert s'était amusée à reproduire au début de sa lettre pour le contredire puisqu'il confirme qu'il se plaît dans l'état dans lequel il est, notamment parce qu'il a plus de sensations agréables : « je n'ai fait qu'ajouter les plézirs de la nouvelle vie de la cour aux plézirs de la ville. J'ai mis ainsi plus de diversité dans mes occupations⁵⁰ ». Il renverse à son tour la perspective qui était celle de Lambert en lui rappelant combien la vie peut être insipide

⁴⁷ Charles Irenée Castel de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 166.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 166.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 167.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 167.

si on se contente d'une vie unique et uniforme. Il développe ainsi des idées nouvelles qui viennent dépasser les arguments de la marquise, sans qu'il n'ait eu besoin de la contredire directement. Par exemple, il affirme que sa vie du faubourg Saint-Antoine trop centrée sur les sciences était dangereuse pour sa santé ; au contraire, à la cour, il peut « faire un peu plus d'exercice⁵¹ ». Il justifie son détour et sa digression par la santé pour mieux revenir à la question du bonheur : « Je ne mets pas la santé au nombre des plézirs ; mais vous savez mieux qu'un autre, Madame, que sans la santé il ne faut point espérer de vie hureuse⁵² ». Mais avant d'expliquer réellement en quoi consiste son bonheur présent, il prend le temps de contredire Lambert qui faisait de la vie de cour un « asservissement » en rétorquant : « elle me donne seulement le droit d'être avec bienséance ou je me trouverois par inclination⁵³ ». Ce faisant, il fait l'éloge de la princesse de Palatine qu'il sert car les conventions imposent ce genre de soumission polie et admirative. Mais surtout, il insiste sur son plaisir d'être à la cour en raison de son caractère et de son statut de penseur du monde, qui lui font oublier que la charge est un travail payé et donc une espèce de soumission. Il explicite, dans le même temps, en quoi consiste le plaisir supplémentaire qu'il ressent à la cour : réussir réellement à être utile pour les autres et pour la société, grâce à l'étude qu'il peut faire de la société qu'il a sous les yeux. La question de l'utilité avait déjà été évoquée lorsqu'il déplorait le fait que la science dans son ancienne vie gênait sa santé alors qu'il était tenu par « l'espérance d'inventer un jour quelque chose d'utile à [s]on peïs⁵⁴ ». Cette question de l'utilité est liée au bonheur : « le spectacle est ici plus beau pour un réfléchisseur & même plus intéressant qu'en aucun lieu du monde ; or le spectacle est un des plézirs de ceux qui aiment à réfléchir⁵⁵ ». Il justifie donc sa nouvelle vie par son statut de « réfléchisseur », qui est plus nourri à la cour qu'ailleurs. Il file ainsi la métaphore du spectacle en présentant les grands : « je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus prez ces acteurs qui jouent souvant, sans le savoir sur le teatre du monde des roles trez importants au reste des sujets⁵⁶ »⁵⁷. Mais son nouveau statut de spectateur a un objectif précis qui rejoint la question posée par Lambert : « J'étois curieux de savoir si

⁵¹ *Ibid.*, p. 168.

⁵² *Ibid.*, p. 169.

⁵³ *Ibid.*, p. 169.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 168.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 170.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 170.

⁵⁷ Cette métaphore du *theatrum mundi* est topique – pensons à la célèbre lettre 28 des *Lettres persanes* – et Lambert l'utilise également dans ses réflexions sur le monde. Elle sera analysée dans la troisième partie.

l'on étoit en ce peïs cy plus hureux qu'ailleurs, & je vois avec etonemant que c'est moins le plus haut degré de fortune qui fait le plus haut degré de bonheur, que le plus haut degré de raizon & de vertu⁵⁸ ». Sa charge à la cour permet d'« examiner⁵⁹ » ceux dont la naissance et la fortune les a placés dans des rangs éminents et il en conclut : « ici tout comme ailleurs l'inégalité du bonheur ne vient pas de l'élévation des places, mais uniquement du plus ou du moins de santé et de raizon »⁶⁰. Ainsi justifie-t-il sa présence à la cour pour son étude de l'homme :

Vous connoissez le plézir que j'avois à étudier les Hommes à Paris, leur caractère & le degré de leur bonheur, je les vois ici plus occupez, plus agitez qu'à Paris, & c'est dans cet état qu'il est plus facile de les mieux voir, & comme les traits marquent alors davantage, il est plus aisé de les bien connoître.⁶¹

La métaphore filée du théâtre participe d'un *topos* moraliste, propre à dénoncer les hommes, qui ont un comportement futile en société mais qui sont incohérents avec leur véritable être. Saint-Pierre justifie donc sa présence à la cour par son statut de moraliste qui se place au plus près de son objet d'étude : « Je m'amuze aussi à écrire quelques faits importants des affaires générales, or vous savez que pour réussir à les bien connoître & à les bien reprézanter, il est nécessaire d'être tout le plus prez qu'on peut des acteurs principaux⁶² ». Néanmoins, il fait dévier son étude par rapport à son rôle de moraliste puisque les réflexions « qu'[il] fai[t] ici roulent plus sur la politique que sur la Morale⁶³ ». Cette nouvelle dimension est justifiée par l'utilité que cela procure pour les autres hommes et légitime encore sa place à la cour en raison de la question du bonheur qui le préoccupe :

Si je m'attache davantage à la Politique qu'à la Morale, c'est que je suis persuadé que les moindres découvertes que je pourrais faire dans la politique seroient d'une bien plus grande utilité pour le bonheur des hommes, que les plus belles spéculations de Morale que je pourrais faire.⁶⁴

L'abbé de Saint-Pierre présente déjà, de manière spontanée et encore dans une dimension préparatoire, ce qui sera toute sa réflexion politique⁶⁵ : « J'amasse ici des

⁵⁸ *Ibid.*, p. 170.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 170.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 171.

⁶¹ *Ibid.*, p. 171.

⁶² *Ibid.*, p. 171-172.

⁶³ *Ibid.*, p. 172.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 172.

⁶⁵ Son parcours depuis sa « cabane » du faubourg Saint-Jacques où il « initie sa vocation [qui] le tourne rapidement vers la politique, la question des 'moyens' susceptibles d'augmenter le bonheur des hommes relevant du gouvernement, non des traités de morale », jusqu'à son installation à Versailles qui lui permettent la connaissance des hommes, utiles à la politique, est rappelé dans l'introduction de C.

matériaux pour en former un jour quelque edifice qui puisse être de quelque utilité, & vous sçavez que je me plais fort à cette etude⁶⁶ ». Il engage donc Lambert à penser davantage selon l'utilité et l'intérêt de la société, car la méthode qu'elle choisit dans sa lettre précédente reste une approche théorique, propre à systématiser toutes les attitudes, mais incapable de réellement opérer un intérêt pour la société. Il avance alors rapidement l'idée que le gouvernement devrait être tenu par ceux qui ont le plus de vertu et « à proportion qu'ils sont plus utiles à la société⁶⁷ ». Sa lettre se termine alors de la même manière que le début, tout en donnant raison à sa correspondante sur un point :

Je finis donq, Madame, comme j'ai comance. J'étois bien au Faubourg St. Jaques, mais jusqu'à prézant je me trouve ancore mieux à Versailles. Je dis jusqu'à prézant, car je croi assez que je finirai pourtant par une vie, par une retraite diversifiée & mêlée de compozition & de lecture pour le matin & d'un peu de jeu & de conversation pour l'aprez diner.⁶⁸

Il rejoint Lambert lorsqu'il considère que sa vie de Saint-Jacques est la plus agréable. De la sorte, il fait l'éloge de la vie que mène la marquise. Mais il affirme encore que sa vie est présentement plus heureuse à la cour car elle a un intérêt très grand pour son étude personnelle mais aussi pour toute la société. De ce fait, il détourne la démonstration de Lambert et refuse d'argumenter selon les principes qu'ils avaient déjà développés car, entre temps, il semble avoir édifié d'autres principes qui lui permettent de réfléchir différemment et de philosopher sur le monde. La réponse de Lambert, si elle a existé, est inconnue : il est donc impossible de savoir comment elle a réagi à ces propositions et comment elle a pu s'en emparer. Néanmoins cette question de l'utilité et de l'intérêt est peu à peu abordée dans ses textes, ce qui suggère bien qu'elle s'est détournée d'une pensée de moraliste très dogmatique, comme le faisaient les textes moraux de la fin du XVII^e siècle, pour assumer une façon d'écrire bien plus personnelle et engagée. En ce sens, le dialogue créé dans leur échange épistolaire est fondateur : discuter avec ses contemporains contribue à faire évoluer ses idées, à partir des principes et des méthodes de pensée modernes qui s'élaborent alors. Elle se fait ainsi penseuse du temps présent.

Dornier et Cl. Poulouin (dir.), des actes du colloque, *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, acte du colloque de Cerisy-la-Salle, 25-27 septembre 2008, Caen, Presses universitaires de Caen, 2011, p. 13.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 173.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 173.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 173-174.

C. Des ouvrages d'actualité

Si Lambert fonde sa pensée sur les discussions qu'elle entretient avec ses contemporains, ses écrits peuvent être lus comme des réflexions d'ordre social, moral et politique en phase avec les questionnements récents ou contemporains qu'elle contribue à alimenter. Il convient alors d'interroger l'idée d'« ouvrages d'actualité⁶⁹ » pour l'ensemble de son œuvre selon plusieurs perspectives. Composer des écrits dont les thématiques sont à la mode ou suscitent la polémique engage deux démarches complémentaires : d'une part, ces ouvrages sont présentés comme des « brouillons », une manière de penser la contemporanéité, de réfléchir sur le temps et de développer une réflexion cohérente pour soi, sans aucun projet d'exhaustivité ni volonté de construire un système cohérent et philosophique. Cette première logique entretient l'effort de minimisation que la marquise n'a cessé de développer pour légitimer ses œuvres : donner l'impression qu'elle écrit pour alimenter un débat contemporain réduit le texte à un simple ouvrage de circonstance, sans ambition de littéarité, qui correspond bien à la représentation d'œuvre à soi qu'elle s'est plu à développer dans les textes adressés à ses enfants. D'autre part, cette démarche lui permet de toujours se placer au centre des débats et des questionnements de l'époque, de faire entendre sa voix au sein de la société pensante. En ce sens, il s'agit d'un véritable projet intellectuel. Les titres des compositions participent des mêmes logiques : traité, dialogue, discours, réflexions ; Lambert s'empare de genres littéraires peu codifiés mais qui se présentent comme des écrits faits pour débattre de sujets que le titre circonscrit. Ils lui permettent ainsi d'analyser les idées des uns et des autres et d'explorer des thèmes souvent jugés trop savants pour les femmes, de construire une pensée non dogmatique et non systématisée. Autrement dit, la singularité de l'œuvre de Lambert réside dans un dialogisme permanent qui prend plusieurs formes : un dialogue avec ses contemporains dans lequel elle fait entendre sa voix personnelle mais aussi un dialogue avec elle-même puisqu'elle

⁶⁹ Alain Niderst, dans l'introduction de *Traité de la liberté, Des miracles, des oracles*, emploie l'expression « ouvrages d'actualité » pour qualifier les œuvres de Fontenelle et, ce faisant, donne des caractéristiques à ces textes qui peuvent être reprises pour l'étude du corpus de Lambert : « Non que Fontenelle ait voulu édifier ni transmettre au public un système exhaustif. Ses essais gardèrent la forme de brouillons. Il n'y vit, selon son expression, que des « rêveries diverses ». Il attendit 1724 pour en publier certains, et d'autres ne virent le jour qu'après sa mort. Ce sont, pour ainsi dire, des ouvrages d'actualité. Même s'ils abordent des problèmes fondamentaux de la morale et de la métaphysique occidentales, ils émanent d'abord de polémiques récentes, dans lesquelles le philosophe, sans prendre parti publiquement, essaie au moins de voir clair et d'atteindre à des solutions raisonnables. », dans Fontenelle, *Traité de la liberté, Des miracles, des oracles, avec le traité La Fausseté des miracles, des deux testaments*, édition critique par Alain Niderst, Paris, Oxford, Universitas, Voltaire Foundation, 1997, p. 8.

ne cesse de reprendre des arguments dans des intervalles différents et dans des compositions diverses.

La marquise use du genre du dialogue dans le *Dialogue entre Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens*, empruntant au dialogue des morts. Le Grec Lucien de Samosate au II^e siècle après Jésus-Christ a le premier écrit « trente dialogues dans lesquels il fait se rencontrer aux Enfers des personnages mythologiques, des empereurs, des chefs de guerre, des philosophes et des types humains (l'avare, l'orgueilleux), pour se moquer de la folie des hommes et des vices⁷⁰ » et le genre a été remis à la mode notamment par Fontenelle et Fénelon⁷¹. Fontenelle ne présente pas ce duo mais certains arguments de la marquise sont repris du dialogue entre Alexandre et Phryné qu'il a composé⁷². Lucien et Fénelon avaient eux-mêmes choisi de traiter la confrontation entre Alexandre et Diogène dans laquelle ils remettaient en question la réputation d'Alexandre, fondée sur la fausse idée qu'il serait un dieu et sur la flatterie des hommes envers lui ; ce faisant, ils critiquaient vivement sa vanité, tout comme la fortune qui l'enorgueillissait. Diogène, dans le contexte du dialogue des morts, accueillait le conquérant aux enfers pour l'interroger et lui faire comprendre l'inconséquence de son comportement. Malgré son attitude très dogmatique, il se révélait pourtant un simple faire-valoir de cette interrogation et son rôle se résumait à poser des questions. Lambert propose une autre manière d'entreprendre le dialogue des morts. Le contexte des enfers est entièrement effacé pour laisser aux deux personnages la liberté de disputer sans dogmatisme ni hiérarchie. Alexandre et Diogène sont deux disputeurs qui défendent chacun leur point de vue et leur attachement aux biens, qu'ils analysent de manière très différente. Dans cet écrit, le dialogue se présente donc surtout comme le moyen pour la marquise de présenter deux conceptions antithétiques sur les biens et sur la gloire. Elle donne ainsi au lecteur la liberté de réfléchir sur ce sujet et de développer ses propres réflexions. Cette longue tradition dont elle s'empare révèle bien sa volonté de littérarité puisqu'elle assume le fait de se servir d'un héritage littéraire et de le moderniser⁷³.

⁷⁰ Lise Andries, « Querelles et dialogues des morts au XVIII^e siècle », dans *Littératures classiques*, 2013/2, n°81, p. 134.

⁷¹ Fontenelle publie les *Nouveaux dialogues des morts* en 1683, Paris, chez Blageart et Fénelon écrit ses dialogues vraisemblablement entre 1692-1696 mais la première publication a lieu en 1712, à Paris, chez Florentin Delaulne.

⁷² Fontenelle, « Alexandre et Phryné », *Œuvres complètes*, Tome 2, *Nouveaux Dialogues des Morts*, Paris, Champion, 2018, p. 71-77.

⁷³ Stéphane Pujol a étudié l'évolution du genre du dialogue d'idées au cours du XVIII^e siècle dans *Le dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005.

Le dialogue, comme modalité d'écriture couplée à une modalité de pensée, est ensuite visible dans la manière dont elle reprend des arguments, qu'elle ne cesse de développer, d'affiner voire de reprendre. Il n'est en effet pas rare de lire les mêmes paragraphes dans deux compositions très différentes. Cela suggère bien que l'écriture pour la marquise est toujours une sorte d'essai en perpétuelle amélioration. Par exemple, le court texte peu connu, découvert après sa mort, intitulé *Psyché en Grec Âme* rend compte de la manière dont Lambert travaillait. Le titre, très descriptif, suggère qu'il s'agit d'une étude circonscrite à la thématique de l'âme et la mention du grec permet de rapprocher la fable de Psyché et l'étude plus morale sur l'âme qui va suivre. Le paragraphe introducteur insiste en effet sur ce rapprochement : « La fable de Psyché représente l'âme humaine : elle est dans le corps, comme Psyché dans le palais de l'Amour ; elle y est servie par un être qu'elle ne connaît pas, qui exécute ses ordres avec une fidélité et une promptitude admirables⁷⁴ ». Lambert se fait exégète de l'allégorie pour mieux préparer sa réflexion sur l'âme, sur sa définition et son importance pour l'être humain. Elle entreprend alors sa réflexion en reprenant une idée déjà exprimée dans les *Avis d'une mère à sa fille* et le *Traité de la vieillesse*⁷⁵ : « L'âme est mise dans le corps pour jouir, et non pas pour connaître » (*Ps*, p. 266), mais, ce faisant, l'argument lui-même semble se retourner puisqu'elle défend dans les quelques lignes qui suivent la jouissance contre la connaissance et place ce texte en porte-à-faux avec ce qu'elle développe dans les œuvres adressées à sa fille. Mais, ces réflexions sur la jouissance de l'âme sont également des échos aux pensées de Saint-Évremond et de Fontenelle et leurs propres réflexions ont pu influencer sur la pensée de la marquise⁷⁶ : c'est en ce sens que nous pouvons lire une sorte de glissement entre ses premiers textes moraux, et *Psyché* qui fait montre d'une tonalité assez épicurienne. Mais l'exemple le plus frappant du dialogisme à l'œuvre à l'intérieur des compositions de Lambert est la ressemblance entre un paragraphe des *Réflexions sur les femmes* concernant la définition du goût et le court traité intitulé *Réflexions sur le goût*⁷⁷, qui aborde les mêmes arguments en les

⁷⁴ Lambert, *Psyché en grec Âme*, dans *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 266. Les pages seront désormais mentionnées entre parenthèse, précédées de *Ps*.

⁷⁵ « Notre âme a bien plus de quoi jouir qu'elle n'a de quoi connaître », *AFe*, p. 112 ; « Nous avons en nous de quoi jouir ; mais nous n'avons pas de quoi connaître », *TV*, p. 191). Nous reprendrons plus tard cet argument qui importe dans la réflexion de Lambert.

⁷⁶ Ces questions seront développées dans la troisième partie.

⁷⁷ *Réflexions sur le goût*, dans *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990. Les références seront données entre parenthèses, précédées de la mention *RG*. Roger Marchal considère que ce court discours a été rédigé après les *Réflexions sur les femmes* pour développer une pensée sur une notion que Lambert juge importante. Pourtant, rien ne permet de justifier l'antériorité d'un texte par rapport à l'autre. En ce sens, nous ne l'abordons pas comme une réécriture ou un auto-plagiat, à la différence de R. Marchal.

développant davantage. Le goût est alors un concept nouveau et à la mode au sujet duquel les contemporains débattent avec force. Lambert donne sa propre conception tout en reproduisant les différents avis qui se font entendre à ce propos. Mais surtout, la comparaison des deux traitements du sujet éclaire les différents projets de la marquise et ses méthodes d'écriture : pour les *Réflexions sur les femmes* qui assument une dimension polémique, le ton de la dispute est adopté alors que les *Réflexions sur le goût* sont plus descriptives. Les premières lignes de chacun des textes qui introduisent la définition du goût abordent la réflexion de deux manières différentes qui traduisent leurs objectifs distincts. Les *Réflexions sur le goût* débutent par le constat que le goût est un sujet commun de conversation en raison de son importance :

Tout le monde parle du goût : on sait que l'esprit de goût est au-dessus des autres ; on sent donc tout le besoin qu'on a d'en avoir ; cependant rien de moins connu que le goût. Une dame d'une profonde érudition a prétendu que c'était une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison ; qu'on en a plus ou moins, selon que cette harmonie est plus juste⁷⁸. D'autres personnes ont cru que le goût était une union du sentiment et de l'esprit ; que le sentiment, averti par les objets sensibles, faisait son rapport à l'esprit (car tout parle à l'esprit), et que l'un et l'autre, d'intelligence, formaient le jugement. Ce qui fait croire que le goût tient plus au sentiment qu'à l'esprit, c'est qu'on ne peut rendre raison de son goût, parce qu'on ne sait point pourquoi l'on sent ; mais on rend toujours raison de ses connaissances. (RG, p. 239)

La marquise se plaint d'abord que personne ne connaît la notion. Elle donne la parole à différentes personnes qui ont donné leurs propres impressions sur le sujet, avant d'annoncer, de manière neutre avec l'expression « ce qui fait croire », la définition qu'elle entend proposer. Elle cherche à fournir une explication qui puisse renvoyer à l'humanité en général, comme le montre l'usage du pronom indéfini « on » et l'expression « tout le monde » qui a ouvert le traité. Dans les *Réflexions sur les femmes*, elle propose la même organisation, avec des définitions moins détaillées, mais elle annonce cette réflexion d'un point de vue féminin, dans une logique de réquisitoire :

Parmi les avantages qu'on donne aux femmes, on prétend qu'elles ont un goût fin pour juger des choses d'agrément. Beaucoup de personnes ont défini le goût. Une dame d'une profonde érudition a prétendu que c'est « une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison » ; et qu'on en a plus ou moins, selon que cette harmonie est plus ou moins juste. Une autre personne a prétendu que le goût est une union du sentiment et de l'esprit, et que l'un et l'autre, d'intelligence, forment ce qu'on appelle le *jugement*. Ce qui fait croire que le goût tient plus au sentiment qu'à l'esprit, c'est qu'on ne peut rendre raison de ses goûts, parce qu'on ne sait point pourquoi on sent ; mais on rend toujours raison de ses opinions et de ses connaissances. (RF, p. 219-220)

⁷⁸ Il s'agit d'Anne Dacier, *Le Plutus et Les Nuées d'Aristophane. Comédies grecques traduites en français*. Par Mademoiselle Le Fèvre, Paris, Denys Thierry et Claude Barbin, 1684, Préface non paginée.

Outre le fait que Lambert déplace la définition dans une dimension purement féminine, le dialogisme qu'elle intègre en laissant la parole à d'autres personnes se fait plus polémique : « une dame » se retrouve non plus confrontée à « plusieurs personnes » mais à une seule, donnant l'impression d'un débat entre deux personnes, dont les forces sont tout à fait identiques⁷⁹. Dans les deux définitions qu'elle retranscrit, elle use encore du verbe « prétendre » pour montrer qu'elle choisira une voie médiane, plus équilibrée et plus juste. Dans le texte consacré au goût, le deuxième verbe était d'ailleurs « croire », ce qui ôte toute dimension polémique. La comparaison de la suite des deux textes montre aussi que Lambert s'implique davantage dans le débat pour les *Réflexions sur les femmes* puisqu'elle utilise la première personne : « Je crois donc pouvoir amener toute personne intelligente à mon avis. Je ne suis jamais sûre d'amener une personne sensible à mon goût : je n'ai point d'attrait pour l'attirer à moi » (*RF*, p. 220), alors que dans l'autre texte, elle reste dans une démarche d'analyse, dont elle ne se présente que rarement comme locutrice : « On peut donc amener une personne intelligente à son avis, et on n'est jamais sûr d'amener une personne sensible à son goût : on n'a point de liens d'attraits, pour l'attirer à soi » (*RG*, p. 239). Les *Réflexions sur les femmes* développent un argument que les *Réflexions sur le goût* ne traitent pas du tout : il est l'occasion encore d'affirmer la supériorité des femmes en termes de goût :

Le goût est d'une grande étendue ; il met de la finesse dans l'esprit, et vous fait apercevoir d'une manière vive et prompte, sans qu'il en coûte rien à la raison, tout ce qu'il y a à voir dans chaque chose. C'est ce que veut dire Montaigne quand il assure que les femmes ont un « esprit primesautier ». Dans le cœur, le goût donne des sentiments délicats ; et dans le commerce du monde, une certaine politesse attentive, qui nous apprend à ménager l'amour-propre de ceux avec qui nous vivons. (*RF*, p. 220)

Ce propos débute par des définitions présentées de manière neutre sur le goût, qui sont confirmées par la convocation de Montaigne⁸⁰. En revanche, Lambert utilise à sa guise une figure d'autorité pour affirmer sa propre position car elle détourne le propos de Montaigne qui avait utilisé cette expression pour se définir lui-même et non pas les femmes. Finalement, les deux textes, très proches l'un de l'autre, sont écrits selon deux objectifs différents : les *Réflexions sur le goût* sont un traité dans lequel Lambert développe sa propre définition du goût, cherchant à mieux connaître l'humain dans sa

⁷⁹ Cette « dame », Anne Dacier, est d'ailleurs nommée dans une note rédigée par Lambert elle-même alors que son rival reste anonyme. Cela peut participer encore de la logique de revendication présente uniquement dans les *Réflexions sur les femmes*.

⁸⁰ Montaigne dit en effet : « car j'ai un esprit primesautier : ce que je ne vois de la première charge, je le vois moins en m'obstinant », dans *Essais*, Livre II, chapitre 10 « Des livres », Paris, Gallimard, folio classique, 2009, p. 120.

généralité tandis que les *Réflexions sur les femmes* proposent un parcours qui défend peu à peu les femmes. En ce sens, Lambert pratique une écriture évolutive qu'elle place dans le sillage de Montaigne et qui se dote d'ambitions variées, pour affiner toujours plus sa pensée.

Le dialogisme des œuvres de la marquise se manifeste surtout par un investissement dans les débats contemporains sur lesquels elle donne son avis. Lambert insère donc dans ses compositions les opinions des autres pour créer une sorte de « connivence intellectuelle » au sein de ses écrits, c'est-à-dire que les textes semblent être le résultat de « collaboration » et de « sociabilité intellectuelle »⁸¹ qui lui permettent, en tant que femme, de participer à la philosophie contemporaine, tout en se plaçant sous l'autorité masculine et en restant dans les bornes de la bienséance voulue pour les femmes. Le texte le plus significatif de cette connivence intellectuelle est le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* écrit en collaboration avec Montesquieu qui rédige une dissertation intitulée « De la considération et de la réputation » qu'il lit à l'Académie de Bordeaux le 15 août 1725⁸². La proximité des textes ne fait pas de doute en raison des similitudes entre paragraphes et l'emploi d'expressions identiques tout au long des compositions. Ainsi les deux auteurs comparent-ils de la même manière les notions qu'ils étudient :

Nous obtenons la considération de ceux qui nous approchent et la réputation de ceux qui ne nous connaissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public. La considération est le revenu du mérite de toute une vie, et la réputation est souvent donnée à une action faite au hasard.⁸³

Nous obtenons la considération de ceux avec qui nous vivons, et la réputation de ceux que nous ne connaissons pas ; mais la grande différence est que la considération est le

⁸¹ J'emprunte ces expressions à Laurence Vanoflen qui interroge les modes de participation des femmes à la philosophie, dont le premier mode est la « collaboration », et elle qualifie deux procédés de « connivence intellectuelle » et de « sociabilité intellectuelle », dans « Introduction. Le genre et la philosophie des Lumières », *op. cit.*, p. 19-20.

⁸² J'ai consacré une étude à ces deux textes « Anne-Thérèse de Lambert 'paraphrase' Montesquieu ? une recomposition du traité de la considération » dans les actes du colloque des Têtes chercheuses organisé à Lyon, les 20-21 mai 2016 publiés en ligne : <https://teteschercheuses.hypotheses.org/3691>. Partant du témoignage de Montesquieu qui expliquait que Lambert s'était occupé de son discours et qu'« elle y mit un nouvel ordre, et, par les nouveaux tours qu'elle donna aux pensées et aux expressions, elle éleva [s]on esprit jusqu'au sien », mon étude cherchait à montrer que, loin d'être une paraphrase telle que les critiques le disent parfois, la composition de Lambert est une réponse personnelle à une réflexion commune qui participe bien de l'idée de collaboration. Mon propos ici cherche à montrer l'importance du dialogisme comme moyen pour la marquise de s'intégrer dans un débat contemporain et donner sa propre réponse et sa conception de la société.

⁸³ Lambert, *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*, dans *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 337. Les pages seront désormais notées entre parenthèses, précédées de *DRC*.

résultat de toute une vie, au lieu qu'il ne faut souvent qu'une sottise pour nous donner de la réputation.⁸⁴

Ces reprises des mêmes arguments et des mêmes expressions rendent évidente la collaboration étroite entre les deux auteurs⁸⁵. Néanmoins, l'esprit des deux textes diffère et révèle que chacun des deux contributeurs a voulu donner une réponse personnelle à la confrontation entre la réputation et la considération. Leurs plans se distinguent ainsi considérablement. Montesquieu propose une réflexion par étape : il définit d'abord la considération, compare ensuite les deux notions pour proposer enfin une étude plus approfondie de la réputation ; Lambert choisit plutôt d'utiliser une comparaison systématique entre les deux concepts pour mieux développer et affiner leur définition, sans donner à son étude un plan rigoureux. Ce faisant, le philosophe bordelais s'attache davantage à la réputation qu'il juge être la notion la plus importante dans l'organisation sociale du monde : il se présente en penseur d'un monde dont la dimension sociale et politique prime. En revanche, Lambert se montre plus soucieuse d'étudier la question à l'échelle de l'individu et elle insiste sur les mérites personnels et sur les mœurs de chacun : « La considération, qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue ; mais comme elle porte sur ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sentie et plus répétée : elle tient plus aux mœurs que la réputation » (*DRC*, p. 337). Cette affirmation, qui s'énonce dès le début de sa composition, concentre toute la singularité de la pensée de Lambert. En effet, Montesquieu n'utilise jamais les termes « personnel » et « mœurs »⁸⁶ et ne s'intéresse pas à cette dimension. La marquise place donc toujours sa pensée au service de la morale et engage une réflexion éthique qui n'est pas du tout le propos de son ami car sa pensée est développée uniquement dans une perspective sociale. Ces différences suggèrent bien que les deux auteurs ont deux objectifs distincts qui traduisent leur ambition respective quand ils composent leur version : Montesquieu cherche à dépeindre les rapports humains tels qu'on les voit dans la société et se montre en penseur du social et du politique alors que Lambert compte proposer une nouvelle manière d'envisager la société qui offre à chacun la possibilité d'accéder au bonheur.

⁸⁴ Montesquieu, « De la considération et de la réputation », *Œuvres complètes*, La Pléiade, *op. cit.*, p. 121.

⁸⁵ Ces similitudes ont poussé de nombreux critiques à parler de plagiat, de paraphrase, de réécriture par Lambert : Edme Cougny, art. cit. ; Roger Marchal « Deux paraphrases de Madame de Lambert », *Le génie de la forme, mélanges de langue et littérature offerts à Jean Mourot*, Presses Universitaires de Nancy, 1982, p. 257-266.

⁸⁶ S'il est important de souligner dès à présent cette singularité dans la démarche d'écriture de Lambert, il conviendra d'étudier plus en détail ce texte et cette perspective dans la troisième partie de la thèse.

Enfin, l'œuvre de Lambert participe à l'élaboration de la pensée contemporaine et les petits écrits qui s'affichent comme des textes faits pour penser, loin de toute ambition littéraire, dévoilent pourtant un projet construit et efficace. L'auctorialité de Lambert s'impose en tant qu'elle est une penseuse du monde qui offre à lire des réflexions aux lecteurs invités à réfléchir avec elle sur les questions du temps. Elle se présente ainsi en femme du monde investie d'un véritable projet pédagogique et moraliste, qui loin d'être dogmatique, offre plutôt une pensée personnelle, reposant sur son expérience. Elle s'assume en véritable locutrice au sein des débats et des disputes de l'époque et elle s'octroie une liberté de plus en plus grande, s'affirmant de plus en plus en femme de lettres.

III. La cause des femmes

Le statut que la marquise acquiert peu à peu lui offre la possibilité d'affirmer avec plus de force des revendications qui, si elles lui tiennent à cœur, sont également plus polémiques : la défense des femmes qu'elle entreprend est un sujet hasardeux qu'il faut prendre avec prudence. Pourtant, si elle fait preuve d'une rhétorique habile brouillant d'abord l'énonciation dans les *Réflexions nouvelles sur les femmes*, elle construit cette défense à partir d'un angle audacieux : elle déplore l'impossibilité pour les femmes d'exister et d'être respectées en tant qu'autrices en raison du dénigrement qui touche les femmes qui se cultivent. Ce faisant, les revendications sociales qu'elle porte pour les femmes s'accompagnent étroitement de préoccupations littéraires. En ce sens, les *Réflexions nouvelles sur les femmes* sont le pendant théorique de *La Femme Hermite*. Cette nouvelle met en pratique les mêmes critiques contre la société – l'intrigue reposant sur l'impossibilité pour une femme de trouver le bonheur dans le monde – mais aussi les revendications littéraires de la marquise qui en la rédigeant assume son statut de femme de lettres. Ces deux œuvres sont donc singulières dans l'œuvre de Lambert : les *Réflexions nouvelles sur les femmes* sont le texte le plus polémique qu'elle rédige et *La Femme Hermite* sa seule fiction. Mais elles se rejoignent dans l'importance qu'elles accordent au genre en tant que construction culturelle de la différence des sexes que la marquise cherche à défaire pour proposer une nouvelle conception plus égalitaire du partage entre hommes et femmes.

A. Les *Réflexions nouvelles sur les femmes*, un plaidoyer féminin

À mesure que Lambert assume son *ethos* de femme et de mondaine, et forte de son expérience et de sa réputation, elle s'octroie des libertés qui prennent toute leur importance dans les *Réflexions sur les femmes*, l'un de ses textes les plus tardifs⁸⁷. Le texte construit une posture polémique, à même de défendre une cause difficile – celle des femmes – et Lambert se sert d'une rhétorique à la fois judiciaire, délibérative et épideictique, tout en brouillant l'énonciation, pour mieux persuader : c'est une personne

⁸⁷ Il a été rédigé sans doute entre 1715 et 1723 ; hormis le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* qui a été composé en collaboration avec Montesquieu entre 1724-1726, toutes les œuvres qui ont pu être datées ont été écrites auparavant. Le public ne s'est d'ailleurs pas trompé quant à la polémique qui sourd dans le texte puisqu'un air de scandale a entouré sa première publication.

passionnée qui prend la plume, qui s'implique personnellement dans son écriture pour plaider une cause qui avait déjà peu à peu émergé dans l'ensemble de son œuvre. C'est en effet par le parcours accompli dans son écriture et grâce aux réflexions qu'elle a peu à peu menées sur la société, les codes et les préjugés qui la gouvernent qu'elle peut se permettre une démarche plus militante.

Lambert recourt à une stratégie oblique pour amener sa réflexion sur les femmes car un usage trouble des différentes personnes dans le texte rend d'abord difficile l'identification d'une locutrice. Le lecteur peut se demander si c'est un homme ou une femme qui prend la plume. Cette confusion dans le genre, loin d'être une faute ou une maladresse, semble plutôt une manœuvre pour mieux convaincre, grâce à l'effet de neutralité qu'il crée en premier lieu, avant d'assumer par la suite son genre qui deviendra plus polémique encore. Le premier paragraphe du traité utilise un « je » qui s'assume en tant que locuteur du traité – « je demande ce qu'il est », « j'attaquerai les mœurs » – et qui s'engage personnellement dans le débat. Pourtant, des faits sont avancés de manière neutre : « lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que [...] » (*RF*, p. 215), les femmes sont désignées par le pronom personnel pluriel de troisième personne et la démarche reste factuelle. Lambert parle ainsi en témoin qui retranscrit ce qui se passe dans la société et qui ne se solidarise pas avec les femmes :

La société a-t-elle gagné dans cet échange du goût des femmes ? Elles ont mis la débauche à la place du savoir ; le précieux qu'on leur a tant reproché, elles l'ont changé en indécence. Par là, elles se sont dégradées, et sont déchues de leur dignité [...]. Mais plus elles ont voulu ressembler aux hommes de ce côté-là, et plus elles se sont avilies. (*RF*, p. 215)

Une énonciation neutre est utilisée pour faire le constat de l'évolution de la société : « les hommes, par la force plutôt que par le droit naturel, ont usurpé l'autorité sur les femmes » (*RF*, p. 215). Les idées communes sont reprises et développées les unes après les autres, avant qu'un travail de définition soit présenté. Puis, peu à peu, l'énonciation semble se brouiller, donnant l'avantage aux femmes. D'abord, un « nous » féminin apparaît :

Les femmes pourraient dire : Quelle est la tyrannie des hommes ! Ils veulent que nous ne fassions aucun usage de notre esprit ni de nos sentiments. Ne doit-il pas leur suffire de régler tout le mouvement de notre cœur, sans se saisir encore de notre intelligence. Ils veulent que la bienséance soit aussi blessée quand nous ornons notre esprit que quand nous livrons notre cœur. C'est étendre trop loin leurs droits. (*RF*, p. 217)

Mais une phrase introductrice de parole précède le pronom « nous », indiquant que ce discours n'est pas inclus dans la situation d'énonciation, bien que le semi-auxiliaire « pouvoir » au conditionnel soit un marqueur d'ironie qui signifie que Lambert se cache derrière cette parole produite. La phrase conclusive de ce paragraphe renforce ce brouillage ironique : sans marqueur d'énonciation, on ne peut savoir si c'est encore le discours au style direct des femmes ou celui de Lambert, locutrice du texte. Le paragraphe suivant donne à lire un « nous » dans lequel Lambert semble s'associer franchement aux femmes : « Les hommes ont un grand intérêt à rappeler les femmes à elles-mêmes et à leurs premiers devoirs. Le divorce que nous faisons avec nous-mêmes est la source de tous nos égarements. Quand nous ne tenons pas à nous par des goûts solides, nous tenons à tout » (*RF*, p. 217). Mais, elle complique encore l'énonciation en employant, plus loin, un « nous », qui pourrait renvoyer à la société en général ou à une posture masculine :

Les femmes, d'ordinaire, ne doivent rien à l'art. Pourquoi trouver mauvais qu'elles aient un esprit qui ne leur coûte rien ? Nous gâtons toutes les dispositions que leur a données la nature : nous commençons par négliger leur éducation ; nous n'occupons leur esprit à rien de solide ; et le cœur en profite : nous les destinons à plaire ; et elles ne nous plaisent que par leurs grâces ou par leurs vices. Il semble qu'elles ne soient faites que pour être un spectacle agréable à nos yeux. (*RF*, p. 222).

À première vue, ce pronom personnel pluriel semble désigner l'ensemble des personnes masculines et cela continue de troubler l'identité du locuteur. Ce dernier semble ici partager les idées communément admises sur les femmes jugées mineures. Mais ce jeu se complexifie encore dans le paragraphe suivant :

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en les formant pour l'amour, nous leur en défendons l'usage. Il faudrait prendre parti : si nous ne les destinons qu'à plaire, ne leur défendons pas l'usage de leurs agréments ; si vous les voulez raisonnables et spirituelles, ne les abandonnez pas quand elles n'ont que cette sorte de mérite. Mais nous leur demandons un mélange et un ménagement de ces qualités, qu'il est difficile d'attraper et de réduire à une mesure juste. (*RF*, p. 222-223)

En effet, Lambert continue de convoquer ce « nous » généralisant mais, lorsqu'elle se permet de donner un conseil, voire un ordre, pour améliorer les conditions des femmes, elle s'adresse à un « vous » qui désigne expressément les hommes dont elle s'est complètement désolidarisée. Elle se représente, ensuite, en porte-parole des femmes et les pronoms personnels s'inversent : le « vous » renvoie aux hommes et le « nous » aux femmes :

Je demande aux hommes, de la part de tout le sexe, que voulez-vous de nous ? Vous souhaitez tous de vous unir à des personnes estimables, d'un esprit aimable et d'un

cœur droit : permettez-leur donc l'usage des choses qui perfectionnent la raison. Ne voulez-vous que des grâces qui favorisent les plaisirs ? Ne vous plaignez donc pas si les femmes étendent un peu l'usage de leurs charmes. (*RF*, p. 223)

Lambert se fait alors plus polémique : en créant une communauté féminine dans laquelle elle s'intègre, elle accuse avec fermeté les hommes et leur comportement. Cette prise de position à travers les pronoms s'explique sans doute par la volonté de Lambert de mieux souligner les défauts masculins puisqu'elle s'associe aux accusatrices et aux victimes. Mais, après avoir assumé cette posture militante, elle revient immédiatement à des définitions et des réflexions desquelles les marqueurs d'énonciation semblent exclus :

Les qualités extérieures ne peuvent être aimables par elles-mêmes ; elles ne le sont que par les dispositions qu'elles trouvent en nous. L'amour ne se mérite point : il échappe aux plus grandes qualités. Serait-il donc possible que le cœur ne pût dépendre des lois de la justice, et qu'il ne fût soumis qu'à celles du plaisir ? Quand les hommes voudront, ils réuniront toutes ces qualités, et ils trouveront des femmes aussi aimables que respectables.

Le seul pronom déictique « nous » semble renvoyer à la condition humaine dans son ensemble, comme le souligne l'usage des groupes nominaux à portée générale « les hommes » et « les femmes ». Mais le ton polémique reprend le dessus dès le paragraphe suivant et un « nous » réapparaît dans lequel Lambert s'implique en porte-parole des femmes :

Tout le monde convient qu'il est nécessaire que les femmes se fassent estimer ; mais n'avons-nous besoin que d'estime, et ne nous manquera-t-il plus rien ? Notre raison nous dira que cela doit suffire ; mais nous abandonnons aisément les droits de la raison pour ceux du cœur. (*RF*, p. 224)

Lambert s'insurge contre les conditions de vie des femmes et contre le manque d'estime dont elles sont victimes. La négation restrictive et l'interrogation traduisent bien le ton polémique et sa volonté de convaincre. L'emploi d'un « nous » renforce ici son objectif et confirme sa vocation militante : « Examinons à qui on doit s'en prendre (*RF*, p. 225) », l'impératif de la première personne mime dans l'écrit la revendication qu'elle est en train de formuler, la dispute se transforme en accusation directe qu'il s'agit, dans la suite du traité, d'argumenter de manière factuelle et philosophique. Elle structure alors ses propos de façon à diriger son lecteur là où elle entend aller. Le ton se fait plus pédagogique dans le but de persuader. Elle assume, à présent, son genre : « j'ai toujours été étonnée qu'on puisse associer d'autres passions à l'amour » (*RF*, p. 228)⁸⁸

⁸⁸ C'est nous qui soulignons.

Si Lambert produit, à première vue, un discours ambigu, sans marque de locuteur genré bien défini, elle tâche surtout de construire un discours propre à la dispute, qui intègre les arguments des uns et des autres pour mieux faire comprendre les raisons de la dégradation des mœurs. Ainsi se représente-t-elle en train de discuter d'égal à égal avec les hommes. Dans cette logique, elle se sert d'autorité masculine pour renforcer son argumentation et elle prend Saint-Évremond pour exemple : « le modèle de perfection, il ne l'a pas placé chez les hommes » (*RF*, 223). Mais, dans l'édition de 1729 qui présente des variantes par rapport au premier texte publié en 1727, elle renforce son argument et cette autorité masculine qui défend les femmes : « le modèle de perfection, il l'a placé sur les femmes et non pas sur les hommes. Il en rend raison⁸⁹ ». Finalement, elle s'adresse aussi bien aux femmes pour lesquelles elle écrit, car elle veut leur faire prendre conscience de l'injustice dans laquelle elles sont tombées à force d'accepter des idées arbitraires, qu'à leurs adversaires car elle énonce leurs arguments pour les discuter ensuite. L'édition de 1729 se place explicitement dans la polémique, ce que ne faisait pas l'édition de 1727, puisque dans une parenthèse, elle ajoute : « car il faut un peu penser à leur défense⁹⁰ ». En ce sens, le « je » qu'elle emploie parfois, s'il exprime bien son opinion, ne cherche pas qu'à rendre compte d'un avis individuel mais cherche à atteindre une dimension collective, au nom de ses revendications féminines. Les *Réflexions sur les femmes* sont donc à la fois une défense des femmes et une attaque contre les détracteurs de celles-ci et particulièrement de celles qui s'octroient des libertés qu'on ne leur accorde pas volontiers dans la société.

Le texte s'ouvre en effet sur le mépris dont les femmes romancières font l'objet : « Il a paru, depuis quelque temps, des romans faits par des dames, dont les ouvrages sont aussi aimables qu'elles : l'on ne peut mieux les louer. Quelques personnes, au lieu d'en examiner les grâces, ont cherché à y jeter du ridicule » (*RF*, p. 214). Ce mépris est relié à la dégradation des mœurs que Lambert condamne :

On dira que je prends un ton bien sérieux pour défendre les enfants de la reine de Lydie⁹¹ ; mais qui ne serait blessé de voir attaquer des femmes aimables qui s'occupent

⁸⁹ Lambert, *Métaphysique d'amour*, par Madame la Marquise de L**, à La Haye, chez Gausse et Néaulme, 1729, p. 22.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁹¹ L'expression « les enfants de la reine de Lydie » est ambiguë et elle a été comprise de plusieurs manières : l'orthographe *Lybie* ou *Lydie* n'est d'ailleurs pas tranchée et ce même dans les différentes éditions du texte. Roger Marchal considère qu'il s'agit de quatre romans commandés par la duchesse de *** à des dames de sa cour pour raconter la vie des enfants de la Reine de Lybie à laquelle elle avait consacré elle-même un roman éponyme, dans « Sans galanterie : Madame de Lambert et les enfants de la reine de Lybie », R. Marchal et Fr. Moreau (dir.), *Littérature et séduction : mélanges en l'honneur de Laurent Versini*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 275-286). Pour Véronique Wiel, « cette

innocemment, quand elles pourraient employer leur temps suivant l'usage d'à présent ? J'attaquerai les mœurs du temps, qui sont l'ouvrage des hommes. La honte n'est plus pour les vices, elle se garde pour ce qui s'appelle le ridicule. Son pouvoir s'étend plus loin qu'on ne pense. Il est dangereux de le répandre sur ce qui est bon. L'imagination une fois frappée ne voit plus que lui. (*RF*, p. 214).

Les normes sociales, dictées par des hommes qui se sont érigés eux-mêmes en autorité, vont à l'encontre des normes morales car le ridicule qu'ils ont inventé ne critique pas ce qui contrevient aux convenances et aux bienséances mais, au contraire, favorise le vice. Une fois que le lien entre ridicule des femmes romancières et dégradation des normes morales est établi, Lambert dénonce le champ littéraire ainsi constitué comme étant l'origine de cette détérioration. Autrement dit, elle cherche à déconstruire les règles en place pour montrer que le champ littéraire et savant est fondé sur des critères fallacieux, qui ont dérangé toutes les habitudes et les conventions de la société et ont provoqué la « corruption des sexes » (*RF*, p. 225). Elle critique l'autorité intellectuelle en place qui n'est fondée sur rien : « Quelques personnes, au lieu d'en examiner les grâces, ont cherché à y jeter du ridicule » (*RF*, p. 214). Le dessein de ces personnes est bien de dévaluer les romans en ridiculisant les autrices, selon des critères encore arbitraires qui refusent aux femmes le droit de cité dans les belles lettres :

Il a pris le savoir en aversion. A peine le pardonne-t-il à un petit nombre d'hommes supérieurs en esprit ; mais pour ce qui est des personnes du grand monde, s'ils osent savoir, on les appelle pédants. La pédanterie cependant est un vice de l'esprit, et le savoir en est l'ornement. Si l'on passe aux hommes l'amour des lettres, on ne le pardonne pas aux femmes. (*RF*, p. 214)

Lambert fait allusion à l'organisation du milieu savant et littéraire, qui par tradition était constitué de doctes principalement, mais qui, au cours du XVII^e siècle, a eu tendance à s'ouvrir à ce qu'on appelait à l'époque les vulgaires, et notamment les mondains. La catégorie des « pédants » à laquelle il est fait allusion renvoie bien au ridicule dont ces personnes, qui ont cherché à s'éduquer et à se cultiver, ont été frappées, au nom de l'autorité intellectuelle détenue par les doctes qui ne voulaient pas partager leur savoir et leur réputation. Cette condamnation rejoint celle que Poulain de la Barre adresse à l'encontre des érudits : « il ne peut donc y avoir que ceux qui veulent dominer sur les esprits par la créance, qui aient sujet d'appréhender ce retour, dans la crainte que si les sciences devenaient si communes, la gloire ne le devint aussi, et que celle où ils

périphrase désigne les Précieuses envisagées à la faveur de l'allusion à l'épisode mythologique d'Omphale subjuguant Hercule, sous l'angle de la participation privilégiée des femmes à la civilisation des mœurs, selon le lieu commun de l'époque », dans *Usage du monde et liberté à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 238.

aspirent, ne se diminuât par le partage⁹² ». Face à la petite communauté de doctes qui gardaient jalousement leur autorité intellectuelle, les hommes qui n'ont pu avoir accès aux savoirs trop restrictifs ont pu se satisfaire par le plaisir des belles lettres, jugées d'abord moins glorieuses que l'érudition et le sérieux de certains savoirs. Or, les femmes n'ont pu entrer dans cette catégorie, selon la même logique de domination sociale détenue par un groupe de personnes qui refusent de laisser échapper sa réputation et ses prérogatives⁹³. Lambert dénonce ainsi, sans les stigmatiser, les milieux savants et littéraires qui font la satire des femmes savantes sans aucune raison valable. Elle va encore plus loin dans sa dénonciation puisqu'elle date précisément l'origine du ridicule qui incombe aux femmes instruites :

Molière, en France, a fait le même désordre par la comédie des *Femmes savantes*. Depuis ce temps-là, on a attaché presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus. Lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que, honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage ; et elles se sont livrées au plaisir. (RF, p. 215)

Lambert constate l'impact désastreux de Molière sur « la querelle des femmes » et l'influence qu'il a eue quant à leurs conduites, comme l'explique Florence Lotterie :

Que le savoir devienne un vice, et le vice deviendra l'objet même du savoir : ce renversement de la « bonne » en « mauvaise » curiosité, *topos* qui semble donner des gages aux préjugés misogynes, doit en réalité être lu comme diagnostic critique d'une aliénation produite par les injonctions paradoxales de la pudeur et du métier de plaire.⁹⁴

La faute des littérateurs est évidente quant à la dégradation morale ; mais la référence à Molière peut également être lue comme une critique des critères en place dans les œuvres et les belles-lettres. En effet, l'exemple de Molière est d'abord amené par celui du *Don Quichotte*, considéré par certains comme le déclencheur de la perte du sentiment de l'honneur qui dominait dans la société espagnole et comme le responsable du déclin du prestige international de l'Espagne : « Un auteur espagnol disait que le livre de *Don Quichotte* avait perdu la monarchie d'Espagne, parce que le ridicule qu'il a répandu sur la valeur, que cette nation possédait autrefois dans un degré si éminent, en a amolli et énervé le courage. » (RF, p. 214-215). Lambert utilise à son compte un

⁹² François Poulain de La Barre, *De l'égalité des deux sexes*, dans *De l'égalité des deux sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, Édition, présentation et notes par Marie-Frédérique Pellegrin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2011. p. 116.

⁹³ Cette analyse s'appuie sur la réflexion stimulante de Marie-Frédérique Pellegrin dans « La science parfaite ? Savants et savantes chez Poulain de la Barre », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2013/3 (tome 138), p. 377-392.

⁹⁴ Florence Lotterie, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2013, p. 85-86.

courant nostalgique important de son temps qui critique, avec excès, le rôle de Cervantès dans la dégradation de la société espagnole pour accuser Molière des mêmes méfaits pour la société française. Si le théâtre comique avait pour but de purger les vices, en dénonçant et ridiculisant les travers de chacun, Molière s'est trompé de cible dans les *Femmes savantes* car, en critiquant le savoir des femmes qui fondait leurs qualités, il a favorisé les vices. Elle se plaint que les moralistes du XVII^e siècle, et le principe « *castigat ridendo mores* », échouent considérablement et provoquent le contraire de ce qu'ils cherchaient à faire. En réalité, en citant Molière, la marquise critique surtout le fait que ces écrits ne conduisent pas réellement à corriger le lecteur car ils sont trop satiriques et ne promeuvent pas des actions dignes de louanges, à la différence des autrices du XVII^e siècle, dont Lambert se fait l'héritière. Elle s'attache alors à redorer le blason des femmes savantes et des précieuses contemporaines du dramaturge. Ces dernières lui permettent en effet de montrer l'utilité des femmes pour les bonnes mœurs et pour la littérature. Autrement dit, elle s'applique à démontrer le rôle civilisateur des femmes, qui plus qu'une reprise d'un simple *topos*, se couple à une valeur intellectuelle :

Il y avait autrefois des maisons où il était permis de parler et de penser ; où les Muses étaient en société avec les Grâces. On y allait prendre des leçons de politesse et de délicatesse : les plus grandes Princesses s'y honoraient du commerce des gens d'esprit. Madame Henriette d'Angleterre, qui aurait servi de modèle aux Grâces, donnait l'exemple. [...] Quand on traitait ou qu'on disputait avec elle, elle oubliait son rang, et ne paraissait élevée que par sa raison. Enfin l'on ne croyait avancer dans l'agrément et dans la perfection qu'autant qu'on avait su plaire à Madame. Un hôtel de Rambouillet, si honoré dans le siècle passé, serait le ridicule du nôtre. On sortait de ces maisons comme des repas de Platon, dont l'âme était nourrie et fortifiée. Ces plaisirs spirituels et délicats ne coûtaient rien aux mœurs ni à la fortune ; car les dépenses d'esprit n'ont jamais ruiné personne. Les jours coulaient dans l'innocence et dans la paix. Mais à présent, que ne faut-il point pour l'emploi du temps, pour l'amusement d'une journée ? (RF, p. 218-219)

Les salons, dominés par la « politesse » et la « délicatesse », ont en effet eu un rôle civilisateur. Ces qualités sont les critères premiers d'une civilisation raffinée, élégante et morale, qui permet une réunion harmonieuse des hommes et des femmes, des nobles et des savants. Les plaisirs qui y règnent relèvent de la « raison », de l'« agrément », de l'« esprit » et de la « délicatesse », ce qui renforce encore la dimension morale d'une telle société. C'est dans ce contexte que s'était développée la galanterie, une qualité disparue qui faisait, selon Lambert, le sel de la société française :

Quoique la nation française soit déchue de l'ancienne galanterie, il faut pourtant convenir qu'aucune autre nation ne l'avait ni plus poussée ni plus épurée. Les hommes

en ont fait un *art* de plaire [...]. Les femmes se sont donné des *règles* pour leur résister. C'est des désirs et des desseins des hommes, de la pudeur et de la retenue des femmes, que se forme le commerce délicat qui polit l'esprit et qui épure le cœur ; car l'amour perfectionne les âmes bien nées. Il faut convenir qu'il n'y a que la nation française qui se soit fait un art délicat de l'amour. (*RF*, p. 226)⁹⁵

Cet éloge des femmes précieuses et des salons peut être une réponse de Moderne aux attaques des Anciens, pour qui les Modernes, beaux esprits entourés de femmes ont amorcé le déclin de la société et des valeurs classiques du grand goût et de la langue, et dont Molière est ici le représentant. En ce sens, Lambert fait une défense *pro domo* dans laquelle elle ne s'implique pas personnellement mais revendique un héritage utile qu'elle cultive pour continuer à perfectionner la société. Les *Réflexions sur les femmes* deviennent un manifeste moderne qui rappelle que l'éthique, la morale et l'esthétique sont liées. Une fois cette prise de position au sein d'un débat littéraire et moral effectuée, Lambert se propose, en moraliste, d'étudier le comportement amoureux des femmes pour les légitimer. Son envie de persuader son lecteur s'accompagne d'une sorte de décrochage stylistique, renversant le discours en un mouvement passionnel, comme si son cœur décrivait à présent ce qu'il ressentait et ce qui est important pour lui :

Mais si vous voulez trouver une imagination ardente, une âme profondément occupée, un cœur sensible et bien touché, cherchez-le chez les femmes d'un caractère raisonnable. Si vous ne trouvez de bonheur et de repos que dans l'union des cœurs, si vous êtes sensible au plaisir d'être ardemment aimé, et que vous vouliez jouir de toutes les délicatesses de l'amour, de ses impatiences, et de ses mouvements si purs et si doux, soyez bien persuadé qu'ils ne se trouvent que chez les personnes retenues, et qui se respectent. (*RF*, p. 230)

La première phrase est une période faite pour persuader : la protase induit un mouvement ascendant, avec le rythme ternaire des qualités appréciées chez une femme, dont la cadence majeure provoque un effet de plénitude, renforcé par les adverbes et les adjectifs ; enfin, l'apodose, plus courte, vient créer un effet de totalité en montrant sous les yeux du lecteur l'objet convoité. La phrase suivante montre encore une certaine chaleur de ton car, en donnant à lire sa conception de l'amour, Lambert dévoile son émotion. L'expression « si vous » anaphorique, pour introduire le plaisir et le bonheur de l'amour, et le rythme ternaire exprimant toutes les émotions liées au sentiment amoureux, créent d'abord une intensité propice à la persuasion : le lecteur se sent emporté par les émotions dont il est question. La suite de la phrase, dont le verbe « persuader » est à l'impératif et appuyé par l'adverbe « bien », cherche alors à

⁹⁵ C'est nous qui soulignons.

convaincre de la supériorité morale des personnes capables d'une telle émotion : la proposition subordonnée complétive s'organise autour de la négation restrictive pour mieux annoncer le COD « les personnes retenues » et le mettre en valeur et elle est suivie d'une relative « et qui se respectent », qui fonctionne comme une hyperbate, dans le sens où elle est construite en diptyque avec l'adjectif « retenues » et semble être ajoutée à la phrase déjà complète. Le même style passionné est repris dans le paragraphe suivant :

De plus, ne sentez-vous pas le besoin d'estimer ce que vous aimez ? Quelle paix cela ne met-il pas dans un commerce ! Dès qu'on a su vous persuader qu'on vous aime, et que vous voyez, à n'en pas douter, que c'est à la vertu seule qu'on sacrifie les désirs de son cœur, cela n'établit-il pas la confiance de tout le reste (*RF*, p. 230-231)

Lambert continue sa démarche de persuasion en insistant sur les mouvements spontanés et passionnés. Les exclamations et les interrogations donnent l'impression que ce sont les sentiments mêmes de Lambert qui affleurent dans son écriture : la force des sentiments est ici intensifiée par la vertu et les qualités de l'être aimé et aimant. Néanmoins, cet élan passionné est très vite brisé par une accusation. La rupture stylistique du paragraphe suivant vient confirmer que la rhétorique habile qui donnait à lire la passion d'une femme avait vocation à persuader son lecteur et à le rendre à sa cause :

Les hommes ne connaissent pas leurs intérêts, quand ils cherchent à gagner l'esprit et le cœur des personnes qu'ils aiment. Il y a un plaisir plus touchant et plus durable que la liaison des sens : c'est l'union des cœurs ; ce penchant secret qui vous porte vers ce que vous aimez, cet épanchement de l'âme, cette certitude qu'il y a une personne au monde qui ne vit que pour vous, et qui ferait tout pour vous sauver un chagrin. « L'amour », dit Platon, « est entrepreneur de grandes choses : il vous conduit dans le chemin de la vertu, et ne vous souffrira aucune faiblesse ». Voilà la marque du véritable amour. (*RF*, p. 231)

Lambert déplore d'abord le fait que les rapports humains sont soutenus par une absence de bon sens et une méconnaissance des bonnes mœurs. Mais, une fois cette critique faite, la phrase suivante semble être dictée par une femme amoureuse, ou du moins qui a connu le véritable amour, et qui essaie de retranscrire la force du sentiment : d'abord, elle dénie l'importance du plaisir physique, pour ensuite louer ce qu'elle appelle « l'union des cœurs ». Elle le définit grâce à une énumération ternaire dont le déterminant démonstratif anaphorique « ce/cet/cette » semble mimer le sentiment en train de se dire. L'énumération devient hyperbolique : le « penchant » se transforme en « épanchement », dans une gradation soutenue par les actions extrêmes de l'amour mutuel. Mais cette effusion de sentiment est immédiatement suivie par une réflexion de

Platon qui insiste sur la vertu de l'amour. Cet exemple tiré de l'antiquité semble créer une communauté d'esprit entre elle et Platon, entre personnes qui connaissent réellement le véritable amour et qui, par-là, ont accédé à une sagesse. Ces sentiments présentés plus haut se transforment alors, avec la convocation platonicienne, en arguments d'autorité. Un changement de ton s'opère ensuite avec la phrase averbale, qui conclut l'argumentation sur l'amour en annonçant un constat froid. Lambert multiplie ainsi les différentes techniques rhétoriques pour tâcher de persuader son lecteur sur la véracité et l'intérêt de sa pensée, le but polémique n'étant jamais perdu de vue. Ce faisant, elle montre la capacité des femmes à faire preuve de style et de conviction grâce à leur sensibilité et à l'amour, ce qui insiste encore sur le rôle civilisateur mais aussi esthétique des femmes.

La conclusion du traité rappelle d'ailleurs sa démarche et son objectif et renforce encore la dimension polémique.

J'ai été blessée que les hommes connussent si peu leur intérêt que de condamner les femmes qui savent occuper leur esprit. Les inconvénients d'une vie frivole et dissipée, les dangers d'un cœur qui n'est soutenu d'aucun principe, m'ont aussi toujours frappée. *J'ai examiné* si on ne pouvait pas tirer un meilleur parti des femmes.

À la fin de son propos, la marquise met à nouveau en scène sa prise de conscience de l'injustice qui l'a poussée à écrire pour mieux se représenter en position de locutrice. Néanmoins, la nouvelle posture qu'elle assume jouxte une rhétorique de modestie et de négligence attendue chez les femmes. Elle se doit en effet d'affecter une spontanéité et une simplicité dans son activité littéraire et donc de se disculper d'avoir entrepris l'écriture de ses réflexions :

On me dira : voilà un terrible écart. J'en conviens. Ne puis-je pas le justifier ? Un Ancien disait que les pensées étaient les promenades de l'esprit. J'ai cru avoir le privilège de me promener de cette manière. Les idées se sont offertes assez naturellement à moi, et de proche en proche elles m'ont menée plus loin que je ne devais ni ne voulais. Voici le chemin qu'elles m'ont fait faire. (*RF*, p. 236)

Ce paragraphe placé à la fin de l'ouvrage peut aussi être lu comme une tentative de justification participant de la tradition cicéronienne de la *neglegentia diligens*, reprise abondamment par les écrits mondains à l'âge classique. La question révèle bien la dimension ironique de la justification, montrant l'habile jeu de Lambert à user des *topoi*. La convocation d'« un Ancien » la place dans une tradition intellectuelle qui renforce l'ironie de cette rhétorique de minimisation. La métaphore filée de la promenade reçoit encore une autre explication dans les ultimes lignes du texte :

Voilà l'histoire de mes idées ; si vous voulez, de mes égarements. Je serais bien heureuse, si, ayant les défauts qu'on reproche à Montaigne je pouvais, comme lui, conduire ceux qui liront ce petit écrit dans le pays de la raison et du bon sens, quelquefois même dans celui des fleurs et des zéphyrs ! (RF, p. 237)

La posture de négligence qui cherche à faire œuvre agréable se couple d'une vocation intellectuelle ; elle se place sous le patronage de Montaigne qui, loin d'être uniquement connu pour ses défauts de composition, est surtout le modèle de l'écriture morale. Cette mise en scène portée par une légèreté ironique crée une communauté idéale avec le lecteur capable de la comprendre. Ce jeu avec une rhétorique de la négligence et de la spontanéité, qui relève d'une justification à la fois féminine et mondaine convenue, participe davantage à cette écriture polémique : Lambert se plait à manier l'ironie, pour mieux accuser les pratiques et les conventions qui continuent de brimer les femmes, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour elles. Ce faisant, elle se place en Moderne qui donne à penser les belles lettres dans une approche moraliste aux antipodes de celles des penseurs du XVII^e siècle et des Anciens : elle associe les mondains et les femmes pour les présenter en modèles à la fois de la littérature et des mœurs. Par là, elle justifie sa pratique mondaine et son écriture tout en se légitimant comme femme du monde, penseuse et moraliste.

B. *La Femme Hermite*, le pouvoir de la fiction

La Femme Hermite étant le seul écrit narratif de Lambert, il est singulier dans l'économie de son écriture et de son esthétique. Pourtant, il relève des mêmes logiques que les autres écrits en termes de représentation et de justification de la parole. Il aborde, à sa manière, les mêmes questions que les œuvres théoriques ou morales. Par le biais de la fiction, la marquise œuvre toujours pour légitimer son *ethos* de femme de plume et revendique une filiation à la fois littéraire et féminine qui fait écho aux revendications des *Réflexions sur les femmes*.

La nouvelle se présente d'emblée dans une logique à la fois de filiation et de nouveauté avec le sous-titre « nouvelle nouvelle ». L'inscription dans le genre de la nouvelle correspond d'abord à un procédé de publicité car elle est un genre à la mode, depuis la deuxième moitié du XVII^e siècle. En réaction contre les romans héroïques, elle représente des personnages communs qui évoluent dans des cercles similaires aux réseaux de sociabilité à la mode. Les lecteurs se sentent ainsi proches de ces personnages, dans lesquels ils se reconnaissent. Mais dans le même temps, l'adjectif « nouvelle » suggère que Lambert ne cherche pas seulement à reproduire ou imiter un

genre littéraire à la mode mais elle se propose d'écrire une version renouvelée et moderne.

La nouvelle débute dans un cadre mondain : Adélaïde et ses amies, des jeunes Parisiennes mondaines, viennent rendre visite à Bellamirte, retirée à la campagne. Ces personnages sont tout à fait topiques des mondaines de l'époque, tout comme, à première vue, le personnage de la femme ermite qu'elles rencontrent et à qui, incrédules, elles demandent d'expliquer son choix de vivre en ermite. La nouvelle présente alors un récit enchâssé puisque la femme ermite devient narratrice à la première personne. Ce dispositif apporte une dimension psychologique au récit qu'elle prend en charge, d'autant plus, que le lieu de l'ermitage, décrit comme un espace de la retraite et de l'introspection, lui donne tout le loisir de méditer et de réfléchir sur elle-même et sur le monde qu'elle a fui. Cette dimension psychologique rappelle les nouvelles des autrices du XVII^e siècle et le roman d'analyse de la Comtesse de Lafayette ; cette filiation est d'ailleurs revendiquée puisque la nouvelle reprend les *topoi* des récits féminins appartenant au roman d'analyse ou à la nouvelle. Le destin malheureux de la femme ermite rappelle en effet celui de Madame de Clèves ou celui d'Eléonor d'Yvrée, le personnage éponyme de la première nouvelle des *Malheurs de l'amour*⁹⁶. En outre, *La Femme Hermite* offre plusieurs récits enchâssés de destins féminins tout aussi désastreux – ceux de Valérie, d'Eleonor et d'une amie de la narratrice qui n'est pas nommée –, ce qui ramène à la pratique de Madame de Lafayette dans *La Princesse de Clèves* où les récits intercalés contaient les mêmes malheurs amoureux que le récit principal. Les trois scènes de bal de la nouvelle sont également des échos appuyés à ce roman. De plus, l'intrigue rappelle celle des *Malheurs de l'amour* de Catherine Bernard dont le personnage principal, Eléonor, se retrouve, dans son enfance, dans la même situation que la femme ermite. Mais un dédoublement a lieu dans la nouvelle puisqu'un personnage secondaire de *La Femme Hermite* au destin tout aussi fâcheux se nomme Eleonor : elle rappelle elle aussi Eléonor D'Yvrée car, outre l'homonymie, elle est confrontée à la même perte de fortune et, à sa suite, elle devient également une représentante topique de la délicatesse et de la sentimentalité outrées qui poussent inexorablement au malheur. *La Femme Hermite* affiche donc de manière appuyée la filiation avec les romans d'analyse et les nouvelles écrites par les femmes : cela renforce d'une part la littérarité des écrits de Lambert dont la rhétorique de

⁹⁶ Catherine Bernard, *Les Malheurs de l'amour. Première nouvelle. Eléonor d'Yvrée*. Paris, chez Michel Guerout, 1687.

modération et de modestie ne peut être désormais lue que comme un simple respect des conventions et de la bienséance et, d'autre part, cela lui donne une légitimité pour interroger le monde et la morale d'un point de vue féminin. Le personnage de la femme ermite donne en effet à lire un témoignage malheureux qui permet d'interroger les pratiques sociales et la mondanité : elle a fui le monde dans lequel elle ne pouvait continuer d'évoluer à cause de ses amours malheureuses face auxquelles elle n'avait aucune solution.

Le début de la nouvelle fonctionne comme un préambule narratif qui agence une sorte de scénographie mondaine, faite pour créer immédiatement une connivence avec le lecteur mondain qui se reconnaît dans ces pratiques. L'*incipit* relate un rendez-vous mondain entre amies à la campagne : « Adélaïde & ses amies, qui étoient venues voir Bellamirte à sa campagne, lui proposerent un jour, de faire mettre les chevaux au carrosse pour aller se promener⁹⁷ ». Ce premier espace et ces personnages topiques tout en étant très peu décrits et individualisés doivent faire sens auprès des mondains, qui se reconnaissent en eux. Les personnages s'adonnent d'ailleurs à un loisir tout à fait topique : la promenade qui est une activité sociale fort importante et un espace institutionnalisé des rencontres. Cette promenade est l'occasion de décrire la campagne environnante qui est à la fois un lieu escarpé et solitaire et un espace topique du *locus amœnus* :

D'un côté du bois, est un rocher assez escarpé, sur lequel il y a un Hermitage, & le rocher est bordé d'un ruisseau assez large, qui semble en défendre l'entrée. Ce ruisseau se forme d'un torrent, qui tombe de la montagne sur les rochers. Il y fait un bruit, & forme une cascade naturelle, qui, dans le sombre du bois, offre aux yeux le même agrément, que les lieux les plus cultivés par l'art. (*FH*, p. 285)

Se construit alors peu à peu, pour le groupe d'amies en promenade comme pour le lecteur, un espace isolé, un lieu propre à la retraite, et propice à la réflexion : « c'est ici ma promenade ordinaire, dit Bellamirte ; j'aime cette secrète horreur ; ce lieu est propre à nourrir une douce mélancolie, & j'y viens souvent seule, & sans autre compagnie que mes réflexions » (*FH*, p. 286). L'expression oxymorique « douce mélancolie » suggère déjà l'importance de quitter le monde, de se décentrer pour se retrouver. Néanmoins, le groupe nominal « secrète horreur » donne une dimension dysphorique au lieu, préparant déjà la situation tragique de l'ermite qui choisit de vivre loin du monde pour

⁹⁷ Lambert, *La Femme Hermite*, dans *Œuvres ...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 285. Les pages sont désormais mentionnées entre parenthèses et précédées de la mention *FH*.

« [s]e fuir⁹⁸ », sans y parvenir. L'espace configuré au début de la nouvelle, s'il annonce d'abord un lieu profondément mondain, opère un décentrement qui crée immédiatement les conditions propres à un discours critique et distancié sur la mondanité. La promenade à la campagne, grâce au lieu de l'ermitage devient même un espace métaphorique dans le sens où « le paysage d'élection se modèle sur l'image d'une forteresse qui comble un désir d'isolement⁹⁹ ». L'ermitage crée en effet les conditions idéales pour mener une introspection et une réflexion sur le monde dont on s'isole sciemment. La dimension mondaine du début s'efface peu à peu et le récit connaît une saturation des éléments topiques de la retraite. Les amies cherchent alors à rencontrer le personnage de l'ermite, présenté dans leur discours selon les stéréotypes bien connus : « j'aime les hermites, dit Adélaïde, & je voudrais bien l'entretenir. Cette sorte de vie, si fort au-dessus de l'usage ordinaire, me fait croire, qu'il faut qu'ils soient fort au-dessus des autres hommes, ou fort au-dessous » (*FH*, p. 286). Mais, la première personne qu'elles croisent dans ces lieux est aux antipodes de la représentation qu'elles se font d'un ermite : « elles arriverent devant la porte de l'Hermitage. Elles virent une femme grande & bien faite, qui entroit brusquement dans cette demeure champêtre et qui ferma la porte après elle » (*FH*, p. 287). Le groupe d'amies ne peut d'abord reconnaître cette femme comme l'ermite en question :

Comment est-il possible que vous soyez ici seule ? Quel parti pour une femme, & qui peut vous l'avoir fait prendre ? Plus je vous examine, & plus mon étonnement augmente. Vous me paraissez peu faite, par votre âge, & par votre figure, pour habiter une demeure aussi sauvage. Vous être propre à être l'ornement des villes. Avec un air abattu, & une contenance douce & modeste, elle leur parut une grande beauté. (*FH*, p. 287-288)

La surprise accentuée par les remarques de Bellamirte au discours direct et la narration qui insiste sur leur réaction permettent un autre décentrement pour elles et pour le lecteur : ce personnage, d'abord décrit comme la représentation topique de la femme du monde est en réalité l'ermite. Son discours insiste d'ailleurs sur l'éloignement de la mondanité à laquelle les amies appartiennent et qu'elles viennent tout juste de quitter en entrant dans cet espace naturel : « je ne puis répondre à un discours si flatteur, j'ai perdu l'habitude de la parole » (*FH*, p. 287). Partant, elle annonce déjà la simplicité et la sincérité de sa parole et du témoignage qu'elle va leur livrer. La retraite est d'abord

⁹⁸ L'expression « quitter le monde pour me fuir » est employée à plusieurs reprises par les personnages féminins de la nouvelle qui cherchent à s'isoler du monde.

⁹⁹ Christophe Martin, *Espaces du féminin dans le roman français du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 28.

présentée par la femme ermite comme une absence de vie, dans un *pathos* tout à fait topique : « elle m'apporte plus qu'il ne m'en faut, pour le soutien d'une vie, que je voudrais, & devrais avoir perdue » (*FH*, p. 288). Elle insiste aussi sur le décentrement géographique, qui devait être une sorte d'éloignement de ses malheurs, mais qui consiste seulement en un retour sur soi, propice à la réflexion et à la nostalgie, ce qui introduit déjà un enjeu moral à la nouvelle :

J'ai quitté le monde pour me fuir, & je me suis toujours présente : j'ai cru, que quand je n'aurois plus des témoins de mes foiblesses, je pourrais les oublier, & me les pardonner ; mais impitoyable à moi-même, je me condamne, & me punis toujours. Le silence des bois me les rend plus présents et plus sensibles : désoccupée de tout, c'est l'occupation de tout mon loisir. (*FH*, p. 289)

La retraite de la femme ermite fait écho au loisir que Bellamirte faisait d'abord de manière ponctuelle et la jeune femme se présente en une sorte de double malheureux de ces femmes qu'elle rencontre et qui lui ressemblent. Le mouvement d'éloignement de la vie sociale vers un espace isolé s'accompagne néanmoins d'une restructuration d'un espace mondain : les jeunes femmes créent à nouveau, avec l'ermite qu'elles viennent de rencontrer, une communauté d'esprit et de cœur fondée sur la pitié :

Sa figure & ses malheurs interesseraient bientôt les dames pour elle. L'on ne peut en vous voyant, lui dirent-elles, vous refuser de la pitié ; & nous sommes si sensibles à vos malheurs, que cela nous rend dignes de les entendre. De quelque cause qu'ils viennent, nous vous plaindrons toujours. Si vous êtes malheureuse par la faute d'autrui, nous partagerons avec vous votre haine : si c'est par la vôtre, ce sera la faute du destin, & vous ne serez jamais coupable à nos yeux. (*FH*, p. 288-289)

Un cercle de sociabilité se forme dans le sens où l'ermite, entourée des jeunes femmes, est invitée à raconter ses déboires ; s'engage alors une longue conversation. Ce préambule narratif orchestre bien une sorte de scénographie qui, d'une part, crée un espace neutre et nouveau pour donner à la parole de l'ermite toute la liberté qu'elle veut ; mais, d'autre part, elle offre des éléments topiques pour que le lecteur se reconnaisse dans ces personnages. La nouvelle compose donc un récit qui permet un retour sur soi qui séduit les lecteurs mondains et qui leur permet une réflexion sur leur propre vie.

La femme ermite devient alors narratrice du récit de sa vie : « puisque vous le voulez, Mesdames, dit-elle, je vais vous dire simplement l'histoire de ma vie. Si je n'ai pas le mérite, de paroître innocente à vos yeux, j'aurai du moins celui de me montrer sincère » (*FH*, p. 290). Ce discours est placé sous le signe de la sincérité, rendue possible par cette mise en scène dans un espace hors du temps et hors du monde. Il a

donc une sorte de légitimité de biais dans le sens où il est énoncé loin de l'autorité de l'espace mondain et des conventions qui obligeaient auparavant la narratrice. Ainsi ce témoignage oral procède-t-il à une délégation de la parole qui redouble l'expérience de femme que Lambert a eu soin de présenter dans ses œuvres théoriques : il s'agit bien ici d'un témoignage de femme qui reste dans les bienséances imposées aux femmes car elle ne parle que de sa vie et de sa propre expérience mais, ce faisant, elle introduit une véritable réflexion morale¹⁰⁰. Si la femme ermite a d'abord frappé Adélaïde et ses amies, c'est parce qu'elle semblait être faite pour fréquenter les espaces du monde. Elle accentue, elle-même, au début de son récit cette dimension puisqu'elle s'attache d'abord à présenter son rang et sa situation dans le monde : étant d'une « naissance assez illustre » (*FH*, p. 290), elle connut un déclassement en raison de choix politiques peu judicieux de son père, mais elle fut recueillie par la princesse Zélie et « fu[t] élevée avec le même soin que si [elle] avoi[t] été sa fille : on [lui] donna des gouvernantes et des maîtres convenables ; & l'on cultiva toutes les dispositions qu'[elle] pouvoi[t] avoir au bien » (*FH*, 291-292)¹⁰¹. Puis, une fois la fortune du père recouvrée, elle entra dans le monde et fut reçue à la Cour, où elle fut distinguée, et reconnue comme une personne de qualité. Mais l'histoire qu'elle conte est celle de son amour malheureux : aimée passionnément depuis l'enfance par le Prince Camille, le fils de Zélie, tout semblait lui réussir jusqu'au jour où elle rencontra le duc de Praxede qui la convoita et dont elle tomba, malgré elle, amoureuse. Elle raconte alors ses déconvenues et ses états d'âmes jusqu'au moment où, parvenue à la dernière extrémité, elle chercha à fuir le monde. À l'intérieur du récit de sa vie offert au groupe d'amies, elle insère, au discours direct, les paroles qu'elle adressa à une servante à laquelle elle était attachée :

¹⁰⁰ La fiction étudiée comme une nouvelle méthode morale et comme un substitut à l'expérience a été analysée par Marc Escola dans « Morale et fiction, de La Bruyère à Marivaux » dans J. Dagen et Ph. Roger (dir.), *Un siècle de Deux Cents Ans ? Les XVII^e et XVIII^e siècles : Continuités et Discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004, p. 198-215. Il étudie en effet le discours moral à l'œuvre dans les *Journaux* de Marivaux et montre combien le recours à la fiction est efficace pour renouveler le discours moral. Il lit les différentes lettres comme des « délégation de parole » qui fictionnalisent les effets et rendent encore plus efficace l'incidence sur le véritable lecteur. Ces deux logiques sont intéressantes pour lire *La Femme Hermite* comme un discours moral et analyser de manière complémentaire le récit à la première personne de la femme ermite à l'intérieur d'un cadre romanesque et les différents discours des personnages secondaires qui racontent à la narratrice leur mésaventure qu'elle relate ensuite à Aliénor et Bellamirte.

¹⁰¹ Cette situation initiale est très proche de celle d'Eléonor d'Yvrée, dont le père, le Marquis d'Yvrée, trop ambitieux, s'est montré infidèle à la Couronne et a été contraint de se retirer dans un monastère et la mère meurt accablée par ces malheurs. Mais Eléonor est recueillie par les amies de sa mère, la duchesse de Mismie et la comtesse de Tuscarelle qui lui offrent une éducation complète. Mais, les malheurs d'Eléonor commencent au moment où le duc de Mismie, le fils de la première, tombe amoureux d'elle alors qu'il est promis à Mathilde, la fille de la Comtesse de Tuscarelle, dans *op. cit.*, p. 1-23.

Je n'ai plus rien à faire sur la terre ; il ne nous est pas permis de nous donner la mort ; quelle cruauté d'avoir à soutenir la vie dans la situation où je suis ! J'ai toujours compté sur votre attachement, suivez-moi ; je ne puis plus supporter la vue des humains. Et où aller, me dit-elle, Mademoiselle. N'importe, lui répondis-je, pourvu que j'évite les yeux de tout ce qui me connoit. (*FH*, p. 363)

En fuyant le monde, elle s'est retrouvée devant l'ermitage qui s'est offert à elle comme la seule solution et dans lequel elle réussit à vivre seule jusqu'à l'arrivée d'Adélaïde et de ses amies :

En marchant le long d'une colline, j'aperçus un bois ; j'y allai ; & voyant une petite maison, que mon amie me dit être un hermitage, je m'avançai, & la trouvai ouverte. Un berger qui paissait son troupeau aux environs, m'apprit, qu'on croyoit l'hermite mort depuis quelque tems en faisant sa quête. J'entrai donc, & m'écriai aussitôt : voilà une habitation que les destinées m'offrent ; j'y veux passer le reste de mes tristes jours ; et jusqu'à ce moment personne que vous, mesdames, n'avait interrompu ma solitude ni ma douleur. (*FH*, p. 366-367)

La nouvelle se termine ainsi, sans qu'Adélaïde et ses amies puissent donner leur avis : le récit n'est accompagné d'aucune justification ou explication d'ordre moral et laisse les lecteurs libres de s'interroger sur les conventions sociales qui dominant leur vie et qui ont poussé la femme ermite à fuir le monde. La fiction offre ainsi un discours non dogmatique, propre à laisser libre le lecteur mondain de penser par lui-même, comme le faisaient, dans une autre logique, les autres textes de la marquise.

En outre, le procédé de mise en abyme récurrent dans la nouvelle crée une dimension réflexive à plusieurs niveaux : chaque récit enchâssé est construit de telle sorte que sa protagoniste ressemble aux personnages des récits premiers. Les personnages semblent donc se dupliquer pour révéler leurs conditions de vie et les règles du monde qui les rend tous malheureux, comme s'ils présentaient un miroir aux lecteurs qui sont eux-mêmes invités à se reconnaître en eux et à réfléchir sur leur propre vie. La femme ermite, pendant sa jeunesse dans le monde, rencontre d'autres personnages, qui, comme elles, sont aux prises avec le monde et cherchent à se justifier ou à quitter cette vie sociale. Leur histoire est racontée dans une mise en scène qui redouble celle de la nouvelle. D'abord, il est question de Valérie, jeune noble promise depuis toujours au prince Camille, qui se trouve éconduite en raison de la passion du jeune homme pour la narratrice. Cette jeune femme, au désespoir, s'entretient un jour avec une parente, lors d'une promenade, alors qu'elles se trouvent dans un endroit reculé d'un bois. La narratrice, également en promenade, l'entend exprimer sa volonté de quitter le monde :

Je ne puis soutenir les tourmens de mon cœur, & les reproches de ma fierté ; il faut l'appaiser, et prendre un parti digne de moi. Et quel est ce parti, Madame, demanda sa parente ? De me retirer de la Cour pour toujours, repliqua-t-elle, mais elle ne put achever ; un torrent de larmes interrompit son discours. Quel dessein ! lui dit sa confidente. Parce qu'il est coupable, vous vous en punissez ? La nuit approchant, elles se retirèrent. (*FH*, p. 310)

Cette confiance fait écho à celle que la femme ermite est en train de faire aux femmes du monde. La situation de la promenade et l'espace solitaire redoublent d'ailleurs l'espace premier de la nouvelle. Les dispositions que prend Valérie pour fuir les malheurs du monde fonctionnent déjà comme une annonce de celles de la narratrice. Un autre personnage, qui se présente davantage comme un modèle, une confidente et un garde-fou pour la narratrice, lui livre aussi ses malheurs. Il s'agit d'Eleonor qui est chargée par le père de la narratrice d'accompagner cette dernière à son entrée dans le monde :

Comme je n'étois plus dans l'enfance, il me garda auprès de lui, & il se contenta de prier une de ses amies, qui avoit perdu son mari et sa fortune, de vouloir bien venir loger avec lui : il la pria d'avoir quelque inspection sur ma conduite [...]. Cette dame avoit beaucoup d'esprit ; elle savoit le monde, et je ne faisais aucun pas sans elle. (*FH*, p. 307)

Alors que la narratrice, confuse d'aimer le duc quand le prince lui témoigne sa passion, cherche à cacher son désarroi, Eleonor se présente elle-même en double de la narratrice et lui raconte sa propre histoire :

Je fus surprise & honteuse, qu'elle fût témoin de mon désordre. Remettez-vous, me dit-elle : vous voulez me cacher votre trouble & vos sentiments, vous avez tort. Ne me regardez point, comme une personne sévère, qui veuille condamner tous vos mouvemens ; mais comme une amie, sur laquelle vous pouvez compter ; capable de vous consoler & de vous conduire, dans la situation la plus délicate de votre vie. Ne croyez pas que je vous fasse un crime d'un sentiment ; un cœur peut être sensible & innocent ; & pour vous donner de la confiance par mon exemple, je veux vous faire l'Histoire du mien. (*FH*, p. 315-316)

À ce moment, la narratrice s'adresse à Adélaïde et ses amies ; le lecteur se trouve alors à nouveau plongé dans le récit premier et dans la scénographie cadre de l'ermitage : « comme elle vous est inconnue, mesdames, cela vous intéresserait peu : ainsi je laisse là son histoire. Non, lui dites-nous, nous vous prions de nous instruire des aventures d'Eleonor, et alors elle poursuivit » (*FH*, p. 317). Cette pause dans le récit participe de plusieurs stratégies rhétoriques, narratives, énonciatives et morales : d'abord, elle permet au lecteur de la nouvelle de prendre conscience des trois niveaux de discours qui vont se superposer pour l'aider à se retrouver dans cette mise en abyme à plusieurs niveaux. Cela procède aussi à une sorte de jeu de séduction : la narratrice semble

frustrer les jeunes femmes en refusant d'abord de raconter cette vie alors que le discours d'Eleonor avait suscité la curiosité. Ce rouage permet également d'aviver l'intérêt du lecteur. Enfin, la narratrice donne une sorte de leçon morale qui vient justifier la digression sur la vie d'Eleonor et apporte une sorte de caution morale à la curiosité un peu voyeuriste qu'on ressent face au récit de la vie d'autrui : « on aime à savoir les foiblesses des personnes estimables : nous espérons de leur ressembler par quelque endroit : si leurs qualités éminentes nous abaissent, leur foiblesse les rapproche de nous, celà nous console » (*FH*, p. 317-318). Cette justification rend également compte de l'intérêt qu'Adélaïde et ses amies ont eu pour la vie de l'ermite et légitime toutes les digressions sur les personnages que rencontre la narratrice : en tant qu'humain, il est rassurant d'avoir des sortes de modèles, d'exemples pour se comparer et pour situer ses propres choix vis-à-vis des conventions et des bienséances. Eleonor construit ainsi une figure de modèle pour la narratrice : « je me suis imposé la conduite du monde la plus sévère : je me suis défendu tous les plaisirs de l'imagination : mais surtout je me suis promis de le fuir, & je me tiens parole » (*FH*, p. 324).

Cette mise en abyme dans laquelle les personnages féminins semblent interchangeable tant leurs histoires et leurs malheurs sont similaires est redoublée par la présentation des deux personnages masculins : le prince Camille et le duc de Praxede se ressemblent beaucoup, au point qu'une rivalité existe entre eux :

Le duc de Praxede arrivoit de l'armée : on ne l'attendoit pas : il avoit fait une campagne très brillante, & ayant battu les ennemis, il parut avec un air de confiance, paré de sa valeur, & de sa bonne mine. [...] Le prince et lui avoient eu quelques démêlés ensemble ; ils couroient l'un & l'autre la même carrière ; ils étoient rivaux de gloire & de mérite ; c'est pourquoi on les avoit séparés ; & l'on n'avoit pas voulu, qu'ils servissent dans la même armée. (*FH*, p. 312).

La narratrice se retrouve ainsi avec chacun d'eux dans des situations fort semblables, qui renforcent à la fois leur ressemblance et leur rivalité. Les scènes de bal, topiques des divertissements mondains et qui fonctionnent comme des échos appuyés à la célèbre scène de rencontre entre la jeune madame de Clèves et le duc de Nemours, sont l'occasion de présenter les couples que la narratrice forme avec ces deux hommes dans des situations tout à fait exceptionnelles :

Le Prince Camille étoit aussi de tous les bals ; il dansoit parfaitement bien ; sa figure étoit au-dessus de celle de tous les seigneurs de la cour ; & il sembloit, que la gloire qu'il s'étoit acquise, à la dernière campagne, répandit un nouveau lustre sur sa personne. J'avois le plaisir de l'entendre louer, & il avoit celui de savoir qu'on applaudissoit à son choix. Quelquefois même, quand nous dansions ensemble ; on

entendoit un secret murmure derriere nous, & tout le monde convenoit que nous étions faits l'un pour l'autre. (*FH*, p. 308).

L'imitation de la *Princesse de Clèves* fonctionne déjà auprès du lecteur comme une annonce de la fin tragique pour les personnages. Ce signe sinistre est d'ailleurs renforcé par deux autres scènes de bal. La première est la rencontre entre la femme ermite et le duc et annonce déjà une rivalité entre les deux hommes : « pendant le bal ses yeux se tournerent toujours sur moi : je détournai les miens, & lui refusai mes regards, comme une faveur qui ne lui appartenoit pas. Il me prit plusieurs fois à danser : & celà fut si marqué, que l'on crut qu'il vouloit déplaire au prince » (*FH*, p. 312-313). La deuxième crée encore une situation d'exception, qui vient perturber l'harmonie idéale qui semblait se dégager du couple formé par Camille et la narratrice : « quand je dansois avec lui, on trouvoit qu'il dansoit mieux qu'à son ordinaire ; et la princesse nous fit recommencer quelques danses que nous exécutions mieux que les autres. Enfin, il cherchoit à plaire, et peut-être voyoit-il bien qu'il plaisoit » (*FH*, p. 337-338). Outre leur ressemblance, les deux hommes envoient des lettres à la narratrice qui sont reproduites intégralement dans le récit : elles nuisent quelque peu à la vraisemblance d'un discours oral que la narratrice ferait à ses auditrices, mais renforcent la réflexivité des deux hommes. Leurs discours utilisent les mêmes *topoi* de la passion, les mêmes structures qui les rapprochent davantage.

Finalement, la structure de la nouvelle qui offre une mise en scène dans un espace isolé, loin de l'agitation du monde et donnant néanmoins à la femme ermite un public pour se raconter, crée un discours sincère dont la valeur de témoignage et de vérité ne fait pas de doute. En effet, cette dernière, libérée des conventions et des valeurs qui dominant le monde et qui l'ont entraînée vers le malheur, peut, à l'abri des regards, se dire en toute liberté, d'autant plus que le public qui l'écoute ne se constitue que de femmes : son discours échappe ainsi à l'ordre moral imposé par les hommes. La mise en scène d'un espace topique de la retraite et de l'ermitage est finalement une véritable construction rhétorique, visant à créer un espace de liberté, propre à raconter la mondanité sans en être dépendant et donc à la critiquer. Cela converge avec les écrits plus théoriques de Lambert qui cherche à analyser sans cesse les conditions de vie au sein du monde. Dès lors, les mises en abyme successives laissent aux femmes le soin de prendre la parole : il s'agit d'une parole individuelle dévoilant l'expérience qu'elles ont du monde. Lambert, dans cette nouvelle, laisse en effet la parole à des personnages topiques et très généraux qui présentent un miroir de la mondanité aux lecteurs qui

vivent dans un cercle très proche de celui raconté dans la vie des personnages. Cela est renforcé par la présence d'Adélaïde, de Bellamirte qui ont des points communs avec l'ermite et semblent s'identifier à cette dernière. Ce faisant, la nouvelle montre les dangers du monde et les passions dévastatrices. Elle repose sur une analyse psychologique des personnages, apte à susciter des réflexions morales, qui concerne aussi bien les mœurs en tant que coutumes sociales que la morale censée offrir à chacun l'harmonie et la félicité¹⁰².

¹⁰² L'étude en détail de ces enjeux sera faite dans la troisième partie.

Lorsque la marquise entreprend d'écrire des œuvres personnelles, c'est une femme habile et une penseuse cultivée qui s'exprime. Elle s'appuie d'abord sur le statut de femme respectable qu'elle s'est efforcée de cultiver pour, légitimement, écrire une œuvre qui analyse la société, l'interroge et la façonne à sa guise, à partir de sa propre expérience de femme du monde. Lambert invente donc un statut plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord : elle est à la fois mondaine, intellectuelle, penseuse et passeuse d'idées. Et ce statut qu'elle s'applique à renforcer aux yeux de tous lui permet d'étayer une œuvre protéiforme aux enjeux multiples dont l'objectif principal est de diffuser les idées modernes qu'elle contribue à développer.

Dans sa correspondance comme dans ses divers écrits, Lambert se montre très vigilante vis-à-vis des conventions en s'efforçant de correspondre du mieux possible à la représentation féminine exigée par les normes sociales. Loin de ne se conformer qu'extérieurement à des règles, elle s'attache à construire cette représentation qui est au fondement du statut qu'elle s'octroie. En effet, la première image qu'elle véhicule – celle de femme mondaine – constitue le cadre de son identité sociale dans le sens où elle n'existe qu'aux yeux des personnes qu'elle fréquente ou qu'à partir de la réputation qu'elle s'est acquise dans les divers cercles de sociabilité. Mais ce faisant, elle construit une autre image d'elle-même, en prise avec le monde auquel elle appartient pleinement, celle d'une femme d'influence et d'une penseuse du temps présent. Dès lors, les représentations d'elle-même qu'elle s'applique à mettre en scène se transforment peu à peu en objets d'étude dans le sens où elles sont le support d'une réflexion qui se fonde sur son expérience, sur l'observation de la société et qui s'alimente au sein du monde, grâce aux débats et aux discussions qu'elle engage avec ses contemporains. Ce faisant, tout le travail énonciatif et rhétorique de Lambert pour s'inventer une identité sociale et une auctorialité légitime s'enrichit peu à peu pour devenir une méthode d'analyse, dont le triple objectif moral, social et philosophique cherche à comprendre l'enjeu des représentations et des réputations dans la société ainsi constituée et à interroger l'ordre et les hiérarchies qui cantonnent toutes les personnes dans une place et un rang arbitraires. Elle considère ainsi scrupuleusement les normes de la société pour les déconstruire et pour essayer de proposer de nouvelles logiques fondées sur la considération de chacun et chacune, sur son mérite personnel et non plus sur des images extérieures, superficielles et parfois fallacieuses.

Troisième partie.

**Être à soi, être dans le monde : une
pensée de la sociabilité**

L'écriture de la marquise repose à la fois sur sa féminité et sur sa mondanité, c'est-à-dire que son expérience de femme et les difficultés liées à la féminité qu'elle constate dans sa vie quotidienne sont au fondement de son projet d'écriture et qu'en outre la place dans le monde qu'elle invente pour elle devient le sujet même de sa réflexion. Partant de là, il semblerait que sa démarche réflexive se fonde sur une tension, entre « indépendance d'esprit et soumission aux exigences du monde¹ ». Pourtant, cette double caractéristique lui permet de construire une pensée personnelle de la sociabilité : sa « soumission » est en réalité un respect assumé des règles et des normes de la société qui prouve que la marquise reste toujours engagée dans le monde. Elle pense donc à partir des habitudes sociales, tout en s'accordant une liberté et une indépendance d'esprit qui lui permettent de façonner à sa manière la société. Cette méthode de penser est la marque d'un esprit cultivé, fin et moderne, comme en témoigne Vicki Mistacco lorsqu'elle décrit la philosophie de Lambert :

Elle marque la transition vers un âge nouveau de mise en question des autorités et des préjugés fondés sur la raison et le sentiment, mais elle donne une inflexion originale à cette mise en question, en la centrant sur la femme. À l'aube des Lumières, elle témoigne de la pertinence d'une tradition féminine dont elle s'inspire et qu'elle revendique, tout en l'adaptant aux nouvelles conditions sociales.²

Il est en effet habituel de lire ce postulat de l'écriture de Lambert comme une revendication féminine. Au contraire, il semblerait plutôt qu'elle fonde sa pensée sur son expérience de femme pour proposer un projet philosophique et moral plus large propre à penser toute la société. Ce faisant, elle interroge toutes les habitudes sociales et c'est dans le cadre de cette démarche qu'elle s'arrête longuement sur les femmes qui « composent la moitié du monde » (*AFe*, p. 95). Autrement dit, le point de vue féminin adopté par la marquise permet surtout d'insister sur le fait que la réflexion est toujours ancrée dans le monde et dans l'expérience quotidienne, mais, selon nous, la réflexion se met peu à peu au service d'une pensée qui s'intéresse à tous, sans distinction de genre dans le but de comprendre le monde, pour s'adapter à celui-ci et pour s'en affranchir dans une quête du bonheur qui concerne tous les humains. En ce sens, Lambert construit une véritable réflexion sur la sociabilité telle qu'elle la vit et telle qu'elle aimerait la voir évoluer. Cette théorisation, à la fois morale et philosophique, prouve qu'elle se situe bien dans le contexte de pensée du XVIII^e naissant dont l'intérêt croissant pour

¹ Marie-José Fassiotto, *Madame de Lambert (1647-1733) ou le féminisme moral*, New-York, Peter Lang, 1984, p. 14.

² Vicki Mistacco, *Les femmes et la tradition littéraire...*, *op. cit.*, p. 494.

l'individu et la question du bonheur se retrouve dans les propos de la marquise³. En effet, elle construit une démarche double et complémentaire : elle s'attache à déconstruire les principes de la société qui briment les êtres pour mieux les condamner et, ce faisant, elle essaie de concilier le bonheur individuel et le bonheur collectif en proposant un projet tout à la fois philosophique, moral, social, politique et esthétique, susceptible d'offrir à l'individu une place dans le monde et d'organiser la société selon des valeurs plus justes et éthiques.

³ Cette question semble être de plus en plus importante à l'époque. Robert Mauzi a, par exemple, choisi de traiter en priorité le bonheur individuel dans son étude magistrale *L'idée du bonheur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1969.

Chapitre 6. « Je prends le monde comme il est et non comme il devrait être »¹

Les *Avis d'une mère à sa fille et à son fils* se donnent un objectif social : proposer à ses enfants des conseils pour qu'ils trouvent leur place dans le monde dans lequel ils entrent, ou du moins qu'ils réussissent à se contenter de leur état, en ayant le moins de désagréments possible et en conservant un espace de liberté et de bonheur. Mais cet objectif, relevant de l'idéal, est nuancé par la lucidité désenchantée avec laquelle Lambert peint le monde, dans ces deux premiers textes comme dans l'ensemble de ses écrits. En effet, les textes plus dissertatifs et moins ancrés dans des situations pragmatiques correspondant aux conditions de vie de ses enfants présentent des analyses lucides sur la réalité de la société et sur les rapports humains et critiquent les normes morales et sociales en place. Lambert démontre que la société ainsi organisée repose sur des rapports de force et de domination – les isotopies du pouvoir, de la puissance et les nombreuses métaphores liées aux différents types de gouvernement qui jalonnent les textes pour analyser les relations humaines en rendent bien compte. En effet, les rapports de force et de domination fixent les coutumes, les dogmes, les opinions, les préjugés et les mœurs de la société. En les étudiant et en mettant en cause leurs principes et leurs fondements, Lambert dénonce les normes et l'organisation de la société qu'elle juge inégalitaires et incapables de rendre heureux les humains. Pour accomplir cette tâche de déconstruction systématique, elle se concentre sur deux approches très différentes mais complémentaires. D'une part, elle s'attache à une méthode de l'ordre du politique et elle se fait penseuse du temps lorsqu'elle étudie les idées de gloire et de réputation qui structurent la société. La promotion de ces notions accentue les inégalités et les injustices car les principes qui les soutiennent sont viciés et fallacieux et la marquise s'attache à démontrer le dérèglement social que cela entraîne. D'autre part, elle adopte une méthode empiriste et moraliste lorsqu'elle analyse la place accordée aux femmes et les identités figées dans lesquelles on les contraint. Son but, peu à peu, est d'essayer de légitimer les femmes au sein de la société. Bien que la

¹ Lambert, *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes lors mêmes qu'elles n'étaient plus jeunes*, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 317.

marquise ne s'octroie pas une liberté démesurée et ne cherche pas à refonder la société telle qu'elle la souhaiterait, ces deux démarches semblent faire table rase des normes et des préjugés : partant de la remise en question des principes d'autorité dans la société, elle cherche en effet à montrer que la seule voie possible du bonheur pour l'individu est de se libérer du joug de l'autorité.

I. Douleur et gloire

La gloire est un sujet à la mode quand Lambert commence à écrire en raison du changement de paradigme qui s'impose dans son traitement et sa pratique : loin de se cantonner désormais à la gloire militaire, elle est prise dans une acception plus large et plus humaine. Elle est à la fois un objectif pour tout individu et un principe fondateur pour toute action, c'est-à-dire que tout être humain agit dans le but d'être reconnu et célébré parmi ses pairs : c'est ce que Lambert nomme le « sentiment » ou l'« idée » de gloire. Elle est corrélée à la notion de réputation qui désigne le résultat, la récompense pour l'être ayant réussi à atteindre la gloire. Ces deux notions sont des principes organisateurs de la société car la gloire, conçue comme un idéal à atteindre, est le moteur de l'action de chaque individu et la réputation qui crée les rangs, les hiérarchies et les dignités influe sur l'organisation de la société. Lambert, comme ses contemporains², analyse donc la gloire pour comprendre davantage les principes qui dominent dans les relations sociales et qui affectent les représentations que les uns se font des autres. Sacy, par exemple, choisit, dans son *Traité de la gloire*³, de la traiter d'un point de vue politique pour en montrer tout l'intérêt et l'utilité pour le fonctionnement de la société. Si Lambert admet également son utilité sociale, elle s'attache plus longuement à déconstruire les pratiques qui découlent du sentiment de gloire, car elle est convaincue qu'un mauvais usage de l'amour de la gloire entraîne une dégradation généralisée de la société. Cette façon de procéder sera d'ailleurs également utilisée par Buffier dans son *Traité de la société civile*, publié en 1726⁴, qui rejoint à bien des égards Lambert dans sa façon de concevoir la société et d'imaginer la civilité la

² Pour Roger Marchal, « Un débat se crée, dans les premières années du dix-huitième siècle, autour de l'idée de gloire, qui révèle, sinon un antiludovicisme crispé, du moins un malaise profond des consciences que trouble la politique guerrière du règne : y participent des écrivains comme Fontenelle, Robert Challe, l'abbé de Saint-Pierre, Terrasson, Marivaux, Montesquieu. On peut dire que le champ sémantique du mot *gloire* connaît, dans les années 1700-1720, des bouleversements et des épurations identiques à ceux qui avaient transformé, dans les années 1680-1700, celui du mot *héros*. Presque tous ces écrivains appartiennent au milieu lambertin ; mais celui-ci n'est pas le seul à être touché par le phénomène. », dans *op. cit.*, p. 291-292. C'est en effet un sujet décisif pour tout penseur de l'époque, qu'il soit attaché au réseau de Lambert ou non, en raison du changement de paradigme de la notion et de la manière dont la société était envisagée : la gloire miliaire ayant perdu de sa superbe, tout individu pensait pouvoir prétendre à la gloire et à la réputation si ses actions étaient admirées dans la société. C'est bien dans le sens d'une gloire plus large que Lambert envisage la question car elle la considère comme l'un des principes moteurs de la vie sociale.

³ Louis de Sacy, *Traité de la gloire*, Paris, Pierre Huet, 1715.

⁴ Claude Buffier, *Traité de la société civile, et du moyen de se rendre heureux, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit. Avec des observations sur divers Ouvrages renommez de Morale*, Paris, chez Pierre-François Giffart, 1726.

plus éthique possible. La notion de gloire, abordée dans l'ensemble des œuvres de la marquise, est au centre de l'analyse de la société. Son originalité réside dans le fait qu'elle est convoquée pour traiter des hommes mais aussi des femmes.

A. La « tyrannie de l'opinion »

La gloire est d'abord envisagée comme le moteur de l'action individuelle et comme moyen de fonder une société organisée et harmonieuse. Lambert revient au fondement de la société, depuis ses origines, pour mettre en avant l'harmonie et le respect mutuel, considérés comme les principes fondateurs de la société : « Les hommes ont trouvé qu'il était nécessaire et agréable de s'unir pour le bien commun : ils ont fait des lois pour réprimer les méchants ; ils sont convenus entre eux des devoirs de la société, et ont attaché l'idée de la gloire à la pratique de ces devoirs » (*AFs*, p. 56). Cette constitution de la société est expliquée dans un rapport de dépendance entre différentes valeurs. Le « bien commun » est l'objectif principal mais il ne peut être atteint que dans la mise en place de devoirs, eux-mêmes soumis à l'idée de gloire. Cette dernière, prise d'abord dans un sens très large d'honneur, de dignité et d'estime et qui découle des deux qualités précédentes, est bien le point névralgique de toute société civile et libre. L'idée de gloire pousse en effet les êtres à agir convenablement, d'après les devoirs de la société dans le but d'être estimés pour le bien effectué et pour le respect des règles : « L'amour de l'estime est aussi l'âme de la société : il nous unit les uns aux autres ; j'ai besoin de votre approbation, vous avez besoin de la mienne » (*AFs*, p. 62). La société réussit à s'organiser de manière harmonieuse grâce au besoin de chacun d'être reconnu comme bon et d'être estimé puisque chaque personne n'agit dans la société que pour construire une image d'elle-même assez flatteuse. Le sentiment de gloire et la recherche de l'approbation publique sont ainsi des principes régulateurs de la société. Les *Avis d'une mère à son fils* débute en présentant l'idée de gloire comme le point de départ de toute vie sociale :

En entrant dans le monde, vous vous êtes apparemment proposé un objet ; vous avez trop d'esprit pour vouloir y vivre à l'aventure : vous ne pouvez aspirer à rien de plus digne ni de plus convenable que la gloire ; mais il faut savoir ce que l'on entend par le terme de gloire, et quelle idée vous y attachez. (*AFs*, p. 43-44).

Cette affirmation est une injonction à rechercher la gloire, dans le sens où elle serait la valeur absolue de la vie, à condition qu'elle soit définie correctement. Cette mise en garde suggère en effet que la quête d'une gloire mal circonscrite entraîne l'être vers une

pratique aussi néfaste pour lui que pour la société. Une distinction est donc établie entre l'amour de la gloire et la vanité, pourtant très proches car ils relèvent tous deux de l'ambition. Mais leur différence repose sur l'objet de cette ambition. L'amour de la gloire pousse l'être à faire le bien et la gloire n'est envisagée que comme la récompense d'une action vertueuse, c'est-à-dire qu'il faut mériter l'estime et le respect qu'on reçoit grâce à un comportement bon. Au contraire, la vanité a pour objet la gloire elle-même et elle ne repose sur aucun principe régulateur ou vertueux : la réputation étant l'objectif, tous les moyens sont permis pour l'atteindre :

Le sentiment de la gloire peut beaucoup contribuer à votre élévation et à votre bonheur ; mais il peut aussi vous rendre malheureux et peu estimable, si vous ne savez pas le gouverner : c'est le plus vif et le plus durable de tous les goûts. L'amour de la gloire est le dernier sentiment qui nous abandonne ; mais il ne faut pas le confondre avec la vanité. La vanité cherche l'approbation d'autrui [...] Il est moins question de paraître honnête homme que de l'être ; ceux qui ne se soucient pas de l'approbation d'autrui, mais seulement de ce qui la fait mériter, obtiennent l'un et l'autre. Quel rapport entre la grandeur de l'homme et la petitesse des choses dont il se glorifie ! Rien de si mal assorti que sa dignité et la vanité qu'il tire d'une infinité de choses frivoles ; une gloire si mal fondée marque une grande disette de mérite. (*AFs*, p. 74-75)

La distinction entre la vanité et le sentiment de gloire réside surtout dans la distinction entre être et paraître, c'est-à-dire dans la capacité à être honnête homme ou de n'en donner que l'illusion⁵. La vanité est futile et destructrice car elle donne l'impression que l'être accomplit les devoirs de la société mais ce n'est qu'une singerie qui cache la bassesse de son caractère. Au contraire, l'amour de la gloire réunit des sentiments solides et moraux aux devoirs de la société ; le mérite est ainsi plus important que l'estime qui en découle. Le sentiment de gloire n'est pas un simple idéal de célébrité mais doit être le principe fondateur qui réunit l'être et la société grâce à un respect à la fois des sentiments, des valeurs sociales et des mœurs des autres. Il dépend d'un effort constant pour atteindre le bien et non pas la réputation. Néanmoins, les hommes, par excès de vanité, oublient les principes de ce sentiment juste et vertueux et cherchent avant tout à être loués et renommés. L'amour de la gloire s'en trouve donc vicié. Ce

⁵ L'ambivalence de la gloire a été déjà soulignée par Pascal : « La plus grande bassesse de l'homme est la recherche de la gloire, mais c'est cela même qui est la plus grande marque de son excellence ; car, quelque possession qu'il ait sur la terre, quelque santé et commodité essentielle qu'il ait, il n'est pas satisfait, s'il n'est dans l'estime des hommes. Il estime si grande la raison de l'homme, que, quelque avantage qu'il ait sur la terre, s'il n'est placé avantageusement aussi dans la raison de l'homme, il n'est pas content. C'est la plus belle place du monde, rien ne le peut détourner de ce désir, et c'est la qualité la plus ineffaçable du cœur de l'homme.

Et ceux qui méprisent le plus les hommes, et les égalent aux bêtes, encore veulent-ils en être admirés et crus, et se contredisent à eux-mêmes par leur propre sentiment ; leur nature, qui est plus forte que tout, les convainquant de la grandeur de l'homme plus fortement que la raison ne les convainc de leur bassesse. », *Pensées*, n° 404 [édition Brunschvicg], Paris, GF Flammarion, 1976, p. 158-159.

bilan est également rappelé à sa fille : « Il ne faut pas rejeter le sentiment de la gloire, [...] mais il est question de choisir la bonne gloire » (*AFe*, p. 127). La vraie gloire, la bonne gloire, est très souvent évincée par la fausse gloire, encouragée par des principes fallacieux et par une opinion publique parfois plus prompte à louer la dignité et les choses superficielles qui glorifient qu'encline à chercher la grandeur de l'homme. Cela relève d'un deuxième problème : la gloire des uns dépend de l'image que les autres se font d'eux : « quand on aspire à se faire une grande réputation, on est toujours dépendant de l'opinion des autres » (*AFs*, p. 58). Il s'agit d'un paradoxe inhérent à l'idée de gloire développée dans le monde : cette dernière est présentée comme le sentiment qui fonde la vertu et le désir de bien agir pour le bien public ; or, elle crée une dépendance vis-à-vis de cette même société, qui entache donc la liberté de chacun et brime, selon ses normes, les possibilités de gloire : « il faut établir sa réputation, et se donner une place honorable dans l'imagination des autres, et être heureux même dans leur idée : notre bonheur n'est point réel ; ce n'est pas nous que nous consultons, ce sont les autres » (*TV*, p. 193). Ce paradoxe est soulevé en conclusion du *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* :

Mais est-il sage de tant consulter les hommes ? Faut-il être toujours dans leur dépendance ? N'aurons-nous jamais le courage de nous rendre heureux selon nos goûts, s'ils sont innocents ? Faut-il toujours vivre d'opinion, et doit-elle nous servir de règle pour la conduite de notre vie ? (*DRC*, p. 341)

Ces questions, qui traduisent la lucidité de Lambert face à la véritable organisation du monde, sont essentielles car elles interrogent les possibilités de liberté et de bonheur de chacun vis-à-vis de la dépendance dans laquelle il est lorsqu'il vit en société et qu'il se place sous le jugement de l'opinion. Or, le paradoxe réside dans l'importance accordée à l'opinion publique au sein de la société puisque c'est « l'opinion qui gouverne tout » (*AFe*, p. 116). Les métaphores d'ordre politique : la « tyrannie de l'opinion » (*TV*, p. 193) et le « joug de l'opinion⁶ » renforcent son pouvoir et son crédit dans le monde et suggèrent bien la méfiance de la marquise vis-à-vis de la logique qui domine. En ce sens, le sentiment de gloire, même s'il est soutenu par des mérites personnels et la vertu, se trouve supplanté, au sein du monde, par l'opinion publique dont les principes s'éloignent parfois du « bien commun ».

⁶ Portrait de La Motte, *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 1990, p. 273. Désormais, les références des pages concernant un portrait rédigé par Lambert seront mentionnées entre parenthèses, précédées de *Po*.

Lambert s'attache alors à définir cette opinion, à en comprendre les fondements et les logiques pour mieux montrer que la société s'organise désormais autour de valeurs bafouées. L'opinion peut se définir d'abord comme un avis et un point de vue personnel, puis comme une façon de penser publique et commune. Enfin, elle peut aussi désigner un préjugé puisqu'il est lui-même « une opinion reçue de tous les temps » (DSD, p. 317). L'opinion est donc à la fois une manière de voir, de penser et de juger. L'opinion publique relève alors des idées générales qui priment dans la société et dans l'esprit de chaque sujet. Ces idées communes fondent les normes et les règles civiles et elles sont à l'origine des mœurs d'une société⁷. À première vue, l'opinion a bien un rôle régulateur puisqu'elle impose des normes à respecter grâce à l'honneur et à la gloire qu'elle encourage et, à l'inverse, elle condamne au déshonneur et au ridicule ceux qui contreviennent à ces principes. Ainsi l'honneur devient-il important car il est une sorte de préjugé qui dépend de l'opinion publique mais qui modère le comportement des hommes : « Quoique l'honneur soit l'ouvrage des hommes, rien n'est plus réel que les maux que souffrent ceux qui ont voulu s'y dérober ; il serait dangereux de se révolter ; il faut même travailler à fortifier ce sentiment puisqu'il doit régler votre vie » (AFe, p. 98). L'opinion détient en effet une autorité très importante dans le monde puisqu'elle influe d'abord sur les pensées et les sentiments de chacun puis sur les actions qu'elle juge *a posteriori* et invariablement : « J'ai besoin du public puisqu'il est mon juge et que je passe en spectacle devant lui » (DSD, p. 319).

Néanmoins, l'opinion tient d'une dimension arbitraire qui vient bafouer les principes régulateurs de la société. La catégorie du « ridicule » s'avère ainsi utile pour comprendre la dégradation de l'opinion publique, en tant que préjugé et approbation, qui entraîne inexorablement celle des mœurs et des normes sociales. Si le ridicule et le déshonneur sont d'abord conçus comme les moyens de punir ceux qui contreviennent aux normes, les fondements du ridicule sont pourtant fallacieux et éphémères :

Les causes du déshonneur sont connues et certaines ; le ridicule est purement arbitraire. Il dépend de la manière que les objets se présentent, de la manière de penser et de sentir.

⁷ Céline Spector dans « L'équivoque du concept de 'mœurs'. La lecture althusserienne de Montesquieu », présente les mœurs et les opinions comme des synonymes. Elle rappelle en effet que, selon Montesquieu, « les mœurs sont définies comme des *opinions* et des *passions* collectives. Ce sont les *manières de penser, de sentir et d'agir d'un peuple*, une forme de régulation infra-législative qui oriente les comportements à l'insu des acteurs et conditionne largement leurs conduites. », dans Francesco Toto, Laetitia Simonetta, Giorgio Bottini (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 192-193. Nous ne cherchons pas à placer la conception de Lambert sur l'opinion dans la dépendance de Montesquieu et *De l'Esprit des lois*, qui n'est écrit qu'après la mort de celle-ci mais cette définition permet d'insister sur l'opinion dans sa valeur normative et sur les comportements dans la société qu'elle implique.

Il y a des gens qui mettent toujours les lunettes du ridicule : ce n'est pas la faute des objets, c'est la faute de ceux qui les regardent ; cela est si vrai que telles personnes, à qui on donnerait du ridicule dans certaines sociétés, seraient admirées dans d'autres, où il y aura de l'esprit et du mérite. (*AFs*, p. 59)

Le ridicule repose sur la manière dont on juge de l'action des autres depuis l'extérieur et sans critère défini : il relève du préjugé. Or, le préjugé n'est qu'« une opinion qui peut servir à l'erreur comme à la vérité » (*AFe*, p. 98) et il impose des points de vue qui ne sont pas forcément justes pour les personnes discriminées ni utiles pour la société. Lambert déplore donc le fait que le ridicule dépend des mœurs et des préjugés dominants et que le mérite n'est plus le critère principal pour juger une personne. La dimension arbitraire et relative du ridicule s'en trouve accentuée :

Il est devenu si redoutable, ce ridicule, qu'on le craint plus que le déshonorant. Il a tout déplacé, et met où il lui plaît la honte et la gloire. Le laisserons-nous le maître et l'arbitre de notre réputation ? Je demande ce qu'il est ; on ne l'a point encore défini. Il est purement arbitraire, et dépend plus de la disposition qui est en nous que de celle des objets. Il varie et relève, comme les modes, du seul caprice. (*RF*, p. 214)

Pourtant, le ridicule est désormais le principe qui gouverne la honte et la gloire, les deux sentiments qui guidaient les hommes à bien se comporter pour être intégrés dans la société et être considérés aux yeux des autres. Il s'agit d'un concept dangereux car il échappe à la raison et ne peut être justifié puisqu'il n'est que le résultat d'une opinion et d'un préjugé. Pourtant, dans le même temps, son crédit auprès de la société entière est considérable car il est la chose la plus crainte dans le monde. *Le Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* s'arrête également sur le ridicule pour dénoncer encore le danger qu'il fait peser sur l'individu :

Le ridicule s'attache à la considération, parce qu'il en veut aux qualités personnelles. Il pardonne aux vices, parce qu'ils sont en commun : les hommes s'accordent à les laisser passer ; ils ont besoin de leur faire grâce. Dans chaque siècle, il y a un vice dominant, et il y a toujours quelque homme, qu'on appelle galant homme, qui donne le ton à son siècle, qui fixe le ridicule, et qui met en crédit les vices de la société. On fait grâce à l'amour, à l'ambition ; mais la malignité s'attache aux qualités personnelles. (*DRC*, p. 339)

Le ridicule est dangereux car il attaque les « qualités personnelles » et le mérite individuel si ces derniers ne correspondent pas aux convenances et aux normes imposées de manière arbitraire par quelques-uns. Il provoque ainsi une détérioration de toute la société car les humains préfèrent conserver leur réputation en tombant dans les vices à la mode plutôt qu'être la cible d'un mépris général en restant fidèles à leurs qualités personnelles : « La honte n'est plus pour les vices, elle se garde pour ce qui s'appelle le ridicule. Son pouvoir s'étend plus loin qu'on ne pense. Il est dangereux de

le répandre sur ce qui est bon. L'imagination une fois frappée ne voit plus que lui » (*RF*, p. 214). Les normes sociales, dictées par des hommes qui se sont érigés eux-mêmes en autorité, vont à l'encontre des normes morales, en raison du pouvoir du ridicule qu'ils ont inventé : il ne critique pas ce qui contrevient aux convenances et aux bienséances mais, au contraire, il favorise le vice et la malignité. Cette définition du ridicule révèle bien les travers de l'opinion qui n'est en réalité qu'une imagination commune qui fait loi et qui érige les coutumes, les mœurs et les normes. Or, c'est surtout le personnage à la mode ou un héros qui impose à la société son point de vue, faisant perdre leur liberté à tous les autres. Face à cette dégradation générale, Lambert exhorte sa fille à ne pas tomber dans la malignité commune et dans la méchanceté gratuite pour qu'au contraire elle appuie son jugement sur des critères plus justes et plus sérieux :

Ne soyez point précipitée dans vos jugements ; n'écoutez point les calomnies ; résistez même aux premières apparences, et ne vous pressez jamais de condamner. Songez qu'il y a des choses vraisemblables sans être vraies, comme il y en a de vraies qui ne sont pas vraisemblables. Il faudrait, dans les jugements particuliers, imiter l'équité des jugements solennels. Jamais les juges ne décident sans avoir examiné, écouté et confronté les témoins avec les intéressés ; mais nous, sans mission, nous nous rendons les arbitres de la réputation : toute preuve suffit, toute autorité paraît bonne, quand il faut condamner. Conseillés par la malignité naturelle, nous croyons nous donner ce que nous ôtons aux autres : de là viennent les haines et les inimités ; car tout se sait. (*AFe*, p. 125)

Or, cette malignité prouve également que l'opinion, plus qu'un préjugé, devient même une habitude malsaine et qu'il est plus facile de faire du mal, de créer des dissensions que de se conformer à la véritable valeur des gens. La critique principale réside donc dans le fait qu'on calomnie facilement quelqu'un pour mieux s'élever. En ce sens, le sentiment de gloire a été dégradé et c'est bien la vanité qui domine à présent puisqu'il ne s'agit plus de considérer la réputation comme la récompense de nos mérites ; au contraire, elle est le but ultime de chacun quel qu'en soit le chemin. Lambert critique de la même manière l'usage qui est fait de la louange, car chaque homme ne cherche, en louant quelqu'un, qu'à s'assurer à soi-même une bonne image vis-à-vis des autres :

C'est une chose assez rare que de savoir manier la louange, et de la donner avec agrément et avec justice. Le misanthrope ne sait pas louer ; son discernement est gâté par son humeur. L'adulateur, en louant trop, se décrédite et n'honore personne. Le glorieux ne donne des louanges que pour en recevoir ; il laisse trop voir qu'il n'a pas le sentiment qui fait louer. Les petits esprits estiment tout, parce qu'ils ne connaissent pas la valeur des choses ; ils ne savent placer ni l'estime ni le mépris. L'envieux ne loue personne, de peur de se faire des égaux. Un honnête homme loue à propos ; il a plus de plaisir à rendre justice qu'à augmenter sa réputation en diminuant celle des autres. Les

personnes attentives et délicates sentent toutes ces différences. Si vous voulez que la louange soit utile, louez par rapport aux autres, et non par rapport à vous. (*AFs*, p. 65)⁸

La typologie des tempéraments humains et de leur manière de louer les autres permet une dénonciation de la société car chaque tempérament devient un type grossier. Lambert fait donc une satire généralisée de la société où toute singularité s'est trouvée détruite par l'opinion publique qui s'est imposée comme préjugé dominant. Ce faisant, Lambert condamne aussi les rapports de force qui dominent le monde : les humains, conscients que certains ont plus de pouvoir que d'autres, cherchent donc à s'attirer les bonnes grâces de ceux qui détiennent le crédit et l'autorité. Or, cela encourage davantage l'égoïsme et la vanité. Les sentiments malsains ont donc remplacé le respect mutuel et la recherche du « bien commun » car l'opinion publique a vicié « l'amour de la gloire » en modifiant les principes qui la dominaient et en imposant des « biens » qui accentuent la malignité de la société.

B. Les richesses : faux biens, vrais maux

Les richesses ont peu à peu été érigées en principes, voire en dignités, dans le sens où elles suscitent l'envie et poussent chaque être à faire preuve d'ambition pour les détenir : « dans l'ordre des biens qui font le désir des hommes, les richesses tiennent un grand rang » (*RR*, p.258). Elles sont aussi l'un des critères majeurs par lesquels la société juge chacun de ses membres. Elles sont donc devenues l'un des objets les plus désirés dans l'amour de la gloire et elles constituent l'une des marques les plus ostentatoires formant la réputation. C'est pourquoi Lambert leur consacre un texte, les *Réflexions sur les richesses*, dans lequel elle les analyse en regard des réputations et de l'opinion publique : elle cherche à en démontrer la vacuité et à prouver la vanité des humains dans leur quête de la gloire. Ce faisant, elle déconstruit les principes qui gouvernent les hiérarchies et les rangs de la société et prolonge les analyses déjà développées dans les textes précédents. Autrement dit, l'étude des richesses engage une réflexion sur le glissement sémantique qui s'est peu à peu opéré entre le *bien* et les *biens* et qui a entraîné un affaiblissement des vertus de la société et une décadence des

⁸ La critique de la louange et de la flatterie en tant qu'elles détruisent les valeurs de la société et ne respecte pas les êtres se trouvent également dans le traité de Buffier, qui use des mêmes arguments que Lambert : « Le flateur ne pense qu'à soi ; ce n'est point un tribut qu'il rende au mérite, ni un secours qu'il donne à la vertu : c'est un vif intérêt qu'il cherche à se ménager, quelque atteinte qu'en puissent recevoir la vertu ou le mérite. Il cherche à plaire à ceux qu'il flate sans se soucier du préjudice qu'ils en pourront recevoir, pourvu qu'il tire avantage du plaisir qu'il donne », Buffier, *Traité de la société civile*, *op. cit.*, p. 188-189.

mœurs : l'amour de la gloire s'est dégradé quand le « bien commun » n'a plus été le moteur des actions des hommes mais qu'il a été supplanté par l'appât des biens, matériels et quantifiables.

Le propos cherche immédiatement à détruire l'opinion commune faisant de la richesse une grande qualité :

Il est vrai que les richesses ont usurpé une certaine supériorité qui n'était due qu'aux grandes qualités. Elles inspirent à la plupart des hommes une certaine hauteur ; mais ce n'est pas une hauteur de dignité, ce n'est qu'une hauteur d'illusion. Elles occupent une place dans notre esprit et dans notre cœur qui ne leur est pas due. Elles dégradent l'homme et l'anéantissent. (*RR*, p.258).

Les richesses sont considérées comme de faux biens dans le sens où la grandeur et l'importance qu'elles créent ne sont faites que d'illusion. Cette illusion est d'autant plus importante qu'elle est entretenue aussi bien par l'idée que chaque individu se fait des richesses que par la réputation qu'on accorde à la personne riche, ce qui engendre deux types de problèmes. D'une part, l'être qui a acquis des richesses se laisse facilement duper par l'image que la société renvoie de lui-même et il a tendance, sans fondement, à se juger supérieur à ce qu'il est vraiment : « Les richesses sont vaines [...] par la fausse idée qu'elles nous donnent de nous-mêmes, idée qui n'est pas fondée sur notre être réel, mais sur notre être imaginaire » (*RR*, p. 259). Les richesses flattent donc l'orgueil de celui qui les détient et provoquent en lui un sentiment de supériorité néfaste pour ses relations avec autrui. D'autre part, et c'est le sujet central de la réflexion de la marquise, on crée des images fausses et idéalisées des personnes qu'on considère comme riches :

Tout ce qui entoure ces favoris de la fortune sert leurs illusions. Ces vils adulateurs qui les approchent, et qui déshonorent la louange par l'emploi qu'ils en font ; ces poètes illustres, ces orateurs, ministres de la renommée, s'abaissent quelquefois jusqu'à servir leur amour-propre. La renommée même les favorise ; elle ne se charge que des actions d'éclat, et presque jamais des actions vertueuses. Tout contribue à soutenir cette fausse idée qu'ils ont d'eux-mêmes. [...] Fausse idée de grandeur ! Elle n'est pas dans le faste ; elle n'est pas aussi dans notre imagination : ce n'est pas elle qui vous fait grands, mais bien ce que vous êtes dans l'idée des autres. (*RR*, p. 259)

Lambert déconstruit pas à pas l'image des personnes riches qu'elle appelle des « favoris de la fortune ». Le terme « fortune » est primordial dans cette argumentation puisqu'il est investi de plusieurs acceptions à la fois : il peut désigner le hasard, le cas fortuit et le bonheur et il fait aussi allusion aux richesses, aux honneurs et aux charges. L'expression « favoris de la fortune » est donc à double sens : elle souligne à la fois le bonheur de ceux qui ont reçu la fortune mais elle insiste également sur l'idée de hasard et de chance. Lambert condamne surtout ici la réputation qui est donnée à ces derniers.

Elle fustige ainsi les poètes et les orateurs qui construisent les renommées et qui, en flattant ces hommes riches, accentuent leur vanité. Toute une critique du système de réputation est alors faite pour rappeler que la grandeur d'un homme, dans cette logique, n'est due qu'à l'imagination de l'opinion publique et à la construction totalement fictive des dignités et des honneurs. Il s'agit ici d'une double illusion : d'abord, les richesses, devenues les biens désirés en priorité, construisent une sorte de mérite qui remplace l'identité et la valeur personnelle de la personne riche. En outre, par le travail de la renommée, cette personne est d'autant plus dans l'illusion qu'elle dépend dans sa réputation du regard des autres et des représentations qu'ils ont de lui. Les richesses imposent donc à la fois une dépréciation de la représentation qu'on a des uns et des autres et une dégradation des valeurs.

La marquise cherche à dissiper cette illusion en analysant la société et le rôle des hommes à partir de la métaphore théâtrale, réinvestissant le *topos* du *theatrum mundi* pour suggérer que, d'un point de vue personnel, l'être se cache à lui-même sa propre identité et perd de fait son mérite et que, d'un point de vue social, la société pousse ses sujets à se satisfaire et à rechercher des biens illusoires et éphémères :

Nous ne voulons que l'appareil de la gloire et le bruit pour nous dérober à nous-même. Car tous ces favoris de la fortune ne sont que des fugitifs et des déserteurs d'eux-mêmes. L'homme se cache sous le personnage et se perd de vue. Une vie de spectacle est vide de bien réel ; mais la vie privée devient l'écueil de ces réputations brillantes et dérobées ; elle les démasque, et fait voir qu'elles ne sont fondées que sur la vanité. Rien de plus aisé que d'imposer avec des richesses : elles parent, elles ornent tout. (*RR*, p. 261)

L'expression « favori de la fortune » est répétée mais son attribut du sujet, « des fugitifs et des déserteurs d'eux-mêmes », renforce la dimension illusoire et éphémère et laisse deviner le malheur ou le danger sous-jacent à un tel état. Une opposition est donc faite entre la vie privée, qui serait le lieu de la vérité, et la société de spectacle qui, par vacuité, se laisse duper par les richesses et les fastes qui les accompagnent. Dans cette perspective, Lambert file la métaphore du *theatrum mundi* avec l'image du rideau, pour révéler l'être derrière les apparences : « Dans la disgrâce, l'homme se manifeste et montre ce qu'il est ; le rideau est tiré : le petit mérite était soutenu par la faveur qui le couvrait ; dès qu'elle tombe, il est à découvert, et il n'a plus d'appui » (*DRC*, p. 340). Sans ses atours, le faste et la réputation qui le magnifient, l'être se révèle enfin à lui-même et il prend conscience qu'il a perdu tout ce qui lui semblait construire son mérite. Une anecdote à propos d'un favori permet ainsi de rendre concrète cette idée :

Un favori, parvenu au comble de la fortune, faisait voir ses richesses à son ami ; en lui montrant une cassette, il lui disait : « C'est là qu'est mon trésor ». Son ami le pressa de le lui faire voir. Il lui permit d'ouvrir la cassette ; elle ne renfermait qu'un vieil habit tout déchiré. L'ami en paraissant surpris, le favori lui dit : « quand la fortune me renverra à mon premier état, je suis tout prêt ». (*AFe*, p. 117-118)

Une polysémie sur le terme « fortune » est encore présente et souligne son caractère éphémère et fortuit : les grandes conditions, les honneurs, les grandeurs puis le bonheur qui peut en découler peuvent en un instant être détruits et faire tomber l'être dans le malheur, la disgrâce et la misère.

Lambert s'attache longuement à démontrer pourquoi les êtres tombent si facilement dans ces illusions. Le premier danger réside dans le fait qu'on se laisse duper trop facilement par le faste et l'importance que semble donner à un être sa richesse. Elle conseille donc à son fils de toujours distinguer les dignités, prises dans le sens de fonctions et de rangs que les hommes occupent, de leur identité véritable pour ne pas être dépendant d'un faux bien : « Ces honneurs, ces dignités, ces préséances établies parmi les hommes, sont des spectacles et des cérémonies vides de réalité : ne croyez pas que ce soient des qualités attachées à leur être. Voilà comme vous devez regarder ceux qui sont au-dessus de vous » (*AFs*, p. 76). Le deuxième danger, sans doute le plus important car il touche l'être-même, repose sur le fait de ne pas savoir être à soi et accepter sa condition : « Si l'on savait se renfermer dans son état, on ne serait ni ambitieux ni envieux, et tout serait en paix ; mais nous ne vivons point assez dans le présent ; nos désirs et nos espérances nous portent sans cesse vers l'avenir » (*AFe*, p. 109). Finalement, le problème est dû au fait que les richesses provoquent des désirs, qui se décomposent en deux passions : l'envie et l'ambition. L'envie est d'abord la marque la plus dégradante de l'humain qui ne sait pas se contenter de ce qu'il a, c'est pourquoi Lambert conseille à ses deux enfants de s'en méfier :

Défendez-vous de l'envie, c'est la passion du monde la plus basse et la plus honteuse ; elle est toujours désavouée. L'envie est l'ombre de la gloire, comme la gloire est l'ombre de la vertu. La plus grande marque qu'on est né avec de grandes qualités, c'est de vivre sans envie. (*AFs*, p. 67)

Accoutumez-vous à voir sans étonnement et sans envie ce qui est au-dessus de vous, et sans mépris ce qui est au-dessous. Que le faste ne vous impose pas ; il n'y a que les petites âmes qui se prosternent devant la grandeur ; l'admiration n'est due qu'à la vertu. (*AFe*, p. 127).

L'envie repose entièrement sur la jalousie vis-à-vis de celui qui semble être plus favorisé. Elle participe bien à la dégradation du sentiment de gloire car on s'en prend aux autres pour la chance qu'ils ont et on cherche à les dépasser par vanité et avidité des

biens. L'envie devient alors l'un des critères de jugement de la société, c'est-à-dire que c'est par l'envie et la jalousie qu'on juge les autres. Or, seuls leur place, leur rang, leur fortune comptent et on délaisse les mérites, les vertus et la valeur personnelle. L'organisation de la société et son harmonie s'en trouvent perturbées :

Les titres et les dignités ne sont pas les liens qui nous unissent aux hommes, ni qui les attirent à nous. Si nous n'y joignons le mérite et la bonté, on leur échappe aisément : on ne cherche qu'à se dédommager d'un hommage qu'on est forcé de rendre à leur place : et en leur absence, on se donne la liberté de les juger et de les condamner. Mais si par envie nous aimons à diminuer leurs bonnes qualités, il faut combattre ce sentiment, et leur rendre la justice qu'ils méritent. Nous croyons souvent n'en vouloir qu'aux hommes, et nous en voulons aux places : jamais ceux qui les ont occupées n'ont été au gré du monde, et on ne leur a rendu justice que quand ils ont cessé d'y être. L'envie malgré elle rend hommage à la grandeur, quoiqu'elle semble la mépriser ; car c'est honorer les places que de les envier. Ne condamnons point par chagrin des situations agréables qui n'ont que le défaut de nous manquer. (*AFs* p .56)

Le corollaire de ce premier sentiment est que la personne envieuse et jalouse de ce que les autres ont créé une image fautive d'elle-même, en se dotant de qualités qu'elle n'a pas forcément pour se donner l'illusion de mériter ce qui lui manque. Ce faisant, elle s'appuie sur un sentiment de supériorité malsain :

Il y a des mérites qui portent à l'émulation, et qui ne sont pas au-dessus de l'exemple ; mais l'envie aussi sait bien élever des hommes médiocres pour affaiblir le mérite d'un grand homme. [...] L'envie vous sert quelquefois, et vous illustre au-dessus de vos qualités propres. (*DRC*, p. 339)

Finalement, l'envie suggère bien qu'on ne réussit pas à juger correctement de la valeur des autres et de soi-même et qu'on se laisse envahir par des faux biens.

La deuxième passion dangereuse que provoquent les richesses est l'ambition car en cherchant toujours à acquérir des biens, on oublie de se satisfaire de son état et on devient dépendant à la fois de son ambition et de sa fortune :

Il faut compter qu'il n'y a aucune condition qui n'ait ses peines, c'est l'état de la vie humaine ; rien de pur, tout est mêlé. C'est vouloir s'affranchir de la loi commune que de prétendre un bonheur constant. Les personnes qui vous paraissent les plus heureuses, si vous aviez compté avec leur fortune, ou avec leur cœur, ne vous le paraîtront guère. Les plus élevés sont souvent les plus malheureux. Avec de grands emplois et des maximes vulgaires, on est toujours agité ; c'est la raison qui ôte les soucis de l'âme, et non pas les places. Si vous êtes sage, la fortune ne peut ni augmenter ni diminuer votre bonheur. (*AFs*, p. 76)

Cette ambition destructrice est analysée en termes de folie dans les *Avis d'une mère à sa fille* car elle crée deux sortes d'illusion qui poussent les êtres à rechercher ces faux biens ; or cette quête ne provoque que des maux :

Il y a deux sortes de fous dans le monde. Les uns vivent toujours dans l'avenir, et ne se soutiennent que d'espérances ; et comme ils ne sont pas assez sages pour compter juste avec elles, ils passent leur vie en mécomptes. [...] Il y a une autre espèce de fous qui tirent trop du présent et abandonnent l'avenir : ils ruinent leur fortune, leur réputation et leur goût, en ne les ménageant pas assez. (*AFe*, p. 109-110)

Seuls les êtres raisonnables réussissent à se contenter de leur situation dans le présent et à avoir une perspective sage et solide pour l'avenir. Les *Avis d'une mère à son fils* donnent les mêmes conseils pour réussir à vivre tranquillement dans le monde, sans s'oublier et en restant proche des autres :

La plupart des hommes ne savent pas vivre avec eux-mêmes : ils ne songent qu'à se séparer et à chercher leur bonheur au dehors. Il faut, s'il est possible, établir votre félicité avec vous-même, et trouver en vous l'équivalent des biens que la fortune vous refuse ; vous en serez plus libre ; mais il faut que ce soit un principe de raison qui vous ramène à vous, et non pas un éloignement pour les hommes. (*AFs*, p. 70)

Il est alors primordial, pour se rendre heureux, de ne pas se plaindre de sa fortune, qu'on juge trop faible, car ce qui nous entraîne vers le dépit et l'envie ne réside qu'en nous-mêmes et en notre tempérament : « le mal est en nous, ne le cherchons pas ailleurs » (*AFs*, p. 75). Lambert conteste le glissement sémantique entre « bien » moral et « biens » quantifiables en les ramenant aux « maux » que ces derniers provoquent : en effet, les biens qui ne sont qu'illusoire provoquent en réalité des maux qui touchent la morale, l'âme et l'équilibre de l'être :

Pour vous accoutumer à estimer les hommes par leurs qualités propres, considérez l'état d'une personne comblée d'honneurs, de dignités et de richesses, à qui il semble que rien ne manque ; mais à qui tout manque effectivement, faute d'avoir les vrais biens : elle souffre autant que si sa pauvreté était réelle, puisqu'elle a le sentiment de la pauvreté. « Rien n'est pire », dit un Ancien, « que la pauvreté dans les richesses, parce que le mal tient à l'âme ». Celui qui se trouve dans cet état a tous les maux de l'opinion, sans jouir des biens de la fortune ; il est aveuglé par l'erreur et déchiré par les passions, pendant qu'une personne raisonnable qui n'a rien, mais qui, à la place des faux biens, substitue de sages et de solides réflexions, jouit d'une tranquillité que rien n'égale. Le bonheur de l'un et le malheur de l'autre ne viennent que de la manière différente de penser. (*AFe*, p. 127)

Par l'exemple des richesses qui sont les biens parmi les plus recherchés et les plus loués, Lambert dévoile les principes qui gouvernent désormais la société et les hiérarchies : l'homme riche n'est pas un grand homme car les mérites qu'on loue ne sont qu'extérieurs et éphémères. Mais, le traitement que la marquise fait des richesses révèle bien la difficulté à fonder une société civile équitable. Elle se contente donc de mettre en lumière les principes et les préjugés qui dominent et les seuls conseils qu'elle donne sont d'accepter de vivre dans sa condition et son état : il s'agit d'un perfectionnement personnel qui n'influe pas sur l'ordre du monde mais qui permet à

chaque être de se libérer du joug de l'opinion et de trouver le bonheur en soi-même. Mais, en convoquant un Ancien, Lambert se place dans le sillage de l'héritage stoïcien. Elle introduit déjà le thème de l'ataraxie qui devient peu à peu l'un de ses arguments principaux dans sa recherche du bonheur individuel et qu'elle énonce à la lumière des arguments de ses prédécesseurs qu'elle a lus et assimilés tels que Montaigne, Pascal et les moralistes.

C. Le héros ou le grand homme : qu'est-ce que la vraie gloire ?

Le *Dialogue entre Alexandre et Diogène* peut être lu comme une sorte de synthèse de toutes les réflexions que mène Lambert au sujet de la gloire. Deux figures antithétiques, Diogène, le philosophe stoïcien, et Alexandre, le conquérant, débattent autour de la vraie gloire, en interrogeant la pertinence de deux catégories, le héros et le grand homme. Le *Dialogue* peut également être lu comme une sorte de bilan des réflexions sur la gloire militaire, de plus en plus dénigrée dans la société, qui est pourtant un sujet important des *Avis d'une mère à son fils* : Henri-François, issu d'une famille de noblesse d'épée, est déjà engagé dans une vie militaire, à la suite de son grand-père et de son père : « dans [votre profession], mon fils, on entend la gloire qui suit la valeur, c'est la gloire des héros, elle est la plus brillante » (*AFs*, p. 44). Mais Lambert, dont les idées, par son éducation et son origine, sont peut-être quelque peu différentes de celles de sa famille d'adoption, cherche à nuancer cette gloire : « Tout le monde a consenti qu'on donnât le premier rang aux vertus militaires ; cela était juste ; elles coûtent assez, mais il y a plusieurs manières de s'acquitter de ses obligations » (*AFs*, p. 44). L'usage de l'imparfait révèle bien que la primauté de la gloire militaire est une valeur désuète pour Lambert qu'elle doit pourtant accepter ; mais, ce faisant, elle l'adopte selon des valeurs morales et sociales qui correspondent davantage à l'idée qu'elle se fait de la société. Le *Dialogue d'Alexandre et de Diogène* va plus loin puisqu'il ne se contente pas de nuancer la valeur accordée à la gloire militaire, mais il en sape les principes. C'est en ce sens que ce texte peut être lu comme une sorte de bilan de toute la réflexion menée par Lambert sur la gloire et sur la manière de se comporter face aux autres et à l'opinion publique.

Le choix de deux personnages antiques est d'ailleurs intéressant⁹ : tous deux, aux antipodes l'un de l'autre, agissent comme des hérauts d'une pensée voire d'une philosophie : l'un est un modèle de la gloire militaire, l'autre un philosophe cynique, le représentant du « renoncement »¹⁰. Mais cette confrontation antithétique permet de dévoiler toutes les inconséquences des positions trop excessives, qu'elles soient de la part d'Alexandre dont l'excès ne fait de doute pour personne, ou de Diogène, en marge de la société. Alexandre, qui est le premier à prendre la parole pour interroger Diogène sur ses choix de vie, se montre d'abord présomptueux et arrogant, face à un Diogène plus mesuré et modéré ; mais, à mesure que le dialogue se développe, Diogène se révèle aussi orgueilleux que son rival. La distance opérée avec le choix du dialogue des morts permet ainsi d'aborder des défauts humains et de remettre en question des coutumes et des normes, sans accuser trop directement les mœurs contemporaines. Ces personnages permettent ainsi une véritable confrontation entre deux modes de pensée, qui s'engage d'abord dans le même paradigme que les autres textes de Lambert, à savoir la valeur accordée à la richesse et aux biens, avant d'aborder la valeur accordée au sentiment de gloire. En effet, choisir les biens comme angle d'approche plutôt que celui de la gloire et de la réputation légendaires d'Alexandre permet davantage d'intégrer une dimension morale au questionnement général de la gloire : il ne s'agit plus d'interroger l'ordre général et l'opinion publique mais davantage d'étudier les enjeux et les conséquences sur l'homme, pris dans sa singularité.

Alexandre ouvre le débat en montrant son incrédulité face à Diogène qui a choisi une vie misérable : « À quelle vie vous êtes-vous condamné, Diogène ? Ne valait-il pas mieux vous mettre à la suite de quelque Prince, pour vous sauver de l'indigence, que de mener une vie misérable, sans maison, sans habits, et souvent sans pain ? » (*DAD*, p. 303). Alexandre, dès le début, se montre présomptueux et ne cache pas le sentiment de supériorité qu'il ressent face à son interlocuteur. Il se plaît à insister sur la misère sociale et financière de ce dernier avec l'accumulation des noms précédés de la préposition privative « sans » et énonce en passant la possibilité d'une vie facile et plus riche, attachée à un grand. Mais l'assujettissement et la dépendance ne lui posent pas de

⁹ La reprise du genre du dialogue, dans la tradition du dialogue des morts, a été analysée dans le chapitre 5.

¹⁰ Leur rencontre, telle que Diogène Laërce la raconte dans le long chapitre qu'il consacre à son homonyme, dévoile ces deux traits de caractère notoires : « Alors qu'il prenait le soleil au Cranéion, Alexandre survint qui lui dit : “Demande-moi ce que tu veux”. Et lui de dire : “Cesse de me faire de l'ombre”, Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, livre VI, « Diogène », § 38, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 716.

problème. Diogène débute sa réponse par une question en retour à celle posée par Alexandre : « Croyez-vous qu'on puisse être pauvre avec la science et la vertu ? » (*DAD*, p. 303). En refusant d'abord de répondre, il change de paradigme dans le sens où la pauvreté n'est pas analysée selon une valeur pécuniaire ou matérielle mais elle se définit seulement par le manque et le défaut de manière générale. Autrement dit, son savoir et sa vertu sont, d'après lui, une richesse intellectuelle et morale qui ne peut être mise sur le même plan que la richesse financière. Il renverse alors la perspective choisie par Alexandre et dénonce sa logique et les principes qui guident sa vie : « Vous voyez les maux de mon état, Alexandre, et vous n'en connaissez pas les biens. » (*DAD*, p. 303). Il se joue de l'antonymie entre « mal » et « bien », suggérant que tous les états sont relatifs et donc qu'il s'agit de juger réellement en connaissant toutes les qualités et les défauts de chacune des situations. Ce n'est qu'après ce préambule qui prend le temps de définir les concepts et les principes sur lesquels ils vont s'opposer que Diogène donne une première réponse en justifiant la vie qu'il a choisie :

Ma pauvreté me met à couvert de l'envie : elle ne m'expose qu'aux insultes des hommes, que je méprise, et dont vous recherchez les applaudissements aux dépens de votre sang, de votre repos, et de la vie des fous qui vous suivent. Par elle, je jouis de ma liberté et de mon indépendance. (*DAD*, p. 303)

La liberté et l'indépendance, qu'il énonce comme étant ses plus grands biens, ne sont possibles qu'à la condition d'être pauvre. Le seul mal qu'il déplore réside dans son exposition aux insultes des hommes, mais il le met en avant pour mieux critiquer les principes d'Alexandre qui, en recherchant les gratifications des hommes, perd au contraire sa liberté. Les trois groupes nominaux introduits par le syntagme prépositionnel « aux dépens » fait écho aux trois groupes introduits par « sans » dans la question initiale d'Alexandre : ici, ce sont des qualités humaines qui sont bafouées alors que les privations de Diogène précédemment mises en avant n'étaient que matérielles. La suite du propos explicite ce contraste : « La différence qu'il y a de vous à moi, c'est que tous vos biens sont sous les yeux, et sont l'objet des désirs des hommes ; mais vos maux sont cachés, et les miens sont apparents. » (*DAD*, p. 303). L'écart entre eux ne réside donc que dans l'opposition entre l'extériorité et l'intériorité : Diogène a des biens intimes et personnels et ses maux sont visibles et quantifiables alors que les biens d'Alexandre relèvent du faste, du visible et ses maux lui sont intimes et profonds. La différence entre leurs biens a également un impact sur autrui : « Vous excitez des passions qui révoltent et qui blessent l'amour-propre des hommes ; votre grandeur les

abaisse et mesure leur petitesse. Pour moi, je ne leur inspire que de la pitié ; et la pitié leur fait sentir leur supériorité, et les conduit à la tendresse » (*DAD*, p. 303). Autrement dit, la supériorité d'Alexandre est néfaste car elle suscite l'envie, la jalousie des hommes qui se sentent inférieurs en condition et provoque également l'indignation des hommes qui ont le sentiment d'être déconsidérés. Dans la même logique, la réputation, dans le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*, est dévaluée en raison de l'effet délétère qu'elle provoque chez ceux qui sont témoins de la réputation d'un homme : « les actions d'éclat inspirent plus d'envie que d'admiration : les hommes se révoltent contre ce qui les abaisse ; aussi l'admiration est un état violent pour la plupart des hommes ; et elle ne demande qu'à finir » (*DRC*, p. 337). Au contraire, la pitié que cause Diogène, si elle est de prime abord un sentiment négatif, se révèle un bien pour la société car elle rassure les êtres quant à leur propre valeur : ils se sentent plus à l'aise et ont donc un mouvement de bonté pour celui qu'ils considèrent comme inférieur. La longue réplique de Diogène en réponse à la raillerie initiale d'Alexandre révèle qu'il se place d'emblée dans une posture d'autorité vis-à-vis de ce dernier et donne l'impression qu'il détient la vérité. Mais la conclusion introduit une sorte de compétition entre eux et démasque déjà l'orgueil de Diogène : « Quand vous voudrez, nous compterons vos biens et vos maux avec les miens ; et vous verrez que tout est égal, ou que l'avantage est de mon côté » (*DAD*, p. 304). Le dialogue s'organise alors autour de deux points névralgiques : d'abord il s'agit d'examiner ce qui fonde les biens des deux protagonistes ; cela les amène ensuite à questionner le rôle de l'opinion publique quant à la valeur de ces biens et de la gloire qui peut en découler. Tout au long du débat, Diogène renforce sa posture d'autorité : ses répliques sont plus longues et il parle en philosophe, cherchant à convaincre Alexandre, qui, au contraire, est dans une attitude spontanée dans le sens où il exprime ce qui le détermine sans analyse ni recul.

Alexandre, sceptique face aux explications de Diogène, introduit ce qu'il juge primordial dans l'ordre des biens : « Vous comptez donc pour rien les premières places, la gloire des conquérants, et la fortune qu'ils mènent à leur suite ? N'est-ce pas un bien réel et l'objet de tous les désirs des hommes ? » (*DAD*, p. 304). Le rang dans la société, la gloire militaire et la fortune sont les piliers du bonheur d'après Alexandre car il en fait l'expérience dans sa vie quotidienne et ils sont l'objet de la convoitise et de l'envie. Ces biens sont réels dans son esprit car ils lui permettent de se sentir supérieur aux autres. Mais Diogène sape déjà cette idée : « Des biens réels ! Je n'en conviens pas. Il est vrai qu'ils sont l'objet des désirs de presque tous les hommes ». Il distingue l'effet sur les

humains et la réalité même des biens, qui, pour lui, sont deux choses indépendantes. La première place qu'Alexandre revendique semble en effet être un bien suprême mais la typologie des différents princes qu'avance Diogène révèle l'illusion dans laquelle se complaît le héros :

Il y a des Princes de naissance ; il y a des Princes de fortune ; il n'y a guère de Princes de mérite, c'est-à-dire à qui le mérite donne la première place. Heureusement pour notre amour-propre, nous aurions trop à souffrir, s'il fallait convenir que c'est le mérite qui vous a mis au-dessus de nous : nous nous consolons, quand nous pensons que vous ne devez qu'au hasard, ou au caprice de l'aveugle fortune, cette extrême différence qu'il y a de vous à nous. (*DAD*, p. 304)

Le statut du Prince est ainsi arbitraire et donc illusoire car il ne dépend pas de la valeur de ce dernier, mais, pour la plupart du temps, de la naissance ou de la fortune. En ce sens, la supériorité qu'Alexandre revendique est réduite à néant car il n'y est pour rien. Une typologie semblable est développée dans les *Avis d'une mère à son fils* :

Il y a des grandeurs réelles et personnelles, et des grandeurs d'institution. On doit du respect aux personnes élevées en dignité ; mais ce n'est qu'un respect extérieur : on doit de l'estime et un respect de sentiment au mérite. Quand de concert la fortune et la vertu ont mis un homme en place, c'est un double empire, et qui exige une double soumission ; mais il ne faut pas que le brillant de la grandeur vous éblouisse et vous jette dans l'illusion. (*AFs*, p. 54)

Les « princes de fortunes » du premier texte sont équivalents aux « grandeurs d'institution » décrites dans les *Avis* quand les « princes de mérite » renvoient aux grandeurs réelles et personnelles. Cette distinction dans les *Avis* est l'occasion de donner des conseils quant à l'attitude à adopter : face aux rangs acquis sans mérite un simple respect de façade suffit et n'engage en rien les sentiments et l'estime véritable. Diogène se montre quant à lui plus critique de la société puisqu'il insiste auprès de son rival sur l'illusion et l'arbitraire de sa place. Ce faisant, il explique que les hommes, trop vils, préfèrent accepter un ordre injuste et arbitraire, plutôt que respecter un être puissant dont le rang ne serait dû qu'à ses qualités personnelles, c'est-à-dire qu'un être supérieur en mérite ferait trop voir aux hommes leurs propres défauts et leurs insuffisances. C'est pourquoi ils n'accepteraient pas de se soumettre à cette perfection. Autrement dit, l'ordre social exprimé ici suggère bien qu'il est fondé sur la malignité et les faiblesses des hommes mais qu'en retour il réussit à les contraindre. Alexandre accepte finalement que sa naissance n'entre pas en compte dans ses biens, car elle relève de la fortune, prise dans le sens de cas fortuit, comme le rappelle aussi les *Avis d'une mère à son fils* : « La naissance fait moins d'honneur qu'elle n'en ordonne, et vanter sa race, c'est louer le mérite d'autrui. » (*AFs*, p. 46). Il requiert néanmoins que

« [s]es conquêtes et la gloire qu'[il s'est] acquise » (*DAD*, p. 304) soit considérées comme de grands biens. Pourtant, Diogène accentue encore sa critique en plaçant l'ambition militaire au-dessous de la naissance : « Je vous pardonnerais d'être né Prince, si vous ne pensiez qu'à faire le bonheur des hommes ; mais je ne puis vous savoir gré de faire la désolation universelle » (*DAD*, p. 304). Son jugement se construit à partir du critère du bien et il souligne l'incohérence des biens d'Alexandre qui ne reposent que sur le mal provoqué chez les autres. Cette dimension est accentuée par la définition de l'ambition, vue comme la preuve des « égarements » d'un « extravagant » : « mais je vous dis, moi, que ce que vous appelez *grandeur* n'est qu'une violente fermentation de votre sang, qui vous allume l'imagination. Quoi ! parce que votre sang a acquis un certain degré de chaleur et de vitesse, il faut que toute l'Asie périsse ? » (*DAD*, p. 304-305). Cette ambition ne serait ainsi qu'une passion incontrôlée, la conséquence d'un tempérament violent et non pas le résultat d'une action déterminée avec raison et volonté. Cela correspond bien au caractère d'Alexandre, connu pour être colérique et furieux.

La grandeur dont Alexandre se targue est d'ailleurs aussi rejetée par Diogène pour qui les conquêtes qu'il revendique ne sont en réalité pas les siennes car il n'a pas participé à leur dénouement : « Eh ! quelle part avez-vous à ces grandes conquêtes dont vous vous glorifiez tant ? Si vous rendiez à vos soldats et à vos généraux la part qu'ils y ont, qu'il vous en resterait peu ! » (*DAD*, p. 305)¹¹. Les interjections utilisées par Diogène renforcent le caractère oral du débat mais semblent aussi fonctionner comme des moyens pour susciter la désapprobation et la colère d'Alexandre : connu pour son ambition, sa gloire militaire et son goût des conquêtes, il se retrouve dépossédé de ce qui fait sa renommée légendaire. Le principal défaut d'Alexandre réside finalement dans son désir violent d'être un héros et non pas un grand homme, ce qui vient détruire toute la grandeur qu'il prétend détenir :

Il ne suffit pas d'avoir de grandes qualités pour être un grand homme ; il en faut avoir l'économie. Mais qu'avez-vous gagné à franchir toutes les bornes du vraisemblable ? Qu'à vous faire rayer de l'Histoire, et vous faire renvoyer aux romans : il fallait mesurer vos actions, et les mettre au niveau et à la portée de la créance des hommes » (*DAD*, p. 305).

¹¹ L'argument d'une gloire qui devrait être partagée entre Alexandre et ses soldats est une reprise du dialogue entre « Alexandre et Phryné » de Fontenelle : « Cependant, si je retranchais de votre gloire ce qui ne vous en appartient pas, si je donnais à vos soldats, à vos capitaines, au hasard même, la part qui leur en est due, croyez-vous que vous n'y perdissiez guère ? », *Œuvres complètes*, Tome 2, *Nouveaux Dialogues des Morts*, op. cit., p. 75.

Cette distinction entre héros et grand homme est primordiale car le héros, assimilé à la fiction, l'extravagance, le roman, ne peut être utile à la société et aux autres hommes car il lui manque l'« économie », c'est-à-dire la modération, le calcul, l'ordre et l'harmonie. Or, ce sont ces qualités qui fondent le grand homme, capable de gouverner les humains et d'être admiré par eux pour le bien commun qu'il encourage¹². Alexandre s'est trompé d'objet dans son ambition et s'est complu dans l'illusion :

Le grand homme réunit toutes les vertus et les a pures. Jamais vous n'avez pensé que la première et la plus noble conquête était celle des cœurs ; toujours hors de vous-même, rassasié de gloire et de fortune, ennuyé de votre propre félicité, cette gloire, qui vous paraît charmante quand vous courez après, ne vous paraît plus rien quand vous l'avez acquise. Si les hommes n'avaient été dans l'erreur, si l'opinion ne vous avait servi, on vous aurait regardé comme un furieux. Vous ne vous êtes soutenu que d'illusions que vous vous êtes faites à vous-même, ou que vous avez trouvées dans les autres ; et la prévention a fermé toutes les avenues à la vérité. Vous avez étendu l'idée que vous aviez de vous-même, et vous avez tout sacrifié à cette idole. (*DAD*, p. 307)

Diogène montre donc que le projet d'Alexandre est illusoire à plusieurs niveaux. Alexandre, d'abord, s'est érigé en héros, on plutôt en « idole » suscitant la vénération des humains mais cette position ne se fonde sur rien de concret et de véritable si ce n'est un désir violent d'être considéré supérieur aux hommes ; autrement dit, Alexandre cherche à créer une fausse image de lui pour les autres. D'un point de vue plus personnel, cette illusion repose aussi sur le fait qu'il a toujours recherché quelque chose d'illusoire et d'impossible : une gloire intemporelle et éternelle dont il n'a jamais pu se satisfaire car il ne l'a jamais réellement perçue. C'est l'objet de la troisième critique de Diogène, bien qu'Alexandre essaie, cette fois-ci, d'affirmer son opinion et d'empêcher Diogène de détruire ce préjugé :

DIOG. Ce qui s'appelle *gloire* est très arbitraire. Il faut convenir ce qui a droit de porter ce nom-là
ALEX. J'appelle *gloire* ce qui est reçu pour tel parmi les hommes. (*DAD*, p. 305)

Alexandre se targue encore d'une gloire, d'un prestige que le simple nom ou la renommée peut créer. Or, avec l'idée d'arbitraire déjà développée par Diogène, la gloire semble être une donnée fragile et difficilement justifiée. Là encore, Diogène renverse la

¹² Les remarques de Lambert évoquent celles de ses contemporains et amis avec lesquels elle a sans doute pu débattre sur la figure du grand homme : pour La Motte, dans son poème « Le Souverain » en 1712, le grand homme ne recherche que la paix ; l'abbé de Saint-Pierre fonde son projet politique à partir de sa théorie du grand homme : « la pièce maîtresse du système, c'est le 'grand homme' qui se définit essentiellement par son rapport à la société : sa vertu est morale et sociale, ses motifs concernant l'utilité et le bonheur de l'État, de la société, voire de l'humanité », Claudine Poulouin, « Les élites selon l'abbé de Saint-Pierre », dans C. Dornier et CL. Poulouin, *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre...*, op. cit., p. 94.

perspective puisque la gloire ne peut être simplement définie par l'idée que s'en font les hommes : « L'erreur, pour être universelle, n'en est pas moins erreur » (*DAD*, p. 305). La gloire d'Alexandre n'est donc qu'une fiction, un produit de son imagination qu'il a réussi à imposer dans l'esprit de son peuple au point qu'elle est devenue l'opinion commune. Au contraire, le conquérant essaie de justifier cette faculté à se faire aduler : « Cela marque la grandeur de ma gloire, et les dispositions qu'ont les hommes à en recevoir l'impression et les désirs » (*DAD*, p. 305). Mais Diogène reste ferme dans ses positions : il refuse l'idée que la gloire ainsi présentée serait quelque chose de naturel, puisque, au contraire, elle est, pour lui, une simple idée acquise qui s'est développée par habitude.

Mais, face à cette déconstruction systématique de tout ce qu'il considérait comme des biens primordiaux, Alexandre interroge en retour Diogène sur la définition qu'il donne des biens :

Les premiers biens, selon moi, sont les vertus ; et toutes les distinctions établies parmi les hommes n'en ont été, ou n'en doivent être, que la récompense. Je mets après elles l'indépendance, la tranquillité, la joie de l'esprit, et le repos de la bonne conscience : biens dont on jouit ordinairement quand on possède les premiers. (*DAD*, p. 306)

Les biens sont, dans l'esprit de Diogène, des qualités intérieures et intimes qui doivent être mises au service des autres et du bien commun. La gloire ne serait ainsi qu'un effet et une conséquence de ces biens. En ce sens, Alexandre n'aurait jamais connu ni la fortune, ni le pouvoir, ni la gloire car sa réputation ne repose sur aucun de ces biens. Mais les vertus ne suffisent pas car il s'agit de vivre harmonieusement selon l'ordre général. C'est cet équilibre et cette économie qui seuls peuvent provoquer la tranquillité, la joie et l'indépendance propre au grand homme. Au contraire, la renommée du héros est arbitraire mais surtout elle provoque une sorte de distance entre les hommes et le héros qui ne convient pas à l'idée de grandeur qui repose sur le bien commun : « la réputation est souvent donnée à une action faite au hasard : elle est plus dépendante de la fortune. Savoir profiter de l'occasion qu'elle nous présente, une action brillante, une victoire, tout cela est à la merci de la renommée : elle se charge des actions éclatantes ; mais, en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous » (*DRC*, p. 337). Cette idée de la grandeur va bien à l'encontre du préjugé d'Alexandre pour qui la renommée suffit à prouver la valeur du héros. Pourtant, c'est selon cette définition qu'il entend gagner contre Diogène car, au lieu de débattre sur la valeur de leurs biens respectifs, il veut que l'opinion publique décide pour eux : « Il faut prendre

des juges entre nous pour savoir qui est le fou de nous deux. Pour moi, je pense comme tous les hommes ; je ne fais qu'étendre l'erreur commune, si c'en est une que de s'illustrer par de grandes conquêtes » (*DAD*, p. 307). Alexandre veut s'en remettre à l'opinion publique, qu'il sait acquise à sa cause car sa renommée est légendaire alors que Diogène est peu estimé dans la société et n'a jamais fait cas de sa réputation. Mais ce dernier, au lieu d'accepter ce jugement de l'opinion, continue de déconstruire les valeurs d'Alexandre puisqu'il montre le danger d'un attachement à l'opinion collective :

Je sais bien que vous aurez pour vous la multitude. Le nombre des sages est très petit ; et tout Prince que vous êtes, vous êtes un homme du peuple par votre manière de penser. Toujours dans la dépendance de l'opinion des hommes, vous mettez votre bonheur dans les jugements d'autrui. (*DAD*, p. 307)

Diogène dénonce la vanité d'Alexandre qui, en insistant sur sa réputation auprès du peuple, se place sous la dépendance d'autrui en pensant pourtant leur être supérieur. Autrement dit, Alexandre ne peut exister qu'aux yeux des autres et dans leur admiration : livré à lui-même et sans public, il perd tous ses biens et n'a même plus de raison de vivre. Diogène cherche alors à lui faire comprendre que toute sa vie est illusoire et qu'il joue toujours un rôle fait pour cacher sa vacuité, selon une perspective qui rappelle l'analyse du divertissement pascalien :

Vous ne vous croyez pas digne de votre propre estime ; mais les suffrages publics, quoique illusoires, vous dédommagent. Cette grande renommée est un soutien à votre faiblesse. Votre amour-propre et les respects des hommes vous tiennent des voiles devant les yeux. Mais il y a des moments où la vérité les tire, et vous montre à découvert. Vous ne pouvez alors soutenir cette vue de vous-même ; et c'est pour vous fuir que vous vous êtes embarqué dans vos conquêtes¹³. L'inconstance, par l'agitation qu'elle donne, est le supplément du bonheur. Ce n'est pas des choses dont vous jouissiez, c'est de leur recherche. (*DAD*, p. 307-308)

Lambert file encore la métaphore du rideau pour montrer l'illusion dans laquelle Alexandre se maintient par faiblesse et incapacité à se connaître lui-même, à s'accepter et à assumer son être. Au contraire, Diogène se place en être complet, capable de ne vivre que pour lui, dans une tranquillité qui est la voie du bonheur, quels que soient les dangers et les malheurs qu'il ressent :

La modération et le repos ont quelque chose de grand qui marque l'indépendance. Pour moi, j'ai eu assez de fonds et de fermeté pour me passer de tout l'attirail de la gloire. J'ai su consentir à demeurer inconnu. Vous n'avez pas eu assez de mérite pour jouer ce rôle ; ni assez de fonds d'esprit pour remplir les vides du temps. (*DAD*, p. 308)

¹³ Le vocabulaire rappelle en effet Pascal : « Cela n'est pas volontaire : vous êtes embarqué », *Pensées*, n° 233, *op. cit.*, p. 114.

Face à l'extravagance d'une vie dissipée, toujours en train de se fuir pour ne pas se retrouver confrontée à sa vacuité et que figure le divertissement pascalien, Diogène se représente en homme sage qui n'a pas besoin de l'approbation et de la réputation pour se sentir vivre. Ce faisant et à la lumière des propos des *Avis d'une mère à sa fille* : « L'âme se repose dans l'approbation publique, et la vraie gloire consiste à s'en passer » (*AFe*, p. 101), Diogène renverse entièrement la définition de la gloire. Alexandre, en se contentant d'être toujours dans la dépendance de l'opinion publique, a perdu sa tranquillité et sa liberté et ne peut donc prétendre à la gloire. Le philosophe continue alors sa démarche de déconstruction en changeant de point de vue et d'objets : il questionne désormais les liens qui relient le conquérant adulé et ses adulateurs :

On a loué en vous, non ce qu'on y voyait, mais ce qu'on y souhaitait. Jamais vous n'avez tiré votre considération de vos vertus ni de vos mœurs, mais de votre dignité. Permettez-moi de vous faire une question. Croyez-vous que ce soit votre mérite qui vous attache les hommes ? Ce sont leurs besoins. S'ils étaient sans passions, les Cours seraient désertes. Qu'est-ce que des courtisans ? Des glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui se font payer. Voilà vos spectateurs ; et spectateurs si nécessaires que, si vous étiez sans témoins, vous seriez sans bonheur. Vos grandeurs ne plaisent pas comme telles, mais comme utiles pour nous. (*DAD*, p. 308)

Diogène rappelle encore une fois que la considération que les hommes ont eue pour Alexandre ne porte pas sur ses valeurs personnelles mais réside uniquement en sa « dignité », c'est-à-dire son rang et sa place éminente, parce qu'elle peut servir leur propre ambition de s'élever. Ce faisant, Diogène décrit une société qui ne fonctionne que par intérêt et avidité : les hommes n'agissent pas du tout selon des bons sentiments mais seulement parce qu'ils espèrent recevoir des avantages à fréquenter un homme plus important qu'eux. La définition de la Cour et des courtisans, dans le sillage des moralistes, est d'ailleurs sans appel : il s'agit d'un monde fait de bassesse, d'intérêts au nom de profits matériels ou vains. Diogène décrit alors sa propre situation pour montrer qu'en ne faisant montre d'aucune richesse ni renommée, de vraies valeurs intimes et vertueuses l'attachent à autrui : « Si quelqu'un s'attache à moi, c'est par sentiment, ou pour mon mérite » (*DAD*, p. 308-309). Seuls les sentiments peuvent en effet créer des relations vertueuses et morales :

Ces liens-là ne sont pas faits pour vous. Qui goûte mieux que nous la pureté de l'amitié ? Pour qui ses marques sont-elles moins équivoques ? Les gens heureux ne savent point s'ils sont aimés : ainsi ces premiers biens, qui sont ceux des sentiments, vous sont interdits. La plus douce des erreurs, l'illusion la plus flatteuse, ce plaisir qui a sa source dans le cœur, qui flatte si agréablement notre amour-propre, vous ne le pouvez goûter : votre âme n'est jamais préparée par l'attente ; on ne vous fait point

passer par l'espérance ; vos désirs ne sont point irrités par les difficultés ; ainsi vous faites l'amour sans en jouir. (*DAD*, p. 309)

Loin d'être cynique ici, Diogène se montre sensible et révèle bien que les sentiments sont la clef à la fois du bonheur intérieur et des relations. En ce sens, Lambert détourne la doctrine du philosophe en lui donnant des valeurs qu'il aurait reniées mais qui servent sa théorie, à la fois plus humaine et ancrée dans le monde. Ainsi Diogène conclut-il en rappelant que son bonheur est immense car un seul sentiment lui suffit, sans dépendance aux biens matériels et extérieurs ; au contraire d'Alexandre qui est entouré de biens matériels mais qui ne ressent rien en lui, reste froid et distant des autres hommes :

C'est pourtant le sentiment qui est l'arbitre des biens et des maux. Les biens les plus réels ne sont biens que par l'impression qu'ils font sur notre âme. Un seul mouvement du cœur, une seule réflexion de l'esprit, a plus de crédit sur la mienne pour me rendre heureux que toute votre fortune n'en a sur la vôtre. (*DAD*, p. 309)

Ce n'est qu'à ce moment qu'Alexandre ne semble plus trouver d'arguments pour défendre son point de vue car sa réaction hésite entre un mépris pour la philosophie de Diogène et une sorte de dégoût : « À force de raisonner, vous anéantissez tout. Vertus, grandes qualités, tout disparaît devant vous ; et vous changez la nature des choses » (*DAD*, p. 309). Diogène confirme cette impression et, une dernière fois, il détruit les grands biens d'Alexandre : la renommée n'est qu'un « son vain, tributaire du caprice de la fortune » (*DAD*, p. 309) et sa puissance ne consiste qu'en :

La liberté de faire des choses qu'il est bon souvent de ne pouvoir faire : vos richesses ne sont que des besoins multipliés et renaissants ; vos désirs, un avilissement de la grandeur et de la dignité de l'homme ; mais le plus grand de vos plaisirs est de jouir de ceux dont les autres ne jouissent pas ; c'est un plaisir de malignité qui a sa source dans l'orgueil. (*DAD*, p. 310)

Alexandre apparaît encore une fois comme un être vain, présomptueux et orgueilleux de qualités qui n'existent pas ou qui sont en réalité de véritables défauts. Le seul plaisir d'Alexandre réside finalement dans son orgueil et son sentiment de supériorité dus à une fortune, des richesses et une dignité dont il n'est pas digne. Ce faisant, Diogène répond enfin à la première question d'Alexandre et il donne le résultat de la compétition qu'il a lancée entre eux :

Quand je sais diminuer tous les avantages que la plupart des hommes croient que vous avez au-dessus de nous, que j'ai le secret d'agrandir mes biens et de diminuer mes maux, tout devient égal entre nous. Peut-être vous le suis-je aussi en mérite ; et vous l'avez si bien senti que vous dites un jour : « Si je n'étais pas Alexandre, je voudrais

être Diogène »¹⁴ : Quand votre amour-propre consent à me donner la seconde place, je pourrais bien mériter la première. (*DAD*, p. 310)

Mais la réponse de Diogène et son plaisir d'entrer en compétition avec Alexandre révèlent néanmoins un trait d'orgueil : content de détruire les biens d'Alexandre pour lui montrer sa vanité, sa vacuité et son insuffisance, il se plaît aussi à manifester ses grandes qualités pour être supérieur à son opposant. Ce faisant, il se montre aussi vaniteux, d'autant plus que le dialogue dévoile à plusieurs reprises le fait qu'il est toujours méprisé par l'opinion publique et par autrui. Ses grandes vertus et ses grandes qualités qui peuvent procurer de bons sentiments, un amour ou une amitié parfaite semblent néanmoins rester à l'état de volition et d'idéal qu'il n'a pas réussi à atteindre, en raison de cet orgueil qui le pousse à mépriser tous les hommes qui restent attachés aux biens matériels, superficiels et éphémères qu'il dénigre. Il révèle donc son incapacité à se lier aux autres, à s'intégrer dans le monde et à respecter les « vertus de la société ». Il peut alors être perçu comme une sorte de contre-modèle pour Henri-François qui était connu pour sa misanthropie, comme le rappelle la mise en garde que lui adresse Lambert : « Vous aimez la solitude ; on vous reproche d'être trop particulier : je ne condamne pas ce goût ; mais il ne faut pas que les vertus de la société en souffrent » (*AFs*, p. 71).

L'attitude d'Alexandre est largement critiquée et ses fondements sont renversés pour montrer que l'homme en général se complait dans des désirs, des buts et des plaisirs illusoire et que toute la société est fondée sur des règles peu morales qui desservent les vertus et les caractères simples et bons. Lambert aimerait faire de Diogène un stoïcien mais son cynisme le rend incapable de faire les choses avec morale comme elle l'entendait¹⁵. Diogène pêche donc autant qu'Alexandre car il n'est pas capable de s'intégrer à la société. Aux yeux de la marquise, la vraie gloire ne réside pas dans le héros et il s'agit de la chercher ailleurs. *Le Dialogue entre Alexandre et Diogène* critique encore les préjugés sur la gloire, les biens et l'opinion publique et en révèle bien les dangers pour un homme, qui, s'il se croit supérieur et à l'abri des problèmes de fortune, n'a en réalité aucun bien, aucune liberté et aucune richesse.

Finalement, l'étude de la gloire, plus qu'un simple sujet à la mode, se révèle au fondement de la réflexion sociale de la marquise, conçue à la lumière de diverses

¹⁴ Diogène Laërce rapporte cette anecdote : « Alexandre, à ce qu'on raconte, dit que s'il n'avait pas été Alexandre, il aurait voulu être Diogène », *op. cit.*, p. 713.

¹⁵ Étienne Helmer, *Diogène le cynique*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

lectures philosophiques et moralistes : moteur des actions et des ambitions individuelles, critère fondamental pour juger les uns et les autres et pour imposer les hiérarchies et les rangs, elle permet en effet d'étudier de plus près le fonctionnement de la société et les principes et logiques qui la gouvernent. Ce faisant, Lambert a démontré que la société s'était dégradée en remplaçant l'amour de la gloire et la recherche du bien commun par l'attrait des richesses et de la renommée : c'est, d'après elle, le concept d'opinion qui a engagé cette transition, en donnant aux idées des plus forts et aux préjugés une valeur normative qui fait loi dans la société et qui fixe donc les normes, les coutumes, les mœurs. Lambert se montre lucide lorsqu'elle critique peu à peu les valeurs qui la soutiennent pour dénoncer en effet la tyrannie de l'opinion, et les rapports de force et de domination qui structurent la société. Mais, plus qu'une dénonciation sociale, son projet entend faire table rase des préjugés puisqu'en les décomposant, elle en montre la vacuité et la vanité qui repose sur un excès d'imagination. La gloire et la réputation telles qu'elles sont entendues dans le monde reposent donc sur des principes fallacieux et vains qu'il s'agit peu à peu d'évincer pour essayer de renouer avec une société plus harmonieuse et équilibrée, offrant à chacun la possibilité de s'intégrer dans le monde. C'est selon la même logique que la marquise entend discréditer tous les préjugés et toutes les normes qui imposent aux femmes un rôle subalterne, loin de la (vraie) gloire et de la réputation.

II. « Qu'est-ce que c'est qu'une femme ? »

À la différence de Lelio qui s'inquiète de ne trouver une définition des femmes, parce « qu'on n'en verra le bout qu'à la fin du monde¹⁶ », Lambert refuse catégoriquement l'idée que les femmes seraient des êtres singuliers, à part, voire mythiques ; au contraire, elle s'engage à parler des femmes, de la réalité la plus quotidienne de leur vie, pour mieux percevoir à jour ce qui semble constituer leur identité mais qui est cependant le simple produit des mentalités de son époque. Pour ce faire, elle s'attache à étudier la place des femmes dans la société, selon une pratique qui tient de celle du moraliste. En effet, la pratique du monde – c'est-à-dire son expérience de femme ainsi qu'une observation lucide de la société depuis la place qu'elle occupe – lui permet non seulement de décrire les habitudes et les coutumes sociales mais surtout d'opérer des réflexions critiques sur les mœurs. Mais si son objet appartient à celui du moraliste, son mode de pensée diffère car elle ne cherche pas vraiment à dévoiler les travers de la société ou l'insuffisance des règles de civilité ; au contraire, elle opère une déconstruction systématique de tout ce qui est habituellement considéré comme un invariant féminin et qui brime les femmes dans des identités figées. Autrement dit, sa lucidité désenchantée lui permet, non pas de critiquer les mœurs et les travers des caractères humains comme le ferait un moraliste, mais de dénoncer les fondements de la société, les normes érigées en règles sociales et morales depuis si longtemps que personne ne pense à les critiquer. En ce sens, la pensée de Lambert serait d'ordre inductif puisqu'elle part de son expérience dans la vie ordinaire, mais au lieu d'être guidée par des normes sociales, ce sont les normes immanentes à l'être et à ses devoirs qui l'animent. Ainsi, la démarche de Lambert, loin d'être uniquement descriptive, opère un travail de déconstruction fonctionnant comme table rase.

A. On ne naît pas femme, on le devient

Les *Avis d'une mère à sa fille* et le *Traité de la vieillesse* se présentent d'emblée comme des réflexions offertes aux femmes sur les difficultés qu'elles rencontreront dans la vie sociale et sur la nécessité de s'en accommoder pourtant si elles veulent réussir à s'intégrer dans le monde. Les paragraphes introducteurs exposent, dans une énonciation d'abord neutre, les conditions de vie des femmes. Ils font ensuite un constat

¹⁶ Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène II, dans *Théâtre complet*, édition de F. Deloffre, Paris, Garnier, 1968, tome 1, p. 191.

défaitiste au sujet des inégalités qu'elles subissent, en soulignant les paradoxes inhérents à leur condition. Le *Traité de la vieillesse* propose un aperçu plus général et rend compte de la manière dont Lambert étudie la place des femmes dans la société. Le texte s'ouvre sur une remarque préalable concernant l'intérêt porté uniquement aux hommes :

On a donné aux hommes tous les secours nécessaires pour perfectionner leur raison, et leur apprendre la grande science du bonheur dans tous les temps de leur vie. Cicéron a fait un *Traité de la vieillesse* pour les mettre en état de tirer parti d'un âge où tout semble nous quitter. (*TV*, p. 181)

Retardant à la fois l'annonce du thème général et l'adresse au public féminin qu'elle cherche à toucher, Lambert rappelle l'avantage dont disposent les hommes : la possibilité de perfectionner leur raison et de saisir le sens du bonheur, les deux conditions qu'elle juge primordiales dans la quête d'une vie sociale équilibrée et sereine. Elle dévoile, sans l'énoncer clairement, une inégalité constitutive de la société car, au contraire, les femmes ne bénéficient pas des conseils pour se protéger et pour être heureuses tout au long de la vie. L'expression « science du bonheur » est d'ailleurs significative : la science étant formellement interdite pour les femmes, même l'apprentissage du bonheur semble leur être défendu. La mention de Cicéron qui fait figure d'autorité et de modèle pour tous les penseurs qui questionnent la vieillesse – sujet à la mode chez les moralistes – confirme le désintérêt dont sont victimes les femmes. La suite explicite ce constat initial : « On ne travaille que pour les hommes ; mais pour les femmes, dans tous les âges, on les abandonne à elles-mêmes : on néglige leur éducation dans la jeunesse : dans la suite de leur vie, on les prive de soutien et d'appui pour leur vieillesse » (*TV*, p. 181). L'usage du pronom indéfini « on » dénote une habitude, une norme sociale instituée et jamais remise en question. La négation restrictive, fonctionnant comme une litote, renforce tous les avantages accordés aux hommes pour lesquels « on travaille » ; en revanche, la situation féminine est plus difficile : les verbes « abandonne, néglige, prive », au sémantisme négatif et privatif en rendent bien compte. La construction de la phrase mime d'ailleurs cette difficulté : deux compléments circonstanciels ouvrent la proposition et insistent sur l'opposition entre hommes et femmes et sur la durée de l'injustice que connaissent les femmes. Cette durée est d'ailleurs intensifiée par l'accumulation des compléments de temps qui saturent la phrase : les femmes n'ont aucun répit quant à l'injustice dont elles sont les victimes. Malgré l'insistance sur la constance avec laquelle la société méprise les

femmes quel que soit leur âge, Lambert aborde l'opposition entre la jeunesse et la vieillesse qui renforce encore l'inégalité dont elles sont victimes. Cette comparaison se révèle d'ailleurs importante dans sa démarche car elle lui permet de mettre en cause les injonctions faites aux femmes en étudiant les conséquences désastreuses dans plusieurs âges de la vie : « aussi la plupart des femmes vivent sans attention et sans retour sur elles-mêmes : dans leur jeunesse elles sont vaines et dissipées ; et dans la vieillesse elles sont faibles et délaissées. » (*TV*, p. 181). Si la protase insiste sur le manque et le défaut de réflexion et de raison des femmes, l'apodose fait un constat général et pessimiste sur l'être humain : le parallélisme suggère bien que toute la vie féminine est déterminée par ce comportement négatif ; les assonances et les paronomases créent une continuité entre la jeunesse et la vieillesse et révèlent le lien inextinguible entre ces deux âges que tout semble opposer. Pourtant, si ce défaut semble ici constituer l'identité négative des femmes – l'usage d'une phrase attributive avec le verbe copule « être » donne cette impression – les *Réflexions sur les femmes* rendent bien compte de l'origine du problème : « le divorce que nous faisons avec nous-même est la source de tous nos égarements » (*RF*, p. 217). Négligées dans leur éducation et délaissées dans la vie, elles sont donc privées de leur raison et d'une partie d'elles-mêmes : ce ne sont que des êtres incomplets qui agissent. Cet argument à peine esquissé ici constitue en revanche le premier point développé dans les *Avis d'une mère à sa fille*, qui contrevient à l'éducation féminine traditionnelle. La fin du paragraphe introducteur du *Traité de la vieillesse* propose pour la première fois une implication de la locutrice dans la situation féminine qu'elle présente : quand, auparavant, il était question « des femmes » pour insister sur une condition générale, la première personne est désormais employée :

Nous arrivons à chaque âge de la vie, sans savoir nous y conduire ni en jouir : quand il est passé, nous voyons l'usage qu'on en pouvait faire ; mais comme les regrets sont inutiles, à moins qu'ils ne servent à nous redresser, voyons à profiter du temps qui nous reste. Je m'aide de mes réflexions ; et comme j'approche de cet âge où tout nous échappe, je veux retrouver dans ma raison la valeur des choses que je perds. (*TV*, p. 181)

Cet emploi du « nous » semble assez trouble : s'agit-il d'un « nous » humain qui signifie que le passage du temps est difficile pour chacun ? La proximité de la structure syntaxique et du vocabulaire employé avec ceux de la maxime de La Rochefoucauld

« Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie¹⁷ » le justifierait. Mais, il peut également renvoyer à un groupe féminin uni devant l'adversité. Lambert propose de prendre la parole en son nom et d'après son expérience pour réussir à démêler le faux du vrai et à profiter pleinement de ce que la société lui a d'abord ôté ou interdit. Elle se fait ainsi le porte-parole d'une réflexion, qui permettrait à toutes les femmes de mieux vivre pour protéger leur vieillesse. Le terme « usage » est d'ailleurs important dans sa démarche car il s'agit bien de donner des conseils pour faire un *usage* utile et efficace de tous les temps de la vie, sans être contraintes par les coutumes et les devoirs. Les deux oppositions qu'elle introduit ici et qui seront opérantes dans l'ensemble de son œuvre, à savoir celle entre les hommes et les femmes puis celle entre la jeunesse et la vieillesse permettent bien de traduire l'injustice à l'œuvre dans la société et les inégalités dont les femmes sont victimes tout au long de leur vie. Ce regard rétrospectif et en surplomb qu'offre Lambert dans ce texte relève d'une lucidité désenchantée qui lui permettra peu à peu de s'affranchir des dogmes imposés aux femmes. Le paragraphe introducteur des *Avis d'une mère à sa fille* est plus clair sur la démarche qu'elle se propose de tenir car elle affirme, dès le début, les cibles de ses dénonciations :

On a dans tous les temps négligé l'éducation des filles ; l'on n'a d'attention que pour les hommes ; et comme si les femmes étaient une espèce à part, on les abandonne à elles-mêmes sans secours, sans penser qu'elles composent la moitié du monde ; qu'on est uni à elles nécessairement par les alliances ; qu'elles font le bonheur ou le malheur des hommes, qui toujours sentent le besoin de les avoir raisonnables ; que c'est par elles que les maisons s'élèvent ou se détruisent ; que l'éducation des enfants leur est confiée dans la première jeunesse, temps où les impressions se font plus vives et plus profondes. (*AFe*, p. 95)

Ce début semble copié sur *De l'Éducation des filles* de Fénelon sous le patronage duquel elle s'était placée et qui s'ouvrait ainsi : « rien n'est plus négligé que l'éducation des filles¹⁸ ». Néanmoins, la suite de leur propos diverge considérablement : Fénelon semble proposer une éducation moderne, loin de l'éducation négative et lacunaire imposée traditionnellement aux femmes, pourtant son but reste traditionnel puisqu'il s'agit de les préparer efficacement au rôle domestique qui sera le leur¹⁹ ; Lambert s'engage dans une réflexion tout autre. Avant de critiquer l'éducation, elle dénonce d'abord l'image essentialiste de *la* femme véhiculée en son temps : le syntagme

¹⁷ François de La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, Paris, Gallimard, 1976, p. 110.

¹⁸ François de Fénelon, *De l'Éducation des filles*, op. cit., p. 91.

¹⁹ Patricia Touboul conclut son article en soulignant la « fixité des rôles auxquels hommes et femmes sont assujettis » dans « Le statut des femmes : nature et condition sociale dans le traité *De l'Éducation des filles* de Fénelon », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2004/2, p. 342.

« comme si les femmes étaient une espèce à part » évacue dès la première phrase l'idée d'une nature féminine spécifique. Par là, elle condamne les préjugés qui enferment les femmes dans leur spécificité, les dénigrent et les rabaissent. La liste qui traduit toute l'incohérence du comportement masculin vis-à-vis des femmes rend compte d'un paradoxe fondateur : on minimise trop souvent l'importance des femmes dans l'équilibre moral de la société puisqu'on néglige leur éducation, mais, dans le même temps, on exige d'elles qu'elles s'occupent de la gestion domestique et des enfants. Les *Avis d'une mère à sa fille* insèrent donc, dès le début, une dimension morale et sociale à ces questionnements : une telle conception de la vie et du rôle des femmes entraîne une dégradation des mœurs et toute la société est perdante. Lambert ne se contente donc pas de défendre simplement les femmes mais elle exige une reconsidération de tout l'équilibre de la société. Pour ce faire, elle s'en prend à l'éducation, source du problème, puisque, dès les premiers âges de la vie, les femmes sont victimes de l'arbitraire qui domine dans la société : on les empêche de développer toute faculté ou tout jugement propres. Elle rend compte d'une éducation négative, prise dans le sens de négation et de refus d'éducation, qui souligne le mépris initial accordé aux jeunes filles :

Que veut-on qu'elles leur inspirent, puisque dès l'enfance on les abandonne elles-mêmes à des gouvernantes, qui, étant prises ordinairement dans le peuple, leur inspirent des sentiments bas, qui réveillent toutes les passions timides, et qui mettent la superstition à la place de la religion ? Il fallait bien plutôt penser à rendre héréditaires certaines vertus, en les faisant passer de la mère aux enfants, qu'à y conserver les biens par des substitutions. (*AFe*, p. 95)

Cette critique rejoint d'abord celle émise par Fénelon qui, à l'instar de Malebranche, affirme l'importance d'une éducation dès le plus jeune âge pour habituer l'enfant à bien agir et à bien penser au lieu de le laisser se corrompre par une mauvaise éducation²⁰. Elle le rappelle d'ailleurs plus tard aussi dans la lettre qu'elle adresse à la Supérieure du couvent de la Madeleine de Tresnel au sujet de l'éducation de sa petite fille et dont

²⁰ Fénelon exprime ainsi « pour remédier à tous ces maux, c'est un grand avantage que de pouvoir commencer l'éducation des filles dès leur plus tendre enfance ; ce premier âge, qu'on abandonne à des femmes indiscrettes et quelques fois dérégées, est pourtant celui où se font les impressions les plus profondes, et qui, par conséquent, a un grand rapport à tout le reste de la vie », dans *De l'Éducation des filles*, *op. cit.*, p. 96. Il semble lui-même reprendre la critique de Malebranche : « La conversation ordinaire que les enfants sont obligés d'avoir avec leurs nourrices, ou même avec leurs mères, lesquelles n'ont souvent aucune éducation, achève de leur perdre et de leur corrompre entièrement l'esprit. Ces femmes ne les entretiennent que de niaiseries, que de contes ridicules, ou capables de leur faire peur. [...] En un mot, elles jettent dans leurs esprits des semences de toutes les faiblesses qu'elles ont elles-mêmes, comme de leurs appréhensions extravagantes, de leurs superstitions ridicules, et d'autres semblables faiblesses », *De la Recherche de la vérité*, « De L'imagination », première partie, chapitre VIII, *op. cit.*, p. 194-195.

l'usage du terme « trace » renvoie directement à Malebranche : « c'est dans ces premières années que se forment dans le cerveau des traces qui ne s'effacent jamais²¹ ». La modernité de cette idée se manifeste dans deux niveaux complémentaires : non seulement l'enfant en bas âge commence à être pris en compte mais surtout l'éducation s'intéresse aux jeunes filles et cherche à les rendre raisonnables et bonnes en leur inculquant des vertus. Cela engage donc une éducation égalitaire entre les sexes et dévoile un projet pédagogique mûri. Ce faisant, le point de vue est aussi déplacé : le rôle purement social de la femme est évincé au profit d'une considération morale, c'est-à-dire qu'au lieu de l'héritage matériel des « biens par des substitutions », elle loue un modèle moral dans lequel les mères, investies d'une meilleure fonction au sein de la famille, seraient les garantes des vertus et des bonnes mœurs. Elle change de paradigme : les femmes ne doivent plus être considérées dans une logique purement financière, comme une facilité de faire des alliances, d'offrir des dots mais elles sont des êtres à part entière dont les qualités intérieures et vertueuses permettraient ensuite de donner aux nouvelles générations des mœurs et des vertus propres à rendre meilleure la société. Pourtant, l'éducation qu'elles reçoivent ne leur inculque que des « sentiments bas, des passions, des superstitions » et cela est dû au programme habituel que Lambert s'attache à décrire :

Rien n'est donc si mal entendu que l'éducation qu'on donne aux jeunes personnes : on les destine à plaire ; on ne leur donne des leçons que pour les agréments ; on fortifie leur amour-propre ; on les livre à la mollesse, au monde et aux fausses opinions ; on ne leur donne jamais des leçons de vertu ni de force. Il y a une injustice, ou plutôt une folie, à croire qu'une pareille éducation ne tourne contre elles. (*AFe*, p. 95)

À la suite de Fénelon, la marquise critique l'éducation négative²², qui brime les jeunes filles dans un rapport immédiat au monde et à l'extérieur, les privant de toutes pensées, de toutes réflexions et de toutes possibilités de se détacher de la société et de ses

²¹ Lettre de Lambert à la Supérieure de la Madeleine de Tresnel, *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert...*, 1747, éd. citée, p. 373.

²² Cette éducation négative est loin de l'éducation négative prônée plus tard par Rousseau qui offre à l'enfant les moyens de devenir un être bon, loin de la corruption de la culture et de la société car la pensée rousseauiste s'appuie sur une dimension morale et philosophique absente de celle que critique Lambert. Christophe Martin rappelle que Rousseau a participé à la réflexion philosophique et pédagogique des Lumières, dont son « éducation négative » cherche à corriger les excès et les dérives potentielles et il précise que « cette éducation est dite négative non pas du tout en un sens axiologique du terme, mais en tant qu'art négatif, art dont l'idéal est l'effacement et la négativité », dans « *Éducatives négatives* ». *Fictions d'expérimentation pédagogique au dix-huitième siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 12 et note 9, p. 12. Au contraire, l'éducation que dénonce Lambert relève d'une pratique traditionnelle sans aucune théorie et but pédagogique et est une éducation défectueuse qui ne cherche pas à perfectionner les femmes, à les rendre raisonnables et bonnes mais qui les délaissent dans un état d'ignorance.

normes. Autrement dit, Lambert critique le fait que les femmes sont éduquées pour rester des êtres superficiels et dépendants du monde dominé par les hommes. En ce sens, elle refuse catégoriquement l'idée que les femmes pourraient être des êtres mauvais, vils ou faibles par nature : seules l'éducation et les habitudes dans lesquelles on les enferme détruisent les facultés innées de ces femmes. L'idée de la coquetterie comme invariant féminin apparaît bien ici comme un préjugé créé par l'éducation et donc par le programme institué par les hommes. À l'« injustice » qu'elle critique, elle se propose plutôt de donner à sa fille des leçons de vertu et de force pour être capable de mieux assumer son rôle dans la société et d'avoir en elle les facultés de résister aux préjugés. Dans cette logique, son objectif est de montrer comment la société peut être jugée non plus à partir de l'unique point de vue masculin mais en conscience et avec raison. Pour ce faire, il convient d'expliquer en quoi les normes sociales arbitraires et inculquées aux jeunes filles depuis leur plus tendre enfance sont la cause principale des maux des femmes et même des critiques que la société leur fait. Elles doivent ainsi toute leur vie durant composer avec un paradoxe inhérent à leur condition et à l'éducation qu'elles reçoivent, qui les contraint à une vie malheureuse. C'est ce paradoxe que Lambert tâche de mettre au jour en priorité.

B. Des injonctions paradoxales

Tout au long de leur vie, les femmes doivent composer avec des injonctions paradoxales : on leur demande d'être belles en ne leur apprenant qu'à plaire et à flatter leur coquetterie mais, dans le même temps, on les empêche de profiter des avantages de cette beauté, notamment en leur défendant d'aimer et de s'adonner au plaisir de l'amour. Elles sont donc toujours dans une situation qui leur interdit de faire usage de ce pour quoi on les a élevées, ce qui brime toute leur liberté et la possibilité de trouver une place satisfaisante dans la société et d'être heureuses. Ce paradoxe est accompagné d'un deuxième interdit tout aussi contradictoire : pour soutenir cette défense d'aimer, les femmes se doivent d'avoir suffisamment d'esprit et d'intelligence mais elles sont condamnées si elles en font usage. Ces paradoxes constitutifs de la condition féminine sont déconstruits pas à pas pour mieux en dévoiler l'arbitraire et les dangers qu'ils impliquent pour les femmes.

La première injonction faite aux femmes est de veiller toujours à plaire : « ils nous ont imposé la loi d'être belles, et ne nous ont donné que cela à faire. Ils nous ont destinées à être un spectacle agréable à leurs yeux, et dès que nous ne montrons rien qui

plaît, nous n'avons ni leurs regards, ni leurs attentions » (*DSD*, p.318). Les tournures de phrase à la troisième personne avec des verbes autoritaires contrôlant un « nous » féminin mettent bien l'accent sur les injonctions adressées aux femmes. La question du plaisir et de la beauté interroge ainsi la condition féminine, dans le sens où les femmes existent d'abord et peut-être uniquement par leur corps et selon la manière dont on le voit en société. En ce sens, « la femme » est avant tout considérée, par l'intermédiaire du corps et de la beauté, comme une image parfaite, une abstraction créée par les hommes à laquelle chaque femme se doit de correspondre si elle veut être intégrée dans cette société. Celles qui ne réussissent pas à correspondre aux attentes masculines n'existent pas socialement et la laideur devient le défaut extrême :

Le grand malheur de la laideur, c'est qu'elle éteint et qu'elle ensevelit le mérite des femmes ; on ne va point chercher dans une figure disgraciée les qualités de l'esprit et du cœur ; c'est une grande affaire, quand il faut que le mérite se fasse jour au travers d'un extérieur désagréable. (*AFe*, p. 102)

Le terme « mérite » cristallise toute l'injustice dont sont victimes les femmes. Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694, le mérite a pour premier sens : « ce qui rend digne de louange, ou de blâme, de récompense ou de punition²³ ». En cela, la laideur renvoie bien à l'idée que les femmes sont avant tout estimées à partir de leur corps et de leur beauté ; la louange et la réputation qu'elles peuvent attendre dépendent de leur apparence physique et de leur capacité à se rendre aimables. Mais, en considérant une autre acception du mérite qui est la « vertu, [la] qualité excellente, ou l'assemblage de plusieurs bonnes qualités²⁴ », une femme laide semble ne pas pouvoir avoir de mérites personnels et intimes puisque « ses qualités de l'esprit et du cœur » qui forment ses vertus sont effacées par sa laideur. Il convient donc pour toutes les femmes de redoubler d'efforts pour être toujours les plus belles possible dans le but d'éviter le procès injuste fait aux femmes laides qui n'existent plus aux yeux du monde. La marquise a conscience de cet obstacle, lorsqu'elle concède à sa fille : « vous n'êtes pas née sans agréments, mais vous n'êtes pas une beauté ; cela vous oblige à faire provision de mérite : on ne vous fera grâce sur rien » (*AFe*, p. 102). Ce conseil a l'allure d'une provocation car il rappelle à sa fille que les apparences et les préjugés liés à la beauté féminine fonctionnent comme des valeurs absolues qu'il faut respecter alors qu'ils ne dépendent pas de nous ; mais elle l'enjoint dans le même temps d'approfondir ses mérites, considérés comme des qualités personnelles et intimes, pour dépasser la

²³ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^e édition, 1694.

²⁴ *Ibid.*

superficialité entendue par la beauté. Il s'agit bien d'une provocation car, sans en avoir l'air, elle invite sa fille à ne pas être une simple beauté. En effet, accepter de s'assimiler à son unique beauté équivaut pour une femme à être un simple objet de plaisir et de désir pour les hommes. Les *Réflexions sur les femmes* dénoncent cette idée en usant notamment, de nouveau, de la métaphore du spectacle :

Nous les destinons à plaire ; elles ne nous plaisent que par leurs grâces ou par leurs vices. Il semble qu'elles ne soient faites que pour être un spectacle agréable à nos yeux. Elles ne songent donc qu'à cultiver les agréments, et se laissent aisément entraîner au penchant de la nature : elles ne se refusent pas à des goûts qu'elles ne croient pas avoir reçus de la nature pour les combattre. (*RF*, p. 222)

Lambert souligne bien le paradoxe de la coquetterie féminine et de la beauté : on laisse entendre aux femmes qu'elles composent leur nature tout en leur inculquant l'art de plaire et en délaissant toutes les autres leçons qui auraient pu leur servir. En ce sens, elle critique fortement l'autorité masculine qui inculque aux femmes leur superficialité et l'idée qu'elles sont inférieures car elles ne se contentent que d'être belles pour plaire et, ce faisant, elles oublient de développer leurs aptitudes intellectuelles et leurs sentiments intérieurs. Lambert emprunte d'ailleurs le discours masculin, tant au niveau de l'énonciation que dans l'idéologie exprimée pour mieux dénoncer cet abus d'autorité. Mais, la beauté, pourtant présentée comme la perfection ultime des femmes car elle « a de grands avantages » et qu'elle « inspire un sentiment de douceur qui prévient » (*AFe*, p.102), reste une qualité insuffisante et médiocre pour être respectée : « rien n'est plus court que le règne de la beauté ; rien n'est plus triste que la suite de la vie des femmes qui n'ont su qu'être belles » (*AFe*, p.102), « elles tombent dans un vide à faire pitié, quand la beauté leur échappe » (*DSD*, p. 324). Elle est ainsi une notion superficielle car elle ne touche que les sens et ne peut créer qu'une jouissance temporaire qui n'est en rien un véritable respect :

Les hommes, par la force plutôt que par le droit naturel, ont usurpé l'autorité sur les femmes : elles ne rentrent dans leur domination que par la beauté et par la vertu. Si elles peuvent joindre les deux, leur empire sera plus absolu. Mais le règne de la beauté est peu durable. On l'appelle une courte tyrannie » (*RF*, p. 215-216).

En opposant l'« empire féminin » à l'autorité masculine, Lambert use de métaphores courantes de l'époque, comme le rappelle Christophe Martin :

La notion d'empire féminin est récurrente au dix-huitième siècle. Elle désigne en général l'une des dimensions d'un rapport entre les sexes souvent conçu comme

fondamentalement asymétrique : l'*empire des femmes* serait une donnée naturelle, par opposition à la domination masculine, fruit d'une conquête et d'une histoire.²⁵

Mais Lambert dénonce le pouvoir des hommes qui est une « usurpation » due à la force et qui contraint les femmes à chercher un autre moyen de dominer qui, loin d'être naturelle, n'est, à ses yeux, qu'une illusion éphémère, offerte un temps par les hommes : « quand une femme a perdu sa beauté, elle n'a plus de quoi corrompre ses juges ; ils reprennent leur sévérité naturelle » (*DSD*, p.318). Si les métaphores filées du spectacle, de la justice et du pouvoir rappellent d'abord le procès de Phryné et semblent renforcer l'empire détenu par une belle femme, elles soulignent encore davantage le paradoxe des femmes qui sont à la merci de l'opinion des hommes, à la fois juge et partie :

Quelle est la tyrannie des hommes ! Ils veulent que nous ne fassions aucun usage de notre esprit ni de nos sentiments. Ne doit-il pas leur suffire de régler tout le mouvement de notre cœur, sans se saisir encore de notre intelligence. Ils veulent que la bienséance soit aussi blessée quand nous ornons notre esprit que quand nous livrons notre cœur. C'est étendre trop loin leurs droits. (*RF*, p. 217)

L'indignation présente dans ces lignes accompagne le constat d'injustice de plusieurs protestations et questionnements : la bienséance, le point sensible de toutes les incohérences dont les femmes sont victimes, est d'abord interrogée ; les propos s'apparentent aussi à une revendication sociale dans le but d'apporter aux femmes un peu plus d'égalité ; enfin, une défense de l'esprit féminin est clairement assumée. Cependant, les femmes ne sauraient vaincre irrémédiablement les hommes, en vertu des lois prescrites par ces derniers : « ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en les formant pour l'amour, nous leur en défendons l'usage. Il faudrait prendre parti : si nous ne les destinons qu'à plaire, ne leur défendons pas l'usage de leurs agréments » (*RF*, p. 222). Lambert emprunte encore le discours masculin pour énoncer le paradoxe : les femmes ne peuvent se laisser aller à l'amour si elles plaisent aux hommes car elles en seraient méprisées et perdraient toute la réputation et le mérite que leur beauté semble pourtant leur donner. Cette défense opérée par les hommes se concentre autour de deux points névralgiques. D'abord, une femme trop imbuée de sa beauté et des prescriptions de plaire est trop superficielle et dépendante des plaisirs extérieurs qu'elle ne maîtrise pas : « Une jeune personne qui entre dans le monde a une haute idée du bonheur qu'il lui prépare : elle cherche à la remplir ; c'est la source de ses inquiétudes : elle court après son idée, elle espère un bonheur parfait ; c'est ce qui fait la légèreté et l'inconstance » (*AFé*,

²⁵ Christophe Martin, *Espaces du féminin*, op. cit., p. 361.

p. 97). En ce sens, les femmes trop enclines aux plaisirs pour lesquels on les avait préparées deviennent frivoles et faibles et la société ne le leur pardonne pas :

Celles-là ne cherchent dans l'amour que les plaisirs des sens, que celui d'être fortement occupées et entraînées, et que celui d'être aimées. Enfin, elles aiment l'amour, et non pas l'amant. Ces personnes se livrent à toutes les passions les plus ardentes. Vous les voyez occupées du jeu, de la table : tout ce qui porte la livrée du plaisir est bien reçu. [...] Ordinairement, les personnes de ce caractère perdent toutes les vertus en perdant l'innocence ; et quand leur gloire est une fois immolée, elles ne ménagent plus rien. [...] Toute leur vie, elles passent de faiblesse en faiblesse, et ne s'arrêtent jamais. (*RF*, p. 228-229)

Cela constitue le deuxième écueil pour les femmes : elles perdent alors toute estime, toute réputation en vertu de la convenance et des bienséances qu'imposent les normes sociales. Mais, une femme qui n'est que raisonnable sans agrément est tout aussi méprisée : « si vous les voulez raisonnables et spirituelles, ne les abandonnez pas quand elles n'ont que cette sorte de mérite » (*RF*, p. 222). Pourtant, le paradoxe se complexifie encore et enferme davantage les femmes dans une impossibilité à correspondre aux bienséances dictées par les hommes :

Mais nous leur demandons un mélange et un ménagement de ces qualités, qu'il est difficile d'attraper et de réduire à une mesure juste. Nous leur voulons de l'esprit ; mais pour le cacher, l'arrêter, et l'empêcher de rien produire. Il ne saurait prendre l'essor, qu'il ne soit aussitôt rappelé par ce qu'on nomme *bienséance*. La gloire, qui est l'âme et le soutien de toutes les productions de l'esprit, leur est refusée. On ôte à leur esprit tout objet, toute espérance : on l'abaisse ; et, si j'ose me servir des termes de Platon, « on lui coupe les ailes ». Il est bien étonnant qu'il leur en reste encore. (*RF*, p. 222-223)

L'esprit, qui leur permettrait de se sauver de tous les dangers de l'amour, est interdit, en témoigne le rythme ternaire des verbes privatifs qui renforce l'injustice et l'incohérence d'une telle démarche. Mais, la raison donnée pour cette interdiction repose encore sur la « bienséance ». Lambert s'offusque ici contre le paradoxe irrémédiable qui borne la liberté des femmes car cette bienséance, au nom de laquelle on interdisait les plaisirs de l'amour pour que les femmes ne perdent pas leur dignité et leur réputation, devient également le garde-fou contre l'éducation et la culture des femmes. Autrement dit, la bienséance prive les femmes de tout plaisir et de toute liberté. Mais, cette double contrainte des convenances provoque un renversement des valeurs, c'est-à-dire qu'elle provoque une dégradation des mœurs :

On a attaché presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus. Lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que, honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage ; et elles se sont livrées au plaisir. (*RF*, p. 215)

Puisque l'élévation de l'esprit, le perfectionnement de la raison, et l'acquisition d'une culture nécessitent plus d'efforts que de tomber dans les plaisirs immédiats et charnels de l'amour, les femmes sont allées spontanément vers les plaisirs faciles, mais, ce faisant, elles se sont encore plus soumises à l'autorité des hommes dès qu'elles ont oublié leurs vertus et leurs mérites :

La société a-t-elle gagné dans cet échange du goût des femmes ? Elles ont mis la débauche à la place du savoir ; le précieux qu'on leur a tant reproché, elles l'ont changé en indécence. Par là, elles se sont dégradées, et sont déchues de leur dignité ; car il n'y a que la vertu qui leur conserve leur place, et il n'y a que les bienséances qui les maintiennent dans leurs droits. Mais plus elles ont voulu ressembler aux hommes de ce côté-là, et plus elles se sont avilées. (*RF*, p. 215)

Plusieurs critiques sont faites ici : d'un point de vue social, elle s'en prend à l'inégalité de la société qui laisse les hommes dans une impunité totale quand les femmes sont toujours coupables aux yeux de la société. Or, cette inégalité de traitement a provoqué une dégradation morale généralisée, dans le sens aussi bien de corruption des mœurs que d'affaiblissement de la morale.

Dans un contexte différent, le *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes lors mêmes qu'elles n'étaient plus jeunes* procède aux mêmes constats : il rappelle les convenances à respecter, il dénonce l'inégalité dont les femmes sont victimes mais il opère une sorte de renversement :

Il ne serait pas nécessaire d'être menacée par les lois de *l'usage* pour nous retenir dans notre devoir : le seul avilissement, où tombent celles qui se sont oubliées, suffirait pour arrêter le penchant du monde le plus rapide. Nous ne pouvons faire pour le bonheur aucun *usage* des liaisons avec les hommes : *l'usage* les a si bien servis que tout est pour eux et contre nous. Quelque indignité qu'ils mettent dans leur conduite, nous ne pouvons nous en plaindre ; notre témoignage ne porte point contre eux ; et c'est par une suite de l'injustice de leurs lois que nous ne pouvons faire avec eux aucun traité où l'égalité soit observée. Ils ont étouffé notre droit sous la force. Je m'en tiens donc à dire : que les femmes doivent s'interdire l'amour dans tous les temps. (*DSD*, p. 324-325, *c'est nous qui soulignons*)

Le devoir de modération face aux plaisirs immédiats qui entraînent vers le malheur rappelle d'abord les conseils énoncés dans les *Avis d'une mère à sa fille*. Mais la répétition du terme « usage »²⁶ alerte : les « lois de l'usage » imposées par les hommes contraignent les femmes dans un devoir de bienséance alors qu'ils sont libres de faire tout ce qu'ils veulent. Face à cet usage injuste, un conseil est donné : au lieu d'accepter passivement l'interdiction de l'amour professé par les hommes, il faut plutôt se

²⁶ Le terme « usage » désigne d'abord la « coutume, [la] pratique receuë », « l'employ à quoy on fait servir une chose ». Mais dans un sens juridique, il signifie la « jouissance pour un temps d'une chose dont la propriété est à celui qui la donne », *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{er} édition, 1694.

défendre à soi-même l'amour. Ce nouvel interdit créé du point de vue féminin, évinçant ainsi les hommes dans la décision, équivaut à une protection que les femmes se donnent contre les hommes, contre la mauvaise réputation et contre le malheur qui semble irrémédiable si elles restent dépendantes de l'usage voulu par les hommes. L'insistance sur l'usage relève ainsi d'une imprégnation stoïcienne dans le sens où il s'agit de donner aux femmes la possibilité d'une réappropriation de soi.²⁷ Cependant, face à une société profondément inégalitaire dans laquelle les femmes n'ont juridiquement aucun droit, ni liberté, ni pouvoir véritable, les femmes ont donc comme unique solution de s'interdire elle-même toute faiblesse. Cela participe donc encore d'un paradoxe, car pour conserver leur réputation et une part de liberté face aux hommes, il s'agit d'un renoncement qui équivaut à une autre perte de liberté. Mais ce renoncement se révèle la voie la plus sûre pour prétendre au bonheur car l'amour est toujours une source de malheur pour les femmes, la nouvelle *La Femme Hermite* le démontre d'ailleurs parfaitement²⁸.

Face à ces injonctions paradoxales, la vieillesse constitue l'âge le plus contraignant pour les femmes : brimées par les interdits qui s'accumulent à mesure qu'elles avancent en âge, elles sont également obligées par des devoirs propres à la vieillesse. Ainsi, traiter de la vieillesse des femmes permet à Lambert de présenter un cas précis de situation difficilement conciliable pour les femmes tout en s'adressant à toutes les femmes.

C. La vieille femme, une femme qui n'en est plus une

La vieillesse constitue l'âge le plus difficile pour tous : le *Traité de la vieillesse* le répète à plusieurs reprises, comme un leitmotiv : « tout le monde craint la vieillesse [...] Chacun perd en avançant dans l'âge, et les femmes plus que les hommes » (*TV*, p. 181), « Nous avons en vieillissant les maux communs à l'humanité. Les maux du corps et de l'esprit sont à la suite d'un certain âge : 'La vieillesse, dit Montaigne, attache plus de rides à l'esprit qu'au visage²⁹'. » (*TV*, p. 182). Cette litanie suggère néanmoins un point de vue partial, le « nous » impliquant une prise de position. Lambert n'oublie jamais qu'elle se place du point de vue des femmes et elle n'hésite pas à accentuer cela : « Tous ces maux sont communs aux deux sexes ; mais il y en a

²⁷ Cette imprégnation stoïcienne et cette réappropriation de soi-même seront analysées plus en détail dans la troisième partie de ce chapitre.

²⁸ *La Femme Hermite* sera l'objet de la section « La femme ermite, ou les malheurs de l'amour » dans cette même partie.

²⁹ Montaigne, *Essais*, III, chapitre II, « Du repentir », Paris, Gallimard, 2009, p. 53

qui ne sont que pour les femmes » (*TV*, p. 183). Les vieilles femmes cumulent deux préjugés ou deux malheurs : le fait d'être femmes qui impose pour elles une injustice par principe et le fait d'être vieilles qui engage des douleurs et des malheurs supplémentaires. Le *Traité de la vieillesse* interroge donc à la fois la difficulté d'être une vieille personne – et c'est en ce sens que le texte se place d'emblée sous le patronage de Cicéron³⁰, qui a ouvert la voie à une tradition de réflexions moralistes sur cet âge de la vie et d'autres penseurs illustres tels que Montaigne et Sénèque – et la double peine d'être vieille quand on est une femme, puisque les femmes sont toujours laissées à l'abandon quand il s'agit d'analyser l'adversité que constitue la vieillesse.

Pour comprendre la condition particulière de la vieillesse, Lambert procède à une comparaison systématique avec la jeunesse. Le paradoxe pour une vieille femme est d'accepter le fait qu'elle n'est plus belle alors qu'elle a toujours été définie d'abord et uniquement par sa beauté. Elle énonce encore le préjugé commun de considérer les femmes par leurs agréments et leurs parures, en paraphrasant, sans les citer, Montaigne et La Rochefoucauld :

En vieillissant, il faut s'observer sur tout, et mettre dans ses discours et dans ses habits de la décence. Rien de plus ridicule que de faire sentir par des parures recherchées qu'on veut rappeler des agréments qui nous quittent : une vieillesse avouée est moins vieille ; le grand inconvénient des femmes qui ont été aimables est d'oublier qu'elles ne le sont plus³¹. (*TV*, p. 186)

Ce propos minimise encore plus le pouvoir des femmes, qui doivent se priver de coquetterie ou d'agréments, par respect pour la décence qui impose aux vieilles femmes de rester cachées : « Mais il faut choisir ses plaisirs, ou plutôt ses amusements : ce qui est permis et honnête dans un certain âge est indécent dans un autre » (*TV*, p. 183). Cela provoque une mort sociale à plusieurs niveaux : d'une part, accepter le fait de ne plus être une jolie femme est déjà une mort sociale dans le sens où les hommes n'accordent aucun mérite ni crédit aux femmes laides et, de fait, aux femmes vieilles qui ne sont plus jolies. D'autre part, accepter de « s'observer sur tout » équivaut à réduire ses occupations et sa vie avec les autres : c'est donc se priver d'une vie sociale épanouie et diversifiée, qui ne convient qu'aux jeunes gens, beaux, agréables et beaux esprits :

³⁰ Nous rappelons le début du traité: « On a donné aux hommes tous les secours nécessaires pour perfectionner leur raison, et leur apprendre la grande science du bonheur dans tous les temps de leur vie. Cicéron a fait un *Traité de la vieillesse* pour les mettre en état de tirer parti d'un âge où tout semble nous quitter » (*TV*, p. 181). Cicéron, *De la Vieillesse, Caton l'Ancien*, texte établi et traduit par Pierre Wuilleumier, Introduction, notes et annexes de Jean-Noël Robert, Paris, les Belles Lettres, 2003.

³¹ La citation comporte en effet une citation de Montaigne : « une vieillesse avouée est moins laide, *Essais*, III, chapitre V, « Sur des vers de Virgile », Paris, Gallimard, 2009, p. 163, et une paraphrase de la Maxime n° 408, de La Rochefoucauld, *op. cit.*, p. 110.

Il faut aussi avoir attention à ses sociétés, et ne s'unir qu'à des personnes de mœurs et d'âge semblables. Les spectacles, les lieux publics doivent être interdits ; ou du moins, il faut y aller rarement : rien de moins décent que d'y montrer un visage sans grâces ; dès qu'on ne peut plus parer ces lieux-là, il faut les abandonner. Les avantages de l'esprit se soutiennent mal au milieu d'une jeunesse brillante ; ils vous font trop sentir ce que vous avez perdu. Rien ne convient mieux que d'être chez soi ; l'amour-propre y souffre moins qu'ailleurs. (*TV*, p. 186)

La vieillesse pour les femmes équivaut donc à une véritable mort : elles y perdent leurs plaisirs, leurs distractions et on les pousse vers une retraite ; pourtant, si les femmes n'acceptent pas cette double injonction, elles perdent encore plus car elles sont méprisées, ce que la maxime de La Rochefoucauld qu'elle a citée rappelle par le biais du ridicule qui s'attaque à leur personne comme à leur réputation : « le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus³² ». Finalement, les vieilles personnes doivent accepter de mourir aux yeux du monde car leur présence gêne les autres et les jeunes. Lambert propose ainsi une version féminine de ce que *L'Indigent philosophe* de Marivaux énoncera plus tard : « le mal est qu'on n'est mort qu'à leur compte, et que l'on ne l'est pas pour soi³³ ». Cette injonction paradoxale est d'autant plus grande que la société, en leur interdisant d'évoluer en son sein, oblige les vieilles femmes à plus de devoirs encore :

Dans tous les temps de la vie, nous devons aux autres, nous nous devons à nous-mêmes. Les devoirs envers les autres doublent en vieillissant. Dès que nous ne pouvons plus mettre d'agrément dans le commerce, on nous demande de vraies vertus : dans la jeunesse, on songe à vous ; dans la vieillesse, il faut penser aux autres. On nous demande du partage, et on ne nous pardonne rien. En perdant la jeunesse, vous perdez aussi le droit de faillir ; il ne vous est plus permis d'avoir tort. Nous n'avons plus en nous ce charme séduisant ; et on nous juge à la rigueur. (*TV*, p. 185-186)

À mesure que les devoirs se multiplient pour les vieilles femmes, leurs droits s'amenuisent, cela équivaut à la place qu'on leur accorde dans la société : n'ayant plus le pouvoir qu'une jeune femme détient par ses charmes, elles sont contraintes de s'observer sur tout. Il s'agit encore d'un paradoxe car, évincée de leur place dans la société, elles ne sont pas réellement libres d'être et de faire ce qu'elles veulent ; au contraire, l'expression judiciaire « juger à la rigueur » accentue la sévérité avec laquelle on les considère, ce qui les place encore davantage dans une dépendance envers des normes et des règles qui leur échappent. La vie d'une vieille personne connaît donc un renversement radical en raison du malheur systématique qui est lié à la vieillesse mais aussi aux injonctions sociales.

³² La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 110.

³³ Marivaux, *L'Indigent philosophe*, dans *Journaux et Œuvres diverses*, op. cit., p. 320.

Mais ces injonctions paradoxales sont redoublées par une difficulté supplémentaire : les vieilles femmes sont encore tributaires des réputations que leur comportement pendant leur jeunesse a construites, c'est-à-dire qu'elles dépendent entièrement de l'image que la société a construite d'elles en un temps où, étant belles et appréciées, elles profitaient de la vie et des plaisirs de l'amour, sans avoir le recul nécessaire pour préparer leur vieillesse. C'est en ce sens qu'elle conseille à sa fille :

Préparez-vous une vieillesse heureuse par une jeunesse innocente. Souvenez-vous que le bel âge n'est qu'une fleur que vous verrez changer : les grâces vous abandonneront ; la santé s'évanouira ; la vieillesse viendra effacer les fleurs de votre visage : quelque jeune que vous soyez, ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de vous. (*TV*, p. 182)

Les métaphores florales pour évoquer les grâces et la beauté, loin de perpétuer le *topos* du *carpe diem* contreviennent même à son idée : les grâces flétrissent avec l'âge mais le bonheur de la vie ne vient pas du plaisir immédiat ressenti pendant la jeunesse mais d'une vie vertueuse et bien menée tout au long de la vie. Ce n'est donc qu'étant vieilles que les femmes peuvent réellement comprendre les injonctions à se respecter qu'on leur fait durant leur jeunesse :

Quand les mœurs sont pures et innocentes dans le premier âge, la vieillesse est douce et tranquille. Le soutien et la consolation d'un âge avancé, c'est une longue habitude de vertu ; quand on l'a pratiquée dans la jeunesse, on en recueille le fruit dans les derniers temps ; mais nous nous prenons à elle des maux que nous donne notre dérèglement. (*TV*, p. 187-188)

Lambert se joue encore des spécificités féminines et des invariants humains, car elle reprend des idées générales du *Cato Major* de Cicéron, sans les citer et en donnant l'impression d'une existence uniquement féminine. Pourtant, en raison des impératifs faits aux femmes, les devoirs semblent encore plus difficiles à respecter pour elles. Pour accentuer la difficulté d'être vieille, Lambert use même d'une métaphore médicale, lorsqu'elle présente la vieillesse comme une « crise », c'est-à-dire, dans l'usage du terme de l'époque, un sursaut de la nature face à une maladie³⁴ et qu'elle propose des conseils propres à trouver le rétablissement, le « repos » : « Enfin, il y a un temps, dans la vie des femmes, qui devient une crise : c'est la conduite qu'elles gardent, et le parti qu'elles prennent, qui donnent la dernière forme à leur réputation, et d'où dépend le repos de leur vie. » (*TV*, p. 184). Mais, encore, les femmes ne sont jugées que par leur

³⁴ La 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, de 1694, donne pour sens au substantif « crise » : « Effort que fait la nature dans les maladies, qui est d'ordinaire marqué par une sueur, ou par quelque autre symptôme, & qui donne à juger de l'événement d'une maladie. ».

« conduite », leur attitude et c'est donc par des critères extérieurs, dépendants des bienséances, des convenances et des normes sociales qu'elles ont ou non de la réputation, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais jugées par leur mérite propre : « Comme tout leur mérite consiste en agréments extérieurs, et que le temps les détruit, elles se trouvent absolument dénuées ; car il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté » (*TV*, p. 181).

Lambert décrit avec lucidité et force détails cet âge pour sa fille qui fait son entrée dans le monde, non par désillusion, mais bien pour lui présenter un horizon de vie complet : tous les âges de la vie impliquent des devoirs qu'il convient de respecter pour conserver une vie décente et surtout une bonne réputation et ce n'est qu'en connaissant toutes les contraintes qui incombent aux femmes que les jeunes filles pourront se conduire convenablement dans le monde. Néanmoins, si les écrits adressés à sa fille tâchent d'offrir à cette dernière une perspective de vie équilibrée et heureuse, la nouvelle *La Femme Hermite* présente les injonctions faites aux femmes comme une véritable impossibilité pour ces dernières d'être heureuses.

D. La femme ermite, ou les malheurs de l'amour

Grâce à une narratrice interne qui raconte à la première personne sa propre histoire, la *Femme hermite*³⁵ se présente comme une démonstration des inégalités et des difficultés pour les femmes de vivre en société. Si la femme ermite relate les malheurs qu'elle a rencontrés et qui l'ont poussée à fuir le monde, elle fait ce constat sans aucune marque de dépit et de ressentiment envers le monde et les personnes qu'elle a côtoyées. En ce sens, elle a intériorisé les inégalités dont elle est la victime, mais elle raconte sa vie après une réclusion de plusieurs années. Ce recul impose un regard distancié et permet une critique du monde qu'elle a fui car il ne lui a pas laissé de place. Pourtant, son récit s'accompagne de discours direct comme si elle réussissait à retranscrire de mémoire toutes les conversations qu'elle a menées et raconte avec maints détails des scènes dont elle n'a pas été témoin. Si ces procédés sont propres au genre romanesque, ils permettent néanmoins de renforcer la dimension morale des critiques qu'elle énonce contre la société. Des effets de redoublement sont également créés grâce aux récits enchâssés d'Eléonor ou de la jeune amie qu'elle héberge à la campagne ou par le biais

³⁵ Les questions d'ordre matériel et les problèmes d'attribution de *La Femme Hermite* ont été traités dans la première partie, à la fin du premier chapitre. L'organisation de la fiction et son traitement littéraire ont, quant à eux, été étudiés dans la deuxième partie, à la fin du chapitre 5.

de la scène qui fait de la narratrice le témoin involontaire des confidences désabusées de sa rivale Valérie. Cela dote le récit qui se présente pourtant comme un récit rétrospectif objectif et dénué de ressentiments d'une dénonciation aussi vive que celle présente dans les traités.

La jeune narratrice semble condamnée au malheur de l'amour dès sa plus tendre jeunesse, avant même qu'elle ne comprenne ce qu'est l'amour et ce en raison de sa condition féminine et de sa mauvaise fortune. Elle est éperdument aimée par le prince Camille, auprès de qui elle a été élevée, grâce à la princesse Aliénor qui a tenu à offrir à la narratrice une éducation comme s'il s'agissait de sa propre fille. Or, cet amour est impossible et toute la faute semble incomber à la jeune fille. D'abord, son plus grand défaut réside dans son manque de fortune et dans la disgrâce de son père. Si Camille justifie son amour par « la naissance, la vertu et la beauté », sa mère Aliénor « lui représent[e] la distance qu'il y avoit de lui à [elle], les malheurs de [s]a maison, [leurs] charges perdues, [leurs] terres confisquées » (*FH*, p. 294-295). Cette disgrâce est d'autant plus terrible que l'amour de Camille pour la narratrice le dégoûte de Valérie à qui il est promis et dont le mérite, accentué par l'épanouissement de « grand » et la figure dérivationnelle insistant sur sa dignité, accuse davantage l'embarras de la narratrice : « elle étoit heritiere de sa maison : ainsi, de grands biens et de grandes dignités la rendoient un parti digne de lui » (*FH*, p. 292). La rivalité avec Valérie se cristallise ainsi autour de la fortune de l'une et de la beauté de l'autre :

Elle étoit bien faite, & elle souffroit impatiemment qu'on me donnât une si grande préférence : elle s'en vengeoit par le mépris & le dédain qu'elle donnoit à ma fortune : mais les louanges du Prince & mon miroir me rassuroient ; et j'étois dans l'âge où l'on est sensible à la beauté. (*FH*, p. 293)

La beauté de la jeune fille est pourtant la deuxième faute qu'on lui reproche. Cependant, la princesse Aliénor a d'abord développé chez sa jeune protégée l'art de plaire, selon l'éducation habituelle accordée aux jeunes filles : « j'étois toujours auprès de la Princesse : elle s'amusoit à ma parure : elle donnoit de petites fêtes aux enfans de mon âge, j'avois l'avantage d'y réussir, & je m'efforçois de faire mieux que ce qu'on trouvoit bien dans les autres » (*FH*, p. 291-292). De la sorte, la narratrice a, très tôt, été flattée d'être aimée : « De bonne heure, j'ai senti le plaisir d'être aimée, & en ai été touchée : il est malheureux de contracter dès l'enfance une pareille habitude » (*FH*, p. 292). Or, c'est le premier reproche qu'Aliénor lui fait : « elle me punissoit souvent de trop plaire » (*FH*, p. 294). Sa culpabilité réside donc dans le paradoxe propre aux

femmes : on l'a destinée à plaire tout en lui interdisant de plaire, sa beauté étant à la fois la seule qualité qu'on lui accorde et son plus grand défaut. Elle se voit donc punie d'avoir suscité une passion : « la Princesse vit qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, & qu'il falloit m'éloigner. On me mit dans une maison destinée à la retraite » (*FH*, p. 295). Sa punition est terrible : on lui interdit toute vie sociale et toute liberté pour contraindre et effacer l'amour du prince. Cette culpabilité originelle est confirmée par la réaction de Timandre, le confident de Camille, qui en est aussi le messenger puisqu'il amène à la jeune fille une lettre d'amour de ce dernier. Il lui reproche en effet sa beauté et se méfie d'elle spontanément alors qu'il la voit pour la première fois et qu'il ne la connaît pas : « Votre beauté, me dit-il, fait déjà beaucoup de bruit, Mademoiselle : sont-ce là vos coups d'essais ? je ne lui répondis que par de l'embarras et par un regard timide » (*FH*, p. 299). Timandre attend une réponse à la lettre de Camille et il ne semble pas comprendre l'attitude modeste et vertueuse de la jeune fille : « « Il n'est pas séant d'y répondre, lui dis-je. On ne vous le défend pas, répondit-il. Je lui répliquai, Monsieur, mes devoirs me le défendent » (*FH*, p. 301). En reprenant au discours direct cette conversation, la narratrice insiste bien sur sa justification et sur sa vertu qu'elle doit absolument mettre en avant sous peine d'être accusée à tort. Pourtant, jamais de sa vie, la jeune fille n'a eu la liberté d'agir et elle a toujours été condamnée à vivre comme on le lui ordonnait et son opinion n'a jamais été prise en compte. La passion de Camille n'est, en effet, jamais présentée comme étant réciproque et, si la narratrice avoue un « attendrissement » (*FH*, p. 301), « des obligations et une reconnaissance » envers lui (*FH*, p. 306), ses sentiments ne sont jamais sûrs, les doutes l'envahissent :

J'étois agitée d'une infinité de mouvemens ; je croyois lui devoir beaucoup ; je craignois, j'espérois, je désirois meme. Tous ces mouvemens n'étoient pas bien démêlés dans mon ame. J'étois flattée de l'amour du Prince ; mais on me faisoit trop sentir la distance qu'il y avoit de lui à moi : ma fierté en étoit soulevée ; & quand mon amour-propre prenoit la balance pour peser nos mérites, je ne me trouvois pas si loin de lui. J'étois capable de renoncer à un établissement qu'on me faisoit trop acheter ; mais quand je le voulois faire, l'amour du Prince & sa douleur m'arrêtoient ; il me faisoit un sacrifice de sa grandeur, & je lui en faisois un de ma fierté. (*FH*, p. 302-303)

D'ailleurs, à la fin de la nouvelle, les sentiments qu'elle ressent alors pour le Duc prouvent bien que l'amour de Camille n'a jamais été partagé : « aussi je vous avouerai, que je me trouvois avec des sentimens tout nouveaux ; que je m'aperçus bien que c'étoient ceux que le prince me demandoit depuis long-temps, & qui jusques-là m'avoient été inconnus » (*FH*, p. 337). Une fois que son père rentre en grâce auprès du roi, la princesse Aliénor, mère de Camille, accepte alors un mariage qui doit faire le

bonheur de son fils. Mais, l'arrivée soudaine du Duc, de retour de campagne militaire, perturbe les projets maritaux car il courtise la narratrice qui devient coupable aux yeux de Camille, jaloux éperdu. Tout comme sa mère plus tôt, il reproche à sa promise de plaire malgré elle : « Il vous a vuë, & vous étiez plus belle aujourd'hui qu'à votre ordinaire [...] : il vous aime, quand même vous ne seriez pas coupable, c'est assés pour me rendre malheureux. » (*FH*, p. 313). Sans qu'elle puisse s'expliquer, elle devient coupable à ses yeux : « il devint chagrin, & soupçonneux ; et quoiqu'il ne pouvoit rien m'imputer, cependant il n'étoit pas content de moi » (*FH*, p. 314). En raison de la jalousie de Camille, la jeune fille est donc une fois de plus punie et contrainte à l'exil par son père, fâché qu'elle ne suive pas à la lettre les volontés de Camille : « Ma Fille a le malheur de vous déplaire, lui dit mon Pere, je ne saurais trop la punir, et je viens de lui ordonner de se retirer à la campagne » (*FH*, p. 331-332). Mais, face au trouble involontaire que ressent la jeune fille vis-à-vis du duc, Eléonor, sa confidente, lui donne un conseil qui semble être la seule façon pour la jeune femme d'être heureuse. Or, il ne s'intéresse qu'aux regards des autres, à leur bien-être, sans aucun intérêt pour celle dont il est question :

Vos reflexions seraient mieux employées à penser aux malheurs que vous prépare l'amour. Je sais que mes avis seront inutiles contre les charmes d'une passion naissante : mais quoi qu'inutiles, je vous les dois : car pensez, mademoiselle, que vous manquez à tout ce qu'il y a de plus sacré, à vous-même, à Monsieur votre Pere, mais, plus que tout cela, au plus aimable Prince du monde, & à la passion la plus vraie et la mieux prouvée. Pour qui ? pour ce que vous ne connaissez point. (*FH*, p. 341)

La jeune fille ne peut donc aimer et n'a pas même le droit d'y penser, au nom de l'amour que lui porte Camille, des bienséances et de l'honneur qui incombe à sa famille. Elle se doit donc d'accepter une passion dont elle est étrangère depuis le début. Pourtant, elle reste coupable aux yeux de tous, alors qu'elle est doublement victime : d'une part, on apprend, à la fin de la nouvelle que le Duc est un homme volage et galant, qui se plaît à séduire les jeunes filles : « c'est assez la maniere des hommes, d'avoir quelque objet en réserve, de promener leurs imaginations, et d'user leurs goûts sur les objets présens qui leur plaisent. » (*FH*, p. 355). La présentation de son caractère, avec un tour général décrivant les hommes comme des êtres inconstants, ne relève pourtant pas du tout d'une dénonciation contre les hommes. La narratrice a donc été victime de ce piège et c'est elle qui est présentée comme la coupable. D'autre part, elle n'a jamais succombé à la séduction du Duc et n'a même jamais montré le moindre sentiment auprès de celui-ci. Eléonor la défend en ces termes auprès de Camille : « mais

de quoi vous plaignez-vous ? Qu'a-t-elle fait que les bienséances lui permettent ? » (*FH*, p. 339). La jalousie de Camille suffit à la condamner.

Outre cette culpabilité affirmée sans aucun procès, la narratrice est victime de la société en raison d'injonctions paradoxales qui lui sont faites. À plusieurs reprises, on l'enjoint de faire ce qu'on lui interdisait d'abord et ce seulement pour sauver les apparences vis-à-vis du monde et des coutumes mondaines ; puis, on l'accuse en retour de mal agir. Autrement dit, elle est victime d'interdits qui la touchent en tant qu'elle est femme mais ces interdits sont levés lorsqu'il s'agit de respecter les conventions sociales et les pratiques mondaines. D'abord, lorsque son père la contraint à l'exil à la campagne pour s'éloigner à la fois de Camille et du Duc, elle se doit néanmoins d'accepter l'invitation de la princesse Oraminte à une partie de chasse qui l'oblige à rencontrer Camille et le Duc, au nom de l'honneur que la princesse lui fait. Les réactions de la jeune fille révèlent bien les manques de liberté et les rôles mondains qu'on lui impose :

Il falut ensuite se préparer, songer à mes habits : et je n'étois pas en des dispositions propres à la joie. Ce qu'il y a d'incommode à la Cour, c'est qu'il faut avoir les sentimens du maître ou faire tout comme si on les avoit, et souvent sous des apparences de joie, on a le cœur déchiré. (*FH*, p. 334)

De la même manière, une amie reçue à la campagne pour tenir compagnie à la jeune fille pendant son exil invite le Duc, sans que cette dernière ne soit informée. Face à ce dilemme, le père exige encore que les habitudes mondaines soient assurées pour sauver les apparences, mais, en retour, sa fille se voit punie d'une action qu'elle n'a pas souhaitée : « ne pouvant chasser mon amie, qui étoit une fille de grande qualité, on ne pouvoit pas non plus empêcher qu'elle ne reçût des visites dans son appartement ; mais [il] prioit Eléonor de me suivre toujours » (*FH*, p. 346-347). La narratrice est donc toujours contrainte d'assumer les règles de la vie en société alors qu'on tâche, tout au long de la nouvelle, de la brimer et de l'empêcher d'évoluer en société. Elle est donc sans cesse contrainte de faire ce qu'on attend d'elle, alors que les événements sont toujours en sa défaveur et l'accusent toujours.

La fin tragique de la nouvelle ne déroge pas à cette règle. Camille et la narratrice s'expriment tous deux pour s'expliquer. Mais, leurs propos n'ont pas les mêmes effets. En effet, au moment de son agonie, Camille fait part de sa détresse :

Je n'ai pu toucher votre cœur, ni vous prouver mon amour ; je meurs content, si en expirant je puis vous persuader, que vous n'avez jamais été aimée & adorée comme de moi, quoiqu'un plus heureux me mette dans l'état où je suis. Dans le moment, tout ce qu'il y avoit de spectateurs, qui étoient en grand nombre, tournèrent avec indignation leurs regards sur moi. (*FH*, p. 361-362)

Avec le terme « spectateurs », l'agonie de Camille semble être mise en spectacle pour que le public, nombreux, soit plus à même d'accuser la jeune fille : puisqu'un groupe social important la juge coupable, elle se voit évincée de la société. Pourtant, les propos de Camille ne se sont consacrés qu'à sa passion, débordante voire excessive, mais elle n'est pas remise en question : seul l'objet de cette passion est coupable aux yeux de tous. En revanche, la longue tirade de la narratrice lors de sa fuite n'est entendue de personne et interroge bien toutes les fautes qui incombent aux divers protagonistes :

Je perds un Prince accompli, disois-je ; je ne l'ai point aimé, quand sa passion et la mienne auroient pu faire notre bonheur, et je l'adore quand je le perds. L'amour impitoyable veut le venger, et me rendre le sujet de sa plus cruelle persécution. Et de quelle main le perds-je ? de la main d'un perfide, que ne m'a peut-être jamais aimée. (*FH*, p. 364-365)

La tonalité tragique des paroles renforce son malheur et sa culpabilité de n'avoir pu aimer l'homme qui aurait su la rendre heureuse. Le rythme à cadence majeure de l'expression de sa condition malheureuse : « j'ai été la victime de sa vanité : ma vie, ma réputation, tout va être enveloppé dans l'horreur du crime : me voilà confondue parmi toutes celles de mon sexe qui ont abandonné & la Gloire & l'Honneur » (*FH*, p. 365) renforce encore la dimension tragique : sans avoir fauté, elle se voit condamnée et elle montre l'impossibilité pour une femme d'agir librement et avec bonheur quand l'amour la touche. Le double complément d'« abandonner » introduit par la polysyndète *et* qui le renforce est intéressant : l'honneur étant le sentiment de dignité qu'une femme s'attache à conserver et la gloire désignant à la fois la fierté qu'elle ressent d'être toujours digne et l'estime qu'elle peut en recevoir, une femme qui a perdu ces deux qualités est donc perdue aux yeux de la société. Mais la narratrice est victime du duc, ce faisant, elle perd ces qualités comme si elle était coupable. Elle continue alors en pensant au malheur des êtres qui ont pourtant, depuis le début, entravé ses choix et l'ont contrainte elle-même au malheur :

Quelle douleur pour un Pere dont j'étois les plus cheres délices ! Dans quel état va être la Mere du Prince, qui ne vivoit que pour lui ! Faut-il envelopper tant de monde dans mon malheur ! Pourquoi est-ce que je fuis ? Ne serois-je pas trop heureuse s'ils m'immoloient à leur juste ressentiment ? (*FH*, p. 365)

Elle termine sa réflexion sur l'injustice dont elle est victime, la forçant à une vie d'ermite :

Mais après tout, disois-je ensuite, quels sont mes crimes, grands Dieux ? Le fond des cœurs vous est connu : un sentiment involontaire est rentré dans mon ame ; je l'ai

rejeté et combattu : je n'ai jamais blessé mes devoirs, ni la pudeur ; de quoi me punissez-vous ? (*FH*, p. 365)

Elle est donc condamnée à une mort sociale, qui s'avère pire que la mort car, depuis son entrée dans l'ermitage, elle ne se console pas et se juge coupable comme la société l'a condamnée auparavant. Or, ces derniers propos témoignent bien de l'injustice dont elle est victime : elle n'est coupable que d'avoir été l'objet de la passion de Camille.

Mais la narratrice n'est pas la seule victime de la société et de l'impunité des hommes. Les autres personnages féminins redoublent ses malheurs et accentuent la force des paradoxes qui les contraignent dans leur situation. Les plaintes de la narratrice au moment où elle fuit le monde font d'ailleurs écho à celles de Valérie et d'Eléonor, tant pour le vocabulaire employé que pour le sujet de leurs désespoirs.

Valérie, promise à Camille depuis sa plus tendre enfance se voit en effet dédaignée par ce dernier. Elle explique à sa confidente que la seule solution qu'elle a trouvée pour échapper à ses malheurs est une fuite du monde. Le sort de Valérie peut ainsi être une mise en garde pour la narratrice qui écoute ce discours et une préfiguration de son destin :

Il y a un avilissement à sentir & à souffrir, pour qui ne sent rien pour nous. Je ne puis soutenir les tourmens de mon cœur et les reproches de ma fierté ; il faut l'appaiser, et prendre un parti digne de moi. Et quel est-il ce parti, Madame, demanda sa parente ? De me retirer de la Cour pour toujours, repliqua-t-elle : mais elle ne put achever ; un torrent de larmes interrompit son discours. Quel dessein, lui dit sa Confidente ! Parce qu'il est coupable, vous vous en punissez ? (*FH*, p. 310)

Valérie se révèle d'abord à l'opposé de la narratrice car ses malheurs proviennent d'un amour non partagé qui est la cause de toutes ses souffrances intimes, mais son malheur se démultiplie, comme le présente la double complémentation du verbe « soutenir » : aux « tourments du cœur » s'ajoutent les « reproches de [s]a fierté ». Ce terme polysémique est important car il renvoie aussi bien à l'amour-propre, à l'orgueil qui seraient blessés d'avoir été méprisée, mais la « fierté » prise en bonne part peut aussi désigner le respect de soi-même, le sentiment de sa propre dignité et il deviendrait une sorte d'équivalent à « la gloire et l'honneur » que la narratrice évoquait comme un garde-fou des femmes. Finalement, la réputation et l'honneur de Valérie sont entachés car l'homme à qui elle est promise lui est infidèle. Perdue par Camille, elle ne peut que disparaître du monde. L'exclamation de sa confidente : « Parce qu'il est coupable, vous vous en punissez » résume bien ce paradoxe inhérent à la condition des femmes qui ne

peut leur apporter que du malheur et cette remarque renforce l'effet de correspondance entre les destins de Valérie et de la narratrice.

Un autre double de la narratrice peut également être vu en l'amie qu'elle reçoit à la campagne et qui introduit auprès d'elle le Duc. Mais l'amie est un personnage trouble car elle pousse la narratrice au malheur pour ensuite révéler qu'elle a été auparavant la victime du Duc, tout en étant sa complice. En effet, elle raconte qu'elle a été amoureuse du Duc qui ne s'était rapproché d'elle que pour faire la conquête d'une de ses amies. Par désespoir et pour brimer son amour, elle l'aide à séduire cette jeune femme. Cette première confidence peut être un aveu de sa complicité actuelle dans le dessein du Duc de séduire la narratrice. Mais elle continue en révélant la duplicité du Duc, qui, après avoir séduit sa victime, s'est plu également à la charmer elle aussi. Elle traduit ainsi une impossibilité des femmes à se jouer de l'amour : même en cherchant à brimer ses sentiments en agissant comme les hommes, elle reste une femme fragile qu'un homme peut tromper à tout moment :

Dans certaine occasion, le Duc voulut me persuader qu'il étoit guéri de sa passion, & ne cessoit point de me dire beaucoup de mal de mon Amie. [...] Il redoubla de soin pour moi ; il me paroissoit être plus vif, que pour elle en se présence : il me faisoit jouir d'un triomphe, qui auroit pu flatter ma vanité ; il me suivoit par tout ; il devient jaloux de tout ce qui m'approchoit, & sa jalousie étoit sincère : car il ne vouloit point me perdre : & il conduisoit un dessein comme une passion. Une personne moins attentive auroit pu s'y méprendre, mais mon esprit voyoit tous ses défauts, quoique mon cœur ne les sentit pas encore. (*FH*, p. 360)

Cet aveu qui entraîne l'évanouissement de la narratrice est en effet terrible pour elle : le Duc est un homme volage jouant avec art les mouvements de la passion pour mieux tromper sa victime. Elle aurait donc dû voir cette malignité ; or, elle s'est laissée duper. Les deux jeunes personnages féminins sont donc des doubles de la narratrice : l'une est la victime de Camille quand l'autre est celle du Duc. Le malheur de la narratrice est d'avoir été la victime de ces deux hommes, tout en ayant résisté le plus possible à l'amour. Cette résistance la rapproche d'ailleurs d'Eléonor qui, dans une toute autre mesure, est un autre double de la narratrice et prouve encore le malheur irrémédiable des femmes face à l'amour. Face au désespoir de la narratrice confrontée à la jalousie de Camille qui lui reproche d'aimer le Duc, elle lui dit : « ne croyez pas que je vous fasse un crime d'un sentiment : un cœur peut être sensible et innocent » (*FH*, p. 316). Pour appuyer ce propos, elle raconte sa propre histoire. Face à l'amour qu'elle ressentait vivement pour le Comte **** ; elle a décidé de le fuir pour ne pas tomber dans les travers et le désespoir d'amour car :

Je suis née avec un cœur fort sensible, mais en même tems avec beaucoup de gloire. L'un ne peut s'oublier qu'aux dépens de l'autre. Pour me rendre heureuse il faudroit les accorder tous deux, ce qui est difficile, & je me trouve encore plus malheureuse quand ma gloire se plaint, que quand mon cœur souffre. J'ai donc pris le parti de la contenter. Si j'avois montré mes sentimens, & qu'ils eussent été négligés, je serois morte de douleur : voilà pourquoi je le fuyois. (*FH*, p. 322-323)

Eléonor convoque elle aussi l'idée de « gloire » prise comme le sentiment de sa propre dignité et la fierté qui en découle. C'est ainsi le sentiment de gloire, l'image de son honneur et de sa réputation qui l'ont poussée à refuser l'amour. Elle s'est ainsi « imposé la conduite du monde la plus sévère » et s'est « défendu tous les plaisirs de l'imagination » (*FH*, p. 324). Or, elle n'a jamais cessé de souffrir :

Savez-vous ce qui m'a conduit à cet excès de passion ? C'est l'extrême rigueur que j'ai eu pour moi-même. Ce ne sont pas ceux qui cedent qui aiment le plus, ce sont ceux qui résistent. Tout ce que vous refusez aux sens, tourne au profit de la tendresse. J'étois livrée aux exagérations de mon esprit ; et comme il est rare, que la possession fournisse tous les agréments que lui prêtent nos désirs, j'ai aimé, non pas selon le mérite que j'avois trouvé, mais selon celui que j'ai imaginé. (*FH*, p. 326-327).

Eléonor devient donc un autre double de la narratrice et en même temps une sorte de contre-modèle : si la jeune femme compte résister et lutter contre les sentiments qu'elle ressent malgré elle pour le Duc, sa souffrance en sera encore plus terrible car elle sera tourmentée de l'intérieur en même temps qu'elle se devra d'assurer les bienséances et les devoirs extérieurs qui la lient à Camille.

Les critiques que Lambert énonce dans les traités sont présentées, dans la nouvelle, en acte dans une expérimentation romanesque qui s'érige en avertissement. L'originalité de ce texte au sujet des préoccupations féminines de la marquise réside ainsi dans son genre littéraire qui permet un traitement plus fort que ne le faisaient les écrits théoriques : face aux normes sociales et masculines qui dominent dans le monde, les femmes sont nécessairement malheureuses et les jeunes filles qui veulent fuir ces contraintes ont trouvé comme unique solution la retraite dans un couvent ou dans un ermitage. Ces décisions extrêmes rejoignent pourtant la retraite imposée aux femmes lorsqu'elles sont jugées trop vieilles pour continuer d'évoluer dans le monde. Ces retraites forcées rendent bien compte de ce que Lambert déplore à plusieurs reprises : les femmes ne peuvent être touchées par la gloire et les grandes réputations ne sont pas pour elles ; au contraire, la société les éduque pour qu'elles se contentent du domaine domestique et seule leur vertu peut leur apporter un peu d'estime, ce qui les contraint encore à rester à leur place et à se contenir dans les bienséances et selon les conventions

qui leur sont imposées par les normes dictées par la société ou la coutume. Cette dénonciation systématique des préjugés qui astreignent les femmes dans des rôles figés constitue la première étape d'un travail de reconnaissance de l'identité féminine et de la singularité de chaque individu. Cette démarche est d'ailleurs qualifiée de féministe par Isabelle Brouard-Arends qui l'analyse comme « un féminisme marqué par l'engagement personnel de l'écrivaine à l'égard d'une parole nourrie de son expérience personnelle » :

Elle s'inscrit comme le bilan d'une femme aguerrie à la relation sociale et mondaine, lucide sur sa position dans un environnement qui ne favorise guère le libre épanchement de la sensibilité et de l'intelligence féminines. Son combat, tout en mesure, est la recherche d'un équilibre entre les exigences du cercle social dans lequel se déploie la femme et celles d'une conscience éclairée. Il passe par la juste reconnaissance de l'identité féminine, dans une société qui, trop souvent encore, les néglige.³⁶

Cet engagement est nécessaire dans la pensée politique de Lambert qui s'insurge contre les normes injustes et contre les inégalités pour en dévoiler les incohérences et mettre à mal leurs principes et leurs fondements arbitraires. En réaction, Lambert tâche d'offrir une nouvelle façon de penser pour développer une « conscience éclairée », qui loin de se consacrer uniquement aux femmes, s'adresse à tous pour qu'ils réussissent à évoluer dans le monde et à être reconnus en tant qu'êtres humains indépendants et respectables.

³⁶ Isabelle Brouard-Arends, « Anne-Thérèse de Lambert », in Béatrice Didier, Antoinette Fouque, Mireille Calle-Gruber (dir.), *Le Dictionnaire universel des créatrices*, <https://www-dictionnaire-creatrices-com.acces.bibliotheque-diderot.fr/fiche-anne-therese-lambert?q=lambert>.

III. Se libérer de « l'ouvrage de la politique »

Après avoir démontré les dangers d'une société sclérosée par des normes fallacieuses et viciées par l'usage et l'opinion, la marquise se propose de repenser la société d'après des principes plus justes et plus humains, qui respectent davantage l'individu et ses mérites personnels. Elle suit d'abord une logique rationaliste qui, loin de se contenter des places sociales de chacun, considère plutôt tous les membres de la société à partir de leurs qualités propres et de leurs véritables mérites. Ensuite, elle compte montrer la voie pour se libérer des préjugés : ce faisant, les hommes comme les femmes pourraient enfin agir en conscience, c'est-à-dire selon leur propre motivation, leur intérêt et dans le respect des autres.

A. « Juger par la raison et non par la force »

Le court texte intitulé *Placet à Pline*, écrit vraisemblablement au début de l'année 1707³⁷, impose un renversement total de la manière dont les sexes sont jugés. Il s'agit d'une lettre adressée à Sacy, qui défend M. de P., dans un procès intenté contre son épouse infidèle. Lambert critique le *Factum* rédigé contre Mme de P. mais, ce faisant, elle condamne avec virulence les hommes qui, juge et partie, ont toujours raison aux yeux des lois et elle accuse « l'ouvrage de la politique »³⁸, c'est-à-dire les normes sociales instituées par les hommes qui desservent les femmes. Elle confirme, en se concentrant sur la manière dont la justice est rendue, toutes les inégalités dénoncées dans ses textes théoriques et sa nouvelle. Mais elle propose surtout une autre façon de procéder qui est de juger « avec raison », évinçant ainsi la force avec laquelle les hommes ont assujéti les femmes et qui ne repose sur aucun jugement. Cependant, le ton de cette lettre est bien plus libre que dans ses œuvres puisqu'il s'agit d'une lettre adressée à un ami : en se faisant l'avocate d'une femme, elle déclare une guerre des sexes, s'érige en défenseuse des droits des femmes et prône une réorganisation de la société, un respect équitable des lois pour tous, voire une égalité entre les sexes.

³⁷ La lettre que Fontenelle adresse à Lambert le 1^{er} janvier 1707 évoque sa lecture du factum de Sacy, dans *Œuvres complètes*, éd. Alain Niderst, Paris, Fayard, 2001, t. IX, p. 151. L'affaire doit donc être en ses débuts et Lambert n'a certainement pas encore fait parvenir sa contestation.

³⁸ Placet à Pline. De Madame de Lambert à Mr. de Sacy, au sujet des factums contre Madame de P. » dans *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie*, Troisième édition originale ; augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles Pièces, à Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1751, p. 455.

Elle ouvre son propos en remettant en cause l'inégalité au fondement de la justice ainsi instituée : « Je vous demande que le procès entre les femmes et les maris soit jugé par la raison et non par la force³⁹ »⁴⁰. La force, n'étant pas une forme de jugement équitable, il convient de reprendre tous les arguments qui condamnent toujours les femmes et innocentent les hommes pour montrer que la justice telle qu'elle est pratiquée ne repose véritablement pas sur les lois. Pour ce faire, elle commence par rappeler les lois et les devoirs du mariage qui engagent de la même manière les époux : « les serments qu'ils ont faits, les Paroles qu'ils se sont données à la face des autels, ont-ils quelque exception pour les hommes ? Vous, le Protecteur des serments, dites-moi, quel droit ont-ils de les violer ?⁴¹ ». Revenir aux serments du mariage permet d'intégrer une dimension morale et de montrer que l'usage prescrit par les hommes contrevient aux premiers principes moraux érigés par la religion. Mais l'infidélité provoque des réactions opposées selon qu'on est homme ou femme et des conséquences qui ne reposent plus sur la morale : « le mari se pare de son infidélité, & la femme en est déshonorée⁴² ». L'infidélité pour un homme devient une sorte de mérite qui semble augmenter sa valeur et qui peut fonder sa réputation alors qu'une femme, forcément tributaire du regard des autres, perd tout son honneur et sa réputation qui ne reposent que sur sa chasteté. Lambert accuse alors directement le fait que les hommes sont juge et partie :

Accordez-vous discours ; ne soyez point deux hommes. On ne peut être tout ensemble le séducteur des femmes, & le protecteur des maris : il faut que les hommes prennent parti ; ou qu'ils renoncent aux plaisirs de l'amour, s'ils veulent être les protecteurs des préjugés, ou qu'ils cessent de punir quand on les viole en leur faveur⁴³.

Un homme se comporte différemment selon qu'il est avec une femme qu'il veut courtiser et séduire ou qu'il se fait juge de celle qu'il a pourtant contribué à pervertir. En amant, il se plaît à avancer une égalité entre les sexes, assurant à son amante qu'elle ne craint rien : « l'honneur des femmes, leur dites-vous, est l'ouvrage de la politique : il n'y a point de vertus particulières à un sexe ; il n'y a que les sottises qui obéissent aux préjugés⁴⁴ ». Pourtant, l'homme se révèle être inconstant :

³⁹ *Ibid.*, p. 454.

⁴⁰ Le jugement par la force dont il est question a sans doute été inspiré par « Justice, force », *Pensée n°298, op. cit.*, p. 137.

⁴¹ *Ibid.*, p. 454.

⁴² *Ibid.*, p. 455.

⁴³ *Ibid.*, p. 456.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 455.

Ce même homme qui parle ainsi en secret, devient le protecteur des lois, quand il est question de défendre les maris, dans le temps que les mœurs et l'usage ont familiarisé les femmes avec l'amour. Ces mêmes faiblesses, qui ne vous paraissent rien quand elles tournent à votre profit, deviennent un crime quand les autres les souffrent⁴⁵.

Dans ces accusations, la marquise dénonce en effet la manière dont la société se comporte : aux yeux des lois et de l'opinion commune, les hommes se font les défenseurs des règles et des normes. Or, ils jouent un double jeu puisqu'en privé, ils n'ont plus aucun respect pour les mêmes normes qu'ils défendent publiquement. La gravité de leur comportement réside bien dans le fait qu'ils conçoivent ces règles comme des préjugés et un « ouvrage de la politique » arbitraire, mais cela pour mieux abuser des femmes et non pas pour fonder une nouvelle manière de faire. Cette injustice réside donc dans le fait que les hommes se servent des préjugés pour continuer à bafouer la morale. La conclusion de Lambert est sans appel : elle dénonce l'hypocrisie des hommes et en appelle à une égalité de traitement :

Que voulez-vous que fassent les jeunes personnes ? On décrédite l'honneur ; on les presse, & le penchant de leur cœur est pour vous contre elles-mêmes. Il y a de l'injustice à vouloir les punir des faiblesses que vous voulez leur inspirer. Mais les hommes se sont trahis eux-mêmes, & le cocuage, qui est la suite de l'injustice de leurs lois, nous venge et les punit ; & l'honneur déshonore souvent les deux sexes, & ne paraît fait que pour la gloire de l'amour.⁴⁶

Finalement, Lambert critique encore la société : les règles et les lois sont mal utilisées par les hommes qui profitent de leur impunité pour les transgresser mais s'en servent pour brimer encore les femmes. Mais, en dénonçant cet usage, Lambert avance une nouvelle façon de concevoir la société : il ne faudrait plus être juge et partie lorsqu'on veut participer à un jugement car cela détruit forcément l'équité et il ne faudrait plus s'appuyer sur la tradition patriarcale des règles et de la justice mais sur la raison qui permet de juger convenablement, d'après la morale et avec égalité. Dans cette logique, le jugement intenté à Mme P. devrait avoir un résultat différent : si elle est coupable, son amant doit l'être aussi car il faut être deux pour aimer, mais par là, son époux est puni de la même façon car il devrait être déshonoré comme l'est sa femme quand il se permet d'être infidèle et qu'il n'est jamais jugé. Mais, pour que cet espoir soit réalisé, il faut réussir à se départir de l'opinion et des normes qu'elle dicte.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 455.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 456

B. S'affranchir des préjugés

Lambert propose des solutions pour s'affranchir de l'opinion et des normes arbitraires que cette dernière impose. Son objectif est en effet que chaque être ait enfin les moyens d'agir librement et en conscience et qu'il ne soit plus contraint par des règles imposées. Cette démarche est particulièrement efficace dans le *Traité de la Vieillesse* qui fait de la vieillesse le modèle d'une libération de l'être. Ce projet s'organise autour de deux objectifs complémentaires : à la manière des moralistes, elle étudie la vieillesse, car, comme eux, elle juge important de penser l'être humain dans sa continuité, de réfléchir à la façon dont il a employé le temps dans sa vie et comment il occupera le temps qui lui reste⁴⁷. Cependant, elle oriente cette réflexion à partir de l'expérience des femmes puisqu'elle fait le bilan de leur vie et de leur condition et parce que ce sont elles qui ont le plus de difficultés dans le monde⁴⁸. Compte tenu de ce double objectif, des remarques semblent équivoques car l'énonciation ne permet pas de discerner s'il s'agit d'une considération féminine ou humaine : « Tous les plaisirs de dehors nous abandonnent ; nous nous quittons nous-mêmes. Les meilleurs biens, la santé et la jeunesse, ont disparu : le passé vous fournit des regrets ; le présent vous échappe ; et l'avenir vous fait trembler » (*TV*, p. 188). Cette observation, pleine de nostalgie et de regrets, suggère qu'une vieille personne se concentre sur cet âge de la vie difficile qu'elle vit au présent mais le jeu entre le « nous » et le « vous » rend impossible l'interprétation genrée du propos. Le parcours de l'argumentation du *Traité de la Vieillesse* oscille ainsi entre un constat général et commun à l'humanité et une dénonciation de l'injustice dont sont victimes les femmes. Ce cheminement permet à Lambert de présenter, par le biais de son expérience personnelle, une redécouverte de soi et de sa féminité qui suggère finalement que la vieillesse est l'un des âges les plus intéressants si on réussit à créer réellement les opportunités de se connaître et de se retrouver. Ce faisant, elle dévoile une conception plus rationaliste de l'humain : les femmes et les hommes deviennent, ensemble, l'objet de cet objectif ultime. En effet, la marquise cherche à « profiter du temps qui [lui] reste » pour « retrouver dans [s]a raison la valeur des choses qu[']elle perd » (*TV*, p. 181) : elle se propose de montrer d'abord ses sentiments personnels pour comprendre ensuite ce qui touche tous les humains et

⁴⁷ Michèle Barth-Cao Danh présente cette idée au début du chapitre 4 « La vieillesse » dans *La philosophie cognitive et morale d'Anne-Thérèse de Lambert (1647-1733), la volonté d'être*, New-York, Peter Lang, 2002.

⁴⁸ Le traitement féminin du *Traité de la vieillesse* a été analysé dans le II, C du même chapitre.

pour tâcher de « dérober ces derniers moments à la fatalité qui [les] poursuit⁴⁹ » ; dans le même temps, il s'agit de se détacher réellement de ce qui constitue la condition féminine de manière arbitraire et injuste car « le dernier âge nous affranchit de la tyrannie de l'opinion » (*TV*, p. 193). La vieillesse est un âge ironique et Lambert se propose d'en développer toutes les forces : elle est le moment de la vie le plus difficile à supporter en raison des malheurs qui s'abattent sur l'être tant au niveau physique que social, mais, toutes les privations qu'elle impose sont des moyens utiles pour que l'être découvre en lui-même le véritable intérêt de sa vie. L'objectif du traité, présenté dès le deuxième paragraphe, traduit bien le projet de Lambert de renverser de manière radicale la manière dont la vieillesse est jugée :

Tout le monde craint la vieillesse : on la regarde comme un âge livré à la douleur et au chagrin, où tous les plaisirs et les agréments disparaissent. [...] Voyons s'il n'est pas possible de les remplacer ; et comme il n'y a point de si petit bien qui ne vaille quelque chose entre les mains d'une personne habile, mettons à profit le temps de la vieillesse, et songeons à en faire usage pour notre perfection et pour notre bonheur. (*TV*, p. 181-182)

L'expression « faire usage », qui relève d'un vocabulaire stoïcien⁵⁰, est intéressante car elle rend bien compte d'une réappropriation à la fois de sa vie, du temps qui passe et de soi-même. Autrement dit, la société ne donnant plus aucun moyen d'être heureux, il convient de ne plus compter sur personne et de se concentrer sur soi-même : « nous ne vivons comme nous devons que quand nous vivons selon la raison ; car ce qui s'appelle NOUS, c'est notre raison » (*TV*, p. 186). Pour ce faire, il faut d'abord réussir à peser le pour et le contre et à déterminer ce qui dépend réellement de soi :

Voyons ce que nous nous devons à nous-mêmes. Nos sentiments et notre conduite doivent être différents de ce qu'ils ont été dans nos premières années. Vous devez au monde des devoirs de bienséance ; mais vous vous devez des sentiments permis et innocents, par dignité pour vous ; car il faut vivre respectueusement avec soi-même : il le faudrait aussi pour votre propre repos ; mais on doit convenir qu'il y a des sentiments dont le divorce coûte à l'âme ; vous n'en connaissez le prix et vous n'en savez faire usage que quand il faut les abandonner. (*TV*, p. 187)

Aux bienséances qui n'occupent que l'extérieur et qui ne viennent que de dogmes arbitraires sont préférés les sentiments qui respectent la dignité, c'est-à-dire le mérite de chacun. Il s'agit donc de renouer avec soi-même, en se libérant de ce qui ne dépend pas

⁴⁹ Lettre de Lambert à Choisy, dans *Œuvres...*, 1747, éd. citée, p. 372.

⁵⁰ Véronique Wiel a étudié la pertinence et l'utilisation du « faire usage » à l'âge classique selon ses différentes sources historiques. La pensée de Lambert y est longuement étudiée car « On la voit qui cherche une autre voie dans une *sagesse du cœur*, articulant héritages antique, cartésien et précieux au moyen, notamment du concept composite d'*usage*, très fréquent sous sa plume », dans *Usage du monde...*, *op. cit.*, p. 225.

de soi. C'est le vœu que la marquise fait auprès de Mme **** lorsqu'elle lui raconte sa retraite forcée :

Je voudrais bien déranger des idées qui occupent une si grande place dans mon esprit, et rendre, s'il est possible, mon bonheur indépendant ; il ne devrait presque dépendre que de nous ; et c'est par une espèce d'*usurpation* que les objets extérieurs se sont mis en *possession* d'en *disposer* : je voudrais bien me *ressaisir d'un droit* si important.⁵¹

Lambert use abondamment d'un vocabulaire juridique pour renforcer son argumentation en faveur d'une égalité entre les êtres et d'une réappropriation par la raison des règles et des normes sociales. Mais l'usage du conditionnel semble dire que seule une vieille personne, évincée des plaisirs du monde, est réellement capable d'agir ainsi, à savoir se ressaisir d'un droit qui ne dépend que de soi en reliant sa raison, ses sentiments avec soi-même. Par ce travail exigeant sur soi, Lambert réussit peu à peu à présenter la vieillesse sans aucune distinction de genre puisque l'être doit s'affranchir de tout ce qui le brime dans une identité figée : « La vieillesse nous affranchit aussi de la tyrannie des passions, et nous fait éprouver que c'est un grand plaisir que de savoir s'en passer, et une grande volupté que de se sentir au-dessus d'elles » (*TV*, p. 193). Ce conseil, hérité de Cicéron, s'adresse à tous, puisque Lambert évoque, dans la même logique et auprès de Choisy le bonheur de la vieillesse qui est l'âge où l'on réussit à « rétablir l'intelligence entre les passions et la raison⁵² ». La vieillesse devient donc pour elle une véritable délivrance : « dans cet âge, la raison nous est rendue ; elle reprend tous ses droits : nous commençons à vivre quand nous commençons à lui obéir » (*TV*, p. 194). Mais, dans le même temps, les revendications portées en faveur des femmes ne sont pas oubliées :

Dans un autre âge, nous revenons à nous ; et ce retour a ses douceurs : nous commençons à nous consulter et à nous croire ; nous échappons à la fortune et à l'illusion : les hommes ont perdu le droit de nous tromper ; nous avons appris à les connaître, et à nous connaître nous-mêmes ; à profiter de nos fautes, qui nous instruisent autant que celles des autres : nous commençons à voir notre erreur d'avoir fait tant de cas des hommes ; ils nous apprennent souvent à nos dépens à ne compter sur rien : les infidélités nous dégagent : la fausseté des plaisirs nous désabuse. (*TV*, p. 193)

La vieille femme devient un modèle de résilience face aux dogmes et aux injonctions sociales mais aussi un modèle pour la vieillesse en général : en raison des difficultés que leur ont imposées les hommes, les vieilles femmes ont en elles plus de force pour se retrouver, pour apprendre de leurs erreurs, pour ne plus compter sur rien et pour ne plus

⁵¹ Lettre de Lambert à Mme ****, p. 413-414. C'est nous qui soulignons.

⁵² Lettre de Lambert à Choisy, *op. cit.*, p. 371.

dépendre de l'extérieur. Il s'agit donc de vivre en philosophe, selon des principes stoïciens :

Il faut avec docilité se soumettre aux peines de son âge et de son état : la nature fait une espèce de traité avec les hommes ; elle ne leur donne la vie qu'à des conditions : elle ne nous donne rien en propriété, elle ne fait que nous prêter. Il ne faut pas se révolter contre les suites naturelles de l'humanité. On demandait à un philosophe qui avait vécu cent sept ans s'il ne trouvait pas la vie ennuyeuse : « Je n'ai pas à me plaindre de ma vieillesse », dit-il, « parce que je n'ai pas abusé de ma jeunesse ». (*TV*, p. 187)

L'opposition entre les verbes « donner » et « prêter » correspond en effet à un vocabulaire stoïcien et montre bien que la vieillesse peut être l'âge le plus doux et le plus heureux car il est le moment où les hommes apprennent enfin à se retrouver et à accepter leur état, ils ne recherchent plus la gloire ou l'estime de la société. Mais Lambert exploite différemment la dualité de ces termes lorsqu'elle dit « il faut se prêter aux usages de la vie ; mais il ne faut pas y engager son opinion ni sa liberté » (*TV*, p. 195), qui rejoint les *Avis d'une mère à son fils* : « il ne faut que se prêter aux choses qui plaisent, dès qu'on s'y donne, on se prépare des regrets » (*AFs*, p. 73). En effet, la nature n'est plus l'argument principal comme elle l'était dans l'exemple précédent mais c'est bien l'être qui se prête aux usages de la vie. Autrement dit, il s'agit de vivre et de profiter de la vie selon une logique de l'intérêt mais tout en conservant sa liberté intérieure. Un partage a lieu entre l'intériorité dégagée de tout dogme et de préjugé et le comportement envers les autres qui repose encore sur les mœurs et les normes sociales. C'est selon cette idée que Véronique Wiel considère que Lambert se réapproprie la doctrine du *intus ut libet, foris ut moris est*, sans l'hostilité ou l'incroyance des libertins⁵³. Lambert donne donc un conseil qu'il faudrait suivre dans tous les âges de la vie mais elle a bien conscience que seule la vieillesse permet une telle abnégation et un tel effort grâce au monde qui impose à cet âge une prise de distance avec les plaisirs de l'extérieur. Finalement, vers la fin du traité, elle loue, dans un style emphatique et passionné la vieillesse :

Ô vie heureuse, qui se trouve affranchie de toutes servitudes ; où on renonce à tout, non par un dégoût passager, mais par un goût constant qui vient de la connaissance du peu de valeur des choses ! C'est cette connaissance qui nous réconcilie avec la sagesse ; qui nous assaisonne la vieillesse, si l'on peut hasarder ce terme. Il n'appartient qu'aux âmes libres de peser la vie et la mort ; il n'appartient qu'aux âmes pleines de ressources de jouir de ces dernières années : les âmes faibles les souffrent, les âmes fortes en tirent parti. (*TV*, p. 196)

⁵³ Véronique Wiel, *op. cit.*, p. 226.

C'est en effet parce que la vieille personne se trouve affranchie de la tyrannie de l'opinion qu'elle est si heureuse. Ainsi, le *Traité de la Vieillesse* dévoile une sorte de modèle et d'idéal qui permettrait à chacun de se libérer et la différence des genres se trouve peu à peu évincée grâce à cette démarche. Joan Stewart Hinde déplore le fait que la femme s'évanouit peu à peu dans le traitement de l'homme alors que le début du traité les distinguait bien⁵⁴. Au contraire, au lieu d'un effacement des femmes, cette évolution participe à la fois d'une conception rationaliste de l'humain qui n'opère pas de différence entre les hommes et les femmes, du travail de légitimation des femmes en tant qu'« elles composent la moitié du monde » (*AFe*, p. 95) et d'un processus qui donne à chacun les moyens de se libérer du joug de l'opinion. Le *Traité de la vieillesse* avance une argumentation aboutie au sujet de la libération de l'être face à la société que les autres textes n'assument pas car Lambert considère que l'être n'est pas capable de cet effort lorsqu'il est encore pleinement engagé dans le monde. Si elle se fait stoïcienne dans cet usage du monde, c'est peut-être en vertu du paradoxe qui soutient la vie humaine : ce n'est qu'en étant évincé de la vie sociale qu'on apprend à se libérer du joug de l'opinion et qu'on parvient à utiliser le monde selon son intérêt sans donner trop de sa personne.

Cependant, les *Avis d'une mère à son fils* propose des conseils pour aider les jeunes gens à s'affranchir de la tyrannie de l'opinion, mais loin d'être une libération totale, il s'agit plutôt d'une sorte d'apprentissage : « essayez de pénétrer les premiers principes des choses et ne vous laissez pas trop asservir aux opinions vulgaires (*AFs*, p. 71). Le verbe « essayer » suggère bien que ce qu'elle prône pour la vieillesse est bien plus difficile dans la jeunesse. L'adverbe « trop » dans l'expression « ne vous laissez pas trop asservir » renforce encore l'idée de la faiblesse des jeunes personnes. Mais, en dépit de sa méfiance à l'égard de son fils et de son manque de lucidité, elle s'attache à distinguer, à l'intérieur de l'opinion deux façons de penser : l'opinion publique, qui a un sens générique d'opinion collective, ne doit pas se confondre avec l'opinion vulgaire, prise dans son sens péjoratif de commun, de banal, de bas, de prosaïque. C'est en ce sens qu'elle conseille à son fils :

Jugez par vous-même, et non par l'opinion d'autrui. Les malheurs et les dérèglements viennent des faux jugements ; les faux jugements, des sentiments, et les sentiments, du commerce que l'on a avec les hommes ; vous en revenez toujours plus imparfait. Pour affaiblir l'impression qu'ils font sur vous, et pour modérer vos désirs et vos chagrins,

⁵⁴ Joan Hinde Stewart, *The Enlightenment of age. Women, letters and growing old in eighteenth-century*, France, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 14.

songez que le temps emporte et vos peines et vos plaisirs ; que chaque instant, quelque jeune que vous soyez, vous enlève une partie de vous-même ; que toutes choses entrent continuellement dans l'abîme du passé dont elles ne sortent jamais (*AFs*, p. 76)

L'opinion étant ce qui gouverne toute l'organisation de la société, les mœurs et les idées, il ne faut pas qu'elle envahisse aussi l'être individuel et intime : c'est le conseil premier de la marquise. Pourtant, vivre dans le monde implique forcément une sorte de dépendance qu'il s'agit de rendre la moins forte possible. Elle propose ainsi de faire un usage du monde et du temps sans trop s'y impliquer personnellement. Elle aborde donc la même distinction que dans le *Traité de la vieillesse* en conseillant de se prêter au monde et non pas de s'y donner et cela n'est possible que si on réussit à juger par soi-même, ce qu'elle affirme aussi auprès de sa fille : « ne jugez point comme le peuple, ne cédez point à l'opinion » (*AFe*, p. 115). Elle invente ainsi une nouvelle catégorie avec l'idée du peuple, qui loin d'être une catégorie sociale se révèle être une catégorie intellectuelle : « Il faut, pour être heureuse, penser sainement. [...] On doit penser bien différemment du peuple sur ce qui s'appelle morale et bonheur de la vie. J'appelle peuple tout ce qui pense basement et communément ; la Cour en est remplie » (*AFe*, p. 115). Mais, ce faisant, un paradoxe semble surgir dans la pensée de Lambert : elle se plaint que l'opinion vulgaire, prise dans un sens tout à fait péjoratif, a remplacé l'opinion publique, d'abord fondée sur le bien commun et le bonheur de tous. Or, pour combattre cette inégalité et cette perte de valeur, elle construit une sorte de nouvelle pensée élitiste qui dénigre le « peuple », c'est-à-dire que pour fonder une société égalitaire qui dépasse la société profondément injuste en l'état, elle propose une pensée profondément inégalitaire. Mais il s'agit d'une élite morale à partir de laquelle se fonde une sociabilité d'ordre éthique donnant à chacun la possibilité de vivre agréablement et équitablement. Selon cette logique, la conception de la gloire ayant été viciée par l'« opinion vulgaire », seul un renouveau de la morale permet d'offrir de nouveaux critères pour juger des personnes ; or, il ne peut être développé que par des personnes capables de finesse, de morale et d'analyse. Les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* construisent donc une méthode pour développer en chacun d'eux une capacité d'analyse, propre à les perfectionner et elle se donne pour tâche de les éduquer pour qu'ils appartiennent à cette élite morale. La marquise montre bien que la mondanité telle qu'elle la conçoit devient le modèle social et moral pour penser plus largement la société.

Lambert opère donc un changement de paradigme : la société ne pouvant être refondée entièrement, elle propose plutôt de s'en prendre aux préjugés qui la dominent pour les déconstruire et pour les dépasser. Elle offre ainsi un « faire usage » utile selon deux perspectives. D'une part, il convient de ne plus accepter les autorités instaurées par coutume ou par force pour, au contraire, respecter les règles et les lois, censées être justes pour tous. Ce faisant, elle rappelle aux hommes leur responsabilité dans la dégradation des mœurs, lorsqu'ils usent, de manière inconsidérée, des prérogatives qu'ils se sont octroyés et qu'ils ne respectent plus les personnes qu'ils fréquentent. D'autre part, le « faire usage » prescrit par Lambert et issu de la tradition stoïcienne engage chaque individu à vivre dans le monde sans trop attendre de celui-ci et des hommes en général : cette stratégie permettrait de s'intégrer dans la société, de vivre convenablement sans souffrir des normes et des préjugés qui vont toujours à l'encontre du bonheur individuel. Mais cette façon de penser est un idéal à atteindre, qui ne peut l'être que si chacun et chacune poursuit un projet moral qui l'aidera à se guider dans la société.

En accord avec les débats contemporains, Lambert s’empare de la question de la gloire et de la réputation pour en faire le point névralgique de sa réflexion sur la société. Elle met en doute pas à pas tous les préjugés, les normes, les coutumes qui imposent aux sujets des comportements et des identités. Elle critique ainsi les rangs et les richesses institués en dignité et rêve d’une société égalitaire et harmonieuse qui ne reposerait plus sur des hiérarchies arbitraires. Cette réflexion est soutenue aussi par sa démarche en faveur des femmes lorsqu’elle dévoile tous les préjugés et les injonctions paradoxales qu’elles doivent suivre au détriment de leur liberté et de leur bonheur et qui les privent de toute ambition et sentiment de gloire, pourtant moteurs des actions individuelles dans le commerce du monde. Elle s’efforce donc de penser la société à partir des individus en renversant la perspective et elle essaie de leur présenter la voie pour s’émanciper de la tyrannie de l’opinion et de ce qu’elle appelle « l’ouvrage de la politique ». En ce sens, la marquise pense en philosophe, en vertu de la définition qu’elle établit elle-même à propos de La Motte : « Philosophe, c’est rendre à la raison toute sa dignité, et la faire rentrer dans ses droits ; c’est rapporter chaque chose à ses principes propres, et secouer le joug de l’opinion et de l’autorité⁵⁵ ». Elle développe en philosophe une pensée rationaliste de l’humain lorsqu’elle s’évertue à montrer la femme comme un égal de l’homme, dans l’appropriation de l’être et dans la connaissance de soi :

Il apparaît, d’une façon générale, que la philosophie de Lambert, en parlant à la fois des femmes et des hommes, tente de penser la femme et l’homme dans sa totalité en attribuant à l’une et à l’autre des qualités qu’elle a imaginées possibles pour tout le monde au lieu de les penser comme appartenant uniquement à un groupe spécifique.⁵⁶

Ce faisant, le sentiment de gloire est, pour un temps, abandonné car la marquise, en rendant libres et raisonnables les individus, cherche d’abord à fonder une société à partir de valeurs morales et humaines pour engager ensuite une réflexion sociale dont les notions de bonheur, de bienfaisance et de vertu sont les fondements. Mais pour que ces notions qui émergent au XVIII^e siècle et dont la pensée de Lambert rend peu à peu compte soient utiles à la société, il est essentiel de les cultiver et de les perfectionner à

⁵⁵ Lambert, Portrait de La Motte, *Portraits de diverses personnes*, dans Lambert, *Œuvres*, op. cit., p. 273. Cette définition rejoint celle de Jean Terrasson, dans *Dissertation critique sur l’« Iliade » d’Homère* (1715) : « J’entends par philosophie “une supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l’opinion qu’en ont eue les autres hommes” », dans M. Fumaroli, A.-M. Lecoq, J.-R. Armogathe, *La Querelle des Anciens et des Modernes, XVII^e- XVIII^e siècles.*, Paris, Gallimard, 2001, p. 601. Ces définitions mises en relation renforcent encore l’implication de Lambert dans le camp des Modernes.

⁵⁶ Michèle Barth-Cao Danh, op. cit., p. 165.

l'échelle de l'individu et de son intimité. L'entreprise sociale de Lambert, si elle veut être efficace, se doit donc de s'accompagner d'un projet philosophique et moral, conduisant chaque personne à se rendre meilleure et à suivre une exigence morale envers soi et un devoir éthique envers la société.

Chapitre 7. « La morale n'a pas pour objet de détruire la nature mais de la perfectionner »¹

Il n'y a rien de plus utile aux hommes que la morale. Elle seule leur enseigne ce qu'ils doivent uniquement apprendre, c'est-à-dire à devenir meilleurs et plus heureux.

Sacy²

Après avoir donné des conseils pour se libérer des normes de la société et des préjugés, l'œuvre de la marquise développe une pensée morale, qui cherche à réhabiliter à la fois la nature humaine et le désir de bonheur, tout en cherchant à les perfectionner. Loin de se conformer à une habitude morale prescriptive, elle ne donne jamais de conseils normatifs qui consisteraient à brimer l'être dans une série de normes ou de règles, mais elle cherche plutôt à perfectionner l'esprit et les sentiments de chacun, à adoucir les conduites, et à concilier les volontés particulières de chacun avec la pratique générale du monde. Lambert crée ainsi une sorte de société idéale, qui se fonde sur des êtres raisonnables et moraux, capables de se gouverner et de donner le meilleur d'eux-mêmes en vertu d'un idéal social à mettre en place et qui repose sur des qualités mondaines et agréables. Mais loin d'énoncer uniquement des solutions exemplaires difficiles à imposer à tous, elle s'attache dans le même temps à nuancer cette dimension élitiste car elle propose toujours, en parallèle de l'idéal qu'elle présente, une sorte de voie médiane pour les personnes incapables de se parfaire réellement : elle avance des solutions pour agir d'après le sens moral qui est une sorte de morale pratique, faite pour guider les comportements. C'est dans ce double mouvement qu'elle construit une pensée éthique et qu'elle tache d'offrir des solutions pour amorcer le progrès des mœurs et de la société. En ce sens, Lambert propose une pensée en adéquation avec les théories qui émergent à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, qui ne cherchent plus à imposer une sagesse idéale. Daniel Acke, dans une réflexion sur les moralistes du XVIII^e siècle, explique ainsi ce contexte social et philosophique : « N'a-t-on pas de plus en plus tendance, au XVIII^e siècle, à gérer les désordres de l'irrationnel, politique, juridique et éducatif, si bien que 'l'idéal de la sagesse' se retrouve remplacé à terme par 'un idéal de

¹ Lambert, *Avis d'une mère à sa fille, op. cit.*, p. 119.

² Sacy, *Traité de l'amitié, op. cit.*, non paginé.

gestion, d'économie', qui passe par l'éducation ou la politique ?³ ». Cette tendance contemporaine est bien visible dans les œuvres de Lambert puisqu'elle développe son idée de sagesse tout en proposant aussi des conseils pour agir convenablement, quand bien même on ne réussirait pas à se perfectionner réellement pour devenir sage, vertueux et moral. Ce faisant, la marquise expose une conception morale tout à fait personnelle qui repose à la fois sur le sentiment et sur l'attitude sociale, entre idéal de perfection à atteindre et pratiques éthiques. Son expérience de la mondanité prend ici tout son sens car elle en fait une valeur primordiale pour policer les mœurs et adoucir la société.

³ Daniel Acke, « Sagesse et connaissance de soi chez les moralistes de la première moitié du XVIII^e siècle : l'originalité de Vauvenargues », dans *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, PUSE, 2009, p. 373.

I. Une méthode morale

Il faut se connaître soi-même : quand cela ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à régler sa vie, et il n'y a rien de plus juste.

Pascal⁴

En accord avec la définition du philosophe qu'elle a développée pour La Motte, Lambert se fait philosophe pour réfléchir aux moyens pour chacun de se libérer de l'opinion et de l'autorité et de prétendre au bonheur. Mais, être philosophe pour elle ne signifie pas forcément développer des concepts et une pensée qui formeraient ensuite un système et encore moins construire une pensée philosophique dogmatique, mais il s'agit d'utiliser comme jalons l'expérience personnelle et l'observation de la société qui permettent peu à peu de fonder une pensée efficace pour se libérer et agir par soi-même ; autrement dit, une méthode de pensée est élaborée grâce à l'observation et à l'expérience qui se construisent peu à peu en discours philosophique. La connaissance empirique qu'elle défend et qu'elle tâche de transmettre est notamment soutenue par la lecture des philosophes cartésiens dont l'un des objectifs était bien de fournir à tous, et donc aussi aux femmes et aux non doctes, les possibilités de s'émanciper par la raison et par la culture. Lambert serait donc une philosophe et une cartésienne, dans le sens où elle a médité puis s'est emparée de la démarche et de la méthode de Descartes et de ses continuateurs, tels Malebranche et Poulain de La Barre et qu'à leur suite elle a engagé un combat rationnel contre le principe d'autorité⁵. Cette ascendance cartésienne⁶ relève de deux démarches complémentaires. Il s'agit d'abord d'offrir une méthode pour

⁴ Pascal, *Pensées*, n° 66, *op. cit.*, p. 64.

⁵ La marquise possédait des ouvrages de Descartes et de Malebranche : l'inventaire après décès (Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, MC/ET/LVIII/563/G) indique un lot contenant au moins les *Méditations métaphysiques*, et un lot dont le titre principal est *De la Recherche de la vérité*. Le corpus de ces deux philosophes lui est très familier puisqu'elle les cite souvent de mémoire et utilise à son compte leur vocabulaire. En ce qui concerne Poulain de la Barre, rien ne prouve que l'auteur très peu connu à l'époque soit dans la bibliothèque de la marquise mais elle reprend mot pour mot la définition qu'il donne de la curiosité, ce qui peut fournir un indice de sa connaissance. Quoi qu'il en soit, nous jugeons néanmoins utile de le convoquer en raison de ses positions en faveur des femmes et de ses idées proches de celles de Lambert.

⁶ J'ai étudié l'influence cartésienne dans les *Avis d'une mère à sa fille* dans : « Anne-Thérèse de Lambert, une éducatrice cartésienne », in Godlewicz-Adamiec Joanna, Krawczyk Dariusz, Łuczyńska-Holdys Małgorzata, Piszczatowski Paweł, Sokołowicz Małgorzata (dir.), *Femmes et le Savoir/ Women and Knowledge / Frauen und Wissen*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 425-438. Dans cet article, mon propos est d'envisager l'influence cartésienne comme un moyen de légitimer l'éducation féminine et le savoir féminin. Ici, nous envisageons la dimension cartésienne de la pensée de Lambert dans une autre perspective, propre à donner à chacun les moyens d'exister pleinement dans le monde en s'assurant comme être rationnel.

montrer à chacun qu'il est capable d'agir par lui-même grâce à une connaissance intime de soi et de ses capacités. Ce faisant, cette démarche s'enrichit d'une dimension morale, héritée notamment de Nicole et de Pascal, pour que tous réussissent pleinement à vivre dans le monde avec conscience et vertu. Autrement dit et pour paraphraser des titres des philosophes qui ont nourri sa réflexion et lui ont offert des modèles de démarches et de principes, la marquise s'attache à fournir un discours de la méthode et un traité de morale, faisant la part belle à la raison et à l'esprit, tout en réhabilitant le sentiment.

A. Rendre raison à la raison

La méthode morale de Lambert s'appuie d'abord sur l'idée qu'un individu a besoin de principes solides qui serviront de socle face au monde et à la vie quotidienne. C'est le premier conseil qu'elle adresse à sa fille : « Vous arrivez dans le monde, venez-y ma fille, avec des principes ; vous ne sauriez trop vous fortifier contre ce qui vous attend » (*AFe*, p. 96). Les « principes », qui sont chez Descartes lui-même le fondement de la connaissance de soi, sont la base de la méthode que développe la marquise lorsqu'elle cherche à donner à ses enfants une éducation morale, dont l'objectif est d'offrir à chacun le moyen d'atteindre le bonheur. Pour ce faire, chaque personne doit prendre conscience de soi-même pour parvenir à une harmonie entre ses propres désirs et ses devoirs, qui est la clef du bonheur :

On y gagnerait, si on pouvait tout d'un coup tirer de sa raison tout ce qu'il faut pour son bonheur ; l'expérience nous renvoie à nous-mêmes ; épargnez-vous ce qu'elle coûte, et dites-vous de bonne heure d'une manière ferme et qui vous fixe : « La vraie félicité est dans la paix de l'âme, dans la raison, dans l'accomplissement de nos devoirs ». Ne nous croyons heureuses, ma fille, que lorsque nous sentirons nos plaisirs naître du fond de notre âme. (*AFe*, p. 97-98)

Le bonheur est en effet une notion personnelle et intime car il ne peut surgir que si l'être est complètement autonome et dégagé de l'extérieur. Le propos est toutefois ambigu car la démarche s'énonce avec une expression qui rappelle la philosophie antique et notamment stoïcienne⁷. Si ces références semblent d'abord minimiser la modernité du projet de la marquise, elles annoncent d'emblée une dimension morale dans le sens où prendre conscience de son être, de son âme et de sa raison facilitera la pratique des devoirs et la voie vers le bonheur. Mais ces conseils suivent surtout la pensée

⁷ La paix de l'âme fait écho à Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*, texte établi par René Waltz, Paris, les Belles Lettres, 1927. Granderoite, dans une note attachée à ces propos, suggère que Lambert aurait connu la philosophie antique par l'intermédiaire de Montaigne, dans Lambert, *Œuvres, op. cit.*, p. 136.

cartésienne en plaçant la raison au centre du projet moral. Elle s'appuie sur le principe cartésien premier qui réside dans l'idée que la raison est une instance souveraine et atemporelle qui évalue d'une manière objective, en dehors de toute situation historique qui biaiserait le jugement⁸. La raison devient ainsi l'objet central de ses préoccupations : en la libérant des contraintes qui la briment et en lui donnant les moyens d'agir pour que l'individu pense par lui-même, Lambert permet à chacun de vivre tranquillement et avec bonheur. Elle propose donc une méthode pour la rendre autonome. Elle se défie d'abord de l'expérience, des perceptions, des sens en général, et, partant, respecte la deuxième étape dans la connaissance de soi voulue par Descartes⁹ : « Songeons que les deux principes de toutes nos connaissances, la raison et les sens, manquent de sincérité et nous abusent. Les sens surprennent la raison, et la raison les trompe à son tour : voilà nos deux guides, qui tous deux nous égarent. » (*AFe*, p. 113). Elle rappelle aussi combien les plaisirs soumis à l'extérieur, qui ne s'accompagnent que d'inquiétude et de désespoir, sont dangereux : « les plaisirs du monde sont trompeurs ; ils promettent plus qu'ils ne donnent : ils nous inquiètent dans leur recherche, ne nous satisfont point dans leur possession, et nous désespèrent dans leur perte. » (*AFe*, p. 97). Le rythme ternaire intensifie la dimension négative et pessimiste de la pensée de Lambert face à l'humanité, mais il est immédiatement contrebalancé par le conseil cartésien qu'elle énonce à plusieurs reprises : « Pour fixer vos désirs, pensez que vous ne trouverez point hors de vous de bonheur solide ni durable » (*AFe*, p. 97). À la suite du *Traité des passions* de Descartes, elle se méfie des passions, qui ont tendance à envahir l'être et à provoquer l'oubli de soi et de sa raison :

Quand vous vous sentez agitée d'une passion vive et forte, demandez quelque temps à votre sentiment, et composez avec votre faiblesse ; si vous voulez, sans l'écouter un moment, tout sacrifier à votre raison, à vos devoirs, il est à craindre que la passion ne se révolte et ne devienne la plus forte. Vous êtes sous sa loi : il faut la ménager avec adresse ; vous tirerez plus de secours que vous ne pensez d'une pareille conduite : vous trouverez des remèdes sûrs, même dans votre passion. Si c'est de la haine, vous connaîtrez que vous n'avez pas tant de raison de haïr ni de vous venger. Si par malheur

⁸ René Descartes débute la première partie du *Discours de la méthode* en rappelant le principe que « la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes », dans *Œuvres et Lettres*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983, p. 126. Il affirme aussi que « la raison est un instrument universel, qui peut servir en toutes sortes de rencontres », cinquième partie, p. 165.

⁹ Descartes, au début de la quatrième partie du *Discours de la méthode*, rappelle qu'au fondement de sa métaphysique sa démarche a d'abord consisté à se méfier des sens « à cause que nos sens nous trompent quelquefois », puis à « rejet[er] comme fausses toutes les raisons qu'[il avait] prises auparavant pour démonstrations » et à se défaire de ses pensées, *op. cit.*, p. 147. Malebranche rappelait aussi que « la raison est corrompue, elle est sujette à l'erreur », *Traité de morale, Œuvres complètes*, Tome XI, Paris, Librairie J. Vrin, 1977, p. 33.

c'était le sentiment contraire dont vous fussiez occupée, il n'y a point de passion qui vous fournisse des secours plus sûrs contre elle-même. (*AFe*, p. 120)

Les passions sont un danger pour l'équilibre car elles gouvernent tous les sentiments et dominant la raison. Mais, loin de suivre la posture stoïcienne qui contraint à se débarrasser des passions¹⁰, Lambert s'engage à la suite de Descartes à un ménagement de ces passions, grâce à la connaissance de soi et à l'équilibre qu'il s'agit de trouver. Dans la même logique, l'imagination, considérée comme une passion dans le sens où elle domine l'être, est d'abord vue comme un défaut car elle est « vive et ardente » (*TA*, p. 167) et, de fait, « la plupart de nos malheurs viennent de notre imagination » (*TV*, p. 188). Lambert reprend ainsi le préjugé, que Malebranche a alimenté, faisant des femmes des êtres entièrement dépendants de leur imagination pour ensuite en montrer les dangers, en raison du dérèglement qu'elle provoque :

Les femmes sont ordinairement gouvernées par leur imagination ; comme on ne les occupe à rien de solide, et qu'elles ne sont, dans la suite de leur vie, chargées ni du soin de leur fortune, ni de la conduite de leurs affaires, elles ne sont livrées qu'à leurs plaisirs. Spectacles, habits, romans et sentiments, tout cela est de l'empire de l'imagination. Je sais qu'en la réglant, vous prenez sur les plaisirs : c'est elle qui en est la source, et qui met dans les choses qui plaisent le charme et l'illusion qui en font tout l'agrément ; mais pour un plaisir de sa façon, quels maux ne vous fait-elle point ? Elle est toujours entre la vérité et vous : la raison n'ose se montrer où règne l'imagination. Nous ne voyons que comme il lui plaît : les gens qu'elle gouverne savent ce qu'elle fait souffrir. Ce serait un heureux traité à faire avec elle que de lui rendre ses plaisirs, à condition qu'elle ne vous ferait point sentir ses peines ; enfin, rien n'est plus opposé au bonheur qu'une imagination délicate, vive et trop allumée. (*AFe*, p. 114-115)

Les *Avis d'une mère à sa fille* se méfient de l'imagination qui n'est autre qu'un sentiment instinctif et trompeur, mais Lambert a confiance en la possibilité de la contrôler et de la perfectionner : « Si vous pouvez régler votre *imagination*, et la rendre soumise à la *vérité* et à la *raison*, ce sera une grande avance pour votre *perfection* et pour votre *bonheur*. » (*AFe*, p. 114. *C'est nous qui soulignons*). À la suite de Descartes, elle tâche de perfectionner l'imagination, de l'affiner et même d'en faire usage pour cultiver sa raison. C'est dans cette logique qu'elle utilise d'ailleurs à plusieurs reprises le duo des termes « perfection » et « bonheur », chers à Malebranche¹¹ : « il faut [...]

¹⁰ Eléonor, dans la *Femme hermite* représente cette voie excessive puisqu'elle cherche à renier ses passions au nom des devoirs et de la raison mais elle se révèle un contre-modèle car sa souffrance est terrible.

¹¹ Malebranche relie en effet la perfection et le bonheur dans le *Traité de morale*, partie I, chapitre I, § XIX, *op. cit.*, p. 24 : « Voici donc le principal de nos devoirs ; celui pour lequel Dieu nous a créés : l'amour duquel est la vertu mère, la vertu universelle, la vertu fondamentale : vertu qui nous rend justes et parfaits, vertu qui nous rendra quelque jour heureux. Nous sommes raisonnables, nôtre vertu, notre perfection c'est d'aimer la Raison, ou plutôt c'est d'aimer l'Ordre », ou partie I, chapitre VIII, § XVI, p. 103 : « l'homme ne peut trouver en lui-même son bonheur et sa perfection : il ne peut les trouver qu'en

être persuadée que la perfection et le bonheur se tiennent ». (*AFe*, p. 101), « Employons donc le temps en connaissances utiles à notre perfection et à notre bonheur » (*TV*, p. 191). Retrouvant la dimension morale empruntée au stoïcisme et une fois que les femmes ont la possibilité de s'affranchir des passions qui les gouvernent, la marquise s'attache à justifier le perfectionnement de l'esprit, pris dans le sens général d'âme : « le bonheur est dans la paix de l'âme. Vous ne pourrez jouir des plaisirs de l'esprit sans la santé de l'esprit : tout est presque plaisir pour un esprit sain » (*AFe*, p. 116). La connaissance de soi est nécessairement morale car ce n'est qu'en agissant au mieux pour soi, en étant au plus près des devoirs qui nous incombent qu'on pourra accéder à la perfection et, de fait, qu'on pourra être heureux : « la plus grande science est de savoir être à soi » (*AFe*, p. 115). Mais, loin de rester abstraite ou de montrer une voie difficile à suivre, la marquise s'évertue à définir une méthode propre à atteindre cet objectif qui se révèle tout à fait cartésienne¹². Elle la développe presque mot pour mot dans les *Avis d'une mère à sa fille* et dans *le Traité de la vieillesse*, en empruntant cependant un vocabulaire malebranchien. L'usage, dans les deux textes, des termes « étendue », « lumières », « connaissance » prouve bien qu'elle a lu Malebranche¹³, son lexème de « lumières » devient d'ailleurs capital dans les propos et les réflexions de la marquise.

Notre âme a bien plus de quoi jouir qu'elle n'a de quoi connaître ; nous avons les lumières propres et nécessaires à notre bien-être ; mais nous ne voulons pas nous en tenir là : nous courons après des vérités qui ne sont pas faites pour nous. Avant que nous engage à des recherches qui sont au-dessus de nos connaissances, il faudrait savoir quelle étendue peuvent avoir nos lumières ; quelle règle il faut avoir pour déterminer notre persuasion ; apprendre à séparer l'opinion de la connaissance, et avoir la force de douter, quand nous ne voyons rien clairement, et le courage d'ignorer ce qui nous passe. (*AFe*, p. 112-113)

Nous avons en nous de quoi jouir ; mais nous n'avons pas de quoi connaître. Nous avons les lumières propres et nécessaires à notre bien-être ; mais nous ne voulons pas nous en tenir là : nous courons après des vérités qui ne sont pas faites pour nous. Mais avant que de nous engager à des recherches au-dessus de notre portée, il faudrait savoir quelle étendue peuvent avoir nos lumières, quelle est la règle qui doit déterminer notre persuasion ; il faudrait apprendre à séparer l'opinion de la connaissance ; avoir la force de nous arrêter et de douter quand nous ne voyons rien clairement ; et avoir le courage d'ignorer ce qui est au-dessus de nous. (*TV*, p. 190)

Dieu, puisqu'il n'y a que Dieu capable d'agir en lui & de le rendre heureux et parfait ». Mais ce dernier fait de la perfection et du bonheur des qualités issues de Dieu alors que Lambert a complètement évacué la foi de sa pensée morale.

¹² Descartes résume ainsi sa méthode : « Même je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opinions, qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable », *Discours de la méthode*, deuxième partie, *op. cit.*, p. 136.

¹³ Malebranche, *Traité de morale*, I, II, 10 ; I, V, 4 ; I, VI, 12.

L'opposition entre « connaître » et « jouir » place d'emblée Lambert dans un débat initié par Malebranche mais qui intéresse plus largement ses contemporains¹⁴. La marquise exploite le thème de l'inquiétude présent chez Malebranche dans le sens où cette recherche du bonheur se détourne toujours du bonheur car on ne réussit pas à se contenter d'une jouissance simple. Henri Coulet résume ainsi la pensée du philosophe : « Si l'homme ne peut pas ne pas vouloir être heureux, il se trompe continuellement sur son bonheur et le demande à toutes sortes d'objets qui ne peuvent jamais parfaitement le satisfaire¹⁵ ». Mais cette quête est désespérée et malheureuse car elle nous amène hors de nous-même et nous empêche de jouir simplement de la vie. Lambert offre alors une méthode pour réussir à rester soi-même et à se contenter de ce que nous sommes. Elle exhorte donc sa fille et ses lecteurs à penser par eux-mêmes, en faisant usage de leur esprit et de leur raison. Pour ce faire, elle développe une méthode, qui semble se conformer à celle de Descartes :

Donnez-vous une véritable idée des choses : ne jugez point comme le peuple¹⁶ ; ne cédez point à l'opinion ; relevez-vous des préjugés de l'enfance. Quand il vous arrive quelque chagrin, tenez la méthode suivante, je m'en suis bien trouvée. Examinez ce qui fait votre peine, écarterez tout le faux qui l'entoure et tous les ajoutés de l'imagination, et vous verrez que souvent ce n'est rien, et qu'il y a bien à rabattre. N'estimez les choses que ce qu'elles valent. Nous avons bien plus à nous plaindre des fausses opinions que de la fortune : ce ne sont pas souvent les choses qui nous blessent, c'est l'opinion que nous en avons. (AFe, p. 115)¹⁷

Le propos de Lambert est double : elle prend à son compte la démarche cartésienne mais surtout elle se montre en modèle, l'expression « je m'en suis bien trouvée » prouve qu'elle a elle-même réussi à trouver sa voie vers le bonheur en se détachant de tout ce qui lui est extérieur. La référence philosophique n'entraîne aucun conformisme, elle l'aide seulement à s'affirmer en tant que sujet pensant autonome dont seule l'expérience

¹⁴ Saint-Évremond dit en effet que : « Nous avons plus d'intérêt à jouir du monde qu'à le connaître », dans *Jugement sur les sciences ou peut s'appliquer un honneste homme, Œuvres en prose*, t. II, Paris, Librairie Marcel Didier, 1965, p. 12. Fontenelle explique : « Si vous ne voulez que jouir des choses, rien ne vous manque pour en jouir, mais tout vous manque pour les connaître », dans le dialogue entre Apicius et Galilée, *Nouveaux Dialogues des morts*, op. cit., p. 164.

¹⁵ Henri Coulet, « Marivaux et Malebranche », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1973, n° 25, p.148.

¹⁶ L'utilisation du terme « peuple » dans une acception plutôt intellectuelle a été expliquée dans le chapitre précédent.

¹⁷ Cette méthode rationnelle d'examen visant à évincer toutes les idées, opinions et sensations qui ne dépendent pas de soi rappelle aussi le protocole développé par Poulain de la Barre, lui-même lecteur de Descartes, dans *De l'éducation des dames* : « Il n'y a que la connaissance de nous-mêmes qui puisse nous tirer d'une erreur capitale qui règne par toute la terre, depuis le commencement du monde, et a lieu dans les sciences, comme dans les mœurs ; c'est de juger de ce qui se doit faire, par ce qui s'est fait autrefois, ou par ce qui se fait présentement ; au lieu de juger de tout par les lumières que nous avons, qui nous apprennent ce que l'on doit faire », François Poulain de La Barre, *De l'éducation des dames, de l'égalité des deux sexes, De l'excellence des hommes*, op. cit., p. 267.

personnelle importe. Forte de cette expérience, elle exhorte donc les autres à faire usage de leur propre raison et de leur esprit, à penser par eux-mêmes, ce n'est qu'à ce prix qu'ils auront les clefs du bonheur : « Il faut, pour être heureuse, penser sainement. [...] On doit penser bien différemment du peuple sur ce qui s'appelle morale et bonheur de la vie » (*AFe*, p. 115).

Pour se soutenir par la raison et pour réussir à se connaître soi-même, deux pratiques sont vivement conseillées : la retraite et la solitude. Descartes a montré la voie à la marquise lorsqu'il assurait que la solitude, en lui laissant le loisir de réfléchir, devenait la condition de la recherche de la vérité, elle-même source de bonheur : « Maintenant donc que mon esprit est libre de tous soins, et que je me suis procuré un repos assuré dans une paisible solitude, je m'appliquerai sérieusement et avec liberté à détruire généralement toutes mes anciennes opinions ¹⁸ ». Lambert, à sa suite, ne cesse de rappeler ce fondement : « la solitude aussi assure la tranquillité, et est amie de la sagesse ; c'est au-dedans de nous qu'habitent la paix et la vérité » (*AFe*, p. 117). Elle confirme d'ailleurs sa pensée en reprenant la même formule dans le *Traité de l'amitié*, mais en y ajoutant un argument, qui rend compte de l'intérêt de la retraite :

La retraite est propre à cultiver ce sentiment : la solitude est amie de la sagesse ; c'est au dedans de nous qu'habitent la paix et la vérité. De plus, « c'est la marque d'un esprit bien fait », dit un Ancien, « que de savoir demeurer avec soi-même. Qu'il est doux d'y rester, quand on s'en est rendu la jouissance agréable ! ». [...] Quiconque sait vivre avec soi-même, sait vivre avec les autres. Les caractères doux et paisibles répandent de l'onction sur tout ce qui les approche. La retraite assure l'innocence, et nous rend l'amitié plus nécessaire. (*TA*, p. 162-163)

Grâce à la solitude et à la retraite, toute personne est capable de se comprendre, de trouver une harmonie entre la paix de l'âme et la vérité atteinte par une connaissance intime et personnelle. Mais, cette pratique n'est en rien solitaire, faite pour une méditation ou un travail uniquement tourné sur soi, car elle n'est qu'un moyen servant la démarche rationnelle visant au bonheur et à une meilleure pratique ensuite du monde. Ces habitudes permettent efficacement un retour à soi et une connaissance de soi-même, selon deux logiques complémentaires. D'abord, loin d'être un moyen de fuir le monde¹⁹ ou d'être des spécificités purement féminines²⁰, elles permettent en effet de se détacher

¹⁸ Descartes, *Méditations métaphysiques*, dans *Œuvres et Lettres*, *op. cit.*, p. 267.

¹⁹ Le malheur de la femme ermite dans son ermitage prouve que la retraite ne peut être un moyen de se soustraire au monde et aux souffrances qu'il provoque.

²⁰ La retraite au XVIII^e siècle est souvent analysée comme un asile que les femmes ont trouvé pour s'affranchir du monde et des inégalités. Si la retraite peut en effet se révéler un moyen efficace pour l'émancipation féminine (Huguette Krief qui étudie longuement Lambert le démontre parfaitement dans « Retraite féminine et femmes moralistes au siècle des Lumières », *Dix-huitième siècle, Se retirer du*

physiquement de tout ce qui constitue le monde, les attraits et les plaisirs pour réussir véritablement à se concentrer sur soi-même : « c'est là où la vérité donne ses leçons, où les préjugés s'évanouissent, où la prévention s'affaiblit, et où l'opinion, qui gouverne tout, commence à perdre ses droits » (*AFe*, p. 116). À cette phrase que Lambert reprend littéralement dans une lettre, elle ajoute : « où nous apprenons à rabattre du prix des choses que notre imagination sait nous surfaire²¹ », montrant en effet que la solitude permet davantage d'accepter son état et sa situation dans le monde car le retour à soi a permis de se libérer en effet du joug de l'opinion et des préjugés. La retraite finalement permet de mieux vivre ensuite dans le monde puisqu'elle est « un asile en vous-même ; vous pourrez toujours revenir à vous et vous retrouver. Le monde, vous étant moins nécessaire, aura moins de prise sur vous. Quand vous ne tenez pas à vous par des goûts solides, vous tenez à tout » (*AFe*, p. 116). Mais, le retour à soi permis dans la solitude encourage un perfectionnement de la raison : « La solitude », dit un grand homme, « est l'infirmerie des âmes ». Retirez-vous donc en vous-même », dit-il, « mais préparez-vous à vous bien recevoir : ayez honte et respect de vous-même ; cessez de vous aimer, et apprenez à vous respecter » (*TV*, p. 195). Si Lambert cite le titre d'un chapitre de *De la connaissance de soi-même* de Bernard Lamy²² avec la métaphore de l'infirmerie, elle adapte ensuite des propos de Montaigne²³ qui révèlent bien que la solitude est le moyen de se retrouver, de se juger et de se corriger. En ce sens, elle est l'occasion d'une véritable philosophie pour se retrouver et se perfectionner et accéder enfin à une vérité difficile à percevoir, mais qui permet pourtant d'être heureux pour soi-même²⁴. Les *Avi*

monde, n° 48, 2016, p. 89-101), nous proposons une lecture non genrée, en accord avec l'héritage humaniste et cartésien dont la marquise se revendique.

²¹ Lettre de Lambert à Mme ****, in *Œuvres, op. cit.*, p. 413.

²² Bernard Lamy, *De la connaissance de soi-même. Traité troisième de l'estre moral de l'homme ou de la science du cœur*, Tome III, Paris, André Pralard, 1697. Il s'agit du chapitre II « Solitude, infirmerie de l'âme », de la section III, de la première partie, p. 42.

²³ Montaigne, « Retirez-vous en vous, mais préparez-vous premièrement de vous y recevoir : Ce serait folie de vous fier à vous-même, si vous ne vous savez gouverner. Il y a moyen de faillir en la solitude, comme en la compagnie : Jusques à ce que vous vous soyez rendu tel, devant qui vous n'osiez clocher, et jusques à ce que vous ayez honte et respect de vous-même, *observantur species honestæ animo*, présentez-vous toujours en l'imagination Caton, Phocion et Aristides, en la présence desquels les fols mêmes cacheraient leurs fautes, et établissez-les contreolleurs de toutes vos intentions. », *Essais*, I, chapitre XXXIX, « De la solitude », Paris, Gallimard, 2009, p. 454-455

²⁴ Rotraud von Kulesa insiste en effet sur le lien entre étude et bonheur pour les femmes dans son étude sur la philosophie chez Émilie du Châtelet, Françoise de Graffigny et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont : « Il est alors particulièrement intéressant de voir que l'étude et l'activité philosophique elle-même semble constituer une des sources premières du bonheur au féminin, alors qu'il s'agit d'une activité qui a été systématiquement contestée aux femmes. Si la passion amoureuse représente toujours le danger de la dépendance d'autrui, et plus particulièrement de l'homme, l'étude présente une valeur sûre qui peut se réaliser seule ou entre amis – l'amitié comme alternative aux relations passionnelles est bien évidemment un *topos* des Lumières. Il est vrai que le bonheur suscité par l'étude ne sert pas les mêmes

d'une mère à son fils semblent eux-aussi suivre cette démarche, d'autant plus que Montaigne utilisait lui-même la référence de Marc-Aurèle :

« Retirez-vous en vous-même », dit Marc-Antonin²⁵ : pratiquez souvent cette retraite de l'âme, vous vous y renouvellerez. Ayez quelque maxime qui au besoin ranime votre raison et qui fortifie vos principes. La retraite vous met en commerce avec les bons auteurs. Les habiles gens n'entassent pas les connaissances, mais ils les choisissent. (*AFs*, p. 71).

Les *Avis* reprennent les arguments déjà avancés à sa fille mais ils évoquent aussi la nécessité de développer ses connaissances pour perfectionner la raison et lui donner des modèles. L'un des objectifs de Lambert dans sa méthode morale est en effet de cultiver l'esprit et d'encourager la connaissance.

B. « L'esprit n'a point de sexe »

La marquise conseille d'éduquer concrètement l'esprit et les *Avis d'une mère à sa fille et à son fils* deviennent des manuels pour le développer. L'esprit doit devenir une puissance et une faculté de penser par soi-même, dans le but d'atteindre la vérité, selon l'objectif cartésien de la connaissance de soi. Lambert suit particulièrement la pensée de Poulain de la Barre et elle fait sienne sa célèbre maxime : « l'esprit n'a point de sexe²⁶ » en affirmant qu'« il n'y a point de prescription contre la vérité : elle est pour toutes les personnes et de tous les temps » (*AFe*, p. 113). Ce faisant, elle reprend les principes que Poulain de la Barre a énoncés plus tôt lorsqu'il considérait que les femmes avaient les mêmes capacités intellectuelles que les hommes et qu'il cherchait à leur donner les mêmes possibilités d'éducation et de perfectionnement que ceux-ci. Elle propose une conception moderne de l'éducation dans la lignée de la pensée rationaliste puisque l'éducation féminine est valorisée pour qu'elle soit aussi soignée que celle accordée aux jeunes hommes. Elle engage sa fille à développer son esprit, en faisant travailler à la fois sa mémoire et ses aptitudes à penser, à méditer et à réfléchir :

objectifs chez les trois auteures : pour Émilie du Châtelet, elle ouvre une des seules voies vers la gloire possible pour une femme et aide aussi à faire oublier les souffrances. Pour Zilia/Françoise de Graffigny, l'étude sert également de remède contre les souffrances amoureuses, mais aussi de voie d'accès à l'ataraxie au sens épicurien. Pour Leprince de Beaumont encore, l'étude et l'activité philosophique permettent de se sentir en union avec Dieu. Or, malgré ces différences, il nous semble tout à fait légitime de parler d'une philosophie du bonheur "au féminin", dans « La philosophie du bonheur au féminin. La philosophie morale entre stoïcisme et épicurisme », dans L. Vanoflen (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières*, op. cit., p. 77. Les réflexions de Lambert rejoignent à maints égards celles de ces trois autrices.

²⁵ Marc-Aurèle, *Pensées*, IV, III. Il encourage plutôt de « trouver un asile en toi-même », plutôt que rechercher de lointaines retraites.

²⁶ François Poulain de La Barre, *De l'égalité des deux sexes*, op. cit., p. 99.

Comme les premières années sont précieuses, songez, ma fille, à en faire un usage utile. Pendant que les caractères s'impriment aisément, ornez votre mémoire de choses précieuses : pensez que vous faites la provision de toute votre vie. La mémoire se forme et s'étend en l'exerçant. (*AFe*, p. 110)

Elle poursuit ici la pensée malebranchienne qui prône une éducation dès le plus jeune âge. Mais surtout, elle s'intéresse à la mémoire. Si elle ne reprend pas strictement l'analyse de la notion par Descartes et Malebranche, elle rejoint leur conclusion²⁷ : la mémoire doit être une qualité, qu'il s'agit de développer et de perfectionner pour qu'elle encourage une habitude de penser et de juger plus saine. Mais elle fait une lecture personnelle des philosophes car elle prend en bonne part l'expression « orner votre mémoire » comme étape nécessaire pour apprendre à cultiver l'esprit quand Descartes dénonçait immédiatement cet usage trop passif de l'esprit²⁸. Cette différence de traitement peut s'expliquer par le fait que Lambert cherche avant tout et d'abord à donner des habitudes pour travailler l'esprit alors que l'éducation féminine traditionnelle n'offrait aucune liberté de se cultiver. Elle rejoindra pourtant la critique cartésienne puisqu'elle condamnera ensuite une pratique trop passive des connaissances qui se résumerait à un ornement de l'esprit, sans jugement personnel. Mais avant cette mise en garde, elle insiste sur l'importance de se cultiver, sur le travail de mémorisation, pour donner une habitude saine et quotidienne à l'esprit. Plus qu'une instruction et une éducation propres à la jeunesse, user de son esprit et de sa raison est en effet un apprentissage long, qui nécessite avant tout de la curiosité :

N'ôtez point en vous le sentiment de curiosité ; il faut seulement le conduire et lui donner un bon objet. La curiosité est une connaissance commencée, qui vous fait aller plus loin et plus vite dans le chemin de la vérité ; c'est un penchant de la nature qui va au-devant de l'instruction ; il ne faut pas l'arrêter par l'oisiveté et la mollesse. (*AFe*, p. 110)

La définition de la « curiosité » telle que l'avance Lambert est une association de deux idées et de deux conceptions très différentes qu'elle utilise à son compte sans nommer ses sources. La première partie reprend mot pour mot Poulain de la Barre qui définissait la curiosité en ces termes car, précisait-il, « elle est une marque des plus certaines d'un bon esprit et plus capable de discipline²⁹ » et elle « regarde les connaissances qui

²⁷ Descartes et Malebranche donnent une explication physique de la mémoire comme faculté de passage des esprits animaux et ils opèrent une extension de la mémoire comme disposition à reproduire les traces et les idées sans réussir cependant à l'expliquer physiquement. Descartes, *Traité des passions*, art. 42 ; *Traité de l'homme*. Malebranche, *De la Recherche de la vérité*, Partie 1, livre 11, chapitre 5, § 11.

²⁸ Descartes, *Règles VIII*.

²⁹ François Poulain de La Barre, *Ibid.*, p. 138.

peuvent contribuer à la perfection de l'Esprit.³⁰ ». Selon la même logique, Lambert considère que la curiosité doit nous guider vers « des lectures solides qui ornent l'esprit et fortifient le cœur » (*AFe*, p. 112) et « des lectures solides qui fortifient la raison » (*AFe*, p. 122), l'adjectif « solide » renvoyant d'ailleurs à un vocabulaire malebranchien. La deuxième partie de la citation renvoie à Fénelon et reprend les termes de *De l'éducation des filles*. Mais, loin d'être une fénelonienne très orthodoxe, Lambert se sert de cette formule pour insérer efficacement les idées rationalistes et cartésiennes dans une éducation féminine pratique qui ne s'intéresse traditionnellement que très peu à la culture et à l'esprit des jeunes filles. Elle adapte ainsi l'éducation pour la rendre plus égalitaire, sans aller contre les bienséances et les conventions voulues par la société. La lecture solide ainsi justifiée est accompagnée d'un programme détaillé dans les *Avis d'une mère à sa fille*, qui rejoignent les objectifs énoncés dans les *Avis d'une mère à son fils* : « faites que vos études coulent dans vos mœurs, et que tout le profit de vos lectures se tourne en vertu. Essayez de pénétrer les premiers principes des choses, et ne vous laissez pas trop asservir aux opinions vulgaires » (*AFs*, p. 71) bien que le programme y soit moins riche et moins approfondi³¹. Néanmoins, comparer les deux textes permet de cerner la manière dont Lambert essaie d'exploiter au mieux l'esprit de chacun des deux sexes, selon les conventions sociales. Les premiers conseils de lecture adressés à sa fille se concentrent sur des disciplines propres à éduquer l'âme, l'esprit et à consolider les mœurs et la vertu :

Il est bon que les jeunes personnes s'occupent de sciences solides. L'histoire grecque et romaine élève l'âme, nourrit le courage par les grandes actions qu'on y voit. Il faut savoir l'histoire de France ; il n'est pas permis d'ignorer l'histoire de son pays. Je ne blâmerais pas même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable : elle vous met de la précision dans l'esprit, démêle vos idées, et vous apprend à penser juste. Je voudrais aussi de la morale ; à force de lire Cicéron, Pline et les autres, on prend du goût pour la vertu ; il se fait une impression insensible qui tourne au profit des mœurs. (*AFe*, p. 111)

L'histoire est traitée avec plus de force auprès de son fils parce qu'elle l'« instruira de [son] métier » et qu'elle a « un usage moral » (*AFs*, p. 71) alors qu'elle ne fournit que

³⁰ François Poulain de La Barre, *De l'éducation des dames*, *op. cit.*, p. 225.

³¹ Il est intéressant de noter que la première parution du texte des *Avis d'une mère à son fils* sous le titre *Lettre d'une dame sur la vraie gloire*, publié dans *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire* en 1726, puis contrefait dans la *Bibliothèque française* en 1727, omet les huit paragraphes consacrés aux lectures que Lambert conseille à son fils. Il est difficile d'interpréter une telle absence dans la mesure où il est aujourd'hui impossible de savoir si c'est le fait de Lambert qui n'avait d'abord pas écrit cela ou si c'est une réduction voulue par l'éditeur. Mais nous pouvons émettre l'hypothèse que, pour la société de l'époque, il était inutile de préciser un programme de lecture pour les jeunes hommes, forcément mieux instruits par des précepteurs, et que cela ne semblait concerner à première vue que les jeunes filles parmi celles qui avaient la chance d'être éduquées ou cultivées.

des modèles de courage et d'âmes supérieures pour sa fille. En revanche, la philosophie est uniquement présentée à sa fille. Il s'agit d'une position moderne eu égard à l'opinion commune, que représente Fénelon lorsqu'il énonce que « jet[er] une jeune fille dans des subtilités de philosophie[,] rien n'est si mauvais³² ». Mais la proposition « si on en est capable » qui accompagne l'invitation à philosopher semble être un avis personnel donné à sa fille jugée capable d'une telle pratique, alors que son fils ne reçoit jamais de conseil le guidant vers la philosophie, comme s'il n'était pas capable d'en faire usage. Cela participe encore d'une démarche cartésienne qui consiste à évaluer l'« étendue que peuvent avoir nos lumières » (*AFe*, p. 113) et la supériorité qu'elle accorderait à sa fille prouverait bien que l'esprit n'a point de sexe pour elle. Néanmoins, la suite du programme donné semble très conventionnelle quant aux lectures et aux apprentissages autorisés pour les filles : l'italien, langue de l'amour, est jugé inutile, les romans sont considérés dangereux pour l'imagination des filles et ces préceptes rejoignent ceux formulés par Fénelon. Le latin, tel qu'il est présenté, est l'occasion cependant de s'éloigner encore du prélat, car, si elle se conforme d'abord à l'usage religieux, prôné par son modèle, elle ajoute une pratique nouvelle et moderne : « je ne m'opposerais pas à l'inclination que l'on pourrait avoir pour le latin ; c'est la langue de l'Église ; elle vous ouvre la porte à toutes les sciences ; elle vous met en société avec ce qu'il y a de meilleur dans tous les siècles » (*AFe*, p. 111). Le latin, langue des doctes, permettrait ainsi à sa fille de s'élever et de fréquenter des personnes plus intéressantes que le « peuple », qui se réunit à la Cour et que Lambert méprise. Elle tâche donc d'élever sa fille, de lui donner les moyens de devenir un esprit cultivé et supérieur. Mais, elle a bien conscience que cette culture, mal appliquée, peut devenir dangereuse et elle rappelle sans cesse que cette instruction ne cherche surtout qu'à fortifier l'esprit et à encourager les capacités à penser par soi-même. Elle reprend alors à son compte la méfiance des cartésiens à l'égard des érudits qui se contentent de remplir et d'orner leur mémoire :

Accoutumez-vous à exercer votre esprit, et à en faire usage plus que de votre mémoire. Nous nous remplissons la tête d'idées étrangères, et nous ne trions rien de notre propre fonds. Nous croyons avoir beaucoup avancé quand nous nous chargeons la mémoire d'histoires et de faits ; cela ne contribue guère à la perfection de l'esprit. Il faut s'accoutumer à penser : l'esprit s'étend et augmente par l'exercice ; peu de personnes en font usage ; c'est chez nous un talent qui se repose que de savoir penser. (*AFe*, p. 114)

³² Fénelon, *op. cit.*, p. 126.

Elle donne les mêmes conseils à son fils, ce qui renforce encore l'idée que l'éducation de l'esprit est la même quel que soit le genre et que les mêmes dangers guettent les deux sexes, s'ils ne font pas preuve de bon sens et de réflexion, qui sont les meilleures armes contre les préjugés :

Votre lecture ordinaire doit être l'histoire ; mais joignez-y la réflexion. Quand vous ne penserez qu'à remplir votre mémoire de faits, à orner votre esprit des pensées et des opinions des auteurs, nous ne ferez qu'un magasin des idées d'autrui ; un quart d'heure de réflexion étend et forme plus d'esprit que beaucoup de lecture. Ce n'est pas la privation des connaissances qui est à craindre, c'est l'erreur et les faux jugements. (*AFs*, p. 71)

Lambert se méfie ainsi des beaux esprits ornés par la culture mais inefficaces et incapables de penser par eux-mêmes. L'influence cartésienne est encore très vive et la notion de « mémoire » qu'elle écarte finalement, après s'en être d'abord servie, rend bien compte qu'elle s'éloigne considérablement de la scolastique qui donne une éducation riche mais n'offre pas le moyen de se connaître, de s'assumer et de vivre pleinement :

Les faits historiques ni les opinions des philosophes ne vous défendront pas contre un malheur pressant : vous ne vous en trouverez pas plus forte. Vous arrive-t-il une affliction, vous avez recours à Sénèque et à Épictète. Est-ce à leur raison à vous consoler ? N'est-ce pas à la vôtre à faire sa charge ? Servez-vous de votre propre bien : faites des provisions dans le temps calme pour le temps de l'affliction qui vous attend ; vous serez bien plus soutenue par votre propre raison que par celles des autres. (*AFe*, p. 114)

Éduquer l'esprit a finalement un objectif double : une connaissance de soi plus approfondie et une culture plus étendue. L'esprit permet en effet de développer ses capacités à penser par soi-même, à se libérer des préjugés et du joug de l'opinion et, ce faisant, il offre aussi à celui ou celle capable d'en faire un bon usage de s'élever et de développer un esprit supérieur, propre à plaire dans la société.

Finalement, la démarche de Lambert peut alors rejoindre celle que Florence Lotterie s'est attachée à reconstruire à partir des figures des femmes philosophes du XVIII^e siècle, et de leur rapport au genre, puisqu'elles ont été confrontées à « une construction de la différence des sexes lorsque l'oriente le rapport au savoir en tant que mode d'accès au monde critique et émancipateur »³³. En insistant sur la capacité des femmes à s'éduquer et à se cultiver, tout en acceptant les coutumes et les lieux communs concernant certaines disciplines, la marquise propose un modèle pour accéder à ce « monde critique et émancipateur », sans toutefois s'attirer le ridicule ou la

³³ Florence Lotterie, *Le Genre des Lumières...*, op. cit., p. 22.

mauvaise réputation que les femmes trop érudites reçoivent. Autrement dit, elle construit pas à pas dans l'esprit des femmes une habitude pour penser par elles-mêmes, pour juger en raison et pour s'affranchir des coutumes trop contraignantes. Ce faisant, elle ouvre la voie vers une émancipation qui ne contrevient jamais à l'organisation de la société mais qui la modèle à sa façon et qui la renouvelle. Par l'esprit éduqué et la faculté de jugement, les femmes comme les hommes réussissent enfin à s'affirmer en tant qu'individu capable de penser librement.

C. Le sentiment moral

Dans les *Réflexions sur les femmes*, Lambert semble de prime abord se détacher des principes qu'elle a longuement analysés et justifiés dans les *Avis* pour affirmer la suprématie du cœur : « nous abandonnons aisément les droits de la raison pour ceux du cœur. Il faut prendre la nature comme elle est » (*RF*, p. 224). Pourtant, elle défend encore l'idée d'un perfectionnement comme méthode pour réussir à se comprendre et à agir convenablement et, en ce sens, elle suit la même règle que celle énoncée dans les *Avis d'une mère à sa fille* : « la morale n'a pas pour objet de détruire la nature mais de la perfectionner » (*AFe*, p. 119). Elle propose une analyse dont le point de départ réside dans l'idée que le sentiment est le fondement de l'être : « un seul sentiment, un seul mouvement du cœur a plus de crédit sur l'âme que toutes les sentences des philosophes. La sensibilité secourt l'esprit et sert la vertu » (*RF*, p. 221). Elle ancre sa pensée dans l'idée que la sensibilité est un mode de penser et de sentir qui est à la fois une « disposition de l'âme » (*RF*, p. 221) et « un mouvement du cœur ». Le sentiment se fait le point névralgique de l'être, assurant à la fois sa conscience d'exister, sa faculté de juger et son sens moral. Si les *Réflexions sur les femmes* sont le premier texte dans lequel Lambert assume véritablement l'importance du cœur et du sentiment, elle l'affirmera avec plus de force encore en 1726 : « Je suis pourtant un être sensible. Je sens, donc je suis ; voilà la démonstration de mon existence³⁴ ». Imitant la célèbre formule cartésienne « Je pense, donc je suis », elle promeut le sentiment de soi dans l'expérience de son identité, puisqu'elle considère que la perception intime et intérieure de soi-même fonde l'être. Ce faisant, elle approfondit la méthode initiée dans les premiers textes pour rendre l'être capable d'agir par lui-même et de juger convenablement, en la consolidant grâce aux réflexions sur le sentiment qui sont de plus

³⁴ Lettre de Lambert à La Motte, dans Antoine Houdar de La Motte, *op. cit.*, p. 28.

en plus importants dans les courants de pensée de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle dont elle s’empare. Cette évolution dans la pensée de Lambert correspond bien à celle qu’a connue la notion de sentiments dans les théories philosophiques de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Le sentiment, rappelle Laetitia Simonetta, dans son introduction de *La Connaissance par sentiment au XVIII^e siècle* n’est pas une notion évidente en ce qui concerne la connaissance de soi et la philosophie puisque le raisonnement philosophique qui domine prône l’examen rationnel et se méfie des systèmes métaphysiques abstraits. Mais, continue-t-elle, « la vie culturelle du XVIII^e siècle témoigne d’un intérêt croissant pour cette notion de ‘sentiment’ » et « dès la fin du XVII^e siècle, il est une notion ‘à la mode’, dans les milieux lettrés et mondains des Salons »³⁵. Philip Stewart conçoit même « l’expression du sentiment » comme « une fonction valable et même une noble fonction de la littérature », car, pour lui,

Il s’agira en même temps d’une transition de la perception du monde (dix-septième) en perception de soi (dix-huitième siècle). La littérature va jouer un grand rôle dans cette étude parce que, tout simplement, le domaine où s’élabore la connaissance psychologique avant la psychologie, c’est la littérature.³⁶

La pensée de Lambert s’épanouit donc dans ce mouvement et elle fait du sentiment une qualité primordiale de l’être.

Dès ses premiers textes, deux héritages dominent dans la manière dont elle conçoit les sentiments et le cœur : la revalorisation du cœur pascalienne et la connaissance malebranchienne en tant que conscience de soi immédiate, rendue possible grâce aux sentiments. Sans pourtant le citer, elle convoque souvent Pascal qui a initié un courant qui fait du sentiment une faculté particulière et autonome de l’être humain. Partant de la célèbre maxime du philosophe, « nous connaissons la vérité non seulement par la raison mais encore par le cœur³⁷ », Lambert s’attache à définir, à fortifier et à revaloriser le cœur : « Les qualités du cœur sont beaucoup plus nécessaires que celles de l’esprit : l’esprit plaît, mais c’est le cœur qui lie » (*TA*, p. 162-163). À la suite de Pascal, elle défend les sentiments car ils ouvrent, à l’intérieur de soi, l’espace d’un dialogue avec une instance intérieure plus vraie, plus sincère et plus représentative qui permet de reconnaître le vrai et d’agir plus moralement : « mais votre première attention doit être à perfectionner votre cœur et ses sentiments : vous n’avez de vertu

³⁵ Laetitia Simonetta, *La Connaissance par sentiment au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2018, p. 9-10.

³⁶ Philip Stewart, *L’Invention du sentiment : roman et économie affective au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 4 et 7.

³⁷ Pascal, *Pensées*, n° 282, *op. cit.*, p. 128.

sûre et durable que par le cœur ; c'est lui proprement qui vous caractérise ; pour vous en rendre maîtresse, gardez cette méthode » (*AFe*, p. 120). Le terme *méthode* est encore convoqué par la marquise car le sentiment est la voie privilégiée pour atteindre la morale et le bien. Autrement dit, le sentiment se fait le vecteur moral de notre connaissance, qui n'est ici ni naturelle, ni culturelle comme l'est celle de l'esprit et de la raison cultivés, mais intérieure et seule cette intériorité permet d'accéder réellement au bien.

Ce lien entre sentiment et sens moral repose, comme chez ses prédécesseurs, sur la relation qui unit le sentiment et la religion. Cette union intime fonde en effet le rapport moral qu'entretient l'être avec le monde :

Ce sont les sentiments qui forment le *caractère*, qui conduisent l'*esprit*, qui gouvernent la *volonté*, qui répondent de la réalité et de la durée de toutes nos *vertus*. Quel sera le principe de ces sentiments ? La religion ; quand elle sera gravée dans notre cœur, alors toutes les vertus couleront de cette source ; tous les devoirs se rangeront chacun dans leur ordre » (*AFe*, p. 96). (*AFe*, p. 95-96, *c'est nous qui soulignons*).

Dès le début des *Avis d'une mère à sa fille*, la suprématie des sentiments s'énonce avec un lexique malebranchien : le sentiment est ainsi au fondement de l'être, tant dans la conscience qu'il a d'exister, d'être libre, que dans sa réalité morale. En conformité avec la pensée malebranchienne qui faisait de l'« amour de Dieu » le principe premier de la morale humaine, le sens moral est conduit par la religion, prise comme relation profondément intime entre Dieu et l'être. La proposition subordonnée circonstancielle « quand elle sera gravée dans le cœur » insiste bien sur le sens donné à la religion, pour qu'elle ne soit pas confondue avec la simple superstition qui ne touche pas le cœur et ne peut donc faire sentir intimement les principes moraux. La marquise précise alors le sens qu'elle donne à la religion : « c'est mal parler que de traiter la religion de préjugé : le préjugé est une opinion qui peut servir à l'erreur comme à la vérité ; ce terme ne doit s'appliquer qu'aux choses incertaines ; et la religion ne l'est pas » (*AFe*, p. 98). La religion ne peut en effet se confondre avec les coutumes et les normes qui constituent les préjugés communs et l'opinion publique. Au contraire, elle est sentiment, union du cœur avec Dieu et c'est par cette union intime qu'elle est « la source » des vertus. La définition de la religion, comme foi intime, est primordiale en effet car elle est le fondement du sens moral des sentiments. Dans cette logique, Lambert met en garde son fils contre les négligences à la mode et le mauvais usage de la religion :

La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer, en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables : c'est un air qui ne prouve

pas la supériorité de l'esprit, mais le dérèglement du cœur. On n'attaque point la religion, quand on n'a point intérêt de l'attaquer. Rien ne rend plus heureux que d'avoir l'esprit persuadé et le cœur touché : cela est bon pour tous les temps. Ceux même qui ne sont pas assez heureux pour croire comme ils doivent se soumettent à la religion établie : ils savent que ce qui s'appelle préjugé tient un grand rang dans le monde, et qu'il faut le respecter. (*AFs*, p. 52)

Lambert a bien conscience que la religion commence à être décriée avec le « libertinage » à la mode. Elle renverse la perspective en refusant l'indépendance d'esprit revendiquée pour n'en faire qu'un dérèglement du cœur, qui prouve donc, de manière indirecte, l'importance du sentiment et de la foi dans le cœur. Mais cela lui permet également de nuancer son propos : consciente que la foi qu'elle loue est une sorte de foi élitiste, elle admet la possibilité de ne suivre qu'une « religion établie », dans le sens où le conformisme extérieur aux dogmes religieux peut, dans une certaine mesure, être juste et éthique puisque les dogmes fondent l'ordre du monde : « les vertus morales sont en danger sans les chrétiennes » (*Afs*, p. 52).

Lambert insiste donc sur l'idée d'une foi intime, d'une sorte de rapport immédiat entre Dieu et le cœur, qui rappelle bien la conception pascalienne, mais elle mobilise aussi la théorie malebranchienne puisque la foi se révèle une sorte d'expérience immédiate entre soi et Dieu :

Au-dessus de tous ces devoirs, est le culte que vous devez à l'Être suprême. La religion est un commerce établi entre Dieu et les hommes, par la grâce de Dieu aux hommes, et par le culte des hommes à Dieu. Les âmes élevées ont pour Dieu des sentiments, et un culte à part, qui ne ressemble point à celui du peuple ; tout part du cœur et va à Dieu (*AFs*, p. 52)

L'utilisation de l'expression d'« être suprême³⁸ » est singulière pour désigner Dieu mais peut faire écho à Malebranche pour qui la primauté de Dieu ne fait pas de doute et est au fondement même de l'existence humaine et de l'expérience³⁹. Elle poursuit sa réflexion en créant une sorte de relation mutuelle entre Dieu et l'homme : la « grâce de Dieu » doit toucher l'être quand ce dernier doit un « culte » à Dieu en retour. Cela explique bien la relation intime et privilégiée dans le cœur de l'humain qui croit de manière immédiate et intime. Ainsi par cette relation mutuelle, s'opère à l'intérieur de soi une prise de conscience de son existence, qui est dans le même temps une

³⁸ Cette expression d'« être suprême » a sans doute influencé Roger Marchal qui a rapproché dans une lecture téléologique la foi de Lambert du culte de l'être suprême, en vogue à l'extrême fin du XVIII^e siècle lorsqu'il dit : « sa religion est un domaine à part, un petit sanctuaire où l'âme se recueille pour adorer la source de son être. Nous ne sommes pas loin du vague sentiment d'adoration des déistes du XVIII^e siècle et particulièrement de Rousseau », dans *Madame de Lambert et son milieu*, *op. cit.*, p. 384.

³⁹ Malebranche, *Traité de morale*, Partie I, chapitre V, § I et II, *op. cit.*, p. 59.

connaissance intime de la vertu : « je demande seulement que l'amour de l'ordre soumette à Dieu vos lumières et vos sentiments, que le même amour de l'ordre se répande sur votre conduite ; il vous donnera la justice, et la justice assure toutes les vertus » (*AFs*, p. 52). Avec l'expression « l'amour de l'ordre », Lambert assume encore son héritage malebranchien⁴⁰. À la suite du philosophe chrétien, elle considère en effet que, grâce à Dieu qui nous touche dans le cœur, on aime l'ordre imposé par lui, et c'est cet amour qui permet à la fois une connaissance de soi et une conduite vertueuse. En effet, cet « amour de l'ordre » est pour Lambert le moyen de se connaître et de s'aimer sans excès tout en acceptant le monde et les autres et il permet de se conformer aux règles qui constituent l'ordre général voulu par Dieu. Dans cette logique, elle reprend encore l'argumentation de Malebranche, lorsqu'elle dit à sa fille : « Il n'y a point de prescription contre la vérité : elle est pour toutes les personnes et de tous les temps. Enfin, comme dit un grand homme, 'pour être chrétien', il faut croire aveuglément, et pour être sage, il faut voir évidemment' » (*AFe*, p. 113). L'opposition du *croire* et du *voir* est primordiale puisque ce n'est pas une simple croyance qui permet d'accéder à la vérité, mais c'est bien dans un rapport immédiat avec la vérité que se fonde la sagesse. Cependant, la citation est déformée car les propos exacts de Malebranche étaient : « En un mot pour être fidèle, il faut croire aveuglément mais pour être philosophe, il faut voir évidemment : car l'autorité divine est infaillible, mais tous les hommes sont sujets à l'erreur⁴¹ ». Lambert se place sous le patronage de Malebranche dans l'idée que le sentiment et la foi permettent à chaque être d'accéder à la vérité et au sens moral qui en découle. Néanmoins, elle évacue totalement la méfiance que le philosophe porte contre les hommes, qui ne pourraient accéder à la vérité, que seule « l'autorité divine » détient. Elle opère un changement de paradigme : il s'agit bien d'accéder à une vérité et à une sagesse grâce aux vertus chrétiennes et à la foi mais elle procède à une autonomisation de la pensée morale par rapport à la religion puisqu'elle offre à l'être une liberté que Malebranche ne concevait pas. Dans cette perspective, Lambert conçoit toujours le sens religieux avec une liberté que ses prédécesseurs n'auraient pas tolérée⁴² : elle ne se place jamais dans une perspective de salut, mais elle en reste à des vertus terrestres et humaines :

⁴⁰ Malebranche, *Traité de morale*, Partie I, chapitre II, § XII éd. cit., p. 35.

⁴¹ Malebranche, *De la Recherche de la vérité* livre I, chapitre III, dans *Œuvres*, op. cit., p. 41.

⁴² Jean-Pierre ZIMMERMANN, « La morale laïque au commencement du XVIII^e siècle. Madame de Lambert », dans op. cit., p. 42-65 puis 440-465.

Rien n'est plus heureux et plus nécessaire que de conserver un sentiment qui nous fait aimer et espérer, qui nous donne un avenir agréable, qui accorde tous les temps, qui assure tous les devoirs, qui répond de nous à nous-mêmes, et qui est notre garant envers les autres. [...] Un Ancien disait « qu'il s'enveloppait du manteau de sa vertu », enveloppez-vous de celui de votre religion ; elle vous sera d'un grand secours contre les faiblesses de la jeunesse, et un asile assuré dans un âge plus avancé. (*AFe*, p. 96)

Le sentiment, issu de la foi en Dieu, est donc une sorte de sentiment moral, qui relève de l'amour du prochain, de l'espérance, de la conduite morale envers les autres. La métaphore du manteau de la religion est intéressante car elle assure le lien entre l'extérieur et l'intérieur et elle accentue la perspective intime, dans le sens où le sentiment religieux contribue à comprendre sa propre vérité intérieure. Mais cela n'est qu'une étape car le « manteau de la religion » est surtout un secours et une aide pour bien se comporter dans le monde. En ce sens, la religion permet de développer des sentiments moraux et vertueux qui fonctionnent comme des principes sociaux : « La religion seule calme tout et console de tout ; en vous unissant à Dieu, elle vous réconcilie avec le monde et avec vous-même » (*AFe*, p. 97). La manière dont Lambert s'empare de la question religieuse pour amener ses enfants à un sentiment moral relève bien du « glissement socioculturel » opéré aux XVII^e et XVIII^e siècles dont parle Michel de Certeau : « Au système qui faisait des croyances le cadre de référence des pratiques, s'est substitué une éthique sociale formulant un « ordre » des pratiques sociales et relativisant les croyances religieuses comme un « objet » à utiliser⁴³ ». Lambert fait donc du sentiment l'un des fondements de l'être, de la connaissance de soi en s'appropriant la pensée de Malebranche et de Pascal notamment. Mais, en laïcisant peu à peu le sentiment religieux, elle reconnaît au sentiment la capacité de juger puis promeut un sens moral, qui donne à l'être une conscience intime des vertus. Ce faisant, elle se détache de la pensée des moralistes du XVII^e siècle qui considérait, que l'être était avant tout mu par l'amour-propre ou l'intérêt ; au contraire, elle participe bien de la valorisation du sentiment, répandue au début du XVIII^e siècle⁴⁴. En ce sens, Lambert développe une morale rationnelle qui se libère de toute doctrine religieuse et qui adapte une pensée philosophique pour penser le bonheur humain.

⁴³ Michel de Certeau, « Du système religieux à l'éthique des Lumières (17^e-18^e s) : la formalité des pratiques dans *La Società religiosa nell'età moderna*. Atti del Convegno stui di Storia sociale e religiosa, Capaccio-Paestum, 18-21 maggio 1972, Naples, Guida Editori, 1973, p. 448.

⁴⁴ Béatrice Guion rappelle que les pensées religieuses et moralistes du XVII^e siècle couplées à la réhabilitation du sentiment, dès le début du XVIII^e siècle ont été au fondement de la promotion du sens moral tel qu'il va se généraliser dans le courant du XVIII^e siècle, dans *Le Sentiment moral*, Paris, Champion, 2015, p. 7-13.

Lambert construit, dans l'ensemble de ses œuvres, une véritable méthode pour parfaire la raison, l'esprit et engager le cœur dans un sens moral. En se servant de ses lectures des philosophes et des penseurs du XVII^e siècle, elle prouve qu'elle a une culture philosophique solide dont elle a su s'approprier pour élaborer une pensée personnelle, engagée dans une réflexion sur le monde et la société. Elle a su développer en elle les qualités morales et l'indépendance d'esprit pour penser par elle-même et elle compte s'appuyer sur son expérience pour offrir une méthode d'apprentissage et de perfectionnement. Finalement, la méthode morale voulue par Lambert, loin d'être une morale transcendante, repose bien sur une pensée empirique qui recherche sans cesse l'utilité publique : elle ne cherche à corriger que dans un but social et pour favoriser une sociabilité éthique et adoucie, offrant à chacun les possibilités du bonheur. Elle se propose alors d'offrir des modèles de comportements et de pratiques, pour renforcer encore la dimension morale de la société et pour la perfectionner.

II. Concilier l'être et le monde

Lambert a conscience que l'être, pris dans son individualité et son intimité, se trouve confronté à un monde dans lequel il se sent parfois étranger. Pour éviter cette faiblesse qui participe de la dégradation des mœurs et de la société qu'elle a longuement étudiée, elle se propose de donner à ses enfants et à ses lecteurs en général des conseils pour réussir à s'intégrer dans le monde. Il s'agit pour elle de perfectionner l'être dans son intimité car ce n'est qu'en encourageant chacun à être bon que les relations sociales s'en trouveront plus saines et plus justes. Ce projet éthique repose d'abord sur un effort de réhabilitation des sentiments et des valeurs qui avaient été galvaudés voire dépréciés dans la société du XVII^e siècle, en raison de l'influence des moralistes notamment qui s'attachaient à soumettre l'être dans un ordre du monde imposé par les normes et les mœurs, selon une pratique morale contraignante. Ce faisant, elle participe au mouvement de réhabilitation de l'amour-propre qui caractérise le tournant des XVII^e et XVIII^e siècles⁴⁵ : loin d'être cet amour déréglé de soi, il va être au fondement d'une attitude morale et éthique envers les autres. Dans cette démarche, la notion de vertu prend également tout son sens : trop souvent réduite à la chasteté féminine, elle va, sous la plume de la marquise, permettre peu à peu aux femmes – et de fait à tous – de s'assumer dans le monde, grâce à un effort de re-politisation du sens moral. Finalement, l'amitié, qui est à la fois un sentiment et une relation sociale, devient l'une des qualités primordiales dans la théorie de Lambert car elle permet en effet de réunir tous ses questionnements moraux et son souhait de voir advenir une harmonie sociale et mondaine.

En se concentrant sur les sentiments qu'elle réhabilite en les dotant de valeurs multiples, la marquise offre donc la vision d'un individu capable peu à peu de s'intégrer dans le monde et, ce faisant, elle construit une théorie qui repose à la fois sur une morale solide et une éthique de la mondanité.

A. L'amour-propre réévalué

En lien avec la valorisation du cœur, Lambert propose une réhabilitation de l'amour-propre, essentiellement dans les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*. Elle

⁴⁵ Roger Mercier explique que l'amour-propre, pris peu à peu en bonne part au XVIII^e siècle, participe de la réhabilitation de la nature humaine car il est un sentiment fondamental de l'homme et il constitue à la fois l'amour de la gloire et permet de réhabiliter les passions, *La Réhabilitation de la nature humaine*, Villemonble, Éditions « La Balance », 1960.

estime nécessaire d'équilibrer le sentiment de soi et le sentiment pour autrui dans le sens où les deux doivent être au fondement de la relation sociale de chacun, selon un principe d'équité et de justice. Autrement dit, l'amour-propre, tel qu'elle le définit et selon le champ d'action qu'elle circonscrit, révèle que les vertus du cœur sont indissociables des vertus de la société. Il a été vivement critiqué par les moralistes du XVII^e siècle⁴⁶ mais a déjà été revalorisé par les philosophes et penseurs tels que Malebranche, Nicole⁴⁷ et Pascal⁴⁸ : Lambert reprend à son compte leurs questionnements et leurs définitions pour permettre à ses enfants de perfectionner leur amour-propre, en cultivant un « amour-propre éclairé », loin des dangers d'un amour de soi excessif et déréglé⁴⁹. Il devient ainsi le fondement de toute relation humaine et sociale car il développe à la fois les sentiments nécessaires pour vivre en soi et dans le monde et il suscite le respect et l'estime d'autrui. Dans cette perspective, l'amour-propre se fait le point névralgique d'une nouvelle conception des relations humaines, établies dans un respect mutuel du sentiment de soi et de l'estime des autres. La méthode de perfectionnement de l'être que propose la marquise rejoint donc un projet éthique pour épurer la sociabilité.

L'amour-propre est tout d'abord considéré comme un sentiment fondamental, c'est-à-dire qu'il est le moteur de nos actions et de nos vies car « nous ne nous en dépouillerons jamais : tant que nous tiendrons à la vie, nous tiendrons à nous » (*AFe*, p. 124) et qu'il est une part nécessaire de nous car il est à l'origine de l'amour que nous nous portons : « notre premier objet, c'est nous-mêmes » (*AFs*, p. 61)⁵⁰. Mais cette première définition encore très floue a besoin de ménagements en raison des excès que ce sentiment de soi peut engendrer. Le défaut principal de l'amour-propre réside en une incapacité à s'aimer convenablement : « Nous ne savons pas nous aimer ; nous nous aimons trop, ou nous nous aimons mal » (*AFs*, p. 61), qui se compose lui-même de deux faiblesses : trop s'aimer et mal s'aimer. En effet, le fait de trop s'aimer implique que

⁴⁶ Charles-Olivier Stiker-Métral, *Narcisse contrarié, L'amour-propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Champion, 2007.

⁴⁷ Nicole Daniélou a consacré un article aux échos pascaliens dans le traitement de l'amour-propre par Lambert : « L'amour-propre éclairé : Madame de Lambert et Pierre Nicole », dans *PFSC*, 1995, n° 42, p. 171-183.

⁴⁸ La revalorisation de l'amour-propre par Malebranche, Nicole et Pascal est analysée par Antony McKenna, dans « Amour-propre et vertu sociale », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11- Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, *op. cit.*, p. 337-343.

⁴⁹ Malebranche, *Traité de morale*, Partie I, chapitre III, § XII et XIII, *op. cit.*, p. 44-45.

⁵⁰ Ce premier sentiment pour nous-mêmes suggère que Lambert est loin de la critique et de la condamnation que les moralistes du XVII^e siècle avaient portées contre l'amour-propre en cherchant à le détruire ou à le dissimuler.

l'être développe une « préférence de soi aux autres » (*AFs*, p. 61) ; or « rien ne déplaît tant que de montrer un amour-propre trop dominant, de faire sentir qu'on se préfère à tout, et qu'on se fait le centre de tout » (*AFs*, p. 58). Cette critique de l'amour-propre est héritée de Pascal qui le considérait comme un « moi-haïssable, [...] Il est injuste en soi, en ce qu'il se fait le centre de tout ; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir ; car chaque *moi* est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres »⁵¹. Lambert condamne à sa suite cet amour-propre excessif car il est contraire aux vertus de la société, perturbe les normes sociales et peut provoquer un dérèglement plus général : « rien de plus haïssable que les gens qui font sentir qu'ils ne vivent que pour eux. L'amour-propre outré fait les grands crimes ; quelques degrés au-dessous, il fait les vices ; mais pour peu qu'il en reste, il affaiblit les vertus et les agréments de la société. » (*AFe*, p. 124). Le défaut de mal s'aimer est, quant à lui, issu de la pensée de Malebranche qui, avant de réhabiliter ce sentiment, explique qu'« on ne peut cesser de s'aimer, mais on peut cesser de se mal aimer⁵² ». Après lui, la marquise distingue deux types d'amour de soi en les confrontant : « S'aimer comme il faut, c'est aimer la vertu ; aimer le vice, c'est s'aimer d'un amour aveugle et mal entendu » (*AFs*, p. 61). Ainsi devenons-nous aveugles sur nos propres défauts par excès d'amour pour soi et par manque de lucidité : « Notre amour-propre nous dérobe à nous-mêmes, et diminue tous nos défauts. Nous vivons avec eux comme avec les odeurs que nous portons ; nous ne les sentons plus ; elles n'incommodent que les autres » (*AFe*, p. 118). La métaphore de l'odeur est reprise de Madeleine de Scudéry qui déplorait la mauvaise image qu'on a des autres en raison d'un aveuglement qu'on porte sur soi et *a contrario* d'une exigence excessive envers les autres : « Comme les odeurs se font mieux sentir à ceux qui ne les portent pas, qu'à ceux qui les portent : de mesme nous appercevons en nos Amis cent petites choses qui nous blessent : & nous ne sommes pas blessez de ce que nous portons en nôtre propre cœur⁵³ ». Mais si Lambert distingue l'excès d'amour pour soi et le mauvais amour-propre, les deux se rejoignent dans les conséquences néfastes qu'ils impliquent : l'être trop imbu de sa personne a un sentiment de supériorité qui lui donne une image fautive de lui-même et, de fait, ces sentiments malsains et mauvais déterminent les relations avec autrui. Dans cette logique, les *Avis d'une mère à sa fille*

⁵¹ Pascal, *Pensées*, n° 455, *op. cit.*, p. 179.

⁵² Malebranche, *Traité de morale*, partie II, chapitre XIV, § III, *op. cit.*, p. 269.

⁵³ Madeleine de Scudéry, *De la connaissance d'autrui et de soi-même* dans *Conversations sur divers sujets*, tome premier, Paris, Claude Barbin, 1680, p. 101-102.

développe l'exemple d'un amour-propre « flatteur » qui nous fait mésestimer nos défauts et exagérer nos mérites :

Dans les afflictions qui vous arrivent, et qui vous font sentir votre peu de mérite, loin de vous irriter et d'opposer l'opinion que vous avez de vous-même à l'injustice que vous prétendez qu'on vous fait, songez que les personnes qui vous la font sont plus en état de juger de vous que vous-même ; que vous devez plutôt les croire que l'amour-propre, qui n'est qu'un flatteur, et que, sur ce qui vous regarde, votre ennemi est plus près que vous de la vérité ; que vous ne devez avoir de mérite à vos yeux que celui que vous avez aux yeux des autres. L'on a trop de penchant à se flatter, et les hommes sont trop près d'eux-mêmes pour se juger. (*AFe*, p. 119)

Lambert choisit une situation défavorable pour mettre en scène les dangers de l'amour-propre déréglé car c'est dans l'adversité qu'on doit prendre le plus conscience de nos défauts. Ce faisant, elle suggère bien qu'on manque de lucidité envers soi-même et que c'est cette faiblesse qui détermine nos relations avec autrui et les détériore parfois. Elle initie déjà l'idée que l'amour-propre a besoin de la reconnaissance d'autrui pour se policer et se modérer.

Lambert cherche alors à réhabiliter l'amour-propre pour qu'il devienne un sentiment utile pour soi et pour la vie dans le monde. Cette opération passe d'abord par une distinction entre deux sentiments différents qui cohabitent en l'être : « On distingue deux sortes d'amour-propre : l'un naturel, légitime et réglé par la justice et par la raison ; l'autre vicieux et corrompu »⁵⁴ (*AFs*, p. 61). Cette distinction repose sur les théories à la fois de Malebranche et de Nicole qu'elle croise et qu'elle développe à sa façon. L'existence de deux amours-propres différents dans la pensée de Lambert s'explique par sa lucidité face aux valeurs viciées qui dominent dans le monde : consciente d'une dégradation des normes et des mœurs, Lambert rappelle sans cesse que la corruption est présente partout. L'amour-propre vicieux et corrompu renvoie donc à son étude sur le sentiment de gloire dégénéré qui bafouait l'état de nature⁵⁵. Mais, elle s'attache surtout à légitimer l'autre amour-propre, qui lui permet de réhabiliter ce sentiment premier. Elle le définit comme « naturel, légitime et réglé par la justice et la raison ». Les termes qu'elle emploie rappellent la distinction entre les deux amours opérée par Malebranche, entre un amour naturel, c'est-à-dire, qui repose sur ce qui fait naturellement plaisir et un amour libre, c'est-à-dire qui dépend de la raison et de

⁵⁴ Laurent Versini, le premier à avoir noté cette différence des deux amours-propres chez Lambert, suggérait qu'elle annonçait déjà la distinction mise en avant par Jean-Jacques Rousseau entre amour-propre et amour de soi, dans *Laclos et la tradition*, « Essai sur les sources et la technique des *Liaisons dangereuses* », Paris, Librairie C. Klincksieck, 1968, note 1, p. 187.

⁵⁵ Ce sentiment de gloire dégénéré a été étudié dans le I du chapitre 6.

la liberté de l'âme à résister à ce qui le contraint⁵⁶. Mais Lambert réunit l'amour naturel et la raison dans sa réhabilitation : pour elle, il s'agit d'un sentiment de soi fondé sur un amour de soi-même naturel et spontané qui est néanmoins réglé selon la raison que Lambert s'est évertuée à consolider et selon la justice, dans le sens de sentiment d'équité. Cet amour-propre réside donc dans un équilibre entre sentiment pour soi et reconnaissance d'autrui, comme le suggère bien l'idée d'un « amour-propre habile, qui ne s'exerce point aux dépend des autres » (*AFe*, p. 124). L'adjectif « habile » peut d'ailleurs faire écho à l'« amour-propre adroit » théorisé par Nicole⁵⁷. Dans la pensée de Lambert, l'amour-propre doit donc dépasser le simple sentiment de soi pour se faire jugement de valeur, d'après des critères pesés par la raison et imposés par le souci d'équité et de justice. Il s'agit donc de se juger comme on juge les autres, avec la même lucidité et le même recul :

Voyez vos imperfections avec les mêmes yeux que vous voyez celles des autres ; ne vous relâchez point sur cette règle, elle vous accoutumera à l'équité. Examinez votre caractère, et mettez à profit vos défauts ; il n'y en a point qui ne tienne à quelques vertus et qui ne les favorise. (*AFe*, p. 119)

Il est difficile d'être bon juge de soi-même, il faut donc toujours passer par le regard des autres et par leur jugement.

Mais, ce jugement permis par un règlement de l'amour-propre se transforme peu à peu en un véritable savoir-vivre, à la condition que l'amour-propre soit ménagé à l'intérieur de l'honnêteté. Dans un premier temps, la marquise semble distinguer radicalement ces deux concepts : « L'amour-propre est une préférence de soi aux autres, et l'honnêteté est une préférence des autres à soi » (*AFs*, p. 61). Mais, il s'agit surtout d'une opération de réglage entre les deux pour que l'amour-propre serve l'honnêteté et que le sentiment de soi devienne utile pour les relations sociales et pour les liens que l'être engage et construit avec les autres :

Si vous voulez être parfaitement honnête homme, songez à régler votre amour-propre et à lui donner un bon objet. L'honnêteté consiste à se dépouiller de ses droits et à respecter ceux des autres. Si vous voulez être heureux tout seul, vous ne le serez jamais ; tout le monde vous contestera votre bonheur ; si vous voulez que tout le monde le soit avec vous, tout vous aidera. (*AFs*, p. 61)

Dans cette perspective, l'honnêteté devient l'idéal à atteindre alors que l'amour-propre doit être réglé pour assurer des relations sociales équilibrées et harmonieuses. L'amour-

⁵⁶ Malebranche, *Traité de morale*, Partie I, chapitre III, § XVI, p. 47.

⁵⁷ Pierre Nicole, *Essais de morale*, Paris, PUF, 1999, « De la charité et de l'amour-propre », chapitre IV, p. 389.

propre connaît donc une véritable conversion sociale, et l'honnêteté, loin d'être cette notion galvaudée du XVII^e siècle, construit peu à peu les fondements d'une nouvelle sociabilité, reposant sur les sentiments et sur une conception éthique des relations humaines :

L'honnêteté, qui est une imitation de la charité, est aussi une des vertus de la société. Elle vous met au-dessus des autres quand vous l'avez à un degré plus éminent ; mais elle ne se pratique et ne se soutient qu'aux dépens de l'amour-propre. L'honnêteté prend toujours sur vous, et tourne au profit des autres ; elle est un des grands liens de la société, et la seule qualité qui met de la sûreté et de la douceur dans le commerce. (*AFe*, p. 125)

La proposition relative adjectivale « qui est une imitation de la charité » crée une filiation évidente avec Nicole pour qui « l'amour propre imite de près la charité »⁵⁸. Ce faisant, la marquise utilise encore les vertus chrétiennes pour renforcer la dimension morale des vertus du cœur. L'honnêteté devient donc la garante du commerce mondain, dans un mouvement qui oscille entre soi et le monde, mais dans la mesure où le moi parvient à rester à l'ombre de l'intérêt qu'il porte pour les autres. Son importance, dans la pensée de Lambert, réside surtout dans le fait qu'elle s'organise toujours selon l'idée d'une utilité, ou du moins d'un intérêt : c'est-à-dire que l'honnêteté, aidée de l'amour-propre réglé, est surtout une quête de plaisirs mutuels dans les sentiments et les relations. Cette utilité de l'amour-propre et de l'honnêteté est particulièrement visible dans l'amitié qui se fait le modèle des relations équitables, agréables et saines :

C'est un effet du dérèglement des hommes de s'aveugler sur leurs véritables intérêts. La sagesse et la vérité en nous éclairant rendent notre amour-propre plus habile, et nous apprennent que nos véritables intérêts sont de nous attacher à la vertu, et que la vertu amène les doux plaisirs de l'amitié. (*TA*, p. 155)

Ainsi Lambert opère-t-elle un véritable renversement : l'amour-propre devient un sentiment raisonnable et habile fait pour mieux assurer les relations avec autrui, à la condition que la vertu, qui nous donne tout le sentiment d'honneur, parvienne à guider nos actions dans le bien commun et dans l'intérêt des autres :

Nous aimons naturellement à dominer ; c'est un sentiment injuste : où sont nos droits pour vouloir nous élever au-dessus des autres ? Il n'y a qu'une domination permise et légitime ; c'est celle que vous donne la vertu. Ayez plus de bonté et de générosité que les autres : soyez en avance de services et de bienfaits : c'est le moyen de vous élever. (*AFe*, p. 125-126)

⁵⁸ *Ibid.*, p. 388. L'amour-propre et l'honnêteté finissent à être employés indifféremment par Nicole dans le sens où l'honnêteté est pour lui un amour-propre adroit.

Autrement dit, grâce à cet « amour-propre habile » qui pousse à faire preuve d'honnêteté, chaque être pourrait réussir à concilier les vertus intimes et les vertus de la société : c'est en ce sens que Lambert ne cesse d'expliquer l'amour-propre selon une approche sociale : « En s'éloignant des hommes, on s'éloigne des vertus nécessaires à la société ; car quand on est seul, on se néglige : le monde vous force à vous observer. » (*AFs*, p. 62).

Finalement, Lambert s'est attachée à définir, auprès de ses enfants, les principes de la vie en société. Ils se fondent sur une sensibilité que la marquise assume, c'est-à-dire que l'importance des sentiments qu'elle affirme dans la connaissance de soi et dans une réhabilitation morale de la nature humaine⁵⁹ se met, ensuite, au service d'un savoir-vivre social, voire mondain : « Ce sont les qualités du cœur qui entrent dans le commerce ; l'esprit ne lie point aux autres, et vous voyez souvent des gens fort haïssables avec beaucoup d'esprit » (*AFe*, p. 126). Elle continue ainsi en étudiant de plus près le sentiment d'humilité et d'indulgence qu'elle confronte, comme s'il s'agissait de sentiments complémentaires, dans un rapport mutuel entre soi et autrui. Elle s'attache d'abord à l'humilité, qui loin d'être un concept essentiellement religieux proche de la charité⁶⁰, est surtout pour Lambert l'un des fondements des relations équilibrées de la société :

Quoique l'humilité n'ait été regardée que comme une vertu chrétienne, il faut pourtant convenir qu'elle est une vertu de la société, et si nécessaire que sans elle vous êtes d'un commerce difficile. C'est l'idée que vous avez de vous-même qui vous fait soutenir vos droits avec tant de hauteur, et prendre sur ceux d'autrui. (*AFe*, p. 126)

Ce qui importe le plus à Lambert est le « commerce » qui devient un terme primordial dans sa théorie : tous les sentiments conçus *a priori* comme des valeurs morales voire chrétiennes, se transforment peu à peu en des attitudes nécessaires pour la vie en société. Le sentiment d'humilité devient même une sorte d'exigence éthique :

Il ne faut jamais compter à la rigueur avec personne : l'exacte honnêteté ne demande point tout ce qui vous est dû. Avec vos amis, ne craignez point d'être en avance. Si vous voulez être une amie aimable, n'exigez rien avec trop de rigueur ; mais afin que les manières ne se démentent point, comme elles expriment les dispositions du dedans, faites souvent de sérieuses réflexions sur vos faiblesses, et vous montrez vous-même à

⁵⁹ Lambert est d'ailleurs convoquée à plusieurs reprises par Roger Mercier pour justifier le rôle de la sensibilité dans cette réhabilitation, dans *op. cit.*

⁶⁰ Le fait que Lambert rappelle que l'humilité est conçue comme une vertu chrétienne est encore un signe qu'elle suit l'argumentation de Nicole à propos de l'amour-propre qu'il envisage comme une imitation de l'humilité, en tant qu'elle est un sentiment religieux, *Ibid.*, chapitre V « Comment l'amour-propre imite l'humilité », p. 390-392.

découvert ; vous tirerez de cet examen des sentiments d'humilité pour vous et d'indulgence pour les autres. (*AFe*, p. 126)

L'expression « dispositions du dedans » révèle bien l'importance de l'être intime dans la conception que Lambert se fait des relations humaines : tout part de l'être, de ses sentiments et de sa raison. En ce sens, il s'agit de faire un « examen » de soi pour se comprendre, mais surtout pour se perfectionner. Ce n'est que par un travail intérieur et constant de chacun et par une reconsidération de la vertu que la société réussira peu à peu à se policer.

B. La vertu repolitisée

La vertu est souvent convoquée pour justifier le sentiment moral de l'être et pour expliquer l'intérêt d'une conciliation juste et équitable de l'individu et de la société. Elle se voit donc, sous la plume de Lambert, elle aussi réévaluée et revalorisée dans un contexte à la fois moral et politique. Ce travail de re-politisation cherche ainsi à faciliter la production de nouvelles mœurs, mises au service d'une réelle utilité sociale.

Si la vertu semble d'abord très traditionnelle, comme s'il s'agissait d'un invariant féminin, elle est néanmoins remise en question en tant que qualité sociale construite :

Ne regardez pas la vertu des femmes comme une vertu ordonnée par l'usage ; ne vous accoutumez pas à croire qu'il suffit de se dérober aux yeux du monde pour payer le tribut que vous devez à vos obligations. Vous avez deux tribunaux inévitables, devant lesquels vous devez passer, la conscience et le monde : vous pouvez échapper au monde ; mais vous n'échapperez pas à la conscience. Vous vous devez à vous-même le témoignage que vous êtes une honnête personne. Il ne faut pourtant pas abandonner l'approbation publique, parce que, du mépris de la réputation, naît le mépris de la vertu. (*AFe*, p. 99)

Traditionnellement, la vertu est dite féminine car elle engage, pour les femmes uniquement, une attitude modeste et humble et des bonnes mœurs, comme si ces dernières étaient naturellement nées pour être dans une attitude de soumission et de dévotion ; autrement dit, la vertu féminine correspond à des vertus sexuelles, où l'humilité côtoie la chasteté et la pudeur. Mais, refuser l'importance de l'usage en ce qui concerne la vertu pour insister, au contraire, sur le double tribunal du monde et de la conscience renvoie à une autre définition de la vertu, qui repose à la fois sur des principes intimes et sur la représentation et la reconnaissance sociales. La métaphore du double tribunal est d'ailleurs fréquente sous la plume de la marquise et le *Discours sur le sentiment d'une dame* l'explique en définissant ce qu'elle entend par conscience :

Nous avons des juges indispensables devant lesquels il faut passer, la conscience et le monde. La conscience, en avançant, devient plus instruite et plus sévère : elle augmente en connaissance et en délicatesse (J'entends par le terme de conscience ce *sentiment intérieur d'un honneur délicat, qui ne se pardonne rien pour le monde*⁶¹). (DSD, p. 318)

La conscience, juge suprême pour la vertu, mêlée au sentiment de l'honneur, affaiblit l'importance d'une vertu féminine mais semble correspondre davantage à la vertu cartésienne, qui désigne la qualité ultime à acquérir dans la recherche de la vérité : « Quand vous connaîtrez la vérité et que vous aimerez la justice, toutes les vertus seront en sûreté » (AFe, p. 129). Lambert semble encore se jouer des préjugés en employant le terme *vertus* au pluriel, comme s'il s'agissait d'injonctions faites aux femmes ; mais, en réalité, elle applique encore les modèles cartésiens pour détruire les préjugés et les bienséances commandés par les hommes et par les normes sociales car sa fille doit respecter les « vertus », non dans un sens commun mais selon la vérité qu'elle a atteinte et qui la guide. La vertu consiste surtout à agir selon son propre être, c'est-à-dire sans dépendance envers l'extérieur et en respectant sa propre personne. Mais le tribunal du monde, le deuxième juge, est important ici car il permet à chaque femme de rester attachée à sa réputation. Ces deux tribunaux sont donc plus étroitement reliés entre eux qu'il n'y paraît car ils s'imbriquent dans la notion de honte que Lambert s'attache à définir à partir de la pensée de Descartes :

La honte est un sentiment dont on peut tirer de grands avantages en la ménageant bien ; je ne parle point de la mauvaise honte, qui ne fait que troubler notre repos, sans tourner au profit de nos mœurs ; je veux dire celle *qui nous détourne du mal par la crainte du déshonneur*. Il faut l'avouer, cette honte est quelquefois le plus fidèle gardien de la vertu des femmes ; très peu sont vertueuses pour la vertu même. (AFe, p. 99)⁶²

La honte définie ici fait écho avec celle « qui vient de l'opinion ou de la crainte qu'on a d'être blâmé⁶³ » énoncée par Descartes et qu'il met en parallèle avec la gloire :

Or la gloire et la honte ont même usage en ce qu'elles nous incitent à la vertu, l'une par l'espérance, l'autre par la crainte ; il est seulement besoin d'instruire son jugement touchant ce qui est véritablement digne de blâme ou de louange, afin de n'être pas honteux de bien faire, et ne tirer point de vanité de ses vices, ainsi qu'il arrive à plusieurs.⁶⁴

⁶¹ La définition de la conscience est d'ailleurs mot pour mot la même dans les *Avis d'une mère à son fils*, p. 74, ce qui renforce l'idée chez Lambert d'une conception rationaliste de l'être humain qui ne distingue pas les genres. Il est intéressant de noter l'usage moderne de *conscience* dans un sens métaphorique et non pas religieux en cette fin du XVII^e siècle, qui participe de la laïcisation de la pensée morale de la marquise.

⁶² C'est nous qui soulignons.

⁶³ Descartes, *les Passions de l'âme*, dans *Œuvres et Lettres*, op. cit., p. 791.

⁶⁴ *Ibid.*, art. 206 « De l'usage de ces deux passions », p. 792.

Le paragraphe de Lambert, lu à la lumière des définitions cartésiennes, semble bien moins traditionnel qu'il n'y paraît et la dernière phrase semble être un désaveu total de la vertu dite féminine, au nom d'une vertu qui engage des qualités personnelles amenant vers une connaissance de la vérité. La vertu est alors re-politisée, dans un rapport étroit avec la notion de gloire, pour questionner la place des femmes :

Les vertus d'éclat ne sont point le partage des femmes, mais bien les vertus simples et paisibles. La renommée ne se charge point de nous. Un Ancien dit que « les grandes vertus sont pour les hommes » ; il ne donne aux femmes que le seul mérite d'être inconnues. « Ce ne sont point celles », dit-il, « qu'on loue le plus qui sont les mieux louées, mais celles dont on ne parle point ». La pensée me paraît fautive ; mais pour réduire cette maxime en conduite, je crois qu'il faut éviter le monde et l'éclat, qui prennent toujours sur la pudeur, et se contenter d'être à soi-même son propre spectateur. (*AFe*, p. 100)

Le propos convoque d'abord la définition traditionnelle des vertus féminines, justifiant le fait que les femmes ne sont pas amenées à être renommées ou réputées dans la société ; la citation d'un Ancien, qui n'est pas nommé et qui reste difficilement reconnaissable, est un tour oratoire efficace de la part de Lambert pour faire parler la tradition, s'en détacher et la critiquer. En effet, l'avis personnel qu'elle affirme va à l'encontre de cette maxime mais elle a conscience qu'il faut toujours respecter les conduites exigées par la société, puisqu'il s'agit d'être toujours en conformité avec les règles établies : « On a bien plutôt fait de se soumettre que de changer l'ordre du monde » (*TV*, p. 197). Ce n'est pas la prescription qui intéresse Lambert mais bien l'action : elle cherche à « réduire cette maxime en conduite » car il s'agit encore de s'affranchir de la tyrannie de l'opinion, en remettant en question ce qui pourrait spontanément être pris pour acquis dans le monde, tout en respectant les règles et les mœurs pour rester considérée dans le monde. Cette conformité n'est donc qu'apparente puisque Lambert se joue des codes et sape la tradition en se montrant ironique, ce que suggère l'adverbe *bien* : « Il faut avoir *bien* du mérite pour fuir l'éclat, et *bien* du courage pour consentir à n'être vertueuse qu'à ses propres yeux » (*AFe*, p. 100)⁶⁵. Néanmoins, si Lambert offre, à ce sujet, une liberté intérieure et intime aux femmes qui sauraient se détacher de ces codes et de cette conformité, elle ne leur offre pas vraiment la possibilité de s'émanciper socialement. Pourtant, elle cherche à réhabiliter la vertu auprès de sa fille, pour lui donner une dimension bien plus grande que celle habituellement accordée pour les femmes :

⁶⁵ c'est nous qui soulignons.

Il faut, ma fille, être persuadée que la perfection et le bonheur se tiennent ; que vous ne serez heureuse que par la vertu, et presque jamais malheureuse que par le dérèglement. Que chacun s'examine à la rigueur, il trouvera qu'il n'a jamais eu de douleur vive, qu'il n'y ait donné lieu par quelque défaut, ou par le manque de quelque vertu. (*AFe*, p. 101)

La vertu est bien prise ici comme une qualité propre à l'humain en général. Elle est ainsi le garde-fou contre tous les dérèglements et permet de toujours agir avec sérénité et convenance, au point d'être l'une des sources du bonheur. Ce faisant, elle devient un synonyme de sagesse et permet alors de donner de l'importance à l'impossibilité de gloire pour les femmes :

Le monde ne parle que de fortune et de crédit : on n'entend que « Suivez votre route, hâtez-vous d'avancer », et la Sagesse dit : « Rabattez-vous aux choses simples : choisissez une vie obscure, mais tranquille ; dérobez-vous au tumulte, fuyez la foule ». La récompense de la vertu n'est pas toute dans la renommée ; elle est dans le témoignage de votre propre conscience. Une grande vertu ne peut-elle pas vous consoler de la perte d'un peu de gloire ? (*AFs*, p. 115-116)

Pour Lambert, en effet, la gloire est devenue une valeur viciée qui engage l'être à se perdre vers des désirs extérieurs et parfois malsains. En agissant avec sagesse, l'être agit en conscience et selon sa vertu. Cette sagesse et cette tranquillité sont la récompense de la vertu pour tous les humains car ce paragraphe ne se concentre pas uniquement sur les femmes. Lambert surenchérit dans cette direction non genrée en différenciant la vertu de la pudeur : « ne croyez pourtant pas que votre seule vertu soit la pudeur », s'appuyant ainsi toutes les définitions présentant la pudeur et la vertu comme des notions purement féminines. Elle renie, dans le même sens, leur dimension sociale : « il y a bien des femmes qui n'en connaissent point d'autre, et qui se persuadent qu'elle les acquitte de tous les devoirs de la société » (*AFe*, p. 101). La pudeur telle qu'elle est ici représentée et conçue est une faiblesse et un grand défaut car, synonyme de chasteté, elle devient une sorte de paravent pour les femmes qui n'ont aucune vertu en elles :

Elles se croient en droit de manquer à tout le reste, et d'être impunément orgueilleuses et médisantes. Anne de Bretagne, princesse impérieuse et superbe, faisait souffrir Louis XII ; et ce bon Prince disait souvent en lui cédant : « Il faut bien payer la chasteté des femmes ». Ne faites point payer la vôtre ; songez, au contraire, que c'est une vertu qui ne regarde que vous, et qui perd son plus grand lustre si les autres ne l'accompagnent. (*AFe*, p. 101)

Lambert critique donc l'usage qui est fait de la pudeur et la manière dont les femmes s'en emparent pour s'imposer face aux hommes. Elle met donc en opposition deux définitions de la pudeur, celle imposée par les règles de la société, contraignant les femmes dans leur chasteté, et celle qui relève d'un sentiment, en tant qu'elle est une « honneste honte, mouvement excité par l'apprehension de ce qui blesse ou peut blesser

l'honnêteté & la modestie⁶⁶ ». Le rapprochement de la pudeur, de l'honnêteté et de la honte procède de la même réhabilitation que celle déjà opérée pour la vertu et la pudeur est bien une vertu, dans le sens de qualité intérieure :

Il faut avoir une pudeur tendre ; le désordre intérieur passe du cœur à la bouche, et c'est ce qui fait les discours déréglés. Les passions même les plus vives ont besoin de la pudeur pour se montrer sous une forme séduisante ; elle doit se répandre sur toutes vos actions ; elle doit parer et embellir toute votre personne. (*AFe*, p. 101)

La pudeur devient ainsi une véritable qualité, propre à orner les femmes, à plaire aux hommes et à s'attirer l'estime et l'intérêt des autres. Un renversement a eu lieu puisque les définitions traditionnelles de la vertu et de la pudeur féminines se sont transformées en véritables qualités morales par le biais d'un retour à soi rendu nécessaire par l'impossibilité des femmes à être vues et renommées dans le monde. Lambert se plaît ainsi à se représenter en conformité avec les règles pour mieux repousser les limites de cette conformité et elle octroie aux femmes une force inhabituelle, grâce à leurs mérites qu'elle redéfinit :

Il faut donc que les femmes aient un mérite aimable, et qu'elles joignent les grâces aux vertus. Je ne borne pas simplement le mérite des femmes à la pudeur ; je lui donne plus d'étendue. Une honnête femme a les vertus des hommes, l'amitié, la probité, la fidélité à ses devoirs ; une femme aimable doit avoir non seulement les grâces extérieures, mais les grâces du cœur et des sentiments. (*AFe*, p. 103)

Le cœur et les sentiments, qui semblent de prime abord l'apanage des femmes au regard des « grâces » qui les qualifient, se dotent aussi de mérites pour assurer une nouvelle sociabilité et une nouvelle façon de juger la valeur des personnes, sans préjugés et loin de la distinction genrée habituellement en vigueur.

Finalement, la vertu se révèle un sentiment humain à réhabiliter auprès des femmes et à toujours perfectionner pour tous, car elle assure une attitude morale et devient la qualité primordiale pour juger les hommes : « Les vertus se tiennent et ont entre elles une espèce d'alliance ; et c'est l'union de toutes ces vertus qui fait les hommes extraordinaires. Après avoir prescrit les devoirs nécessaires à leur sûreté commune : ils ont établi des règles de politesse et de savoir-vivre » (*AFs*, p. 57). La vertu est en effet le point névralgique du sens moral dans le sens où elle guide l'humain dans la société et contribue à une paix sociale et à une société agréable et éthique : « Enfin, gardez bien votre cœur ; il est la source de l'innocence et du bonheur. [...] La gloire et la vertu ont leurs délices ; elles sont la volupté de l'âme et du cœur. » (*AFs*,

⁶⁶ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^e édition, 1694.

p. 73-74). La réhabilitation de la vertu est complète puisqu'elle est également encouragée auprès de son fils et, unie à la gloire, elle permet un bonheur solide à celui ou à celle qui réussit à être sage tout en étant accepté dans le monde. C'est donc en ce sens que Lambert, dans l'ensemble de ses œuvres, ne cesse de rapprocher les « vertus du cœur » et « les vertus de la société », car, dans son esprit, les unes ne peuvent exister sans les autres car, par nature, l'être est bon et est fait pour vivre en société.

C. L'amitié

L'amitié se trouve au cœur de l'éthique proposée par Lambert, dans le sens où elle est à la croisée du sentiment moral et de sa théorie sociale et qu'elle devient le vecteur à la fois d'une réussite sociale et morale et du bonheur individuel et collectif, grâce à un réglage entre les amours-propres et une logique de perfectionnement et d'émulation. Lambert ne s'attache pas à une définition précise de l'amitié telle que le ferait un philosophe mais elle accomplit plutôt un travail de présentation pour lui donner toute son importance dans les relations sociales : dans le *Traité de l'amitié*, elle s'occupe d'abord des avantages et des charmes de l'amitié avant d'en énoncer les caractères et les devoirs. Cette logique conforte les propos qu'elle tient sur ce sentiment auprès de ses deux enfants puisqu'elle ne développe pas beaucoup ce sujet dans les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* mais elle insiste néanmoins sur l'utilité de l'amitié et sur l'importance d'en faire usage avec raison et vertu.

La première caractéristique attribuée à l'amitié est qu'elle constitue un bien nécessaire, voire un besoin pour l'humain :

Toute la nature n'a qu'une voix pour dire qu'ils sont de tous les biens les plus désirables ; sans elle, la vie est sans charmes. L'homme est plein de besoins : renvoyé à lui-même, il sent un vide que l'amitié seule est capable de remplir ; toujours inquiet et toujours agité, il ne se calme et ne se repose que dans l'amitié. (*TA*, p. 156)

La notion d'inquiétude réfère à nouveau à la philosophie de Malebranche : l'humain est décrit comme un être incomplet, fait de manques, forcément malheureux par nature que seule l'amitié peut venir combler et satisfaire⁶⁷. C'est en ce sens que l'amitié est un bien nécessaire à la fois à l'intimité et à la vie sociale. L'amitié se trouve à la croisée des enjeux moraux et des problématiques sociales puisqu'un ami encourage chaque individu à se comporter du mieux possible, selon les fondements de la sagesse et de la vertu et il

⁶⁷ Malebranche, « L'inquiétude de notre volonté est une des principales causes de l'ignorance où nous sommes, et des erreurs où nous tombons sur une infinité de sujets », *De la Recherche de la vérité*, Livre 4, chapitre 2, § 1, *op. cit.*

est un véritable soutien pour la vie en société. En effet, Lambert explique l'intérêt de l'amitié selon l'idée d'un engagement social qui pousse chacun à agir du mieux possible, selon des valeurs saines et respectueuses de l'être et des normes : « si vous êtes assez heureux pour avoir trouvé un ami vertueux et fidèle, vous avez trouvé un trésor : sa réputation garantira la vôtre ; il répondra de vous à vous-même ; il adoucira vos peines, il doublera vos plaisirs. Mais pour mériter un ami, il faut savoir l'être » (*AFs*, p. 60). Les conseils adressés à son fils font de l'ami le plus grand bien, ce qui participe encore du renversement que Lambert opère entre les biens matériels qu'elle refuse au nom de biens moraux, encouragés par les relations et les échanges humains : « Comblez les hommes de biens, de richesses et d'honneurs ; et privez-les des douceurs de l'amitié, tous les agréments de la vie s'évanouissent » (*TA*, p. 156). Mais l'amitié ne peut être un bien qu'à la condition qu'on soit capable de s'engager vertueusement et de trouver un ami honnête et sage. C'est pourquoi elle prend le temps de mettre son fils en garde contre l'idée trop souvent superficielle qui est faite de l'amitié, mais qui n'est utile en rien car elle ne repose sur aucune qualité ni valeur :

Tout le monde se plaint qu'il n'y a point d'amis, et presque personne ne se met en peine d'apporter les dispositions nécessaires pour en faire et pour les conserver. Les jeunes gens ont des sociétés ; rarement ont-ils des amis : les plaisirs les unissent, et les plaisirs ne sont pas des liens dignes de l'amitié. (*AFs*, p. 60)

Cette mise en garde participe surtout d'un renversement de la définition et d'un réaménagement des valeurs. En effet, il s'agit d'abord de prévenir que ce qui est par habitude appelé amitié n'en est pas car les relations sociales, uniquement fondées sur la recherche des plaisirs immédiats et superficiels, ne correspondent en rien aux charmes de l'amitié qu'elle loue par ailleurs. Elle déplore, dans une autre mesure, des relations qui ne sont pas réellement des amitiés, lorsqu'elles se fondent sur des besoins uniquement :

Le premier mérite qu'il faut chercher dans votre ami, c'est la vertu ; c'est ce qui nous assure qu'il est capable d'amitié, et qu'il en est digne. N'espérez rien de vos liaisons lorsqu'elles n'ont pas ce fondement. Aujourd'hui ce n'est pas le goût qui unit ; ce sont les besoins ; ce n'est pas l'union des cœurs ni de l'esprit qu'on cherche dans les engagements ; aussi les voyons-nous finir aussitôt que se former. (*TA*, p. 159)

Le besoin de l'amitié, ressenti par tous, est très souvent mal compris : les personnes ne se réunissent que par purs besoins, sans aucune logique vertueuse ou sans aucun sentiment. En ce sens, ils ne forment que de simples sociétés, des commerces fondés sur un intérêt purement égoïste et éphémère, qui participent de la dégradation des mœurs et

de la société. C'est pourquoi elle affirme à son fils que la principale disposition nécessaire en soi pour rechercher la véritable amitié réside dans le cœur : « Je vous renvoie à votre cœur, qui vous demandera un ami, et qui vous en fera sentir le besoin » (*AFs*, p. 60-61). Mais, elle a conscience que cette amitié parfaite qu'elle présente est singulière dans le sens où le choix d'un ami est toujours difficile : « Choisissez votre ami entre mille ; rien n'est plus important qu'un tel choix, puisque le bonheur en dépend » (*TA*, p. 159). Elle se construit à partir d'un engagement réciproque, fondé sur les valeurs de part et d'autre et sur un partage mutuel des principes et des qualités intimes : « C'est une société, c'est un commerce, enfin ce sont des engagements réciproques, où l'on ne compte rien, où l'on n'exige rien, où le plus honnête homme met davantage, et se trouve heureux d'être en avance » (*TA*, p. 158). L'expression « engagement réciproque » suggère bien l'idée d'un projet éthique, dans le sens où les deux amis se doivent les mêmes choses, selon une recherche mutuelle du bien et un intérêt commun. Mais la suite de l'explication est intéressante car elle réaménage le concept d'intérêt, qui se veut désintéressé dans le sens où il apporte beaucoup sans qu'aucune récompense ne soit recherchée : en effet, il s'agit d'un engagement qui ne se compte pas, qui ne se contractualise pas mais qui se construit à partir de principes qui n'ont pas besoin d'être énoncés : « Vous trouvez donc dans l'amitié la sûreté du bon conseil, l'émulation du bon exemple, le partage dans vos douleurs, le secours dans vos besoins, sans être demandé, attendu, ni acheté » (*TA*, p. 159). L'intérêt de l'amitié repose donc sur une émulation entre amis pour atteindre une perfection et une harmonie. Ce faisant, l'amitié repose sur une bienveillance mutuelle et un espace de paix et d'harmonie, dans une société que Lambert se plaît toujours à critiquer : « Quelle ressource que l'asile de l'amitié ! Par elle, vous échappez aux hommes, qui sont presque tous trompeurs, faux et inconstants » (*TA*, p. 157). Autrement dit, si elle est fondée sur des principes vertueux, l'amitié participe à la construction d'une société plus juste et équitable ; c'est pourquoi elle concerne les mêmes critères que l'honnêteté :

Faites en sorte que vos manières offrent de l'amitié et en demandent. Vous ne sauriez être un homme aimable, que vous ne sachiez être ami, que vous ne connaissiez l'amitié : c'est elle qui corrige les vices de la société. Elle adoucit les humeurs farouches, elle rabaisse les glorieux et les remet à leur place. Tous les devoirs de l'honnêteté sont renfermés dans les devoirs de la parfaite amitié (*AFs*, p. 60)

Grâce à ses qualités, l'ami devient une sorte de garde-fou contre les excès et les dérèglements que l'amour de la gloire peut entraîner. Grâce à sa présence bienveillante, il devient même un guide, lorsque l'être manque à ses principes ou lorsqu'il perd de sa

lucidité quant à son attitude sociale. De ce fait, il permet de rester dans les voies de la vertu et des biens :

Mais un des grands avantages de l'amitié, c'est le secours des bons conseils. Quelque raisonnable qu'on soit, on a besoin d'être conduit : il faut se défier de sa propre raison, que la passion fait souvent parler comme il lui plaît. C'est un grand secours que de savoir que l'on a un guide pour se conduire et se redresser. (*TA*, p. 157-158)

Lambert reste lucide quant à l'être humain et l'envisage toujours comme un être faible, capable de se perdre mais l'ami devient un véritable soutien pour qu'il reste fidèle à ses valeurs morales. La mention des passions est d'ailleurs intéressante dans cette démarche car elles sont considérées comme les principaux défauts humains. L'ami, étranger aux passions, permet de se recentrer sur la raison et les véritables valeurs qui doivent dominer. C'est donc dans cette logique que l'ami doit également devenir un véritable modèle et participe d'un perfectionnement de l'être : « mais le plus grand avantage de l'amitié, c'est de trouver dans son ami un vrai modèle ; car on désire l'estime de ce qu'on aime, et ce désir nous porte à imiter les vertus qui y conduisent. » (*TA*, p. 158). Ce perfectionnement repose ainsi sur une relation faite de vérités, de conseils et d'injonctions à toujours mieux se comporter. La marquise donne ainsi à son fils l'image d'un ami qui, grâce aux relations entretenues, permet de le pousser à se perfectionner :

Parmi le tumulte du monde, ayez, mon fils, quelque ami sûr, qui fasse couler dans votre âme les paroles de la vérité ; soyez docile aux avis de vos amis. L'aveu des fautes ne coûte guère à ceux qui sentent en eux de quoi les réparer ; croyez donc n'avoir jamais assez fait, dès que vous sentez que vous pouvez mieux faire. Personne ne souffre plus doucement d'être repris que celui qui mérite le plus d'être loué. (*AFs*, p. 60)

L'ami a donc un rôle d'instruction ou d'éducation, bien plus efficace que celui qu'auraient des maîtres ou même sa mère, car il ne dicte pas des devoirs mais pousse bien l'ami selon la logique d'émulation et de perfectionnement dans les voies de la vérité et de la vertu : « Je laisse à votre délicatesse à vous instruire les devoirs de l'amitié. (*AFs*, p. 60-61). La marquise précise à son fils qu'elle ne lui dictera pas de devoirs au sujet de l'amitié, renforçant ainsi l'idée qu'il s'agit d'une relation intime et privilégiée entre les êtres et que rien ne peut la brimer ou la contraindre. Lambert justifie alors l'ami comme un portrait de nous-mêmes qui participe de l'image que la société construit de nous :

Il faut songer de plus que nos amis nous caractérisent : on nous cherche dans eux ; c'est donner au public notre portrait, et l'aveu de ce que nous sommes. On tremblerait, si on faisait attention sur ce que l'on hasarde en avouant un ami. Voulez-vous être estimé ? Vivez avec des personnes estimables. Il faut donc bien connaître avant que de s'engager. La première marque qui nous assure le plus qu'on est digne d'amitié, c'est la

vertu ; après quoi il faut chercher des amis libres, affranchis des passions. (*TA*, p. 159-160)

Le choix d'un ami peut provoquer une dégradation de l'image que la société a de nous, ou au contraire, peut renforcer notre réputation et participer à la fois de notre équilibre intérieur en favorisant la vertu, la raison et la modération et l'harmonie sociale en encourageant le respect et l'estime de la société. L'amitié relève alors du sentiment de gloire et incite à l'ambition sociale mais selon une perspective entièrement morale et vertueuse. En ce sens, la présence bienveillante d'un ami nous pousse, sans aucune autorité, à toujours agir du mieux possible :

Il nous faut un témoin de ce que nous valons ; sans cela nous marchons mollement dans le chemin de la vertu. Quand vous estimez votre ami à un certain degré, vous mettez toute votre gloire dans son estime ; si vous êtes heureux, vous voulez partager votre bonheur avec lui. De plus, la possession du bien devient insipide sans témoins. (*TA*, p. 162).

L'amitié est analysée d'après les concepts de gloire et de bonheur, les deux fondements de la sociabilité d'après Lambert. Ces trois notions associées permettent ainsi une véritable émulation qui forme un engagement éthique solide, car les amis, poussés mutuellement à agir convenablement, ont une réputation d'hommes bons, se trouvent plus à l'aise dans la société, et se sentent plus heureux.

Finalement, l'amitié cristallise bien toutes les interrogations et les réflexions de Lambert en condensant les vertus du cœur et les vertus sociales. L'amitié se révèle le vecteur idéal de la pratique éthique par excellence : sentiment pur et vertueux, elle est également un engagement social qui entraîne les amis vers un savoir-vivre convenable, des attitudes louables et estimables. L'amitié devient alors la source de plaisirs et d'un bonheur simple et tranquille : « l'amitié met dans la vie tout le charme et toute la douceur qui nous sont nécessaires pour supporter nos malheurs » (*Po*, p. 284). C'est donc dans cette logique que la marquise ne cesse de louer la tranquillité de l'âme, non pas dans une logique stoïcienne héritée de l'antiquité, mais selon une pratique éthique du loisir mondain et amical, propice à l'équilibre et à l'harmonie sociale.

Tout compte fait, la morale encouragée par Lambert se met au service d'un véritable projet de perfectionnement de l'individu et du monde social. Autrement dit, respecter la morale voulue par la marquise d'un point de vue individuel implique d'agir toujours selon le respect des autres pour encourager une société saine et morale. En consolidant les sentiments et leur qualité morale, elle fait de chaque personne un être

profondément éthique dans le sens où il est capable de s'intégrer dans le monde et d'encourager le bien commun, au nom d'un bonheur collectif. En ce sens, sa pensée participe bien de l'innovation du XVIII^e siècle analysée par Robert Mauzi qui consistait dans le fait d'enrichir la confusion traditionnelle depuis l'Antiquité qui existait entre la morale et la théorie du bonheur d'un troisième terme : l'ordre social. Au XVIII^e siècle, la morale, le bonheur et la société ne font plus qu'un⁶⁸. Lambert s'attache, pour sa part, à penser la sociabilité à partir de la notion de bonheur, qui est l'objectif ultime de ses réflexions.

⁶⁸ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 14.

III. Un art du plaisir et de la civilité

Lambert prône dans l'ensemble de ses œuvres une sociabilité équitable, juste et harmonieuse, grâce aux qualités morales qu'elle met en avant et un sens de l'éthique qui domine dans les pratiques qu'elle loue. Mais, ce faisant, elle défend aussi l'idée d'une sociabilité idéale faite pour plaire et qui engagerait la société dans les voies d'un bonheur légitime pour tous. Le bonheur est en effet l'objectif ultime de la marquise et ses questionnements, conformes aux interrogations contemporaines qui essaient de concilier l'intérêt croissant pour l'individu et le bonheur collectif, essaient d'apporter une réponse singulière, à la croisée de la morale, de l'éthique mais aussi de l'esthétique. Elle s'engage alors dans un projet de valorisation de certaines qualités humaines qui fonde un art de plaire propre à satisfaire son goût mondain. C'est en ce sens que la politesse prend une dimension primordiale, relevant à la fois de la morale, de l'éthique et du plaisir. Dans les *Réflexions sur les femmes*, elle s'appuie ainsi sur des critères plus esthétiques que sociaux pour construire une sociabilité gracieuse et riante, offrant un équilibre agréable et suscitant en chacun le plaisir de vivre dans le monde. Ensuite, par cette justification d'un plaire singulier, les sentiments de l'amour et de l'amitié deviennent des modèles de relations parfaites et construisent une nouvelle sociabilité élitiste, fondée sur des critères mondains, d'harmonie et de délicatesse, plus que politiques. Cette démarche se construit dans une sorte d'esthétisation des relations et des qualités humaines, dans le sens où cette dernière correspondrait à un mouvement construisant à la fois un idéal et une idée de la beauté, mais qui aurait trait à la fois aux dimensions sociale, mondaine et esthétique. Lambert, finalement, se révèle une penseuse de la mondanité et propose une idée du bonheur, qui, s'il est idéal et épuré, ne forme pas moins des propositions sociales et politiques.

A. L'art de la politesse

Lambert s'arrête longuement sur la politesse pour insister sur son utilité pour policer les relations humaines, les rendre justes et agréables. Elle n'hésite pas, pour ce faire, à rappeler le vif débat dont la politesse est l'objet pour avancer sa propre pensée. Si la politesse est souvent décriée comme étant une attitude de façade, feinte et qui détruit la spontanéité et la valeur des relations sociales, au contraire, elle est parfois considérée comme une qualité sociale permettant d'entretenir des relations polies et

sereines⁶⁹. La controverse, animée depuis le XVII^e siècle et continuant de s'alimenter au XVIII^e siècle, autour de la notion repose sur le sens même de la politesse : ou elle n'est que l'expression de la civilité et ne se conçoit que comme un ensemble de règles bienséantes faites pour pacifier la société – dans cette logique, un nombre important de manuels de savoir-vivre, des traités de comportement et de politesse voient le jour – ou elle est au contraire une valeur solide reposant sur des qualités humaines, sur la morale et sur une expérience profonde du commerce social – en ce sens, elle est l'une des marques de l'honnêteté. Face à cette polémique, la marquise compte réhabiliter la politesse en en faisant une qualité relevant à la fois de l'art extérieur de la civilité et de la morale intime de l'honnêteté ; ce faisant, elle dévoile déjà l'importance de cette dernière pour un art de la sociabilité et de la conciliation éthique propre à chaque individu :

On a douté si elle tenait plus du vice que de la vertu. Sans oser décider ni la définir, m'est-il permis de dire mon sentiment ? Je crois qu'elle est un des plus grands liens de la société, puisqu'elle contribue le plus à la paix ; elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humilité. La vraie politesse est modeste ; et comme elle cherche à plaire, elle sait que les moyens pour y réussir sont de faire sentir qu'on ne se préfère point aux autres ; qu'on leur donne le premier rang dans notre estime. (*AFe*, p. 130)

La politesse est d'abord déterminée à partir de son utilité dans la société : elle est le principe qui permet d'entretenir un lien entre les hommes et d'encourager des relations apaisées. Mais surtout, elle repose sur deux définitions complémentaires, issues de la pensée chrétienne et de l'idéal mondain. Elle se définit d'abord comme une pratique qui permet de remplacer les vertus chrétiennes. On constate de nouveau la laïcisation de la pensée religieuse pour l'adapter aux qualités mondaines. La politesse devient ensuite un art de plaire car elle est un moyen de régler son amour-propre, au profit de la reconnaissance d'autrui. Elle se construit donc à la fois sur des fondements moraux et sur un plaisir de l'agrément pour encourager une civilité agréable. Les *Avis d'une mère à son fils* considèrent la politesse comme une imitation de l'honnêteté, s'associant à l'imitation de l'humilité, telle qu'elle était présentée dans les *Avis d'une mère à sa fille*. Auprès de son fils, la politesse perd de son fondement chrétien et se dote davantage de qualités mondaines pour encourager un idéal de civilité :

⁶⁹ Christophe Losfeld part de l'idée que le XVIII^e siècle a été le siècle de la politesse, car, entre le XVII^e siècle et le siècle des Lumières, un changement s'opère dans les comportements avec une lente domestication des corps, l'apparition de la notion d'intimité et l'extension de la sociabilité, dans *Politesse, morale et construction sociale. Pour une histoire des traités de comportements (1670-1788)*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 13-14. Les débats de l'époque ont ainsi encouragé une construction sociale de la politesse en lien avec la morale, l'esthétique, les comportements et la religion, p. 9.

La politesse est la qualité la plus nécessaire au commerce : c'est l'art de mettre en œuvre les manières extérieures, qui n'assurent rien pour le fond. La politesse est une imitation de l'honnêteté, et qui présente l'homme au dehors, tel qu'il devrait être au dedans : elle se montre en tout, dans l'air, dans le langage et dans les actions. (*AFs*, p. 62)

La confrontation entre l'extériorité et l'intériorité dans ces quelques lignes renforce l'idée que la politesse est avant tout une qualité sociale, un art de vivre et c'est en ce sens qu'elle participe de la réhabilitation de la civilité : elle permet en effet de construire une société policée et adoucie, quand bien même les individus n'auraient pas en eux les qualités morales, car elle encourage les progrès des mœurs. Elle devient ainsi une sorte de moyen de se faire estimer et respecter pour qui n'a pas la vertu et les qualités naturelles pour s'intégrer immédiatement dans le monde. La politesse est surtout ce qui permet aux amours-propres de se concilier, de co-exister et de se rendre agréables :

La politesse est un désir de plaire aux personnes avec qui l'on est obligé de vivre, et de faire en sorte que tout le monde soit content de nous ; nos supérieurs, de nos respects ; nos égaux, de notre estime ; et nos inférieurs, de notre bonté. Enfin elle consiste dans l'attention de plaire et de dire à chacun ce qui lui convient. Elle fait valoir les bonnes qualités ; elle leur fait sentir qu'elle reconnaît leur supériorité ; quand vous saurez les élever, ils vous feront valoir à leur tour ; ils vous donneront sur les autres la place que vous voulez bien leur céder : c'est l'intérêt de leur amour-propre. (*AFs*, p. 62-63)

Si un humain n'a pas intimement les capacités et les vertus pour être honnête, la politesse peut suffire à l'intégrer dans la société. Lambert conçoit donc sa pensée sociale pour qu'elle soit utile à tous, c'est-à-dire qu'elle tâche de contenter l'intérêt de chaque personne et l'intérêt de la société dans son ensemble :

L'orgueil nous sépare de la société ; notre amour-propre nous donne un rang à part qui nous est toujours disputé : l'estime de soi-même qui se fait trop sentir est presque toujours punie par le mépris universel. La politesse est l'art de concilier avec agrément ce qu'on doit aux autres et ce qu'on se doit à soi-même ; car ces devoirs ont leurs limites, lesquelles passées, c'est flatterie pour les autres, et orgueil pour vous : c'est la qualité la plus séduisante. (*AFe*, p. 130)

Ainsi la politesse devient-elle le meilleur moyen de concilier l'être et le monde, mais elle est aussi un devoir double, envers soi-même et envers les autres. Mais, pour que le sens du devoir soit respecté, il ne faut pas qu'elle soit limitée à un usage extérieur, fondamentalement utile mais néanmoins superficiel et feint ⁷⁰ : « Je ne renferme pas

⁷⁰ C'est pourtant le sens que lui donne Montesquieu : il accepte d'abord le fait que la politesse est une habitude sociale nécessaire mais il la prend néanmoins en mauvaise part dans « De la considération et de la réputation » : « Quoique la politesse semble être faite pour mettre au même niveau, pour le bien de la paix, le mérite de tout le monde, cependant il est impossible que les hommes veuillent ou puissent se déguiser si fort, qu'ils ne fassent sentir de grandes différences entre ceux à qui leur politesse n'a besoin d'accorder rien, et ceux à qui il faut qu'elle accorde tout ; il est facile de se mettre au

seulement la politesse dans ce commerce de civilités et de compliments que l'usage a établi : on les dit sans sentiment ; on les reçoit sans reconnaissance ; on surfait dans ce genre de commerce, et on en rabat par l'expérience » (*AFs*, p. 62). Le fondement de la politesse réside dans les sentiments, en ménageant à la fois l'amour-propre, l'estime qu'on a pour soi et la reconnaissance de celui des autres, pour rendre les relations agréables et équilibrées. La politesse devient donc, pour la marquise, un complément des vertus, dans le sens de qualités personnelles mises au service de la sociabilité : « La politesse est une envie de plaire. La nature la donne, et l'éducation et le monde l'augmentent. La politesse est un supplément de la vertu » (*AFe*, p. 130). Lambert rapproche alors la politesse du savoir-vivre fait pour rendre plaisantes les relations sociales et pour créer du plaisir à se côtoyer mais elle est aussi une qualité supplémentaire à encourager : les vertus ne suffisent pas nécessairement si elles ne sont pas accompagnées des valeurs agréables. En ce sens, la sociabilité telle que Lambert la définit consiste bien en un art de plaire : les mœurs s'en trouvent alors plus délicates et les humains entretiennent des relations selon les qualités qui reposent sur l'agréable, l'aimable et l'estimable. La marquise distingue alors deux types de politesse, qui ne s'opposent pas, mais qui sont complémentaires : « Il y a la politesse de l'esprit et la politesse des manières. Celle de l'esprit consiste à dire des choses fines et délicates ; celle des manières, à dire des choses flatteuses, et d'un tour agréable » (*AFs*, p. 62). Cette distinction permet sans doute à Lambert de concevoir la différence entre, d'une part, les simples relations mondaines, propres à plaire, à flatter l'amour-propre d'autrui pour créer des habitudes sociales plus plaisantes et agréables à vivre et, d'autre part, les relations fondées sur un esprit plus vif, plus délicat que tous ne peuvent avoir mais qui constitue l'élite mondaine que Lambert privilégie. Ainsi la politesse d'esprit consiste-t-elle encore en une sorte d'élitisme, mais qui fonde néanmoins les relations plus sincères et plus intéressantes. Le portrait que Lambert dresse de Saint-Aulaire insiste par exemple sur cette double politesse. Elle montre alors la haute qualité de son ami, ce qui lui permet de révéler en quoi consiste la véritable amitié :

L'usage qu'il a fait de son cœur n'a servi qu'à le perfectionner ; et l'amour, qui gâte assez souvent les hommes, a respecté ses mœurs, et lui a appris à séparer les plaisirs des vices : sa galanterie a augmenté sa douceur et sa délicatesse naturelles. Il n'a pas seulement la politesse des manières ; il a aussi celle de l'esprit. Avec quelle finesse n'examine-t-il pas les choses les plus délicates ! Que d'agréments ne répand-il pas sur les plus stériles ! (*Po*, p. 277)

fait de sa tromperie : le jeu est si fort à découvert, les coups reviennent si souvent, qu'il est rare qu'il y ait beaucoup de dupes », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 120.

La politesse participe donc à la création d'une sorte de sociabilité nouvelle, fondée sur la sensibilité dans le sens où tout doit être un moyen d'encourager les sentiments de chacun mais surtout tout doit être au service du plaisir partagé de vivre en société.

B. L'agrément et le je ne sais quoi

La sociabilité mondaine idéale que la marquise envisage se fonde sur l'art de plaire qui permet de concilier les devoirs et la morale mais aussi sur la notion d'agréable qui devient peu à peu indispensable dans les relations humaines. Mais si cet art de plaire est une qualité essentielle dans le monde, comme le souligne la marquise auprès de sa fille : « les personnes les plus polies ont ordinairement de la douceur dans les mœurs et des qualités liantes ; c'est la ceinture de Vénus : elle embellit et donne des grâces et tous ceux qui la portent ; avec elle vous ne pouvez manquer de plaire » (*AFe*, p. 130-131), il est un savoir-faire difficile, comme elle le rappelle à son fils : « il ne suffit pas d'avoir les vertus principales pour plaire, il faut encore avoir les qualités agréables et liantes » (*AFs*, p. 58). L'expression « qualités agréables et liantes » répétée dans plusieurs œuvres forme un trait saillant de sa pensée car il s'agit pour elle de démontrer que la vie mondaine se soutient à la fois par les véritables liens qui soudent les personnes et par l'agréable qui domine leurs relations. S'y ajoutent les qualités estimables et riantes. Si l'estime est une valeur primordiale dans l'éthique qu'elle construit, les qualités riantes font le charme de la société, en lui donnant un air gracieux, gai et joyeux, contribuant à une approche esthétisante de la mondanité.

Les qualités qui forment les charmes de la société sont surtout définies et explicitées dans les *Réflexions sur les femmes* sans qu'elles soient cantonnées à des qualités féminines. En effet, la marquise prend appui sur ces qualités, conçues comme naturellement féminines, pour en montrer l'intérêt si on les utilise correctement dans le monde :

J'ai trouvé des auteurs respectables, qui ont cru qu'elles avaient en elles des qualités qui les pouvaient conduire à de grandes choses, comme l'imagination, la sensibilité, le goût : ce sont des présents qu'elles ont reçus de la nature. J'ai fait des réflexions sur chacune de ces qualités. (*RF*, p. 237).

Ces qualités, ainsi louées chez les femmes, participent bien d'une idéalisation des relations dans le sens où Lambert s'amuse à utiliser le préjugé selon lequel les femmes sont naturellement enclines à plaire par leurs grâces naturelles, mais au lieu d'en rester à une approche purement sensible, elle fait du plaire une valeur ontologique de la société

et une qualité primordiale pour construire des relations et une sociabilité saines, équilibrées et heureuses. La valorisation de l'imagination, du goût et de la sensibilité, menée tour à tour, fonctionne toujours de la même manière. Un auteur, qui détient une certaine autorité intellectuelle et qui est donc légitime pour argumenter et donner une définition, est d'abord convoqué. Mais Lambert dote chaque notion d'une qualité nouvelle, celle relevant de l'agrément, pour défendre une conception singulière que n'auraient pas reconnue les auteurs préalablement cités. Ce faisant, ces trois qualités entretiennent l'idée d'une esthétisation des qualités humaines et mondaines. Le concept d'*agrément* est intéressant car il est de prime abord associé aux femmes pour désigner leurs charmes, leurs qualités physiques, voire leurs parures, et dans ce sens, il renvoie aussi bien à l'idée d'un plaisir qu'elles ressentent qu'à celles de la satisfaction et de l'approbation qu'elles procurent à ceux qui les regardent⁷¹. Mais il est surtout une qualité naturelle qui se cultive au contact de la société polie. Il « pré suppose une connaissance de ce qui *sied*, la bienséance ayant pour fonction de servir de guide à l'art de plaire⁷² », comme l'indique Jean-Pierre Dens lorsqu'il définit l'agrément en regard des pensées de Méré. Autrement dit, l'agrément a d'abord été une notion classique propre à qualifier l'honnête homme du XVII^e siècle et renvoie bien à un âge d'or de la civilisation dans laquelle les femmes imposaient leurs grâces, leur conception esthétique et leur art de plaire. Pourtant, l'agrément reste insaisissable, se confond avec le « je ne sais quoi » et les « grâces » et il relève davantage du sentiment. Convoquer à nouveau l'agrément dans le contexte des *Réflexions sur les femmes* et du début du XVIII^e siècle permet à la fois de redonner une place importante aux femmes dans l'art de plaire, de le lier à la question du sentiment et de participer à une esthétisation assumée des relations sociales voire mondaines.

L'imagination est traitée d'une tout autre manière que dans les *Avis d'une mère à sa fille* où la marquise s'en méfiait et donnait des conseils pour la contrôler. Dans les *Réflexions sur les femmes*, la définition est reprise et développée, mais elle est immédiatement prise en bonne part. L'étude débute par une citation de Malebranche et permet de garantir d'emblée une certaine légitimité à la pensée nouvelle que Lambert propose : « Un auteur très respectable donne au sexe tous les agréments de

⁷¹ Les définitions du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^e édition, 1694, révèlent cette double signification pour soi et en direction d'autrui : « l'approbation, le consentement » et l'« avantage, le plaisir, le sujet de satisfaction ».

⁷² Jean-Pierre Dens, *L'Honnête homme et la critique du goût* « Esthétique et société au XVII^e siècle », French Forum, Publishers, 1981, Lexington, Kentucky, p. 51.

l'imagination : 'Ce qui est de goût est', dit-il, 'de leur ressort, et elles sont juges de la perfection de la langue'. L'avantage n'est pas médiocre » (RF, p. 219). Mais cette citation est biaisée car Malebranche se méfie des femmes et de l'imagination et, de surcroît, la citation tronquée prend un sens favorable pour les femmes alors que ce n'était pas le cas dans le texte original. Il faut revenir à *De la recherche de la vérité* pour comprendre la distorsion entre l'idée de Lambert et son modèle prétendu :

Cette délicatesse des fibres se rencontre ordinairement dans les femmes, et c'est ce qui leur donne cette grande intelligence, pour tout ce qui frappe les sens. C'est aux femmes à décider des modes, à juger de la langue, à discerner le bon air et les belles manières. Elles ont plus de science, d'habileté et de finesse que les hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort, mais pour l'ordinaire elles sont incapables de pénétrer les vérités un peu difficiles à découvrir. Tout ce qui est abstrait leur est incompréhensible. Elles ne peuvent se servir de leur imagination pour développer des questions composées, et embarrassées. Elles ne considèrent que l'écorce des choses : et leur imagination n'a point assez de force et d'étendue pour en percer le fond, et pour en comparer toutes les parties sans se distraire.⁷³

Malebranche ne donne aux femmes que la possibilité d'une imagination futile, car elle ne trouverait son origine que dans les sens externes, les sensations des organes physiques et il insiste sur leur incapacité à sentir en elles des vérités plus complexes car elles ne seraient pas capables de réflexion et d'abstraction⁷⁴. Au contraire, leur délicatesse et leur qualité ne seraient que des charmes plaisants pour la mondanité. Mais, loin d'être un défaut pour Lambert, l'imagination est une marque d'excellence qui fait les esprits supérieurs, sans distinction de genre, capables de plaire par leur finesse : « Or, que ne doit-on pas aux agréments de l'imagination ? C'est elle qui fait les poètes et les orateurs : rien ne plaît tant que ces imaginations vives, délicates, remplies d'idées riantes » (RF, p. 219). Finalement, l'infidélité envers Malebranche n'est que relative, car, si elle est en désaccord avec sa vision des femmes, elle a tout de même « retenu sa conception d'imagination active définie comme une puissance qu'a l'âme de former des

⁷³ Malebranche, *De la recherche de la vérité*, Livre II *De l'imagination*, partie II, présentation par M.-F. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2006, p. 9-10.

⁷⁴ Voltaire définit encore l'imagination selon une double caractérisation genrée, dans l'article « Imagination », de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, comme le rappelle Christie McDonald : « Voltaire distingue deux types d'imagination : l'une passive et servile, l'autre active et créatrice. L'imagination active mobilise la mémoire, exige le jugement et constitue un don de la nature. Considérée sous cet angle, elle explique l'invention dans les arts et les sciences, au cœur d'une tradition remontant à Homère, Virgile et Horace : c'est le domaine de l'imagination masculine. L'imagination passive de son côté met en jeu la perception des objets grâce aux sens (ils sont gardés en mémoire) et une réaction réflexe commune avec les animaux (elle est sujette aux passions et aux erreurs) ; elle a pour conséquence l'esprit grégaire qui conduit, entre autres maux, à la superstition et au fanatisme : telle est l'imagination féminine », dans M. Reid (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle 1*, Paris, Gallimard, 2020, p. 731.

images par une action volontaire », comme le rappelle Véronique Wiel⁷⁵. Les adjectifs « vives, délicates, riantes » étaient pris en mauvaise part dans les *Avis d'une mère à sa fille* car l'imagination, selon une conception malebranchienne, n'apportait que des plaisirs superficiels, éphémères et dangereux. Au contraire, associés aux « agréments de l'imagination », ils constituent le génie artistique et mondain, propre à la conversation et à la poésie. Ils façonnent alors un art de plaire agréable, plaisant et joyeux. L'imagination devient le vecteur des plaisirs :

L'imagination est la source et la gardienne de nos plaisirs. Ce n'est qu'à elle qu'on doit l'agréable illusion des passions. Toujours d'intelligence avec le cœur, elle sait lui fournir toutes les erreurs dont il a besoin ; elle a droit aussi sur le temps ; elle sait rappeler les plaisirs passés, et nous fait jouir par avance de tous ceux que l'avenir nous promet ; elle nous donne de ces joies sérieuses qui ne font rire que l'esprit ; toute l'âme est en elle, et dès qu'elle se refroidit, tous les charmes de la vie disparaissent. (*RF*, p. 219)

L'imagination permet de réhabiliter les passions et les plaisirs. Lambert reprend des définitions de Fontenelle sans le nommer puisqu'il disait déjà : « le cœur est la source de toutes les erreurs dont nous avons besoin⁷⁶ » et qu'il évoquait un plaisir « qui ne fait rire que l'esprit⁷⁷ »⁷⁸. L'imagination, sous la plume de la marquise, rend possible une légèreté dans la manière d'appréhender la vie, crée un tempérament propre à plaire à l'esprit, tout en touchant le cœur. Sans l'imagination, il n'y aurait que des âmes sèches qui ne possèderaient pas les qualités agréables et riantes, propres à fonder une sociabilité plaisante et humaine.

Le goût, ensuite, est longuement défini dans les *Réflexions sur les femmes*, puis les *Réflexions sur le goût*, qui, reprenant en partie les arguments du premier texte, les développent et affinent encore l'analyse. S'il est d'abord présenté comme un art de l'agrément : « Parmi les avantages qu'on donne aux femmes, on prétend qu'elles ont un goût fin pour juger des choses d'agrément » (*RF*, p. 219), sa définition est néanmoins difficile, bien qu'il soit considéré comme nécessaire :

⁷⁵ Véronique Wiel, *op. cit.*, p. 254.

⁷⁶ Fontenelle, Seconde partie, Dialogues de morts anciens, II. Callirhée, Pauline, *Nouveaux dialogues des morts*, dans *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 180.

⁷⁷ Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. Ch. Martin, Paris, GF Flammarion, 1998, p. 61.

⁷⁸ Elle semble en effet concevoir les plaisirs d'après l'analyse que Fontenelle en fait : les plaisirs étant des conséquences des lois générales de l'union de l'âme et du corps, ils sont intrinsèquement non coupables. Il convient donc, d'après lui, de choisir ses plaisirs selon son tempérament et le calcul de son bonheur, pour être bien avec soi-même. Nous nous référons à l'analyse des plaisirs selon Fontenelle d'Antony McKenna dans « Fontenelle, philosophe tranquille », *Revue Fontenelle, Pascal vs Fontenelle*, Mont-Saint-Aignan, PURH, n° 11-12, 2013-2014, p. 142-144. C'est en ce sens que Lambert définit son ami de « riant » car il a choisi un tempérament heureux, dans *Po*, p. 288.

Tout le monde parle du goût : on sait que l'esprit de goût est au-dessus des autres ; on sent donc tout le besoin qu'on a d'en avoir ; cependant rien de moins connu que le goût. Une dame d'une profonde érudition a prétendu que c'était une harmonie, un accord de l'esprit et de la raison ; qu'on en a plus ou moins, selon que cette harmonie est plus juste. D'autres personnes ont cru que le goût était une union du sentiment et de l'esprit ; que le sentiment, averti par les objets sensibles, faisait son rapport à l'esprit (car tout parle à l'esprit), et que l'un et l'autre, d'intelligence, formaient le jugement. Ce qui fait croire que le goût tient plus au sentiment qu'à l'esprit, c'est qu'on ne peut rendre raison de son goût, parce qu'on ne sait point pourquoi l'on sent ; mais on rend toujours raison de ses connaissances. (RG, p. 239)

Le goût fait en effet l'objet de vifs débats en raison de la difficulté à cerner son origine, son étendue et sa puissance. Si Anne Dacier le conçoit comme une union entre la raison et l'esprit⁷⁹, une autre définition l'attache davantage aux sentiments, en lien avec la raison. Mais, Lambert tâche surtout de définir le goût comme un jugement, une capacité à se faire une idée personnelle de quelque chose, sans que la connaissance ou le raisonnement puissent influencer sur cette idée. En ce sens, le goût est d'abord une qualité naturelle :

Le goût a pour objet des choses si délicates, si imperceptibles, qu'il échappe aux règles. C'est la nature qui le donne ; il ne s'acquiert pas. Le goût est d'une grande étendue ; il met de la finesse dans l'esprit, et vous fait apercevoir d'une manière vive et prompte, sans qu'il en coûte rien à la raison, tout ce qu'il y a à voir dans chaque chose. C'est ce que veut dire Montaigne quand il assure que les femmes ont un « esprit primesautier ». (RF, p. 220)

La reprise de la définition pascalienne de l'esprit de finesse⁸⁰, sans la nommer, donne au goût une dimension intellectuelle et une assise rationnelle en le rapportant à l'esprit et au bon sens. Cette définition est aussi l'occasion d'introduire l'expression « esprit primesautier », inventée par Montaigne⁸¹ : la comparaison de l'esprit primesautier montagnien avec le goût des femmes est intéressante car Lambert fait de Montaigne le

⁷⁹ Anne Dacier participe elle aussi au débat sur le goût : « tout le monde parle du goût, & je n'ai encore trouvé personne qui l'ait bien défini. [...] Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit & de la raison, on en a plus ou moins selon que cette harmonie est plus ou moins juste, cela estant, tous les objets extérieurs qui se présentent à l'imagination y font non seulement une image, mais ils y rendent aussi une espèce de son ; car tout parle à l'esprit, & quand ce son extérieur se trouve d'accord avec cette harmonie intérieure, l'imagination reçoit & approuve d'abord cet objet, qu'elle ne manque jamais de rejeter quand le contraire arrive », dans la Préface de *Le Plutus et les Nuées d'Aristophane. Comedies grecques, traduites en françois*. Par Mademoiselle Le Fèvre, Paris, chez Denys Thierry et Claude Barbin, 1694, n.p.

⁸⁰ Pascal disait ainsi à propos de l'esprit de finesse : « On les voit à peine, on les sent plutôt qu'on ne les voit, on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes. Ce sont choses tellement délicates, et si nombreuses, qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir et juger droit et juste selon ce sentiment, sans pouvoir le plus souvent le démontrer par ordre comme en géométrie, parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes, et que ce serait une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup voir la chose d'un seul regard, et non pas par progrès de raisonnement, au moins jusqu'à un certain degré. », Pensée n° 1, « différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse », dans *op. cit.*, p. 49-50.

⁸¹ L'usage de cette expression comme légitimation de l'esprit féminin, placé sous le patronage d'un illustre modèle, a été étudié dans le chapitre 5.

modèle de l'esprit cultivé qu'il s'agit d'imiter pour tout mondain qui voudrait plaire. Le goût devient ainsi une qualité primordiale chez les femmes qui, naturellement et spontanément, réussissent à atteindre l'excellence :

Chez les femmes, les idées s'offrent d'elles-mêmes, et s'arrangent plutôt par sentiment que par réflexion : la nature raisonne pour elles, et leur en épargne tous les frais. Je ne crois donc pas que le sentiment nuise à l'entendement : il fournit de nouveaux esprits, qui illuminent de manière que les idées se présentent plus vives, plus nettes et plus démêlées ; et pour preuve de ce que je dis, toutes les passions sont éloquentes. Nous allons aussi sûrement à la vérité par la force et la chaleur des sentiments que par l'étendue et la justesse des raisonnements ; et nous arrivons toujours par eux plus vite au but dont il s'agit que par les connaissances. (RF, p. 221)

Mais une fois la valeur des femmes réhabilitée, il s'agit de revenir à l'idée première reliant le goût aux agréments :

Le goût a pour objet l'agréable : la beauté a des règles, l'agréable n'en a point. Le beau sans l'agréable ne peut plaire ; il tient au goût : voilà pourquoi il plaît plus que le beau ; il est arbitraire et variable comme lui. Le goût est ce je ne sais quoi qu'on sent et qu'on ne peut dire, qui vous attire, et qui vous unit si intimement. Le goût a un empire bien étendu, puisqu'il s'étend sur tout. (RG, p. 240-241)

Le goût dépend ici de deux courants. En adéquation avec la conception classique qui s'énonçait à partir de la figure de l'honnête homme, il a trait au « je ne sais quoi » qui crée une harmonie, une communauté autour de lui mais sans qu'on sache l'expliquer. Mais il est également attaché à l'agréable, à ce qui est fait pour plaire, à partir du sentiment agréable qu'on ressent immédiatement vis-à-vis de quelque chose : il se rapporte alors à une définition moderne des plaisirs et du bonheur. Lambert se met sous le patronage de Pascal pour légitimer cette idée :

Ce sentiment est appuyé par Monsieur Pascal : « Il y a », dit-il, « un modèle d'agrément et de beauté, qui consiste dans le rapport que nous avons avec la chose qui nous plaît ; tout ce qui est formé sur ce modèle nous donne un sentiment agréable : c'est ce qui s'appelle le goût. Quel est ce modèle et à quoi le connaître ? C'est ce que l'on ignore ». (RG, p. 239-240)

Ce n'est donc qu'à la fin du court traité qu'elle donne son avis personnel tout en circonscrivant le goût au domaine mondain : « Jusqu'à présent on a défini le bon goût *un usage établi par les personnes du grand monde, poli et spirituel*. Je crois qu'il dépend de deux choses ; d'un sentiment très délicat dans le cœur et d'une grande justesse dans l'esprit. » (RG, p. 241). Lambert s'appuie sur la définition du « bon goût » et sur l'idée qu'il s'agit d'un « usage » reconnu comme élitiste, formant la distinction du beau monde. Mais elle nuance ce propos car, plus qu'un usage qui aurait été façonné par la coutume et des principes de société, le goût repose sur des qualités intérieures, qui

reprennent l'harmonie entre l'esprit et le cœur. Le goût, dépend de ce double critère : les valeurs mondaines et les qualités intimes. Lambert fonde donc une sorte de civilité élitiste construite sur le bon goût naturel et perfectionné en un art de plaire. Mais elle ajoute le dernier critère qu'elle juge primordial dans ces valeurs mondaines. « La sensibilité secourt l'esprit et sert la vertu. On convient que les agréments se trouvent chez les personnes de ce caractère ; les grâces vives et soudaines, dont parle Plutarque, ne sont que pour elles. » (*RF*, p. 221). La sensibilité permet d'abord de convoquer la « vertu », qui avait été délaissée jusque-là. Or, on sait que Lambert fait du sentiment et du cœur la voie la plus efficace pour accéder à la vertu, au bien et au beau. La sensibilité, c'est-à-dire la faculté supérieure à sentir, à développer des sentiments, permet donc cette réunion immédiate entre l'esprit et la vertu⁸². Les agréments semblent être la conséquence logique d'une telle fusion. Les personnes sensibles sont donc les plus propres à plaire, immédiatement et avec le plus de force. La référence à Plutarque permet de généraliser cette valeur et de ne pas la circonscrire uniquement aux femmes ou à une société mondaine datée. La marquise continue ainsi son argumentation en développant l'exemple de Mme de La Sablière, modèle de mondanité et de sensibilité du passé :

Une dame, qui a été un modèle d'agrément, sert de preuve à ce que j'avance. On demandait un jour à un homme d'esprit de ses amis « ce qu'elle faisait et ce qu'elle pensait dans sa retraite. Elle n'a jamais pensé », répondit-il, « elle ne fait que sentir ». Tous ceux qui l'ont connue conviennent que c'était la plus séduisante personne du monde, et que les goûts, ou plutôt les passions, se rendaient maîtres de son imagination et de sa raison ; de manière que ses goûts étaient toujours justifiés par sa raison, et respectés par ses amis. Aucun de ceux qui l'ont connue n'a osé la condamner qu'en cessant de la voir, parce que jamais elle n'avait tort en présence. Cela prouve que rien n'est si absolu que la supériorité de l'esprit qui vient de la sensibilité et de la force de l'imagination, parce que la persuasion est toujours à sa suite. (*RF*, p. 221-222)

Lambert fait ainsi de l'imagination, du goût et de la sensibilité des valeurs absolues pour plaire dans le monde. Mais elle insiste encore sur l'impossibilité d'expliquer ces valeurs, d'en faire des traités de civilité et de savoir-vivre. L'art délicat de plaire dans le monde ne réside que dans une modération et un savant équilibre des

⁸² Rotraud von Kulesa rappelle l'importance de la sensibilité : « Le code de la sensibilité, qui au XVIII^e siècle, tend à harmoniser l'antagonisme classique entre le cœur et la raison, et qui fonde un concept de la vertu basé sur de "vrais sentiments" n'a pas seulement été exploité par les autrices françaises comme projections, invitations pour des modèles de vies féminines alternatives, mais également comme base de réflexion pour l'éducation des jeunes filles. Ce concept crucial pour le siècle des Lumières, particulièrement abordé par des autrices, se trouve dans tous les genres », dans « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII^e siècle », dans I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, op. cit., p. 135.

qualités intimes et mondaines, mais, pour savant qu'il soit, il ne peut être expliqué et défini clairement.

C. Le cœur, l'amour et le plaisir

La sensibilité, revalorisée comme concept clef dans l'art de plaire, se met au service d'une esthétisation des relations amoureuses autour du plaisir épuré, vertueux et moral. L'objectif de la marquise est multiple : d'abord, elle cherche à confirmer, par l'analyse de l'amour, que la sensibilité devient une qualité fondamentale pour fonder des relations solides et intenses mais vertueuses. Elle cherche surtout à réhabiliter les plaisirs en leur donnant un fondement plus intime et elle les reconfigure pour en faire le principe premier du bonheur. C'est dans cette logique que les *Réflexions sur les femmes* reprennent la question de l'amour mais, ce faisant, Lambert écrit un véritable traité des plaisirs et du bonheur. L'amour devient ainsi le sentiment primordial qui permet à la fois de valoriser le cœur dans les relations humaines, de consolider les réflexions morales et d'encourager les plaisirs. Le sentiment amoureux lui-même se fait volupté, c'est-à-dire qu'il est considéré comme un plaisir vif une fois qu'il a été transfiguré par l'esprit :

Comme la sensibilité les domine, et qu'elle les porte naturellement à l'amour, en passant par son temple, il a bien fallu payer tribut et jeter quelques fleurs sur son autel. J'ai cherché si on ne pouvait point se sauver des inconvénients de l'amour, en séparant les vices des plaisirs et jouir de ce qu'il a de meilleur. J'ai donc imaginé une métaphysique d'amour : la pratiquera qui pourra. (*RF*, p. 237)

Cette « métaphysique d'amour » se présente comme un savant mélange entre une idéalisation, relevant à la fois de la mythologie, de la philosophie platonicienne et d'une pensée philosophique voire chrétienne. Mais elle repose toutefois sur une démarche volontairement ancrée dans le monde comme le suggère la dernière phrase et le verbe « pratiquer », qui enjoint bien à se saisir de cette nouvelle pensée, tout en concédant que ce projet est ambitieux et que seules les âmes nobles et morales réussiront à accéder à cet amour épuré. Partant du constat que l'amour est inévitable, elle se propose de « cultiver les cœurs » pour les rendre capables de jouir et d'être heureux :

L'amour est le premier plaisir, la plus douce et la plus flatteuse de toutes les illusions. Puisque ce sentiment est si nécessaire au bonheur des humains, il ne le faut pas bannir de la société : il faut seulement apprendre à le conduire et à le perfectionner. Il y a tant d'écoles établies pour cultiver l'esprit : pourquoi n'en pas avoir pour cultiver le cœur ? (*RF*, p. 227)

L'amour est en effet traité du point de vue du bonheur et de sa capacité à rendre heureux ceux qui en sont touchés, alors qu'il est trop souvent mal employé ou mal considéré et qu'il ne provoque que des malheurs. L'étude se concentre alors sur la manière dont chaque femme accepte ou au contraire rejette les plaisirs : « Il y a des femmes qui ne cherchent et ne veulent que les plaisirs de l'amour ; d'autres, qui joignent l'amour et les plaisirs ; et quelques unes qui ne reçoivent que l'amour, et qui rejettent tous les plaisirs » (*RF*, p. 228), ce qui révèle bien que le plaisir est considéré comme une qualité primordiale pour atteindre le bonheur⁸³. Lambert ne s'intéresse pas réellement à celles qui ont fait le choix des plaisirs sensibles uniquement car ils sont éphémères et ne reposent sur aucun critère solide. Néanmoins, loin de l'image de la femme sévère qu'on lui prête parfois, elle s'arrête sur le plaisir des sens bien que ce soit à demi-mot et de manière plutôt négative :

Il est une autre sorte de femmes galantes, qui se livrent au plaisir d'aimer, qui ont su conserver les principes de l'honneur, qui n'ont jamais rien pris sur les bienséances, qui se respectent ; mais que la violence de la passion entraîne. Il en est qui ne se prêtent pas à leur faiblesse, qui y résistent ; mais enfin l'amour est le plus fort. (*RF*, p. 229)

Si elle n'ose sans doute pas énoncer trop directement le plaisir charnel, la suite du propos qui convoque Montaigne rend bien compte de cette réalité du désir, presque orgasmique :

Montaigne nous peint ces dispositions, quand il était touché. C'est un philosophe qui parle... « Je me sentais, dit-il, « enlevé tout vivant et tout voyant. Je voyais ma raison et ma conscience se retirer, se mettre à part ; et le feu de mon imagination me transportait hors de moi-même ». (*RF*, p. 229)⁸⁴

Le désir et le plaisir physique, loin d'être critiqués et blâmés de manière directe, sont en quelque sorte justifiés par l'exemple de Montaigne : Lambert ne se sert de lui que comme caution, montrant que tout un chacun peut être dominé par les désirs sexuels, les femmes comme les hommes, tout philosophes qu'ils puissent être. Elle disculpe ainsi ces plaisirs qui, quoique éphémères, sont les premiers et sont ressentis par celles qui n'ont pas encore réussi à être véritablement touchées par des sentiments plus profonds et intenses : « Ceux des femmes galantes ne sont ni vifs ni durables : ils s'usent, comme

⁸³ L'opinion de la marquise sur les plaisirs dans la quête du bonheur s'est infléchie depuis son débat avec l'abbé de Saint-Pierre (leur correspondance a été étudiée dans le II. B. du chapitre 5).

⁸⁴ Montaigne s'exprimait de la sorte : « Mais cette passion [...], je la sentais naître, croître, et s'augmenter en dépit de ma résistance : et enfin tout voyant et vivant, me saisir et posséder, de façon que comme d'une ivresse, l'image des choses me commençait à paraître autre que de coutume ; je voyais évidemment grossir et croître les avantages du sujet que j'allais désirant, et agrandir et enfler par le vent de mon imagination », *Les Essais*, II, chapitre XXII, « Apologie de Raimond Sebond », *op. cit.*, p. 347-348.

ceux des hommes, en les exerçant. On trouve bientôt la fin d'un sentiment, dès qu'on se permet tout. L'habitude du plaisir les fait disparaître » (*RF*, p. 230). L'amour est alors présenté selon deux dimensions, selon qu'il n'est qu'une attraction des sens ou qu'il est un sentiment pur et délicat qui doit supplanter ce dernier :

Je suis toujours surprise qu'on ne veuille pas raffiner sur le plus délicieux sentiment que nous ayons. Ce qui s'appelle *le terme de l'amour* est peu de chose. Pour un cœur tendre, il y a une ambition plus élevée à avoir : c'est de porter nos sentiments, et ceux de la personne aimée, au dernier degré de délicatesse, et de les rendre tous les jours plus tendres, plus vifs et plus occupants. De la manière dont on se conduit, l'amour meurt avec les désirs et disparaît quand il n'y a plus d'espérance. Ce qu'il y a de plus touchant est ignoré. La tendresse ordinaire s'affaiblit et s'éteint. Il n'y a rien de borné dans l'amour que pour les âmes bornées. (*RF*, p. 232)

Il est un amour qui peut être « raffiné » : ces quelques lignes rendent compte de la volonté d'une esthétisation du sentiment qui permet au cœur amoureux d'atteindre une sorte de perfection. Au contraire, le « terme de l'amour », désignant à la fois l'assouvissement des désirs et la fin du sentiment qui en découle une fois les plaisirs et les désirs satisfaits, ne concerne que les caractères qui se laissent aller à leurs sens physiques. Autrement dit, ces femmes se prêtent seulement à l'amour mais ne le conçoivent pas dans leur intériorité : « La plupart des femmes prennent l'amour comme un amusement : elles s'y prêtent, et ne s'y donnent pas ; elles ne connaissent point ces sentiments profonds qui occupent l'âme d'une tendre amante » (*RF*, p. 235). Seul le caractère le plus pur réussit à atteindre le véritable amour :

Il y a des femmes qui ont une autre sorte d'attachement. On ne peut les dire galantes ; cependant elles tiennent à l'amour par les sentiments. Elles sont sensibles et tendres, et elles reçoivent l'impression des passions. Mais, comme elles respectent les vertus de leur sexe, elles rejettent les engagements considérables. La nature les a faites pour aimer. Les principes arrêtent les mouvements de la nature. Mais, comme l'usage n'a des droits que sur la conduite, et qu'il ne peut rien sur le cœur, plus leurs sentiments sont retenus, plus ils sont forts. (*RF*, p. 230)

Cette description suggère bien qu'elles sont également touchées par les passions et les sens extérieurs, mais qu'elles réussissent, par une force intérieure, à les contenir. Ce type de caractère conçoit bien, par son intériorité, les principes qui lui permettent de conduire son cœur et ses mœurs. Après cette distinction et l'éviction de l'amour imparfait et trop commun, la marquise s'attache à valoriser les cœurs sensibles :

Il y a un plaisir plus touchant et plus durable que la liaison des sens : c'est l'union des cœurs ; ce penchant secret qui vous porte vers ce que vous aimez, cet épanchement de l'âme, cette certitude qu'il y a une personne au monde qui ne vit que pour vous, et qui ferait tout pour vous sauver un chagrin. « L'amour », dit Platon, « est entrepreneur de

grandes choses : il vous conduit dans le chemin de la vertu, et ne vous souffrira aucune faiblesse ». Voilà la marque du véritable amour. (RF, p. 231)

L'amour, défini comme une « union des cœurs », est bien ce sentiment parfait et pur qui permet une réelle communion entre les amants. La définition, présentée par une accumulation de groupes nominaux introduits par le déterminant démonstratif « ce » qui participe d'une intensité émotive et suggère la sensibilité de son autrice, renforce l'idée d'une communauté intense entre les êtres, presque inexplicable en raison d'une affinité élective. La référence platonicienne place le sentiment dans la voie idéale menant l'âme vers le Beau et le Bien. Il s'agit d'une double valorisation du sentiment amoureux, d'abord comme possibilité d'accéder à la vertu grâce à cet amour épuré, et ensuite comme sentiment esthétisé dans le sens où il est le meilleur moyen pour que chaque cœur puisse avoir accès à la beauté idéale. C'est selon ce double mouvement que l'amour devient l'une des voies les plus efficaces pour réussir à la fois à être heureux et à vivre harmonieusement pour soi et selon la morale :

Enfin, celles qui sont destinées à vivre d'une vie de sentiment sentent que l'amour est plus nécessaire à la vie de l'esprit que les aliments ne le sont à celle du corps. Mais notre amour ne saurait être heureux, qu'il ne soit réglé. Quand il ne nous coûte ni vertu ni bienséance, nous jouissons d'un bonheur sans interruption ; nos sentiments sont profonds, nos joies sont pures, nos espérances sont flatteuses ; l'imagination est agréablement remplie, l'esprit vivement occupé, et le cœur touché. Il y a dans cette sorte d'amour des plaisirs sans douleur, et une espèce d'*immensité* de bonheur qui anéantit tous les malheurs et les fait disparaître. L'amour est à l'âme ce que la lumière est aux yeux : il écarte les peines, comme la lumière écarte les ténèbres. (RF, p. 235)

La sensibilité de Lambert point encore dans ces lignes, et c'est en femme ayant été touchée par ce bonheur extrême qu'elle offre à lire un éloge de l'amour très touchant. Mais c'est encore l'importance d'un sentiment réglé, vertueux et épuré qui permet d'accéder à ce bonheur intense et à la jouissance de tous les instants. Ce faisant, le plaisir se trouve transfiguré par l'esprit et il devient une sorte d'état intérieur. Lambert conçoit alors une volupté nouvelle de l'ordre du spirituel et de l'intime :

La différence de l'amour aux autres plaisirs est aisée à faire à ceux qui en ont été touchés. La plupart des plaisirs ont besoin, pour être sentis, de la présence de l'objet. La musique, la bonne chère, les spectacles, il faut que ces plaisirs soient présents pour faire leur impression, pour rappeler l'âme à eux, et la tenir attentive. Nous avons en nous une disposition à les goûter ; mais ils sont hors de nous, ils viennent du dehors. Il n'en est pas de même de l'amour ; il est chez nous, il est une portion de nous-mêmes : il ne tient pas seulement à l'objet ; nous en jouissons sans lui. Cette joie de l'âme que donne la certitude d'être aimée, ces sentiments tendres et profonds, cette émotion de cœur vive et touchante que vous donnent l'idée et le nom de la personne que vous aimez : tous ces plaisirs sont en nous, et tiennent à notre propre sentiment. Quand votre cœur est bien touché, et que vous êtes sûre d'être aimée, tous vos plus grands plaisirs sont dans votre

amour : vous pouvez donc être heureuse par votre seul sentiment, et associer ensemble le bonheur et l'innocence. (*RF*, p. 237)

L'accumulation des groupes nominaux sujets annoncés par l'anaphore du déterminant démonstratif « ce » et la reprise par « tous ces plaisirs » à valeur générique et totalisante accentuent l'importance de l'intimité et du retour à soi dans les plaisirs. Loin d'être à présent considéré comme une qualité superficielle et éphémère, le plaisir devient une valeur ontologique et désigne le bien-être d'une personne, à partir de son intimité et de ses sentiments, transfigurés par l'âme. Il est donc la source la plus rapide et la plus solide du bonheur. Et il n'est pas dégradé par des vices puisque l'« innocence » est préservée. Le cœur se fait bien la voie royale vers un bonheur en soi, considéré comme une pure jouissance de soi ; la sensibilité encourage en effet la réunion des plaisirs et de la vertu. Robert Mauzi conclut son étude de la conception de l'amour par Lambert en insistant sur l'idéalisation amoureuse :

Chargé de voluptés insolites, il est en même temps un instrument de progrès moral. Il comble et perfectionne l'âme tout à la fois. Il accorde entre eux le *plaisir* et la *gloire*. Il est la nourriture irremplaçable de l'esprit. Pourvu qu'il « ne nous coûte ni vertu ni bienséance », il apporte « un bonheur sans interruption », « une espèce d'immensité de bonheur. » L'amour selon M^{me} de Lambert est une apothéose intime, qui concilie toutes les aspirations de l'esprit, du cœur et de la conscience.⁸⁵

Lambert, grâce à son étude de l'amitié et de l'amour réussit ainsi à situer le bonheur dans une réunion de la sagesse et des extases du sentiment. Les arguments de Lambert rappellent à maints égards la conception de l'amour de Madeleine de Scudéry, ce que souligne aussi le vocabulaire employé par Robert Mauzi. Mais cet héritage contribue à l'esthétisation et à l'idéalisation des relations amoureuses et mondaines que la marquise engage. À la suite de Scudéry, elle décrit des relations épurées, vertueuses et saines, capables de construire une sociabilité fondée sur des critères plus humains et sensibles qui permettraient à chacun d'être heureux. Cette esthétisation est ainsi importante car elle permet à toute personne d'atteindre une beauté et un bien à partir de sa vie quotidienne et elle place au centre des relations le charme de la vie en société, les agréments de la mondanité et donc les plaisirs et les jouissances simples et vertueuses. Mais cette revendication ne doit pas nous amener à voir Lambert comme une précieuse attardée, comme certains ont pu le faire car cela participe bien d'un projet éthique et social façonnant une civilité plus délicate, plus morale et plus brillante : « l'esprit que l'amour donne est vif et lumineux : il est la source des agréments. Rien ne peut plaire à

⁸⁵ Robert Mauzi, op. cit., p. 476.

l'esprit qu'il n'est passé par le cœur » (*RF*, p. 236). La sensibilité permet donc un perfectionnement des sentiments et des relations car le cœur encourage la morale tout en assurant des liens entre personnes solides et intenses : « Les qualités du cœur sont beaucoup plus nécessaires que celles de l'esprit : l'esprit plaît, mais c'est le cœur qui lie » (*TA*, p. 162-163).

D. Des relations sublimes

L'amour est le sentiment qu'a choisi Lambert pour refonder le plaisir et pour montrer que la sensibilité est au cœur des sentiments les plus intenses et les plus vertueux, conçus comme la voie privilégiée pour la perfection et le bonheur. Mais cet effort d'esthétisation est également visible avec le sentiment d'amitié, lorsqu'il est considéré dans sa dimension la plus pure et la plus intense : « les caractères sensibles cherchent à s'unir par les sentiments : le cœur étant fait pour aimer, il est sans vie dès que vous lui refusez le plaisir d'aimer et d'être aimé » (*TA*, p. 156) et il s'explique aussi par le plaisir qu'il provoque. En effet, l'amitié est qualifiée « d'agrément de la vie », de « charmes de la vie » : « Il n'y a que ceux qui ont joui du doux plaisir de l'amitié, qui sachent quel charme il y a à passer les journées ensemble. Que les heures sont légères, qu'elles sont coulantes avec ce qu'on aime ! » (*TA*, p. 157). Dans cet éloge de l'amitié, Lambert laisse encore poindre sa sensibilité et se montre en modèle d'amie ayant su profiter de ce sentiment et des relations qu'il instaure. Face à ce bonheur intense, elle évoque même la possibilité d'une amitié élective relevant d'une sorte de lieu commun⁸⁶ : « Il y a aussi des amitiés d'étoiles et de sympathie, des liens inconnus qui nous unissent et qui nous serrent ; nous n'avons besoin ni de protestations ni de serment : la confiance va au-devant des paroles » (*TA*, p. 157). L'amitié est alors présentée comme une véritable chance, un coup de foudre, un idéal à atteindre. Cette reprise du *topos* renforce bien l'idée que les relations humaines, menées à leur degré extrême de perfection, entraînent un bonheur sublime que seules les personnes éclairées et intimement vertueuses pourront ressentir car ce bonheur repose à la fois sur une joie sensible et intellectuelle. Lambert développe cette idée en adoptant le célèbre témoignage de Montaigne lorsqu'il loue son amitié avec La Boétie :

⁸⁶ Montaigne évoque en effet « certaines inclinations d'affection qui naissent quelquefois en nous sans le conseil de la raison, qui viennent d'une témérité fortuite que d'autres nomment sympathie », *Essais*, II, chapitre XII « Apologie de Raymond Sebond », *op. cit.*, p. 207. Bouhours, dans *Le Je ne sais quoi*, fait dire à Ariste et Eugène qu'ils sont « faits l'un pour l'autre », ayant « une étrange sympathie » entre eux, expliquant que cela vient d'une « influence des astres », *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, Sév. Mabre-Cramoisy, 1691, p. 343-344.

Quand Montaigne nous peint ses sentiments pour son ami : « Nous nous cherchions », dit-il, « nos noms s’embrassaient avant que de nous connaître. Ce fut un jour de fête que je le vis pour la première fois ; nous nous trouvâmes tout d’un coup si liés, si unis, si connus, si obligés, que rien ne nous fut plus cher que l’un à l’autre. Et quand je me demande d’où vient cette joie, cette aise, ce repos que je sens lorsque je le vois ; c’est que c’est lui ; c’est que c’est moi : c’est tout ce que je puis dire⁸⁷ » (*TA*, p. 157)

Ces amitiés électives sont surtout l’occasion pour la marquise de les comparer au sentiment amoureux, lorsqu’il s’agit d’un sentiment fort et unique : « Nous jouissons dans l’amitié de tout ce que l’amour a de plus doux, du plaisir de la confiance, du charme d’exposer son âme à son ami, de lire dans son cœur, de le voir à découvert, de montrer ses propres faiblesses ; car il faut penser tout haut devant son ami » (*TA*, p. 157). L’amitié devient aussi forte que l’amour et permet un échange et un partage intenses. Plus loin dans son traité, elle revient d’ailleurs sur l’amitié telle qu’elle est peinte par Montaigne qui la compare au sentiment amoureux, pour mieux insister sur le bonheur ressenti lorsqu’il repose sur la vertu et la sagesse :

Montaigne, qui nous peint la naissance de ses sentiments pour son ami, dit qu’il fut frappé comme on l’est en amour. Il était dans une situation propre à jouir de l’amitié : dégagé des passions, voué à la raison, il ne lui restait plus de jouissance que celle de l’amitié. (*TA*, p. 160)

Le verbe à la tournure passive « être frappé » file la métaphore du coup de foudre. Mais ce dernier est surtout dû à un état intérieur des êtres dont la tranquillité et la tempérance les guident spontanément vers les voies du bonheur intense mais sage, comme le signale l’usage du terme de « jouissance ». Or, ainsi exprimé le bonheur suprême ne semble pouvoir exister que dans l’amitié parfaite. Le plaisir et la jouissance sont bien, une fois encore, des valeurs ontologiques pour les êtres capables de morale et de tempérance. Procéder à la même esthétisation de l’amitié que celle engagée pour l’amour renforce davantage l’idée d’un plaisir transfiguré par l’esprit et permet de confirmer la possibilité d’une volupté du cœur et de l’esprit, sans aucune jouissance physique. C’est dans cette logique que l’amitié et l’amour sont comparés et que Lambert procède à une sorte d’idéalisations. En effet, elle interroge la possibilité d’une amitié entre homme et femme et poursuit par là ses questionnements sur le sentiment :

⁸⁷ Montaigne, « Si on me presse de dire pourquoi je l’aimais je sens que cela ne se peut exprimer qu’en répondant : Parce que c’était lui : parce que c’était moi. Il y a au-delà de tout mon discours, et de ce que j’en puis dire particulièrement, ne sais quelle force inexplicable et fatale médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous voyions l’un de l’autre : qui faisaient en notre affection plus d’effort que ne porte la raison des rapports : je crois par quelque ordonnance du ciel : nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche », *Essais*, 1, chapitre XXVIII « De l’amitié », *op. cit.*, p. 373.

On demande si l'amitié peut subsister entre personnes de sexe différent. Cela est rare et difficile ; mais c'est l'amitié qui a le plus de charmes. Elle est plus difficile, parce qu'il faut plus de vertu et de retenue. Les femmes qui ne connaissent que l'amour d'usage n'en sont pas dignes ; et les hommes qui ne veulent trouver dans les femmes que le bonheur du sexe, et qui n'imaginent pas qu'elles peuvent avoir des qualités dans l'esprit et dans le cœur plus liantes que celles de la beauté, ne sont pas propres à l'amitié dont je parle. (TA, p. 168-169)

Lambert conçoit encore le sentiment comme une relation exemplaire, vertueuse mais élitiste : toute personne qui n'aurait pas réussi à atteindre la vertu et un sentiment d'équité ne peut être touchée ni du véritable amour ni de la parfaite amitié. Ainsi, l'amitié entre les sexes devient même une amitié idéale, encore plus touchante que toute autre amitié, en raison des qualités féminines qui sont couplées avec les mérites masculins :

Les femmes qui opposent leurs devoirs à l'amour, et qui vous offrent les charmes et les sentiments de l'amitié, quand d'ailleurs vous leur trouvez le même mérite qu'aux hommes, peut-on mieux faire que de se lier à elles ? Il est sûr que, de toutes les unions, c'est la plus délicieuse. Il y a toujours un degré de vivacité qui ne se trouve point entre les personnes du même sexe ; de plus, les défauts qui désunissent, comme l'envie et la concurrence, de quelque nature que ce soit, ne se trouvent point dans ces sortes de liaisons. (TA, p. 169)

Lambert reprend à son compte l'idée que l'amitié entre les sexes est plus douce et plus sensible si les mérites des deux personnes sont solides car aucune concurrence ne vient blesser l'amour-propre des amis⁸⁸. L'amitié entre les sexes devient le sentiment le plus pur, le plus vertueux et le plus intense.

La marquise construit en effet des relations idéalisées qui restent néanmoins fondées sur la morale et sur les pratiques qu'elle encourage sans cesse dans ses œuvres. Ce faisant, elle réussit à concilier son idéal et ses principes moraux, sociaux et politiques. L'idéalisation des relations participe donc d'une construction d'une nouvelle sociabilité plus éthique, plus douce et plus harmonieuse.

Finalement, cette idéalisation des sentiments dessine un idéal de la mondanité. Sa propre vie devient un modèle de la société qu'elle imagine. En effet, les portraits qu'elle dresse de ses amis, en gage d'amitié, sont aussi l'occasion de défendre toutes les qualités qu'elle a soigneusement pris le temps de valoriser ou de réhabiliter dans l'ensemble de ses œuvres. Saint-Aulaire devient ainsi l'exemple de la personne ayant su perfectionner son cœur : « L'usage qu'il a fait de son cœur n'a servi qu'à le

⁸⁸ Madeleine de Scudéry avait déjà avancé cette idée dans *De la diversité des amitiés, Entretien de morale*, t. I, Paris, Anisson, 1692, p. 38-118.

perfectionner ; et l'amour, qui gâte assez souvent les hommes, a respecté ses mœurs, et lui a appris à séparer les plaisirs des vices : sa galanterie a augmenté sa douceur et sa délicatesse naturelles » (*Po*, p. 277). Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'un homme se fait ici le représentant de la métaphysique d'amour que la marquise a développée dans les *Réflexions sur les femmes* du point de vue féminin. Elle prouve de la sorte qu'elle envisage de la même manière les hommes et les femmes, sans distinction de genre, et, de fait, la civilité qu'elle conçoit s'organise dans une harmonie parfaite entre les sexes, capables des mêmes vertus. Fontenelle, quant-à-lui, devient le modèle de la personne parfaite pour le monde. La marquise prend le soin de décrire son esprit, « esprit profond et lumineux, qui voit où les autres s'arrêtent ; esprit original, qui s'est fait une route toute nouvelle, ayant secoué le joug de l'autorité ; enfin, de ces hommes destinés à donner le ton à leur siècle » (*Po*, p. 287) pour rappeler l'importance d'un esprit vif et indépendant. Mais surtout, elle le décrit comme le représentant d'un art délicat de plaire qui se forme dans l'esprit, grâce à l'imagination riante et à l'agrément :

À tant de qualités solides, il joint les agréables : esprit maniéré, si j'ose hasarder ce terme, qui pense finement, qui sent avec délicatesse, qui a un goût juste et sûr, une imagination remplie d'idées riantes, elle pare son esprit et lui donne du tour ; il en a l'agrément sans en avoir l'illusion ; il l'a sage et châtiée ; il met les choses à leur juste valeur ; l'opinion ni l'erreur ne prennent point sur lui. (*Po*, p. 287)

Plus qu'un auteur qu'elle admire et qu'elle loue dans ces quelques pages, elle fait de son ami le mondain idéal : « il semble que les Grâces vives et riantes l'attendent à la porte de son cabinet pour le conduire dans le monde » (*Po*, p. 288). Fontenelle devient ainsi la caution de Lambert car il révèle que les valeurs qu'elle prône ne sont pas illusoire mais se retrouvent bien en ses amis. Ce faisant, la marquise dévoile que la société idéale qu'elle présente équivaut à celle qu'elle a développée autour d'elle : « il est bien flatteur pour mon amour-propre de trouver toutes les vertus et tous les agréments dans les personnes que j'aime » (*Po*, p. 278). Elle fait donc de sa société un idéal de légèreté, d'équilibre, de justice fondée sur des valeurs humaines qui pourraient se généraliser à la société si tout le monde savait agir avec raison, tempérance et pour le bonheur de la société civile, comme elle cherche à l'encourager.

La pensée de Lambert se déploie finalement de la philosophie cartésienne la plus rationnelle jusqu'à une conception esthétisée et idéalisée de l'amour. Mais ces différentes analyses reposent toujours sur le même objectif, à savoir concevoir une société faite pour permettre à tout individu de trouver le bonheur. Sa pensée se développe donc en plusieurs étapes : elle se concentre d'abord sur l'individu et son intériorité pour lui donner une méthode d'apprentissage pour se connaître soi-même ; ce faisant, elle réhabilite différents sentiments pour les ériger en véritables qualités éthiques, propres à concilier l'individu et la société dans son ensemble. Mais cette harmonisation prend tout son sens lorsque la marquise opère une sorte de médiation entre l'être et le monde autour de la mondanité et de ses valeurs éthiques, esthétiques et politiques, pour imaginer une société plus sereine, plus saine et plus agréable. C'est encore son expérience de femme, de mondaine et d'intellectuelle qui lui a permis de construire une pensée aboutie et une véritable théorie de la sociabilité. Autrement dit, Lambert s'affirme, au fil de ses œuvres, en penseuse d'une société qu'il s'agit de perfectionner à partir de son expérience et de la place qu'elle occupe.

En ce sens, la marquise réussit à réconcilier les différentes notions qui gouvernent les humains : le sentiment de gloire et l'ambition, s'ils sont toujours accompagnés d'un sens moral et d'un désir de respecter autrui, deviendront des valeurs respectables et estimables et la société pourra s'organiser dans une harmonie agréable et offrir différents plaisirs à chacun. Le bonheur qui est le but ultime de chacun s'en trouvera favorisé, entre revalorisation des plaisirs et intensité du bonheur collectif. Lambert propose bien une sorte de traité de sociabilité civile dans l'ensemble de ses œuvres en affinant sa réflexion et en dialoguant avec ses contemporains, investis eux-mêmes dans ces questionnements.

Épilogue. Un nouveau paradigme : la considération

En défendant une conception morale de la société et de l'individu, Lambert propose un changement de paradigme pour juger de la société, de ses hiérarchies et de son organisation en général. Réhabilitant d'abord l'être dans son intimité pour qu'il ne soit plus considéré comme un être par nature inquiet ou insuffisant mais bien un être capable de bons sentiments et de vertus, à condition qu'il soit encouragé à se perfectionner, elle définit peu à peu une harmonie sociale, fondée à partir de valeurs mondaines. Cette double valorisation l'amène peu à peu à repenser l'idée de gloire, qui est le moteur de la société, en réorientant l'ambition et les valeurs qui y sont attachées grâce au concept de « considération ». La considération relève de l'estime et de la réputation mais elle se construit à partir des valeurs individuelles et encourage bien une conception plus humaine de la société que la marquise prône sans cesse. Néanmoins, le terme de « considération » ne prend le sens décisif d'« estime, réputation, qualité, valeur de la personne ou de la chose » sous la plume de Lambert que dans le texte le plus tardif qu'elle ait composé¹, le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération* écrit vraisemblablement entre 1724 et 1726. Ce dernier peut donc être lu comme une sorte de bilan de sa pensée, dans le sens où il exprime de manière plus aboutie des intuitions qu'elle commençait déjà à développer auparavant et parce qu'il réunit des réflexions d'ordre moral à des revendications d'ordre social, avec encore plus de conviction qu'auparavant. Ce texte a été écrit en collaboration avec Montesquieu² mais la manière dont la marquise s'empare de la considération suggère qu'elle conçoit la société d'une manière bien plus « humaine », selon ses dires, que son ami. En penseur social et politique, Montesquieu fait de la notion une sorte de gage d'estime et de reconnaissance, néanmoins insuffisant face à la réputation qui reste l'idéal à atteindre pour avoir une place convenable dans le monde. Lambert, au contraire, propose une

¹ Avant le *Discours sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération*, les occurrences du mot, sous la plume de Lambert, relèvent uniquement des premières acceptions et notamment de l'« action de considérer », la « raison, [l']égard ». (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{er} édition, 1694.)

² La comparaison du traitement que les deux auteurs font de cette question a été réalisée dans le II. C. du chapitre 5.

nouvelle façon de concevoir la sociabilité, sans s'intéresser aux hiérarchies ou à l'organisation de la société, et en faisant de la considération la valeur absolue pour mesurer l'estime et la respectabilité de chacun. Autrement dit, elle cherche à réhabiliter le « sentiment de gloire » que porte chaque individu en lui afin que chacun ait la possibilité d'être estimé à sa juste valeur dans la société, selon ses qualités propres et non plus selon son rang.

Si le concept de considération n'est pas envisagé dès les premières œuvres, la marquise essaie, dès les *Avis d'une mère à son fils*, d'imposer une pensée plus humaine de la société. Elle réoriente en effet la définition de la grandeur puisqu'elle estime que cette dernière ne relève en rien d'une forme d'élévation ou de supériorité : « la véritable grandeur est humaine : elle se laisse approcher, elle descend même jusqu'à vous ; ceux qui la possèdent sont à l'aise, et y mettent les autres. Leur élévation ne leur coûte aucune vertu » (*AFs*, p. 56). L'adjectif *humaine* est intéressant ici car il concerne plusieurs principes qui seront déterminants par la suite dans la pensée de la marquise. Il peut d'abord s'opposer à divin et participe à la laïcisation de la pensée morale engagée dans les œuvres précédentes. Il renvoie surtout à l'idée que la grandeur peut être détenue par n'importe quel humain et qu'elle engage un rapport harmonieux et équitable avec autrui, à l'inverse des rangs et des dignités injustes fondés par coutume ou par injustice ; *humaine* désigne aussi ce qui est « doux, affable, secourable, pitoyable et débonnaire³ ». Ces significations s'opposent à l'idée du grand homme ou du héros véhiculée habituellement et suggère déjà l'importance d'une civilité plus douce que Lambert encourage, en lien avec la valorisation des valeurs mondaines. Cette définition de la grandeur implique un changement de point de vue concernant son étude et celle de la gloire qui en découle : « La première science de l'homme, c'est l'homme. Laissez aux ministres la politique, et aux princes ce qui appartient à la grandeur ; mais cherchez l'homme dans le Prince : observez-le dans le train de la vie commune » (*AFs*, p. 72). Lambert cherche désormais à comprendre la structure du monde en prenant chaque sujet comme un simple individu, avec ses qualités propres et non d'après une idée rigide de la société qui fonde des hiérarchies, des rangs et des dignités. En se concentrant sur l'humain dans sa vie quotidienne, elle permet d'échapper à différents paradoxes inhérents à la société ainsi instituée. D'abord, puisque la gloire repose désormais sur des principes fallacieux et que la réputation, en tant que résultat de l'ambition de gloire, ne

³ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^e édition, 1694

récompense plus la valeur ou les qualités de quelqu'un mais est « souvent donnée à une action faite au hasard : elle est plus dépendante de la fortune » (*DRC*, p. 337), examiner l'humain sans la grandeur qui l'entoure permet de revenir à ses véritables mérites. Ensuite, en raison de l'interdiction faite aux femmes de bénéficier de la réputation, envisager l'être dans sa dimension humaine et dans sa vie commune minore l'importance accordée à la réputation et permet à chacun d'être considéré à sa juste valeur. Enfin, penser l'être dans sa vie quotidienne engage une réflexion véritablement ancrée dans la société qui doit questionner l'intérêt de toute action et l'utilité de chaque mérite. Ce n'est qu'à cette condition que des solutions offrant à chaque individu la possibilité de se sentir réellement respecté dans le monde pourront être trouvées et que la société pourra être fondée sur des principes plus justes. Autrement dit, changer d'échelle pour concevoir le « sentiment de gloire » de chacun permet à la marquise d'imposer l'éthique comme critère de jugement car il exige de tous de faire le bien et de développer leurs mérites propres.

La considération permet ainsi un nouvel équilibre : « L'on jouit mieux de la considération que de la réputation : l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne : quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir, et se convertit rarement dans une possession réelle » (*DRC*, p. 337). Le discours de Lambert ne cesse de comparer la considération avec la réputation, qu'elle juge galvaudée. Cette comparaison renforce la dimension humaine de la considération car elle relie davantage les individus entre eux et c'est en ce sens qu'elle est vraie et solide et que chaque personne qui reçoit cette considération éprouve un plaisir sensible réel. La réputation, en revanche, se rapporte uniquement à l'illusion. La considération repose sur « l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres » (*DRC*, p. 337) : les qualités, prises dans le sens de vertus et de mérites, sont associées à l'adjectif « personnel », encore peu usité à l'époque. L'individu est désormais jugé à partir des principes qui le gouvernent et de sa faculté à faire le bien autour de lui. Un changement de paradigme a lieu dans le sens où c'est l'intériorité de l'être qui agit sur les autres alors que la réputation n'est que le résultat des représentations extérieures et s'adresse à ceux qui ne le méritent pas forcément : « la considération est le revenu du mérite de toute une vie »⁴ (*DRC*, p. 337). Le sens du « mérite » se distingue de la manière dont il est utilisé de coutume dans

⁴ Montesquieu conçoit la considération comme « le résultat de toute une vie », *De la considération et de la réputation*, éd. cit., p. 121. Il ne s'attache pas, comme la marquise, à lui donner un fondement moral et individuel.

l'opinion publique car il repose sur une valeur plus personnelle : il ne s'agit plus de résumer le mérite des femmes à leur capacité à plaire ni celui des grands hommes à leur richesse ou leur rang. Désormais, le mérite doit s'attacher davantage aux qualités intimes et solides de l'être. Le jugement de valeur ainsi conçu opère un changement radical dans les critères qui fonctionnent pour estimer les gens. Mais Lambert a conscience que ce nouveau critère de jugement repose sur « des qualités moins brillantes » (*DRC*, p. 337) qui n'attirent pas l'admiration car « la considération, qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue » (*DRC*, p. 337). Pourtant, le *Discours* s'ouvre sur deux types de qualités pouvant susciter la considération : « Si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration ; si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié » (*DRC*, p. 337). Mais l'évocation des premières qualités fonctionne surtout comme une mise en garde car le « sentiment de gloire » qui recherche surtout l'admiration d'autrui, ne repose que sur une réputation éphémère et dangereuse : « Les actions d'éclat inspirent plus d'envie que d'admiration : les hommes se révoltent contre ce qui les abaisse ; aussi l'admiration est un état violent pour la plupart des hommes ; et elle ne demande qu'à finir » (*DRC*, p. 338). Lambert, dans ce dernier texte encore, insiste sur les dangers d'un amour de la gloire trop intense. L'admiration crée en effet une hiérarchie arbitraire et néfaste pour la société et encourage le sentiment de supériorité qui impose aux relations humaines des principes dénaturés et dangereux. Dès le début de son propos, au contraire, la marquise cherche surtout à montrer qu'elle veut fonder une société qui repose sur des critères harmonieux et égalitaires, propres à susciter des liens amicaux.

La considération devient ainsi le concept clé d'une pensée qui voudrait lier l'individu et la société, selon des critères plus justes. Mais, loin de donner une vision trop idéaliste et illusoire qui ne réussirait pas à s'imposer dans le monde ni à supplanter la logique inégalitaire et malveillante de la réputation qui pousse chacun à surpasser les autres, Lambert se propose de réévaluer l'ambition de chacun à partir de l'intérêt que la considération peut lui apporter : « parce qu'elle tourne alors au profit des hommes, ils nous accordent du mérite, non pas comme mérite, mais comme une chose qui leur est utile : sans ce biais, il en faudrait beaucoup pour se faire pardonner sa supériorité » (*DRC*, p. 338). La considération ne peut d'abord exister que si elle est utile à ceux qui considèrent quelqu'un d'autre, c'est-à-dire que la personne considérée doit réussir à rendre utiles sa valeur, ses avantages, voire sa supériorité au profit des autres. Ce faisant, la marquise accepte ici le fait que l'individu doit toujours dépendre du regard

d'autrui alors qu'elle refusait cette dépendance auparavant. Toutefois, le nouveau rapport qu'elle instaure entre les hommes se veut équitable, car l'ambition de chaque individu est de se rendre utile aux autres. Le sentiment de gloire propre à tout être humain est donc toujours au fondement des relations sociales mais il ne repose plus sur un désir violent de s'élever pour dépasser les autres, puisqu'il doit s'épanouir à partir de qualités plus personnelles : « ce qui donne le plus de considération, c'est l'amour de nos citoyens ; mais elle ne s'acquiert ainsi que par les qualités du cœur » (*DRC*, p. 338). Par la réunion des « qualités du cœur » et de l'« amour des citoyens », Lambert conçoit une sociabilité, fondée sur la sensibilité et sur le cœur. C'est donc selon cette logique que la considération « tient plus aux mœurs que la réputation, qui souvent n'est due qu'à des vices d'usage, bien placés et bien préparés, ou quelquefois à des crimes heureux et illustres » (*DRC*, p. 337) et qu'« il y a de plus une conduite à garder pour conserver la considération » (*DRC*, p. 338). L'individu est donc toujours poussé à faire le bien, ce qui a une conséquence positive sur les mœurs et sur les coutumes sociales et toute la société s'en trouve plus vertueuse⁵. Insister sur l'influence d'une telle sociabilité sur les mœurs prouve que la pensée est toujours ancrée dans le monde et que la dimension morale repose toujours sur l'équilibre entre les vertus du cœur et les vertus de la société. En ce sens, le sentiment de gloire est un moyen d'éduquer les hommes plutôt qu'une ambition et un objectif à atteindre. Lambert exprime encore ici sa lucidité quant à l'humain. Elle a conscience que les sentiments et les mœurs se sont dégradés en raison de critères et de principes de plus en plus fallacieux et hypocrites : elle conçoit, en réponse à cela, une société fondée sur un sentiment moral, tout en justifiant l'intérêt d'une telle démarche pour chacun des hommes.

L'intérêt de la considération réside aussi dans son utilité pour atteindre le bonheur que chaque individu recherche coûte que coûte. Or, la société telle qu'elle s'organise habituellement empêche d'être véritablement heureux. La considération, pour être efficace, doit donc apporter des réjouissances et des plaisirs à chacun. L'expression « qualités aimables et liantes » (*DRC*, p. 337) qui qualifie la considération dès le début du discours introduit cette propriété et convoque l'idée d'un plaisir mutuel de se côtoyer. Mais plus qu'un plaisir immédiat, ces qualités fondent l'amitié et des relations basées sur des sentiments égaux. C'est dans cette perspective que l'utilité des qualités personnelles prend tout son sens : l'être, attaché au bien en raison des qualités

⁵ L'utilité de la considération pour les mœurs est une nouveauté chez Lambert que n'exploite pas du tout Montesquieu.

du cœur et de l'amour des citoyens, est donc agréable pour les autres qui, en retour, se sentent respectés. Une véritable relation de confiance et d'estime se crée alors grâce à ces qualités personnelles, intimes et sensibles et au sens moral exploités et encouragés par Lambert dans toutes ses œuvres précédentes. Dans cette logique, la marquise reprend les sentiments qu'elle s'était auparavant attachée à réhabiliter tels que la politesse, l'amour-propre et l'amitié et qui participent à la construction d'une société plus adoucie et plus équilibrée :

La politesse est une qualité aimable, qui contribue le plus à nous donner de la considération : c'est un ménagement de l'amour-propre des autres, qui contribue le plus à établir la paix entre les hommes : elle bannit de la société ce Moi si blessant pour les autres ; une personne polie ne trouve jamais le temps de parler d'elle ; elle s'oublie, et ne pense qu'à faire valoir le prochain. (*DRC*, p. 338)

L'expression « moi si blessant » peut faire écho au « moi haïssable » de Pascal et le substantif « prochain » donne une coloration chrétienne. La reprise des arguments développés dans les œuvres antérieures montre que ce discours est une sorte de synthèse de la pensée de la Marquise, qui infléchit le discours de Montesquieu selon ses propres préoccupations. Pour mieux asseoir sa démonstration, Lambert conclut en insistant sur le plaisir suscité par la considération, alors que la réputation ne pouvait créer que des frustrations et des jalousies :

Rien de si heureux qu'un homme qui jouit d'une considération méritée, attachée à sa personne, et non à la place qu'il occupe. C'est un plaisir qui se fait sentir à tout moment, et par tous ceux qui nous approchent. Tous ces compliments vides de réalité, et où la vérité n'a point de part, sont pour lui des marques de l'estime publique. Tous ces égards, tous ces riens sont relevés par là : son bonheur double par le contentement intérieur ; et les autres plaisirs même en sont plus riants » (*DRC*, p. 340).

Le plaisir s'en trouve d'ailleurs démultiplié : l'être considéré est heureux parce qu'il est estimé à sa juste valeur et, dans un retour à soi, parce qu'il en ressent une satisfaction intérieure. Mais le plaisir est également ressenti par ceux qui estiment quelqu'un, selon une approche de la sociabilité plus agréable et plus réjouissante. La notion de considération renforce encore l'idée d'un plaisir transfiguré par l'esprit et c'est ce plaisir qui construit une conception du bonheur plus facile à atteindre et plus vertueux.

Le *Discours sur la réputation et la considération* constitue, à la fin de sa vie, une excellente synthèse de la pensée de Lambert : elle reprend l'idée d'une morale fondée à la fois sur les vertus du cœur et sur son expérience du monde, elle réaffirme sa conviction que la sensibilité est au fondement d'une société plus harmonieuse et agréable. Ce faisant, elle discrédite l'amour de la gloire et la réputation tels qu'ils sont

habituellement envisagés dans la société et elle impose l'idée de considération, plus personnelle et plus humaine. Cette notion est bien l'une des valeurs primordiales de Lambert car elle légitime la dialectique entre intériorité et extériorité qui caractérise sa pensée, elle permet de résoudre l'impossible conciliation entre le connaître et le jouir : « considérer » consiste en la connaissance, l'appropriation des valeurs de chacun mais cela engage aussi un plaisir d'être avec autrui. Pourtant, la notion est passée inaperçue par la suite. Montesquieu la mésestimait⁶ ; or, son texte a eu un certain crédit dans le monde alors que celui de la marquise est inconnu jusqu'à sa mort et reste encore méconnu. Par ailleurs, la notion ne correspond pas aux critères de la société qui imposent toujours le pouvoir et l'autorité comme valeurs premières⁷. C'est pourtant en toute connaissance de cette violence de la société, gouvernée par des rapports de force, que, nourrie de ses lectures, elle a rêvé une communauté, sans doute idéalisée, fondée sur la considération.

⁶ En effet, en penseur social, Montesquieu accordait plus de crédit à la réputation qui encourage davantage les hommes à se surpasser et à faire de grandes choses alors que le propre de la considération est qu'elle ne repose sur aucune émulation.

⁷ Olivier Ferret interroge les concepts de considération et de réputation dans « De la 'considération' à la 'réputation' : la mutation de la condition intellectuelle de l'homme de lettres dans les écrits théoriques de D'Alembert ». Il explique qu'« en même temps que s'esquisse l'autonomisation de la « république des lettres » s'opère un changement du paradigme qui fonde la définition d'une hiérarchie parmi ses membres : le passage d'un ordre reposant sur la « considération » à un ordre reposant sur la « réputation » décrit une mutation décisive de la condition intellectuelle au cours de laquelle se redéfinissent les rapports complexes du pouvoir et du savoir. », dans Henri Duranton (dir.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*. Actes du Colloque international de Saint-Étienne (2005), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 299-300. Cela prouve en effet que tous les champs sociaux, pour qu'ils aient une légitimité dans la société, se définissent par rapport au pouvoir et c'est en ce sens que la réputation supplante la considération.

Lambert construit peu à peu une pensée de la sociabilité qui repose sur des valeurs morales, philosophiques, sociales, politiques et esthétiques. Elle s'appuie sur les théories de la civilité et de l'honnêteté largement débattues au XVII^e siècle qu'elle adapte, sur la pensée morale et religieuse qu'elle tend à laïciser et à autonomiser et sur les réflexions nouvelles philosophiques en cours d'élaboration qui consistent à « combiner l'intérêt, le bonheur et la morale : il s'agit alors, au moyen des calculs de la raison, d'optimiser et de réguler les plaisirs de chacun pour qu'ils contribuent ensemble au bien de tous »⁸. Dans cette lignée, la marquise cherche à se libérer du joug imposé par la tradition et les normes sociales et à éclairer la raison. Elle présente ainsi une conception de la société fondée sur l'intérêt de chacun et sur l'utilité publique, tout en faisant la part belle aux plaisirs et aux agréments, investissant, dans le domaine de la mondanité, les théories esthétiques en cours de conception. En ce sens, elle se révèle une penseuse moderne, selon la définition développée par Jean Dagen :

On devient moderne en se dégageant des erreurs, préjugés, croyances, doctrines charriées jusqu'ici par la tradition et imposées à l'esprit privé de liberté : ainsi l'intelligence autonome se rend-elle capable de vérités qui ne sont pas forcément nouvelles, mais qui, découvertes ou redécouvertes, égalent en qualités celles qu'ont professées les bons penseurs de l'antiquité. Somme toute, on est moderne parce qu'on sait accéder à des vérités intemporelles, parce qu'on porte sur le présent même un regard qui défie le temps. En ce sens, l'esprit moderne est attaché à son présent pour le penser impartialement et dénoncer, corriger peut-être, les erreurs, les défauts qui le gâtent.⁹

Lambert, en Moderne, contribue donc à la modernisation de la pensée philosophique, à l'émancipation de l'individu, à la célébration du bonheur et du plaisir. Elle se fait ainsi penseuse du temps présent et du monde dont elle fait chaque jour l'expérience ; sa pensée morale et philosophique est ainsi particulièrement représentative de l'esprit du début du XVIII^e siècle.

⁸ Laetitia Simonetta, *op. cit.*, p. 196.

⁹ Jean Dagen, « Comment définir un « esprit moderne » ? », dans Ch. Bahier-Porte et C. Poulouin (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 25.

Conclusion

C'est la société, c'est toute l'humanité même qui en tient la seule école qui soit convenable, école toujours ouverte, où tout homme étudie les autres, et en est étudié à son tour ; où tout homme est tour à tour écolier et maître. Cette science réside dans le commerce que nous avons tous, et sans exception, ensemble.

Marivaux¹

Marivaux rappelle, dans les *Réflexions sur l'esprit humain*, l'importance du monde dans l'élaboration de la pensée : ce n'est qu'en pensant, de l'intérieur, les relations humaines, l'organisation de la société que le penseur réussira à comprendre réellement l'humain. Ces propos fondent la morale telle que la conçoit Marivaux mais ils font également écho à la pratique d'écriture de Lambert et aux théories d'ordre social et moral qu'elle a développées avant lui. Pourtant, cette idée que la réflexion morale trouve sa source dans l'expérience du monde, capitale pour comprendre la démarche d'écriture de la marquise, a d'abord été un prétexte, dans la tradition historiographique, pour la dévaluer. Elle ne serait qu'une simple femme mondaine : le salon et son genre féminin discréditeraient ensemble ses propos, comme si son écriture se réduisait à une pratique relevant du divertissement et ne pouvait toucher que les femmes dont il est souvent question. Mais, en dépit de ces représentations trop stéréotypées que nous sommes attachées à remettre en cause, ces deux dimensions – femme du monde et autrice – sont les principes fondateurs de l'écriture de la marquise et lui assurent une singularité parmi ses contemporains. Autrement dit, le « commerce du monde » (*RF*, p. 220) est à l'origine de sa pratique littéraire et sa place de femme dans une société qui minimise les femmes en raison d'une tradition fortement patriarcale a été peut-être l'une des raisons qui l'ont poussée à repenser l'organisation de la société. D'abord, le monde lui a permis d'adopter une posture sociale légitime et singulière : « Je respecte & redoute le public ; je n'ai jamais voulu d'autres spectateurs qu'un très petit nombre d'amis estimables : voilà mon théâtre ; nous autres femmes, nous ne sommes faites que pour être ignorées² ». En minorant son crédit et en mettant en scène une posture de modestie, elle construit, avec prudence et habileté, un statut d'intellectuelle capable de

¹ Marivaux, « Réflexion sur l'esprit humain à l'occasion de Corneille et de Racine », dans *Journaux et Œuvres diverses, op. cit.*, p. 476.

² Lettre de Lambert à Monsieur ****, *Œuvres...*, Bousquet, 1747, *op. cit.*, p. 410.

se conformer aux normes et aux bienséances, tout en créant un espace de liberté dans lequel elle peut évoluer à sa guise. Ce faisant, elle façonne son public, à savoir son cercle de sociabilité avec lequel elle discute des idées nouvelles, débat et affirme sa propre voix au sein du contexte intellectuel stimulant des décennies 1690-1730. Elle devient ainsi une figure d'autorité au sein de la mondanité, manifeste au fil de sa correspondance, mais elle met également en place, au sein de ses œuvres plus personnelles, une véritable construction rhétorique, lui permettant peu à peu d'assumer son auctorialité. Forte de ce statut, elle développe, depuis le monde qu'elle connaît parfaitement, une théorie sur la société et fait montre d'une conscience morale aiguë, engagée en faveur d'un progrès moral et social. Elle propose ainsi une écriture personnelle et libre qui se fait le témoin d'une époque car, dit-elle, « l'usage, le monde et ma propre expérience ne m'ont que trop appris » (*TA*, p. 168). En se confrontant aux coutumes et aux traditions du monde, elle prend conscience des préjugés, des contraintes et des difficultés qui incombent aux femmes. Son expérience de femme lui offre ainsi un point de vue qui, loin de minimiser ses théories sociales et morales, est un point de vue résolument moderne dans le sens où il met en scène une expérience du temps présent, lui donne la permission de faire fi de la tradition et lui permet de développer des idées progressistes, faisant du bonheur de tous et toutes l'objectif ultime. Elle reprend alors l'idée de gloire désormais galvaudée pour remettre en cause les habitudes sociales, les rangs et les inégalités entre les personnes et dont les femmes sont les premières victimes. Elle cherche alors à donner à chacun et à chacune les moyens de s'intégrer au mieux, avec lucidité, à la société telle qu'elle est. Elle élabore ainsi une sorte de morale qu'elle cherche toujours à perfectionner, car, pour elle, seules des mœurs épurées et des relations plus égalitaires laisseront aux individus la possibilité d'être heureux.

Pourtant, l'engagement fort de la marquise a malheureusement eu peu d'effets sur l'organisation de la société, en témoignent notamment les propos des femmes qui reprennent invariablement les mêmes protestations qu'elle, quelques années ou décennies après elle – Émilie du Châtelet, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, Louise Dupin, Germaine de Staël notamment. Huguette Krief et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval rappellent ainsi qu'Émilie du Châtelet s'offusque exactement comme Lambert l'avait fait auparavant d'« une loi d'airain [qui] pèse sur les femmes et les éloigne de toute gloire et de tout bonheur public » pour introduire leur étude collective *Femmes des*

*Lumières, recherches en arborescence*³. Ces échos dans les corpus féminins traduisent bien l'importance de l'engagement des femmes dans l'élaboration d'une pensée progressiste, faite pour offrir à chacun et à chacune les conditions pour être heureux au sein du monde. Cet écrit collectif paru en 2018 rend compte de l'intérêt de plus en plus important pour ces études. Dans cette logique, reprendre les arguments avancés par Lambert, à la lumière des écrits composés plus tardivement dans le siècle, permettrait de comprendre la permanence des revendications féminines tout au long du siècle. Pourtant, Voltaire, dans une épître adressée à Émilie du Châtelet dont il loue l'érudition et les qualités philosophiques et littéraires, témoigne du contexte intellectuel du XVIII^e siècle qui se veut ouvert et accueillant : « nous sommes au temps, j'ose le dire, où il faut qu'un poète soit philosophe et où une femme peut l'être hardiment⁴ ». Si les femmes ont en effet la possibilité de s'engager dans les réflexions philosophiques et sociales du temps, l'adverbe que Voltaire prend le soin d'ajouter peut se lire à double entente : les femmes ont la liberté de participer légitimement aux débats contemporains, mais, dans le même temps, elles prennent le risque qu'une telle démarche soit considérée comme effrontée, insolente voire impudente. Le statut de philosophe doit être octroyé à Lambert, car elle s'attache à « rendre à la raison toute sa dignité, et [à] la faire rentrer dans ses droits, [à] rapporter chaque chose à ses principes propres, et [à] secouer le joug de l'opinion et de l'autorité⁵ ». Nous avons voulu montrer dans cette perspective que Lambert, par les idées philosophiques et progressistes qu'elle avance, par sa pratique aussi de l'échange intellectuel, est résolument Moderne, engagée dans le camp de ceux qui cherchent à se libérer du poids des traditions jugées trop assujettissantes.

Certes, son œuvre, hétérogène, dispersée, à la croisée de la philosophie, de la littérature et de la morale, reste difficile à classer. Cette difficulté constitue pourtant sa singularité : l'exercice intellectuel que la marquise accomplit en analysant la société s'inscrit dans sa pratique même de l'écriture. Son écriture et son style se façonnent à mesure que ses idées se développent et s'affirment, dans le temps et en fonction aussi de ses interlocuteurs. Lire les œuvres de Lambert, dans leur ensemble, équivaut en un sens à entrer dans la fabrique de son œuvre et de sa pensée. Des perspectives sont ainsi

³ Huguette Krief et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, « Introduction », dans H. Krief, M.-E. Plagnol-Diéval, M. Crogiez-Labarthe, É. Flamarion (dir.), *Femmes des Lumières, Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 8.

⁴ Voltaire, « Épître à Madame la marquise du Châtelet, *Alzire ou les Américains*, dans *Œuvres complètes, Théâtre 2*, tome 3, Paris, Garnier frères, 1877, p. 374.

⁵ Lambert, Portrait de La Motte, *Portraits de diverses personnes*, dans Lambert, *Œuvres, op. cit.*, p. 273.

ouvertes. La question du langage mériterait ainsi d'être étudiée davantage à la lumière notamment des théories de l'abbé de Pons sur le langage⁶ et des différentes théories linguistiques qu'ont développées les Modernes, à l'image de Marivaux⁷. Lambert s'est néanmoins vu attribuer les sobriquets de « néo-précieuse », de « bel esprit » et de « lambertinage » mais il serait intéressant de pouvoir étudier la langue de Lambert dans la perspective des débats linguistiques de l'époque. Dans la même logique et plus qu'un approfondissement uniquement linguistique, une meilleure connaissance de la pratique et de la pensée de Lambert, permet de les confronter avec celles des gens de lettres qui ont indéniablement fait partie de ses fréquentations et, peut-être de son salon, et qui ont abordé les mêmes sujets : Fontenelle, l'abbé de Pons, Buffier, Saint-Pierre, Morvan de Bellegarde, Bragelonne, La Motte, Mairan, Marivaux, Mongault, Sacy, Montesquieu entre autres. Dans l'impossibilité de retrouver des sources directes sur le salon et ses pratiques, la correspondance de Lambert, encore dispersée, permettra, en la rassemblant, de se rendre compte de la véritable place de la marquise au sein de ce réseau. Enfin, Lambert a sans doute développé ses pensées les plus modernes et les plus originales dans ses textes les moins connus, publiés uniquement après sa mort dans les œuvres complètes : notre propos s'est attaché à en rendre compte mais ils mériteraient désormais d'être davantage, par des éditions critiques, mis en lumière, connus et étudiés.

⁶ Jean-François de Pons, *Œuvres*, Paris, Prault fils, 1738.

⁷ Henri Coulet, « Marivaux et Malebranche », *op. cit.*

Annexes

I. Liste des lettres de et à Lambert

A. Lettres isolées

N° ¹	Destinateur	Destinataire	Date et Lieu	Sujet	Sources
1	Lambert	Huet	1711 ? ²	Envoi de <i>L'origine des romans</i> et défense du goût des femmes	<i>Un érudit homme du monde</i> ³
2	Lambert	Abbé de Choisy		Envoi des <i>Réflexions sur les femmes</i>	Lettres Montpensier ⁴ ; Bousquet 1747 ; Ganeau 1748
3	Fontenelle	Lambert	1 ^e janvier 1707	Nouvelle galante ; Factum de Sacy pour Mr de Pomereu contre sa femme ; La Motte et ses <i>odes</i>	Œuvres complètes Fontenelle ⁵
4	Fontenelle	Lambert	7 octobre 1717, Paris	Lettre amicale pendant l'absence de Lambert en Bourgogne	<i>XVIIIe siècle</i> , n°5, 1973 ⁶ .
5	Lambert	Mme la supérieure de la Madeleine		Éducation de sa petite-fille	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748

¹ Les numéros des lettres ne fonctionnent pas du tout comme un classement d'ordre hiérarchique mais permettent une meilleure lisibilité du tableau.

² L'ouvrage *Un érudit homme du monde* date cette lettre de 1670 selon la date de publication de *L'origine des romans* mais l'ouvrage a été apporté à Lambert par Sacy. Né en 1654, il aurait 16 ans quand il fréquentait déjà Huet et Lambert ? De surcroît, Lambert avait 23 ans en 1670 : jeune mère de Monique-Thérèse, elle n'avait pas encore la réputation et les relations que celles qu'on lui connaît à partir de la décennie 1690. Par ailleurs, selon R. Marchal, cette lettre serait datée de 1711 environ dans le sens où elle correspondrait plutôt à la 8^e édition du *Traité des origines des romans*, 1 vol., in-12, chez J. Mariette. Cette date est plus plausible.

³ LAMBERT à Huet, dans *Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721). Lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc. extraites de la correspondance de Huet*, par Charles Henry, Paris, Hachette, 1879, p. 29-30.

⁴ *Lettres de Mademoiselle de Montpensier, de Mesdames de Motteville et de Montmorenci, de Mademoiselle du Pré, et de Madame la Marquise de Lambert*. Accompagnées de Notices biographiques et de Notes explicatives. Paris, Léopold Collin, 1806.

⁵ FONTENELLE à Lambert, lettre du 1^e janvier 1707, dans Fontenelle, *Œuvres complètes*, éd. Alain Niderst, Paris, Fayard, 2001, t. IX, p. 149-152.

⁶ FONTENELLE à Lambert, lettre du 7 octobre 1717, dans Jean Sareil, « Trois lettres inédites de Fontenelle », dans *Dix-huitième siècle*, Paris, Garnier, 1973, n° 5, p. 205-210.

		de Tresnel			
6	Lambert	Mme de Saint-Hyacinthe		Diffusion de la lettre sur l'éducation d'une jeune fille et la justification de son écriture	Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier
7	Lambert	Mr de Saint-Hyacinthe	29 juillet 1729	La publication d'une traduction des <i>Réflexions sur les femmes</i>	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
8	Lambert	Bouhier	Paris, 17 novembre 1727	Mort de Sacy et Montesquieu à l'Académie	<i>RHLF</i> , 1916, t. 23 ⁷
9	Lambert	Bouhier	Paris, 08 janvier 1728	Impression des <i>Réflexions sur les femmes</i> ; problème dans sa terre de Saint-Bri ; Montesquieu et l'Académie	Manuscrit, fonds anciens ⁸
10	Lambert	Madame ****		Retraite, solitude	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
11	Lambert	Madame de ***		Félicitations pour son mariage	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
12	Lambert	Monsieur ****		Sur l'impression sans son consentement des <i>Avis d'une mère à son fils</i>	Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
13	La Rivière	Lambert	4 janvier 1727	Générosité de Lambert envers Mme ***	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748

⁷ LAMBERT à ***, dans « À travers les autographes », *RHLF*, Paris, Armand Colin, 1916, tome 23, p. 249-250.

⁸ LAMBERT à Bouhier, lettre manuscrite du 8 janvier 1728 dans *Correspondance du président Jean Bouhier, 13 vol.* Bibliothèque nationale de France. Départements des manuscrits, volume IV, Cote : Français 24412, ff. 254-256. Nous retranscrivons cette lettre dans une annexe.

				+ sur Mme de Créancé	
14	La Rivière	Lambert	30 janvier 1733	Conseils face à la maladie	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance La Rivière ⁹

B. Correspondance régulière et suivie

Épistoliers	Expéditeur	Destinataire	Date, lieu	Sujet	Sources
Buffier ; Lambert	Buffier	Lambert	1715 ?	Querelle d'Homère	<i>Homère en arbitrage</i> ¹⁰
	Lambert	Buffier	1715 ?	Querelle d'Homère	<i>Homère en arbitrage</i> ; Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
	Buffier	Lambert	1715 ?	Querelle d'Homère	<i>Homère en arbitrage</i>
	Lambert	Buffier	1715 ?	Querelle d'Homère	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres Montpensier...
	Lambert	Buffier	?	Publication commune des <i>Avis d'une mère à sa fille</i> et à son fils	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748
Fénelon ; Lambert ; Sacy	Fénelon	Lambert	10 août 1704	Réponse et politesse formelle	Fac-similé d'un catalogue de vente ¹¹
	Fénelon	Sacy	12 janvier 1710	Partage et lecture du manuscrit des <i>Avis d'une mère</i>	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance Fénelon ¹² ;

⁹ LA RIVIÈRE Henri-François de, *Lettres choisies de M. de La Rivière, gendre de M. le comte de Bussi-Rabutin, avec un abrégé de sa vie, et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père...*, Paris, Chez Debure l'aîné, 1751.

¹⁰ BUFFIER, LAMBERT, *Homère en arbitrage*, Paris, Chez Pierre Prault, 1715.

¹¹ Fac-similé d'un catalogue de vente : <http://catalogue.drouot.com/index.jsp?id=94510>, consulté le 10 octobre 2018. Cette lettre est retranscrite dans l'annexe suivante.

				<i>à son fils</i>	Lettres Montpensier...
Lambert	Fénelon	Janvier 1710		Remerciements par rapport à la lettre qu'il a envoyée à Sacy au sujet des <i>Avis d'une mère à son fils.</i>	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance Fénelon + Lettres Montpensier...
Fénelon	Lambert	2 février 1710		Réponse et demande du manuscrit des <i>Avis d'une mère à sa fille</i>	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; correspondance Fénelon ; Lettres Montpensier...
Lambert	Fénelon	février 1710		Réponse	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance Fénelon ; Lettres Montpensier...
Fénelon	Lambert	20 janvier 1711, Cambray		Réponse aux vœux de nouvelle année (lettre précédente de Lambert perdue ?)	Correspondance Fénelon ; Lettres Montpensier...
Fénelon	Lambert	7 mai 1711, Cambray		Remerciements d'avoir reçu un nouveau livre par Sacy.	Correspondance Fénelon
Fénelon	Lambert	17 janvier 1712, Cambray		Action de Lambert auprès du roi pour la Comtesse d'Oisy	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance Fénelon
Lambert	Sacy	Février 1712 ?		Mort de monseigneur le duc de	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Lettres

¹² FÉNELON François de, *Correspondance, Les dernières années : 1712-1715*, tome XVI, Genève, Paris ; Droz, Honoré Champion, 1999.

				Bourgogne	Montpensier...
	Fénelon	Lambert	3 mars 1712, Cambrai	Mort de monseigneur le duc de Bourgogne : réponse à une lettre perdue de Lambert	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Correspondance Fénelon ; Lettres Montpensier...
	Fénelon	Lambert	Cambrai, 30 janvier 1713	Texte perdu	Correspondance Fénelon
	Fénelon	Lambert	Cambrai, 10 août 1714	Texte perdu	Correspondance Fénelon
Lambert ; abbé de Saint-Pierre	Lambert	Abbé de Saint-Pierre		Questions du bonheur dans la retraite et à la Cour	Bousquet 1747 ; Ganeau 1748 ; Émile Boulan ¹³ ; Lettres Montpensier...
	Abbé de Saint-Pierre	Lambert	Versailles 4 janvier 1697	Justification du bonheur à la Cour	<i>Ouvrages de Morale et de politique</i> t. XVI ¹⁴
	Abbé de Saint-Pierre	Lambert	22 décembre 1703	Lecture de l'abbé Regnier ; question du bonheur	<i>Ouvrages de Morale et de politique</i> t. XVI
	Abbé de Saint-Pierre	Lambert		Question du bonheur, lié à la présomption	<i>Ouvrages de Morale et de politique</i> t. XVI.
Lambert ; Montesquieu	Montesquieu	Lambert	1724	Envoi de quelques lettres des <i>Lettres persanes</i>	Ed. Nagel, 1955 ¹⁵ ; Œuvres complètes

¹³ LAMBERT à l'abbé ***, dans Émile Boulan, *Figures du XVIII^e siècle. Les sages : Fontenelle et Mme de Lambert*, Leyde, Société d'éditions, A.W. Sijthoff, 1920, p. 157-159.

¹⁴ Saint-Pierre Charles Irenée Castel, *Ouvrages de Morale et de politique*, Rotterdam, chez Jean Daniel Beman, 1741, t. XVI, p. 166-174.

¹⁵ MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Œuvres complètes*. 3. Œuvres diverses, morceaux rejetés de l'Esprit des Lois et des Lettres persanes, extraits de lectures annotés, correspondance, appendices et tables, publiées sous la direction de M. André Masson, Paris, Ed. Nagel, 1955.

					Montesquieu, t. XVIII ¹⁶
Montesquieu	Lambert	Bordeaux 29 juillet 1726	Demande officielle d'encourager la protection de l'Académie de Bordeaux par Morville	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII	
Montesquieu	Lambert	Bordeaux 29 juillet 1726	Lettre privée sur la sollicitation de Morville	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII	
Lambert	Morville	Clamart, 5 août 1726	Sollicitation pour assurer sa protection à l'Académie de Bordeaux.	Ed. Nagel, 1955	
Lambert	Montesquieu	15 août 1726, Paris	Réponse de Morville pour son entrée dans l'Académie de Bordeaux	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII	
Montesquieu	Lambert	Octobre 1726	Lettre perdue dont il parle le 1 ^e décembre	Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII	
Lambert	Montesquieu	28 octobre 1726, Paris	Morville et invitation à Paris	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII	
Montesquieu	Lambert	Bordeaux 1 ^e décembre	Remerciements pour Morville ; Annonce de sa	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres	

¹⁶ MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Œuvres complètes*, tome 18, *Correspondance I, avant 1700-mars 1731*, Oxford, Naples, Rome, Voltaire foundation, Istituto Italiano per Gli Studi Filosofico, Istituto delle Enciclopedia Italiana, 1998.

			1726	venue à Paris	complètes Montesquieu, t. XVIII
Montesquieu	Lambert		Fin décembre 1726	Vol et publication des <i>Avis d'une mère à son fils</i>	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII ; éd. Stewart ¹⁷
Montesquieu	Lambert		30 avril 1728, Vienne	Voyage à Vienne ; Lettre amicale	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII
Montesquieu	Lambert		Gratz, fin juillet 1728	Lecture de Lambert à Vienne ; récit de voyage	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII
Montesquieu	Lambert		Venise, 15 septembre 1728	Amitié, voyage, salutation aux mardis	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII
Montesquieu	Lambert		Gênes, 9 novembre 1728	Relation de voyage	Ed. Nagel, 1955 ; Œuvres complètes Montesquieu, t. XVIII
Lambert	Montesquieu		10 décembre 1728, Paris	Débat sur le plaisir lié au voyage ; sollicitation de surveiller les	Ed. Nagel, 1955

¹⁷ MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Correspondance choisie* - «Avec respect et l'amitié la plus tendre», édition de Stewart Philip, Paris, Classiques Garnier, 2015.

				biens de Mme de Nevers à Gênes	
	Montesquieu	Lambert	Florence, 26 décembre 1728	Relation de voyage	Ed. Nagel, 1955 ; éd. Stewart

C. Correspondance présentée comme un ensemble

Acteurs	Dates	Sujet	Source
La Motte, Duchesse du Maine, Lambert	À partir du 16 août 1725 jusqu'à une date inconnue	Convoitise de duchesse du Maine de rentrer au Mardi et jeu littéraire	Maine Anne Louise Bénédicte de Bourbon-Condé du, Simiane Pauline de Grignan de, <i>Lettres de Madame la duchesse du Maine et de Madame la marquise de Simiane</i> , Paris, L. Collins, 1805, p. 4-103.

II. Lettre de Fénelon à Lambert , le 10 août 1704¹⁸

a Cambrai, 10 août 1704

Je reçois, Madame, avec une espece de honte la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Des loüanges du prix des vôtres ne doivent point être prodiguées, et elles touchent trop mon amour-propre. Elles donnent une trop forte délectation. Permettez-moi de vous dire que je suis en peine de votre passé, et que je m'y interesse tres vivement. Je suis pour toujours avec le zèle le plus respectueux, Madame, votre très humble, et très obeissant serviteur.

Fr. Ar. Duc de Cambrai

¹⁸ Fac-similé d'un catalogue de vente : <http://catalogue.drouot.com/index.jsp?id=94510>, consulté le 10 octobre 2018.

III. Lettre de Lambert à Bouhier, le 08 janvier 1728¹⁹

Ce n'est pas Monsieur pour satisfaire a ~~l'ouvrage~~ a l'usage que jay l'honneur de vous Ecrire au Commencement de cette année, c'est au Tribu du Cœur, et des sentiments, et pour vous remercier de toutes vos politesses, et vous souhaite tout le Bonheur que vous méritez, le Livre dont vous me parlez Monsieur ma donnée Bien du chagrin, jay fait limpossible pourqu'il ne fut pas imprimé, il me coutte 100[#] pour retirer une toute petite brochure Elle na pas laissés que de [g /s?]ourir ; vous mofrez Monsieur vos services, si obligeamment que je ne feray pas difficulté de les axepter. Mr du domaine mon fait une signification Mr Daubx qui scay dequoy il est question, ces chargé Monsieur de vous en Ecrire, javois autrefois a dijon un procureur qui est mort que lon appelle Jacquemain, je Crain bien quil ne lui soit Beaucoup presé de tittres ; Come ma terre de St Bry releve du Roy, nous avons le Besoin de ses Mrs la, je vous serois très obligée si vous voulies ordonné aquelqun de vos gens de faire chercher dans lestude de se procureur sil nyaurait point de titres de vostre maison, vous voyez bien Monsieur que lon sazarde de faire des offres [a des Justiserettes²⁰] qui savent si bien nous prendre au mot. M. le president de montesquieu a essayé bien de traversses mais enfin leu voula quitte, tous ce quil ces passé est bien a la honte de lhumanité, quand conté vous Monsieur de revenir dans le payx ici, il est bien triste pour moi que vous navez fais que vous montrer et disparaittre, une personne comme vous laisse toujours des desirs et des Regrets je suis Monsieur avec toute lestime et l'amitié que vous meritez vottre tres humble et tres obeissante servante.

La marquise de Lambert

Paris 8 janvier 1728

¹⁹ *Correspondance du président Jean Bouhier, 13 vol.* Bibliothèque nationale de France. Départements des manuscrits, volume IV, Cote : Français 24412, ff. 254-256.

²⁰ Il est difficile de reconnaître ce mot.

Bibliographie

I. Sources, œuvres littéraires

A. Œuvres de Lambert

1. Œuvres séparées, publiées avant 1733

Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour, à Paris, François Le Breton pere, 1727.

Avis d'une mère à son fils. Et à sa fille, à Paris, Étienne Ganeau, 1728, (Deux éditions divergentes datées de 1728), [Deuxième édition : 1729 ; Troisième édition : 1734 ; Quatrième édition : 1739].

Lettres sur la véritable éducation, par Madame la Marquise de Lambert, à Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1729.

Métaphisique d'amour, par Madame la Marquise de L**, à La Haye, Gausse et Néaulme, 1729.

Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour, à Londres, Coderc, 1730.

Réflexions nouvelles sur les femmes, par une dame de la Cour, Nouvelle Édition corrigée, à Londres, Coderc, 1730.

Réflexions nouvelles sur les femmes et lettres sur la véritable éducation par Mad. La marquise de Lambert, à Amsterdam, Pierre Humbert, 1732.

2. Œuvres complètes et posthumes de Lambert

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie, à Lausanne, Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1747, [seconde édition, 1748].

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru. Avec un abrégé de sa vie, à Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1747, [Nouvelles éditions : 1750, 1758, 1766].

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, à Paris, Vve Ganeau, 1748, 2 tomes.

Avis d'une mère à son fils et à sa fille. Et autres ouvrages de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie, à La Haye, Jean Néaulme, 1748, (contient œuvres complètes).

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie, Troisième édition originale ; augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles Pièces, à Lausanne, Marc-Michel Bousquet & Compagnie, 1750 [réédition : 1751].

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie, Nouvelle édition [revue et corrigée par Fontenelle], à Paris, Ganeau, Bauche fils, d'Houry fils, 1751, [Nouvelle édition : 1761].

Œuvres de Madame la Marquise de Lambert, Avec un abrégé de sa vie, nouvelle édition originale, revue, corrigée et augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles pièces, à Auguste, Conrad Henry Stagé, 1764.

Œuvres de Madame La Marquise de Lambert. Nouvelle édition augmentée, à Paris, Par la Compagnie des Libraires, 1774.

Œuvres de Madame La Marquise de Lambert, Avec un Abrégé de sa vie. Nouvelle édition, Avec approbation et privilèges, 2 volumes, à Paris, Chez les libraires associés, 1785.

LAMBERT Madame de, *Œuvres*, texte établi et présenté par Robert Grandroute, Paris, Honoré Champion, 1990.

3. Œuvres de Lambert publiées dans des recueils ou anthologies et avant la publication en œuvres complètes

Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire, in *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire*, tome II, partie II, à Paris, Simart, 1726, p. 265-317.

Lettre d'une dame à son fils sur la vraie gloire, in *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, tome IX, partie I, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1727, p. 29-69.

Traité de l'amitié in *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et le cœur*, édité par Saint-Hyacinthe, Paris, Vve Pissot [2 éditions] et Bruxelles, François Foppens, 1736, p. 47-84.

Traité de l'amitié, in *Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur*, tome quatrième, La Haye, Jean Néaulme, 1737, p. 95-145. [Deuxième édition en 1741 et réédition à Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1758].

La femme Hermite, reflections sur la différence qu'il y a de la considération à la réputation, dialogue sur l'égalité des biens, discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'Amour convenoit aux femmes, lors même qu'elles n'étoient plus jeunes, Réflexions sur la délicatesse d'esprit et de sentiments, Lettres in Recueil de pièces fugitives, de différens auteurs sur des sujets intéressans, édité par Levesque de Burigny, A Rotterdam, François Bradshaw, 1743.

4. Traductions des œuvres de Lambert antérieures à 1800

A Letter from the Marchioness de Lambert to her son, in Compendious Way of teaching Antient and Modern Languages, Formerly Practiced by the Learned Tanaquil Faber, Londres, Printed for W. Meadows, at the Angel in Cornhill, 1728.

Advice from a mother to her son and daughter, written originally in french by the Marchioness de Lambert and just publish'd with great Approbation at Paris, Londres, Tho. Worall, 1729.

New reflexions on the Fair sex, written originally in french, by the celebrated Marchioness de Lambert, author on Advice from a mother to her son and daughter, translated into English by J. Lockman, Londres, N. Prevost, 1729.

Der Madame von Lambert Gedancken von der Aufferziehung und einem tugendhafften Leben, In zweyen Schreiben an ihren Sohn und ihre Tochter entworffen. Aus dem Französischen übersetzt von einem Mitgliede der Deutschen Gesellschaft zu Leipzig, Leipzig, Bey Bernhard Christoph Breitkopf, 1729.

New-Year's-Gift, being, Advice from a mother to her son and daughter, written originally in french by the Marchioness de Lambert and just publish'd with great Approbation at Paris, Dublin, S. Powell, 1731.

The Philosophy of Love or New reflexions on the Fair sex, written originally in french, by the celebrated Marchioness de Lambert, author on Advice from a mother to her son and daughter, translated into English by J. Lockman, Londres, John Hawkins, 1737.

Advice of a mother to her son and daughter, written originally in French by the celebrated Marchioness de Lambert, author of The Philosophy of Love, or new Reflexion on Fair Sex; and printed at Paris A. D. 1727 and at that Time translated by Mr. Tho Card, the third edition, Londres, John Hawkins, 1737.

Sämtliche Schriften der Frau Marquisin V. Lambert, nebst bengefügten Lebens-Lauf, aus dem Französischen in das Teutsche übersetzt, Frankfurt und Leipzig, in der Knoch : und Eslingerischen Buchhandlung, 1750.

The works of Marchioness de Lambert (With a number of Geniune Lettersthat passed between her and archbishop of Cambray, Author of Telemachus, Mons. Rivière, Madam Tresnel and other the most eminent persons of the Age and several other Pieces never fore printed.), Dublin, R. Wilson, 1752, [nouvelle édition : Londres, William Owen, 1756].

The works of Marchioness de Lambert, a new edition from the French, in Two volumes, Londres, William Owen, 1769, [nouvelle édition : Dublin, J. Potts, 1770].

Essays on friendship and Old-Age, by the Marchioness de Lambert, translated from the French, by a lady, with an Introductory letter to William Melmoth, Esq, Londres, J. Dodsley ; Dublin, S. Price, W. and H. Whitestone, Seater, Walker, Jenkin, W. Wilson, R. Cross, White, Parker, and P. Byrn, 1780.

Obras de la Marquesa de Lambert, traducida del Frances pr Doña Maria Cayetana de la cerda y Vera, Condesa de Lalaing, Madrid, D. Manuel Martin, 1781.

The young gentleman's library parental monitor, London, Joseph Wennman, 1790, [nouvelle édition : London, Hartford, 1792]

The young lady's library parental monitor, London, Joseph Wennman et Dublin, Graisbury and Campbell, 1790, [nouvelles éditions: Edinburgh, J&J. Fairbairn and A. Guthris, 1793 ; Philadelphia, R. Fowell, 1794].

Avis d'une mère à sa fille, en allemand et en français. Avec une traduction interlinéaire de l'allemand, propre à faciliter l'étude de cette langue, Paris, H. Agasse, Imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n°18, an VIII de la République, 1799.

5. Correspondances

a. Correspondances suivies

BUFFIER Claude, LAMBERT Anne-Thérèse de, *Homère en arbitrage*, Paris, Pierre Prault, 1715.

FÉNELON François de, *Correspondance, Les nouvelles controverses, 1703-1707*, Genève, Droz, 1990 : tome XII (texte), tome XIII (commentaires).

FÉNELON François de, *Correspondance, Guerre, négociations, théologie, 1708-1711*, Genève, Droz, 1992 : tome XIV (texte), tome XV (commentaires).

FÉNELON François de, *Correspondance, Les dernières années, 1712-1715*, Genève, Droz, 1999 : tome XVI (texte), tome XVII (commentaires).

Lettres de Mademoiselle de Montpensier, de Mesdames de Motteville et de Montmorenci, de Mademoiselle du Pré, et de Madame la Marquise de Lambert. Accompagnées de Notices biographiques et de Notes explicatives. Paris, Léopold Collin, 1806.

LA MOTTE Antoine Houdar de, *Lettres de Monsieur de La Motte, de la duchesse du Maine et de la marquise de Lambert, publ. par l'abbé Le Blanc, suivies d'un recueil de vers du même auteur pour servir de supplément à ses oeuvres*, s.l., 1754.

LA RIVIÈRE Henri-François de, *Lettres choisies de M. de La Rivière, gendre de M. le comte de Bussi-Rabutin, avec un abrégé de sa vie, et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père...*, Paris, Debure l'aîné, 1751.

Lettres de la Duchesse du Maine, de La Motte et de la marquise de Lambert, in LA MOTTE Antoine Houdar de, *Lettres de Monsieur de La Motte, suivies d'un recueil de vers du mesme auteur, pour servir de supplément à ses Œuvres*, Paris, 1754, l'abbé Le Blanc, p.2-73.

MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Correspondance choisie - «Avec respect et l'amitié la plus tendre»*, édition de Stewart Philip, Paris, Classiques Garnier, 2015.

MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Œuvres complètes* :

- Tome 18, *Correspondance I, avant 1700-mars 1731*, Oxford, Naples, Rome, Voltaire Foundation, Istituto Italiano per Gli Studi Filosofico, Istituto delle Enciclopedia Italiana, 1998.
- Tome 19, *Correspondance 1731-1747*, Lyon, Paris, ENS éd., Classiques Garnier, 2014.

MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Œuvres complètes. 3. Œuvres diverses, morceaux rejetés de l'Esprit des Lois et des Lettres persanes, extraits de lectures annotés, correspondance, appendices et tables*, publiées sous la direction de M. André Masson, Paris, Nagel, 1955.

b. Lettres isolées

FONTENELLE à Lambert, lettre du 1^e janvier 1707, in Fontenelle Bernard de, *Œuvres complètes*, texte revu par Alain Niderst, Paris, Fayard, 2001, tome IX, p. 149-152.

- FONTENELLE à Lambert, lettre du 7 octobre 1717, in Jean Sareil, « Trois lettres inédites de Fontenelle », *Dix-huitième siècle*, Paris, Garnier, 1973, n° 5, p. 205-210.
- LAMBERT à *** [Bouhier], in « À travers les autographes », *RHLF*, Paris, Armand Colin, 1916, tome 23, p. 249-250.
- LAMBERT à l'abbé ***, in Émile Boulan, *Figures du XVIII^e siècle. Les sages : Fontenelle et Mme de Lambert*, Leyde, Société d'éditions, A.W. Sijthoff, 1920, p. 157-159.
- LAMBERT à Bouhier, lettre manuscrite du 8 janvier 1728 in *Correspondance du président Jean Bouhier, 13 vol.* Bibliothèque nationale de France. Départements des manuscrits, volume IV, Cote : Français 24412, ff. 254-256.
- LAMBERT à Huet, in *Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721). Lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc. extraites de la correspondance de Huet*, par Charles Henry, Paris, Hachette, 1879, p. 29-30.
- SAINT-PIERRE à Lambert, lettre du 4 janvier 1697, p. 166-174 ; lettre du 22 décembre 1703, p. 183-186 ; lettre non datée p. 186-194, in Saint-Pierre Charles Irénée Castel de, *Ouvrages de Morale et de politique*, Rotterdam, Jean Daniel Beman, 1741, tome XVI.

B. Témoignages des contemporains

- ALEMBERT D', « Éloge de Sacy », p. 61-82 ; « Éloge de La Motte », p. 121-174 ; « Éloge de Saint-Aulaire », p. 289-310, in *Œuvres complètes*, tome III, partie I, Paris, A. Belin, 1821.
- AÏSSÉ Charlotte-Élisabeth, *Lettres in Lettres portugaises de Marianne Alcoforado, avec les réponses. Lettres de Mlle Aïssé, suivies de celles de Montesquieu et de Mme Du Deffand au chevalier d'Aydie*, revues et précédées de deux notices biographiques et littéraires par Eugène Asse, Paris, Charpentier, 1873.
- ARGENSON René-Louis de Voyer D', [Août 1733], *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XIV*, Paris, Kraus reprint, 1857, tome I, p. 127-128.
- ARGENSON René-Louis de Voyer D', « Éloge de Madame de Lambert », Août 1733, in *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, tome I, Paris, M^{me} V^{ve} Jules Renouard, 1859, p. 163-165.
- BARBIER Edmond-Jean-François, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763) ou Journal de Barbier*, Paris, Charpentier, 1866, 8 vol. in-4^e.

- BOUHIER Jean, *Correspondance littéraire du président Bouhier*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1976-1987 :
- lettres de Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet : 1719-1745, tomes III, IV (1976).
 - lettres de Mathieu Marais, tomes VIII (1980), IX (1981), X (1983), XI (1984), XII (1986), XIII (1987).
- BOUHIER Jean, *Journal de la Cour et de Paris : depuis le 28 novembre 1732 jusques au 30 novembre 1733*, B.N. fonds f. 1. 25000, édité et annoté par Henri Duranton, avec une préface de Françoise Weil, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1981.
- BOUHIER Jean, *Souvenirs de Jean Bouhier*, Extraits d'un manuscrit autographe, Paris, Impr. Émile Voitelain et C^{ie}, 1860.
- CIDEVILLE Pierre-Robert Le Cornier de, texte manuscrit mais reproduction partielle dans « *Traits, notes et remarques de Cideville* », Alain Niderst, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 70^e Année, n^o 3, mai-juin 1970, p. 455-471.
- CROÿ-SOIRE Emmanuel de, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784)*, publié d'après le manuscrit autographe conservé à la bibliothèque de l'institut, avec instruction, notes et index par le Vicomte de Grouchy et Paul Cottin, tome I, Paris, Flammarion, 1906.
- DANGEAU Philippe de Courcillon, *Journal du Marquis de Dangeau*, tome XVI (1715-1716), Paris, Firmin Didot frères, 1859.
- DUFRESNY Charles, *Amusements sérieux et comiques*, texte présenté et annoté par John Dunkley, Exeter, Université of Exeter, 1976.
- FONTENELLE Bernard de, « Abrégé de la vie de Madame la Marquise de Lambert », *Mercure de France*, août 1733, p. 1843-1848.
- FONTENELLE Bernard de, lettres de Fontenelle à Vernet et à Lockman et leurs réponses, *in Œuvres complètes*, tome III texte revu par Alain Niderst, Paris, Fayard, 1989, p. 295-307.
- FONTENELLE Bernard de, « Éloge de Mme la Marquise de Lambert », *in Œuvres complètes*, tome V, *Théâtre et autres textes*, texte revu par Alain Niderst, Paris, Fayard, 1993, p. 532-536.

- FORMONT Jean Baptiste Nicolas, lettre à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, le 14 août 1736, *Electronic Enlightenment Scholarly Edition of Correspondence*, Robert McNamee (dir.), *University of Oxford*, 2016. <http://dx.doi.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/10.13051/ee:doc/voltfrVF0880031a1c>, consulté le 19 septembre 2017.
- GRAFFIGNY Françoise de, lettre à Devaux le 19 octobre 1738, *Correspondance de Madame de Graffigny*, tome I, Oxford, Voltaire Foundation, 1985, p. 95-104.
- HÉNAULT Charles-Jean-François, *Mémoires du président Hénault*, nouvelle édition complétée, corrigée et annotée par François Rousseau, Paris, Hachette, 1911.
- LAUNAY Marguerite-Jeanne Cordier de, Madame de Staal, *Mémoires 1684-1750*, texte établi par Clémence Muller, Clermont-Ferrand, Paleo, Sources de l'histoire de France, 2003.
- LE COUVREUR Adrienne, lettre à Monsieur ***, p. 99 ; lettre à Monsieur d'Argental en janvier 1720, p. 100-102 ; lettre à M. *** le 5 mai 1728, p. 151-158 ; lettre à Monsieur B*** le 18 octobre 1728, p. 159-161 ; lettre à Mr *** en avril 1729, p. 164-166, in *Lettres*, éd. G. Monval, Paris, Plon, 1892.
- LE VERRIER, lettre au Duc de Noailles le 30 juillet 1706, in *Œuvres de Boileau Despréaux, avec un commentaire par M. de Saint-Surin*, tome IV, Correspondance, Paris, J.J. Blaise, 1821, p. 563-573.
- MARAIS Mathieu, *Journal de Paris*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, Jean Monnet, 2004.
- MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Œuvres complètes de Montesquieu* :
- tome 8, *Œuvres et écrits divers I*, Rétat Pierre (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, Naples, Istituto italiano per gli studi filosofici, 2003.
 - tome 9, *Œuvres et écrits divers II*, Rétat Pierre (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, Naples, Istituto italiano per gli studi filosofici, 2006.
 - tome 10, *Mes voyages*, Lyon - Paris, ENS Éditions – Classiques Garnier, 2012.
- MURAT Henriette-Julie de Castelnau, *Journal pour Mademoiselle de Menou*, édition de Clermidy-Patard Geneviève, Paris, Classiques Garnier, n°663, 2016.
- PIRON Marie-Thérèse Quenaudon (Mlle de Bar), lettre à Alexis Piron in *Œuvres inédites de Piron (prose et vers). Accompagnées de lettres, également inédites, adressées à Piron par MMlles Quinault et de Bar*, publiées sur les manuscrits autographes

- originaux, avec une introduction et des notes par Honoré Bonhomme, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859.
- PRÉVOST Antoine-François, *Le Pour et le Contre*, « Éloge de Madame la Marquise de L... », Paris, Didot, 1733, tome I, numéro VII, p. 162-164.
- RICHARDSON Samuel, lettre à Lady Dorothy Bradshaigh, printemps 1751, in Robert McNamee (dir.), *Electronic Enlightenment Scholarly Edition of Correspondence*, University of Oxford, 2016, <http://dx.doi.org/accés.bibliothèque-diderot.fr/10.13051/ee:doc/richsaOU0010182a1c>, consulté le 19 septembre 2017.
- SAINT-HYACINTHE Thémiseul de, à Charles Pacius de La Motte, « Deux lettres inédites de Sainte-Hyacinthe », *Bulletin SHPF*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, LXI^e année, 1912, p. 62-67.
- TALLÉMANT DES RÉAUX Gédéon, *Historiettes*, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1961, tome II, p. 390-394.
- THIERIOT Nicolas Claude, lettre à Voltaire, le 14 Octobre 1758, in Robert McNamee (dir.), *Electronic Enlightenment Scholarly Edition of Correspondence*, University of Oxford, 2016, <http://dx.doi.org/accés.bibliothèque-diderot.fr/10.13051/ee:doc/voltfrVF1030209a1c>, consulté le 19 septembre 2017.
- TRUBLET père Nicolas Charles Joseph, lettre à Johann Heinrich Samuel Formey, le 5 avril 1760, in Robert McNamee (dir.), *Electronic Enlightenment Scholarly Edition of Correspondence*, University of Oxford, 2016, <http://dx.doi.org/accés.bibliothèque-diderot.fr/10.13051/ee:doc/helvclUT0040347a1c>, consulté le 19 septembre 2017.
- VOLTAIRE, « Notice de Lambert », in *Essai sur l'histoire générale*, in *Œuvres de M. de Voltaire*, tome 22, seconde édition considérablement augmentée, Paris, Michel Lambert, 1757, p. 242-243.
- VOLTAIRE, lettre à Nicolas-Claude Thieriot, le 16 février 1739, in *Correspondance I* (décembre 1704-décembre 1738), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1977, p. 742-744.
- VOLTAIRE, lettre à Berger, le 16 février 1739, in *Correspondance II* (janvier 1739-décembre 1748), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1977, p. 100-101.
- VOLTAIRE, lettre à Lévesque de Pouilly, le 27 février 1739, in *Correspondance II* (janvier 1739-décembre 1748), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1965, p. 125-27.

VOLTAIRE, lettre à Claude-Adrien Helvétius, le 21 mars 1739, in *Correspondance* II (janvier 1739-décembre 1748), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1965, p. 158-159.

VOLTAIRE, lettre à la marquise du Deffand, le 19 mai 1754, in *Correspondance* IV (janvier 1754-décembre 1757), édition Théodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1978, p. 168-169.

C. Œuvres littéraires et philosophiques avant 1800

BERNARD Catherine, *Les Malheurs de l'amour. Première nouvelle. Eléonor d'Yvrée*. Paris, Michel Guerout, 1687.

BOSSUET Jacques-Bénigne, *Oraisons funèbres*, Paris, Garnier frères, 1961.

BOUHOURS Dominique, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, Sév. Mabre-Cramoisy, 1691.

BRUHIER D'ABLAINCOUR Jacques-Jean, « Sur l'Esprit de Société, où l'on prouve que c'est la même chose que l'amitié et la Charité », in *Caprices d'imagination ou Lettres sur differens Sujets d'Histoire, de Morale, de Critique, d'Histoire Naturelle*, Paris, Briasson, 1740, p. 82-121.

BUFFIER Claude, *Traité de la société civile, et du moyen de se rendre heureux, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit. Avec des observations sur divers Ouvrages renomez de Morale*, Paris, Pierre-François Giffart, 1726.

CHAPELLE et BACHAUMONT, *Voyage à Encausse*, édition critique établie par Laurence Rauline et Bruno Roche, Saint-Étienne, Institut Claude Longeon, 2008.

CHOISY François-Timoléon de, *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme* suivi de *Histoire de la marquise-marquis de Banneville*, Toulouse, Petite bibliothèque Ombres, 1995.

CICÉRON, *L'Amitié*, texte établi et traduit par L. Laurand, 4^e édition, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

CICÉRON, *De la Vieillesse, Caton l'Ancien*, texte établi et traduit par Pierre Willeumier, Introduction, notes et annexes de Jean-Noël Robert, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

DACIER Anne, *Le Plutus et Les Nuées d'Aristophane. Comédies grecques traduites en français*. Par Mademoiselle Le Fèvre, Paris, Denys Thierry et Claude Barbin, 1684.

- DESCARTES René, *Discours de la méthode*, in *Œuvres et Lettres*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983, p. 126-179.
- DESCARTES René, *Méditations Métaphysiques* in *Œuvres et Lettres*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983, p. 257-334.
- DESCARTES René, *Les Passions de l'âme*, in *Œuvres et Lettres*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983, p. 693-795.
- DIOGÈNE LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, livre VI, « Diogène », Paris, Librairie générale française, 1999.
- FÉNELON François de, *Dialogue des morts*, Paris, Florentin Delaulne, 1712.
- FÉNELON François de, *De l'éducation des filles*, in *Œuvres*, tome I, édition établie par Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983, p. 91 à 171.
- FÉNELON François de, *Avis à une dame de qualité sur l'éducation de sa fille*, in *Œuvres*, tome II, édition établie par Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1997, p. 1125-1134.
- FONTENELLE Bernard de, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, chronologie, présentation, notes, dossier, bibliographie par Christophe Martin, Paris, Flammarion, 1998.
- FONTENELLE Bernard de, *Nouveaux dialogues des morts*, in Poulouin Claudine (dir.), *Œuvres complètes*, tome 2, présentés et annotés par Jean Dagen, Paris, Honoré Champion, 2018.
- FONTENELLE Bernard de, *Digression sur les anciens et les modernes*, in *Œuvres complètes*, tome II, texte revu par Alain Niderst, Paris, Fayard, 1991, p. 411-431.
- FONTENELLE Bernard de, *Du bonheur*, in *Œuvres complètes*, tome III, texte revu par Alain Niderst, Paris, Fayard, 1989, p. 203-217.
- LA FAYETTE Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, *La Princesse de Clèves*, présentation et notes par Philippe Sellier, Paris, Le livre de poche, 1999.
- LA MOTTE Antoine Houdar de, *Fables nouvelles avec un discours sur la fable*, Paris, Grégoire Dupuy, 1719.
- LA MOTTE Antoine Houdar de, *Odes de M. de La Motte, avec un Discours sur la Poésie en général & sur l'Ode en particulier*, Seconde édition augmentée de moitié, Paris, Grégoire Dupuis, 1719.
- LA MOTTE Antoine Houdar de, *Textes critiques, les Raisons du Sentiment*, édition critique avec introduction et notes dirigées par Françoise Gevrey et Béatrice Guion, Paris, Honoré Champion, 2002.

- LA ROCHEFOUCAULD François, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales suivi de Réflexions diverses et des Maximes de Madame de Sablé*, édition présentée, établie par Jean Lafond, Paris, Gallimard, 1976.
- LOCKE John, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, traduction par Pierre Coste, établissement du texte par Philippe Hamou, Paris, Le livre de Poche, 2009.
- MALEBRANCHE Nicolas de, *Traité de morale*, Tome XI des *Œuvres complètes*, Paris, Librairie J. Vrin, 1977.
- MALEBRANCHE Nicolas de, *De la recherche de la vérité*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1979, p. 3-771.
- MALEBRANCHE Nicolas de, *De la Recherche de la Vérité*, livre II (De l'imagination) parties 2 et 3, présentation par Marie-Frédérique Pellegrin, Paris, GF, 2006.
- MARIVAUX Pierre de, *Journaux et Œuvres diverses*, texte établi par Frédéric Deloffre et Michel Gilot, Paris, Garnier Frères, 1988.
- MARIVAUX Pierre de, *Théâtre complet*, 2 vol., texte établi par Frédéric Deloffre, Paris, Garnier Frères, 1968.
- MÉRÉ Antoine Gombaud, *Œuvres complètes du Chevalier de Méré*, 3 vol., Paris, F. Roches, 1930.
- MONTAIGNE, *Essais de Michel de Montaigne*, édition présentée, établie et annotée par Emmanuel Naya, Delphine Reguig, Alexandre Tarrête, Nouvelle édition de l'Exemplaire de Bordeaux en trois volumes, Paris, Gallimard, 2009.
- MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, « De la considération et de la réputation », in *Œuvres complètes*, texte présenté et annoté par Roger Caillois, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1949, p. 120-125.
- MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *Deux opuscules de Montesquieu*, publiés par le Baron de Montesquieu, Bordeaux, G. Gounouilhou, 1891, p. 46.
- NICOLE Pierre, *Essais de morale*, choix d'essais introduits, édités et annotés par Laurent Thirouin, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- PASCAL Blaise, *Pensées*, texte établi par Léon Brunschvicg, chronologie, introduction, notes, archives de l'œuvre par Dominique Descotes, Paris, GF Flammarion, 1976.
- POULAIN DE LA BARRE François, *De l'égalité des deux sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, Édition, présentation et notes par Marie-Frédérique Pellegrin, Paris, J. Vrin, 2011.
- SACY Louis de, *Traité de l'amitié*, Paris, Jean Moreau, 1703.

SACY Louis de, *Traité de la gloire*, Paris, Pierre Huet, 1715.

SAINT-ÉVREMOND Charles de, *Jugement sur les sciences ou peut s'appliquer un honneste homme*, in *Œuvres en prose*, tome II, Paris, Librairie Marcel Didier, 1965, p. 6-14.

SCUDÉRY Madeleine de, *De la connaissance d'autrui et de soi-même in Conversations sur divers sujets*, tome I, Paris, Claude Barbin, 1680.

SCUDÉRY Madeleine de, *Entretien de morale*, tome I, Paris, Anisson, 1692.

SÉNÈQUE, *De la tranquillité de l'âme*, texte établi par René Waltz, Paris, Les Belles Lettres, 1927.

STAËL Germaine de, *De la littérature*, Paris, GF Flammarion, 1991.

VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, tome 19, *Dictionnaire philosophique* III, Paris, Garnier, 1879.

D. Journaux

Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France, (1723-1746), Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard et Henri du Sauzet, 42 vol., entièrement consultée.

Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne et des Pays du Nord, Amsterdam, Pierre Humbert, 50 vol., entièrement consultée.

Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, (1728-1753), Amsterdam, les Wetsteins & Smith, 50 vol., entièrement consultée.

Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire, (1726-1732), Paris, Simart, 11 vol., entièrement consultée.

Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants, « Par une société de Gens de lettres », janvier-septembre 1730, La Haye, Chrétien Van Lom, 3 tomes, entièrement consultée.

Europe savante, (1718-1719), La Haye, Alexandre de Rogissart, 12 vol., entièrement consultée.

Journal des savants, (1665-1778), Paris, in-8°, plusieurs éditeurs, années consultées : 1665-1761.

Journal littéraire, (1713-1737), La Haye, plusieurs éditeurs, entièrement consulté.

Le Fantasque P.D.F. Non Fumum ex fulgore sed ex fumo dare lucem, (24 mai 1745-4 octobre 1745), Amsterdam, Jean-François Du Sauzet, 20 numéros, entièrement consulté.

Lettres sérieuses et badines, sur les ouvrages des savants, et sur d'autres matières, (1729-1740), La Haye, Jean Van Duren, 9 tomes, entièrement consultées.

Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux Arts. Recueillis par l'ordre de son Altesse Serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes, (1701-1767), Trévoux, plusieurs éditeurs, 878 vol., années consultés : 1701-1756.

Mercure de France, dédié au Roi, mensuel, Paris, plusieurs éditeurs, 1724-1778, années consultées : 1724-1754.

Mercure galant, (1672-1710), Paris, Barbin & Loyson, 492 vol., entièrement consulté.

Nouveau Mercure, dédié à son Altesse Serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes, (1708-1711), Trévoux, Paris, Jacques Estienne et Ganeau, 8 vol., entièrement consulté.

Nouveau Mercure, (1717-1721), Paris, plusieurs éditeurs, 54 livraisons, entièrement consulté.

Nouvelle Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse, & des Pays du Nord, (1746-1759), Amsterdam, Jean Schreuder et Pierre Mortier, 25 vol., entièrement consulté.

Nouvelles littéraires 1, (1715-1720), La Haye, puis Amsterdam, Henri du Sauzet, 11 vol., entièrement consulté.

Nouvelliste du Parnasse, ou Réflexions sur les Ouvrages Nouveaux (1730-1732), Paris, Chaubert, 4 tomes en 3 volumes, entièrement consulté.

Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps concernant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses (1717-1776), Paris, Ganeau, années consultées : 1726 à 1776.

E. Archives

Réponse de la dame Marquise de Lambert a plusieurs faicts avancez par Monsieur le Coigneux de Bachaumont dans les Requestes qu'il a presentées en l'instance d'entre'eux, S. l., 1687, In-4°.

Factum pour dame Anne-Thérèse le Marguenat, contre François Le Coigneux et dame Monique Passart, S. l. n. d., In-fol, (BNF Z Thoisy-215 (Fol 483) et BNF Z Thoisy-215 (Fol. 474).

Factum pour messire François Le Coigneux contre dame Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, veuve d'Henry de Lambert, femme séparée de biens de messire Henry de Lambert, S.L., 1687, In-fol (BNF : Z Thoisy-215 (Fol 494) et (Fol 498).

Mémoire sur le règlement de juges ; pour la dame marquise de Lambert contre le sieur et la dame Le Coigneux, S. l., 1688, In-fol (BNF : Z Thoisy-215 (Fol 526).

Remarques sur la nouvelle requête en cassation donnée par les sieur et dame le Coigneux, et sur leur mémoire imprimé, S.l., 1690, In-fol, (BNF : Z Thoisy-215 (Fol 528).

Lettres de rescision obtenues par le sieur et dame Le Coigneux contre l'acte du 25 juin 1691, S.l. n.d., Inf-fol, (BNF Z Thoisy-219 (Fol 181).

Acte passé entre M. et madame Le Coigneux et madame Lambert, le 25 juin 1691, S. l. n. d., In-fol., (BNF Z Thoisy-219 (Fol 183).

Requête servant de factum pour la dame marquise de Lambert, défenderesse, contre Messieurs du Châtelet de Paris, In-fol (BNF Z Thoisy-219 (Fol 326).

Inventaire après décès d'Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, veuve de Henri de Lambert, Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, MC/ET/LVIII/563/G.

Inventaire après décès d'Henri de Lambert, Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, MC/ET/V/181.

II. Œuvres critiques

A. Études sur Lambert

1. Lambert dans les dictionnaires, encyclopédies et anthologies

ANONYME, « *Popular French Authoress of the Seventeenth century, Madame de Lambert* », *Bentley's Miscellany*, jan, n° 31, Londres, Richard Bertley, 1852, p. 565-571.

ALLETZ Pons-Augustin, « Madame la marquise de Lambert », *L'esprit des femmes célèbres du siècle de Louis XIV, et de celui de Louis XV, jusqu'à présent*, Paris, Pissot, 1768, tome II, p. 33-72.

AUBLET de MAUBUY Jean-Zorobabel, « Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, Marquise de Lambert », *Les Vies des femmes illustres et célèbres de la France*, Paris, Grangé et Dufour, 1764, tome IV, p. 243-272.

AUGER Louis-Simon, « Madame de Lambert », *Mélanges philosophiques et littéraires*, tome I, Paris, Ladvoat Libraire, 1828, p. 98-106.

- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Anne-Thérèse de Lambert », in Didier Béatrice, Fouque Antoinette, Calle-Gruber Mireille (dir.), *Le Dictionnaire universel des créatrices*, <https://www-dictionnaire-creatrices-com.acces.bibliotheque-diderot.fr/fiche-anne-therese-lambert?q=lambert>, consulté le 26/03/2018.
- CASTRES Antoine Sabatier de, « Lambert, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, Marquise de », *Les Trois Siècles de la littérature française ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1773*, tome II, Amsterdam, De Hansy, 1774, p. 251-252.
- COMPAYRÉ Gabriel, « Madame de Lambert », *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, Paris, Hachette, 1879, tome V, p. 375-384.
- DESNOIRETERRES Gustave, « La Marquise de Lambert. Ses Mardis et ses Mercredis », *Les cours galantes*, Paris, Dentu, 1864, tome IV, p. 199-236.
- GENLIS Stéphanie-Félicité du Crest, « Madame la Marquise de Lambert », *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrice des lettres et comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. 250-253.
- KRIEF Huguette et ANDRÉ Valérie (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015.
- LA CROIX Jean-François et LA PORTE Joseph de, « Madame de Lambert », *Histoire littéraire des femmes françaises ou lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, Paris, Lacombe, 1769, tome II, Lettre IV, p. 75-107.
- LAMBERT Claude-François, « Anne-Thérèse de Lambert », in *Histoire littéraire du Règne de Louis XIV*, Paris, Prault, tome III, 1751, livre 9, p. 87-92.
- LONGHAYE Georges, Chapitre « Les cercles littéraires », *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*. Tome IV, *Les écrivains hors rang : Sévigné, Maintenon, Saint-Simon. Tableau de la fin du siècle*, Paris, V. Retaux et fils, 1896, p. 242-264.
- MAÎTRE Myriam, « Anne-Thérèse de Lambert », in Foinseau Luc (dir), *Dictionnaire des philosophes français au XVII^e siècle, acteurs et réseaux du savoir*, Classiques Garnier, 2015, p. 957-960.

MISTACCO Vicki, « Anne-Thérèse de Lambert », *Les femmes et la tradition littéraire. Anthologie du Moyen Âge à nos jours, Première partie : XII^e-XVIII^e siècles*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2006, p. 494-509.

SUARD Jean-Baptiste-Antoine, « Des femmes qui ont écrit et de Madame de Lambert en particulier », *Mélanges de littérature*, Paris, Dentu, 1804, [An 13], tome IV, p. 252-271.

VOISENON abbé de, « La Marquise de Lambert », *Anecdotes littéraires, historiques et critiques, sur les auteurs les plus connus, in Œuvres complètes*, tome IV, Paris, Moutard, 1781, p. 78.

2. Études biographiques : Lambert dans son siècle et son salon

BLED Victor du, « Les salons du XVIII^e siècle. Madame la marquise de Lambert », *La Nouvelle Revue*, 1898, n° 110, p. 261-285.

BOULAN Émile, *Figures du Dix-huitième siècle, Les sages ; Fontenelle et Madame de Lambert*, Leyde, Société d'éditions, A.W. Sijthoff, 1920.

BROGLIE Emmanuel de, « Les Mardis et les Mercredis de la Marquise de Lambert », *Le Correspondant : revue mensuelle : religion, philosophie, politique*, n° 143, E. Wilson (dir.), 10 avril 1895, p. 140-162 et 319-345.

COLOMBEY Émile, « Le mardi de la marquise de Lambert » chapitre III, *Ruelles, salons et cabarets : histoire anecdotique de la littérature française*, Paris, E. Dentu, 1892, p. 17-37.

DAUVERGNE Robert, *La marquise de Lambert à l'hôtel de Nevers (1698-1733)*, Paris, Albin Michel, 1947.

DELAVIGNE Ferdinand, « Fontenelle et la Marquise de Lambert. Étude sur la société du XVIII^e siècle », *Soirées littéraires de la Sorbonne*. Conférence faite à Paris, le lundi 20 février 1865, Typographie de Rivers et Faget, Toulouse, 1866, p. 3-22.

DELAVIGNE Ferdinand, « Le premier salon du XVIII^e siècle, une amie de Fontenelle », lu dans la séance du 14 février 1878, *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. Toulouse, Imprimerie Douladoure, 1878, tome X, p. 187-200.

DELORME Suzanne, « Le Salon de la Marquise de Lambert, berceau de l'Encyclopédie », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1951, tome IV, n° 3-4, p. 223-227.

- GIRAUD Charles, « Le salon de M^{me} de Lambert », *Journal des savants*, février 1880, p. 112-127.
- LA PERRIÈRE Henri, *Marguenat contre Marguenat, un procès pour la possession de la seigneurie de Saint-Parres-les-Vaudes*, Troyes, 1928.
- LA PERRIÈRE Henri, *Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert (1647-1733) : sa vie, son salon, ses œuvres*, Troyes, au siège de la Société académique, 21, rue du Musée, 1935.
- LEROI Robert, « Un salon au XVIII^e siècle, La Marquise de Lambert », in *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, Le Havre, imprimerie H. Migaux, 1899, Deuxième trimestre, p. 115-135.
- LOMÉNIE Louis de, « De l'influence des salons sur la littérature du XVIII^e siècle », *Revue des cours littéraires*, Paris, Germer Baillière, 26 décembre 1863, n° 4, p. 37-39 et 2 janvier 1864, n°5, p. 57-58.
- LOMÉNIE Louis de, « Le salon de Madame de Lambert », *Revue des cours littéraires*, Paris, Germer Baillière, 13 février 1864, n° 11, p. 125-129.
- LOMÉNIE Louis de, « Les habitués du salon de Madame de Lambert, et la querelle des Anciens et des Modernes », *Revue des cours littéraires*, Paris, Germer Baillière, 11 juin 1864, n° 28, p. 369-373.
- MONGRÉDIEN Georges, « La folie à Sceaux et la raison à l'Hôtel de Lambert », *La vie de société au XVIII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1950.
- REYNOLD Gonzague de, « Madame de Lambert et son salon », *Le XVII^e siècle, Le classique et le baroque, suivi de trois études sur Malherbes, Molière, Mme de Lambert*. Montréal, Éditions de l'arbre, 1944, p. 273-278.
- SAINTE-BEUVE, « Lundi 9 juin 1851, Madame de Lambert et Madame Necker », *Causeries du lundi*, tome IV, Paris, Garnier, 1927, p. 217-239.
- SUMMER Mary, « Le salon de la Marquise de Lambert (1710-1733) », *Quelques salons de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, L.-Henry May, [s.d.], p. 7-28.
- TAVERNIER Père, « Étude sur Madame la Marquise de Lambert et sur Madame de Staël », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix*, Aix-en-Provence, Marius Illy, tome XI, 1878, p. 241-301.

3. Études critiques

- BARTH-CAO DANH Michèle, *La philosophie cognitive et morale d'Anne-Thérèse de Lambert (1647-1733), la volonté d'être*, New-York, Peter Lang, 2002.

- BEASLEY FAITH Evelyn, « Anne-Thérèse de Lambert and the Politics of Taste », *PFSC*, 1992, vol. XIX, n° 37, p. 337-344.
- COLET Louise, « Essai sur les ouvrages de Madame de Lambert », in *Œuvres morales de Madame de Lambert*, Paris, Charles Gosselin, 1843, p. 11-25.
- COUGNY Edme, « Montesquieu et Madame de Lambert : petite question de propriété littéraire », in *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise* 2, 1878, p. 235-252.
- DANIÉLOU Catherine, « L'amour-propre éclairé : Madame de Lambert et Pierre Nicole », *PFSC*, 1995, n° 42, p. 171-183.
- FASSIOTTO Marie-José, *Madame de Lambert (1647-1733) ou le féminisme moral*, New-York, Peter Lang, 1984.
- FAUSKEVÅG Svein-Eirik, *Philosophie de l'amitié*, « Essai sur *Le traité de l'amitié* de Madame de Lambert et *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau », Paris, L'Harmattan, Oslo, Solum, 2008.
- GRANDEROUTE Robert, « Madame de Lambert et Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, juillet-décembre 1981, n° 7-8, p. 97-106.
- GRANDEROUTE Robert, « De 'l'éducation des filles' aux 'Avis d'une mère à sa fille' : Fénelon et Madame de Lambert », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1987, n° 1, p. 15-30.
- GUAIRAUD, « Sur les *Avis d'une mère à sa fille*, par Madame de Lambert », *Le Spectateur français au XIX^{ème} siècle, ou Variétés morales, politiques et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques*, 5^e année, Paris, Librairie de la Société Typographique, 1808, p. 269-273.
- HAMERTON Katharine, « A feminist voice in the enlightenment salon : Madame de Lambert on taste, sensibility, and the feminine mind », *Modern Intellectual History*, Cambridge, Cambridge University Press, 7, 2, 2010, p. 209-238.
- HOFFMANN Paul, « Madame de Lambert et l'exigence de dignité », *Travaux de Linguistique et de littérature*, 1973, vol. 11, p. 19-32.
- JIMÉNEZ Dolores, « À propos de la *Femme Hermite*, nouvelle nouvelle, de Madame de Lambert : un roman sentimental au carrefour des XVII^e et XVIII^e siècles », *Quaderns de filologia. Estudis Literaris*. Valencia, Universitat de Valencia, 1995, n° 1, p. 459-469.
- JIMÉNEZ Dolores, « Séduire l'imagination selon Madame de Lambert », in JiméneZ Dolores et Real Ramos Elena (dir.), *El arte de la seducción en los siglos XVII y*

- XVIII, Valence, Universitat de València Departament de filologia francesa i italiana, 1995, p. 141-148.
- KRYSSING-BERG Ginette, « La Marquise de Lambert ou l'ambivalence de la vertu », *Revue romane*, 17, 1982, p. 35-45.
- LANDON Nadège, « 'Enveloppez-vous du manteau de la religion'. L'éducation religieuse selon Anne-Thérèse de Lambert » dans les actes du colloque *Lumière de la foi, lumières de la raison : l'éducation religieuse féminine en débat au 18^e siècle*, mars 2016, Metz, publiés en ligne : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01939274/document>.
- LANDON Nadège, « Anne-Thérèse de Lambert 'paraphrase' Montesquieu ? une recomposition du *Traité de la Considération* », dans les actes du colloque des Têtes chercheuses organisé à Lyon, les 20-21 mai 2016 publiés en ligne : <https://teteschercheuses.hypotheses.org/3691>.
- LANDON Nadège, « Anne-Thérèse de Lambert, une éducatrice cartésienne », in Godlewicz-Adamiec Joanna, Krawczyk Dariusz, Łuczyńska-Holdys Małgorzata, Piszczatowski Paweł, Sokołowicz Małgorzata (dir.), *Femmes et le savoir/ Women and Knowledge / Frauen und Wissen*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 425-438.
- LORRAIN Marc, « Deux moralistes : Mme de Lambert et Vauvenargues », *Revue mondiale*, volume 147, du 1^e mars au 15 avril 1922, p. 424-431.
- MAÎTRE Myriam, « Polir l'esprit en épurant le cœur : M^{me} de Lambert et la 'métaphysique d'amour' », *Revue Fontenelle*, n° 1, Publications de l'Université de Rouen, 2003, p. 119-140.
- MARCHAL Roger, « Deux paraphrases de Madame de Lambert », in *Le génie de la forme, mélanges de langue et littérature offerts à Jean Mourot*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1982, p. 257-266.
- MARCHAL Roger, *Madame de Lambert et son milieu*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC n° 289, 1991.
- MARCHAL Roger, « Le souvenir de la marquise de Lambert dans *La Colonie* », *Revue Marivaux*, Publication de la Société Marivaux, n° 2, mai 1992, p. 38-48.
- MARCHAL Roger, « Grandeur et servitude de l'officier d'après les écrits de Mme de Lambert », in Marchal Roger (dir.), *Grandeur et servitude au siècle de Louis XIV : journée d'étude à la mémoire de Marie-Thérèse Hipp*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1999, p. 41-48.

- MARCHAL Roger, « Sans galanterie : Madame de Lambert et les enfants de la reine de Lybie », in Marchal Roger et Moureau François (dir.), *Littérature et séduction : mélanges en l'honneur de Laurent Versini*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 275-286.
- MARCHAL Roger, « Gouverner, se gouverner dans les portraits écrits par la Marquise de Lambert », in Bubenicek Venceslas et Marchal Roger (dir.), *Gouvernement des hommes, gouvernement des âmes*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007, p. 215-222.
- MASON Sheila M., « Une attribution à revoir : Madame de Lambert, Montesquieu, et sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération », in Baron Philippe, Wood Dennis et Perkins Wendy (dir.), *Femmes et littérature, Colloque des Universités de Birmingham et de Besançon*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 872, 2003, p. 199-208.
- MC NIVEN HINE Ellen, « Madame de Lambert, her sources and her circle : on the threshold of a new age », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. 102, Paris, Jean Touzot, 1973, p. 173-190.
- MENANT-ARTIGAS Geneviève, « Boulainvilliers et Madame de Lambert », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. 219, Oxford, Voltaire Foundation, 1982, p. 147-151.
- ROSSO Corrado, « Madame de Lambert et le spectre de la méritocratie », in *Mythe de l'égalité et rayonnement des lumières*, Pise, Ed. Libreria Goliardica, 1980, p. 47-54.
- STEWART Joan Hinde, « Le *De senectute* de Madame de Lambert », in Kölving Ulla et Passeron Irène (dir.), *Sciences, musiques, Lumières : mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire, Publications du Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, p. 331-338.
- ZIMMERMANN Jean-Pierre, « La morale laïque au commencement du XVIII^e siècle. Madame de Lambert », *RHLF*, 24, 1917, p. 42-65 puis 440-465.

4. Études sur la réception des œuvres de Lambert

- BÉRENGUIER Nadine, « Lambert, Puisieux, Leprince de Beaumont, Epinay and the legacy of their educational manuals in the nineteenth century », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 6, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, p. 179-207.

BOLUFER Mónica, « Une ética de la excelencia : Cayetana de la Cerda y la circulación de Madame de Lambert en España », *Cuadernos de Historia Moderna*, 2015, n° 40, p. 241-264.

FENOGLIO Chiara, « Leopardi e Mme de Lambert : ‘Glissez, n’appuyez pas.’ », *Studi Francesi*, Septembre 2009, vol. 53, n° 159, p. 519-534.

HOF Andrée, « Vauvenargues fils spirituel de Madame de Lambert ? », in *Le génie de la forme, mélanges de langue et littérature offerts à Jean Mourot*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1982, p. 277-286.

LEOPARDI, *Zibaldone*, Paris, Edition Allia, 2004.

B. Critique générale

ACKE Daniel, « Sagesse et connaissance de soi chez les moralistes de la 1^e moitié du XVIII^e siècle : l’originalité de Vauvenargues », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l’éthique à l’âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l’Université de Saint-Étienne, 2009, p. 373-385.

ACKE Daniel, « La connaissance de soi chez Vauvenargues et Marivaux : du sentiment à la réflexion », in Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 33-70.

ACKE Daniel, « Estime de soi et reconnaissance chez Vauvenargues », *Dix-huitième siècle, La couleur des Lumières*, n° 51, Paris, La Découverte, 2019, p. 453-470.

ANDRIES Lise, « Querelles et dialogues des morts au XVIII^e siècle », *Littératures classiques*, 2013/2, n° 81, p. 134.

ASBACH Olaf, « L’abbé de Saint-Pierre et les transformations de la République des Lettres au XVIII^e siècle », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l’abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 51-62.

AUDIDIÈRE Sophie et RIOUX-BEAULNE Mitia, « ‘Savoir pourquoi’ Métaphysique du jugement et histoire de l’esprit modernes chez Fontenelle », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 229-247.

AZOUVI François, « Être cartésien : hier ou aujourd’hui ? », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu’est-ce qu’être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 387-394.

- BAASNER Franck, « L'amour, l'esprit et le cœur : les origines de la sensibilité des Lumières au XVII^e siècle », *PFSCS*, Tübingen, vol. 14, n° 26, 1987, p. 235-252.
- BAHIER-PORTE Christelle et POULOUIN Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015.
- BAHIER-PORTE Christelle et POULOUIN Claudine (dir.), « Introduction », *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 7-22.
- BARTHES Roland, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1991.
- BEAULIEU Jean-Philippe et DESROSIERS-BONIN Diane (dir.), *Dans les miroirs de l'écriture, la réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Université de Montréal, « Paragraphes », 1998.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves (dir.), *La Plume et la Toile, Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « La 'fabrique' de la sociabilité », *Dix-huitième siècle*, n° 46, La découverte, Paris, 2014, p. 85-105.
- BEGUIN Katia, DAUTRESME Olivier, *La ville et l'esprit de société*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013.
- BEGUIN Katia, DAUTRESME Olivier, « Introduction », *La ville et l'esprit de société*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013, p. 7-13.
- BÉNAC-GIROUX Karine, « La question de l'éducation chez Marivaux et Saint-Ange : un sujet « moderne », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 387-394.
- BENSOUSSAN David, « L'Honnêteté chez Saint-Évremond : Élégance et commodité », in Montandon Alain (dir.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, G. Narr, 1993, p. 77-106
- BENSOUSSAN David, « Le goût selon Saint-Évremond », in Montandon Alain (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 23-39.
- BÉRENGUIER Nadine, *L'infortune des alliances : contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle* suivie de *Conseils à une amie*, par Madame de P***, texte présenté par Nadine Bérenguer, *SVEC* 329, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 271-470.

- BÉRENGUIER Nadine, « Lectures pour adolescentes et leurs paradoxes au dix-huitième siècle », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 585-595.
- BÉRENGUIER Nadine, « Mères, gouvernantes et livres de conduite ; guerre ou alliance ? », in Brouard-Arends Isabelle et Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 23-32.
- BERNIER Marc-André, « Lectrice libertine, lectrice philosophe », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 687-699.
- BERNIER Marc-André, « Art de dire et conception de la raison au siècle des Lumières », Itinéraires [En ligne], 2011-1 | 2011, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://itineraires.revues.org/1639> ; DOI : 10.4000/itineraires.1639.
- BERNOS Marcel, *Femmes et gens d'Église dans la France classique. XVII^e-XVIII^e siècle*. Paris, Cerf, 2003.
- BEUGNOT Bernard, « Y a-t-il une problématique féminine de la Retraite ? », in Leiner Wolfgang (dir.), *Onze études sur l'image de la femme dans la littérature française du dix-septième siècle*, Tübingen, TBL Verlag Gunter Narr, Paris, Édition Jean-Michel Place, 1978, p. 29-49.
- BEUGNOT Bernard, « Le Père Bouhours ou la délicatesse », *Littératures classiques*, 2015/1, n° 86, p. 231-240.
- BOCH Julie, « Esthétique et sentiment moral », in Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 301-306.
- BOIS Jean-Pierre, *L'abbé de Saint-Pierre : entre Classicisme et Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.
- BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, 1991, p. 3-46.
- BOUVIER Michel, *La Morale classique*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- BRAY Bernard et STROSETZKI Christoph (dir.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995.
- BRAY René, *La Préciosité et les précieux, de Thibaut de Champagne à Jean Giraudoux*, Paris, Librairie Nizet, 1960.

- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Qui peut définir la femme de lettres ? De la salonnière à la femme de lettres, intégration et exclusion, une dialectique complexe », in Marchal Roger (dir.), *Vie des salons et activités littéraires de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001, p. 95-103.
- BROUARD-ARENDS Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Introduction », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 7-11.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Mutations culturelles et champ littéraire : *gender* et genre romanesque au XVIII^e siècle », in Capdevila Luc, Cassagnes Sophie, Cocard Martine, Godineau Dominique, Rouquet François, Sainclivier Jacqueline, *Le genre face aux mutations, Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 137-145.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Trajectoires de femmes, éthique et projet auctorial, Mme de Lambert, Mme d'Épinay, Mme de Genlis », *Dix-huitième siècle*, n° 36, 2004, p. 189-196.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « De l'auteur à l'auteure, comment être femme de lettres au temps des Lumières ? », in Racine Nicole et Trebitsch Michel (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Édition Complexe, 2004, p. 73-83.
- BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- BRUGÈRE Fabienne, *Le goût. Art, passions et société*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- BRUGÈRE Fabienne, *L'expérience de la beauté. Essai sur la banalisation du beau au XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 2006.
- BURCH Laura J., « Madeleine de Scudéry : peut-on parler de femme philosophe », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2013/3, tome 138, p. 361-375.
- BURY Emmanuel, « Civiliser la 'personne' ou instituer le 'personnage' ? Les deux versants de la politesse selon les théoriciens français du XVII^e siècle », in Montandon Alain (dir.), *Étiquette et politesse*, Clermont-Ferrand, association des

- Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1992, p. 125-138.
- BURY Emmanuel, « Savoir-vivre ou savoir parler. Les ambiguïtés du modèle cicéronien de l'honnêteté », in Montandon Alain (dir.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, G. Narr, 1993, p. 19-34.
- BURY Emmanuel, « À la recherche d'une synthèse française de la civilité : l'honnêteté et ses sources », in Montandon Alain (dir.), *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 179-214.
- BURY Emmanuel, « Les salons à l'époque classique », in Montandon Alain (dir.), *Les espaces de la civilité*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1995, p. 27-39.
- BURY Emmanuel, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- BURY Emmanuel, « Humanisme et anti-humanisme dans les morales du grand siècle », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 47-59.
- BURY Emmanuel, « Allusion et complicité : de la littérature comme conversation à l'époque classique », in Murat Michel (dir.), *L'allusion dans la littérature*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 83-100.
- CAMMAGRE Geneviève, « De l'avenir des Anciens. La polémique sur Homère entre Mme Dacier et Houdar de La Motte », *Littératures classiques*, 2010/2, n° 72, p. 145-156.
- CARAYOL Elisabeth, *Thémiseul de Saint-Hyacinthe 1684-1746*, Oxford, Voltaire Foundation, n°221, 1984.
- CARBONE Raffaele, « L'estime et le mépris. Un parcours malebranchien de la reconnaissance », in Pénigaud de Mourgues Théophile, Renault Emmanuel, Toto Francesco (dir.), *La reconnaissance avant la reconnaissance, Archéologie d'une problématique moderne*, Lyon, ENS Éditions, 2017, p. 109-124.
- CARBONE Raffaele, « Morale et coutumes chez Malebranche », in Toto Francesco, Simonetta Laetitia, Bottini Giorgio (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 171-190.

- CASABIANCA Denis de, « Montesquieu, un « cartésien rigide » ? », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 417-436.
- CAZANAVE Claire, « Le dialogue au XVII^e siècle en France : un genre français moderne ? Éléments pour une mise au point », *Dix-septième siècle*, 2005/3, n° 228, p. 427-441.
- CAZANAVE Claire, *Le dialogue à l'âge classique. Étude de la littérature dialogique en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007.
- CERTEAU Michel de, « Du système religieux à l'éthique des Lumières (17^e-18^e s) : la formalité des pratiques » in *La Società religiosa nell'età moderna*, Naples, Guida Editori, 1973, p. 447-509.
- CESSAC Catherine et COUVREUR Manuel (dir.), *La Duchesse du Maine (1676-1753) : une mécène à la croisée des arts et des siècles*, Bruxelles, « Études sur le XVIII^e siècle », Volume XXXI, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2003.
- CESSAC Catherine, « La correspondance de Louise-Bénédicte de Bourbon, Duchesse du Maine, et d'Antoine Houdar de La Motte (1726) : la séduction du nom », in La Charité Claude et Roy Roxanne (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 229-240.
- CESSAC Catherine, *La Duchesse du Maine (1676-1753) : entre rêve politique et réalité poétique*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- CHANTALAT Claude, « Deux monographies sur la notion de goût du début du XVIII^e siècle », in Montandon Alain (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 41-54
- CHARTIER Roger, COMPÈRE Marie-Madeleine et JULIA Dominique, *L'éducation en France du XVII^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976.
- CLÉMENT Nicolas, *L'abbé Alary (1690-1770), Un homme d'influence au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002.
- CLERMIDY-PATARD Geneviève, *Madame de Murat et la « défense des dames ». Un discours au féminin à la fin du règne de Louis XIV*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

- CLERMIDY-PATARD Geneviève, « Mme de Murat (1668 ?-1716) : une ‘fée moderne’ à l’aube des Lumières », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 265-275.
- COOK Malcolm et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), *Critique, critiques au 18^e siècle*, Bern, Peter Lang, 2006.
- CORBÍ SÁEZ María Isabel, LLORCA TONDA María Ángeles et SIRVENT RAMOS Ángeles (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle, Nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016.
- COULET Henri, « Marivaux et Malebranche », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, 1973, n° 25, p. 141-160.
- CRAVERI Benedetta, *L’âge de la conversation*, traduit de l’italien par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, 2002.
- CRON Adélaïde, « Mineur(e)s parmi les mineurs : la rhétorique de la réticence parmi les mémoires féminins », in Bahier-Porte Christelle et Jomand-Baudry Régine (dir.), *Écrire en mineur au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « L’esprit des lettres », 2009, p. 120-135.
- CRON Adélaïde, *Mémoires féminins de la fin du XVII^e siècle à la période révolutionnaire. Enquête sur la constitution d’un genre et d’une identité*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2016.
- CUSSAC Hélène, RICHARD-PAUCHET Odile, « Avant-propos. La retrait au 18^e siècle : Désir ou chimère ? », in Cussac Hélène, Richard-Pauchet Odile (dir.), *Se retirer du monde, Dix-huitième siècle*, n° 48, Paris, 2016, La Découverte, p. 11-25.
- DAGEN Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- DAGEN Jean et ROGER Philippe (dir.), *Un siècle de deux ans : les XVII^e et XVIII^e siècles : continuités et discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004.
- DAGEN Jean, « Comment définir un « esprit moderne » ? », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 23-38.
- DEJEAN Joan, « L’écriture féminine : sexe, genre et nom d’auteur au XVII^e siècle », *Littératures classiques*, Paris, Klincksieck, n° 28, automne 1996, p. 137-146.
- DEJEAN Joan, « Le grand oubli : comment les dictionnaires et l’histoire littéraire modernes ont fait disparaître le statut littéraire féminin », in REID Martine (dir.),

- Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 75-83.
- DELOFFRE Frédéric, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage, étude de langue et de style*, Paris, Les Belles Lettres, 1955.
- DELON Michel, « Cartésianisme(s) et féminisme(s) », *Europe*, n° 56, octobre 1978, p. 73-86.
- DELON Michel, « La marquise et le philosophe », *Les Lumières, philosophie impure ?*, Revue des sciences humaines, vol. LIV, n° 182, avril-juin 1981, p. 65-78.
- DELON Michel, « De La Rochefoucauld à Sade, la morale d'un immoraliste », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 207-219.
- DENIS Delphine, « Ce que parler « prétieux » veut dire : les enseignements d'une fiction linguistique au XVII^e siècle », *L'information grammaticale*, n° 78, Paris, juin 1998, p. 53-58.
- DENIS Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- DENS Jean-Pierre, *L'Honnête homme et la critique du goût « Esthétique et société au XVII^e siècle »*, Lexington, French Forum Publishers, 1981.
- DEPRUN Jean, *La philosophie de l'inquiétude en France au XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1979.
- DESAUTELS Alfred R., *Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle, 1701-1734*, Roma, Institutum historicum S. I., 1956.
- DESJARDINS Lucie, « Lecture et discours de la morale au féminin au XVII^e siècle », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 473-479.
- DESJARDINS Lucie, « Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain », *Tangence*, n° 77, 2005, p. 143-155.
- DIAZ Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », in Planté Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 133-150.
- DORNIER Carole, « 'Bel esprit' et spécificité du littéraire au XVIII^e siècle », in Goulet Alain, *Le littéraire qu'est-ce que c'est ?*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2002, p. 45-57.

- DORNIER Carole et POULOUIN Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011.
- DORNIER Carole, « La politique culturelle dans les projets de l'abbé de saint-Pierre », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 105-116.
- DORNIER Carole, « Le progrès de la raison, de l'éloquence et des lettres au service de l'utilité publique : l'abbé de Saint-Pierre, Descartes de la politique », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 277-287.
- DUCHARME Isabelle, « Marguerite Buffet lectrice de la querelle des femmes », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 331-340.
- DUCHÊNE Roger, *Être femme au temps de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004.
- DUFOUR-MAÎTRE Myriam, *Les Précieuses, naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Honoré Champion, 2008.
- DUFOUR-MAÎTRE Myriam, « Oublier les *Précieuses* ? Critique d'une catégorie critique (1999-2009) », in Reid Martine (dir.), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 43-54.
- DULONG Claude, « De la conversation à la création », in Duby Georges et Perrot Michèle (dir.), *Histoire des femmes en occident XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 2002, p. 461-490.
- EHRARD Jean, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994 [1963].
- ESCOLA Marc, « Morale et fiction, de La Bruyère à Marivaux », in Dagen Jean et Roger Philippe (dir.), *Un siècle de Deux Cents Ans ? Les XVII^e et XVIII^e siècles : Continuités et Discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004, p. 198-215.
- FAUCHERY Pierre, *La destinée féminine dans le roman européen du Dix-Huitième siècle*, Paris, Armand Colin, 1972.
- FAUDEMAY Alain, *La distinction à l'âge classique. Émules et Enjeux*, Paris, Honoré Champion, 1992.

- FERRET Olivier, « De la ‘considération’ à la ‘réputation’ : la mutation de la condition intellectuelle de l’homme de lettres dans les écrits théoriques de D’Alembert », in Duranton Henri (dir.), *Le Pauvre Diable. Destins de l’homme de lettres au XVIII^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l’Université de Saint-Étienne, 2006, p. 299-310.
- FRIGO Alberto, « Nouveauté et tradition aux origines de la Querelle », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 185-200.
- FRIGO Alberto, « Estime, amour et reconnaissance dans les *Pensées* de Pascal », in Pénigaud de Mourgues Théophile, Renault Emmanuel, Toto Francesco (dir.), *La reconnaissance avant la reconnaissance, Archéologie d’une problématique moderne*, Lyon, ENS Éditions, 2017, p. 57-72.
- FUMAROLI Marc, « La Conversation », in Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de Mémoire, III- Les Frances*, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des Histoires, 1992, tome II, p. 679-743.
- FUMAROLI Marc, LECOQ Anne-Marie, ARMOGATHE Jean-Robert, *La Querelle des Anciens et des Modernes, XVII^e-XVIII^e siècles*. Précédé de *Les abeilles et les araignées*, Paris, Gallimard, 2001.
- GAILLARD Aurélia (dir.), *L’année 1700*, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004.
- GAILLARD Aurélia, « Introduction », in Gaillard Aurélia (dir.), *L’année 1700*, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004, p. 9-16.
- GAILLARD Aurélia, « Saint-Hyacinthe : pensée moderne, pensée du dehors », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 109-125.
- GARGAM Adeline, *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d’une légitimité (1690-1804)*, 2 tomes, Paris, Honoré Champion, 2013.
- GARNER Guillaume, « ‘1700’, ‘1690-1710’ : des ruptures dans l’histoire de la France et de l’Europe ? », in Gaillard Aurélia (dir.), *L’année 1700*, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004, p. 19-33.
- GEFFRIAUD-ROSSO Jeannette, *Études sur la féminité aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Pise, Ed. Libreria Goliardica, 1984.
- GENAND Stéphanie et POULOUIN Claudine (dir.), *Parcours dissidents au XVIII^e siècle. La marge et l’écart*, Paris, Desjonquères, 2011.

- GERSON Frédéric, *L'amitié au XVIII^e siècle*, Paris, La pensée universelle, 1974.
- GEVREY Françoise, « Du sens moral au sentiment moral dans le roman du premier XVIII^e siècle », in Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 233-247.
- GIROU-SWIDERSKI Marie-Laure, « Pour ou contre la lecture. L'affrontement de la nature et de la culture dans l'éducation des filles », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 597-605.
- GLOTZ Marguerite et MAIRE Madeleine, *Salons du XVIII^e siècle*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1949.
- GOLDZINK Jean, « Qu'est-ce que le marivaudage ? », *Coulisses 34*, Besançon, Théâtre universitaire de Franche-Comté, 2006.
- GONCOURT Edmond et Jules, *La femme au dix-huitième siècle*, Préface d'E. Badinter, Paris, Flammarion, 1982.
- GOODMAN Dena, *Becoming a woman. In the age of letters*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 2009.
- GORDON Daniel, *Citizens without sovereignty : equality et sociability in French thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- GORDON Daniel, « Le principe de dématérialisation. Sociabilité et circulation au XVIII^e siècle », in Kaufmann Laurence et Guilhaumou Jacques, *L'invention de la société, Nominalisme politique et science sociale au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. EHESS, 2003, p. 77-98.
- GRAND Serge, *Ces bonnes femmes du XVIII^e. Flâneries à travers les salons littéraires*, Paris, Pierre Horay, 1985.
- GRANDE Nathalie, « La maltraitance historiographique : l'exemple des autrices du XVII^e siècle (Lafayette, Scudery, Sévigné, Villedieu) », in Le Nan Frédérique, Brüning Andrea et Pergoux-Baeza Catherine (dir.), *Voix de femmes dans le monde*, Angers, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 93-104.
- GRANDEROUTE Robert, *Le roman pédagogique. De Fénelon à Rousseau*, 2 tomes, Genève, Paris, Édition Slatkine, 1985.
- GRÉARD Octave, *L'éducation des femmes par les femmes. Études et portraits*, 2^e édition, Paris, Hachette, 1887.
- GREEN Karen, *A history of women's political thought in Europe, 1700-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

- GREGORI Simona, « Éthique du travail, anoblissement et mérite chez l'abbé de Saint-Pierre », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 81-90.
- GREMY-DEPREZ Sarah, « De l'homme illustre au grand homme : Plutarque dans l'œuvre de l'abbé Castel de Saint-Pierre », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 157-167.
- GRENET André et JODRY Claude, *La littérature de sentiment au XVIII^e siècle*. Tome 1. *Les Conquêtes de la sensibilité*. Tome 2. *Le triomphe de la sensibilité*, Paris, Masson et Cie, 1971.
- GUION Béatrice, « L'amour-propre bien ménagé : des ruses de la providence à la morale de l'intérêt », in Dagen Jean et Roger Philippe (dir.), *Un siècle de Deux Cents Ans ? Les XVII^e et XVIII^e siècles : Continuités et Discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004, p. 56-79.
- GUION Béatrice, SEGUIN Maria Susana, MENANT Sylvain, SELLIER Philippe, *Poétique de la pensée, Études sur l'âge classique et le siècle philosophique, En hommage à Jean Dagen*, Paris, Honoré Champion, 2006.
- GUION Béatrice, « 'Une dispute honnête' : la polémique selon les Modernes », *Revue Littératures classiques*, n° 59, 2006, p. 157-172.
- GUION Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015.
- GUION Béatrice, « Introduction » in Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 7-13.
- GUYON-LECOQ Camille, « Sentiments sur les *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* de Dubos : le sixième sens est-il un sentiment ? », in Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré, 2015, p. 339-364.
- HAASE-DUBOSC Danielle et HENNEAU Marie-Élisabeth (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2013.
- HABIB Claude, *Galanterie française*, Paris, Gallimard, 2006.
- HAECHLER Jean, *Le règne des femmes, 1715-1793*, Paris, Grasset, 2001.
- HÄSELER Jens, MCKENNA Antony, « Introduction : de la lettre à la correspondance et du réseau à l'espace social », in Beaurepaire Pierre-Yves, Häselser Jens, McKenna

- Antony (dir.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 7-16.
- HAZARD Paul, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1963.
- HELLEGOUARC'H Jacqueline (dir.), *L'esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle*, Paris, Garnier, 2000.
- HEPP Noémi, *Homère en France au XVII^e siècle*, Paris, C. Klincksieck, 1968.
- HEYDEN-RYNSCH Verena Von Der, *La passion de séduire, une histoire de la galanterie en Europe*, Paris, Gallimard, 2005.
- HOFFMANN Paul, « L'idée de la femme parfaite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle », *L'information littéraire*, 1977, n°29 (2), p. 55-62.
- HOFFMANN Paul, « Ambiguïté du féminisme des Lumières », *Travaux de linguistique et de littérature*, XVII, 2, Études littéraires, publiées par le centre de philologie et de littératures romanes de l'Université de Strasbourg, Paris, Klincksieck, 1979, p. 59-76.
- HOFFMANN Paul, *La femme dans la pensée des Lumières*, Genève, Slatkine Reprints, 1995.
- JACQUART Jean, *L'abbé Trublet, Critique et Moraliste (1697-1770) d'après des documents inédits*, Paris, Auguste Picard, 1926.
- JATON Anne-Marie, « La femmes des Lumières, la nature et la différence », in Bessière Jean (dir.), *Figures féminines et roman*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, p. 75-87.
- KAMBOUCHNER Denis, « Préface. Qu'est-ce qu'être cartésien ? », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 7-10.
- KAMBOUCHNER Denis, Descartes et la question de la reconnaissance, in Pénigaud de Mourgues Théophile, Renault Emmanuel, Toto Francesco (dir.), *La reconnaissance avant la reconnaissance, Archéologie d'une problématique moderne*, Lyon, ENS Éditions, 2017, p. 43-55.
- KAPP Volker, « « L'ami – un autre soi-même » Un lieu commun critiqué dans *Le Traité de l'Amitié* de Louis de Sacy, la réplique fénelonienne et la doctrine de Madame de Lambert », dans *ThéoRèmes* [En ligne], 12/2018, mis en ligne le 25 novembre 2018, consulté le 02 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/theoremes/1737>.

- KOLESNIK-ANTOINE Delphine, *L'homme cartésien, la « Force qu'a l'âme de mouvoir le corps »*, Descartes, Malebranche, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013.
- KOLESNIK-ANTOINE Delphine, « Introduction. Descartes au miroir d'une histoire philosophique des idées », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 13-20.
- KOZUL Mladen, « La séduction critique : la lecture du roman entre la théologie et le libertinage », in Wagner Jacques (dir.), *Des sens au sens : littérature et morale de Molière à Voltaire*, Louvain, Paris, Dudley, éd. Peeters, 2007, p. 161-183.
- KRIEF Huguette, « Retraite féminine et femmes moralistes au siècle des Lumières », in Cussac Hélène, Richard-Pauchet Odile (dir.), *Se retirer du monde, Dix-huitième siècle*, n° 48, Paris, La Découverte, 2016, p. 89-101.
- KRIEF Huguette et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, « Introduction », in Krief Huguette, Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, Crogiez-Labarthe Michèle, Flamarion Édith (dir.), *Femmes des Lumières, Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 7-17.
- KULESSA Rotraud von, « 'Vertu' et 'sensibilité' dans les romans de femmes », *Dix-Huitième siècle*, Paris, Garnier, 2004, n° 36, p. 211-222.
- KULESSA Rotraud von, « La femme auteur dans la critique littéraire du 18^e siècle », in Cook Malcolm et Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Critique, critiques au 18e siècle*, Bern, Peter Lang, 2006, p. 295-308.
- KULESSA Rotraud von, « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII^e siècle », in Brouard-Arends Isabelle et Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 135-145.
- KULESSA Rotraud von, « Mémoires de femmes, mémoires des femmes et écriture de l'histoire au XVIII^e siècle », in Arnould Jean-Claude et Steinberg Sylvie (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire 1400-1800*, Mont-Saint Aignon, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 155-169.
- KULESSA Rotraud von, « La philosophie du bonheur au féminin. La philosophie morale entre stoïcisme et épicurisme », in Vanoflen Laurence (dir.), *Femmes et*

- philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 69-77.
- LAGRÉE Jacqueline, *Le Néostoïcisme, une philosophie par gros temps*, Paris, Vrin, 2010.
- LAMOUCHE Fabien, « Y a-t-il une esthétique cartésienne ? », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 191-207.
- LAZZERI Christian, « Esquisse d'une histoire des théories de l'estime sociale », in Pénigaud de Mourgues Théophile, Renault Emmanuel, Toto Francesco (dir.), *La reconnaissance avant la reconnaissance, Archéologie d'une problématique moderne*, Lyon, ENS Éditions, 2017, p. 275-318.
- LECOQ Jean-François, « Le romancier moraliste », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 155-174.
- LEDUC Guyonne, « De la 'belle question' à la démarche cartésienne de l'Égalité des deux sexes : la spécificité novatrice des idées préfémistes de Poulain de la Barre, de leur publication incomprise (1673) à leur retour Incognito d'Angleterre (1749-1751) », in Haase-Dubosc Danielle et Henneau Marie-Élisabeth (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2013, p. 31-50.
- LESCURE Adolphe de, *Les Femmes philosophes*, Paris, E. Dentu, 1881.
- LÉTOUBLON Françoise, VOLPILHAC-AUGER Catherine (dir.), *Homère en France après la Querelle (1715-1900)*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- LIÈVRE Éloïse, « Être ou ne pas être écrivain : la figure du « bel esprit » entre XVII^e et XVIII^e siècles », in Duranton Henri (dir.), *Le Pauvre Diable, Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006.
- LIÈVRE Éloïse, « D'une Querelle à l'autre : l'auteur et le critique, une relation sociale et morale », in Cook Malcolm et Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Critique, critiques au 18^e siècle*, Bern, Peter Lang, 2006, p. 11-24.
- LIÈVRE Éloïse, « Marivaux anthropologue classique, moderne et contemporain : les allégories du *Voyage dans le Nouveau Monde* », in Guion Béatrice, Seguin Maria Susana, Menant Sylvain, Sellier Philippe, *Poétique de la pensée, Études sur l'âge*

- classique et le siècle philosophique, En hommage à Jean Dagen*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 527-538.
- LILTI Antoine, « Les salons d'autrefois : XVII^e ou XVIII^e siècle ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 28-29 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 01 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1032> ; DOI : 10.4000/ccrh.1032.
- LILTI Antoine, « La femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIII^e siècle », in Racine Nicole, Trebitsch Michel (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Édition Complexe, 2004, p. 85-100.
- LILTI Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- LILTI Antoine, « Sociabilité et mondanité : les hommes de lettres dans les salons parisiens au XVIII^e siècle », *French Historical Studies*, vol. 28, n° 3, juillet-septembre 2005, p. 415-445.
- LILTI Antoine, « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 2007/1, n° 25, p. 13-28.
- LILTI Antoine, « Sociabilité mondaine et réseaux intellectuels. Les salons parisiens au XVIII^e siècle », in Berelowitch Wladimir et Porret Michel (dir.), *Réseaux de l'esprit en Europe des Lumières au XIX^e siècle*, Genève, Droz, 2009, p. 89-104.
- LILTI Antoine, « Espace urbain, espace mondain : Paris et la sociabilité mondaine au XVIII^e siècle », in Béguin Katia, Dautresme Olivier, *La ville et l'esprit de société*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013 p. 111-127.
- LILTI Antoine, *Figures publique. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014.
- LILTI Antoine, « Le pouvoir du crédit au XVIII^e siècle. Histoire intellectuelle et sciences sociales », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015/4, p. 957-978.
- LOSFELD Christophe, *Politesse, morale et construction sociale. Pour une histoire des traités de comportements (1670-1788)*, Paris, Honoré Champion, 2011.
- LOTTERIE Florence, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- MAGNOT-OGILVY Florence, « Inégalité économique et énonciation féminine : l'ethos économique féminin chez Louise d'Épinay et Isabelle de Charrière », *Cahiers*

- Isabelle de Charrière/ Belle de Zuylen papers*, « Comparaisons et connections autour d'Isabelle de Charrière », Utrecht, Genootschap Belle de Zuylen, 2013, n° 8, p. 45-62.
- MALINOWSKI-CHARLES Syliane, « Connaissance de soi, morale et sentiment à l'âge classique », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 331-335.
- MALINOWSKI-CHARLES Syliane, « Conscience de soi et sentiment : François Lamy entre Pascal et Malebranche », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 345-361.
- MARCHAL Roger, « L'étude des milieux littéraires et la sociocritique », in Fraisse Luc (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : Controverses et consensus*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, p. 610-618.
- MARTIN Christophe, *Espaces du féminin dans le roman français du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004.
- MARTIN Christophe, « Fontenelle autour de 1700, ou les « étranges productions de l'esprit humain », in Gaillard Aurélia, *L'année 1700*, Tübingen, Gunter Narr, Biblio 17, 154, 2004, p. 110-126.
- MARTIN Christophe, « La « machine » pédagogique : sur le *Projet pour perfectionner l'éducation* (1728) », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 169-180.
- MARTIN Christophe, « Du badinage : politique et rhétorique de la philosophie selon Fontenelle », *Fontenelle, l'histoire, la politique, Revue Fontenelle*, n° 6-7, 2008-2009, p. 203-217.
- MARTIN Christophe, « Pensée moderne et conscience de l'historicité : un enjeu de la Querelle des Anciens et des Modernes », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 213-227.
- MARTIN Christophe, « *Éducatons négatives* ». *Fictions d'expérimentation pédagogique au dix-huitième siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

- MARX Jacques, « Le concept d'imagination au XVIII^e siècle », in Trousson Raymond (dir.), *Thèmes et Figures du Siècle des Lumières, Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, 1980, p. 147-159.
- MAUZI Robert, *L'idée du bonheur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1969.
- MCKENNA Antony, « Pascal et le cœur », *Courrier du Centre international Blaise Pascal*, n° 16, 1994, p. 3-8.
- MCKENNA Antony, « Vauvenargues, lecteur de Pascal et de l'*anti-Pascal* », in Bove Laurent (dir.), *Vauvenargues, philosophie de la force active*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 201-226.
- MCKENNA Antony, « Amour-propre et vertu sociale », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle. 11-Le Libertinage et l'éthique à l'âge classique*, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 337-343.
- MCKENNA Antony, « Fontenelle, philosophe tranquille », *Revue Fontenelle, Pascal vs Fontenelle*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, n° 11-12, 2013-2014, p. 137-147.
- MÉCHOULAN Éric, « La fabrique des cartésiens dans les *Méditations métaphysiques* », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 23-37.
- MERCIER Roger, *La réhabilitation de la nature humaine (1700-1750)*, Villemonble, Éditions La Balance, 1960.
- MERLIN Hélène, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- MERLIN Hélène et RIBARD Dinah, « Enfin vinrent Malherbe, Galilée, Descartes... Périodisation littéraire et périodisation culturelle : problèmes théoriques, problèmes historiques » *Littératures classiques*, « La périodisation de l'âge classique », n° 34, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 47-71.
- MICHEL Alain, « De la morale latine aux moralistes français », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 21-31.
- MONTANDON Alain, « L'honnête homme et le dandy », in Montandon Alain (dir.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, G. Narr, 1993, p. 223-262.
- MONTANDON Alain (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994.

- MONTANDON Alain (dir.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre : du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1995.
- MORANT Isabel, « Mujeres ilustradas en el debate de la educación. Francia y España », *Cuadernos de Historia Moderna. Anejos*, 2004, III, p. 59-84.
- MORÈRE Pierre, « L'idée d'éducation chez Locke et ses fondements empiriques », *XVII-XVIII, Revue de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles*, n° 61, 2005, p. 71-92.
- OPPICI Patrizia, « 'Paradis aux bienfaisants' : l'idée de bienfaisance chez l'abbé de Saint-Pierre », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 147-156.
- ORIGGI Gloria, *La réputation, qui dit quoi de qui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
- PARIS Paulin, *Des salons de Paris vers la fin du règne de Louis XIV à l'occasion d'une lettre de la marquise d'Ussé*, Paris, Société des Bibliophiles, 1867.
- PARMENTIER Bérengère, *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, 2000.
- PASTERNOSTER Annick, « Le dialogue humaniste italien : la *urbanitas* comme projection idéale d'une épistémologie humaine », in Montandon Alain (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 77-90.
- PELLEGRIN Marie-Frédérique, « 'Être cartésienne', un devenir ? De Descartes à Poulain de la Barre ; d'Élisabeth de Bohème à Eulalie », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 365-384.
- PELLEGRIN Marie-Frédérique, « Égalité ou supériorité : les ambiguïtés du discours égalitaire chez Poulain de la Barre (1647-1723) », in Haase-Dubosc Danielle et Henneau Marie-Élisabeth (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2013 p. 17-30.
- PELLEGRIN Marie-Frédérique, « Penser au féminin au XVII^e siècle », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2013/3, tome 138, p. 307-310.
- PELLEGRIN Marie-Frédérique, « La science parfaite ? Savants et savantes chez Poulain de la Barre », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2013/3, tome 138, p. 377-392.

- PELLEGRIN Marie-Frédérique, « Le féminisme est-il moderne ? Descartes, Poulain de la Barre et Perrault », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015 p. 249-263.
- PELLEGRIN Nicole, « Le *Dictionnaire* de Fortunée Briquet (1804) : Fabrication et postérité d'une histoire littéraire au féminin », in Reid Martine (dir.), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 101-119.
- PÉNIGAUD DE MOURGUES Théophile, RENAULT Emmanuel, TOTO Francesco (dir.), *La reconnaissance avant la reconnaissance, Archéologie d'une problématique moderne*, Lyon, ENS Éditions, 2017.
- PICARD Roger, *Les Salons littéraires et la société française, 1610-1789*, New-York, Brentano's, 1943.
- PIERETTI Marie-Pascale, « L'*Iliade* d'Anne Dacier. Les enjeux d'une lecture érudite », in Brouard-Arends Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 281-290.
- PIQUÉ Nicolas, « L'original entre norme et singularité », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 200-212.
- PIZZORUSSO Arnaldo, « Lévesque de Pouilly et une théorie des sentiments », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 189-196.
- PLANTIE Jacqueline, *La mode du portrait littéraire en France 1641-1681*, Paris, Honoré Champion, 1994.
- POULOUIN Claudine, « Les élites selon l'abbé de Saint-Pierre », in Dornier Carole et Poulouin Claudine (dir.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) : pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 91-104.
- PUJOL Stéphane, « De la conversation à l'entretien littéraire », in Montandon Alain (dir.), *Du goût, de la conversation et des femmes*, Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 131-147.
- PUJOL Stéphane, *Le dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005.
- REID Martine (dir.), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011.

- REID Martine, « Introduction », de Corbí Sáez María Isabel, Llorca Tonda María Ángeles et Sirvent Ramos Ángeles (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle, Nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016.
- REID Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, 1*, Paris, Gallimard, 2020.
- RIBARD Dinah, « Problèmes de délimitation entre histoire littéraire et histoire de la philosophie en France, 1650-1850 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55^e année, n° 2, 2000, p. 355-388.
- RIBARD Dinah et SCHAPIRA Nicolas (dir.), *On ne peut pas tout réduire à des stratégies, « Pratiques d'écritures et trajectoires sociales »*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
- RIOUX-BEAULNE Mitia, « Théorie de l'imagination en France à l'aube des Lumières : Malebranche et Fontenelle », *Revue de métaphysique et de morale*, 2009/4, n°64, p. 489-510.
- RIVARA Annie, « Poétique de la pensée d'un journaliste : Marivaux, *Lettres contenant une aventure* », in Guion Béatrice, Seguin Maria Susana, Menant Sylvain, Sellier Philippe, *Poétique de la pensée, Études sur l'âge classique et le siècle philosophique, En hommage à Jean Dagen*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 719-729.
- ROCHE Daniel, « République des lettres ou royaume des mœurs : la sociabilité vue d'ailleurs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 43, avril 1996, p. 293-306.
- RÆDERER Pierre-Louis, *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, Paris, Didot frères, 1835.
- ROTH Oskar, « l'honnête homme chez La Rochefoucauld », in Montandon Alain (dir.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, G. Narr, 1993, p. 59-76.
- ROTH Oskar, « La morale de la retraite : le cas La Rochefoucauld », in Dagen Jean (dir.), *La morale des moralistes*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 61-72.
- ROUSSELOT Paul, « Fénelon et le traité de l'éducation des filles », *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, Didier, 1883, p. 384-441.
- RUBELLIN Françoise, « Sur l'apparition du mot 'marivaudage' et de l'expression 'tomber amoureux' », dans Gallouët Catherine et Schutter Yolande (dir.), *Marivaudage. Théories et pratiques d'un discours*, Voltaire Foundation, 2014.

- SCHAPIRA Nicolas, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.
- SCHAPIRA Nicolas, « Le ‘salon’ écrit par les professionnels des lettres (France-XVII^e siècle) », *PFSCS*, Biblio 17, vol. 38, 2011, p. 315-327.
- SCHAPIRA Nicolas, « Écrivains et élites urbaines au XVII^e siècle : peut-on se passer du modèle du salon ? », in Béguin Katia, Dautresme Olivier, *La ville et l’esprit de société*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013, p. 17-32.
- SCRIBANO Emanuela, « Malebranche entre Descartes et Saint Augustin », in Kolesnik-Antoine Delphine (dir.), *Qu’est-ce qu’être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 299-313.
- SERMAIN Jean-Paul, « La conversation au dix-huitième siècle : un théâtre pour les Lumières ? », in *Convivialité et politesse. Du gigot, des mots et autres savoir-vivre*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des lettres et Sciences Humaines, 1993, p. 105-130.
- SERMAIN Jean-Paul, « le code du bon goût » (1725-1750), in Fumaroli Marc (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l’Europe moderne 1450-1950*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, chapitre 18, p. 879-943.
- SERMAIN Jean-Paul, « Le ‘marivaudage’, essai de définition dramaturgique », *Coulisses* 34, Besançon, Théâtre universitaire de Franche-Comté, 2006.
- SERMAIN Jean-Paul, « Perrault, Marivaux et les quatre pièges des Modernes au XVIII^e siècle », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 101-108.
- SETH Catriona, « Une idée nouvelle en Europe. Éducation et bonheur d’après Leprince de Beaumont », in Kulesa Rotraud von, Seth Catriona (dir.), *Une éducatrice des Lumières, Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 7-15.
- SGARD Jean, *Prévost romancier*, Paris, Librairie José Corti, 1968.
- SIESS Jürgen, *Vers un nouveau mode de relations entre les sexes. Six correspondances de femmes des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- SIMONETTA Laetitia, RADICA Gabrielle, « Culture et sentiment au XVIII^e siècle », *Implications philosophiques*, [en ligne], mise en ligne le 18 février 2017, consulté le 27 mars 2020, URL : <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/culture-et-sentiment-au-xviiiie-siecle/>.
- SIMONETTA Laetitia, *La Connaissance par sentiment au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2018.

- SIOUFFI Gilles, « La manière de bien penser des Anciens et des Modernes : Bouhours et le sentiment du discours », in Bahier-Porte Christelle et Poulouin Claudine (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 291-303.
- SLAMA Béatrice, « De la “littérature féminine” à “l’écrire-femme” : différence et institution », *Littérature*, n°44, 1981, *L’institution littéraire II*, p. 51-71
- SONNET Martine, *L’Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 1987.
- SPECTOR Céline, « L’équivoque du concept de ‘mœurs’. La lecture althusserienne de Montesquieu », in Francesco Toto, Laetitia Simonetta, Giorgio Bottini (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- SPINK John. S., « Les avatars du « sentiment de l’existence » de Locke à Rousseau », *Dix-huitième siècle*, 1978, n° 10, p. 269-298.
- STEDMAN Allison, « Introduction », à Henriette-Julie de Castelnau, Comtesse de Murat, *Voyage de Campagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 7-21.
- STEWART Joan Hinde, *The Enlightenment of age. Women, letters and growing old in eighteenth-century France*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010.
- STEWART Philip, *le masque et la parole, langage de l’amour au XVIII^e siècle*, Paris, Corti, 1973.
- STEWART Philip, *L’Invention du sentiment : roman et économie affective au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010.
- STIKER-MÉTRAL Charles-Olivier, *Narcisse contrarié, L’amour-propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Honoré Champion, 2007.
- TIMMERMANS Linda, *L’accès des femmes à la culture sous l’Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- TOTO Francesco, SIMONETTA Laetitia, BOTTINI Giorgio (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- TOTO Francesco, « Mœurs et coutumes, raison et histoires. Remarques introductives », in Toto Francesco, Simonetta Laetitia, Bottini Giorgio (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 11-54.
- TOUBOUL Patricia, « Le statut des femmes : nature et condition sociale dans le traité *De l’Éducation des filles* de Fénelon », *Revue d’histoire littéraire de la France*, 2004/2, p. 325-342.

- VAN DAMME Stéphane, « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses* 1998/1 (1), Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 121-132.
- VAN DIJK Suzan, « Le roman : moyen de communication féminine », in Beaurepaire Pierre-Yves (dir.), *La Plume et la Toile, Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002, p. 209-221.
- VANOFLÉN Laurence, « Introduction. Le genre et la philosophie des Lumières », in Vanoflén Laurence (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 7-27.
- VERSINI Laurent, *Laclos et la tradition*, « Essai sur les sources et la technique des *Liaisons dangereuses* », Paris, Klincksieck, 1968.
- VERSINI Laurent, « Filles légitimes et illégitimes de *La Princesse de Clèves* : histoire de la littérature et histoire des mentalités », in Fraisse Luc (dir.), *L'Histoire littéraire : ses méthodes et ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaud*. Genève, Droz, 2001, p. 191-197.
- VERSINI Laurent, « Périodisation et Lumières : l'exemple des salons », in Fraisse Luc (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 191-198.
- VEYSMAN Nicolas, *Mise en scène de l'opinion publique dans la littérature des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2004.
- VIALA Alain, *Naissance de l'écrivain, sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.
- VIALA Alain, *La France galante. Essai sur une catégorie culturelle de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.
- VAN DELFT Louis, « Qu'est-ce qu'un moraliste ? », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1978, n° 30, p. 105-120.
- VAN DELFT Louis, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982.
- VIENNOT Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir, les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e)*, Paris, Perrin, 2008.
- VIGUERIE Jean de, « Tableau de la théorie pédagogique pendant la première moitié du 18^e siècle », *Réflexions Historiques*, vol. 7, n° 2/3, Été-Automne 1980, p. 55-60.
- VIGUERIE Jean de, *Filles des Lumières, femmes et sociétés d'esprit à Paris au XVIII^e siècle*, Bouère, D. M. Morin, 2007.

- VINCENT-BUFFAULT Anne, *L'exercice de l'amitié. Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 1995.
- VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Montesquieu*, Paris, Folio biographies, 2017.
- WALTER Éric, « Les auteurs et le champ littéraire », in Chartier Roger et Martin Henri-Jean, *Histoire de l'édition française, tome 2, Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, p. 499-519.
- WIEL Véronique, « Condition chrétienne, condition mondaine : les *Conversations chrétiennes* de Nicolas Malebranche », in Lopez Denis, Mazouer Charles, Suire Éric (dir.), *La religion des élites au XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2008, p. 71-82.
- WIEL Véronique, *Usage du monde et liberté à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2017.
- WILLEFORD Ann, « Une alternative à la philosophie des Lumières (1700-1750) in Haase-Dubosc Danielle et Viennot Éliane (dir.), *Femmes et pouvoirs sous l'ancien régime*, Paris, Marseille, Rivages/Histoire, 1991.

C. Matérialité des livres et logiques éditoriales

- CORSINI Silvio (dir.), *Le livre à Lausanne, cinq siècles d'édition et d'imprimerie : 1493-1993*, Lausanne, Payot, 1993.
- CORSINI Silvio, « Vingt-cinq ans d'édition et d'imprimerie à Lausanne au siècle des Lumières : le libraire Marc-Michel Bousquet, 1736-1761 », in Corsini Silvio (dir.), *Livres et lecteurs en terre vaudoise : une histoire à écrire*, Lausanne, Antipodes, SVHA, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, « Revue historique vaudoise », n° 120, 2012, p. 23-52.
- COUPERUS Marianne (dir.), *L'étude des périodiques anciens*, Paris, A.-G. Nizet, 1972.
- DURANTON Henri, RÉTAT Pierre (dir.), *Le journalisme d'Ancien Régime : questions et propositions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982.
- GRAHAM Gargett, *Jacob Vernet, Geneva and the philosophes*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC*, n° 321, 1994.
- JOUHAUD Christian et VIALA Alain (dir.), *De la publication : entre Renaissance et Lumières*, Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire, Paris, Fayard, 2002.

- LABROSSE Claude, « Fonctions culturelles du périodique littéraire », in Claude Labrosse et Pierre Rétat, *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. 11-136.
- LAGARRIGUE Bruno, « La correspondance inédite de Charles Pacius de La Motte (1667 ?-1751) : source remarquable pour l'histoire du livre et du journalisme de la première moitié du XVIII^e siècle », *Lias*, Amsterdam, *Holland University Press*, vol. 17 n° 2, 1990, p. 147-162.
- MELLOT Jean-Dominique, QUEVAL Élisabeth, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Nouvelle édition mise à jour et augmentée, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004, « Ganeau, Étienne (1667 ?-1734 ?) », « Ganeau, Louis-Étienne (1708-1777) », « Ganeau, Veuve d'Étienne (1684 ?-1758) », p. 247.
- MOUREAU François, « Pour un dictionnaire des nouvelles à la main », in Duranton Henri, Rétat Pierre (dir.), *Le journalisme d'Ancien Régime : questions et propositions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982, p. 21-25.
- RÉTAT Pierre, « Rhétorique de l'article de journal, les *Mémoires de Trévoux 1734* », *Études sur la presse au XVIII^e siècle*, n° 3, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1978, p. 81-99.
- WELLER Émile, *Dictionnaire des ouvrages français portant de fausses indications des lieux d'impression et des imprimeurs, depuis le XVI^e siècle jusqu'aux temps modernes*, Leipzig, Guillaume Engelmann, 1864.

D. Analyse du discours

- AMOSSY Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- ANGERMULLER Johannes et PHILIPPE Gilles (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015.
- AUHLIN Antoine, « Ethos et expérience du discours : quelques remarques », in Simon Anne-Catherine et Wauthion Michel, *Politesse et idéologie. Rencontre de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 2000, p. 75-93.
- BAYLE Ariane, BOMBART Mathilde, GARNIER Isabelle, « La connivence, une notion opératoire pour l'analyse littéraire », in Bayle Ariane, Bombart Mathilde, Garnier Isabelle (dir.), *L'âge de la connivence : lire entre les mots à l'époque moderne*,

- Cahiers du GADGES n°13, Lyon, Genève, Centre d'études des dynamiques et des frontières littéraires, Université Jean Moulin-Lyon 3, Droz, 2015, p. 5-36.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2005.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène dans la vie quotidienne 1. La Présentation de soi*, Paris, Édition de Minuit, 1973.
- HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, « Plaire par sa conversation. La pratique d'un moraliste : François Paradis de Moncrif dans ses *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire* (1738) », in Simon Anne-Catherine et Wauthion Michel, *Politesse et idéologie. Rencontre de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 2000, p. 279-291.
- JAUBERT Anna, « De l'écriture de soi à la littérisation, l'enjeu du style », in Diaz Brigitte et Siess Jürgen (dir.), *L'épistolaire au féminin, correspondances de femmes XVIII^e-XX^e siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2006, p. 137-148.
- JAUBERT Anna, « La correspondance comme genre éthique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 20 octobre 2010, consulté le 08 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aad/985> ; DOI : 10.4000/aad.985.
- JAUBERT Anna, « Style et sociabilité », in Bordas Éric et Molinié Georges (dir.), *Style, langue et société*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 255-268.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « L'interaction épistolaire », in SIESS Jürgen (dir.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Sedes, 1998, p. 15-36.
- MAINGUENEAU Dominique, « Scénographie épistolaire et débat public », in SIESS Jürgen (dir.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Sedes, 1998, p. 55-71.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MAINGUENEAU Dominique, « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », 2002, <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/textes.html> (consultation le 27 avril 2017).
- MEIZOZ Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007.
- POSSENTI Sírio, « Notes sur l'importance du concept de scène d'énonciation », in Angermuller Johannes et Philippe Gilles (dir.), *Analyse du discours et dispositifs*

d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 117-123.

SIMON Anne-Catherine et WAUTHION Michel, *Politesse et idéologie. Rencontre de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 2000.

III. Outils

Dictionnaire de l'Académie française, numérisé, éditions 1694, 1718, 1740.

Dictionnaire des journalistes (1600-1789), édition électronique revue, corrigée et augmentée, Sgard Jean (dir.), <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr> : ressources numériques.

Dictionnaire des journaux (1600-1789), édition électronique revue, corrigée et augmentée, Sgard Jean (dir.), <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr> : ressources numériques.

Dictionnaire Richelet, 1680, numérisé.

Dictionnaire Furetière, 1690, numérisé.

Dictionnaire historique d'Alain Rey.

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), entrée « Jacob Vernet », <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11334.php>, consulté le 19-09-2017.

Electronic Enlightenment, <http://www.e-enlightenment.com.acces.bibliotheque-diderot.fr> : ressources numériques.

Le Gazetier universel, <http://gazetier-universel.gazettes18e.fr> : ressources numériques.

<https://madamedacier.huma-num.fr> : ressources numériques.

Index

A

ACKE Daniel, 18, 389, 390, 496
AÏSSÉ Charlotte-Élisabeth, 480
ALARY, Abbé Pierre-Joseph, 86, 90, 102, 188, 501
ALEXANDRE, 55, 70, 134, 202, 288, 338, 339, 340,
341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349
ALLETZ Pons-Augustin, 129, 130, 131, 489
AMOSSY Ruth, 179, 181, 521
ANGLETERRE Henriette d', 141, 302
AUBLET de MAUBUY Jean-Zorobabel, 129, 130, 489
AUGER Louis-Simon, 131, 133, 489

B

BACHAUMONT François Le Coigneux de, 13, 81, 150,
484, 488
BAHIER-PORTE Christelle, 1, 5, 166, 182, 220, 222,
458, 496, 497, 502, 504, 505, 512, 515, 517,
518
BARTH-CAO DANH Michèle, 11, 380, 387, 492
BARTHES Roland, 10, 497
BEAUREPAIRE Pierre-Yves, 497, 507, 519
BÉRENGUIER Nadine, 145, 146, 495, 497, 498
BERNARD Catherine, 307
BLED Victor du, 13, 152, 153, 491
BOILEAU Nicolas, 101, 123, 221, 226, 227, 482
BOLUFER Mónica, 66, 496
BOSSUET Jacques-Bénigne, 72, 78, 141, 464, 480,
484
BOUHIER Jean, 9, 26, 27, 35, 38, 72, 73, 83, 84, 85,
86, 87, 92, 94, 101, 102, 106, 108, 143, 465,
473, 480, 481
BOUHOURS Dominique, 445, 484, 498, 518
BOULAN Emile, 468, 480, 491
BRAGELONNE Christophe-Bernard de, 89, 90, 245,
462
BROGLIE Emmanuel de, 13, 153, 163, 491

BROUARD-ARENDS Isabelle, 15, 16, 145, 169, 170,
171, 229, 257, 376, 439, 490, 498, 499, 503,
504, 506, 509, 515
BUFFIER Claude, 18, 28, 34, 35, 55, 69, 70, 73, 83,
89, 99, 100, 177, 180, 182, 183, 204, 205, 206,
208, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227,
228, 229, 257, 258, 325, 332, 462, 466, 478,
484
BURY Emmanuel, 154, 499, 500

C

CAMMAGRE Geneviève, 204, 500
CARAYOL Elisabeth, 231, 500
CASTRES Antoine Sabatier de, 129, 131, 490
CHAROST Marquis de, 48, 49
CHODERLOS DE LACLOS Pierre-Amboise-François, 14,
414, 519
CHOISY François-Timoléon de, 34, 41, 44, 51, 55,
73, 118, 183, 189, 190, 381, 382, 464, 484
CICÉRON, 275, 352, 364, 366, 382, 401, 484
CIDEVILLE Pierre-Robert Le Cornier de, 84, 89, 481,
482
COLET Louise, 132, 139, 493
COMPAYRÉ Gabriel, 133, 147, 490
CORSINI Silvio, 56, 520
COUGNY Edme, 75, 293, 493
COULET Henri, 396, 462, 502
COUPERUS Marianne, 110, 112, 115, 520
CRAVERI Benedetta, 13, 135, 144, 154, 156, 166,
502
CRÉANCÉ Madame de, 95, 96, 465
CRON Adélaïde, 139, 182, 502

D

DACIER André, 103
DACIER Anne, 18, 55, 70, 72, 78, 89, 103, 204, 207,
208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 218,

219, 220, 221, 224, 226, 229, 265, 290, 291,
437, 464, 480, 484, 500, 515
DAGEN Jean, 17, 311, 458, 485, 500, 502, 503, 504,
507, 510, 511, 513, 515, 516
DANGEAU Philippe de Courcillon, 83, 87, 481
DANIÉLOU Catherine, 136, 412, 493
DEJEAN Joan, 109, 502
DELOFFRE Frédéric, 14, 17, 81, 141, 142, 143, 144,
351, 486, 503
DELORME Suzanne, 14, 165, 166, 491
DENIS Delphine, 88, 142, 181
DENS Jean-Pierre, 434
DEPRUN Jean, 503
DESCARTES René, 18, 19, 391, 392, 393, 394, 395,
396, 397, 400, 419, 485, 504, 508, 509, 513,
514, 515, 517
DIOGÈNE, 55, 70, 134, 288, 338, 339, 340, 341, 342,
343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 485
DIOGÈNE LAËRCE, 339, 349, 485
DORNIER Carole, 106, 286, 344, 496, 503, 504, 507,
512, 514, 515
DU CHÂTELET Gabrielle-Émiliue Le Tonnelier de
Breteuil, 105, 398, 460
DUFOUR-MAÎTRE Myriam, 142, 504
DUPIN Louise, 460
DURAND Catherine, 51
DURANTON Henri, 83, 457, 481, 505, 510, 520, 521

F

FASSIOTTO Marie-José, 321, 493
FÉNELON François de, 5, 12, 50, 55, 72, 73, 78, 83,
84, 90, 107, 123, 135, 147, 177, 191, 192, 193,
194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 203,
258, 259, 288, 354, 355, 356, 401, 402, 464,
466, 467, 468, 472, 478, 479, 480, 485, 493,
506, 516, 518
FERRET Olivier, 1, 5, 457, 505
FONTENELLE Bernard de, 10, 11, 27, 52, 53, 54, 58,
61, 62, 63, 68, 70, 71, 72, 74, 77, 84, 85, 88, 89,
97, 98, 99, 108, 129, 153, 161, 162, 165, 220,
230, 234, 237, 239, 245, 249, 251, 278, 287,
288, 289, 325, 343, 377, 396, 436, 448, 462,

464, 468, 476, 479, 480, 481, 485, 491, 494,
496, 512, 513, 516
FUMAROLI Marc, 155, 157, 245, 387, 505, 517

G

GAILLARD Aurélie, 17, 166, 505, 512
GARGAM Adeline, 16, 146, 161, 169, 186, 258, 505
GEFFRIAUD-ROSSO Jeannette, 135
GENAND Stéphanie, 1, 5, 176, 505
GENLIS Stéphanie-Félicité du Crest, 15, 132, 146,
170, 490, 499
GIRAUD Charles, 153, 161, 164
GLOTZ Marguerite, 13, 158, 160, 161, 506
GOFFMAN Erving, 179, 522
GOLDZINK Jean, 144, 506
GONCOURT Edmond et Jules, 156, 164, 506
GOODMAN Dena, 16, 158
GORDON Daniel, 158, 175, 506
GRAFFIGNY Françoise de, 45, 144, 398, 482
GRAHAM Gargett, 53, 520
GRAND Serge, 13, 162
GRANDEROUTE Robert, 12, 52, 56, 59, 69, 71, 72, 77,
134, 135, 271, 392, 476, 493, 506
GUION Béatrice, 207, 208, 211, 409, 485, 496, 498,
506, 507, 510, 516

H

HAECHLER Jean, 128, 154, 159, 161, 162, 507
HAMERTON Katharine, 19, 493
HAMILTON Antoine, 51
HAZARD Paul, 17, 166, 508
HÉNAULT Charles-Jean-François, 82, 89, 90, 97, 101,
108, 109, 156, 482
HEPP Noémi, 204, 508
HOFFMANN Paul, 148, 493, 508
HUET Pierre-Daniel, 72, 78, 325, 464, 480, 487

J

JAUBERT Anna, 177, 184, 522
JIMÉNEZ Dolores, 77, 134, 493

K

KAPP Volker, 271, 272, 508
KERCADIO DE ROCHEFORT Marie Angélique Renée de
Larlan de, veuve Locmaria, 92, 93
KRIEF Huguette, 15, 16, 397, 460, 461, 490, 509
KULESSA Rotraud von, 1, 5, 16, 398, 439, 509, 517

L

LA FAYETTE Marie-Madeleine Pioche de La Vergne,
51, 72, 78, 464, 480, 485
LA MOTTE Antoine Houdar de, 18, 48, 49, 55, 70, 71,
74, 83, 88, 89, 98, 99, 100, 165, 177, 184, 202,
204, 207, 209, 210, 211, 212, 215, 219, 220,
221, 222, 223, 226, 228, 229, 234, 237, 241,
242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250,
251, 252, 328, 344, 387, 391, 404, 461, 462,
464, 471, 479, 480, 483, 485, 500, 501, 521
LA MOTTE Charles Pacius de, 48, 49, 483, 521
LA PERRIÈRE Henri, 134, 135, 162, 163, 492
LA RIVIÈRE Henri-François de, 28, 35, 36, 50, 55, 62,
71, 74, 83, 84, 85, 95, 96, 100, 101, 103, 104,
105, 106, 107, 108, 465, 466, 479
LA ROCHEFOUCAULD François, 18, 147, 148, 353, 354,
364, 365, 486, 503, 516
LAGARRIGUE Bruno, 49
LAMBERT Henri de, 10, 52, 81, 489
LAMBERT Henri-François, 28, 259, 262, 338, 349,
466, 479
LAMBERT Jean de, 30, 31
LAUNAY Marguerite-Jeanne Cordier de, Madame de
Staal, 54, 71, 83, 89, 94, 95, 102, 103, 242, 482
LE COUVREUR Adrienne, 45, 88, 482
LE VERRIER, 101, 482
LEPRINCE DE BEAUMONT Jeanne-Marie, 398, 460
LEROI Robert, 161, 492
LÉVESQUE DE BURIGNY Jean, 51
LÉVESQUE DE POUILLY Louis-Jean, 48, 49, 483, 515
LIÈVRE Éloïse, 510
LILTI Antoine, 15, 151, 155, 156, 168, 511
LOMÉNIE Louis de, 152, 492
LONGHAYE Georges, 147, 490
LORRAIN Marc, 136, 494
LOSFELD Christophe, 430, 511

LOTTERIE Florence, 12, 301, 403, 511

M

MAINE Duchesse du, Anne-Louise-Bénédicte de
Bourbon, 74, 83, 88, 89, 94, 95, 97, 100, 163,
177, 184, 237, 241, 242, 243, 244, 245, 247,
249, 250, 252, 253, 471, 479, 501
MAINGUENEAU Dominique, 179, 206, 521, 522, 523
MAIRAN Jean-Jacques Dortous de, 89, 230, 245, 462
MALEBRANCHE Nicolas de, 18, 19, 355, 391, 393,
394, 395, 396, 400, 407, 408, 409, 412, 413,
414, 415, 423, 434, 435, 462, 486, 500, 502,
509, 512, 516, 517, 520
MARAIS Mathieu, 26, 27, 35, 38, 72, 83, 84, 85, 86,
87, 92, 93, 94, 101, 102, 105, 106, 108, 143,
481, 482
MARCHAL Roger, 12, 14, 15, 27, 28, 29, 32, 37, 52,
59, 68, 69, 71, 76, 78, 84, 134, 141, 142, 143,
144, 163, 166, 169, 194, 197, 199, 212, 230,
232, 253, 257, 264, 271, 289, 293, 299, 325,
407, 464, 494, 495, 499, 512
MARIVAUX Pierre de, 14, 81, 106, 135, 142, 143,
144, 148, 162, 220, 255, 311, 325, 351, 365,
396, 459, 462, 486, 494, 496, 497, 502, 503,
504, 510, 516, 517
MARTIN Christophe, 5, 222, 278, 309, 356, 359, 360,
485
MASON Sheila M., 76, 495
MAUZI Robert, 18, 322, 428, 444, 513
MC NIVEN HINE Ellen, 137, 495
MEIZOZ Jérôme, 212, 213, 522
MENANT-ARTIGAS Geneviève, 68, 495
MERCIER Roger, 411, 417
MÉRÉ Antoine Gombaud, 76, 434, 486
MERLIN Hélène, 229, 513
MISTACCO Vicki, 171, 321, 491
MONCRIF François-Augustin Paradis de, 102, 522
MONGAULT Nicolas-Hubert de, 89, 97, 101, 245, 462
MONTAGU Lady Mary Wortley, 95
MONTAIGNE, 12, 18, 122, 166, 291, 306, 338, 363,
364, 392, 398, 437, 441, 445, 446, 486, 493
MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de., 5, 9,
18, 27, 29, 34, 65, 73, 74, 75, 76, 83, 90, 92, 95,

97, 99, 100, 101, 135, 162, 165, 177, 230, 231,
232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240,
292, 293, 295, 325, 329, 431, 451, 453, 455,
456, 457, 462, 465, 468, 469, 470, 471, 479,
480, 482, 486, 493, 494, 495, 501, 518, 520
MORVILLE Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, 99, 230,
232, 234, 235, 469
MOUREAU François, 83, 495, 521

N

NICOLE Pierre, 136, 168, 218, 392, 412, 414, 415,
416, 417, 486, 493, 499, 511, 515

P

PASCAL Blaise, 18, 327, 338, 346, 391, 392, 405,
409, 412, 413, 436, 437, 438, 456, 486, 505,
512, 513
PASTERMASTER Annick, 185, 514
PELLEGRIN Marie-Frédérique, 301, 435, 486, 514,
515
PIERETTI Marie-Pascale, 229, 515
PIRON Marie-Thérèse Quenaudon (Mlle de Bar),
101, 482
POMEREU (les époux), 72, 464
POSSENTI Sírio, 206
POULAIN DE LA BARRE François, 300, 301, 391, 396,
399, 400, 401, 486, 510, 514, 515
POULOUIN Claudine, 1, 5, 166, 176, 220, 222, 286,
344, 458, 485, 496, 497, 502, 504, 505, 507,
512, 514, 515, 517, 518
PRÉVOST Antoine-François, 14, 483, 517
PUJOL Stéphane, 288, 515

R

RÉMOND Monsieur, 49
RÉTAT Pierre, 83, 482, 520, 521
REYNOLD Gonzague de, 164, 492
ROCHE Daniel, 158
ROCHECHOUART, abbesse de Fontevrault, Mme de,
49
RŒDERER Pierre-Louis, 151, 152, 153, 154, 156,
516

ROSSO Corrado, 134
RUBELLIN Françoise, 144, 516

S

SACY Louis de, 18, 28, 50, 54, 70, 71, 72, 83, 84, 87,
88, 89, 97, 98, 99, 102, 107, 183, 184, 191, 192,
193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 203,
258, 271, 272, 273, 274, 275, 325, 377, 389,
462, 464, 465, 466, 467, 480, 486, 487, 508
SAINT-AULAIRE François-Joseph de Beaupoil, 37, 40,
54, 71, 84, 86, 89, 92, 99, 100, 101, 239, 432,
447, 480
SAINT-AULAIRE Monique-Thérèse de Lambert, 259,
464
SAINTE-BEUVE, 13, 136, 141, 154, 155, 156, 157,
162, 204, 205, 492
SAINT-ÉVREMOND Charles de, 267, 289, 299, 396,
487, 497
SAINT-HYACINTHE Suzanne de Marconnay, 57, 66,
73, 189, 465
SAINT-HYACINTHE Thémiseul de, 37, 38, 40, 41, 44,
47, 48, 49, 68, 73, 87, 94, 112, 186, 187, 231,
465, 476, 483, 500, 505
SAINT-PIERRE Charles-Iréné Castel de, 18, 72, 87,
90, 230, 276, 277, 279, 280, 281, 283, 285, 286,
325, 344, 441, 462, 468, 480, 496, 498, 504,
507, 512, 514, 515
SALLÉ Mlle, 95
SCHAPIRA Nicolas, 151, 516, 517
SCUDÉRY Madeleine de, 152, 413, 444, 447, 487,
499
SÉNÈQUE, 364, 392, 403, 487
SERMAIN Jean-Paul, 144, 220, 517
SGARD Jean, 14, 110, 517, 523
SIMONETTA Laetitia, 329, 405, 458, 500, 517, 518
SLAMA Béatrice, 134, 518
SPECTOR Céline, 329, 518
STAËL Germaine de, 15, 156, 169, 256, 460, 487,
492, 499
STEWART Joan Hinde, 16, 134, 384
STEWART, Philip,, 405
SUARD Jean-Baptiste-Antoine, 131, 132, 133, 491

Supérieure de la Magdeleine de Tresnel, 50, 55,
57, 66, 70, 87, 184, 185, 189, 355, 356, 464,
478

T

TALLÉMANT DES RÉAUX Gédéon, 92, 483

TERRASSON Jean, 325, 387

THIERIOT Nicolas Claude, 105, 483

TIMMERMANS Linda, 16, 141, 145, 154, 245, 518

TOUBOUL Patricia, 354, 518

V

VALINCOUR Jean-Baptiste-Henri du Troussel de,
102, 205

VAN DELFT Louis, 263, 519

VANOFLEN Laurence, 13, 16, 168, 256, 292, 399,
509, 519

VATRY Louise-Marguerite Butter, 41, 56, 57, 84, 85,
86, 96

VERNET Jacob, 52, 53, 520, 523

VERSINI Laurent, 14, 299, 414, 495, 519

VIALA Alain, 142, 157, 276, 519, 520

VOISENON abbé de, 130, 491

VOLTAIRE, 47, 48, 49, 105, 106, 109, 123, 130, 435,
461, 483, 484, 487

W

WELLER Émile, 37, 51, 521

WIEL Véronique, 299, 381, 383, 436, 520

Z

ZIMMERMANN Jean-Pierre, 136, 148, 408, 495

Table des matières

Remerciements	5
Éditions de travail	7
Liste des abréviations	8
Introduction	9
Un statut paradoxal	9
Une attitude ambiguë.....	10
Une « femme auteure ».....	11
Une femme de salon	13
Redécouvrir Lambert.....	15
Des méthodes nouvelles efficaces	15
Mondaine et écrivaine, une double qualité fondatrice.....	16
Lambert, une intellectuelle au sein d'un contexte stimulant.....	17
Perspective d'études	19
Première partie. Une réputation en héritage	21
Chapitre 1. Une autrice sans œuvre, une œuvre sans autrice ?	25
I. L'expérience de la publication.....	26
A. <i>Les Avis d'une mère à son fils et à sa fille</i>	26
1. Une publication suspecte.....	26
2. Description des éditions	30
B. <i>Les Réflexions nouvelles sur les femmes</i>	34
1. L'histoire des premières éditions	34
2. Les textes édités : description et comparaison.....	39
a. Le titre	39
b. Composition des éditions, stratégies éditoriales	39
c. Comparaison des textes des <i>Réflexions nouvelles sur les femmes</i>	41
C. Publication commune des <i>Avis</i> et des <i>Réflexions nouvelles sur les femmes</i>	43
II. La fabrique d'une œuvre	47
A. La publication dans des recueils.....	47
1. Le rôle de Saint-Hyacinthe.....	47
2. <i>La Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur</i>	51
B. Les Œuvres complètes.....	52
1. La genèse des éditions	52
2. Les différentes éditions.....	53
a. Les éditions de Marc-Michel Bousquet.....	53

b. Les éditions de Ganeau	56
c. Les éditions pirates.....	59
3. La concurrence des libraires.....	60
C. Les traductions, un succès à l'étranger	64
III. Un <i>corpus</i> hétérogène	68
A. Des œuvres abouties et assumées par Lambert	69
B. Des textes de la mondanité	71
C. Des ouvrages personnels	74
D. Une œuvre de fiction.....	77
Chapitre 2. Le crédit de la marquise en son temps	81
I. Des témoignages précieux.....	82
A. Variété et partialité des sources	82
B. Un réseau mondain important	86
II. Une réputation solide.....	91
A. Une femme du monde	91
1. Une aristocrate dans le monde	91
2. Une mondaine influente et puissante	94
3. L'hôtesse du Mardi, un cercle réputé	97
4. La protectrice des académiciens et des Modernes.....	100
B. Une femme auteure	103
1. Un style précieux et mondain.....	104
2. « Un cœur de mère », une morale féminine.....	107
III. Une reconnaissance littéraire dans les périodiques	110
A. Les enjeux éditoriaux des périodiques	110
B. La présentation des œuvres de Lambert	115
C. Les représentations de Lambert.....	119
1. Lambert, « spirituelle dame », « d'une rare vertu »	119
2. L'image paradoxale de la femme auteure	120
3. Une écrivaine reconnue	123
Chapitre 3. L'invention de Lambert par la critique	127
I. Lambert au service de l'histoire littéraire	128
A. L'histoire de la critique.....	128
1. Une femme auteure reconnue au XVIII ^e siècle	129
2. Le déclassement de la « femme-auteur » au XIX ^e siècle.....	131
3. Une écriture « du manque » au XX ^e siècle.....	134
4. Une femme subversive et féministe aux XX ^e et XXI ^e siècles	137
B. Le filtre des catégories	138
1. Une femme auteure, nouvelle précieuse	139
2. La mère éducatrice.....	145

3. La moraliste.....	147
II. L'Hôtel de Nevers, un salon recomposé par l'histoire.....	150
A. L'histoire des salons : l'invention d'un mythe historiographique.....	151
1. La création d'un héritage civilisateur	151
2. L'art de la conversation ou l'invention de la littérature dans les salons ...	154
3. Les salons du XVIII ^e siècle : un nouvel espace politique	157
B. Le salon de Lambert, la création <i>a posteriori</i> d'un objet d'étude.....	159
1. Le mythe de la parfaite hôtesse	160
2. Un salon remarquable ou l'art de la chronologie contrarié.....	164
Conclusion. Lambert aujourd'hui : un paradoxe fondateur	168
Deuxième partie. Le masque et la plume	173
Chapitre 4. Une femme peut en cacher une autre	177
I. <i>L'ethos</i> ne fait pas la femme.....	179
A. L'art et la manière : une bienséance spirituelle	180
B. La modestie : une scène inventée pour soi.....	186
II. Jeux de pouvoir et réseau politique avec Fénelon	191
A. La création d'un réseau par la correspondance	192
B. Des rivalités entre les lignes	195
C. La mort du duc de Bourgogne : des enjeux politiques ?	199
III. Mondaine et moderne dans la Querelle d'Homère.....	204
A. Une dispute mondaine	206
B. Réorienter la polémique.....	212
C. Une pensée résolument moderne.....	218
IV. Un entre soi mondain et littéraire : Lambert et Montesquieu.....	230
A. Séduire Lambert	231
B. Morville, protecteur de l'Académie de Bordeaux	232
C. La conquête de l'intime	236
V. Cour de Sceaux et Hôtel de Nevers : un conflit de préséance.....	241
A. Le jeu de la mondanité	242
B. Une bataille d'initiés.....	245
C. Une dispute esthétique.....	249
Chapitre 5. Quand écrire, c'est faire	255
I. La précaution utile.....	256
A. Une œuvre à soi.....	256
B. Une gazette mondaine	263
II. Une pensée en dialogue	271
A. Une œuvre en partage	271
B. Une dispute fondatrice.....	276

C. Des ouvrages d'actualité.....	287
III. La cause des femmes.....	295
A. <i>Les Réflexions nouvelles sur les femmes</i> , un plaidoyer féminin	295
B. <i>La Femme Hermite</i> , le pouvoir de la fiction.....	306
Troisième partie. Être à soi, être dans le monde : une pensée de la sociabilité	319
Chapitre 6. « Je prends le monde comme il est et non comme il devrait être ».....	323
I. Douleur et gloire	325
A. La « tyrannie de l'opinion ».....	326
B. Les richesses : faux biens, vrais maux.....	332
C. Le héros ou le grand homme : qu'est-ce que la vraie gloire ?.....	338
II. « Qu'est-ce que c'est qu'une femme ? ».....	351
A. On ne naît pas femme, on le devient.....	351
B. Des injonctions paradoxales.....	357
C. La vieille femme, une femme qui n'en est plus une	363
D. La femme ermite, ou les malheurs de l'amour	367
III. Se libérer de « l'ouvrage de la politique ».....	377
A. « Juger par la raison et non par la force ».....	377
B. S'affranchir des préjugés.....	380
Chapitre 7. « La morale n'a pas pour objet de détruire la nature mais de la perfectionner ».....	389
I. Une méthode morale.....	391
A. Rendre raison à la raison	392
B. « L'esprit n'a point de sexe ».....	399
C. Le sentiment moral.....	404
II. Concilier l'être et le monde.....	411
A. L'amour-propre réévalué.....	411
B. La vertu repolitisée.....	418
C. L'amitié.....	423
III. Un art du plaisir et de la civilité	429
A. L'art de la politesse.....	429
B. L'agrément et le je ne sais quoi	433
C. Le cœur, l'amour et le plaisir	440
D. Des relations sublimes.....	445
Épilogue. Un nouveau paradigme : la considération.....	451
Conclusion	459

Annexes	463
I. Liste des lettres de et à Lambert	464
A. Lettres isolées	464
B. Correspondance régulière et suivie.....	466
C. Correspondance présentée comme un ensemble.....	471
II. Lettre de Fénelon à Lambert , le 10 août 1704.....	472
III. Lettre de Lambert à Bouhier, le 08 janvier 1728.....	473
Bibliographie.....	475
I. Sources, œuvres littéraires	475
A. Œuvres de Lambert	475
1. Œuvres séparées, publiées avant 1733.....	475
2. Œuvres complètes et posthumes de Lambert.....	475
3. Œuvres de Lambert publiées dans des recueils ou anthologies et avant la publication en œuvres complètes.....	476
4. Traductions des œuvres de Lambert antérieures à 1800	477
5. Correspondances	478
a. Correspondances suivies	478
b. Lettres isolées.....	479
B. Témoignages des contemporains.....	480
C. Œuvres littéraires et philosophiques avant 1800	484
D. Journaux	487
E. Archives	488
II. Œuvres critiques.....	489
A. Études sur Lambert	489
1. Lambert dans les dictionnaires, encyclopédies et anthologies.....	489
2. Études biographiques : Lambert dans son siècle et son salon	491
3. Études critiques	492
4. Études sur la réception des œuvres de Lambert.....	495
B. Critique générale	496
C. Matérialité des livres et logiques éditoriales.....	520
D. Analyse du discours	521
III. Outils	523
Index.....	525
Table des matières	531
Résumé	538

Résumé

Si Anne-Thérèse de Lambert (1647-1733) est aujourd'hui méconnue en tant qu'auteurice, c'est en raison d'une tradition historiographique qui a surévalué sa place de femme de salon aux dépens de son activité littéraire. Pourtant, elle s'est efforcée, sa vie durant, à concilier, dans le respect des conventions, son statut d'aristocrate et de mondaine célèbre avec ses ambitions littéraires. Peu à peu, elle a construit une posture singulière de mondaine et d'intellectuelle qui lui a permis à la fois de détenir un certain pouvoir au sein des cercles de sociabilité et des différentes institutions et de façonner une pensée sur le monde. Elle médite sur la société qu'elle connaît bien, met en lumière les inégalités et remet en cause les habitudes et les préjugés qu'elle juge néfastes. Ce faisant, elle élabore une morale, propre à donner à chacun et à chacune les moyens de vivre pour soi, de s'épanouir au sein du monde et d'être heureux. Plus qu'un perfectionnement des mœurs, elle cherche surtout à concevoir les possibilités d'un bonheur individuel et collectif. Elle exprime ainsi des idées progressistes qui se fondent sur une solide culture mais surtout se déploient au sein d'un contexte intellectuel stimulant, celui des décennies 1690-1730, qu'elle alimente en débattant et en échangeant toujours avec ses contemporains.

If Anne-Thérèse de Lambert (1647 – 1733) is ignored nowadays as an author, it's because of an historiographical tradition that overrated her rank as a society woman compared to her literary work. However, she endeavoured for a lifetime to reconcile her position as an aristocrat and her literary ambitions, while respecting conventions. Little by little, she built herself a unique stance as a society woman and a scholar. This helped her to hold some power in the sociability networks and in various institutions and to build a way of seeing the world. She reflects on the society she knows well, highlights inequalities and questions habits and biases, that she believed are harmful. While doing that, she builds a moral that fosters everyone to live for themselves, to thrive in the world and to be happy. More than an improvement of values, she mostly tries to understand the possibilities of an individual and collective happiness. Therefore, she expresses progressive ideas that are based on a strong culture and that also deploy to a challenging intellectual context, in the 1690s-1730s, which she develops by always debating and discussing with her contemporaries.